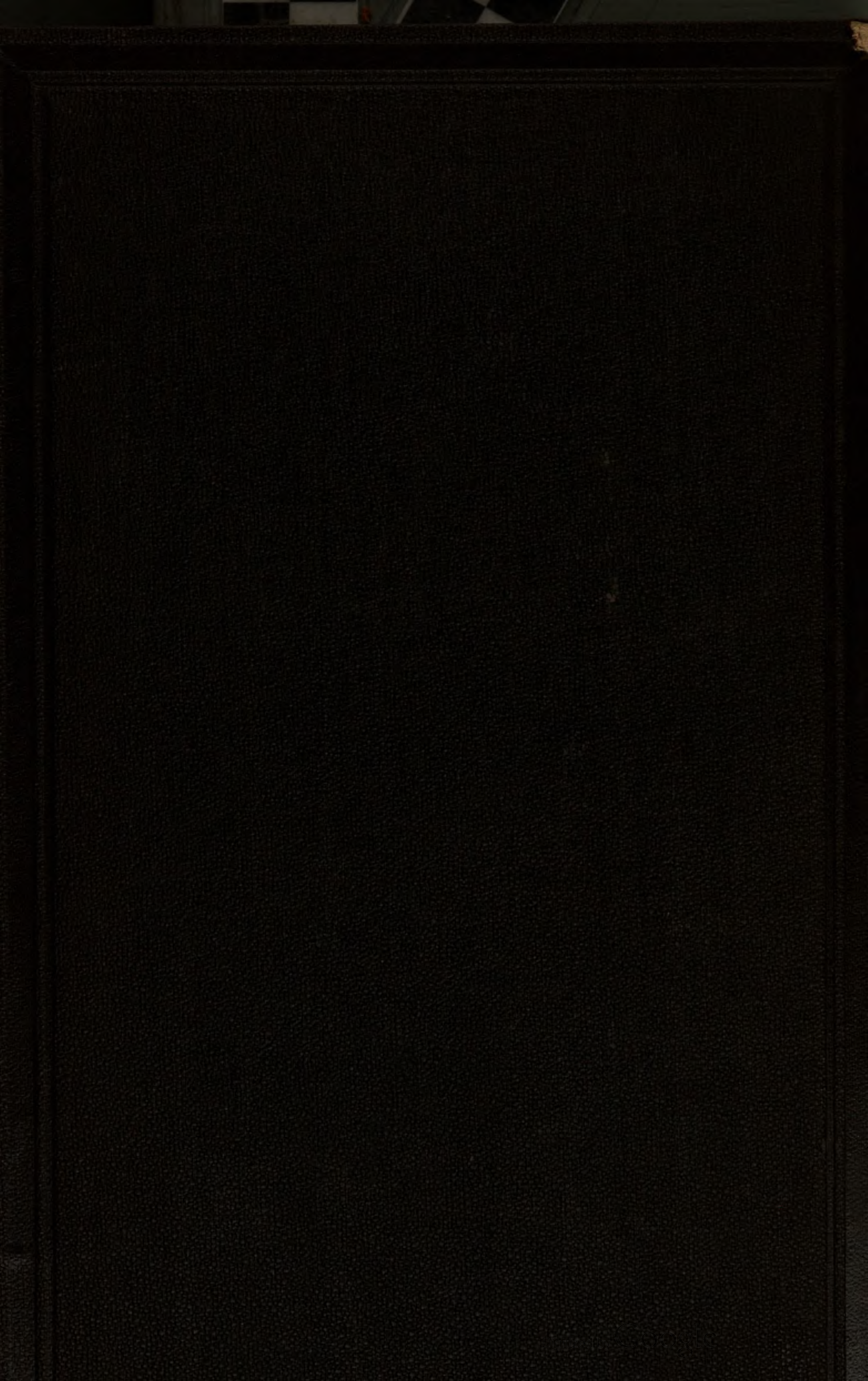
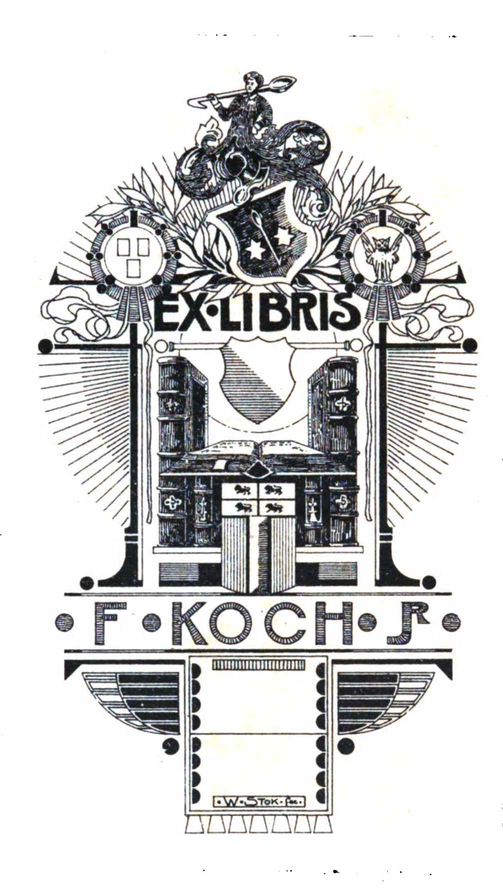



EX·LIBRIS
F·KOCH·JR
W·STOK·fec.


KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
0876 5015



L'HISTOIRE

DE FRANCE

RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

L'HISTOIRE
DE FRANCE
RACONTÉE PAR LES CONTEMPORAINS.

EXTRAITS

DES CHRONIQUES, DES MÉMOIRES ET DES DOCUMENTS ORIGINAUX,

AVEC DES SOMMAIRES ET DES RÉSUMÉS CHRONOLOGIQUES,

PAR

L. DUSSIEUX,

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR.

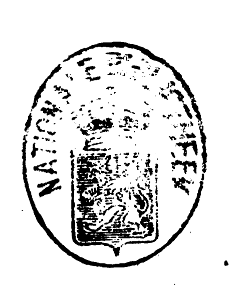
TOME SECOND.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET CIE, LIBRAIRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1861.



RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE LA PÉRIODE DE L'HISTOIRE DE FRANCE CONTENUE DANS CE SECOND VOLUME.

840-1285.

CHARLES LE CHAUVE, 840-877.

840. A la mort de Louis le Débonnaire, l'empire des Franks est partagé en quatre royaumes :
Lothaire a l'Italie, la Bourgogne et l'Austrasie (Lotharingie),
Louis le Germanique a la Germanie,
Charles le Chauve a la Neustrie,
Pépin II a l'Aquitaine.

841. La guerre éclate entre les fils de Louis le Débonnaire. Charles le Chauve et Louis le Germanique s'allient contre Lothaire et Pépin II. Lothaire veut maintenir la prééminence de l'Austrasie et l'unité de l'Empire; ses frères veulent s'affranchir de l'Austrasie et partager l'Empire. — Bataille de Fontenay ou Fontanet. Lothaire et Pépin sont vaincus.
Commencement des invasions des Northmans. Pillage de Rouen.

842. Renouvellement de l'alliance, à Strasbourg, entre Charles le Chauve et Louis le Germanique.

843. Traité de Verdun entre les fils de Louis le Débonnaire. Le partage qui a été fait à la mort de Louis le Débonnaire est confirmé. La Neustrie (France) est séparée de l'Allemagne. Elle reprend son indépendance, qu'elle a perdue depuis la bataille de Testry; mais elle perd ses limites naturelles du Rhin et des Alpes. Les limites de la France sont alors la Meuse, la Saône et le Rhône. Les pays entre Meuse et Rhin (Austrasie, puis Lotharingie) et les pays entre le Rhône et les Alpes (royaume d'Arles ou de Bourgogne) sont donnés à Lothaire, et après lui deviennent des fiefs de l'Empire d'Allemagne; ils sont ainsi perdus pour la France.

Pépin II veut conserver l'Aquitaine, qui a été cédée à Charles le Chauve par le traité de Verdun. Charles le Chauve lui fait la guerre.

845. Les Northmans sous Lodbrog viennent piller Paris. Charles le Chauve achète sa retraite à prix d'argent.

847. Nomenoë se déclare roi de Bretagne. Charles le Chauve essaye inutilement de le soumettre.

850. La marche d'Angers est donnée en fief par Charles le Chauve à Robert le Fort, seigneur français, mais d'origine germanique, qui est le chef de la maison des Capétiens. Robert le Fort devient duc de France en 861.

852. Pépin II appelle les Northmans en Aquitaine : ses sujets le livrent à Charles le Chauve, qui l'enferme dans le couvent de Saint-Médard.

864. Pépin se sauve de prison, s'allie avec les Northmans, adopte leur religion, ravage l'Aquitaine avec eux, est pris et livré à Charles le Chauve, qui le fait mettre à mort.

866 Bataille de Brisserte, où Robert le Fort bat les Northmans et est tué. Eudes, son fils, devient duc de France.

875. Charles le Chauve est couronné empereur à Rome.

876. Mort de Louis le Germanique. Charles le Chauve veut s'emparer de ses États et est battu par Louis de Saxe, près d'Andernach, à Meyenfels.

877. Édit de Kierzy, qui reconnaît l'hérédité des bénéfices et des offices des comtes. Cet édit n'établit rien de nouveau ; il reconnaît un fait existant et constate la ruine du pouvoir monarchique, la puissance des comtes et le commencement du gouvernement féodal.

Mort de Charles le Chauve.

LOUIS II, 877-879.

LOUIS III ET CARLOMAN, 879-884.

881. Louis III bat les Northmans à Saucourt.

CHARLES LE GROS, 884-887.

884. Charles le Gros réunit tout l'Empire de Charlemagne.

885. Rollon prend Rouen. — Siége de Paris par les Northmans, défendu par Eudes et l'évêque Gozlin.

886. Charles le Gros achète la paix aux Northmans.
887. Diète de Tribur. Charles le Gros est déposé à cause de sa lâcheté.
L'Empire de Charlemagne est divisé en huit États :
la Germanie,
l'Italie,
la Lotharingie (ancienne Austrasie),
la France (ancienne Neustrie) et l'Aquitaine,
la Navarre (ancienne marche d'Espagne),
la Bourgogne cisjurane,
la Bourgogne transjurane,
la Bretagne,
subdivisés eux-mêmes en grands fiefs assez nombreux.

EUDES, 887-898.

887. Eudes, duc de France, est élu roi de France par les seigneurs. C'est le premier roi de race capétienne. La France neustrienne, séparée de l'Allemagne en 843, a un roi français qui n'est plus de la race austrasienne ou carlovingienne. — Arnold, empereur d'Allemagne, veut donner le trône de France à Charles le Simple et maintenir la suzeraineté de l'Allemagne sur la France. Eudes résiste, et maintient la couronne sur sa tête.
888. Eudes bat les Northmans à Montfaucon en Argonne.
889. Établissement des Sarrasins d'Afrique à Fraxinet en Provence; de là ils ravagent, jusqu'en 975, tout le bassin du Rhône, la Provence, le Dauphiné, la Savoie, la Suisse et le Piémont.

CHARLES LE SIMPLE, 898-923.

Sous ce règne la féodalité se constitue; les dynasties féodales s'établissent partout dans les comtés.
910. Premières invasions des Hongrois en France. De 910 à 954, ces barbares font onze invasions en France et y commettent d'épouvantables ravages. En 955, l'empereur d'Allemagne, Othon le Grand, arrête les invasions des Hongrois par la grande victoire d'Augsbourg.
911. Traité de Saint-Clair-sur-Epte. La Normandie est cédée en

fief à Rollon, qui se fait chrétien. — Fin des invasions des Northmans. Bonne administration du nouveau duc de Normandie.

922. Révolte des grands vassaux contre Charles le Simple. Robert, duc de France, frère d'Eudes, est élu roi par les seigneurs.

923. Bataille de Soissons. Robert bat Charles le Simple; mais il est tué pendant la bataille.

RAOUL OU RODOLPHE, 923-936.

923. Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne, est proclamé roi par Hugues le Grand, fils de Robert, duc de France.
Charles le Simple est fait prisonnier par le comte de Vermandois et enfermé à Péronne.

924-926. Invasions des Hongrois en Septimanie et en Champagne.

935. Les Northmans de la Loire inférieure sont vaincus par Raoul et exterminés par les Bretons.

LOUIS IV, dit d'Outre-mer, 936-954.

Ce prince, tout allemand et vassal de l'empereur Othon le Grand, est constamment en lutte avec ses vassaux, opposés à son autorité et à sa nationalité.

937-938. Invasions des Hongrois. — 954. Dernière invasion de ces barbares en France.

LOTHAIRE, 954-986.

956. Hugues Capet succède dans le duché de France à son père Hugues le Grand ou Hugues le Blanc.

960-975. Les Arabes chassés du Dauphiné, de la Provence et de Fraxinet.

978. Guerre entre Lothaire et l'empereur Othon II, au sujet de la Lorraine, que Lothaire veut enlever à l'Allemagne. L'empereur, vainqueur, vient jusqu'à Paris; mais il y est battu; il est obligé de se retirer, et est encore battu à Soissons, pendant sa retraite, par Lothaire, « roi de nom », et Hugues Capet, « roi de fait ».

LOUIS V, 986-987.

987. Mort de Louis V. — Fin de la dynastie des Carlovingiens.

HUGUES CAPET, 987-996.

987. Hugues Capet est élu roi par les seigneurs du nord de la France, à l'exclusion de Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire. — Établissement définitif de l'indépendance de la France.
Adalbéron, évêque de Laon, sacre le nouveau roi.
988. Charles de Lorraine réclame la couronne, prend Laon, est fait prisonnier par trahison, en 991, et est emprisonné.

ROBERT, 996-1031.

997. Premières révoltes contre la féodalité. — Soulèvement des paysans de Normandie contre les exactions de la noblesse.
998. Robert, excommunié pour avoir épousé Berthe, sa cousine, est obligé de la répudier. — Berthe, était la sœur de Rodolphe III, roi d'Arles, qui n'avait pas d'enfants et dont les possessions devaient revenir à Berthe, et par elle à la France, qui devait ainsi reprendre le royaume d'Arles et la limite des Alpes Mais le pape Grégoire V, obéissant à l'empereur Othon III, força le roi de France à répudier Berthe; et quelques années après, le royaume d'Arles, légué par Rodolphe III à Othon III, fut réuni à l'Empire d'Allemagne. — Robert épouse Constance, fille du comte de Toulouse.
1000. Croyance générale à la fin du monde pour l'an 1000. Désordres de toutes espèces qui résultent de cette croyance populaire.
1015. Robert hérite du duché de Bourgogne, et le donne en apanage à son second fils, Henri.
1027-1029. Grande famine en Europe. On vend de la chair humaine.

HENRI Ier, 1031-1060.

1031. Robert, quatrième fils du roi Robert, et sa mère Constance, se révoltent contre Henri Ier. Le roi bat les révoltés à Villeneuve-Saint-Georges avec l'aide de Robert le Magnifique, duc de Normandie. Mais en 1032 il cède la Bourgogne à son frère Robert.

1041. Établissement par le clergé d'Aquitaine de la trêve de Dieu, pour faire cesser les guerres privées, les calamités de toutes sortes, famines, pillages, dévastations, qui en résultaient.

Commencement de la chevalerie vers cette époque, sous l'empire des mêmes idées qui firent établir la trêve de Dieu.

1046. Fondation du royaume normand des Deux-Siciles par Robert Guiscard et Roger.

1050. Vers cette époque, le Normand Théroulde compose la chanson de Roland, la grande épopée française.

PHILIPPE I[er], 1060-1108.

1060. Avénement de Philippe I[er] sous la tutelle de son beau-frère Baudouin, comte de Flandre.

1066. Bataille d'Hastings. Guillaume, duc de Normandie, bat Harold et fait la conquête de l'Angleterre.

1071. Bataille de Cassel. Philippe I[er] est battu par le comte de Flandre, Robert le Frison.

1087. *Première guerre avec l'Angleterre.* Guillaume le Conquérant fait la guerre à Philippe I[er], brûle Mantes et meurt.

1092. Philippe I[er] épouse Bertrade, femme du comte d'Anjou, Foulques le Réchin. Il est excommunié.

1095. Henri de Bourgogne fonde le royaume de Portugal et gagne dix-sept batailles sur les Maures.

Première croisade, 1095-1099.

1095. Concile de Clermont. Le pape Urbain II et Pierre l'Ermite y prêchent la croisade.

1096. Des bandes de pèlerins, commandés par Pierre l'Ermite et Gautier sans Avoir, massacrent les juifs et sont détruites en Bulgarie et en Asie Mineure. Leurs ravages dans l'empire d'Orient soulèvent les Grecs contre les Latins.

L'armée des croisés, commandée par Godefroi de Bouillon et Raymond, comte de Toulouse, arrive à Constantinople et passe en Asie Mineure.

1097. Prise de Nicée. Bataille de Dorylée. Bataille de l'Oronte.

1098. Prise d'Antioche.

1099. Prise de Jérusalem. Godefroi de Bouillon est élu roi de Jérusalem (1). Il bat le soudan d'Égypte à Ascalon.

1096. Établissement de la première commune à Beauvais : — 1102, à Cambray, Saint-Quentin; — 1108, à Noyon; — 1109, à Laon; — 1113, à Amiens; — 1116, à Soissons; — 1138, à Reims. — Les bourgeois des communes s'affranchissent des exactions et du gouvernement arbitraire des seigneurs. Création de la liberté civile. — A la même époque, dans le midi de la France, création des villes de consulat. Même but, même résultats.

1104. Guerres de Louis le Gros, fils de Philippe Ier, contre les seigneurs du domaine royal, entre autres contre celui de Montlhéry, pour faire cesser leurs brigandages.

LOUIS VI, LE GROS, 1108-1137.

Louis le Gros commence à faire de l'autorité royale, nulle jusqu'alors, un grand pouvoir social, défenseur de l'ordre public et des intérêts généraux et particuliers contre l'anarchie et les violences de la féodalité. Le clergé et la bourgeoisie le soutiennent dans l'accomplissement de cette œuvre.

1109-1114. Guerres contre les seigneurs de Montmorency et du Puiset; ils sont obligés de se soumettre à l'autorité royale. Louis le Gros soumet Thomas de Marle, excommunié par les évêques de la province de Reims pour ses brigandages.

Deuxième guerre avec l'Angleterre.

1119. Bataille de Brenneville ou Brenmulle. Louis le Gros est battu par Henri, roi d'Angleterre, à qui il veut enlever la Normandie pour la donner à Guillaume Cliton.

---

(1) *Liste des rois de Jérusalem.*

Godefroi de Bouillon	1099-1100
Baudouin I, son frère	1100-1118
Baudoin II	1118-1131
Fulcon	1131-1142
Baudouin III	1142-1162
Amaury	1162-1173
Baudouin IV	1173-1183
Baudouin V	1183-1186
Guy de Lusignan	1186-1187

1124. L'empereur d'Allemagne Henri V, allié du roi d'Angleterre, envahit la Champagne. Il est obligé de battre en retraite devant l'armée du roi de France.

1127. Philippe le Bon, comte de Flandre, est assassiné. Louis le Gros punit ses meurtriers.

1137. Mariage de Louis le jeune, fils de Louis VI, avec Éléonore, héritière du duché d'Aquitaine.

LOUIS VII, 1137-1180.

1140. Le pape nomme un archevêque de Bourges que Louis VII ne veut pas reconnaître. Le roi est excommunié. Le comte de Champagne prend parti pour le pape; le roi lui fait la guerre.

1142. Louis VII incendie Vitry.

1143. Louis VII se soumet; l'absolution lui est accordée.

1144. Prise d'Édesse par Zengui. Le royaume de Jérusalem est menacé.

Deuxième croisade, 1146-1149.

1146. Saint Bernard prêche la croisade à l'assemblée de Vézelay pour aller au secours du royaume de Jérusalem. — Louis VII prend la croix avec l'empereur d'Allemagne Conrad III.

1147. Louis VII quitte la France. Suger est nommé régent.
L'empereur Conrad III est trahi par les Grecs en Asie Mineure et battu par les Turks; son armée est détruite par la faim et la soif dans les déserts de la Phrygie.

1148. Louis VII, pour éviter le sort de Conrad, suit les côtes de l'Asie Mineure. Arrivé à Éphèse, il remonte le Méandre pour se rendre à Attalie. Il est battu par les Turks, mais parvient à forcer le passage. — Son armée est anéantie à Attalie. Le roi se rend d'Attalie à Antioche par mer avec ses chevaliers.

1149. Damas assiégé par Louis VII, l'empereur Conrad et les barons de Syrie. La ville ne peut être prise à cause de la trahison des barons de Syrie. — Louis VII revient en France.

1152. Divorce de Louis VII et d'Éléonore de Guyenne, qui épouse Henri Plantagenet, duc de Normandie, comte d'Anjou et du Maine. Accroissement de la puissance des Plantagenets

par ce mariage, qui les rend maîtres de toute la France occidentale.

1154. Henri Plantagenet devient roi d'Angleterre. Toute-puissance de ce personnage et de la race normande. Commencement de la rivalité entre les nationalités française et anglo-normande, terminée à la bataille de Bouvines.

Troisième guerre avec l'Angleterre.

1167. Henri II veut profiter de sa puissance et de la faiblesse de Louis VII pour devenir le maître de la France; mais il est arrêté dans l'accomplissement de ses projets par ses querelles avec le clergé anglais (Thomas Becket) et avec ses fils, soutenus par le roi de France.

1173. Louis VII est battu à Verneuil par Henri II.

1174. Henri II est obligé par la révolte de ses fils à accorder la paix à Louis VII à Montlouis.

PHILIPPE-AUGUSTE, 1180-1223.

1181-1182 Philippe-Auguste chasse les juifs de France.

1187. Bataille de Tibériade, dans laquelle le roi de Jérusalem, Guy de Lusignan, est battu et fait prisonnier par Saladin.
Prise de Jérusalem par Saladin.

Troisième croisade, 1188-1192.

1188. Établissement de la dîme saladine en Europe.

1189. Richard cœur de Lion, roi d'Angleterre, et Philippe Auguste prennent la croix et se rendent en Terre Sainte par mer.

1191 Prise de Saint-Jean-d'Acre, après trois ans de siége et 109 combats et batailles, où 120,000 chrétiens périrent.
Philippe-Auguste revient en France.

1192. Richard revient en Europe, mais est fait prisonnier en Allemagne. — Philippe-Auguste profite de la captivité de Richard pour attaquer la Normandie.

Quatrième guerre avec l'Angleterre, 1194-1259.

1194. Richard délivré revient en Angleterre, et fait la guerre à Philippe-Auguste; il le bat à Fréteval.

1199. Mort de Richard au siége du château de Chalus. — Jean sans

Terre devient roi d'Angleterre; mais Arthur, son neveu, duc de Bretagne, lui dispute la couronne et est soutenu par Philippe Auguste.

1200. Création de l'université de Paris. Grande influence de cette école sur toute l'Europe.

1202. Arthur attaque la Normandie avec l'aide de Philippe-Auguste; il est fait prisonnier.

1203. Jean sans Terre fait tuer son neveu. — Philippe Auguste le cite devant la cour des pairs, et sur son refus de comparaître confisque tous ses fiefs.

1204. Philippe-Auguste conquiert la Normandie. — Fin de la nationalité normande.

1205. Philippe-Auguste conquiert la Touraine, l'Anjou, le Maine.

Quatrième croisade, 1204.

1204. Prise de Constantinople par les croisés. — Fondation de l'empire latin, qui dure jusqu'en 1261.

1214. Bataille de Bouvines. Triomphe de la nationalité française.

1216. Louis de France, fils de Philippe-Auguste, est nommé roi d'Angleterre par les barons anglais qui ont renversé Jean sans Terre, coupable d'avoir violé la grande charte.

1217. Louis de France est battu à Lincoln par Henri III, fils de Jean sans Terre, mort en 1216. — Louis abandonne l'Angleterre à Henri III.

Croisade contre les Albigeois, 1208-1229.

1208. Prédication de la croisade contre les Albigeois par ordre du pape Innocent III. — Cette hérésie commence dans la seconde moitié du douzième siècle; elle est soutenue par le comte de Toulouse, le comte de Foix, le vicomte de Béziers, et en général par toute la noblesse du midi languedocien.

Dès 1203 le pape charge ses légats d'arrêter les progrès de l'hérésie. Ses efforts sont impuissants. En 1207, Raymond VI, comte de Toulouse, est excommunié. En 1208, le légat du pape, Pierre de Castelnau, est assassiné par les gens du comte. Les croisés envahissent le Languedoc; Raymond VI, effrayé, se soumet et est flagellé. Sa soumission fait tomber le poids de la guerre sur le vicomte de Béziers.

1. *Guerre contre le vicomte de Béziers.*

1209. Les croisés prennent Béziers et massacrent les habitants. Le vicomte de Béziers est pris par trahison, et dépouillé de ses États, qui sont donnés à Simon de Montfort, chef des croisés. — Les croisés s'établissent dans les terres confisquées sur les hérétiques.

2. *Guerre contre le comté de Toulouse.*

1212. Le vicomte de Béziers détruit, on attaque Raymond VI. Il est battu à Castelnaudary ; ses États sont conquis. Simon de Montfort assiége Toulouse.

1213. Le roi d'Aragon vient au secours de Toulouse ; il est battu à Muret. — Simon de Montfort prend Toulouse, et est maître de tout le midi languedocien. L'hérésie est détruite par les supplices et la terreur. La langue et la littérature provençales sont en grande partie détruites, et la nationalité provençale est soumise aux lois et à l'esprit de la France du nord.

3. *Révolte du Languedoc.*

1216. Tant de violences et de persécutions soulèvent le Languedoc contre les conquérants.

1217. Raymond VI reprend Toulouse ; les Français y sont massacrés.

1218. Simon de Montfort assiége Toulouse et est tué. Amaury de Montfort, son fils et successeur, est battu et appelle le roi de France à son secours.

4. *Intervention des rois de France dans les affaires du midi.*

1224. Amaury de Montfort céde à Louis VIII ses droits sur le comté de Toulouse.

1226. Louis VIII fait la guerre à Raymond VII, comte de Toulouse, fils et successeur de Raymond VI. Il prend Avignon, et meurt.

1229. Traité de Paris entre Louis IX et Raymond VII. Raymond cède à saint Louis une partie de ses États (le bas Languedoc). Alphonse, frère de saint Louis, épouse la fille de Raymond VII, qui lui succédera.

L'inquisition établie à Toulouse.

1212. Croisade des Français en Espagne. — Grande victoire de Navas de Tolosa, remportée sur les Almohades par les chrétiens d'Espagne soutenus par 60,000 Français. Cette victoire assure le triomphe des royaumes chrétiens d'Espagne et la chute des Arabes.

LOUIS VIII, 1223-1226.

1224. Louis VIII conquiert sur le roi d'Angleterre l'Aunis, le Limousin, le Périgord et le Poitou.
1226. Il prend Avignon, et meurt.

LOUIS IX, 1226-1270.

1226. Louis IX monte sur le trône à l'âge de douze ans; sa mère Blanche de Castille a la régence.
1227. Révolte des barons contre Blanche de Castille. Les bourgeois de Paris sauvent le roi à Montlhéry. — Cette révolte est terminée en 1231, par la soumission de Pierre Mauclerc, duc de Bretagne.
1242. Guerre de Louis IX contre Hugues de Lusignan, comte de la Marche, et les seigneurs de l'Aquitaine soutenus par le roi d'Angleterre Henri III. — Victoires de Taillebourg et de Saintes.
1244. Le roi malade fait vœu de prendre la croix.

Croisade de Louis IX en Égypte et en Terre Sainte, 1248-1254.

1248, Le roi s'embarque à Aigues-Mortes, et débarque dans l'île de Chypre.
1249. Prise de Damiette.
1250. Bataille de Mansourah. — Retraite désastreuse de l'armée : le roi est pris; il rend Damiette pour sa rançon, et passe en Terre Sainte, où il séjourne jusqu'en 1254.
1251. Révolte des Pastoureaux. 100,000 serfs révoltés sont massacrés.
1254. Établissement du parlement de Paris.
1257. Établissement de *la Quarantaine-le-Roi*, qui défend les guerres privées.
1259. Traité d'Abbeville avec Henri III. Le roi d'Angleterre cède à la France la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou; Louis IX lui rend le duché de Guyenne, à la condition de l'hommage.

1266. Charles d'Anjou, frère de Louis IX, à qui le pape a donné la couronne de Naples, s'empare du royaume sur Mainfroy par la victoire de Bénévent, en 1266. En 1268, il gagne sur Conradin la bataille de Tagliacozzo.

1269. Publication de la pragmatique-sanction.

1270. Publication des *Établissements* de saint Louis, code de lois civiles et pénales.

1270. Croisade de saint Louis à Tunis. Il meurt devant cette ville.

PHILIPPE III, 1270-1285.

1270. Retour de Philippe III et des croisés en France, après avoir battu le roi de Tunis.

1271. Mort d'Alphonse, comte de Toulouse. Réunion du comté de Toulouse à la couronne de France.

1275. Premières lettres d'anoblissement.

1282. Vêpres Siciliennes. Les Français massacrés et chassés de Sicile. Le roi d'Aragon, Pierre III, gendre de Mainfroy, soutient Jean de Procida et les Siciliens.

1283. Le pape Martin IV donne la couronne d'Aragon à Charles de Valois, second fils de Philippe III, et Philippe III déclare la guerre au roi d'Aragon.

1285. Philippe III envahit le Roussillon, dont il s'empare et passe en Catalogne, où il prend Roses et Girone. — Nombreuses victoires de l'amiral aragonais Roger de Loria sur les flottes du roi de Naples et de Philippe III. — Les maladies et la levée en masse des Catalans obligent le roi à la retraite; il meurt à Perpignan.

Cette guerre contre l'Aragon finit en 1291 par le traité de Tarascon.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE QUI ONT RÉGNÉ PENDANT CETTE PÉRIODE.

ROIS DE FRANCE.

Carlovingiens.

CHARLES II, le Chauve	840-877
LOUIS II, le Bègue	877-879
LOUIS III et CARLOMAN	879-488
CHARLES III, le Gros	881-887
Eudes	887-898
CHARLES IV, le Simple	898-923
Raoul	923-936
LOUIS IV, d'Outre-mer	936-954
LOTHAIRE	954-986
LOUIS V	986-987

Capétiens.

Hugues Capet	987-996
Robert	996-1031
Henri I	1031-1060
Philippe I	1060-1108
Louis VI, le Gros	1108-1137
Louis VII, le Jeune	1137-1180
Philippe II, dit Philippe-Auguste	1180-1223
Louis VIII, Cœur de lion	1223-1226
Louis IX, dit saint Louis	1226-1270
Philippe III, le Hardi	1270-1285

ROIS D'ANGLETERRE, depuis 1066.

Rois normands.

Guillaume le Conquérant	1066-1087
Guillaume II, le Roux	1087-1100
Henri I	1100-1135
Étienne de Blois	1135-1154

Plantagenets.

Henri II	1154-1189
Richard I[er], Cœur de lion	1189-1199
Jean sans Terre	1199-1216
Henri III	1216-1272
Édouard I	1272-1307

LES GRANDS FAITS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

RACONTÉS PAR LES CONTEMPORAINS.

ORIGINES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Le celtique fut la première langue parlée en deçà de la Loire, dans cette portion de pays où se forma plus tard la *langue d'oil,* dont l'un des dialectes, celui de l'île de France, est enfin devenu notre langue française..... Après la conquête de la Gaule par César,..... l'empereur Auguste fit une nouvelle division de la Gaule, lui donna une administration et une organisation toutes romaines. Dès lors le latin s'introduisit et se répandit insensiblement dans les Gaules pour l'administration, la justice, les lois, les institutions politiques, civiles et militaires, la religion, le commerce, la littérature, le théâtre et tous les autres moyens dont Rome savait si habilement se servir pour imposer sa langue aux nations, comme elle leur imposait le joug de sa domination. Déjà, du vivant de Cicéron, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, la Gaule était pleine de marchands romains; et il ne se faisait pas une affaire que quelque Romain n'y participât. Mais ce qui dut le plus puissamment contribuer à la propagation de la langue

latine, ce fut le besoin où se trouvèrent les Gaulois de recourir au magistrat romain pour obtenir justice; car toutes les causes se plaidaient en latin, et une loi expresse défendait au préteur de promulguer un décret en aucune autre langue qu'en langue latine.

L'empereur Claude, né à Lyon, élevé dans les Gaules, affectionna toujours la province où il avait passé son enfance, et c'est à lui que toutes les villes gauloises durent le droit de cité, qui rendait leurs citoyens aptes à tous les emplois et à toutes les dignités de l'empire. Ainsi l'ambition, l'intérêt, la nécessité des relations journalières avec l'administration romaine, tout porta les Gaulois à se livrer à l'étude de la langue latine, surtout avec un protecteur tel que Claude, qui n'admettait pas qu'on pût être citoyen romain si l'on ignorait la langue des Romains: au point qu'un illustre Grec, magistrat dans sa province, s'étant présenté devant lui et ne pouvant s'expliquer en latin, non-seulement Claude le fit rayer de la liste des magistrats, mais il lui enleva jusqu'à son droit de citoyen. A partir du règne de ce prince, la langue latine fit de tels progrès dans les Gaules que, peu d'années après, Martial se félicitait d'être lu à Vienne, même par les enfants. Déjà, dès le temps de Strabon, les Gaulois n'étaient plus considérés comme des *Barbares*, attendu que la plupart d'entre eux avaient adopté la langue et la manière de vivre des Romains.

Bientôt des écoles de grammaire et de rhétorique s'établirent de toutes parts. Je dois citer parmi les plus célèbres celles de Toulouse, de Bordeaux, d'Autun, de Trèves et de Reims. Ces écoles ne tardèrent pas à obtenir une réputation telle que des empereurs même y envoyèrent étudier leurs enfants. Crispe, fils aîné de Constantin, ainsi que Gratien, firent leurs études à

Trèves; Dalmace et Annibalien, petit-fils de Constance Chlore, vinrent suivre un cours d'éloquence à Toulouse. De ces académies latines sortirent des écrivains remarquables, dont purent se glorifier à la fois et la Gaule qui les avait vus naître, et Rome dont ils enrichirent la littérature. Tels furent Cornelius Gallus, Trogue Pompée, Pétrone, Lactance, Ausone, Sidoine Apollinaire et Sulpice Sévère.

Les lieux où un peuple nombreux se réunissait pour assister aux représentations de la scène étaient encore autant d'écoles où les Gaulois venaient se familiariser avec la langue et les chefs-d'œuvre de la littérature latine. Partout s'élevèrent des théâtres, des cirques, des amphithéâtres, dont quelques-uns, à moitié détruits, font encore aujourd'hui l'objet de notre admiration.

Enfin, l'établissement du christianisme contribua puissamment à répandre l'usage du latin; la religion naissante l'avait adopté comme étant la langue littéraire dominante dans tout l'Occident; elle y devint l'interprète naturel des nouvelles doctrines et un moyen efficace d'assurer leur propagation. Aussi l'invasion des Barbares n'arrêta pas la diffusion de la langue des Romains; ses progrès continuèrent même après la chute de leur empire, et Rome chrétienne acheva par les prédications de la foi ce que Rome païenne avait commencé par ses lois, par ses institutions, par la puissante influence de sa littérature et de sa civilisation.

Tels furent les moyens par lesquels la langue latine se répandit non-seulement dans l'Italie et dans les Gaules, mais encore en Espagne, en Illyrie, dans le nord de l'Afrique, et, plus ou moins, dans toutes les provinces de l'Empire. Ce ne furent donc point quelques troupes romaines qui implantèrent le latin dans notre pays, comme certains auteurs se le sont imaginé. Nous

1.

devons toutefois reconnaître que l'incorporation des soldats gaulois dans les légions romaines ne dut pas être, à cet effet, une des moins heureuses combinaisons de la politique des empereurs. C'est, du reste, par de semblables moyens que notre langue française se propage chaque jour de plus en plus dans nos provinces méridionales, dans la Bretagne et dans l'Alsace.

Avant la fin du quatrième siècle, le latin était, surtout dans les villes, la langue usuelle des hautes classes de la société, et des femmes elles-mêmes. C'est en latin que saint Hilaire de Poitiers entretenait correspondance avec Albra, sa fille; Sulpice Sévère avec Claudia, sa sœur, et Bassule, sa belle-mère; c'est également en latin que saint Jérôme correspondait avec deux dames gauloises, Hédébie et Algasie. Ce même saint Jérôme nous donne à entendre que les Gaulois surpassaient les Romains eux-mêmes dans leur propre langue par la fécondité et le brillant du style.

Le peuple, et particulièrement celui des campagnes, n'eut pas d'abord le même intérêt que les classes supérieures à rechercher la connaissance du latin; il lui était d'ailleurs fort difficile d'apprendre une langue aussi différente de la sienne; pour lui, il n'y avait ni maîtres, ni écoles de grammaire et de rhétorique. Ce ne fut que lorsqu'il entendit parler de toutes parts autour de lui la langue de Rome, qu'il s'avisa d'essayer à la bégayer, stimulé dans cette entreprise par ce désir vaniteux qui pousse toujours les gens des classes inférieures à vouloir imiter ceux qu'ils voient au-dessus d'eux; à ce mobile vint s'en joindre un autre encore puissant, leur intérêt, qui enfin se trouvait en jeu, par la nécessité de communiquer journellement avec les puissants et les riches qui avaient laissé le celtique dans un dédaigneux oubli, et ne connaissaient plus d'autre

langue que celle qui convenait à un citoyen romain.

Les paysans gaulois firent alors pour le latin ce que font aujourd'hui pour le français les paysans de l'Alsace, de la Bretagne et ceux de nos provinces méridionales, qui, de jour en jour et de plus en plus, s'évertuent à comprendre et à parler notre langue littéraire..... L'histoire vient à l'appui des inductions tirées de la nature des circonstances. Dans la seconde moitié du deuxième siècle, saint Irénée est forcé d'apprendre le celtique pour faire entendre la parole évangélique au peuple de Lyon. Dans le troisième, une druidesse, voulant adresser à l'empereur Alexandre Sévère quelques paroles prophétiques, en est réduite à s'exprimer en celtique, au risque de voir sa prédiction frapper inutilement les oreilles de l'empereur, s'il ne se trouve auprès de lui quelque Gaulois pour la lui traduire. Mais dès la fin du quatrième siècle, l'homme du peuple n'a plus besoin d'interprète, il parle lui-même le latin, et ce qu'il en sait lui suffit pour se faire comprendre. On ne peut exiger de lui ni un style fort correct, ni une prononciation bien pure, car l'usage fut son seul précepteur, et chez lui l'attention a continuellement à lutter contre les habitudes de sa langue maternelle. Sulpice Sévère, qui écrivait à cette époque, introduit dans un de ses dialogues un homme d'assez humble condition, né dans le nord de la Gaule ; cet homme, interrogé sur les vertus de saint Martin, hésite à parler latin, de crainte que son langage rustique ne blesse les oreilles délicates de ses auditeurs, habitants de l'Aquitaine, pays où la langue latine était en usage depuis plus longtemps qu'elle ne l'était dans la Celtique et dans la Belgique. Un des interlocuteurs, nommé Posthumianus, impatienté des hésitations du personnage, s'écrie avec humeur : « Parle-nous celtique

ou gaulois, pourvu que tu nous parles de saint Martin » (1). Ce passage remarquable nous montre un homme du peuple qui parle le latin; mais comme, d'après son propre aveu, il l'estropie à la façon des gens de la campagne, Posthumianus est porté à penser qu'il s'expliquera plus aisément en se servant du celtique, qu'il juge devoir être sa langue habituelle. Le même passage prouve qu'au quatrième siècle le celtique était encore en usage dans certaines contrées de la Gaule, du moins parmi le peuple. Le témoignage de Sulpice Sévère se trouve confirmé par ceux d'Ausone (2), de Claudien (3), et de saint Jérôme (4); ce dernier assure avoir trouvé chez les Trévires à peu près la même langue que celle qui était parlée parmi les Gaulois établis en Galatie.

Au cinquième siècle, nous retrouvons encore la vieille langue des Gaulois, mais c'est dans les montagnes de l'Auvergne, et, là même, elle est abandonnée par la haute classe de la société et réduite à n'être plus qu'un patois populaire. C'est ce qu'on est en droit de conclure d'une lettre de Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont (5). Je suis loin de prétendre que le celtique eût disparu de toutes les autres contrées de la Gaule, mais je pense qu'à cette époque il se trouvait relégué dans les pays montagneux ou dans ceux qui étaient éloignés des principaux centres de population et des grandes voies de communication des Romains.

---

(1) *Sulpice Sévère*, dialogue 1er, chap. 26.

(2) *Ausone*, De claris urbibus, 14; collect. Pisaur., t. V, p. 123.

(3) *Claudien*, épigr. De mulabus Gallicis; éd. Panckoucke, t. II, p. 418.

(4) *Saint Jérôme*, Comm. epist. ad Galatas, liv. II, Proem.

(5) Dans cette lettre Sidoine félicite Ecdicius de ce que, grâce à lui, l'aristocratie de l'Auvergne se débarrasse enfin de la rudesse du langage celtique. (Lib. III, epist. 3.)

Tel était l'état du langage dans la Gaule, lorsque, de toutes parts, elle fut envahie par les nations germaniques : au midi par les Wisigoths, à l'est par les Burgondes et au nord par les Franks. Ces derniers, les seuls dont nous ayons à nous occuper, apportèrent une troisième langue dans les provinces situées en deçà de la Loire. Cette langue était le *tudesque* ou *téotisque*, mots dérivés de *teut*, *teod*, dénomination collective par laquelle se désignaient eux-mêmes tous les peuples de race germanique. On devrait donc comprendre, sous le nom de *tudesque*, tous les idiomes de la Germanie; mais cette désignation, restreinte par un usage fort ancien, ne s'applique qu'aux idiomes des *Teuts* occidentaux, c'est-à-dire au *francique*, usité chez les Franks, et à l'*allémanique*, usité chez les Allémans.

Avant de passer le Rhin, les Franks étaient une confédération de diverses tribus occupant le territoire compris entre l'Elbe, le Rhin, le Mein et la mer du Nord. Le *francique* devait se composer à cette époque d'autant de dialectes qu'il y avait de tribus confédérées; mais dans la Gaule, tous ces dialectes paraissent s'être fondus dans trois dialectes principaux, usités parmi les conquérants entre le Rhin et la Loire. Au nord était le *ripuaire*, à l'ouest le *neustrien*, et à l'est l'*ostrasien*.

Les Ripuaires et les Ostrasiens se trouvaient sur les confins de la Germanie, dont ils n'étaient séparés que par le Rhin, et leur population se grossissait sans cesse de nouvelles bandes germaniques qui passaient le fleuve pour venir s'associer à leur fortune. Dans l'un et l'autre pays, le latin disparut entièrement comme langue usuelle, soit que les Gallo-Romains eussent été exterminés en grand nombre par les barbares, soit, ce qui est plus probable, qu'ils eussent été refoulés par eux

dans l'ouest et dans le midi. Au latin succéda le tudesque, qui, diversement modifié, s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les patois de la rive gauche du Rhin, chez les descendants des Ripuaires et des Ostrasiens.

Il n'en fut pas de même dans la Neustrie, ou du moins dans la plus grande partie, celle qui s'étendait de la Scarpe à la Loire, et de la Meuse à l'Océan. Les Franks Saliens qui s'établirent dans cette contrée étaient les plus éloignés du Rhin, et n'avaient que peu de relations avec les peuples germaniques qui habitaient de l'autre côté du fleuve, tandis qu'ils se trouvaient mêlés aux populations gallo-romaines, de beaucoup supérieures en nombre aussi bien qu'en civilisation et en culture intellectuelle de tout genre. Aussi, quoi qu'il pût en coûter à l'orgueil et à l'insouciante rudesse des vainqueurs, ils se virent contraints par la force des circonstances à apprendre la langue des vaincus, dont ils adoptèrent également la religion et l'administration. Le poëte Fortunat, profitant sans doute du privilége poétique de l'hyperbole, loue Charibert, roi de Paris, de ce qu'il parle le latin mieux que les Romains eux-mêmes, et il s'émerveille de l'éloquence qu'il lui suppose dans sa langue maternelle (1). Le même poëte attribue également à Chilpéric une connaissance toute particulière de la langue latine (2); mais Grégoire de Tours se montre moins flatteur à son égard. Ce prince avait composé un ouvrage en prose sur la Trinité et deux livres de poésie. L'évêque historien condamne sa théologie comme hérétique et sa poésie comme transgressant toutes les règles de la versification latine.

(1) Fortunat, lib. VI, carm. 4; Hist. Franc. Script. t. II, p. 506.
(2) Fortunat, lib. IX, ad Chilpericum regem; même recueil, p. 520.

« Ses vers, dit-il, ne sauraient se tenir sur leurs pieds; des syllabes brèves il en a fait des longues, et des longues il en a fait des brèves » (1). Si ce roi frank, malgré ses prétentions d'écrivain, ne fut point un habile latiniste, on peut se figurer ce que devait être le gros de la nation. Les Germains avaient conservé dans les Gaules l'amour de la vie indépendante qu'ils menaient en Germanie; ils se trouvaient mal à l'aise dans l'enceinte des villes, et préféraient le séjour de la campagne. Ils construisirent à la façon germanique, et principalement sur le bord des forêts, des espèces de hameau dont les uns étaient nommés *fara* et les autres étaient appelés *ham*. Avec de telles habitations et une pareille manière de vivre, les Franks se trouvèrent nécessairement dans un contact journalier et dans des relations habituelles avec les campagnards gallo-romains. Ceux-ci furent les seuls professeurs de langue qu'eurent tous ces barbares, bien moins amoureux d'études laborieuses et de culture intellectuelle que de pillage, de jeu, de chasse, de bonne chère et de débauches de toute sorte. Ils apprirent de pareils maîtres un latin mêlé de celtique que, de leur côté, ils altérèrent encore davantage par l'introduction d'un grand nombre de mots tudesques. Les habitants des villes, qui se piquaient encore de parler le latin avec quelque pureté, dédaignaient ce jargon né dans les campagnes, qu'ils désignaient sous le nom de *langue rustique*.

Cependant les Franks de la Neustrie conservèrent longtemps entre eux l'usage du francique dans leurs familles, dans les camps, dans les armées, dans les assemblées où les vainqueurs décidaient du sort des vaincus. Aussi cette langue fut-elle parlée non-seu-

(1) Grég. de Tours, liv. VI, ch. 46.

lement par Clovis et par ses fils, mais encore par plusieurs de ses successeurs. Toutefois le tudesque disparut peu à peu de la Neustrie par la fusion des Franks avec les Gallo-Romains. Les ténèbres qui couvrent l'histoire de cette époque ne me permettent guère de préciser le temps où cette fusion s'est opérée; cependant on peut conjecturer avec assez de vraisemblance qu'elle était déjà fort avancée dès les commencements du septième siècle. Elle se manifeste dans le siècle suivant par l'antagonisme des Ostrasiens et des Neustriens : les premiers représentaient l'élément germanique, les seconds représentaient l'élément gallo-romain. Les Neustriens eurent d'abord l'avantage dans cette lutte; mais les Ostrasiens, conduits par Charles Martel, l'emportèrent enfin. La Neustrie eut à subir une nouvelle invasion germanique qui eut pour conséquence, quelques années après, l'avénement de la dynastie ostrasienne des Carolingiens.

Charlemagne, le héros de la race carolingienne, avait appris plusieurs langues étrangères, et parlait le latin avec facilité, ainsi que le rapporte son historien Éginhard; mais le francique était sa langue maternelle. Il eut toujours une prédilection toute particulière pour le rude mais énergique idiome de ses pères, au point qu'il entreprit de composer lui-même une grammaire francique. Il donna des noms tudesques aux vents et aux mois, et voulut qu'on recueillît soigneusement tous les chants populaires et toutes les anciennes poésies qui célébraient les exploits des guerriers germaniques dans leur langue nationale. Le francique fut également la langue usuelle de Louis le Débonnaire, bien qu'il parlât le latin avec autant de facilité. Il ordonna de traduire les Évangiles en tudesque, et c'est probablement à lui que nous devons la version du moine Otfrid, qui est parvenue jusqu'à nous.

Le *latin rustique*, ainsi que je l'ai dit, était, dans la Neustrie, l'idiome qui servait aux relations des Gallo-Romains avec les Franks; il fut un moyen de rapprochement entre les deux races, et devint peu à peu la langue générale de la nation. Son extension se trouva favorisée par l'abandon complet où étaient tombées les études, et par l'insouciance des esprits pour les chefs-d'œuvre de la langue latine. Le clergé lui-même contribua puissamment à le propager; car beaucoup d'ecclésiastiques ne connaissaient que ce latin vulgaire, et tous étaient obligés de s'en servir pour faire entendre leurs instructions au peuple. Au commencement du septième siècle nous trouvons le latin rustique employé à composer des chants populaires; il nous est même parvenu quelques vers d'une de ces chansons qui célébrait la victoire remportée par Clotaire II sur les Saxons. Ce latin était si bien devenu la langue usuelle du peuple, que cette chanson volait de bouche en bouche, et que les femmes s'en servaient pour exécuter des danses (1).

Dans l'origine, le latin rustique ne différait guère du latin littéraire que par la violation de quelques règles grammaticales, par quelques vices de prononciation, par le mélange d'un certain nombre de mots et de tour-

---

(1) Hildegar. *Vie de saint Fraron;* in Mabillon, Acta SS. Ordinis S. Bened. sœculum II, p. 617.

De Clotaire il faut chanter, le roi des Franks,
Qui alla combattre la nation des Saxons, etc.

La rime remplace la mesure; les solécismes sont nombreux; le latin est transformé :

De Chlothario est canere, rege Francorum,
Qui ivit pugnare, in gentem Saxonum....

(L. D.)

nures celtiques et tudesques. Mais des altérations plus profondes et plus radicales décomposèrent insensiblement ce latin populaire, au point qu'au septième siècle il put être considéré comme un nouvel idiome, entièrement distinct de l'ancienne langue latine à laquelle il devait son origine. La nouvelle langue fut appelée *romane*, parce qu'elle était l'idiome propre des vaincus, à qui l'on donnait le nom de Romains par opposition aux conquérants issus de *la noble race des Franks.*

La première mention de la langue romane que l'histoire nous ait conservée remonte au milieu du septième siècle; elle nous a été transmise par l'auteur anonyme de la vie de saint Mummolin, qui succéda à saint Éloi comme évêque de Noyon, honneur qu'il dut principalement à la connaissance toute particulière qu'il avait de la langue romane et de la langue tudesque. Il était, en effet, fort important à cette époque qu'un évêque sût parler l'un et l'autre de ces idiomes, afin de pouvoir lui-même instruire, dans leur propre langue, les populations appartenant aux deux races différentes qui occupaient les Gaules, ainsi que le prescrivit formellement plus tard le troisième concile de Tours. Aussi voyons-nous que plusieurs ministres de la religion se rendirent capables de s'acquitter de ce double devoir. On peut citer entre autres saint Adalard, abbé de Corbie, qui vivait vers la fin du huitième siècle. Gérard, abbé de Sauve-Majeure, qui fut son disciple, dit en parlant de lui : « S'il employait la langue vulgaire, c'est-à-dire la romane, vous eussiez cru qu'il n'en savait pas d'autre; si c'était le tudesque, son discours avait plus d'éclat; mais dans aucune langue sa parole n'était aussi facile que lorsqu'il s'exprimait en latin. »

Il nous reste quelques vestiges de la langue romane de la fin du huitième siècle; on les trouve dans les

litanies qui se chantaient à cette époque dans le diocèse de Soissons (1).

Le milieu du siècle suivant nous offre le premier monument important de cette langue qui soit parvenu jusqu'à nous; c'est le serment que Louis le Germanique fit à Charles le Chauve en 842. La langue du dixième siècle nous est connue par une *cantilène* en l'honneur de sainte Eulalie, et celle du onzième, par les lois que Guillaume le Conquérant donna aux Anglais, après avoir soumis leur pays (2). Ce n'est qu'à partir du douzième siècle que les productions littéraires de la langue romane du nord devinrent assez nombreuses et assez considérables.

Avant de prononcer le serment dont je viens de parler, Louis le Germanique et Charles le Chauve haranguèrent leur armée, chacun dans l'idiome particulier usité chez son peuple, Louis en tudesque, et Charles en langue romane. Voilà donc un fils de Louis le Débonnaire, c'est-à-dire un petit-fils de Charlemagne, obligé de parler la langue des vaincus pour se faire entendre de ses sujets. C'est que la position dans laquelle il se trouvait était bien différente de celle de son père et de son aïeul. Ces deux princes commandant à la Germanie, à la Gaule et à l'Italie, résidaient sur les bords du Rhin, au milieu des Germains, leurs compatriotes, auxquels leur maison devait son élévation et sa gloire. Ainsi, leur origine, le pays qu'ils habitaient, les gens qui les entouraient, tout concourait à ce que

(1) Après avoir récité les litanies, le chœur invoquait la protection du ciel en faveur du pape Adrien I[er] et de l'empereur Charlemagne; à chaque invocation, le peuple qui se trouvait dans l'église, répondait : TU LO JUVA, *aide-le*.

(2) Et par la chanson de Roland, de Théroulde. (L. D.)

le tudesque fût la langue usuelle des empereurs. Mais Charles le Chauve, réduit à la possession de la Neustrie, se trouva jeté au milieu de populations qui ne parlaient, qui ne comprenaient que le roman, et qui avaient le tudesque en aversion (1); aussi fut-il contraint d'adopter la langue romane, la seule qui pût le mettre en rapport avec la nation à laquelle il commandait. A plus forte raison cette langue dut-elle être parlée par les rois qui lui succédèrent (2).

Toutefois le tudesque ne disparut pas complétement de la cour; les Carolingiens en perpétuèrent, sinon l'usage habituel, du moins l'intelligence parmi les principaux officiers de leur maison (3). Tout semblait leur en faire à la fois un devoir et une nécessité, les traditions, le souvenir de leur origine, leurs mariages fréquents avec des princesses de sang germanique, leur résidence habituelle à Laon, ville située dans le voisinage des pays allemands de la Lorraine inférieure, et enfin la participation active et continuelle que les

(1) Cette aversion était telle que la seule différence de langage occasionnait parfois des rixes sanglantes entre les gens de langue romane et ceux de langue tudesque. Charles le Simple, petit-fils de Charles le Chauve, s'étant rendu sur les bords du Rhin pour avoir une conférence avec Henri l'Oiseleur, des jeunes gens qui étaient à la suite des deux princes furent, *selon l'habitude de ceux des deux pays*, tellement choqués de s'entendre parler les uns roman, les autres tudesque, qu'ils commencèrent par s'insulter de la manière la plus violente, et finirent par fondre les uns sur les autres, l'épée à la main, si bien qu'il y en eut plusieurs de tués. (*Richer*, éd. de M. J. Guadet, t. I, p. 48.)

(2) La différence de langue qui existait entre les Neustriens et les Ostrasiens était tellement marquée au neuvième siècle (888), que les premiers étaient appelés Franks latins, et les seconds Franks Teutons (*Chronique anonyme*, dans la recueil des Histor. de France, t. VIII, p. 231).

(3) Les rois carolingiens étaient étrangers à la France, et parlaient une langue étrangère; on comprend très-bien ce que nous dit Richer, qu'on les chassa comme étrangers, en 987, quand on donna la couronne à un roi national, français, Hugues Capet. (L. D.)

princes germaniques prirent sous cette dynastie à tous les troubles, à tous les démêlés, à toutes les guerres, à tous les traités qui eurent lieu dans le royaume. Aussi, ceux qui s'adonnaient au maniement des affaires publiques attachaient-ils une grande importance à la connaissance du tudesque. Mais, dès le milieu du neuvième siècle, les personnes qui possédaient pleinement l'usage de cet idiome étaient devenues si rares dans le royaume, que Loup, abbé de Ferrière, l'un des principaux ministres de Charles le Chauve, fut obligé d'envoyer en Allemagne des jeunes gens de son monastère, auxquels il jugeait à propos de faire apprendre la langue qui était la plus nécessaire aux relations politiques (1).

On ne sera donc pas étonné de voir que, dans le siècle suivant, Louis d'Outre-Mer comprenait le tudesque beaucoup mieux que le latin. Au synode d'Engelheim, où ce roi et l'empereur Othon Ier se trouvaient réunis, on produisit une lettre du pape Agapet, relative aux disputes qui s'étaient élevées entre Artalde, archevêque de Reims, et Hugues, son compétiteur; comme cette lettre était écrite en langue latine, on fut obligé de la traduire en tudesque, afin d'en donner connaissance aux deux princes.

Mais les circonstances qui avaient maintenu l'intelligence de l'idiome des Franks dans la maison royale des Carolingiens avaient cessé d'exister sous les rois de la troisième race, et Hugues Capet, le premier d'entre eux, bien qu'issu du sang germanique, était tout aussi complétement ignorant du langage de Charlemagne qu'il l'était de celui d'Auguste. Les gens qui l'entou-

(1) *Loup de Ferrière*, epist. XII, 844. Dans le recueil de dom Bouquet, VII, 488.

raient n'entendaient pas plus que lui-même l'idiome de la Germanie. Aussi, à partir de cette époque, les princes d'Allemagne qui désiraient entretenir des relations avec la cour de France furent obligés d'avoir recours à des ambassadeurs qui connussent la langue romane (1).

Le roman dut principalement sa formation aux altérations successives que le peuple fit subir à la langue latine (2). Ces altérations, partout les mêmes quant aux procédés généraux, durent néanmoins, dès l'origine, différer par certaines nuances, selon le pays où se forma le nouvel idiome. Dans la suite, ces différences, accrues et multipliées par le temps, en vinrent à se dessiner plus nettement, et à se circonscrire avec plus de précision, à la faveur du fractionnement que le système féodal fit éprouver à tout le territoire du royaume.

Si dans le douzième, le treizième et le quatorzième siècle on eût voulu tenir compte de toutes les variétés que présentait la *langue d'oil* (3), selon les divers pays où elle était en usage, on eût pu diviser cette langue en autant de dialectes qu'il y avait de bailliages dans la France septentrionale; mais, en ne tenant compte que des caractères généraux les plus marqués, on arrivait à reconnaître autant de dialectes différents que l'on comptait de provinces en deçà de la Loire. Chacune des capitales de ces provinces devenait un centre dont l'in-

---

(1) *Chron. monast. S. Michaelis,* dans le recueil de D. Bouquet, X, 286.

(2) Le français est donc né du latin défiguré d'abord par les idiomes celtiques et plus tard pénétré d'éléments germaniques. (L. D.)

(3) L'idiome roman du nord de la France reçut le nom de *langue d'oil,* et l'idiome roman du midi celui de *langue d'oc.* On pense que la *langue d'oil* et la *langue d'oc* ont été ainsi appelées de la manière d'énoncer l'affirmation. En effet, on se servait pour cela de *oil* (oui) dans le nord, et de *oc* dans le midi.

fluence se faisait sentir sur tout le pays qui en dépendait, et les habitants de la même province se piquaient plus ou moins de modeler leur langage sur celui que l'on parlait à la cour du duc ou du comte qui les gouvernait. De la sorte, chaque idiome provincial tendait à une certaine uniformité, et la *langue d'oil* pouvait se diviser en dialecte de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre, de la Champagne, de la Lorraine, de la Franche-Comté, de la Bourgogne, du Nivernais, de l'Orléanais, de la Touraine, de l'Anjou, du Maine, de la Haute-Bretagne, de la Normandie et de l'Ile-de-France. Il est important de remarquer que celui-ci était spécialement désigné sous le nom de *français*, par opposition au picard, au normand, au bourguignon, etc.

Par l'avénement de la maison des ducs de France à la couronne des Carolingiens, le *dialecte français* partagea la fortune de cette maison, et prit de jour en jour une supériorité marquée sur les autres dialectes, comme la nouvelle royauté ne tarda pas à établir sa suprématie sur tous les feudataires du royaume. La cour de France était devenue, pour les seigneurs du Nord, le modèle et l'école de la galanterie, de la courtoisie et des belles manières; la langue parlée dans la maison royale était l'expression naturelle de ces débuts de la civilisation et de la politesse. Aussi, dès le douzième siècle, il n'était plus permis à un seigneur normand, picard ou bourguignon, de se présenter à la cour de France sans qu'il sût s'exprimer en *français*, non plus qu'à un trouvère, désireux de quelque célébrité, de composer ses ouvrages en un autre dialecte (1). A partir de cette époque, l'i-

(1) Romans ne histoire ne plait
Aux Françoys, se ilz ne l'ont fait.
(*Aymon de Varennes*, trouvère du XII[e] siècle.)

diome de l'Ile-de-France se propagea de plus en plus, à l'aide des circonstances qui ne cessèrent de lui être favorables et des moyens puissants que surent employer les rois pour fonder l'unité française. Au treizième siècle, ce fut par l'extension du domaine de la couronne; au quatorzième, par l'accroissement de l'autorité des Capétiens, l'organisation de la justice royale, celle du parlement de Paris et de la grande chancellerie; au quinzième, par l'établissement d'une administration fiscale, d'une organisation militaire, par plusieurs autres institutions, ainsi que par la faveur accordée à l'imprimerie naissante; au seizième siècle enfin, par des ordonnances formelles prescrivant l'usage exclusif du *français* dans tous les actes publics ou privés, de quelque nature qu'ils pussent être (1).

Dès lors le français acquit une telle importance et obtint une telle prééminence sur les autres dialectes de la langue d'oil, que ceux-ci, réduits à l'état de patois (2) dédaignés, furent relégués dans les campagnes, où ils s'éteignent de nos jours dans les derniers rangs de la population, semblables à de faibles rejetons étouffés par les vigoureuses racines d'un arbre puissant qui naquit avec eux au pied du même tronc.

A. de Chevallet, *Origine et formation de la langue française*, t. 1, prolégomènes.

Albin d'Abel de Chevallet naquit en 1812 et est mort en 1858. Son excellent ouvrage, qui forme 3 volumes in-8°, a eu deux éditions; la première lui a valu, en 1850, un prix à l'Institut; et la seconde en a obtenu un autre en 1858.

---

(1) François Ier prescrivit l'usage exclusif du français dans les actes publics et les actes privés, par trois ordonnances successives.

(2) Langages de pays, *linguæ patrienses*. (L. D.)

SERMENT DE LOUIS LE GERMANIQUE (1).

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai-eo cist meon fradre Karlo, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet; et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

Pour l'amour de Dieu, et pour notre commun salut et celui du peuple chrétien, de ce jour en avant, autant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, ainsi sauverai-je ce mien frère Charles, et en aide et en chacune chose, ainsi comme on doit par devoir sauver son frère, pourvu qu'il en fasse de même pour moi; et de Lothaire je ne prendrai jamais aucun accord qui, de ma volonté, soit au préjudice de ce mien frère Charles.

SERMENT DES SOLDATS DE CHARLES LE CHAUVE.

Si Lodhwigs sagrament quæ son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra, de suo part, non lostanit, si io returnar non l'int pois, ne io, ne ceuls cui eo returnar int pois, in nulla ajudha contra Lodhuwig nun li vi er.

Si Louis conserve le serment qu'il jure à son frère Charles, et si Charles mon seigneur, de sa part, ne le tient pas, si je ne puis l'en détourner, ni moi, ni aucun que je pourrai en détourner, en nulle aide contre Louis je ne lui serai.

CANTILÈNE EN L'HONNEUR DE SAINTE EULALIE (2).

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel avret corps, bellezour anima.

---

(1) Ce serment fut prononcé quand Charles le Chauve et Louis le Germanique s'allièrent contre Lothaire, en 842.

(2) C'est la plus ancienne pièce de vers en langue d'oil que l'on connaisse. Elle est du dixième siècle.

Voldrent la veintre li Deo inimi,
Voldrent la faire diavle servir.
Elle n'out eskoltet les mals conseilliers,
Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel,
Ne por or, ned argent, ne paramenz,
Por manatce regiel ne preiemen;
Ne ule cose non la pouret oncque pleier.
La polle sempre non amast lo Deo menestier;
E por o fut presente de Maximiien,
Chi rex eret a cels dis sovre pagiens.
El li enortet dont lei nonque chielt,
Qued elle fuiet lo nom christien.
Ell' ent adunet lo suon element,
Melz sostendreiet les empedementz,
Qu'elle perdesse sa virginitet.
Por o s' furet morte a grand honestet.
Enz en l' fou la getterent com arde tost.
Elle colpes non avret, por o no s' coist.
A ezo ne s' voldret concreidre li rex pagiens;
Ad une spede li roveret tolir lo chief.
La domnizelle celle kose non contredist;
Volt lo seule lazsier si ruovet Krist.
In figure de colomb volat a ciel.
Tuit oram que por nos degnet preier
Qued avuisset de nos Christus mercit
Post la mort, et a lui nos laist venir,
Par souue clementia.

Traduction littérale.

Eulalie (1) fut une bonne jeune fille,
Beau corps avait, plus belle âme.
Veulent la vaincre les ennemis de Dieu,
Veulent la faire servir le diable.
Elle n'eût écouté les mauvais conseillers (*qui lui disaient*)
Qu'elle reniât Dieu qui demeure là-haut au ciel,
Ni pour or, ni argent, ni parures,
Par menaces royales, ni prières;
Ni aucune chose ne la pourrait jamais ployer.

(1) Sainte Eulalie, vierge de Barcelone, fut martyrisée à Barcelone au troisième siècle, par les ordres du gouverneur Dacien.

Le gouvernement n'aima pas toujours le service de Dieu;
Et pour cela fut présentée à Maximien,
Qui était roi, à ces jours, sur les païens.
Il l'exhorte à ce dont elle ne se soucie jamais,
Qu'elle fuie le nom chrétien.
Avant qu'elle abandonne le sien élément (*principe*),
Mieux soutiendrait les tortures,
Qu'elle perdît sa virginité.
Pour cela elle est morte à grand honneur.
Dedans le feu la jetèrent, afin qu'elle brûlât vite.
Elle n'avait pas de péchés, pour cela elle ne cuit (*brûla*) pas.
A cela ne se voulut fier le roi païen;
Avec une épée il ordonna de lui enlever la tête.
La demoiselle cette chose ne contredit;
Veut le siècle (*le monde*) laisser si le Christ l'ordonne.
En forme de colombe vole au ciel.
Tous nous prions que pour nous elle daigne prier
Qu'ait merci (*pitié*) de nous le Christ
Après la mort, et à lui nous laisse venir
Par sa clémence.

LA RELIGION D'ODIN

(*Religion des Franks, des Saxons et des Northmans*).

La religion du Nord est d'origine asiatique. Les travaux de la science moderne sur les antiquités religieuses des peuples septentrionaux, et sur celle des Indiens et des Perses, ont enfin mis dans tout son jour cette importante vérité, sur la trace de laquelle on s'était trouvé amené depuis longtemps. Désormais il n'y a plus à cet égard aucun doute. La mythologie d'Odin est un retentissement lointain des mythologies savantes de l'Orient. Mais, bien que le fond de cette mythologie soit incontestablement asiatique, sa forme altérée par l'effet d'une longue indépendance, par les variations du génie instinctif des peuples, par les changements de résidence, par les événements particuliers de l'histoire,

est profondément empreinte d'une originalité toute septentrionale et véritablement autochthone. Il faut dire aussi que cette religion ne nous est connue par aucun système suivi, et que l'on est obligé, pour la comprendre, d'en recomposer la métaphysique d'après des récits et des chants, dans lesquels cette métaphysique est presque complétement effacée par l'exubérance du symbole poétique, et qui ne sont eux-mêmes que des fragments. Ces monuments nous représentent peut-être fidèlement les croyances scandinaves, telles qu'elles se peignaient dans l'esprit du vulgaire ; mais il est certain qu'ici comme chez tous les peuples, il faut percer l'enveloppe fabuleuse pour pénétrer jusqu'à la pensée initiative des instituteurs de la religion.

L'Edda de Snorron (1), résumé authentique de traditions dont nous ne possédons plus textuellement qu'un petit nombre, sera notre guide principal dans l'exposé que nous allons entreprendre. L'auteur suppose que Gylfé, roi des anciens Goths, frappé de ce que l'on raconte de la grandeur des Ases, se rend, sous un nom supposé, à Asgard, pour en juger par lui-même ; là, dans un palais magique, au milieu d'une cour nombreuse, il aperçoit, assis sur des trônes, trois princes, nommés, le premier Har, ce qui signifie le Sublime ; le second Jafnhar, l'Égal du Sublime ; le dernier Thridie, le Troisième : il les interroge.

---

(1) On distingue les Eddas en : Edda poëtique et Edda prosaïque ou de Snorron. L'Edda poëtique est un recueil d'anciens chants scandinaves, rassemblés à la fin du onzième siècle, en Islande, par Sœmund Sigfusson ; le recueil contient une quarantaine de poëmes, dont la Volu-Spa et le Hava-Mal sont les plus importants. — L'Edda de Snorron a été composée en Islande, au commencement du treizième siècle ; c'est un traité de mythologie et de science poétique divisé en trois parties : les légendes (commentaire très-précieux des anciens mythes scandinaves) ; le vocabulaire poétique ; les règles de la prosodie scandinave.

Gangler commença ainsi son discours : « Quel est le « plus ancien et le premier des Dieux? Har répond : « Nous l'appelons ici Alfader; mais dans l'ancienne « Asgard il a douze noms : Alfader (le Père universel), « Hervian (le Seigneur), Nikar (le Sombre), Nikuder « (le dieu de l'Océan), Fiolner (celui qui fait beaucoup), « Ome (le Bruyant), Biflid (l'Agile), Vidrer (le Ma- « gnifique), Svidrer (celui qui extermine), Svider « (celui qui cause l'incendie), Oske (le Maître des « morts), Falker (l'Heureux). — Gangler demande : « Quel est ce dieu? Quel est son pouvoir? Qu'a-t-il fait « pour manifester sa gloire? Har répond : Il vit tou- « jours; il gouverne l'univers, et les petites choses « comme les grandes. Jafnhar ajoute : Il a créé le ciel « et la terre. Thridie poursuit : Il a fait plus; il a fait les « hommes et leur a donné une âme qui doit vivre, et « qui ne s'anéantira pas, même quand le corps se sera « dissous : tous les bons habiteront avec lui dans un « lieu nommé l'Ancien; mais les mauvais iront vers « Héla, et de là dans le Niflheim. »

Ce passage est extrêmement important par l'idée claire et élevée qu'il nous donne en un instant du principe suprême de la religion scandinave. Voilà bien le père et le destructeur, celui qui crée et celui qui extermine, l'auteur unique des hommes et des dieux, l'éternel Brahma : c'est ce dieu excellent de la Germanie, dont parle Tacite : « Regnator omnium Deus, cætera subjecta atque parentia. » Comme dans la mythologie orientale, il paraît au commencement, puis il s'efface, laissant agir ce qui procède de lui, et ne reparaît plus qu'à l'heure de la consommation du monde.

Il est assez difficile de décider avec certitude si ce dieu suprême tire absolument l'univers du néant, car aucun des chants qui nous sont restés ne s'explique sur

ce point d'une manière précise. La première chose qui se découvre dans l'histoire de la création, selon les Scandinaves, est un immense abîme, peut-être co-éternel à Dieu, dans lequel les principes contraires sont disposés chacun dans une région distincte : les uns, que l'on pourrait regarder comme les principes passifs, l'eau, le froid, l'inerte, l'obscur, sont au Nord; les autres, qui sont les principes actifs, le feu, le mouvement, la chaleur, la lumière, sont au Sud. La première de ces deux régions est nommée le Niflheim, la seconde le Muspelheim : l'une est l'enfer, l'autre le paradis. A la frontière de ces deux régions, et par la combinaison des effluves contraires que la vertu divine en fait sortir, se produit la masse habitable de l'univers, figurée dans le langage poétique par un géant nommé Ymer. De cette masse, par des causes qu'il serait peut-être téméraire de prétendre analyser sous le voile épais dont la mythologie scandinave les enveloppe, naissent de bons et de mauvais génies, auxquels le Créateur suprême semble abandonner, sans s'en occuper davantage, l'administration de l'univers. C'est à ces dieux secondaires que remonte directement la création de Aske et de Emla, principe sacré du genre humain, et ce sont eux qui composent, pour ainsi dire, à eux seuls toute la religion. Chacun peut aisément reconnaître les intimes rapports de cette cosmogonie avec la cosmogonie de l'Inde, mais plus particulièrement encore avec celle de la Perse. Il n'est pas besoin d'insister ici là-dessus; et il vaut mieux rentrer dans notre sujet spécial en essayant de donner par quelques citations une idée plus étendue de l'esprit particulier de la mythologie scandinave. Voici le début de l'une des odes antiques les plus précieuses que le Nord nous ait conservées : elle est connue dans la tradition sous le nom de Volu-Spa ou

chant de la prophétesse, et paraît composée d'une suite de lambeaux empruntés à des poëmes cosmogoniques encore plus anciens; ce qui explique son obscurité. « Que toutes les divines créatures, grandes et petites, « fassent silence! Vous voulez que je récite les éloges « antiques du fils de Heimdall, et ce que je sais de plus « ancien sur les hommes de Valfodur. Je me souviens « des géants nés au matin, chez lesquels je me suis ins- « truite autrefois. On était au matin des siècles lorsque « Ymer parut : il n'y avait ni sable, ni mer, ni vents « rafraîchissants; la terre ne se trouvait nulle part, et « le ciel n'existait point dans la hauteur. Un abîme « immense était dans l'espace, et la verdure n'existait « point. Avant que les fils de Bore qui bâtirent Mid- « gard eussent élevé les tables, le soleil éclairait du « côté du midi les pierres du palais. Le soleil ignorait « où était sa demeure; les étoiles ignoraient où elles de- « vaient établir leur siége; la lune ignorait le lieu de « sa force : Mais alors les dieux prirent place au su- « prême tribunal et considérèrent ces choses. Ils don- « nèrent des noms à la nuit et à la lune décroissante; « ils en donnèrent au matin, au midi, et au soir, afin « que l'on comptât la suite des années. — Enfin, les « Ases puissants et dignes d'amour, quittant cette troupe, « vinrent en un lieu, et là ils trouvèrent sur le rivage « les deux malheureux, Aske et Emla, privés de toute « force, n'ayant pas d'âme, n'ayant pas de raison : ils « n'avaient ni sang, ni parole, ni beauté. Odin leur « donna l'âme, Honer la raison, Lodur le sang et la « beauté. »

Voilà avec ce majestueux laconisme, si ordinaire dans tout ce qui porte le cachet de la poésie sacerdotale, le récit de l'enfantement du monde. Les mots, dans ces vers mystérieux, ne sont pour ainsi dire que les éclairs

par lesquels les idées ensevelies dans la nuageuse profondeur trahissent leur présence. Les fables recueillies par Snorron et qui composent le fond de la seconde Edda sont heureusement plus explicites, et nous permettront de pénétrer plus avant dans le détail de ces mythes. « Gangler demande où habitait le géant Ymer, et quelle était sa nourriture; Har lui répond : « Après que le souffle qui venait du Midi eut fondu les exhalaisons de la glace et en eut formé des gouttes (le principe de Ymer), il en forma une vache. Quatre fleuves de lait coulaient de ses mamelles, et elle nourrissait Ymer. La vache se nourrissait à son tour en léchant les pierres couvertes de sel et de gelée. Le premier jour qu'elle lécha ces pierres, il en sortit des cheveux d'homme; le second jour, une tête; le troisième, un homme entier, qui était doué de beauté, de force et de puissance. On le nomma Bure; c'est le père de Bore qui épousa Byzla, fille du géant Baldorn. De ce mariage sont nés trois fils, Odin, Vili et Vé. Et c'est notre croyance qu'Odin gouverne avec ses frères le ciel et la terre, que le nom d'Odin est son vrai nom, et qu'il est le plus puissant de tous les dieux. » Gangler demande si les deux races vivaient entre elles avec amitié. Har répond : « Bien au contraire; les fils de Bore tuèrent Ymer, et il coula tant de sang de ses blessures, que tous les géants y furent noyés à l'exception d'un seul nommé Bergelmer, qui se sauva avec tous les siens. C'est par lui que s'est conservée la race des puissances de la Gelée. » Gangler demande : « Que firent alors les fils de Bore que vous nommez les dieux? » Har répond : « Ce n'est pas une petite chose à dire. Ils traînèrent le corps de Ymer au milieu de l'abîme et ils en firent la terre; l'eau et la mer furent formées de son sang, les montagnes de ses os, les pierres de ses dents. Ayant

fait le ciel de son crâne, ils le posèrent sur la terre. Après cela ils allèrent prendre des feux dans le Muspelheim, et les placèrent dans l'abîme, afin qu'ils éclairassent la terre. De là les jours furent distingués et les années comptées. » Gangler s'écrie : « Voilà certainement de grandes œuvres et une vaste entreprise! » Har continue, et dit : « La terre est ronde, et autour d'elle est placée la profonde mer. Les rivages ont été donnés aux géants, et sont leur demeure. Mais plus avant sur la terre, dans un espace également éloigné de tous côtés de la mer, les Dieux ont bâti un rempart contre les géants, avec les sourcils d'Ymer, et ils ont nommé cette enceinte, Midgard. » «Mais, dit Gangler, d'où viennent les hommes qui habitent à présent le monde? Har répond : « Les fils de Bore, se promenant un jour sur le rivage, trouvèrent deux morceaux de bois flottant. Ils les prirent et en firent un homme et une femme. Le premier leur donna l'âme et la vie; le second, la raison; le troisième, l'ouïe, la vue, la voix, des habillements et un nom. On appelle l'homme Aske et la femme Emla. C'est d'eux qu'est descendu le genre humain, à qui une demeure a été donnée près de Midgard. Les fils de Bore bâtirent ensuite dans le milieu la ville d'Asgard où demeurent les dieux et leurs familles. C'est là qu'est situé le palais d'Odin, nommé la terreur des peuples. Lorsque Odin s'y assied sur son trône sublime, il découvre tous les pays, voit les actions des hommes et comprend tout ce qu'il voit. Sa femme est Frigga, fille de Fiorgun. De ce mariage est descendue la famille des Dieux. C'est pourquoi Odin est appelé le père universel. La terre est sa fille et sa femme. Il a eu d'elle Asa-Thor, son premier né. La force et la valeur suivent ce dieu : c'est pourquoi il triomphe de tout ce qui vit. »

Il me semble que l'on ne peut guère douter qu'Ymer

ne représente dans cette fable les forces désordonnées du chaos, *rudis indigestaque moles*. La vache produite par le souffle de l'éternel Midi est le principe de la fécondité qui, tout en nourrissant le chaos, fait naître le principe créateur désigné sous le nom de Bore. De l'union de ce principe avec une fille de la race d'Ymer, emblème de la matière, sort enfin la trinité scandinave, Odin, Vili et Vé. Et remarquons ici comme un point de la plus haute importance le trait décisif, confirmé par l'Edda de Snorron, que la Volu-Spa nous donne de cette trinité, à l'endroit de la création du genre humain : c'est la première personne ou Odin qui confère l'âme, la seconde qui confère la raison, la troisième qui confère la forme et l'existence du corps. A cette trinité appartient le gouvernement immédiat du ciel et de la terre. Près de ces divers principes subsiste, comme les mauvais anges dans la mythologie des Perses ou les Titans dans celles des Grecs, la race des géants. C'est par un combat contre ces puissances fatales, dans lequel Odin et ses frères demeurent vainqueurs, que commence l'histoire du monde. Les géants sont repoussés aux confins de la terre habitable; un rempart est élevé contre leurs efforts destructeurs; le genre humain prend naissance.

On ne s'attend point que nous entrions ici dans le détail de la généalogie et des attributs de toutes les divinités du ciel scandinave. Snorron y place, comme dans l'Olympe grec, douze divinités principales.

Ce sont des personnifications analogues à celles que l'on rencontre dans toutes les mythologies. Thor, le premier né d'Odin, est le dieu de la guerre; Balder, le second, est le dieu de la bonté et de la miséricorde ; Brage préside à l'éloquence; Tyr à la prudence militaire ; Hoder à la richesse ; Niord, de la race des géants,

mais élevé dès son enfance chez Odin, est le maître de la mer ; de lui sont nés Frey, le dieu de la pluie, et Freya, déesse de l'amour, bien différente de Frigga, épouse d'Odin et déesse de la terre, la *herta* germanique. Les autres déesses sont Saga, l'histoire ; Eyra, la médecine ; Géfyone, la chasteté ; Nossa, fille de Freya, la parure ; Vara, la bonne foi, spécialement en ce qui concerne l'amour ; Snotra, la prudence ; enfin, nous mentionnerons encore les Walkyries, qu'Odin envoie dans les combats pour choisir les héros et les amener à sa table : ce sont elles qui président aux coupes et aux festins. Quant aux mauvais génies, nous nous contenterons de dire un mot de Loki, qui est l'Ahrimane du Nord et le père des pincipes qui doivent finir par triompher du monde : Héla, la mort ; Fenris, la destruction ; le serpent de Midgard, qui enserre le monde, et qui est peut-être la corruption. « Loki, dit l'Edda, est appelé le calomniateur des dieux, l'artisan de la fraude, l'opprobre des dieux et des hommes. Il est fils du géant Farbante et de Laufeya. Loki est beau et bien fait, mais il a l'esprit méchant, léger, infidèle. Il surpasse tous les hommes dans l'art de la ruse et de la tromperie. Sa femme se nomme Signie ; il a eu d'elle Nare et plusieurs autres fils. Il a eu de la géante Angerbode trois autres enfants : l'un est le loup Fenris ; le second le grand serpent de Midgard ; le troisième la Mort. » — La lutte continuelle des dieux et de Loki, et les ruses innombrables de ce dernier, sont le sujet sur lequel l'inépuisable imagination des Skaldes s'est le plus exercée. De toutes ces fables, la seule qui nous paraisse importante est celle qui nous représente Balder, le dieu de la charité et de la miséricorde, tué par mégarde, sur les instigations perfides de Loki, par l'aveugle Hothur. Loki, malgré ses subterfuges

finit par être vaincu et enchaîné dans une caverne d'où il ne sortira qu'au dernier jour. Au surplus toutes ces fables, excepté peut-être cette dernière, sont évidemment postérieures à l'époque primitive de la théologie, et le caprice des poëtes y a eu bien plus de part que la métaphysique.

Enfin le dernier jour arrive. L'équilibre qui subsistait dans la création entre les principes contraires est rompu. Le dieu supérieur lui-même, comme dans la théologie orientale, rentre en scène pour prêter main-forte à la destruction. Les principes secondaires sont tués les uns par les autres. Tout s'anéantit, mais bientôt aussi tout renaît sous une forme nouvelle. ***Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.*** D'effroyables désordres qui se manifestent sur la terre où l'harmonie des sociétés et celle de la nature commencent à se troubler, sont le signal de la venue de ces jours terribles, et après la tuerie des hommes arrive celle des dieux. Les derniers restes de la création se dissipent dans les flammes envoyées du midi par Surtur (le Noir), le Brahm scandinave. Afin de donner une idée plus précise de cette grande et sublime prophétie, nous citerons en les traduisant littéralement, d'après le latin de Résénius, les propres paroles de la Volu-Spa :

« Au delà de nos jours, moi, fille puissante d'Odin, j'aperçois le crépuscule des Dieux.

« Garm aboie devant l'antre horrible de Gnip; les chaînes sont rompues; Fréco se précipite. Les frères combattent et se tuent les uns les autres; on crache sur la parenté. Il fait dur dans le monde : grands adultères : âge de décadence: âge d'épée : les boucliers se brisent : âge de tempête, âge de férocité. Jusqu'à ce que le monde soit détruit, aucun homme n'épargnera un autre homme.

« Les fils de Mimir (les flots de l'Océan) jouent entre eux. Les rameaux s'enflamment. Heimdall sonne à grand bruit dans sa trompe. Odin consulte la tête de Mimir. L'arbre antique résonne. Les géants sont délivrés. Le frêne d'Igdrasil (le symbole du monde) frémit d'horreur. Garm aboie devant l'antre horrible de Gnip; les chaînes sont rompues; Fréco se précipite.

« Que se passe-t-il chez les Ases? Que se passe-t-il chez les Alfes? Le monde des géants est plein de bruit. Les Ases tiennent conseil. Les nains gémissent devant les ouvertures des rochers. Surtur (le Noir) vient du Midi avec son glaive ; l'épée est éblouissante comme le soleil. Les rochers se brisent; les dieux sont épouvantés; les hommes foulent le chemin de Héla (de la mort) ; le ciel se fend.

« Odin engage le combat avec le loup, et la blanche Freya s'oppose à Surtur. Mais le mari de Frigga succombe. Alors Vidar, le puissant fils d'Odin, prêt à combattre l'animal funèbre, de sa main étendue le frappe au cœur de son épée, vengeant ainsi la mort de son père. Il s'avance, le fils gracieux de Hlodymia, et il renverse vaillamment le serpent de Midgard; mais il recule de neuf pas, empoisonné par le funeste serpent.

« Le soleil devient noir; la terre entre dans la mer; les brillantes étoiles se détachent du ciel; le feu se répand sur l'antique édifice; la flamme dévorante s'élève jusqu'au ciel. Garm aboie devant l'antre de Gnip; les chaînes seront rompues; Fréco se précipitera. »

Mais la consommation suprême à peine terminée, une nouvelle création recommence : les diverses puissances qui avaient présidé à la création antérieure, tout en se résorbant dans la puissance

éternelle, ont laissé après elles des germes qui reprennent vie à leur place. Écoutons encore la Vola.

« Elle voit enfin sortir du sein de la mer une terre entièrement couverte de verdure. Elle voit les cascades se précipiter, et au-dessus d'elles planer l'aigle qui guette les poissons dans les montagnes. Les Ases se réunissent dans les plaines d'Ida, et conversent ensemble sur la destruction du monde et les anciens runes d'Odin.

« On retrouve dans le gazon les antiques tables d'or. Les champs produisent d'eux-mêmes les fruits. L'adversité disparaît. Balder revient. Balder et Hotker s'établissent en paix dans le palais d'Odin. Comprenez-vous? Sais-je encore quelque chose? Un palais couvert d'or, plus brillant que le soleil, s'élève sur le Gimlé : les bons y font leur demeure et y jouissent pendant les siècles du bien suprême. »............ Pour prendre idée en un instant de la morale particulière à un peuple, il suffit d'examiner quelles sont, chez ce peuple, les conditions du paradis et celles de l'enfer. En jugeant les Scandinaves d'après cette maxime, il n'est pas difficile de reconnaître que la valeur militaire formait chez eux le fond essentiel de la vertu : « La valeur, comme le dit un guerrier germain dans Tacite, est le seul bien de l'homme : Dieu se range du côté du plus fort. » Le palais d'Odin s'ouvrait à tous les guerriers morts avec courage sur le champ de bataille. Conduits par les Walkyries, les brillantes déesses de la mêlée, et enlevés sur des chevaux rapides, ces glorieux trépassés venaient aussitôt s'installer parmi les immortels du Valhalla. Cinq cent quarante portes spacieuses suffisaient à peine au mouvement continuel des héros, se pressant pour entrer ou pour sortir, aux abords de cette ruche céleste. Il ne pouvait donc y avoir qu'une seule crainte pour l'homme

intrépide : la crainte de ne pas mourir sur le champ de bataille. Cette mort sur le champ de bataille était la plus précieuse récompense qu'un noble cœur pût attendre. Loin d'interrompre la vie, elle la prolongeait en la couronnant. Voyons dans le chamt de mort de Haquin, fils de Harald, de quelle manière se peignait la mort aux yeux des combattants, et nous comprendrons combien, loin de la redouter, ils devaient y aspirer avec énergie :

« Allons, dit la Walkyrie au héros, poussons nos « chevaux au travers de ces mondes tapissés de ver« dure, qui sont la demeure des dieux. Allons annoncer « à Odin qu'un roi va le visiter dans son palais. — « Enfin, le roi Haquin s'approche, et sortant du combat, « il est encore dégouttant de sang. A la vue d'Odin, il « s'écrie : Ah ! que ce dieu me paraît sévère et terrible ! « — Le dieu Brage répond : Venez, vous qui fûtes l'effroi « des plus illustres, venez vous réunir à vos huit frères : « les héros qui habitent ici seront en paix avec vous, « et vous vous abreuverez de bière dans la compagnie « des immortels. — Mais le prince valeureux s'écrie : « Je veux toujours garder mon armure : il faut qu'un « guerrier conserve avec soin sa cuirasse et son casque, « et il est dangereux de quitter sa lance un instant ! »

Quel aplomb dans la mort ! Il suffisait, chez les Scandinaves, pour avoir le droit de redresser ainsi la tête en entrant dans l'empire funèbre, de s'y trouver convoqué par le fer sanglant des batailles. On conçoit aisément tout ce qu'une aussi vive persuasion devait inspirer d'intrépidité et d'indomptable valeur. La mort conférée par la main d'un ennemi constituait pour ces fanatiques adorateurs d'Odin un sacrement suprême : elle était à leurs yeux comme un autre baptême de sang, mais ayant seul qualité pour ravir les âmes dans

les félicités du Valhalla, et quiconque était sorti pacifiquement de la vie, quelque éclat que cette vie en son temps eût jeté dans la guerre, les portes du céleste palais demeuraient inexorablement fermées par la loi du destin. D'autres mondes, les mondes mélancoliques de Héla, s'ouvraient pour ces infortunées victimes de la mort. La croyance à cet égard était si formelle, qu'au dire des poëtes, c'était dans un de ces mondes que le dieu Balder lui-même, après sa mort, avait été contraint de descendre. Quant aux lâches, l'affreux séjour du Nifflheim était pour eux. Frappés d'infamie pendant leur vie, souvent même, comme le rapporte Tacite au sujet des Germains, étouffés dans la boue par leurs frères d'armes, ils allaient, leur dernière heure venue, expier leur crime dans un enfer de glace et de venin. Lâcheté, courage, voilà quels étaient, chez les Scandinaves, les deux pôles fondamentaux du vice et de la vertu; et chez un peuple où la guerre semblait être la fin essentielle de l'individu comme de la société, cela ne pouvait manquer d'être ainsi.

On ne saurait croire à quel point cette morale, toute dirigée vers la guerre, avait porté chez les Scandinaves le mépris de la mort. L'instinct naturel avait été complétement anéanti. Au lieu de redouter la mort comme un mal, on la désirait et on la recevait comme un bien. Cet héroïsme inspiré aux Scandinaves par le sentiment de l'immortalité, paraît avoir profondément étonné les Romains, qui ne connaissaient que celui qui provient du dévouement à la chose publique. Ce courage était pour eux une énigme ainsi que celui des premiers chrétiens. « Ils tressaillent de joie dans un combat, dit Valère-Maxime, en pensant qu'ils vont sortir de la vie d'une manière si glorieuse; ils se lamentent dans les maladies de la crainte d'une fin honteuse et misérable. »

Il s'agissait pour ces guerriers de bien plus grandes choses encore que la gloire et la honte : il s'agissait de peines ou de récompenses éternelles. Lucain avait mieux compris le secret de leur valeur. « La mort, disait-il, est pour eux le passage à une longue vie dans un autre univers. Ils sont heureux de leur erreur ces peuples que regarde le pôle ! Ils ignorent la plus redoutable de toutes les craintes, celle de la mort. De là cette hardiesse à se précipiter sur les piques ; de là ces âmes toujours prêtes à la mort, et cette persuasion qu'on ne saurait avoir que de lâches ménagements pour la vie, puisqu'elle doit renaître. » Il me paraît hors de doute que c'est cette croyance si forte qui a décidé la ruine de l'empire romain. Des armées où il n'y a que l'honneur militaire, quelque puissant qu'on l'y suppose, peuvent-elles résister à des armées mises en mouvement par la religion? Ce sont vraiment là les épées du Seigneur ; leur mobile est souverain. Aussi me semble-t-il tout à fait superficiel de chercher à expliquer, comme on le fait ordinairement, par des considérations toutes temporelles, le démembrement de l'empire romain. La religion y a joué un plus grand rôle peut-être que la politique et la stratégie. C'est elle qui a décidé toutes les victoires en jetant dans les balances du combat ses palmes immortelles.

Ce point est, à mon avis, si important, que je crois pouvoir y insister, en citant ici, d'après une ancienne chronique du Nord, la *Jomswikinga Saga*, un exemple qui montre, mieux qu'aucun discours ne pourrait le faire, combien la crainte qu'inspire naturellement la mort à tous les hommes était complétement abolie chez les guerriers scandinaves. Sept jeunes guerriers, appartenant à la colonie de Jomsburg, fondée par Harald à la dent bleue, sur la côte méridionale de la Baltique,

accablés par le nombre dans un combat, et saisis malgré leurs efforts désespérés, furent condamnés par leur vainqueur à avoir la tête coupée. Cette condamnation fut reçue par eux avec la même joie qu'une délivrance. Le premier qui fut mené au supplice se contenta de dire avec un calme parfait : « Pourquoi ne m'arriverait-il pas la même chose qu'à mon père ? Il est mort ; je mourrai. » Le guerrier qui devait trancher la tête au second lui ayant demandé ce qu'il pensait à la vue de la mort, il répondit : « qu'il connaissait trop bien les lois de son pays pour qu'aucune parole marquant la crainte pût sortir de sa bouche. » A cette même question, le troisième répliqua : « Je me réjouis de mourir glorieusement, et je préfère cette mort à une vie infâme comme la tienne. » Le quatrième fit une réponse plus longue : « Je reçois, dit-il, la mort de bon cœur, et ce moment m'est agréable. Je te prie seulement de me trancher la tête le plus promptement que tu pourras, car c'est une question que nous avons souvent agitée à Jomsburg que de savoir si l'on conserve encore quelque sentiment quand la tête est coupée. C'est pourquoi je vais prendre ce couteau dans ma main : après avoir été décapité, si je le porte contre toi, ce sera un signe que je n'ai pas entièrement perdu le sentiment ; si je le laisse tomber, ce sera une preuve du contraire. Ainsi hâte-toi de terminer ce différend. » Le cinquième mourut en raillant les ennemis. Le sixième pria le bourreau de le frapper de face : « Je me tiendrai immobile, dit-il, et tu observeras si je donne quelque signe de frayeur, si je cligne seulement les yeux ; car nous sommes faits à ne pas remuer, même quand on nous donne le coup de la mort. » Le septième était un jeune homme dans la fleur de l'âge et d'une rare beauté. Interrogé sur ce qu'il pensait de la mort : « Je la reçois

volontiers, répondit-il avec noblesse; j'ai rempli les plus grands devoirs de la vie, et j'ai vu mourir tous ceux à qui il ne m'est plus permis de survivre. » Toutes ces réponses sont admirables.

On conçoit qu'avec de pareilles idées de la mort il ne pouvait guère y avoir chez les Scandinaves d'obstacle au suicide. Il était naturel que les guerriers, empêchés par leurs blessures ou par leur âge d'aller quêter dans les combats une mort bienheureuse, cherchassent à se frayer par quelque fin intrépide un autre chemin vers le ciel. Odin lui-même, en s'ouvrant la poitrine, dans sa vieillesse, avec le fer de sa lance, leur avait donné l'exemple. Aussi le suicide était-il généralement en honneur chez eux. Il existait en Suède une montagne escarpée du haut de laquelle se précipitaient ceux qui voulaient terminer leur vie; on la nommait, dit Mallet, la salle d'Odin, parce qu'elle était en quelque sorte le vestibule du palais de ce dieu. En Islande, il y en avait également une destinée au même usage. « C'est là qu'on se rend, dit une ancienne saga, quand on est affligé et malheureux. Nos ancêtres, même sans attendre les maladies, partaient de là pour aller chez Odin. »

Enfin, sans vouloir entrer dans l'histoire du culte des Scandinaves, j'ajouterai seulement que les sacrifices humains se trouvaient en harmonie parfaite avec cette morale sanguinaire, et en étaient en quelque sorte la conséquence. Puisque la mort était une chose si agréable aux dieux, on ne pouvait manquer de la faire intervenir, comme un élément essentiel, dans les hommages qu'on leur rendait. Dans les derniers temps cet abus, augmentant sans cesse, était devenu excessif. Les temples s'étaient transformés en boucheries humaines. On immolait, selon ce que rapporte l'évêque de Merseburg dans sa chronique, jusqu'à quatre-vingt-dix-

neuf victimes à la fois. On baignait de sang le temple et les idoles, et on en arrosait même le peuple. Pour plaire aux Dieux, avec de si abominables principes, on ne reculait pas même devant le crime. Tantôt les rois immolaient leurs sujets, tantôt les sujets leurs rois. Le premier roi de Vermelande fut brûlé en l'honneur d'Odin à cause d'une disette. Plusieurs fois, selon le témoignage des chroniques, des rois, pour obtenir la victoire, offrirent à Odin le sang de leurs enfants. Dès que l'inhumanité a mis le pied dans la morale, elle y renverse tout.

Les lâches n'étaient cependant pas les seuls habitants du Nifflheim. On y trouvait aussi, et la Volu-Spa est parfaitement explicite sur ce point, tous les autres morts qui s'étaient rendus coupables envers la société durant leur vie : les parjures qui détruisent le principe de la confiance entre les hommes; les adultères qui y détruisent celui du mariage; les assassins qui détruisent celui de la paix entre les enfants de la même patrie. Mais le domaine de la criminalité ne s'étendait point au delà de ces bornes. La dureté de cœur et l'horrible férocité ne poussaient pas plus vers l'enfer que le dévouement et la mansuétude n'élevaient vers le ciel. N'était-ce pas chez les Scandinaves qu'avait été inventé ce dogme étrange, et dont on chercherait vainement ailleurs l'analogue, la mort de Balder, dieu de la miséricorde, tué par Honer, dieu, selon toute vraisemblance, de la force brutale, entraîné, malgré les efforts impuissants d'Odin et de Frigga, dans la profondeur des enfers, et destiné à renaître un jour pour établir sur la terre renouvelée son éclatant royaume?

Quelle éloquente prophétie de l'avenir, et chez un peuple duquel on se serait si peu cru en droit de l'attendre! Mais aussi quel dur symbole de l'impitoyable

morale du présent! Ni charité, ni humanité, ni merci; la miséricorde avait disparu même du sein des Dieux! Nations terribles, sans avoir besoin de connaître les secrets de votre histoire, j'assignerais volontiers l'époque à laquelle ce Balder a quitté votre Olympe pour s'éclipser dans l'obscurité des enfers. N'est-ce point à celle où Dieu, voulant façonner de longue main contre Rome un glaive bien trempé, enleva votre germe à la terre d'Asie pour l'endurcir et l'adapter à l'exécution de ses sanglants décrets, en le développant par une éducation sévère dans les contrées inhospitalières du Nord? On vit, à l'heure du jugement, ce que valait ce glaive, fabriqué parmi les glaces du Septentrion, loin de toutes les saintes tiédeurs que le souffle de la charité met dans l'âme des hommes, aiguisé par l'ange exterminateur sur les pierres du tombeau où vous aviez fait descendre le dieu de la pitié. Mais dans ce même temps, au midi, par d'incroyables moyens, la Providence vous préparait aussi la résurrection de ce divin Balder, afin de vous le rendre, sous le nom de Christ, votre mission achevée, alors qu'il conviendrait à ses plans d'arrêter le torrent de vos colères, et de vous appeler à de nouveaux services. Quelle grandeur dans ce dogme sauvage de la mort et de la résurrection de Balder; et quel trait de lumière fait tomber sur la moralité du destin le rapprochement du mythe et de l'histoire!

J. Reynaud, *Encyclopédie nouvelle*, article *Scandinaves*.

CHANT DE MORT DE LODBROG (1).

865.

Nous avons frappé de nos épées, dans le temps où, jeune encore, j'allais vers l'Orient apprêter aux loups un repas sanglant, et dans ce grand combat où j'envoyai au palais d'Odin tout le peuple de Helsinghie. De là nos vaisseaux nous portèrent à Yfa, où nos lances entamèrent les cuirasses, où nos épées rompirent les boucliers.

Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'ai vu des centaines d'hommes couchés sur le sable, près d'un promontoire anglais; une rosée de sang dégouttait des épées; les flèches sifflaient en allant chercher les casques : c'était pour moi un plaisir égal à celui de tenir une belle fille à mes côtés sur le même siége.

Nous avons frappé de nos épées, le jour où j'abattis ce jeune homme, si fier de sa chevelure, qui dès le matin poursuivait les jeunes filles et recherchait l'entretien des veuves. Quel est le sort d'un homme brave, si ce n'est de tomber des premiers? Celui qui n'est jamais blessé mène une vie ennuyeuse, et il faut que l'homme attaque l'homme ou lui résiste au jeu des combats.

Nous avons frappé de nos épées. Maintenant j'éprouve que les hommes sont esclaves du destin et obéissent aux décrets des fées qui président à leur naissance. Jamais je n'aurais cru que la mort dût me venir de cet Ælla, quand je poussais mes planches si loin à travers les flots et donnais de tels festins aux bêtes carnassières. Mais je suis plein de joie en songeant qu'une place m'est

(1) Pirate Northman pris et mis à mort par Ælla, roi de Northumberland.

réservée dans les salles d'Odin, et que là bientôt, assis au grand banquet, nous boirons la bière dans de larges crânes.

Nous avons frappé de nos épées. Si les fils d'Asslanga (1) savaient les angoisses que j'éprouve, s'ils savaient que des serpents venimeux m'enlacent et me couvrent de morsures, ils tressailliraient tous et voudraient courir au combat; car la mère que je leur laisse leur a donné des cœurs vaillants. Une vipère m'ouvre la poitrine et pénètre jusqu'à mon cœur; je suis vaincu; mais bientôt, j'espère, la lance d'un de mes fils traversera les flancs d'Ælla.

Nous avons frappé de nos épées dans cinquante et un combats. Je doute qu'il y ait parmi les hommes un roi plus fameux que moi. Dès ma jeunesse j'ai versé le sang et désiré une pareille fin. Envoyées vers moi par Odin, les déesses m'appellent et m'invitent. Je vais, assis aux premières places, boire la bière avec les Dieux. Les heures de ma vie s'écoulent, mais c'est en riant que je mourrai (2).

FRAGMENT DU POÈME D'ABBON, LE SIÉGE DE PARIS PAR LES NORTHMANS.

(*Siége de la tour du Châtelet.*)

885.

Établie sur le milieu du cours de la Seine et au centre du riche royaume des Franks, Lutèce, tu t'es proclamée

---

(1) Asslanga était la femme de Lodbrog.

(2) *Aug. Thierry*, Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, t. I, p. 112, d'après *Mallet*, Hist. du Danemark.

toi-même la grande ville, en disant : Je suis la cité qui, comme une reine, brille au-dessus de toutes les autres. Tu frappes, en effet, les regards par un port plus beau qu'aucun autre. Quiconque porte un œil d'envie sur les richesses des Franks te redoute; une île charmante te possède; le fleuve entoure tes murailles, il t'enveloppe de ses deux bras, et ses douces ondes coulent sous les ponts qui te terminent à droite et à gauche; des deux côtés de ces ponts, et au delà du fleuve, des tours protectrices te gardent. Dis-le donc toi-même, superbe cité, de quelles funérailles ne t'ont pas remplie les Danois, cette race amie de Pluton, dans le temps où le pontife du Seigneur, le grand et cher Gozlin, ton bienfaisant pasteur, gouvernait ton église!......

Des libations de ton sang furent répandues par ces barbares montés sur sept cents vaisseaux à voiles et d'autres plus petits navires, tellement nombreux qu'on ne pouvait les compter; ceux-ci le vulgaire les nomme barques. Le gouffre profond de la Seine en était tellement rempli, que ses ondes disparaissaient sous ces bâtiments dans un espace de plus de deux lieues; on cherchait avec étonnement dans quel antre se cachait le fleuve; il ne paraissait plus; le sapin, le chêne, l'orme et l'aune humide couvraient entièrement sa surface.

Le lendemain du jour où ces vaisseaux touchèrent le pied de la ville, l'illustre pasteur de Paris voit arriver dans son palais Sigefroi, roi, mais de nom seulement; celui-ci cependant commandait à ses compagnons. Fléchissant la tête devant le pontife, il lui parla en ces termes : « Gozlin, prends pitié de toi-même et de ton troupeau; si tu ne veux périr, prête, nous t'en conjurons, une oreille favorable à nos paroles. Permets que nous puissions seulement traverser cette cité; nous ne

toucherons nullement à ta ville; nous nous efforcerons de conserver à toi et à Eudes tous vos biens. » A cet Eudes, comte respecté, roi futur, et qui bientôt allait devenir le père du royaume, était remise la garde de Paris. Cependant le pontife du Seigneur répond à Sigefroi par ces paroles, où respire la plus entière fidélité : « Cette cité nous a été confiée par l'empereur Charles, qui, après Dieu, le roi et le dominateur des puissances de la terre, tient sous ses lois le monde presque tout entier. Il nous l'a confiée, non pour qu'elle causât la perte du royaume, mais pour qu'elle le sauvât et lui assurât une inaltérable tranquillité; que si par hasard la défense de ces murs eût été commise à ta foi, comme ils l'ont été à la mienne, ferais-tu ce que tu prétends juste de t'accorder, et qu'ordonnerais-tu de faire? — Si je le fais, que ma tête, répliqua Sigefroi, soit condamnée à périr sous le glaive et à servir enfin de pâture aux chiens! Cependant si tu ne cèdes à nos prières, nos camps lanceront sur toi leurs traits et leurs dards empoisonnés dès que le soleil commencera son cours; quand cet astre le finira, ils te livreront à toutes les horreurs de la faim; et cela, ils le feront chaque année. »

Il dit, part, et presse la marche de ses compagnons. A peine l'aurore se dissipe que ce chef les entraîne au combat. Tous se jettent hors de leurs navires, courent vers la tour (1), l'ébranlent violemment par leurs coups jusque dans ses fondements, et font pleuvoir sur elle une grêle de traits. La ville retentit de cris; les citoyens se précipitent; les ponts tremblent sous leurs pas; tous volent et s'empressent de porter secours à la tour. Ici brillent par leur valeur le comte Eudes, son frère Robert, et le comte Ragenaire; là se fait remarquer le

(1) Sans doute la tour du Grand-Châtelet, construction romaine.

vaillant abbé Ebble, neveu de l'évêque. Le prélat est légèrement atteint d'une flèche aiguë; Frédéric, guerrier à son service, dans la fleur de l'âge, est frappé du glaive; le jeune soldat périt; le vieillard, au contraire, guéri de la main de Dieu, revient à la santé. Beaucoup des nôtres voient alors leur dernier jour; mais eux, de leur côté, font aux ennemis de cruelles blessures. Ils se retirent enfin, emportant une foule de Danois à qui reste à peine un souffle de vie....... La tour ne présentait plus rien de sa forme primitive et complète; il ne lui restait que des fondements bien construits et des créneaux assez bas; mais, pendant la nuit même qui suivit le combat, cette tour, revêtue dans toute sa circonférence de fortes planches, s'éleva beaucoup plus haut, et une nouvelle citadelle en bois, d'une fois et demie plus grande, fut pour ainsi dire posée sur l'ancienne. Le soleil donc et les Danois saluent en même temps et de nouveau la tour. Ceux-ci livrent aux fidèles d'horribles et cruels combats. De toutes parts les traits volent, le sang ruisselle; du haut des airs, les frondes et les pierriers déchirants mêlent leurs coups aux javelots. On ne voit rien autre chose que des traits et des pierres voler entre le ciel et la terre. Les dards percent et font gémir la tour, enfant de la nuit, car, comme je l'ai dit plus haut, c'est la nuit qui lui donna naissance. La ville s'épouvante; les citoyens poussent de grands cris; les clairons les appellent à venir tous sans retard secourir la tour tremblante. Les Chrétiens combattent et s'efforcent de résister par la force des armes. Parmi nos guerriers, deux, plus courageux que les autres, se font remarquer : l'un est comte, l'autre abbé. Le premier, le victorieux Eudes, qui jamais ne fut vaincu dans aucun combat, ranime l'ardeur des siens et rappelle leurs forces épuisées; sans cesse il parcourt la tour et écrase

les ennemis. Ceux-ci tâchent de couper le mur à l'aide de la sape; mais lui les inonde d'huile, de cire, de poix mêlées ensemble; elles coulent en torrents d'un feu liquide, dévorent, brûlent et enlèvent les cheveux de la tête des Danois, en tuent plusieurs et en forcent d'autres à chercher un secours dans les ondes du fleuve. Les nôtres alors s'écrient tout d'une voix : « Malheureux brûlés, courez vers les flots de la Seine; tâchez qu'ils vous fassent repousser une autre chevelure mieux peignée. » Le vaillant Eudes extermina un grand nombre de ces barbares.

Mais le second de ces braves, quel était-il? C'était l'abbé Ebble, le compagnon et le rival en courage de Eudes. D'un seul javelot il perce sept Danois à la fois, et ordonne, par raillerie, de les porter à la cuisine. Nul ne devance ces guerriers au combat, nul n'ose se placer au milieu d'eux, nul même ne les approche et n'est à leur côté; tous les autres cependant méprisent la mort et se conduisent vaillamment. Mais que peut une seule goutte d'eau contre des milliers de feux? Les braves fidèles étaient à peine forts de deux cents hommes, et les ennemis, au nombre de quarante mille, car il est constant qu'on en comptait quarante mille, renouvelant les uns après les autres leurs attaques sur la tour.....

ABBON, *Siége de Paris*, livre I, traduction de M. Guizot.

Abbon, témoin oculaire du siége de Paris, était moine de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Son poëme est une histoire fort exacte de ce siége mémorable; il le rédigea entre les années 896 et 898 et mourut en 922 ou 923. (Extrait de la notice sur Abbon par M. Guizot.)

LA FÉODALITÉ.

La justice et le fief. — Exposé historique de la justice seigneuriale.

L'origine de la justice seigneuriale (1) *remonte aux institutions romaines.* — Les feudistes sont fort divisés d'opinion sur l'origine des institutions seigneuriales; les uns les rattachent à la législation romaine, les autres les font découler des usages introduits par les peuples de race germanique. Les premiers n'ont considéré que les droits de justice; les seconds se sont préoccupés du régime des fiefs; le plus grand nombre a perdu de vue la distinction qui sépare ces deux espèces d'institutions. On reconnaîtra par ce qui va suivre que si l'organisation féodale doit la naissance à des événements et à des besoins nés de la conquête et postérieurs à l'établissement de la domination des peuples germains, d'un autre côté l'origine des justices seigneuriales et de leurs attributions est toute romaine.

Assujettissements du territoire des Gaules; divisions des produits : census, reditus. Après une résistance longue et opiniâtre à la puissance et à l'habileté des généraux de Rome, la Gaule avait été subjuguée, réduite à l'état de pays conquis et soumise à l'organisation provinciale, qui n'était elle-même que la conquête exploitée, réglée et systématisée. Cet état de choses a duré près de cinq siècles, et, pendant cette époque d'oppression et de spoliation régulière, le peuple vaincu n'a pas cessé de manifester, par ses révoltes, ses plaintes et sa haine

(1) La justice seigneuriale ne consistait pas dans le droit de juger. On verra qu'il s'agit d'autre chose, et qu'il faut prendre garde de se laisser tromper par la ressemblance des noms.

contre ses maîtres, l'existence d'un joug étranger pesant sur sa tête. Vainement honoré du nom de citoyen romain, l'habitant des Gaules fut toujours asservi; les théories légales qui concernaient la propriété provinciale sont profondément empreintes du caractère de sujétion et d'infériorité.

Le système auquel la propriété du sol fut soumise n'est pas nettement déterminé dans les lois qui le régissaient. Nous savons cependant que le territoire de la Gaule était divisé en deux portions, dont les éléments étaient épars et dont nous ne connaissons pas exactement la topographie. L'une de ces portions était plus particulièrement appropriée au peuple romain, et portait le nom de terres fiscales; l'autre était laissée à la propriété privée; les terres de cette dernière espèce se nommaient *agri, prædia* (champs), et leurs propriétaires *possessores* (possesseurs).

Quel que fût le principe du droit attribué à ces derniers, soit qu'on les considérât comme de simples fermiers de la République, soit que l'énormité des redevances ait fait supposer ce caractère à la propriété qui leur était laissée, toujours est-il certain que les produits de la terre étaient divisés en deux parts : l'une dévolue au trésor public, sous le nom de *tributum* ou *census* (tribut ou cens), l'autre appartenant au possesseur et nommée *reditus* (revenu, rente).

La double redevance imposée aux produits de la culture était naturellement exigée du cultivateur, qui en était le premier détenteur; celui-ci, sous le nom général de *colon*, avait aussi sur le sol un droit mal défini et qu'il nous est difficile d'apprécier; ce n'était pas précisément la propriété, mais assurément c'était un des éléments de ce droit, dont la plus grande part appartenait au *possesseur*. Les conditions des colons étaient d'ailleurs variées, et leurs espèces fort diverses.

Des judices (juges) ***et de leur administration.*** — La perception des redevances était confiée à une foule d'officiers publics nommés *comites* (comtes), *vicarii* (vicaires), *exactores* (exacteurs), *procuratores* (procureurs), tous ayant en même temps quelque part à l'administration générale de la province, et même à celle de la justice ; ces officiers étaient désignés sous la dénomination générique de *judices* (justiciers ou juges) ; leur pouvoir s'appelait *judiciaria potestas* (pouvoir justicier) ; l'ensemble des redevances qu'ils faisaient acquitter s'appela plus tard *justiciæ* (justices).

Les *judices* percevaient la redevance fiscale et en rendaient compte au trésor ; cependant les obligations des cultivateurs étaient telles qu'elles ne pouvaient pas toutes être versées dans une caisse. De ce nombre étaient une multitude de services corporels, ou de fournitures de travaux, d'entretien, de réparations, de transports et autres de cette nature, qui ne devaient être employés que pour le service public, mais que le *judex* (justicier) exploitait à son usage, et dont il n'avait point de compte à rendre.

L'administration des officiers chargés du recouvrement des contributions était, en conséquence, une source de déplorables abus ; les lois sont remplies de dispositions dont l'objet est de les réprimer, et qui servent aujourd'hui à nous en révéler l'existence. Dans tous les temps, le gouvernement des proconsuls n'avait été qu'une odieuse déprédation. Depuis Cicéron jusqu'aux Pères de l'Église, tous les écrivains tiennent à cet égard le même langage. La perception des redevances provinciales n'est pour la plupart des *exacteurs* qu'une occasion de fortune ; aux charges publiques ils ajoutent une multitude d'obligations dans leur intérêt privé. C'est dans le tableau de leur administration qu'on reconnaît clairement le caractère de la domination romaine ;

il est impossible d'y voir autre chose que l'exploitation de la conquête et la spoliation successive des peuples vaincus.

Aussi l'histoire de ces temps désastreux, qui pendant tant d'années ont pesé sur le malheureux sol de la Gaule, n'est qu'un long récit de luttes et d'intrigues dans lesquelles les plus puissants mettent leur force au service de leur avidité, pour arracher au pouvoir des fonctions qui leur permettront le pillage à l'aide des lois et de l'autorité. La cause de toutes les guerres intestines, le moyen des ambitieux, c'est la convoitise et la distribution des places auxquelles toujours une part des recouvrements de l'impôt se trouve attachée.

Premiers effets de la conquête barbare; continuation des judices (justiciers); de la part royale. — Avant l'avénement des rois de race germaine, l'administration romaine était depuis longtemps livrée aux mains des barbares; l'Italie n'était plus seule à fournir les exacteurs des provinces, la plupart d'entre eux étaient possesseurs dans les lieux mêmes qu'ils exploitaient; pour ceux-ci l'action fiscale était bien plus profitable et les abus bien plus faciles. Ce sont encore les lois qui nous l'apprennent en s'efforçant d'empêcher les *judices* (justiciers) d'appliquer à la culture de leurs terres, à la construction de leurs édifices, au transport et à la vente de leurs denrées, les redevances et les obligations établies dans l'intérêt public.

Aussi, lorsque le pouvoir suprême tomba aux mains des rois franks, ce fut à peine si les populations s'en aperçurent. Les excès des gouverneurs étaient portés aux dernières limites de la tyrannie. Les supplices les plus atroces étaient devenus les moyens légaux et accoutumés de leurs perceptions. L'esclavage et la fuite chez les Barbares étaient les dernières ressources aux-

quelles les *possesseurs* s'efforçaient d'avoir recours, et les lois non moins que les préposés du fisc employaient toute leur puissance pour y mettre obstacle.

Au surplus, rien ne fut changé dans l'administration publique; les officiers reçurent les mêmes noms et les mêmes fonctions; les *comites*, les *vicarii*, les *judices* (comtes, vicaires, justiciers) continuèrent à se répandre sur le territoire et à poursuivre les habitants de leurs exactions.

Sous Clovis et ses successeurs, comme sous Théodose et ses successeurs, la législation qui régit le sol et ses produits en divisa les bénéfices en deux grandes parts, l'une qui fut autrefois celle du peuple romain, perçue depuis par les empereurs, et conservant la dénomination de *census* (cens), *fonctiones publicæ* (revenus publics); l'autre, désignée sous le nom de *reditus* (rente), appartenant à la propriété privée. La première livrée à l'exploitation des officiers publics, l'autre souvent violée et anéantie par l'avidité fiscale, au profit de ces mêmes officiers.

Dans ce système, il existait deux sortes de biens ou deux éléments de richesse. La première (1) se rattachait au droit de conquête, au droit du plus fort, c'était le *præmium belli* (la récompense de la guerre). La seconde (2) était le bénéfice de la possession du sol. Ces deux espèces de fortune existaient simultanément, bien distinctes, profondément séparées par une législation essentiellement systématique, et plus encore par une habitude de cinq siècles, énergiquement introduite dans les idées du droit et de son exercice.

Le premier objet de la convoitise des chefs de bandes

(1) Les revenus publics.
(2) La rente.

qui envahirent le territoire des provinces gauloises fut la *part fiscale*. C'était la plus nette, la plus facilement saisissable, et peut-être aussi la plus voisine de leurs idées qui ne comportaient que la propriété mobilière. C'était aussi celle dont l'appropriation était la plus aisée. Son propriétaire légal, le fisc romain, était détruit; c'était le bien du vaincu, et le pouvoir public passant aux mains des vainqueurs entraînait naturellement avec lui la disposition de tout ce qui lui appartenait.

D'ailleurs la plupart des chefs germains avaient appris, soit en servant dans l'armée romaine, soit par leur contact avec les officiers de cette armée, quel devait être l'objet de leur ambition et quels bénéfices pouvait produire l'exploitation des charges de comtes, d'exacteurs, et de toutes les fonctions de *judices* (justiciers).

Ce fut donc principalement dans la distribution des charges de cette espèce que consista la part de la conquête et les lots de butin que se firent les chefs de bandes germaines, ou qu'ils attribuèrent à leurs principaux inférieurs.

L'attribution des fonctions était une véritable dévolution de produits et de bénéfices matériels; outre les abus au moyen desquels les fonctionnaires s'enrichissaient, ils recevaient une forte part des redevances qu'ils étaient chargés de toucher; cette part s'élevait ordinairement au tiers; ils ne devaient compte que des deux autres tiers au fisc royal; c'est cette dernière portion que les lois de l'époque appelaient *pars regia* (la part royale).

Disparition de la part royale; immunités; ventes de terres censuelles aux immunistes. — Les premiers efforts des comtes tendirent à conserver leurs fonctions essentiellement amovibles; dans les premiers temps de la conquête, de nouveaux comtes succèdent à chaque

instant aux précédents, soit pour mauvaise gestion, soit par suite des changements dans la personne des rois et des distributeurs des charges.

A mesure que le pouvoir royal s'affaiblit, leurs fonctions avancent vers l'inamovibilité. La puissance de Charlemagne suspend leur progrès, qui reprend bientôt sa marche sous ses successeurs et atteint rapidement l'hérédité. En même temps, la part du fisc s'amoindrit et finit par disparaître avec le pouvoir royal.

Cette extinction du droit fiscal dans les produits qui lui appartenaient se rattache à plusieurs causes.

La première consiste dans les *immunités*. Sous la domination romaine, les militaires, les anciens magistrats, les grands et puissants propriétaires (*potentes*), étaient affranchis de certaines obligations publiques, sinon de toutes. Déjà les lois des empereurs nous apprennent qu'il était fait de ces exemptions de graves abus au préjudice du trésor impérial. D'abord la faveur et l'intrigue en multipliaient singulièrement le nombre. Ensuite les petits propriétaires parvinrent à profiter de l'immunité en vendant leur domaine à l'immuniste, qui le leur restituait immédiatement à titre de fermage perpétuel ou d'usufruit héréditaire (1). Pour prix de sa protection, l'acheteur se réservait une redevance moindre que la part fiscale. Il gagnait à cette convention, le possesseur aussi; le trésor seul y perdait, puisque la terre censuelle passait dans la catégorie des possessions affranchies.

Cet usage se perpétua sous les rois germains. Le nombre des immunistes devint de jour en jour plus grand; presque tous les établissements ecclésiastiques jouirent

(1) C'était là le but des *patrocinia*. Voy. t. 1, p. 207 et 223.

d'une immunité plus ou moins étendue, et la part fiscale leur fut expressément donnée pour l'entretien des églises ou de leurs couvents. La vente des propriétés censuelles aux possesseurs d'immunités fut de plus en plus usuelle et prit le nom de *recommandation*. Il semble, à voir le nombre immense de conventions de cette espèce qui nous ont été conservées, que les terres soumises au cens fiscal durent promptement disparaître.

Des honores** (**honneurs**) **et de la conversion des produits fiscaux en biens de cette nature. — A cette cause d'appauvrissement du trésor s'en joignait une autre. Sous la domination romaine, certaines fonctions étaient accompagnées ou suivies de l'attribution viagère d'une portion des produits fiscaux. Les cens de telle localité, ou les produits de tel tribut, par exemple, le péage d'un pont ou les redevances d'un village, soit en travaux corporels, soit en fruits, en nature, étaient abandonnés à celui qui sortait de charge, ou au particulier que l'empereur voulait récompenser. Les personnes pourvues de cette délégation des revenus fiscaux s'appelaient *honorati* (honorés).

L'attribution partielle du cens public se multiplia sous les rois germains; il paraît même que de nombreux éléments du fisc reçurent cette destination perpétuelle. On les retrouve à chaque instant dans les monuments de cette époque, sous le nom de *fiscus* (fisc), *munus* (récompense), *honor* (honneur).

Celui qui jouissait d'un *honor* (honneur) en percevait tout le cens et n'en rendait rien *ad partem regiam* (à la part royale).

Les comtes, les *judices* (justiciers) et autres collecteurs du tribut tendirent constamment à convertir leur perception émolumentée en une perception absolue,

c'est-à-dire que les fonctions devinrent entre leurs mains des *honneurs*, dans le sens qui vient d'être expliqué. Déjà cette révolution était à peu près complète, lorsqu'ils obtinrent des derniers rois de la seconde race l'hérédité de ces charges devenues des *honneurs*. Alors l'autorité royale dépouillée, non-seulement des revenus de la part fiscale, mais encore du pouvoir d'en disposer, se trouva réduite aux seuls produits dont elle s'était réservé la perception directe. Ce ne fut plus qu'une puissance de même nature que celle des comtes inférieurs, et, pour dominer plus tard sur cette dernière, elle dut exploiter d'autres causes et d'autres événements.

Esprit de la conquête barbare ; son accomplissement. — La révolution qui remplaça les rois de la première race par ceux de la seconde, et celle qui fit tomber ceux-ci devant l'immense anarchie des dixième et onzième siècles, que l'on est convenu d'appeler institutions féodales, ont été diversement expliquées et caractérisées. Il n'entre pas dans mon sujet d'essayer la critique des systèmes successivement adoptés ; je ferai seulement observer que, dans la plupart, on n'a pas assez tenu compte de l'état légal des pays soumis à la domination nouvelle des hommes du Nord, et du caractère même de cette domination.

Il ne faut pas perdre de vue que les Gaules, depuis l'envahissement de César jusqu'à celui de Clovis, n'ont pas cessé d'exister à l'état de pays conquis. Sous le nouveau gouvernement, les choses n'ont pas changé ; le sol gaulois, tributaire d'une puissance étrangère, a continué de l'être ; vaincu sous la domination romaine, il a encore été vaincu sous la domination des Barbares ; pillé sous la première, il a été pillé sous la seconde ; du premier au dixième siècle, il n'a pas cessé d'avoir d'autres maîtres que les propriétaires légitimes, et de

satisfaire à des exactions spoliatrices, dans un intérêt qui n'était pas le sien.

Mais entre la première et la seconde conquête il existe une différence essentielle: l'une a été accomplie au nom et au profit d'un maître unique, le peuple romain et plus tard l'empereur; l'autre a été exécutée par des bandes armées, commandées par des chefs divers, sans lien commun autre que l'intérêt du moment, ou l'influence toute matérielle du plus puissant.

Ainsi, tandis que les résultats de la conquête romaine convergeaient vers un même objet et tendaient à se réunir dans une même main, ceux de la conquête barbare devaient, par la nature même de leur cause, se diviser et s'éparpiller comme les éléments qui les produisaient.

Aussi lorsque les rois de la première race s'attribuaient la puissance impériale et s'efforçaient d'en maintenir les institutions traditionnelles, ils se plaçaient en dehors des événements auxquels ils devaient leur position. C'était une lutte qu'ils élevaient contre la réalité et dans laquelle ils devaient succomber.

L'objet de la conquête barbare, comme celui de la conquête romaine, était le butin, la richesse, les biens de ce monde; mais le barbare agissait individuellement; le chef de bande pillait et envahissait pour lui et pour les siens; l'appropriation personnelle, et non l'accroissement de son pays ou l'honneur de sa patrie, était son but, et ce but de toutes les intentions actives devait être atteint.

Lors donc qu'après avoir triomphé des résistances rattachées à l'impulsion que la domination romaine avait imprimée aux événements, les chefs d'arimanie, les hommes puissants par le nombre de leurs vassaux, parvinrent à réaliser l'esprit de l'envahissement et à

lui rendre son caractère véritable et primitif, le butin se trouva divisé comme l'armée victorieuse; il devint patrimoine et propriété privée, comme il devait l'être; les cens, les tributs, les obligations imposées aux vaincus, les redevances et les vexations de toutes sortes, créées par l'avidité romaine et le génie fiscal de la plut rapace des nations, eurent le sort du vase de Soissons; cette richesse saisissable, et depuis longtemps dévolue au conquérant étranger, se fixa dans les mains de maîtres héréditaires et la conquête fut accomplie.

L'impôt romain, tombé dans le domaine privé des comtes barbares, a formé la justice seigneuriale. — Une fois tombée dans le domaine privé, cette portion des revenus du sol n'en sortit plus; elle s'accrut ou diminua suivant que celui auquel elle se trouva dévolue fut puissant ou faible; mais jamais elle ne cessa d'être distincte de la part du propriétaire; en un mot, l'appropriation particulière du *census* (cens), loin d'opérer sa confusion avec le *reditus* (revenu), l'en sépara plus profondément.

Ainsi la part de la conquête, de l'envahissement et de la force, constituée par l'invasion romaine, recueillie et patrimonialisée par l'invasion barbare, a formé dans la richesse particulière un élément propre et permanent; cet élément, maintenu par la puissance et l'énergie de l'intérêt privé, a duré jusqu'à la grande révolution de 1789 qui, après dix-huit siècles d'oppression, a rendu au sol sa liberté première.

Le système de droits et de produits dont l'historique vient d'être sommairement tracé, constituait ce que sous le régime seigneurial on nommait la *justice*, expression dont le sens est bien éloigné de celui qu'on lui prête aujourd'hui.

Exposé historique du fief.

Des potentes (puissants) sous la domination romaine. — A côté du *census* (cens) et des *fonctiones publicæ* (fonctions publiques) recueillis par l'agent du fisc romain, puis par la justice barbare, étaient les *reditus*, les revenus, profits de la propriété du sol et attribués au *possessor* (propriétaire). Ces droits ont aussi leur histoire. On a vu les premiers engendrer la *justice ;* ceux-ci ont formé le *fief.*

Les lois de Théodose et de Justinien distinguent deux espèces de *possesseurs*, les petits et les grands. Les premiers sont *exercés* (1) par les curiales, les seconds le sont par les *præsides* (présidents) des provinces, et même en certains cas par l'empereur, lorsque leur résistance est à craindre pour le *præses* (président) lui-même (2).

Ces grands propriétaires, dont la puissance peut balancer celle des grands officiers, et contre laquelle vient se briser celle du curiale, sont désignés sous le nom de *potentes, potentiores* (puissants).

Leur influence est indiquée, sous un autre rapport, comme également redoutable à l'autorité publique.

Les empereurs ont dû, par des édits répétés, défendre que les *puissants* prissent des plaideurs sous leur *protection* ou plaçassent sous leur nom des propriétés qui ne leur appartenaient pas (3). Ces lois et les monuments de cette époque nous montrent les petits pro-

---

(1) C'est-à-dire que : l'impôt est levé sur eux par...., ou bien qu'il est soumis à l'exaction de tel exacteur. — L'exaction est la levée de l'impôt. Aujourd'hui le sens de ce mot a changé et veut dire : abus, violence dans la levée de l'impôt.

(2) Code Théodosien, liv. 12.

(3) Code Justinien, liv. 2, tit. 14 et 15.

priétaires se réfugiant à l'abri des grands, plaçant leurs biens et leurs personnes sous leur nom et sous leur autorité ; c'est ce que nous avons déjà vu à l'égard des *immunités*. Le possesseur d'un petit domaine, incapable de résister aux exactions des officiers publics, le livrait à l'*immuniste*, pour partager les avantages de l'immunité, ou au riche, pour profiter de sa puissance.

De l'influence des potentes sous les rois germains. — L'influence des *potentes* (puissants), loin de diminuer sous la domination barbare, dut s'accroître, car la cause en était dans la faiblesse du pouvoir suprême, plus chancelant encore aux mains des rois germains que dans celles des empereurs. Aussi, non-seulement les *potentes* continuent-ils de figurer dans les actes législatifs, mais encore leur puissance paraît légitimée ; il semble que c'est un fait auquel le pouvoir public se résigne ; l'autorité les accepte, et les ordres des rois barbares, s'adressant à ceux qui gouvernent, comprennent parmi eux les *potentes*, sans autre désignation (1).

Quelle que soit la puissance de Charlemagne et la force des institutions qu'il établit, l'autorité de ses officiers doit fléchir comme celle des empereurs romains devant l'influence des *potentes*, et c'est à lui qu'il doit réserver le jugement des affaires dans lesquelles ils sont intéressés : « Que le comte de notre palais sache bien qu'il ne doit pas s'immiscer sans notre ordre dans les causes des *potentes* (puissants), et qu'il ne doit se mêler que des affaires judiciaires des pauvres et des gens peu puissants (2). » Il redoute leur indépendance à ce point qu'il refuse de leur confier même l'administration de

(1) Mais les évêques ou les *potentes* qui possèdent dans d'autres régions..... — Si quelqu'un a spolié un puissant....

(2) Capitulaire de 812.

ses biens personnels ; en parlant du choix des intendants de ses domaines, il dit : « Ne faites pas des maires ou intendants des *potentes* (puissants), mais choisissez plutôt des hommes de médiocre importance parce qu'ils seront fidèles (1). »

Du patrociniat et de la recommandation. — C'était à la propriété que les *potentes* (puissants) devaient leur puissance sous la domination romaine. « Les *potentes*, dit Cujas, sont ceux qui sont puissants par leurs richesses et leur influence, et qui sont difficiles à attaquer en justice. » Dans toute organisation sociale, celui qui peut disposer d'une grande richesse jouira toujours d'une influence et d'une autorité devant lesquelles le principe d'égalité devra fléchir, quelque attentives que soient les lois à en préserver l'administration de la justice. Sous le gouvernement des rois barbares, la richesse territoriale perdit de l'influence morale qu'elle est naturellement appelée à exercer dans des institutions régulières, mais elle regagna sous un autre rapport et pour une autre cause.

Les historiens nous représentent les nations germaines constituées en bandes armées, sous le commandement d'un chef élu ; les liens qui rattachent les membres de la bande à son chef sont des présents, des dons, qui servent de cause à la fidélité et au service du premier envers le second.

Le commandant reçoit, dans les écrits romains, le nom de *senior* (seigneur) ; son droit sur ses affidés celui de ***senioratus*** (séniorat) ; ceux-ci sont nommés ***arimanni vassi*** (vassaux arimans).

Cette organisation de la bande rencontra sur le ter-

(1) Capitulaire *de villis*, 812.

ritoire romain l'usage ou la tendance du *patrociniat ;* une grande similitude de moyens et d'objet dut bientôt confondre ces deux modes d'associations.

Les lois des Visigoths, dans la rédaction desquelles la langue latine subit moins que dans le nord l'influence des expressions teutoniques, rendit le mot *séniorat* par le mot *patrocinium* (patronage, patrociniat); le *senior* (seigneur) fut à ses yeux le *patronus* (patron). « Si quelqu'un a donné des armes à celui qu'il a sous son patronage, qu'elles restent entre les mains de celui à qui elles ont été données; mais si celui-ci se choisit un autre patron, il aura la liberté de le faire, mais il devra rendre au patron qu'il quitte tout ce qu'il aura reçu de lui (1). »

Le séniorat ou le patrociniat eut donc deux moyens : le premier, dérivant des usages germaniques, consista dans la donation que fit le puissant (*potens*) de terres dépendantes de son domaine; cette donation se fit à titre de *bénéfice* (*jure beneficio*) ; moyennant cette attribution, le donataire fit partie de la bande; il eut droit à la protection du *senior,* du *patronus* (seigneur, patron) ; il dut à celui-ci la fidélité et le service (2).

Le second fut la *recommandation* et la continuation de la mesure vainement interdite par les empereurs romains (3). Le petit propriétaire, incapable de se défendre contre le double pillage des exacteurs publics et des *potentes* voisins, fit choix de l'un d'eux et le constitua son *patron*, lui livrant sa *propriété* pour la recevoir immédiatement à titre de *bénéfice,* aux mêmes charges et conditions que le *vassus* (vassal).

---

(1) Loi des Wisigoths, V, tit. 3, 1.

(2) Il devenait *vassus*, vassal, c'est-à-dire homme de guerre dans la bande, dans l'arimannie.

(3) Le patrociniat.

Du séniorat ; de ses conditions ; du fief. — Je ne suivrai point ici les diverses vicissitudes au travers desquelles le séniorat s'établit et comment se constitua le pouvoir féodal ; il me suffira de rappeler que la constitution du *patrocinium* (patronage) comportait deux éléments : d'abord la richesse qu'il avait pour condition essentielle de maintenir et d'accroître ; ensuite, et surtout lorsque la puissance publique s'évanouit, la force armée. Le seigneur devait donc s'assurer du produit et des soldats.

Ce fut le double objet des concessions ou des retenues bénéficiaires : toutes comportent de la part du bénéficier, soit qu'il tienne sa terre d'une attribution gratuite et directe, soit qu'elle lui soit retournée par la voie de recommandation, l'obligation ou d'un cens en argent, en nature, ou en travaux, ou celle d'un service personnel, le plus souvent militaire. Les terres de la première condition furent qualifiées *in censu* (à cens), celles de la seconde furent dites *in feodo* (à fief). Plus tard, la charge détermina le nom de la concession ; les terres données *in censu* (à cens) furent dites *censives* ou *terres censuelles ;* celles qui furent assujetties au service militaire furent nommées *feuda* (fiefs), possessions féodales. Le terme de *bénéfice* (1) fut supprimé dans les actes et remplacé par celui qui désignait la catégorie particulière de la possession.

CHAMPIONNIÈRE, *De la Propriété des Eaux courantes.....* ouvrage contenant l'exposé complet des institutions seigneuriales, 1 vol. in-8°. Paris, 1846 (2).

---

(1) L'expression *beneficia militaria* (bénéfices militaires) a servi d'intermédiaire au terme *feuda* (fiefs) qui ne se trouve pour la première fois que dans les actes du neuvième siècle.

(2) Nous ne saurions trop recommander à ceux de nos lecteurs désireux de pénétrer dans la constitution du moyen âge, curieux de se rendre compte

LE PLAID (1) DE KIERZY.

877.

Décidé à sa seconde descente en Italie, ce fut dans la vue d'assurer en son absence le maintien de son pouvoir et le repos de ses États, que Charles le Chauve tint au mois de juillet de l'année 877 ce fameux plaid de Kierzy, où l'on croit généralement que fut décidée et admise comme loi l'hérédité des dignités, des offices publics, ou de ce qui fut depuis nommé les fiefs...

L'objet du plaid était d'arrêter toutes les mesures que l'absence de l'empereur allait rendre nécessaires pour le bon ordre de ses États. Il s'agissait :

1° De désigner ceux de ses leudes, comtes, évêques ou abbés, qui assisteraient son fils dans le gouvernement du pays ;

2° D'exécuter certaines mesures déjà convenues pour l'expulsion des Normands et pour empêcher leur retour ;

3° De prévenir ou de faire cesser toute guerre qui viendrait à éclater dans quelque partie du royaume ;

4° De régler divers cas généraux d'administration et de police ;

5° D'établir le mode d'après lequel il serait pourvu

---

de l'état de la France avant la révolution, et des causes de cette révolution, nous ne saurions trop leur recommander la lecture et l'étude du livre de Championnière, qui le premier a compris les origines de la féodalité, son organisation, la lutte des rois du moyen âge contre les *Justiciers*, enfin qui a vraiment éclairé de la plus vive lumière toutes ces parties si obscures de notre histoire.

(1) Plaid, *placitum* ; assemblée.

aux offices qui viendraient à vaquer durant l'expédition ;

6° De recommander ce qui se recommandait toujours pour la forme, mais au fait toujours en vain, c'est-à-dire le maintien des honneurs et des priviléges des églises.

Les articles relatifs à ces divers objets sont au nombre de 33 en tout, et susceptibles d'être divisés en deux séries.

La première série comprend les neuf premiers articles, rédigés tous sous forme de propositions faites par le roi à ses leudes ecclésiastiques et laïques. Ils sont tous accompagnés d'une réponse des leudes énonçant leur acceptation, leur refus ou leur opinion sur la chose proposée.

La deuxième série est composée des vingt-quatre articles subséquents, lesquels n'étant point formellement soumis à l'acceptation des leudes, ne sont accompagnés d'aucune réponse, d'aucune observation de ceux-ci, et sont censés avoir force de loi par le seul fait de la volonté royale dont ils sont l'expression.

Parmi les articles de cette dernière série, quelques-uns portent des traces si vives encore des mœurs et des passions primitives des Franks ou des Germains, qu'ils ont plutôt l'air d'avoir été écrits le lendemain de la conquête franque que la veille d'une expédition religieuse et politique en Italie. Tels sont, par exemple, le trente-deuxième et le trente-troisième ; ils sont tous les deux relatifs à la chasse. Le premier détermine avec précision quelles sont celles des forêts royales où le fils et le successeur désigné de Charles le Chauve ne pourra chasser d'aucune manière ; celles où il ne pourra chasser qu'en passant et où il lui est interdit de chasser des sangliers ; celles, au contraire, où il ne chassera que des

sangliers; celles enfin où il pourra tout chasser, bêtes fauves et sangliers. Le deuxième est peut-être plus curieux encore : il prescrit au garde ou chef des forêts royales de tenir un compte exact de toutes les bêtes fauves et de tous les sangliers que son fils aura pris ou tués à la chasse.

Après ces observations générales préliminaires, il me sera plus facile de donner une idée de ceux des articles de ce fameux plaid qui, ayant le plus de rapport avec la situation de la Gaule franque à cette époque, peuvent aider le plus à s'en faire une idée.

ART. 3. Le roi, qui a déjà désigné et choisi ceux de ses leudes qu'il désire avoir pour conseillers dans son expédition, propose aux leudes présents au plaid de vouloir bien, à ces conseillers choisis par lui, en adjoindre quelques autres de leur propre choix.

A cette proposition, les leudes, déclinant toute responsabilité sur le fait de l'expédition, répondent qu'ils n'ont rien à ajouter ni à changer à ce que le roi a fait de son chef à cet égard.

ART. 4. Cet article consiste tout en questions sur divers points délicats, relatifs (dans la pensée du roi) aux troubles et aux défections du passé, et sur lesquels le roi réclame des garanties pour le temps de son absence. Voici ces questions en résumé :

Comment, durant notre absence, pouvons-nous être sûr que notre royaume ne sera troublé par personne?

Comment être sûr de notre fils et de vous?

Enfin quelles garanties notre fils obtiendra-t-il de vous, et vous de lui, pour que vous puissiez vous fier les uns aux autres?

A ces questions les leudes font de longues réponses, toutes plus ou moins évasives, dont je ne puis donner que la substance.

Et d'abord, pour les garanties que le roi paraît désirer sur le compte de son fils : « C'est vous, disent-ils au roi, qui avez élevé votre fils et devez savoir jusqu'à quel point vous pouvez compter sur lui : nous n'y pouvons rien et n'avons rien à y voir. »

Quant aux garanties exigées des leudes, ceux-ci répondent qu'il existe entre eux et le roi, sur tous les faits passés, des arrangements, des conventions, des promesses auxquelles ils sont résolus à s'en tenir, et qui sont une garantie suffisante de leur conduite ultérieure.

Enfin, ils promettent d'être fidèles à son fils, pourvu que celui-ci maintienne les engagements de son père envers eux.

ART. 7. Dans le cas, dit le roi, où nos neveux, imitant les exemples de leur père (1), viendraient nous assaillir durant notre voyage ou notre retour, ou machineraient quelque chose de funeste contre notre royaume ou contre nous, comment sera-t-il levé des troupes pour leur résister?

Réponse des leudes. — Si quelqu'un de vos neveux vous attaque en chemin ou vous suscite quelque obstacle en Italie, il dépend de vous d'avoir des troupes et des secours qui vous accompagnent dans ce royaume, ou qui aillent, après votre départ, à votre aide (2).

Viennent maintenant les articles que j'ai eus particulièrement en vue, ceux relatifs aux offices et aux honneurs. Sur ceux-là je dois m'étendre davantage et tout

---

(1) Il veut parler des trois fils de Louis le Germanique.

(2) Les réponses des leudes sont en général empreintes d'un caractère de mécontentement. Dès l'époque du plaid de Kierzy, ou bien peu de temps après, les leudes qui y avaient assisté entraient dans la conspiration qui fit revenir d'Italie Charles le Chauve.

regarder de plus près. Voici d'abord l'article 8 fidèlement traduit :

« Si avant notre retour quelques honneurs viennent à vaquer, comment en sera-t-il disposé ? »

Avant de rapporter la réponse des leudes sur cette question, il y a quelques observations à faire.

Cette question est simple, précise et générale ; elle s'applique indistinctement à toutes les espèces d'honneurs ou d'offices, à ceux de l'ordre civil comme à ceux de l'ordre ecclésiastique. C'est dans ces termes généraux que la question est soumise aux leudes. Maintenant, il est peut-être assez étrange que la réponse de ceux-ci soit une réponse particulière, restreinte aux cas de vacance des archevêchés, évêchés et abbayes ; réponse prescrivant le mode de pourvoir au remplacement provisoire du dignitaire décédé jusqu'au retour du roi, auquel est réservé le pourvoi définitif.

Ne pourrait-on pas soupçonner qu'à une question générale les leudes avaient fait une réponse générale aussi, mais qu'ils avaient proposé, sur la manière de pourvoir aux offices vacants de l'ordre civil et politique, quelque mesure qui n'était point dans les vues de Charles, et qu'elle avait été rejetée. Quoi qu'il en soit, ce n'est que dans l'article 9 de la première série du capitulaire de Kierzy qu'il s'agit de la manière de pourvoir aux comtés qui viendraient à vaquer durant l'absence du roi.

Je crois devoir donner de cet article, non un simple résumé, mais une traduction exacte ; on en sentira facilement la raison.

« Si (durant notre absence) il vient à mourir un comte dont le fils soit avec nous (dans notre expédition), que notre fils, conjointement avec nos autres fidèles, choisisse parmi les amis et les proches (du décédé) quel-

qu'un qui de concert avec les officiers du comté et l'évêque, administre le comté jusqu'à ce que le fait nous soit annoncé. — Si ce comte décédé a un fils encore petit, que ce fils, conjointement avec les officiers du comté et l'évêque dans le diocèse duquel il demeure, gouverne le comté (vacant) jusqu'à ce que nous soyons informés. — Si le comte décédé n'a point de fils, que notre fils à nous, avec nos leudes, désigne quelqu'un qui, conjointement avec les officiers du comté, gouverne ce comté jusqu'à ce que nous en ordonnions. — Et que personne ne se fâche s'il nous plaît de donner ce même comté à quelque autre que celui qui l'aura jusque-là administré. — Il sera fait de même pour nos vassaux. »

Cet article est le dernier de la première série, c'est-à-dire de ceux qui ayant été rédigés sous forme de propositions présentées aux leudes, sont suivis de la réponse et des observations de ceux-ci. Or, voici l'apostille qui vient à la suite de ce neuvième article : « Les autres articles (subséquents) n'ont pas besoin de réponse, parce qu'ils ont été réglés et décidés par votre sagesse. » Cette apostille semble impliquer qu'il fut fait par les leudes à ce neuvième article, tout comme aux précédents, une réponse qui aurait été supprimée, probablement parce qu'elle ne convenait pas au roi.

Voici encore l'article 10 littéralement traduit :

« Si, après notre décès, quelqu'un de nos fidèles voulant, pour l'amour de Dieu et de nous, renoncer au monde, avait un fils ou tel autre de ses proches, capable de service public, qu'il lui soit permis de lui transmettre ses honneurs de la manière qui lui conviendra le mieux. »

Maintenant, y a-t-il, dans les dispositions citées ou indiquées du capitulaire de Kierzy, quelque chose qui

puisse être pris pour une concession de l'hérédité des offices, des dignités politiques? Il n'y a pas moyen de l'affirmer; il y a plus, le contraire y est clairement énoncé : dans tous les cas prévus comme exigeant ou comportant le remplacement provisoire d'un comte décédé, le roi se réserve expressément la nomination définitive; et pour prévenir toute surprise, toute incertitude à cet égard, il déclare et justifie d'avance la liberté qu'il se réserve de nommer définitivement aux comtés vacants d'autres hommes que ceux qui y auraient été nommés provisoirement.

La question n'est pourtant pas tout à fait décidée par là. Dans tout ce que que j'ai dit des capitulaires de Kierzy, j'ai suivi le texte généralement accrédité de ces capitulaires (1), surtout quant à ce qui concerne l'article 9, article fondamental dans la question dont il s'agit ici; mais il existe de cet article 9 un autre texte qui, rapproché de celui que j'ai suivi, présente des variantes remarquables et se prêtant mieux à l'opinion accréditée qui prétend voir dans le capitulaire de Kierzy le principe de l'hérédité des grands offices. Voici de quoi il s'agit.

Dans le texte des capitulaires de Baluze, les trente-trois articles du plaid de Kierzy sont suivis d'un appendice qui en est un extrait sommaire, un abrégé en quatre articles seulement. Ce fut (d'après les renseignements des anciens éditeurs des capitulaires) Charles le Chauve lui-même qui fit extraire ces quatre articles des trente-trois autres dont ils faisaient partie, et qui, les tenant pour les plus importants de tous, voulut qu'il en fût donné au plaid une seconde lecture et

(1) *Baluze*, Capit. II, p. 259.

comme une notification à part. Or, l'article 9 de l'acte entier du plaid de Kierzy est l'un des quatre (le 3e) répétés dans l'appendice dont il s'agit; et il y est répété avec des variantes que je ne puis me dispenser de faire connaître. Voici donc ce second texte de ce même article 9, traduit en entier aussi fidèlement que possible :

« S'il vient à mourir (durant notre absence) un comte de ce royaume, dont le fils soit avec nous (dans notre expédition), que notre fils, conjointement avec nos fidèles, choisisse parmi les plus amis ou les plus proches du comte, quelques personnes qui, de concert avec les officiers du comté et avec l'évêque dans le diocèse duquel se trouvera le comté vacant, administrent ce comté jusqu'à ce que nous soyons informés du fait, afin que nous fassions honneur au fils du comte décédé, qui se trouvera avec nous, des honneurs de son père. »

« Si le comte défunt a un fils encore petit, que ce fils, conjointement avec les officiers du comté et l'évêque du diocèse dans lequel est situé le comté, administre le comté jusqu'à ce que la nouvelle de la mort du comte nous parvienne, et qu'en vertu de notre concession, son fils soit honoré de ses honneurs. »

Dans le reste de l'article les deux textes sont exactement conformes, et je n'ai aucun besoin d'y revenir; mais il faut bien, bon gré mal gré, revenir un instant à la question qui semblait tout à l'heure décidée à l'aide du premier texte; elle ne l'est plus, ou paraît devoir l'être en sens inverse d'après le nouveau texte. Il faut d'abord reconnaître que ce second texte, formant un sens plus complet et plus logique que le premier, semble devoir lui être préféré. Or cela reconnu, il est certain que dans l'article cité, Charles le Chauve semble manifester l'intention d'élire aux comtés

vacants les fils à la place des pères. Mais il n'y a, dans cette intention, dans cette disposition, rien qui puisse être pris pour une loi nouvelle, absolue, générale; rien qui puisse être considéré comme un principe nouveau d'action politique. La prétendue loi de Charles le Chauve n'est autre chose que la reconnaissance, que l'expression pure et simple d'un fait dès lors très-commun et qui tendait à devenir général. Partout où les comtes avaient été favorisés par les localités ou s'étaient trouvés être des hommes de capacité et d'énergie, partout, dis-je, ces comtes s'étaient approprié leurs comtés. Il est vrai que ceux de leurs fils qui leur succédaient leur succédaient parfois en vertu d'une élection, d'une confirmation, d'une concession royale; mais il est vrai aussi qu'en général cette concession, cette confirmation était de pure forme, d'autant plus aisément accordée par les rois que ceux auxquels ils l'accordaient en avaient réellement moins besoin. L'article cité du plaid de Kierzy, de quelque manière qu'on l'entende et dans quelque texte qu'on le prenne, ne faisait que reconnaître ce qui existait à cet égard, sans rien changer dans le présent, sans rien empêcher dans l'avenir. Ce n'était certes pas une disposition si vague, jetée comme par incident entre une multitude de dispositions accidentelles relatives à une expédition imprudente, qui pouvait régir la dislocation des conquêtes carlovingiennes. Cette dislocation commencée d'une manière violente, devait continuer et s'achever de même, à mesure que la force politique née de ces conquêtes achèverait de se perdre.

FAURIEL, *Histoire de la Gaule Méridionale*, t. IV, p. 374.

LES SARRASINS EN PROVENCE.

889 — 975.

Vingt pirates partis d'Espagne sur un frêle bâtiment, et se dirigeant sur les côtes de Provence, furent poussés par la tempête dans le golfe de Grimaud, autrement appelé golfe de Saint-Tropez, et débarquèrent au fond du golfe sans être aperçus. Autour de ce bras de mer s'étendait au loin une forêt qui subsiste en partie, et qui était tellement épaisse que les hommes les plus hardis avaient de la peine à y pénétrer. Vers le nord était une suite de montagnes s'élevant les unes au-dessus des autres, et qui, arrivées à une distance de quelques lieues, dominaient une grande partie de la basse Provence. Les Sarrasins envahirent pendant la nuit le village le plus rapproché de la côte, et, massacrant les habitants, se répandirent dans les environs. Quand ils furent arrivés sur les hauteurs qui couronnent le golfe du côté du nord, et que de là leur regard s'étendit d'un côté vers la mer et de l'autre vers les Alpes, ils comprirent tout de suite la facilité qu'un tel lieu devait leur offrir pour un établissement fixe. La mer leur ouvrait son sein pour recevoir tous les secours dont ils auraient besoin; la terre leur livrait passage dans des contrées qui n'avaient pas encore été pillées et où il n'avait été pris aucune mesure de défense. L'immense forêt qui environnait les hauteurs et le golfe leur assurait une retraite au besoin.

Les pirates firent un appel à tous leurs compagnons qui parcouraient les parages voisins; ils envoyèrent demander du secours en Espagne et en Afrique; en même temps ils se mirent à l'ouvrage, et en peu d'an-

nées les hauteurs furent couvertes de châteaux et de forteresses. Le principal de ces châteaux est nommé par les écrivains du temps *Fraxinetum*, du nom des frênes qui probablement occupaient les environs. On croit que *Fraxinetum* répond au village actuel de la Garde-Frainet, qui est situé au pied de la montagne la plus avancée du côté des Alpes..... Quand les travaux furent terminés, les Sarrasins commencèrent à faire des courses dans le voisinage. Ils n'eurent garde d'abord de s'éloigner du centre de leurs forces; mais bientôt les seigneurs les associèrent à leurs querelles particulières. Ils aidèrent à abattre les hommes puissants; ensuite, se débarrassant de ceux qui les avaient appelés, ils se déclarèrent les maîtres du pays; en peu de temps une grande partie de la Provence se trouva exposée à leurs ravages. La terreur devint bientôt générale; le plat pays étant dévasté, les Sarrasins s'avancèrent vers la chaîne des Alpes (1).....

Hugues, devenu comte de Provence, s'était rendu en Italie pour y disputer la couronne du royaume de Lombardie. Les cris de ses sujets l'ayant enfin rappelé de ce côté des Alpes, il annonça l'intention de chasser entièrement les Sarrasins. Il s'agissait de s'emparer d'abord du château Fraxinet, à l'aide duquel les Sarrasins se maintenaient en relation avec l'Espagne et l'Afrique,

---

(1) Nous ne pouvons reproduire la totalité de ce savant et curieux mémoire : nous dirons donc en résumé que les Sarrasins occupèrent le mont Cenis et le mont Saint-Bernard, devinrent les maîtres de tous les passages des Alpes, et de là pillèrent le Dauphiné, le Piémont, le Montferrat, le Valais, la Suisse, les Grisons, la Savoie, la Maurienne, la Ligurie; qu'ils prirent et saccagèrent Turin, Marseille, Aix, Sisteron, Gap, Embrun, Gênes, Fréjus, Toulon, Grenoble, etc., égorgeant, écorchant vifs les habitants, et dévastant tellement le pays, que les loups en devinrent à peu près les maîtres.

et d'où ils dirigeaient leurs expéditions dans l'intérieur des terres. Comme il fallait que ce château fût attaqué par mer et par terre, Hugues envoya demander une flotte à l'empereur de Constantinople, son beau-frère; il demandait aussi du feu grégeois, l'arme alors la plus efficace pour combattre les flottes sarrasines.

En 942, la flotte grecque jeta l'ancre dans le golfe de Saint-Tropez; en même temps Hugues accourut avec une armée. Les Sarrasins furent attaqués avec la plus grande vigueur; leurs navires et tous leurs ouvrages du côté de la mer furent détruits par les Grecs. De son côté, Hugues força l'entrée du château et obligea les barbares à se retirer sur les hauteurs voisines. C'en était fait de la puissance des Sarrasins en France; mais tout à coup Hugues apprit que Béranger, son rival à la couronne d'Italie, qui s'était enfui en Allemagne, se disposait à venir lui disputer le trône. Alors, ne songeant plus aux maux qui pesaient sur ses malheureux sujets, il renvoya la flotte grecque, et maintint les Sarrasins dans toutes les positions qu'ils occupaient, à la seule condition que, s'établissant au haut du grand Saint-Bernard et sur les principaux sommets des Alpes, ils fermeraient le passage de l'Italie à son rival..... Dès ce moment les Sarrasins montrèrent encore plus de hardiesse qu'auparavant, et l'on dut croire qu'ils étaient établis pour toujours dans le cœur de l'Europe. Non-seulement ils épousèrent les femmes du pays, mais ils commencèrent à s'adonner à la culture des terres. Les princes de la contrée se contentèrent d'exiger d'eux un léger tribut; ils les recherchaient même quelquefois. Quant à ceux qui occupaient les hauteurs, ils donnaient la mort aux voyageurs qui leur déplaisaient, et exigeaient des autres une forte rançon. « Le nombre des chrétiens qu'ils tuèrent fut si grand, dit Liutprand,

que celui-là seul peut s'en faire une idée, qui a inscrit leurs noms dans le livre de vie. ».....

Vers l'an 960, les Sarrasins furent chassés du mont Saint-Bernard. L'histoire ne nous a pas conservé les détails de cet événement....... En 965, ils furent chassés du diocèse de Grenoble. Les évêques de cette ville s'étaient retirés à Saint-Donat, du côté de Valence. Cette année, Isarn, impatient de reprendre possession de son siége, fit un appel aux nobles, aux guerriers et aux paysans de la contrée; et, comme les Sarrasins occupaient les cantons les plus fertiles et les plus riches, il fut convenu que chaque guerrier aurait sa part des terres conquises, à proportion de sa bravoure et de ses services. Après l'expulsion des Sarrasins de Grenoble et de la vallée du Graisivaudan, le partage eut lieu, et certaines familles du Dauphiné, telles que celle des Aynard ou Montaynard, font remonter l'origine de leur fortune à cette espèce de croisade...... Tous ces succès annonçaient que les affaires des Sarrasins allaient en déclinant, et ne faisaient qu'irriter davantage le désir qui se manifestait de tous les côtés d'en être tout à fait délivré. En 968, l'empereur Othon annonça l'intention de se dévouer à une entreprise si patriotique; mais il mourut sans avoir rempli sa promesse, et il fallut que les Sarrasins se portassent à un nouvel attentat, pour que les peuples se décidassent à en faire eux-mêmes justice.

Un homme s'était rencontré, qui jouissait d'une considération universelle; il suffisait de le nommer pour attirer le respect des nations et des rois. C'est saint Mayeul, abbé de Cluny, en Bourgogne. Telle était la réputation qu'il avait acquise par ses vertus, qu'on songea un moment à le faire pape. Mayeul s'était rendu à Rome pour satisfaire sa dévotion aux églises des saints

et pour visiter quelques couvents de son ordre. A son retour, il s'avança par le Piémont, et résolut de rentrer dans son monastère par le mont Genèvre et les vallées du Dauphiné. En ce moment, les Sarrasins étaient établis entre Gap et Embrun, sur une hauteur qui domine la vallée du Drac, en face du pont d'Orcières. A l'arrivée du saint au pied de la chaîne des Alpes, un grand nombre de pèlerins et de voyageurs, qui depuis longtemps attendaient une occasion favorable pour franchir le passage, crurent qu'il ne pouvait pas s'en présenter de plus heureuse. La caravane se met donc en route; mais, parvenue sur les bords du Drac, dans un lieu resserré entre la rivière et les montagnes, les barbares, au nombre de mille, qui occupaient les hauteurs, lui lancent une grêle de traits. En vain les chrétiens, pressés de toutes parts, essaient de fuir; la plupart sont pris, entre autres le saint; celui-ci est même blessé à la main en voulant garantir la personne d'un de ses compagnons.

Les prisonniers furent conduits dans un lieu écarté; la plupart étant de pauvres pèlerins, les barbares s'adressèrent au saint, comme au personnage le plus important, et lui demandèrent quels étaient ses moyens de fortune. Le saint répondit ingénument que, bien que né de parents fort riches, il ne possédait rien en propre, parce qu'il avait abandonné toutes ses possessions pour se vouer au service de Dieu; mais qu'il était abbé d'un monastère qui avait dans sa dépendance des terres et des biens considérables. Là-dessus, les Sarrasins, qui voulaient avoir chacun leur part, fixèrent la rançon de lui et du reste des prisonniers à 1,000 livres d'argent, ce qui faisait environ 80,000 francs de notre monnaie actuelle. En même temps, le saint fut invité à envoyer le moine qui l'accompagnait à Cluny, pour

apporter la somme convenue. Ils fixèrent un terme passé lequel tous les prisonniers seraient mis à mort.

Au départ du moine, le saint lui remit une lettre commençant par ces mots : « Aux Seigneurs et aux frères de Cluny, Mayeul, malheureux captif et chargé de chaînes; les torrents de Bélial m'ont entouré, et les lacets de la mort m'ont saisi (1). » A la lecture de cette lettre, toute l'abbaye fondit en larmes. On se hâta de recueillir l'argent qui se trouvait dans le monastère; on dépouilla l'église du couvent de ses ornements; enfin l'on fit un appel à la générosité des personnes pieuses du pays, et on parvint à réunir la somme exigée. Elle fut remise aux barbares un peu avant le terme fixé, et tous les prisonniers furent mis en liberté...... La prise de saint Mayeul eut lieu en 972. Cet événement causa une sensation extraordinaire; de toutes parts les chrétiens, grands et petits, se levèrent pour demander vengeance d'un pareil attentat.

Il y avait alors aux environs de Sisteron, dans le village des Noyers, un gentilhomme appelé Bobon ou Beuvon, qui déjà plus d'une fois avait signalé son zèle pour l'affranchissement du pays. Profitant de l'enthousiasme général, et ralliant à lui les paysans, les bourgeois, en un mot tous les hommes amis de la religion et de la patrie, qui voulaient prendre part à la gloire de l'entreprise, il fit construire non loin de Sisteron, un château situé en face d'une forteresse occupée par les Sarrasins. Son intention était d'observer de là tous leurs mouvements et de profiter de la première occasion pour les exterminer. Dans l'ardeur de son zèle pieux, il avait fait vœu à Dieu, s'il venait à

(1) 2[e] Livre des *Rois*, ch. 22, v. 5.

bout de chasser les barbares, de consacrer le reste de sa vie à la défense des veuves et des orphelins. En vain les Sarrasins essayèrent de le troubler dans ses efforts; toutes leurs tentatives furent inutiles. La montagne où s'élevait le château occupé par les Sarrasins se nommait *Petra impia,* et s'appelle encore dans le langage du pays *Peyro impio.* Peu de temps après, le chef des Sarrasins de la forteresse ayant enlevé la femme de l'homme préposé à la garde de la porte, celui-ci, pour se venger, offrit à Bobon de lui en faciliter l'entrée. Une nuit, Bobon se présenta avec ses guerriers et entra sans obstacle. Tous les Sarrasins qui voulurent résister, furent passés au fil de l'épée; les autres, y compris le chef, demandèrent le baptême.......

Le Dauphiné était libre; la Provence ne pouvait tarder à l'être aussi. Il est bien à regretter que l'histoire ne nous ait presque rien transmis sur un événement aussi intéressant. On sait seulement qu'à la tête de l'entreprise était Guillaume, comte de Provence..... Guillaume se faisait chérir de ses sujets par son amour de la justice et de la religion. Faisant un appel aux guerriers de la Provence, du Bas-Dauphiné et du comté de Nice, il se disposa à attaquer les Sarrasins, jusque dans Fraxinet. De leur côté, les Sarrasins qui se voyaient poursuivis dans leurs derniers retranchements, réunirent toutes leurs forces et descendirent de leurs montagnes en bataillons serrés. Il paraît qu'un premier combat fut livré aux environs de Draguignan, dans le lieu appelé Tourtour, là où il existe encore une tour qu'on dit avoir été élevée en mémoire de la bataille. Les Sarrasins ayant été battus, se réfugièrent dans le château fort. Les chrétiens se mirent à leur poursuite. En vain les barbares opposèrent la plus vive résistance; les chrétiens renversèrent tous les obstacles. A la fin, les barbares,

étant pressés de toutes parts, sortirent du château pendant la nuit et essayèrent de se sauver dans la forêt voisine. Poursuivis avec vigueur, la plupart furent tués ou faits prisonniers, le reste mit bas les armes.

REINAUD, *Invasions des Sarrasins en France*, p. 158.

ROLLON.

912-931.

L'archevêque de Rouen Francon porte à Rollon les propositions de paix du roi Charles le Simple.

Rollon, dit-il, Dieu veut accroître tes honneurs et ton baronage. En peines et en malice tu as usé ta vie; et tu as vécu des larmes d'autrui et du pillage d'autrui; maint homme tu as ruiné et réduit en servage, et réduit par pauvreté mainte femme à la débauche, et enlevé châteaux et légitime héritage. Tu ne prends souci de ton âme pas plus qu'une bête sauvage; tu iras en enfer en triste compagnie voué aux peines éternelles, qui n'ont jamais de soulagement; de vivre longuement, tu n'as aucune sûreté; change ta méchante vie, donne un autre cours à ton courage, entre dans la chrétienté et fais hommage au roi. Apprends à vivre en paix, et laisse reposer ta rage; ne détruis pas son royaume, car tu lui fais grand outrage. Il a une fille jolie, qui est de haut parage; il te la veut donner en mariage, et tu auras pour dot tout le pays maritime depuis l'Eure jusqu'à la mer. Ainsi tu vivras de tes rentes sans brigandage; tu auras maint bon château fort et maint bon

ma noir ; il n'en sera que mieux pour ton lignage (1). Accorde une trêve de trois mois, sans faire de dommage; mais tu n'iras plus piller, ni à la voile ni à la rame; on te donnera de bons otages pour la sûreté du traité; Auras-tu honte d'épouser la fille du roi ?

Rollon entendit ce discours, qui lui fit beaucoup de plaisir. Par le conseil de ses vassaux, il accorda la trêve; Rollon entendit le traité ; chacun le garantit. Au terme fixé, Rollon assembla son monde et le Roi manda à Saint-Clair tous ses barons. Rollon fut en deçà de l'Epte, et le Roi au delà, et avec lui le duc Robert, qui désirait la paix. Le plaid fut mené à bien et l'affaire se termina. Rollon devint l'homme (le vassal) du Roi et ses mains lui donna. Quand il dut baiser le pied, il ne voulut pas se baisser ; il tendit la main en bas, leva le pied au Roi, à sa bouche le tira et renversa le Roi ; tous en rirent assez, et le Roi se releva. Il lui donna sa fille et la Normandie devant tout le monde ; il voulut lui donner encore la Flandre, mais Rollon refusa ; c'est pauvre terre, dit-il, jamais il n'y aura abondance. Il demanda la Bretagne, et le Roi la lui donna , et ordonna à Bérenger et à Alain (2) de lui faire hommage ; chacun, sans mensonge, lui jura fidélité. Le Roi partit alors, et Rollon s'en alla, le duc Robert avec lui, qui conduisit la dame.

Francon, l'archevêque, baptisa le duc Rollon ; le duc Robert fut son parrain et l'appela Robert. Quand Rollon fut baptisé il épousa sa femme, la fille au roi de France,

(1) Postérité.
(2) Comtes de Bretagne.

ce qui confirma la paix. Grande fut la joie et longtemps elle dura. Neuf cent et douze ans étaient accomplis et passés depuis que Dieu naquit de la Vierge en Bethléem, quand Francon régénéra Rollon par le baptême, et qu'il traita avec le roi de France à Saint-Clair. Les noces furent splendides; quand ils furent mariés, splendides furent les fêtes qui furent préparées. Qui voulut venir aux noces y fut bien traité. Rollon pria et sermona tous ses hommes, les fit tous baptiser et les combla d'honneurs; à plusieurs il donna villages, châteaux et cités, donna champs, donna rentes, donna moulins et prés, donna bois, donna terres, donna grands héritages, selon leurs bons services et selon leur mérite, selon leur noblesse et selon leur âge. Tous en Normandie fixés et possesseurs de fiefs, ils sont tous récompensés selon leur volonté; Rollon les a élevés et les a beaucoup aimés; il les a bien récompensés selon leurs désirs, pour l'avoir suivi et avoir quitté leur patrie. Rollon se fit servir avec honneur et richesse, et dans sa maison il sut vivre grandement.

Il aima la paix, la chercha et la fit établir. Par toute la Normandie il fit crier et publier qu'il n'y ait homme si hardi qui osât en attaquer un autre, brûler maison ou ville, ni voler, ni piller, ni blesser un homme, ni tuer, ni assassiner, ni battre, ni frapper quelqu'un debout ni par terre, trahir un autre homme par embûche ou guet-apens; ni qu'on ose voler, ni être complice d'un voleur. Car le complice doit être puni avec le voleur; le supplice de l'un, l'autre le doit partager. Celui qui fera félonie, s'il le peut prendre, il n'y aura gentilhomme qui tienne, il le fera honnir et expier son crime par le feu ou la potence. Rollon fut grand justicier, il fit parler beaucoup de lui. Il faisait rompre larrons et

voleurs, crever les yeux, brûler ou couper les pieds et les poings; selon le crime il faisait punir chacun. Il fit crier dans les bourgs, dans les villes et dans les marchés, que tout homme qui a charrue et veut cultiver la terre ait la sécurité et la paix pour labourer; il n'aura pas besoin d'ôter le fer de sa charrue ni de le cacher sous le sillon, ni de l'emporter chez lui, par crainte de larron, ni par crainte d'être volé; il n'aura besoin d'enlever ni son soc, ni son coutre, ni ses harnois, car il n'y aura personne qui les ose toucher. Et si on les lui a volés et qu'il ne les puisse retrouver, le duc, de ses deniers, lui en fera donner le prix, et le paysan pourra bien racheter soc et coutre.

A Longueville il y avait un paysan qui avait six beaux bœufs en avant de sa charrue. Femme avait épousé; ne sais s'il avait un enfant. Mais la femme avait les mains crochues; elle eût pris un chaperon rabattu, si on ne l'eût bien gardé; si bien alla ce métier, qu'elle faisait follement, que la fin en fut mauvaise, et voici ce qui arriva. Un jour, comme d'habitude, le paysan laboura, et à l'heure de dîner à la maison rentra; à la charrue il laissa harnois, soc et couteau. Ne veut rien emporter, se fiant en la paix et à ce que le duc, s'il les perd, les rendra. La femme au paysan, pendant qu'il mangeait, vint à la charrue, prit les fers et les cacha. Quand celui-ci revint au champ et les fers ne trouva, de tous côtés il les chercha. Il fit venir sa femme, et la pressa vivement, si elle n'a pas les fers, de dire qui les a. La femme était avide, elle cacha et nia. Le paysan vint à Rouen, et réclama ses fers; Rollon en eut pitié, et lui donna cinq sols. Celui-ci revint à la maison apportant

(1) Elle vous aurait volé votre chapeau sur la tête.

ses deniers. Bénie soit, dit la femme, la main qui nous a fait gagner cela; vous avez vos cinq sols, et voyez vos fers là. Elle se baissa vers lui et les lui montra sous le banc. Folle fut qui vola, et folle qui cacha. C'est la vérité, et Dieu le dit, et la chose est prouvée: « N'est chose si cachée qui ne soit révélée, ni action si secrète qui ne soit découverte. » Chaque bonne action doit être récompensée, et toute félonie doit être punie. Tant furent les fers cherchés et tant demandés, tant furent tourmentés les hommes de la contrée, et par l'épreuve du feu et par l'épreuve de l'eau, que l'ôn connut la vérité. Ne peut la félonie être longtemps cachée. La paysanne fut prise et au duc Rollon menée. Elle avoua tout, et fut convaincue. Il fit prendre et amener devant lui le paysan. Quand il fut devant lui : « Sais-tu, dit-il, dis-moi, si ta femme ne vola rien depuis qu'elle est avec toi, et si elle est coutumière d'être de mauvaise foi ?— Oui, sire, dit-il, je ne dois pas mentir. — Par ma foi, dit Rollon, je te crois bien ; par ta bouche même tu as prononcé ta sentence; avec elle tu seras pendu; assez tu as dit pourquoi ; toi-même, as fait ton jugement; égale loi, égale peine, égal mal vous attend. » Egal jugement ont le voleur et le complice. La femme fut pendue et son mari pareillement.

Par cet acte et par d'autres Rollon fut craint fortement. A honneur et à joie il vécut bien longuement. Il n'eut pas d'enfant de Gisèle, qu'il épousa premièrement; la dame mourut sans enfants. Alors Rollon épousa Pope (1), qu'il garda longtemps. Longue-Épée, son fils, était de belle jeunesse; il était d'une belle venue et de bon jugement; il pouvait porter des armes

---

(1) Fille de Bérenger, comte de Bessin.

et ne doutait de rien. Rollon le fit son héritier, par le conseil des siens. Bérenger et Alain, de qui dépend la Bretagne, et les riches Normands, il manda secrètement; à chacun il donna tant et promit tant d'avantages, qu'ils devinrent sans difficulté les hommes (1) de son fils; chacun fit à Guillaume hommage et serment. Depuis que le duc Guillaume a recueilli le duché, et depuis qu'il a eu les hommages des barons que j'ai dit, Rollon gouverna encore cinq ans et maintint la paix. Les hommes de son duché qui l'avaient servi, il les amena et les convertit au service de Dieu. Ainsi vint à sa fin, comme tout homme qui vieillit de labeur et de peines qui l'ont affaibli. Mais jamais sa mémoire ni son jugement ne lui firent défaut. A Rouen il tomba malade, et à Rouen il mourut. En bon chrétien il sortit de ce monde, bien confessé et ayant avoué ses péchés. Dans l'église Notre-Dame (2), du côté du midi, les clercs et les laïques ont enseveli son corps; le tombeau y est et l'épitaphe aussi qui raconte ses faits et comment il vécut.

ROBERT WACE, *le roman de Rou* (Rollon), *et des ducs de Normandie.* (Vers 1869 à 2061.) Trad. par L. Dussieux.

Robert Wace naquit dans l'île de Jersey au commencement du douzième siècle et mourut en Angleterre vers 1184. Il termina, en 1160, son *Roman de Rou*, pour la composition duquel il suivit les chroniques de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumiéges pour les temps anciens. Le roman s'arrête en 1106. Ce poëme compte 16,547 vers. C'est le monument le plus curieux qui nous reste de la langue et de l'histoire des Normands sous la domination de leurs ducs. On en doit une bonne édition à M. Fr. Pluquet, 2 vol. in-8°, Rouen, 1827.

---

(1) Vassaux.

(2) La cathédrale de Rouen.

ÉLECTION DE HUGUES CAPET.

987.

Sur ces entrefaites, Charles, qui était frère de Lothaire et oncle paternel de Louis, alla à Reims trouver le métropolitain, et lui parla ainsi de ses droits au trône : « Tout « le monde sait, vénérable père, que, par droit héréditaire, je dois succéder à mon frère et à mon neveu. « Car bien que j'aie été écarté du trône par mon frère, « cependant la nature ne m'a refusé rien de ce qui « constitue l'homme ; je suis né avec tous les membres « sans lesquels on ne saurait être promu à une dignité « quelconque. Il ne me manque rien de ce qu'on a coutume d'exiger avant tout de ceux qui doivent régner, « la naissance et le courage qui fait oser. Pourquoi « donc, puisque mon frère n'est plus, puisque mon « neveu est mort et qu'ils n'ont laissé aucune descendance, pourquoi suis-je repoussé du territoire « que tout le monde sait avoir été possédé par mes ancêtres ? Mon frère et moi avons survécu à notre père ; « mon frère posséda tout le royaume et ne me laissa « rien. Sujet de mon frère, je n'ai point combattu avec « moins de fidélité que les autres ; je n'ai rien eu, je « puis le dire, de plus cher que son salut. Maintenant, « repoussé et malheureux, à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, lorsque tous les appuis de ma race « sont éteints ? A qui aurai-je recours, privé d'une protection honorable, si ce n'est à vous ? Par qui, sinon « par vous, serai-je réintégré dans les honneurs paternels ? Plaise au ciel que les choses se passent d'une « manière convenable pour moi et pour ma fortune ! « Repoussé, que pourrais-je être autre chose qu'un « spectacle pour ceux qui me verraient ? Laissez-vous

« toucher par un sentiment d'humanité, soyez compa-
« tissant pour un homme éprouvé par tant de revers. »

Lorsque Charles eut terminé ses plaintes, le métropolitain, ferme dans sa résolution, lui répondit ce peu de mots : « Tu t'es toujours associé à des parjures, à des sa-
« criléges, à des méchants de toute espèce, et maintenant
« encore tu ne veux pas t'en séparer ; comment peux-tu,
« avec de tels hommes et par de tels hommes, chercher à
« arriver au souverain pouvoir ? » Et comme Charles répondait qu'il ne fallait pas abandonner ses amis, mais plutôt en acquérir d'autres, l'évêque se dit en lui-même :
« Maintenant qu'il ne possède aucune dignité, il s'est lié
« avec des méchants dont il ne veut en aucune façon
« abandonner la société ; quel malheur ce serait pour les
« bons s'il était élu au trône ! » Enfin, il répondit à Charles qu'il ne ferait rien sans le consentement des princes, et il le quitta.

Charles perdant l'espoir de régner, s'en retourna en Belgique, en proie au découragement. Au temps fixé, les grands de la Gaule, qui s'étaient liés par serment, se réunirent à Senlis. Lorsqu'ils se furent formés en assemblée, l'archevêque, de l'assentiment du duc, leur parla ainsi : « Louis, de divine mémoire, ayant été enlevé
« au monde sans laisser d'enfants, il a fallu s'occuper
« sérieusement de chercher qui pourrait le remplacer
« sur le trône, pour que la chose publique ne restât
« pas en péril, abandonnée et sans chef. Voilà pourquoi
« dernièrement nous avons cru utile de différer cette
« affaire, afin que chacun de vous pût venir ici sou-
« mettre à l'assemblée l'avis que Dieu lui aurait ins-
« piré, et que de tous ces sentiments divers on pût
« induire quelle est la volonté générale. Nous voici réu-
« nis ; sachons éviter par notre prudence, par notre
« bonne foi, que la haine n'étouffe la raison, que l'af-

« fection n'altère la vérité. Nous n'ignorons pas que « Charles a ses partisans, lesquels soutiennent qu'il doit « arriver au trône que lui transmettent ses parents. « Mais si l'on examine cette question, le trône ne s'ac- « quiert point par droit héréditaire, et l'on ne doit « mettre à la tête du royaume que celui qui se dis- « tingue non-seulement par la noblesse corporelle, « mais encore par les qualités de l'esprit, celui que « l'honneur recommande, qu'appuie la magnanimité. « Nous lisons dans les annales, qu'à des empereurs de « race illustre que leur lâcheté précipita du pouvoir, « il en succéda d'autres tantôt semblables, tantôt dif- « férents; mais quelle dignité pouvons-nous conférer à « Charles, que ne guide point l'honneur, que l'en- « gourdissement énerve, enfin qui a perdu la tête au « point de servir un roi étranger, et de se mésallier à une « femme prise dans l'ordre des vassaux? Comment le « puissant duc souffrirait-il qu'une femme sortie d'une « famille de ses vassaux devînt reine et dominât sur « lui? Comment marcherait-il après celle dont les pères « et même les supérieurs baissent le genou devant lui « et posent les mains sous ses pieds? Examinez soi- « gneusement la chose et considérez que Charles a été « rejeté plus par sa faute que par celle des autres. Dé- « cidez-vous plutôt pour le bonheur que pour le mal- « heur de la république. Si vous voulez son malheur, « créez Charles souverain; si vous tenez à sa prospé- « rité, couronnez Hugues, l'illustre duc. Que l'attache- « ment pour Charles ne séduise personne; que la haine « pour le duc ne détourne personne de l'utilité com- « mune; car si vous avez des blâmes pour le bon, « comment louerez-vous le méchant? Si vous louez le « méchant, comment mépriserez-vous le bon? Eh! quels « sont ceux que menace la Divinité elle-même, par ces

« paroles : Malheur à vous qui dites que le mal est bien ;
« qui donnez aux ténèbres le nom de lumière et à la
« lumière le nom de ténèbres. —Donnez-vous donc pour
« chef le duc, recommandable par ses actions, par sa
« noblesse et par ses troupes, le duc en qui vous
« trouverez un défenseur non-seulement de la chose
« publique, mais de vos intérêts privés. Grâce à sa bien-
« veillance, vous aurez en lui un père. Qui en ef-
« fet a mis en lui son recours et n'y a point trouvé
« protection? Qui, enlevé aux soins des siens, ne leur
« a pas été rendu par lui ? »

Cette opinion proclamée et accueillie, le duc fut, d'un consentement unanime, porté au trône, couronné à Noyon le 1er juin par le métropolitain et les autres évêques, et reconnu pour roi par les Gaulois, les Bretons, les Normands, les Aquitains, les Goths, les Espagnols et les Gascons. Entouré des grands du royaume, il fit des décrets et porta des lois selon la coutume royale, réglant avec succès et disposant toutes choses. Pour mériter tant de bonheur, et excité par tant d'événements prospères, il se livra à une grande piété. Voulant laisser avec certitude après sa mort un héritier au trône, il voulut se concerter avec les princes, et lorsqu'il eut tenu conseil avec eux, il envoya d'abord des députés au métropolitain de Reims, alors à Orléans, et lui-même alla le trouver ensuite pour faire associer au trône son fils Robert. L'archevêque lui ayant dit qu'on ne pouvait régulièrement créer deux rois dans la même année, il montra aussitôt une lettre envoyée par Borel, duc de l'Espagne citérieure, prouvant que ce duc demandait du secours contre les Barbares. Il assurait que déjà une partie de l'Espagne était ravagée par l'ennemi, et que si dans l'espace de dix mois elle ne recevait des troupes de la Gaule, elle passerait tout entière sous la domina-

tion des Barbares. Il demandait donc qu'on créât un second roi, afin que si l'un des deux périssait en combattant, l'armée pût toujours compter sur un chef. Il disait encore que si le roi était tué et le pays ravagé, la division pourrait se mettre parmi les grands, les méchants opprimer les bons, et par suite la nation entière tomber en captivité.

RICHER, *Histoire*, liv. 4. (Trad. de M. Guadet, dans la collection des documents publiés par la Société de l'histoire de France.)

Richer, moine de Reims, écrivit son histoire de 995 à 998; elle comprend la période de temps qui s'écoule de 888 à 998. Richer avait étudié aux écoles de Reims, les plus importantes de la France à cette époque; il y fit de fortes études et devint un homme très-savant. Son histoire est un des ouvrages les plus remarquables parmi ceux de nos anciens annalistes. Le manuscrit autographe de Richer a été découvert en 1833, dans la bibliothèque de Bamberg, par M. Pertz, qui en a donné une très-bonne édition. M. Guadet l'a reproduite dans l'édition qu'il a publiée pour le compte de la Société de l'histoire de France; mais il y a ajouté une excellente traduction et de très-précieuses notes et dissertations.

ARRESTATION DE CHARLES DE LORRAINE PAR ADALBÉRON.

991.

Lorsque Adalbéron connut parfaitement les habitudes de Charles et des siens, et qu'il fut sûr de n'être soupçonné de personne, il machina diverses ruses, et pour rentrer en possession de la ville et pour livrer au roi Charles captif. Il avait souvent des entretiens avec celui-ci, l'assurant toujours plus de son dévouement; il offrit même de se lier par un serment formel, s'il le fallait. Il employa tant d'astuce et d'adresse qu'il jeta un voile épais sur sa dissimulation, au point qu'une nuit, dans un souper où il se montrait très-gai, Charles, qui tenait une coupe d'or où il avait fait

tremper dans du vin, du pain coupé en morceaux, la lui présenta après y avoir bien réfléchi, et lui dit: « Puisque, d'après les décrets des pères, vous avez « sanctifié aujourd'hui des rameaux verts; puisque « vous avez consacré le peuple par vos saintes béné« dictions; que vous nous avez offert à nous-mêmes « l'eucharistie; comme le jour de la passion de Notre« Seigneur et sauveur Jésus-Christ approche, je « vous offre, méprisant les propos de ceux qui nient « qu'on doive se fier à vous, ce vase convenable à « votre dignité, avec le vin et le pain en morceaux. « Buvez ce qu'il contient, en signe de fidélité à ma per« sonne; mais s'il n'est pas dans vos résolutions de « garder votre foi, abstenez-vous, de crainte de rap« peler l'horrible personnage du traître Judas. » Adalbéron répondit: « Je recevrai la coupe, et je boirai « volontiers ce qu'elle contient! » Charles poursuivit aussitôt, en disant: « Vous devez ajouter: « et je gar« derai fidélité. » Il but et ajouta: « Et je garderai « fidélité; qu'autrement je périsse avec Judas! » Il proféra encore devant les convives plusieurs autres imprécations semblables. La nuit approchait qui devait voir les larmes et la trahison. On se disposa à aller prendre du repos et à dormir pendant la matinée. Adalbéron, qui nourrissait son projet, enleva du chevet de Charles et d'Arnoul, pendant qu'ils dormaient, leurs épées et leurs armes, et les cacha dans des lieux secrets; puis, appelant l'huissier, qui ignorait son stratagème, il lui ordonna de courir vite chercher quelqu'un des siens, promettant de garder la porte pendant ce temps. Lorsque l'huissier fut sorti, Adalbéron se plaça lui-même sur le milieu de la porte, tenant son épée sous son vêtement. Bientôt, aidé des siens, complices de son crime, il fit entrer tout son monde. Charles et

Arnoul reposaient alourdis par le sommeil du matin. Lorsqu'en se réveillant ils aperçurent leurs ennemis réunis en troupe autour d'eux, ils sautent du lit et cherchent à se saisir de leurs armes, qu'ils ne trouvent pas. Ils se demandent ce que signifie cet événement matinal. Mais Adalbéron leur dit : « Vous m'avez ré-
« cemment enlevé cette place, et m'avez forcé de m'en
« exiler ; maintenant, nous vous chassons à votre tour,
« mais d'une autre manière, car je suis resté mon
« maître, mais vous, vous passerez au pouvoir d'au-
« trui. » Charles répondit : « O évêque, je me demande
« avec étonnement si tu te souviens du souper d'hier !
« Est-ce que le respect de la divinité ne t'arrêtera
« pas ? N'est-ce donc rien que la force du serment ?
« n'est-ce rien que l'imprécation du souper d'hier ? »
Et disant cela, il se précipite sur l'évêque : mais les soldats armés enchaînent sa furie, le poussent sur son lit et l'y retiennent ; ils s'emparent aussi d'Arnoul, et confinent les deux prisonniers dans la même tour, qu'ils ferment avec des clous, des serrures et des barres de bois, et où ils placent des gardes. Les cris des femmes et des enfants, les gémissements des serviteurs, frappent le ciel, épouvantent et réveillent les citoyens dans toute la ville. Tous les partisans de Charles se hâtent de s'enfuir, ce qu'à peine même ils peuvent exécuter ; car tout au plus étaient-ils sortis, lorsque Adalbéron ordonna de s'assurer à l'instant de toute la ville, afin de saisir tous ceux qu'il regardait comme opposés à son parti. On les chercha, mais on ne put les trouver. Il fut fait une exception en faveur d'un fils de Charles, âgé de deux ans, de même nom que son père, lequel fut excepté de la captivité. Adalbéron envoya promptement des députés au roi, alors à Senlis, pour lui mander que la ville naguère perdue était reconquise,

que Charles était pris avec sa femme et ses enfants, ainsi qu'Arnoul, qui s'était trouvé parmi les ennemis; il l'engage à venir à l'instant avec tous ceux qu'il pourra réunir; qu'il ne mette aucun retard à rassembler son armée; qu'il envoie des députés à tous ceux de ses voisins auxquels il a confiance, afin qu'ils viennent au plus tôt; qu'il se hâte d'arriver même avec peu de monde.

RICHER, *Histoire*, liv. 4. (Traduction de M. Guadet.)

RÉVOLTE DES PAYSANS DE NORMANDIE.

997.

Le duc Richard II, dit le Bon, n'avait encore guère régné, quand dans le pays s'éleva une guerre qui dut faire grand mal à la terre. Les paysans et les vilains, ceux des bocages et ceux des champs, poussés par je ne sais quelle mauvaise idée, par vingt, par trente et par cent, tinrent plusieurs conciliabules. Ils ont pourparlé en secret et plusieurs l'ont juré entre eux que jamais par leur volonté ils n'auront seigneur ou avoué. Les seigneurs ne leur font que du mal, ils ne peuvent avoir avec eux raison, ni profit de leurs labeurs; chaque jour est jour de grandes douleurs; de peine et de fatigue; l'an dernier était mauvais, et pire encore est cette année. Tous les jours leurs bêtes sont prises pour les aides et les corvées; il y a tant de plaintes contre eux et de procès, et impôts nouveaux et anciens, qu'ils ne peuvent avoir la paix pendant une heure; tous les jours ils sont cités en justice; il y a tant de prévôts (1)

(1) Chargés par le seigneur de recouvrer les droits.

et de bedeaux (1), et tant de baillis vieux et nouveaux, qu'ils ne peuvent avoir la paix une heure; on les impose plus qu'ils n'en peuvent; ils ne peuvent se défendre en justice; chacun veut avoir cependant son salaire. De force on prend leurs bêtes, ils ne peuvent ni se tenir ni se défendre, ils ne peuvent s'en garantir; il leur faut déguerpir de leurs terres. Ils ne peuvent avoir nulle garantie contre les seigneurs et leurs sergents (2); ils ne respectent aucune convention; et souvent encore on les appelle fils de chienne. Pourquoi nous laissons-nous faire du mal? Mettons-nous à l'abri de leur méchanceté; nous sommes hommes comme ils sont; tels membres avons comme ils ont; et nous avons le corps aussi grand, et nous pouvons souffrir autant; il ne nous faut que du cœur seulement. Allions-nous par serment, et défendons nos biens et nos personnes, et tous ensemble tenons-nous bien; et s'ils nous veulent guerroyer, nous avons bien contre un chevalier trente ou quarante paysans, dispos et bons au combat. Ils seraient bien faibles, si à vingt ou trente garçons de belle jeunesse, ils ne pouvaient se défendre contre un en l'attaquant tous ensemble, avec massues et grands pieux, et flèches et gourdins, et arcs, et haches et hallebardes; et avec des pierres, celui qui n'aura pas d'armes. Avec le grand nombre que nous avons, contre les chevaliers nous nous défendrons. Alors nous pourrons aller aux bois, couper des arbres et prendre à notre choix; prendre dans les viviers le poisson, et dans les forêts la venaison. En tout nous ferons nos volontés, dans les bois, sur l'eau et dans les prés. Par ces dires et par ces paroles, et par autres encore plus folles, ils ont

(1) Agents inférieurs chargés de la police.
(2) Valets, serviteurs.

tous approuvé ce projet, et ils se sont tous juré que tous ensemble se soutiendront et ensemble se défendront. Ils ont élu, je ne sais qui ni quand, des plus habiles et des mieux parlants, qui partout le pays iront et les serments recevront. Ne peut être longtemps cachée parole à tant de gens portée, soit par homme, ou par sergent, soit par femme ou par enfant, soit par ivresse, ou par colère ; assez tôt le duc Richard ouït dire que les vilains faisaient commune, et voulaient détruire les justices (1), à lui et aux autres seigneurs qui ont vilains et vavasseurs. Auprès de Raoul, son oncle (2), il envoya, et cette affaire lui raconta. Le comte d'Évreux était très-vaillant, et savait beaucoup de choses. Sire, dit-il, soyez en paix, laissez-moi les paysans, et n'en remuez jamais les pieds; mais envoyez-moi vos troupes, envoyez-moi vos chevaliers. Et Richard lui dit : « Volontiers. » Donc il envoya en plusieurs lieux ses espions et ses courriers. Raoul alla si bien épiant, et par espions s'enquérant, qu'il atteignit et surprit les vilains qui tenaient leurs parlements et prenaient les serments (3). Raoul fut fort en colère; il ne veut pas les

---

(1) Droits et abus seigneuriaux.

(2) Raoul comte d'Evreux.

(3) « Les paysans des divers comtés de la Normandie s'entendirent pour former des conventicules, dans lesquels ils décidèrent qu'ils vivraient à leur guise et qu'ils se gouverneraient selon leurs propres lois, soit dans les forêts, soit auprès des eaux, et sans tenir compte des droits anciens. Pour faire ratifier ces décisions, chacune des assemblées de ce peuple en fureur nomma deux députés chargés de se rendre à une assemblée générale tenue au milieu du pays et qui devait tout confirmer. Dès que le duc fut informé de ces événements, il envoya aussi le comte Raoul et un grand nombre de chevaliers, afin de combattre la férocité des paysans et de dissoudre leur assemblée. Raoul accomplit sa mission, s'empara de tous les députés et de quelques autres hommes, leur fit couper les pieds et les mains et les renvoya ainsi mutilés chez eux, afin que la vue de ce qui leur était arrivé détournât les autres de pareilles entreprises. Ayant vu cela, les paysans renoncèrent à leurs assemblées et retournèrent à leurs charrues. » (*Guillaume de Jumiéges.*)

mettre en jugement; il les rendit tous tristes et dolents. A plusieurs il fit arracher les dents; les autres il les fit empaler, arracher les yeux, les poings couper, à tous il fit brûler les jarrets; il lui importe peu qu'ils s'en plaignent. Il en fit brûler d'autres tout vifs, et d'autres furent arrosés de plomb fondu; il les traita tous ainsi. Ils étaient hideux à regarder. Depuis ils ne furent vus dans aucun lieu qu'ils ne fussent bien connus. La commune en demeura là; depuis les vilains ne firent rien de semblable; ils se séparèrent tous de ceux qui l'avaient organisée, par la peur de leurs amis qu'ils virent défaits et maltraités. Et les plus riches d'entre eux le payèrent, et par leur bourse s'acquittèrent. On ne laissa rien à prendre de tout ce qu'on put les rançonner. Et les seigneurs leur firent autant de procès qu'ils purent.

ROBERT WACE, *le Roman de Rou.* (Traduit par L. Dussieux.)

GRANDE FAMINE EN EUROPE. ANTHROPOPHAGES.

1027-1029.

La famine commença à désoler la terre, et le genre humain fut menacé d'une prochaine destruction (1). Le temps devint si mauvais que l'on ne put trouver le moment pour faire les semailles ou pour faire la moisson, surtout à cause des eaux qui inondaient les champs. Il semblait que les éléments bouleversés se faisaient la guerre, et cependant ils ne faisaient qu'obéir à la vengeance de Dieu, qui punissait la méchanceté des hommes. Toute la terre fut inondée par

(1) De 987 à 1066, il y eut quarante et un ans de famine et d'épidémies.

des pluies continuelles, à ce point que pendant trois ans on ne trouva pas un sillon bon à ensemencer. Au moment de la moisson, les mauvaises herbes et l'ivraie couvraient les champs. Le boisseau de grains, dans les terres où il avait le mieux réussi, ne produisait que le sixième de cette mesure. Ce fléau vengeur commença d'abord en Orient, ravagea la Grèce, puis l'Italie, se répandit dans les Gaules, puis dans l'Angleterre. Tous les hommes en ressentirent également les atteintes. Les grands, les hommes de condition moyenne et les pauvres, tous avaient la bouche affamée et la pâleur sur le front. Car la violence des grands avait enfin cédé à la disette générale. Quiconque avait à vendre quelque chose pour manger pouvait en demander le prix le plus excessif et était toujours sûr de le recevoir sans difficulté. Presque partout on vendait le boisseau de grain 60 sous d'or; quelquefois le sixième de boisseau s'achetait 15 sous d'or. Quand on eut mangé les bêtes et les oiseaux et que cette ressource fut épuisée, la faim continua à se faire sentir, et pour l'apaiser, il fallut dévorer des cadavres ou toute autre nourriture aussi horrible; ou bien encore, pour échapper à la mort, on déracinait les arbres dans les bois, on arrachait l'herbe des ruisseaux; mais tout était inutile, car Dieu seul est le refuge contre la colère de Dieu. Hélas, le croira-t-on, les fureurs de la faim firent reparaître ces exemples de férocité, si rares dans l'histoire, et les hommes mangèrent la chair des hommes. Le voyageur, attaqué sur la route, tombait sous les coups des assaillants qui déchiraient ses membres, les rôtissaient et les dévoraient. D'autres, fuyant leur pays pour fuir aussi la famine, recevaient l'hospitalité, et leurs hôtes les égorgeaient la nuit pour les manger. Quelques-uns présentaient à des enfants un œuf, un fruit, et les attiraient à l'écart

pour les dévorer. En beaucoup d'endroits on déterra les cadavres pour servir à ces tristes repas. Enfin ce délire, cette rage, alla au point que la bête était plus en sûreté que l'homme, car il semblait que ce fût une coutume désormais établie de manger de la chair humaine. Un scélérat osa même en étaler au marché de Tournus (1), pour la vendre cuite, comme celle des animaux. Il fut arrêté et ne nia point; on le garrotta et on le brûla. Un autre alla pendant la nuit voler cette même chair qu'on avait enterrée; il la mangea et fut brûlé de même.

Il y a, près de Mâcon dans la forêt de Châtenay, une église isolée, consacrée à saint Jean. Un misérable avait bâti près de là une chaumière où il égorgeait la nuit ceux qui lui demandaient l'hospitalité. Un homme y vint un jour avec sa femme et s'y reposa; mais en regardant dans les coins de la chaumière il vit des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants. Troublé et pâle, il veut sortir, quoique son hôte cruel s'y oppose et s'efforce de le retenir; mais la crainte de mourir lui donnant des forces, le voyageur parvient à se sauver avec sa femme et court en toute hâte à la ville. Il fait connaître au comte Othon et à tous les autres habitants cette horrible découverte. Aussitôt on envoie un grand nombre d'hommes pour s'assurer du fait; ils s'y rendent en toute hâte et trouvent cette bête féroce dans son repaire avec quarante-huit têtes d'hommes qu'il avait égorgés et dévorés. Conduit à la ville, il fut jeté au feu. Nous avons assisté nous-même à son supplice.

On essaya, dans cette province, d'un moyen auquel nous ne croyons pas qu'on ait jamais pensé ailleurs.

---

(1) Sur la Saône, près de Mâcon.

Bien des gens mélangeaient avec ce qu'ils avaient de farine ou de son une terre blanche semblable à l'argile, et en faisaient du pain pour calmer leur faim cruelle. C'était le seul espoir qu'ils eussent d'échapper à la mort, et le succès ne répondait pas à leurs vœux. Les visages étaient pâles et décharnés, la peau se tendait et s'enflait, la voix devenait faible et imitait le cri plaintif des oiseaux expirants. Il y avait tant de morts qu'on ne pouvait plus les enterrer, et les loups, alléchés depuis longtemps par l'odeur des cadavres, commencèrent à s'attaquer aux hommes. Comme on ne pouvait donner à chaque mort une fosse particulière, à cause de leur grand nombre, alors les gens craignant Dieu se mirent à ouvrir des fosses, appelées communément charniers, où l'on jetait cinq cents cadavres, et quelquefois plus quand la fosse était assez grande. Ils gisaient là, confondus et mêlés, demi-nus, souvent même sans aucun linceul. Les carrefours, les fossés dans les champs, servaient aussi de cimetières.

D'autres fois, des malheureux ayant entendu dire que certaines provinces étaient moins rigoureusement traitées, quittaient leur pays, mais ils mouraient sur les routes. Cette terrible famine sévit pendant trois ans, en punition des péchés des hommes. On sacrifia aux besoins des pauvres les ornements des églises et les trésors qui étaient destinés à cet emploi ; mais la juste vengeance du ciel n'était pas encore satisfaite, et dans beaucoup d'endroits les trésors des églises furent insuffisants pour le secours des pauvres. Souvent aussi, quand ces malheureux, épuisés par la faim, trouvaient de quoi manger, ils enflaient aussitôt et mouraient.

RAOUL GLABER, *Chronique*. (Traduit par L. Dussieux.)

Raoul Glaber ou le Chauve, moine de mœurs assez mauvaises, mourut

probablement dans le monastère de Cluny ; il dédia au célèbre abbé de Cluny, Odilon, sa chronique, qu'il paraît avoir composée en 1047.

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

1066.

I. *Édouard roi d'Angleterre désire léguer son royaume à son parent Guillaume duc de Normandie.*

Le roi Édouard avait bien vécu, et son règne fut long; mais, et cela l'affligeait, il n'avait pas d'enfant, ni de proche parent, qui après lui pût avoir son royaume et le conserver. Il pensa à part lui, quand il mourrait qui de son royaume hériterait. Il pensa et dit souvent qu'au duc Guillaume, son parent, qui était le meilleur de sa famille, il voudrait donner son héritage. Robert son père l'avait nourri (1) et Guillaume l'a bien servi. Tout le bien qu'il a reçu, il le doit à cette famille. Quelque beau semblant qu'il fît aux autres, il n'aime nul homme autant. Pour l'honneur d'une bonne parenté, avec laquelle il a été élevé, et à cause de la valeur de Guillaume, il le veut faire héritier de son royaume. Il y avait en sa terre un sénéchal qui s'appelait Harold; c'était un noble vassal; pour sa valeur et sa bonté, il avait dans le royaume grande puissance; c'était l'homme le plus fort du pays. Il était puissant par ses vassaux et par ses amis; il avait l'Angleterre en sa garde, comme doit l'avoir un sénéchal. Par son père

---

(1) Édouard le Confesseur était fils du roi Ethelred, pendant le règne duquel les Danois avaient conquis l'Angleterre en 1013. Chassé d'Angleterre, Édouard s'était réfugié en Normandie et y avait vécu jusqu'en 1041 que la domination danoise fut détruite.



il était Anglais, et par sa mère, Danois. Githa, sa mère était Danoise; elle était très-noble dame; sa sœur fut la mère du roi Kanut; la mère de Harold était la femme de Godwin, et sa fille Édith fut reine. Harold était le favori de son roi qui avait sa sœur pour femme.

II. *Harold va en Normandie.*

Quand son père fut mort, il voulut passer en Normandie pour délivrer les otages (1), dont il avait très-grand pitié. Il prit congé du roi Édouard, et le roi Édouard le détourna bien et lui défendit et le conjura de ne pas aller en Normandie et de ne pas parler au duc Guillaume, parce qu'il pourrait être facilement pris au piége, car Guillaume était très-rusé. S'il voulait avoir ses otages, qu'il y envoyât d'autres messagers. J'ai trouvé cela écrit; mais un autre livre me dit que le Roi lui ordonna d'aller auprès du duc Guillaume, son cousin, pour lui assurer qu'il aura le royaume d'Angleterre après sa mort.

Je ne sais pas cette circonstance; mais nous trouvons l'une et l'autre écrite. Quelque besogne qu'il cherchât, quelque chose qu'il voulût faire, Harold se mit en chemin, quoi qu'il pût lui en arriver après. Aventure qui doit être, on ne peut empêcher qu'elle ne soit; et chose qui doit advenir ne peut manquer, quoi qu'on fasse. Harold fit préparer deux nefs, et à Bodeham (2) entra en mer. Je ne saurais vous dire qui se trompa,

(1) Godwin, puissant seigneur et redouté du roi Edouard, avait été obligé, en 1052, de livrer son neveu et un de ses fils en otages à Edouard, et celui-ci les avait confiés à Guillaume.

(2) Bosham, village près de Chichester; c'était alors un port très-fréquenté.

ou qui gouvernait sur la mer, ou si le vent tourna trop, mais je sais bien qu'il alla mal; jusqu'en Ponthieu il lui fallut cingler; il ne put retourner en arrière et il ne put pas se cacher là. Un pêcheur du pays qui avait été en Angleterre, et avait souvent vu Harold, l'a épié et reconnu au visage et à la parole. Au comte de Ponthieu Guy il alla dire en particulier qu'il le fera beaucoup gagner s'il le veut accompagner; qu'il lui donne vingt livres seulement, il lui en fera gagner cent; car tel prisonnier il lui livrera qui lui donnera pour rançon cent livres ou plus. Le comte l'a assuré qu'il fera à sa volonté; et celui qui a désiré le gain lui montre Harold. Ils le mènent à Abbeville. Harold, par un affidé manda au duc de Normandie comment il est arrivé en Ponthieu, lui qui venait d'Angleterre vers lui, mais qui n'a pu venir droit au port. Il devait venir auprès de lui en ambassade, mais il ne prit pas le bon chemin. Le comte de Ponthieu l'avait pris et sans raison l'a mis en prison; il le priait de le délivrer, s'il le pouvait, et lui promettait de faire tout ce qu'il voudrait. Guy garda Harold avec grand soin; à Beaurain (1) il l'envoya pour l'éloigner du duc Guillaume.

Le duc pensa que s'il le tenait, il en ferait bien son affaire. Il promit et offrit tant au comte, il le menaça tant et tant le flatta, que Guy rendit Harold au duc et que le duc se saisit de Harold. Et le duc lui a fait avoir le long de la rivière d'Eaulne un beau manoir. Guillaume tint Harold plusieurs jours, comme il devait, à grand honneur, à maint beau tournois il le fit aller très-noblement; chevaux et armes lui donna, et en Bretagne le mena quand il dut combattre les Bretons. Pen-

(1) Ville sur la Canche.

dant ce temps le duc lui a parlé si bien, que Harold lui a promis de lui livrer l'Angleterre quand le roi Édouard mourra; et, s'il veut, il prendra pour femme Adèle, une fille qu'il a, et il s'y engagera par serment si le duc le demande. Guillaume y consentit. Pour recevoir ce serment Guillaume fit assembler un parlement. A Bayeux, on a coutume de dire qu'il fit assembler un grand conseil; il fit demander toutes les reliques et les réunit en un endroit; il en remplit toute une cuve, puis d'un drap de soie les fit couvrir afin que Harold ne le sût et ne les vît pas; on ne les lui montra pas et on ne lui en parla pas. Dessus, on mit un reliquaire, le meilleur qu'il put choisir et le plus précieux qu'il put trouver; je l'ai entendu nommer œil de bœuf (1). Quand Harold tendit la main dessus, la main trembla, la chair frémit, puis il jura et promit, comme un homme qui affirme, qu'il prendra Adèle, la fille du duc, et qu'il cédera l'Angleterre au duc. En cela il fera tout son pouvoir, selon sa force et son savoir, après la mort d'Édouard, s'il vit encore. Que vraiment Dieu lui aide, et les reliques qui sont là! Plusieurs disent : que Dieu lui octroie d'accomplir son serment! Quand Harold eut baisé le reliquaire, et qu'il se fut levé sur ses pieds, vers la cuve le duc le mène, et le fait rester le long de la cuve; on ôte le drap qui avait tout caché, et il montre à Harold sur quels corps saints il a juré. Harold s'épouvanta beaucoup des reliques qu'il lui montra.

Quand Harold eut préparé son voyage, il prit congé du duc Guillaume; et Guillaume l'a invité et prié de tenir sa parole. Puis au départ il l'a baisé au nom de la foi et de l'amitié qui les unit. Harold repassa la mer facilement, et vint sans encombre en Angleterre.

---

(1) Petite boîte en forme d'œil de bœuf.

III. *Mort d'Édouard; il choisit Harold pour successeur.*

Le jour vint qui ne peut manquer où chacun doit finir par mourir; le roi Édouard mourut. Il eût été bien aise que Guillaume eût son royaume; mais Guillaume est trop loin et tarde trop à venir, et Édouard ne peut reculer son trépas. Édouard était malade du mal dont il devait mourir; il était près de mourir et déjà bien affaibli. Harold assembla ses parents, manda amis et autres gens, dans la chambre du roi entra et avec lui mena ceux qui lui convinrent. Un Anglais parla d'abord, comme Harold le lui avait commandé : « Sire, dit-il, nous avons grand deuil (1) de ce que nous allons vous perdre; de cela nous sommes effrayés, nous craignons fort d'en devenir fous. Nous ne pouvons prolonger votre vie ni échanger votre mort contre une autre, chacun doit mourir pour soi, un homme ne peut mourir pour un autre. Nous ne pouvons vous sauver de la mort; vous ne pouvez échapper à la mort; à la poussière doit la poussière revenir. Il ne nous reste après vous nul héritier de vous qui nous soutienne. Vieil homme êtes-vous déjà;..... vous avez vécu une pose (2), et vous n'avez pas eu d'enfant, fils ou fille, ni autre héritier qui puisse vous remplacer, qui nous garde et nous maintienne, et devienne roi par descendance. Partout le pays les Anglais pleurent et crient que si vous leur faites défaut, ils sont perdus; ils croient ne plus avoir jamais la paix et je crois qu'ils disent vrai; car certes sans roi nous n'aurons la paix, et nous n'aurons de roi que par vous. Donnez votre royaume de votre vivant à

(1) Douleur.
(2) Longtemps.

tel qui assurera la paix après vous. Que Dieu ne permette, et qu'il ne lui plaise jamais, que nous ayons un roi qui ne nous maintienne pas en paix. Un royaume est mauvais et vaut peu dès que justice et paix y manquent... Ceux-ci (1) sont les meilleurs de votre royaume, tous les meilleurs de vos amis; tous vous sont venus prier, et vous devez bien leur accorder leur demande. Nous vous voyons partir sitôt avec peine, sauf que vous allez posséder Dieu. Ici tous viennent aujourd'hui vous demander que Harold soit roi de ce pays. Nous ne savons mieux vous conseiller et vous ne pouvez mieux faire. » Dès qu'il eut nommé Harold, par la chambre les Anglais crient qu'il a bien parlé et bien dit, et que le roi le devait croire. « Sire, disent-ils, si tu ne le fais, plus de notre vie n'aurons la paix. » Alors le roi s'est assis sur son lit et a tourné vers les Anglais son visage : « Seigneurs, dit-il, vous savez bien que j'ai donné mon royaume après ma mort au duc de Normandie; et ce que je lui ai donné, l'ont aucuns de vous juré. Donc, dit Harold qui était debout, quoique vous ayez fait, sire, octroyez-moi que je sois roi et que votre terre soit mienne. Harold, dit le roi, tu l'auras, mais je sais bien que tu mourras; si j'ai jamais bien connu le duc et les barons qui sont avec lui et le grand nombre de guerriers qu'il peut lever, rien, fors Dieu, ne t'en pourra garder. Harold dit que, quoi qu'en dise le roi, il en fait son affaire et qu'il ne craint ni Normand ni autre. » Alors se tourna le Roi et dit (je ne sais s'il le fit de bon cœur) : « Maintenant fassent les Anglais duc ou roi Harold ou un autre, je l'octroie. »

Robert Wace, *Roman de Rou*. (Traduit par L. Dussieux.)

---

(1) Il montre les assistants.

IV. *Expédition de Guillaume en Angleterre.*

Tout à coup on apprit d'une manière certaine la nouvelle que l'Angleterre venait de perdre son roi Édouard et que Harold avait pris sa couronne. Avant que le peuple ait rien décidé par l'élection, et le jour même où l'on ensevelissait le roi, pendant que tout le peuple était plongé dans la douleur, ce cruel Anglais, ce traître s'empara du trône aux applaudissements de quelques amis, et Stigand (1), privé du saint ministère par les anathèmes du pape, lui donna un sacre illusoire. Guillaume tint conseil avec les siens et résolut de venger son injure par les armes ; malgré l'avis de plusieurs qui lui objectaient que l'entreprise était trop difficile et au-dessus des forces de la Normandie, il voulut reprendre de force l'héritage dont on le dépouillait.

Il serait trop long de dire de quelle manière on s'y prit pour construire et armer les vaisseaux, pour les fournir de vivres et de tout ce qui est nécessaire à la guerre, et quel zèle les Normands déployèrent en faisant ces préparatifs. Guillaume apporta aussi tous ses soins à assurer le gouvernement et la sécurité de la Normandie pendant son absence. Un grand nombre de chevaliers étrangers vinrent grossir son armée, attirés par la réputation de générosité du duc et par la justice de sa cause. Il avait défendu le pillage et il nourrit à ses frais 50,000 soldats et chevaliers pendant un mois qu'il fut retenu par les vents à l'embouchure de la Dive ; il satisfit à toutes les dépenses de son armée, mais il ne permit pas de prendre la plus petite chose. Les troupeaux des paysans continuèrent à paître dans les champs

(1) L'archevêque de Cantorbéry.

avec autant de sûreté que si ces champs eussent été sacrés ; les blés attendaient la faucille du moissonneur, respectés par l'orgueilleux dédain du chevalier et par les fourrageurs. L'homme faible et désarmé voyageait librement en chantant sur son cheval, et voyait sans peur toutes ces bandes armées.

Alors siégeait sur la chaire de Saint-Pierre de Rome le pape Alexandre, le plus digne d'être obéi et consulté par l'Église catholique, car ses réponses étaient toujours justes et utiles. Le duc demanda au Pape sa protection ; et lui ayant donné avis de l'expédition qu'il préparait, le Pape lui donna la bannière et l'approbation de Saint-Pierre, afin qu'il attaquât son ennemi avec toute confiance....

Enfin la flotte entière, rassemblée avec tant de soins, fut poussée par le vent, de l'embouchure de la Dive et des ports voisins, où elle avait si longtemps attendu un vent favorable, vers le port de Saint-Valery. Ni le retard occasionné par les vents, ni les naufrages, ni la retraite de beaucoup d'hommes timides qui lui avaient juré fidélité, ne purent abattre le duc; plein de confiance dans le succès, il s'abandonna à la protection divine, et lui adressa ses vœux, ses prières et ses offrandes. Voulant lutter contre l'adversité par la prudence, il cacha autant qu'il le put la mort de ceux qui avaient péri dans les tempêtes, et les fit enterrer secrètement, et il vint au secours de la misère des autres en augmentant les distributions de vivres. Il sut par ses discours ranimer ceux qui désespéraient ou qui avaient peur. Toujours retenu par des vents contraires, il supplia le ciel de lui en accorder de favorables, et il fit porter hors de l'église le corps du bienheureux Valery, très-aimé de Dieu. Toute son armée assista à cette pieuse cérémonie. Enfin, le vent si longtemps attendu souffla,

et tous, de la voix et du geste remercièrent le ciel, et tous, s'excitant à l'envi et en tumulte, quittent la terre avec hâte et se préparent avec ardeur à commencer leur voyage dangereux. Il y a une si grande précipitation, que l'un appelle un soldat, l'autre son compagnon, et que la plupart, oubliant vassaux, compagnons et tout ce qui peut leur être nécessaire, ne songent qu'à partir au plus vite pour ne pas rester sur le rivage. Le duc, plus empressé que les autres encourage et blâme ceux qui se hâtent le moins. Craignant qu'ils n'abordent avant le jour au rivage et dans un port ennemi ou peu connu, Guillaume ordonna par la voix du héraut que quand les vaisseaux seront en pleine mer, ils s'arrêtent pendant la nuit et jettent l'ancre jusqu'à ce que l'on voie un fanal au haut de son mât; alors le son de la trompette donnera le signal du départ... Dans la nuit, après cette halte, les vaisseaux levèrent l'ancre. Le navire que montait le duc, courant avec plus d'ardeur à la victoire, eut bientôt, par sa rapidité, dépassé le reste de la flotte, répondant par la vitesse de sa marche à l'impatience de son chef. Au lever du soleil, un rameur reçut l'ordre de regarder du haut du mât s'il voyait venir les autres vaisseaux; il répondit qu'il ne voyait rien autre chose que le ciel et la mer. Le duc fit alors jeter l'ancre, et pour empêcher que ses gens ne s'abandonnassent à la crainte et à la tristesse, plein de courage et de gaîté, comme dans une salle de son palais, il prit un repas abondant où le vin ne manquait pas, et assura que bientôt le reste de la flotte rejoindrait, conduit par la main de Dieu, sous la protection de qui il s'était placé... Le rameur ayant regardé une seconde fois dit qu'il voyait venir quatre vaisseaux; et la troisième fois, il annonça qu'il en voyait un si grand nombre, que les mâts innombrables et pressés les

uns contre les autres, semblaient une forêt. Nous laissons à deviner en quelle joie se changea l'espérance du duc, et combien il remercia du fond du cœur la bonté de Dieu. Poussée par un bon vent, la flotte entra sans rencontrer d'obstacle dans le port de Pevensey.

GUILLAUME DE POITIERS, *Vie de Guillaume le Conquérant.* (Traduit par L. Dussieux.)

Guillaume de Poitiers, chapelain de Guillaume le Conquérant et l'un des hommes les plus instruits de son temps, est aussi l'un des meilleurs historiens du moyen âge; il a écrit en latin la vie de Guillaume le Conquérant, qui se trouve traduite dans la collection Guizot.

V. *Bataille d'Hastings.*

Des deux côtés on se dispose à la bataille. Les Anglais avaient passé toute la nuit à chanter et à boire. Encore ivres le matin, ils marchent cependant à l'ennemi sans hésiter; tous, à pied, armés de leur hache à deux tranchants, défendus par un rempart de boucliers, serrés les uns contre les autres, ils forment un mur impénétrable. Dans cette journée, cet ordre de bataille les aurait sauvés, si les Normands, selon leur coutume, n'avaient par une fuite simulée disjoint ces masses compactes. Le roi Harold, aussi à pied, se tenait avec ses frères auprès de son étendard, afin que dans ce péril commun et égal pour tous, personne ne pût penser à fuir.

Au contraire, les Normands avaient consacré toute la nuit à se confesser de leurs fautes; le matin ils s'étaient fortifiés en recevant le corps et le sang du Sauveur. Ils attendirent de pied ferme le choc des ennemis. Guillaume avait armé d'arcs et de traits le premier corps de bataille composé de fantassins; les cavaliers venaient

après, disposés en ailes séparées. Le duc, avec un visage serein, s'écria d'une voix haute que Dieu favoriserait sa cause comme la plus juste. Comme il demandait ses armes, ses serviteurs, dans leur empressement, lui mirent sa cuirasse de travers; il la replaça en riant : « Ainsi, dit-il, votre valeur redressera mon duché en royaume. » Puis, il entonna la chanson de Roland pour enflammer les cœurs des guerriers, et la mêlée commença aux cris de : Dieu aide (1); on se battait avec acharnement, nul ne cédait des deux côtés, et la journée s'avançait. Guillaume s'en aperçut, et fit signe aux siens de lâcher pied par une fuite simulée. A la vue de cette feinte déroute, les Anglais rompirent leurs rangs; ils crurent qu'ils égorgeraient aisément ces fuyards, et coururent à leur perte. Les Normands font volte-face, chargent les Anglais, et les mettent en fuite à leur tour. Ceux-ci réussissent à s'emparer d'une hauteur, et tandis que les Normands, accablés de chaleur, gravissent opiniâtrément la colline, ils les rejettent dans le terrain creux, leur relancent sans se fatiguer leurs propres traits, les accablent de pierres, et en font un grand carnage. Un retranchement, poste favorable et vivement souhaité, est emporté par eux, et là ils massacrent tant de Normands, que le fossé, comblé par les cadavres, était de niveau avec la plaine. La victoire hésita à se décider pour l'un ou l'autre parti, tant que l'âme et le corps d'Harold ne furent point séparés. Celui-ci, non content d'animer les siens, faisait bravement l'office de chevalier; il frappait les ennemis qui venaient à sa portée : nul ne l'approchait impunément; fantassin ou cavalier, il l'abattait d'un seul coup. Quant

(1) Le cri de guerre des Normands était *Diex aïe!* Dieu aide!

à Guillaume, il encourageait ses soldats par ses cris, courait au premier rang et ne cessait de se jeter au plus épais de la mêlée. Dans cette journée, pendant qu'il se portait partout, furieux et les dents serrées, il eut trois chevaux de choix tués sous lui. Ceux qui veillaient sur sa personne avaient beau l'engager tout bas à se ménager, son courage magnanime fut infatigable, jusqu'à ce que Harold, percé à la tête d'un coup de flèche, eut succombé et eut livré par sa mort la victoire aux Normands. Il gisait étendu à terre, quand un Normand lui mutila la cuisse avec son épée; acte de lâcheté pour lequel Guillaume nota cet homme d'infamie, et le dégrada du rang de chevalier. La déroute des Anglais dura jusqu'à la nuit. La nuit venue, les Normands, comme nous l'avons montré, purent se dire complétement vainqueurs. Dans ce combat, sans aucun doute, la main de Dieu protégea le duc Guillaume; exposé ce jour-là à tant de périls, il ne perdit pas une goutte de sang. Après cet heureux succès, Guillaume eut soin de faire ensevelir ses morts avec honneur, et permit aux ennemis de rendre aux leurs les mêmes devoirs, sans être inquiétés. La mère d'Harold ayant redemandé le corps de son fils, il le rendit sans rançon, quoiqu'elle lui eût fait offrir une forte somme. Le cadavre fut enseveli dans l'abbaye de Waltham, qu'Harold avait construite sur ses propres biens, en l'honneur de la sainte croix, et où il avait des chanoines séculiers. Cette journée, qui changea la face de l'Angleterre et où tant de sang fut versé, avait été annoncée par une grande comète d'un rouge sanglant et à longue queue, qui apparut au commencement de cette année-là.

Matthieu Paris, *Grande Chronique*. (Trad. par Huillard-Bréholles.)

La célèbre chronique appelée *Historia Major Anglorum*, est l'œuvre de

plusieurs moines de Saint-Albans, en Angleterre. Roger de Wendover est l'auteur présumé de la chronique jusqu'en 1234; Matthieu Paris, moine de Saint-Albans, homme fort instruit et jouissant d'une grande considération, rédigea la chronique de 1235 à 1259. Il est aussi l'auteur d'un grand nombre d'autres ouvrages. M. Huillard-Bréholles a publié, en 1840, une excellente traduction de la grande chronique, en 9 vol. in-8°, précédées d'une introduction de M. le duc de Luynes.

VI. *Couronnement de Guillaume; conquête de l'Angleterre.*

L'an du Seigneur 1067, le duc de Normandie, Guillaume, entra à Londres au milieu de l'enthousiasme du clergé et du peuple et des acclamations de la foule qui le saluait roi. Il fut couronné le jour de la Nativité de N. S. per Eldred, archevêque d'York; car il ne voulut pas être consacré par l'archevêque de Cantorbéry Stigand, qui ne tenait pas légitimement cette haute dignité. Puis les seigneurs lui prêtèrent hommage, lui jurèrent fidélité; et après avoir reçu des otages, il se vit bien assuré sur son trône et redouté de tous ceux qui avaient eu des prétentions au souverain pouvoir. Il réduisit villes et châteaux, leur imposa des gouverneurs de sa main, et fit voile vers la Normandie avec les otages et d'immenses trésors. Otages et trésors furent renfermés dans des forteresses et sous bonne garde. Puis, il revint promptement en Angleterre pour récompenser ses compagnons normands, ceux qui l'avaient aidé dans la plaine d'Hastings à conquérir le territoire, et pour leur distribuer largement les terres et les possessions des Anglais dépouillés; le peu qui resterait à ceux-ci devait être frappé d'un servage éternel. Ce partage irrita les nobles du pays. Les uns se réfugièrent auprès du roi d'Écosse Malcolm; les autres gagnèrent les lieux déserts et les forêts, et dans la vie farouche qu'ils y me-

naient troublèrent maintes fois la sécurité des Normands.... Dans ce même temps, le roi Guillaume mit le siége devant la ville d'Oxford, qui lui résistait. Ce fut là que du haut des murs, un des assiégés mettant à l'air la partie inférieure de son corps, fit entendre en dérision des Normands un sale bruit. Cet affront transporta de colère Guillaume, qui s'empara facilement de la ville. De là il marcha sur York, qu'il détruisit presque entièrement, après en avoir fait périr les habitants par le fer ou dans les flammes. Ceux qui purent échapper à ce désastre se réfugièrent en Écosse auprès du roi Malcolm, qui accueillait volontiers tous les Anglais proscrits, à cause de Marguerite, sœur d'Edgar (1), qu'il avait épousée. Il s'autorisait de cette union pour dévaster par le pillage et l'incendie les provinces qui bornent l'Angleterre. C'est pourquoi Guillaume rassembla un corps nombreux de gens de guerre et de fantassins, se dirigea vers les comtés du Nord, fit raser champs, villes, bourgades, lieux fortifiés, livra au feu toute plantation, et cela surtout dans les provinces maritimes, tant à cause de sa colère, que parce que le bruit courait que le roi danois Knut allait arriver; il voulait que sur le bord de la mer ce brigand et ce pirate ne pût trouver aucune subsistance. Le roi Malcolm vint alors se mettre sous la main de Guillaume et faire sa soumission. Ensuite Guillaume, ayant réduit les villes et les châteaux, et leur ayant donné des gouverneurs à lui, passa en Normandie, emmenant les otages anglais et un immense butin; mais revenu peu de temps après en Angleterre, il distribua largement les possessions

(1) Edgar était neveu d'Édouard et légitime héritier du trône d'Angleterre.

et les terres des Anglais à ses compagnons d'armes, et à ceux qui avaient combattu avec lui à la bataille d'Hastings. Le peu qui resta aux nationaux fut soumis à un éternel servage. Alors Edgar, neveu d'Édouard et légitime héritier du trône, quitta l'Angleterre ; il serait trop long d'énumérer par leur nom les évêques, les clercs et tous les autres gens illustres qui partagèrent cette fuite.

MATTHIEU PARIS, *Grande Chronique.* (Trad. par Huillard-Bréholles.)

VII. *Violences des Normands en Angleterre.*

Guillaume donna de grandes richesses et de grands honneurs à Eustache de Boulogne, Robert de Mortain, Guillaume d'Évreux, Robert d'Eu, Geoffroy fils de Rotrou comte de Mortagne, et à bien d'autres seigneurs que je ne puis nommer individuellement. Ce fut ainsi que les étrangers devenaient les maîtres des biens des Anglais, dont on tuait cruellement les fils, ou qui étaient obligés de s'enfuir pour toujours dans les pays voisins. On dit que le roi recevait chaque jour, des seuls revenus qu'il tirait de l'Angleterre, la somme de 1060 livres sterling, 30 sous et 3 oboles, sans compter ce qu'il recevait en présent ou pour le rachat des crimes, et les nombreuses taxes qui grossissaient sans cesse son trésor. Guillaume fit faire des recherches exactes dans son royaume, pour savoir au juste de quoi se composait le fisc au temps du roi Édouard. Il donna des terres à ses chevaliers, et s'arrangea de telle sorte qu'il devait y en avoir toujours 60,000 dans le royaume prêts à exécuter rapidement les ordres du roi. Les Normands, devenus les maîtres d'immenses richesses

rassemblées par d'autres, perdaient toute mesure, et devenus prodigieusement orgueilleux, tuaient sans pitié les gens du pays que la justice de Dieu avait punis de leurs crimes. Les filles les plus nobles devenaient le jouet des écuyers les plus méprisables. Les femmes de la plus haute naissance étaient plongées dans l'affliction, et, privées des consolations de leurs maris ou de leurs amies, aimaient mieux mourir que de supporter une pareille existence. De misérables parasites, gonflés d'orgueil, s'étonnaient de leur nouvelle puissance et croyaient avoir le droit de faire tout ce qu'ils pouvaient vouloir.

ORDERIC VITAL, *Histoire de Normandie*, liv. IV.

Orderic Vital, né en 1075 en Angleterre, mourut vers 1150 à l'abbaye de Saint-Evroul en Ouche, en Normandie. Son histoire commence à l'ère chrétienne et finit en 1141. Cette chronique a été traduite en entier par M. Dubois dans la collection Guizot.

VIII. *Même sujet.*

L'an du Seigneur 1085, alors que les Normands avaient accompli sur la nation des Anglais les terribles décrets de Dieu, alors qu'on aurait eu peine à trouver dans tout le royaume un seul homme puissant qui fût de race anglaise ; que tous étaient plongés dans l'effroi et courbés sous l'esclavage, et que le nom d'Anglais était devenu un titre humiliant, le royaume d'Angleterre eut à souffrir une foule d'impôts injustes et de coutumes exécrables. Plus les principaux indigènes s'efforçaient de faire triompher le bon droit, plus la violence s'appesantissait. Ceux qu'on appelait les justiciers étaient les premiers auteurs de toutes les injusti-

ces. Celui qui s'emparait d'un cerf ou d'un chevreuil avait les yeux crevés, et on ne trouvait personne qui s'opposât à de pareilles lois; car ce roi farouche aimait les bêtes sauvages comme un père aime ses enfants. Enfin, par un caprice tyrannique, il exigea qu'on rasât des bourgades où vivaient des familles, des églises où l'on se livrait à la prière, afin de donner libre carrière aux cerfs et au gibier. La tradition raconte que trente milles et plus de terrain labourable furent réduits en forêt pour servir d'asile aux bêtes fauves (1).

MATTHIEU PARIS, *la Grande-Chronique*, traduction de M. Huillard-Bréholles, t. I, p. 46.

PHILIPPE Ier ÉPOUSE BERTRADE, FEMME DU COMTE D'ANJOU.

1092.

Vers cette époque, des désordres honteux éclatèrent dans le royaume de France. Bertrade, comtesse d'An-

---

(1) Guillaume créa une immense garenne entre Salisbury et la mer. Le mot *garenne*, dérivé du germain *waren*, défense, avait la même signification que *forêt* (de *foresta*, *forestella*); au lieu de garenne on employait le mot *defens*. On désignait sous ces noms divers : garenne, défens, forêt, rivières en garenne ou défensables, les lieux où le seigneur s'était réservé le droit de chasse ou de pêche, aussi bien sur ses terres que sur celles de ses sujets. D'immenses régions furent réservées à la chasse et à la pêche du roi et de ses officiers, comme pour la chasse des seigneurs; ces régions étaient peuplées d'animaux sauvages, avec défense, sous les peines les plus dures, de les tuer. Bientôt toute culture disparaisssait, le sol devenait stérile, se couvrait de bois et de broussailles, bref devenait forêt ou garenne. Les grands espaces peuplés de loups, ours, buffles, cerfs, et destinés aux chasses royales étaient des forêts; les petits espaces peuplés de chevreuils, lièvres, lapins, et plus faciles à établir sur les terres seigneuriales, étaient les garennes. Pour l'établissement des unes ou des autres, on chassait des populations entières de leurs terres. Saint Louis et ses successeurs défendirent par leurs ordonnances l'établissement de garennes nouvelles. (*Voy.* CHAMPIONNIÈRE, *des Eaux courantes et des Institutions seigneuriales.*)

jou (1), craignait que son mari ne la traitât comme il avait traité les deux précédentes et redoutait de se voir répudiée comme une vile concubine. Pleine de confiance dans sa noblesse et dans sa beauté, elle dépêcha à Philippe, roi des Français, un fidèle serviteur pour lui faire connaître ses projets; elle ne voulait pas être répudiée et devenir un objet de mépris; pour cela, elle était résolue à abandonner la première son mari et à en prendre un autre. Le roi voluptueux, averti des projets de cette femme coquette, consentit au crime et la reçut avec joie lorsqu'elle vint en France après avoir quitté son mari. Alors il répudia sa pieuse femme (2), qui lui avait donné deux enfants, Louis et Constance, et il épousa Bertrade, qui avait demeuré environ quatre ans avec Foulques, comte d'Anjou. Odon, évêque de Bayeux, consacra cette détestable union; et le roi adultère lui donna en récompense de ce funeste service les églises de la ville de Mantes, qu'il posséda quelque temps.

Aucun autre évêque de France n'avait voulu faire cette consécration impie. Tous, voulant suivre rigoureusement les règles ecclésiastiques, préférèrent plaire à Dieu qu'aux hommes, et tous, ayant horreur de cette honteuse union, la frappèrent d'anathème d'un commun accord. Ainsi l'impudente courtisane abandonna le comte adultère pour vivre jusqu'à la mort avec le roi adultère. O douleur! L'horrible crime de l'adultère fut consommé sur le trône du royaume de France. Ainsi furent produites entre deux puissants rivaux des causes de trouble et de guerre. Mais Bertrade, par son

---

(1) Femme du comte Foulques le Réchin. Ce surnom signifie d'une humeur difficile. Foulques avait épousé, avant Bertrade, deux femmes dont il se sépara sous prétexte de parenté.

(2) Berthe, fille de Florent I[er] duc de Hollande ou des Frisons.

adresse apaisa leur ressentiment, et sut par son esprit les réconcilier et les faire asseoir à la même table dans un splendide banquet, où elle les servit l'un et l'autre avec grâce et à leur satisfaction.

Le pape Urbain envoya en France des légats du siége des apôtres. Il tança le roi perverti; il le blâma d'avoir répudié son épouse légitime et de s'être uni, malgré la défense de Dieu, à une femme adultère. Mais Philippe, endurci dans le crime, repoussa les avis des prélats qui l'exhortaient à changer de vie, et resta plongé dans les impuretés de l'adultère, et eut de sa concubine deux fils, Philippe et Florus. Durant près de quinze ans, pendant les pontificats d'Urbain et de Pascal, le roi fut interdit, ne porta jamais la couronne et ne célébra aucune cérémonie royale; partout où il arrivait, aussitôt que le clergé en était informé, les cloches cessaient de sonner et les clercs de chanter; le deuil était public et le culte n'était plus célébré qu'en particulier tant que le roi excommunié restait dans le diocèse. Cependant les évêques dont il était suzerain lui avaient permis, à cause de sa dignité royale, d'avoir un chapelain qui lui disait la messe en particulier ainsi qu'à ses gens.

ORDERIC VITAL, *Histoire de Normandie*, liv. 8.

POURQUOI PIERRE L'ERMITE PRÊCHA LA CROISADE.

1095.

Un prêtre nommé Pierre, qui était né à Amiens et avait d'abord été ermite, entreprit de persuader les chrétiens d'aller au secours de Jérusalem; il prêcha d'abord la croisade dans le Berry et fit entendre ensuite par toute la France ses discours pleins d'ardeur. Entraîné

par sa parole, évêques, abbés, clercs et moines, laïques les plus nobles, princes de divers royaumes, tout le peuple, les purs aussi bien que les impurs, les assassins, les voleurs, les parjures, enfin tous ceux qui étaient chrétiens, les femmes même, tous poussés par la volonté de faire pénitence résolurent d'aller en terre sainte. Il faut dire pourquoi Pierre l'ermite se mit à prêcher ce voyage et comment il devint le chef des pèlerins.

Pierre s'était rendu, quelques années auparavant, à Jérusalem pour y faire ses prières. Il avait vu s'accomplir dans le sépulcre du Sauveur des faits tellement abominables qu'il fut rempli d'horreur et de tristesse et qu'il supplia Dieu de punir les auteurs de ces impiétés. Indigné de ces crimes, il demanda au patriarche de Jérusalem comment il laissait souiller les lieux saints par les païens et les impies; pourquoi il leur permettait de dérober les offrandes des fidèles; pourquoi il tolérait que le saint sépulcre fût changé en un lieu de scandale, que les chrétiens fussent battus, les pèlerins dépouillés et vexés de toutes façons. A ce discours, le vénérable patriarche répondit pieusement: « O chrétien fidèle, tu brises par tes paroles notre cœur paternel; ma force et ma puissance ne sont pas plus grandes que celles d'une fourmi devant la force de nos ennemis. Il faut sans cesse racheter la vie par des tributs ou périr dans les supplices; nos dangers deviendront plus grands si les chrétiens, grâce à toi, ne viennent nous délivrer. » Pierre lui répondit : « Père vénérable, je comprends et je reconnais maintenant combien sont faibles les chrétiens qui habitent ici et quelles persécutions vous font subir les païens. Aussi, pour vous délivrer et purifier les lieux saints, j'irai, avec l'aide de Dieu, s'il veut m'accorder un retour heureux, j'irai parler au Pape, aux plus puissants rois, aux ducs, aux comtes,

aux seigneurs ; je leur dirai quel est votre esclavage et quels maux vous supportez. Le temps est venu de leur faire connaître tout cela. »

Puis, la nuit venue, Pierre retourna prier au saint sépulcre, et s'endormit, fatigué de ses veilles et de ses prières. Il vit en songe J.-C. dans toute sa majesté, qui parla ainsi à l'humble créature : « Pierre, lève-toi, et va trouver le patriarche ; il te donnera comme signe de notre alliance des lettres scellées du sceau de la sainte croix. Va au plus vite dans ton pays ; fais-y connaître les humiliations qui affligent notre peuple et les lieux saints ; excite les fidèles à venir purifier Jérusalem et à y rétablir les saints offices. Les portes du paradis seront ouvertes aux élus. »

La vision disparut après cette révélation digne du Seigneur, et Pierre se réveilla. Au point du jour, après être sorti du temple, il alla raconter au patriarche l'apparition du Seigneur, et le pria de lui donner, comme signe de sa mission divine, des lettres scellées du sceau de la croix. Le patriarche y consentit, et en les préparant lui rendit des actions de grâces. Pierre se hâta de revenir dans son pays pour remplir sa mission. Il traversa la mer, non sans crainte, débarqua à Bari et se rendit à Rome. Il fit connaître à l'Apostole (1) la mission que Dieu et le patriarche lui avaient donnée et les insultes que les païens commettaient envers les lieux saints et les pèlerins. L'Apostole écouta ce discours avec attention et bonne volonté, et promit d'obéir aux ordres et aux volontés de Dieu.

ALBERT D'AIX, *Histoire des Croisades*, livre Ier.

Albert d'Aix, chanoine d'Aix-la-Chapelle, contemporain de la première

(1) Au Pape.

croisade, ne fit pas partie de l'expédition, mais recueillit avec beaucoup de soins tous les éléments de son histoire, qui est la meilleure relation que l'on ait de la première croisade. Son histoire s'arrête en 1120.

CONCILE DE CLERMONT.

1095.

Aussitôt que le pape Urbain fut arrivé sur le sol de notre pays, les habitants des villes, des bourgs et des campagnes l'accueillirent avec joie et se portèrent en foule à sa rencontre, car personne ne se souvenait d'avoir entendu dire que le Pape fût jamais venu visiter ces contrées. L'année 1095 s'approchait de sa fin, lorsque le Pape convoqua un concile, en fixant le lieu de sa réunion dans la ville des Arvernes, qui a changé de nom et qui s'appelle maintenant Clermont, illustrée par Sidoine, le plus éloquent des évêques. Ce concile fut d'autant plus populaire que chacun était désireux de contempler le visage et d'écouter les paroles d'un aussi grand personnage et qu'on n'avait pas l'habitude de voir ; aussi, indépendamment des évêques et des abbés qui siégèrent sur les bancs les plus élevés, au nombre de quatre cents environ, selon quelques personnes qui les comptèrent, tous les hommes lettrés de la France entière et des comtés qui en font partie arrivèrent à Clermont, et l'on vit ce pape tout intelligent présider l'assemblée avec une gravité calme, une politesse mesurée, et, pour parler comme Sidoine, répondre avec une éloquence persuasive à toutes les objections qu'on lui faisait. Cet homme très-illustre écouta avec une grande bonté, qui fut bien remarquée, les interminables discours de ceux qui soutenaient devant lui leurs procès, et il eut toujours soin de traiter tout le monde également

et de ne faire d'autres distinctions que celles exigées par la loi de Dieu.

Le roi Philippe (Ier) était alors dans la trente-septième année de son règne ; il avait répudié Berthe, sa femme légitime, pour épouser Bertrade, femme du comte d'Anjou. Le Pape n'hésita pas à excommunier le roi des Français, repoussa les sollicitations des grands aussi bien que les plus riches présents, et ne se laissa point intimider par la considération qu'il se trouvait en ce moment dans l'intérieur du royaume. Comme il l'avait résolu avant de venir en France, et parce que c'était le principal but de son voyage, le Pape fit à tous ceux qui assistaient au concile (1) un long discours dans lequel il fit connaître ses projets, mais dont aucun de ceux qui l'entendirent ne conserva le souvenir complet. Son éloquence était aidée par sa science littéraire, et il parlait en latin (2) avec la facilité d'un avocat qui parle sa langue maternelle (3). Lorsque le Pape eut fini son discours, il donna l'absolution, par le pouvoir de saint Pierre, à tous ceux qui feraient le vœu d'aller en terre sainte, et la confirma en vertu de son autorité apostolique. Il établit ensuite un signe qui devait faire connaître ceux qui auraient pris cette bonne résolution, et qui leur servirait en quelque sorte comme de ceinture de chevaliers. Il voulait marquer ceux qui allaient combattre pour Dieu du sceau de la Passion du Seigneur, et il leur ordonna de coudre sur leurs habits ou leurs

---

(1) Après avoir terminé les affaires ecclésiastiques, le Pape alla sur une grande place, car aucun édifice n'aurait pu contenir tous ceux qui venaient l'écouter. (*Robert le moine.*)

(2) Il est bien peu probable cependant que le Pape ait fait son discours en latin.

(3) Nous supprimons le long discours du Pape, qui est rapporté d'une manière différente par chaque auteur du temps.



manteaux, un morceau d'étoffe coupé en forme de croix. Le Pape décida en outre que, si après avoir pris cette marque distinctive, ou après avoir fait son vœu publiquement, quelqu'un renonçait à cette bonne intention en cédant à de coupables regrets ou aux prières de ses parents, il serait excommunié pour toujours, à moins que, se repentant, il n'accomplît le vœu qu'il aurait honteusement refusé d'accomplir. En même temps le Pape menaça de l'excommunication tous ceux qui pendant trois ans seraient assez impies pour faire du mal aux femmes, aux enfants, et aux biens de ceux qui feraient partie de l'expédition. Enfin le Pape confia le soin de diriger l'entreprise à un homme digne des plus grands éloges, l'évêque du Puy (Adhémar de Monteil).

GUIBERT DE NOGENT, *Histoire de la Croisade*, livre II.

Guibert de Nogent, abbé de N.-D. de Nogent-sous-Coucy, dans le diocèse de Laon, naquit en 1053 et mourut en 1124. Il a écrit une histoire de la première croisade sous le titre de : *Gesta Dei per Francos*, des mémoires sur sa vie, et divers ouvrages religieux.

LA TRÊVE DE DIEU.

1096.

L'archevêque de Rouen, Guillaume, réunit en concile, à Rouen, ses suffragants qui adoptèrent unanimement les décisions du concile de Clermont, et laissèrent à la postérité l'acte suivant.

Le saint concile a ordonné que la trêve de Dieu sera strictement observée depuis le dimanche avant le commencement du jeûne jusqu'à la seconde férie (1) au

(1) *Férie*, de *feria*, fête; *jours fériés*, jours de fête, jours sacrés. Autrefois toute la semaine de Pâques était fêtée par une ordonnance de Constantin;

lever du soleil, après l'octave de la Pentecôte, et depuis la quatrième férie avant l'Avent du Seigneur, au coucher du soleil, jusqu'à l'octave de l'Épiphanie; et pendant toutes les semaines de l'année, depuis la quatrième férie, au coucher du soleil, jusqu'à la seconde férie au lever du soleil; il en sera de même pendant toutes les fêtes de la Vierge Marie et leurs vigiles, et pendant toutes les fêtes des Apôtres et leurs vigiles; de sorte que nul homme ne pourra en attaquer un autre, ni le blesser, ni le tuer, ni prendre bétail ou butin.

Il a été de plus ordonné que toutes les églises et leurs dépendances, les moines et les clercs, les religieuses et les femmes, les pèlerins et les marchands, et leurs serviteurs, les bœufs et les chevaux de labour, les laboureurs conduisant charrue ou herse et les chevaux qui leur servent à herser, les hommes se réfugiant auprès de leurs charrues, les terres des saints et le revenu des clercs, jouiraient d'une paix perpétuelle, afin que jamais, quel que soit le jour, on ne vienne les attaquer, les prendre, les dépouiller ou leur faire aucun dommage.

Il a été de plus ordonné que tous hommes âgés de douze ans et au-dessus feraient le serment suivant et qu'ils observeraient en entier la trêve de Dieu, telle qu'elle est déterminée précédemment. « Je jure qu'à l'avenir je garderai fidèlement cet établissement de la trêve de Dieu, comme elle est indiquée ici, et que j'assisterai mon évêque ou mon archidiacre contre tous ceux qui ne voudraient pas la jurer ou l'observer; de sorte que si l'un ou l'autre me disent de marcher contre ces hommes,

---

ainsi on appela chacun de ces jours *féries*. Le Dimanche était la première férie; le lundi la seconde, etc. On s'accoutuma à appeler les jours des autres semaines 1re, 2e, 3e férie, etc.

je ne me sauverai pas et je ne me cacherai pas; au contraire, je le suivrai avec des armes et je l'aiderai contre eux de tout mon pouvoir, de bonne foi, sans mauvais dessein et selon ma conscience : que Dieu et les saints me soient donc en aide! »

Le saint concile a encore décidé que l'excommunication serait lancée contre tous ceux qui refuseraient de faire ce serment ou qui enfreindraient la trêve de Dieu, et contre ceux qui communiqueraient avec eux, aussi bien que contre les prêtres qui les admettraient à la communion ou à la sainte messe. On a frappé de la même peine les faussaires, les voleurs, les recéleurs et ceux qui se réunissent dans les châteaux pour se livrer au brigandage, aussi bien que les seigneurs qui leur donneraient asile. En vertu de l'autorité apostolique et de la nôtre, nous défendons que l'on fasse aucun service chrétien dans les domaines de ces seigneurs.

ORDERIC VITAL, *Histoire de Normandie*, liv. 9.

PRÉPARATIFS ET DÉPART DES PREMIERS CROISÉS.

Aussitôt que fut terminé le concile de Clermont, qui s'était tenu dans le mois de novembre, vers l'octave de la Saint-Martin, il s'éleva un grand mouvement par toute la France; quand quelqu'un avait connaissance des ordres du Pape, aussitôt il allait prier ses voisins et ses parents d'aller dans *la voie de Dieu*, car on désignait ainsi l'expédition projetée. Les comtes et les chevaliers étaient désireux de faire ce voyage, mais les pauvres eux-mêmes furent bientôt enflammés d'un zèle si ardent que, sans examiner leur pauvreté ou la convenance de quitter maison, vignes et champs, ils se mirent à

vendre leurs biens à vil prix comme s'il se fût agi de se racheter de la plus dure captivité le plus vite possible. Il régnait à cette époque une disette générale, et les riches eux-mêmes manquaient de blé ; quelques-uns d'entre eux ne pouvaient pas en acheter. Les pauvres gens essayaient de manger la racine des herbes sauvages, et le pain étant très-cher, tâchaient de trouver de nouveaux aliments pour le remplacer. Les hommes les plus puissants étaient menacés de la misère qui frappait tout le monde....; les avares, toujours insatiables, se réjouissaient de circonstances qui donnaient satisfaction à leur cruelle avidité, et en regardant leur blé conservé depuis longtemps, ils supputaient ce qu'ils allaient gagner à vendre ces grains... Chacun conservait précieusement ses provisions pendant cette famine ; mais lorsque le Christ inspira à ces multitudes innombrables le désir de partir volontairement pour l'exil, l'argent du plus grand nombre reparut aussitôt, et ce qui se vendait très-cher quand tous restaient en repos, se vendit à vil prix quand tous voulurent entreprendre ce voyage. On se hâtait tellement pour achever ses préparatifs, que l'on vit vendre sept brebis pour cinq deniers, et cela peut servir d'exemple de la diminution subite et inattendue de toutes les marchandises. Le manque de grains se changea aussi en abondance, et chacun, tout occupé de rassembler de l'argent, vendait ce qu'il pouvait, non pas à sa valeur, mais au prix qu'en offrait l'acheteur, afin de n'être pas le dernier à aller dans la voie de Dieu. On vit alors ce fait extraordinaire que chacun achetait cher et vendait bon marché ; en effet, dans cet empressement, on achetait cher ce qu'il fallait emporter pour les besoins du voyage, et on vendait à vil prix tout ce qui devait fournir l'argent nécessaire à ces dépenses. Ce qu'ils n'auraient pas livré malgré la

prison et la torture, ils le donnaient maintenant pour quelques écus.

Mais voici une chose aussi étonnante. Quelques-uns de ceux qui n'avaient pas encore résolu de prendre part au voyage se moquaient d'abord de ceux qui vendaient ainsi leurs biens à vil prix, et disaient qu'ils seraient malheureux pendant le voyage et encore bien plus en revenant; puis le lendemain, saisis à leur tour par la même idée, ils vendaient pour quelques écus leurs biens, et s'en allaient avec ceux dont ils s'étaient moqués. Les enfants, les vieilles femmes se préparaient aussi pour partir, et les jeunes filles et les vieillards les plus cassés. Ils savaient bien qu'ils ne combattraient pas, mais ils espéraient être martyrs; et ils couraient avec joie au-devant de la mort. Ils disaient aux jeunes gens : Vous combattrez avec l'épée, nous gagnerons le Christ par nos souffrances. Ils étaient si ardents de posséder Dieu, que Dieu, qui favorise quelquefois les plus vaines entreprises, sauva beaucoup de ces simples d'esprit, à cause de leurs bonnes intentions.

On voyait alors des choses bien extraordinaires et fort risibles : des pauvres ferraient leurs bœufs comme des chevaux, les attelaient à des chariots sur lesquels ils mettaient quelques provisions et leurs enfants, qu'ils emmenaient ainsi avec eux; et ces petits, quand ils apercevaient un château ou une ville, de demander aussitôt si c'était Jérusalem......

Pendant que les grands, obligés d'employer beaucoup de monde pour préparer leur départ, perdaient ainsi beaucoup de temps, les pauvres suivaient en grand nombre Pierre l'ermite et lui obéissaient comme à un maître. J'ai su que cet homme, né à Amiens, je crois, avait d'abord été ermite; nous le vîmes plus tard parcourant les villes et les bourgs et prêchant partout, en-

touré par le peuple, accablé de présents et entendant célébrer sa sainteté par de si grandes louanges, que je ne crois pas que personne ait jamais reçu de pareils honneurs. Il était fort généreux et distribuait volontiers ce qu'on lui avait donné. Il rétablissait la paix dans les ménages désunis et entre tous ceux qui étaient brouillés. Il paraissait quelque chose de divin dans tous ses actes et dans toutes ses paroles, et il excitait une telle admiration qu'on allait jusqu'à arracher les poils de son mulet pour les conserver comme des reliques. Il était vêtu d'une tunique de laine qu'il recouvrait d'un long manteau de bure; il avait les bras et les pieds nus; il ne mangeait presque pas de pain; il se nourrissait de poisson et buvait du vin.

GUIBERT DE NOGENT, *Histoire des Croisades*, livre II.

DÉPART DES CROISÉS.

Quelle douleur, que de soupirs, que de lamentations dans la famille, lorsqu'un mari quittait sa femme qui lui était chère, ses enfants, ses biens, un père, une mère, des frères, des parents! Mais ceux qui répandaient tant de larmes sur des amis qui allaient s'éloigner, sentaient leur douleur s'adoucir, en pensant que c'était pour Dieu que les pèlerins renonçaient à leurs biens, et que ces biens leur seraient rendus au centuple. Alors, le mari fixait à son épouse l'époque du retour. Il lui promettait de revenir dans trois ans, s'il vivait, et la recommandant à Dieu, il l'embrassait tendrement. Mais celle-ci craignait de ne plus revoir son époux, et succombant sous le poids de sa douleur, elle tombait à terre presque sans vie; elle pleurait son ami qu'elle

perdait vivant, comme s'il était déjà mort. Mais lui, semblable à un homme qui n'aurait pas connu la pitié, quoique son cœur en fût plein, ne se laissait pas toucher par les larmes de sa femme ou de ses enfants, et malgré sa profonde émotion, il montrait une âme ferme, et partait. La tristesse était pour ceux qui restaient, et la joie pour ceux qui partaient.

FOUCHER de CHARTRES, *Histoire des Croisades.*

Foucher de Chartres, chapelain de Baudoin comte d'Edesse et roi de Jérusalem, puis chanoine du Saint-Sépulcre, vivait encore en 1127. Il assista à la première croisade.

CHANT COMPOSÉ A L'OCCASION DE LA 1ère CROISADE PAR GUILLAUME IX, COMTE DE POITIERS (1).

J'ai la volonté de faire un chant, et je choisirai le sujet qui cause ma peine. Je ne serai plus attaché au Poitou ni au Limousin.

Je m'en irai en exil outre-mer; je laisserai mon fils en guerre, en grande crainte et en péril, et ses voisins l'inquiéteront.

Mon éloignement de la seigneurie du Poitou m'est très-pénible; je laisse à la garde de Foulques d'Anjou ma terre et son cousin.

Si Foulques d'Anjou et le Roi, de qui je relève, ne lui prêtent assistance, la plupart des seigneurs qui verront un faible jouvenceau ne manqueront pas de lui nuire.

S'il n'est très-sage et vaillant, les traîtres Gascons et

(1) Né en 1071, mort en 1122. Guillaume de Poitiers est le plus ancien troubadour dont les œuvres nous soient parvenues.

les Angevins l'auront bientôt renversé quand je serai éloigné de vous.

Fidèle à l'honneur et à la bravoure, je me sépare de vous; je vais outre-mer aux lieux où les pèlerins implorent leur pardon.

Adieu brillants tournois, adieu grandeur et magnificence, et tout ce qui attachait mon cœur; rien ne m'arrête, je vais aux champs où Dieu promet la rémission des péchés.

Pardonnez-moi, vous tous, mes compagnons, si je vous ai offensés; j'implore mon pardon; j'offre mon repentir à Jésus, maître du ciel; je lui adresse à la fois ma prière et en roman et en latin.

Trop longtemps je me suis abandonné aux distractions mondaines, mais la voix du Seigneur se fait entendre; il faut comparaître à son tribunal; je succombe sous le poids de mes iniquités.

O mes amis! quand je serai en présence de la mort, venez tous auprès de moi, accordez-moi vos regrets et vos encouragements. Hélas! J'aimai toujours la joie et les plaisirs, soit quand j'étais chez moi, soit quand j'en étais éloigné.

J'abandonne donc joie et plaisirs, le vair, le gris et le sembellin (1).

MASSACRE DES JUIFS.

La même année que Pierre l'ermite et Godescalc étaient partis avec leurs armées, des troupes innombrables de pèlerins partirent de France, d'Angleterre, de

---

(1) Habillement des barons.

Flandre et de Lorraine. Entraînés par l'amour de Dieu, et portant le signe de la croix, ces pèlerins arrivaient de tous côtés, chargés d'armes, de vivres et d'objets de toute sorte qui leur étaient nécessaires pour faire le voyage de Jérusalem; ces bandes venues de tous les pays et de toutes les villes se réunissaient et formaient de grandes troupes parmi lesquelles on se livrait à tous les excès; des femmes et des filles parties pour le voyage de Jérusalem commettaient aussi les mêmes désordres.

Je ne sais si ce fut par la volonté de Dieu ou par une erreur de leur esprit que ces pèlerins se conduisirent si cruellement contre les juifs établis dans toutes les villes, et qu'ils les massacrèrent, surtout en Lotharingie (1), disant qu'il fallait commencer par là leur expédition et la guerre contre les ennemis de la religion. Le massacre commença d'abord à Cologne; on attaqua les quelques juifs qui y demeuraient; on les blessa et on les tua sans pitié; on détruisit leurs maisons et leurs synagogues, puis les pèlerins se partagèrent le butin. Deux cents juifs, effrayés de ces cruautés, se sauvèrent pendant la nuit et arrivèrent à Neuss en bateau; mais des pèlerins les rencontrèrent, les massacrèrent tous, et s'emparèrent de tout ce qu'ils emportaient.

Après, les pèlerins, en nombre considérable, se remirent en route, selon leur vœu, et arrivèrent à Mayence. Un seigneur très-considérable de ce pays, le comte Émicon, était dans cette ville avec une nombreuse troupe d'Allemands et attendait l'arrivée des autres pèlerins. Les juifs de Mayence, ayant appris le massacre de ceux de Cologne et craignant le même sort, essayè-

(1) Le royaume de Lotharingie ou de Lorraine, s'étendait entre le Rhin et la Meuse.

rent de se sauver en se réfugiant auprès de l'évêque Rothard, et confièrent à sa garde leurs trésors, comptant que sa protection leur serait utile puisqu'il était évêque de la ville. L'évêque cacha avec soin l'argent que les juifs lui donnèrent à garder ; il les plaça sur une grande terrasse pour les empêcher d'être vus par le comte Émicon et par sa troupe et les sauver, son palais étant l'asile le plus sûr pour eux. Mais Émicon et les siens se décidèrent à aller attaquer le lendemain matin les juifs qui étaient enfermés dans ce lieu élevé et découvert ; ils enfoncèrent les portes, assaillirent les juifs à coups de flèches et de lances, en tuèrent sept cents qui ne purent se défendre contre un ennemi trop nombreux ; ils massacrèrent les femmes et les enfants. Les juifs voyant que les chrétiens égorgeaient jusqu'à leurs enfants, sans pitié pour leur âge, prirent les armes, mais pour massacrer eux-mêmes leurs femmes, leurs mères et leurs sœurs, et, ce qui est horrible à dire, les mères coupaient la gorge à leurs enfants, aimant mieux les tuer que de les laisser massacrer par les chrétiens.

Un petit nombre de juifs échappa au massacre en se faisant donner le baptême, bien plus pour ne pas être tués que par le désir de devenir chrétien ; puis Émicon et toute cette bande innombrable d'hommes et de femmes, chargés de butin, continuèrent leur voyage pour Jérusalem, se dirigeant vers la Hongrie.

ALBERT D'AIX, *Histoire des Croisades*, livre I.

PRISE DE JÉRUSALEM.

1099.

Le jour fixé pour combattre étant arrivé, on commença l'assaut. Avant de raconter ce qui se passa, je veux cependant mentionner ce fait. Beaucoup de personnes et moi-même pensons qu'il y avait dans la ville au moins 60,000 hommes en état de combattre, sans compter les femmes et les enfants, dont le nombre était extraordinaire. Les nôtres, à notre avis, n'étaient pas plus de 12,000 hommes en état de combattre; notre armée comptait encore beaucoup d'hommes faibles et pauvres, mais ne renfermait pas, je crois, 1,300 chevaliers. Nous disons cela afin que vous sachiez que quand on entreprend au nom du Seigneur une grande ou une petite affaire, on ne l'entreprend pas en vain, et la suite de ce récit le prouvera clairement.

Aussitôt que les nôtres attaquèrent les murs et les tours de Jérusalem, ils reçurent une grêle de pierres et de flèches lancées par les machines et les pierriers. Les serviteurs de Dieu ne se découragèrent pas, parce qu'ils avaient résolu de mourir ou de se venger en ce jour de leurs ennemis. Rien n'annonçait encore que la victoire se décidât. Pendant que les nôtres approchaient des murs leurs machines, les assiégés lancèrent, outre les pierres et les flèches, du bois et de la paille avec du feu; puis ils jetèrent sur les machines des matières enflammées, afin d'arrêter par le feu ceux que le fer des assiégés ou les hautes murailles ou les fossés profonds de la ville n'arrêteraient pas. On se battit ce jour-là depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, et si vigoureusement que je ne crois pas qu'on ait jamais mieux fait. Nous prions encore le Dieu tout-puissant, notre maître

et notre guide, lorsque la nuit vint augmenter nos craintes et celles de l'ennemi. Les Sarrasins craignaient que les chrétiens ne s'emparassent de la ville pendant la nuit, ou tout au moins ne comblassent les fossés, ce qui leur permettrait de s'emparer plus facilement le lendemain des murailles; les nôtres craignaient que les Sarrasins ne parvinssent à brûler les machines qu'on avait approchées au pied des murs. Aussi veilla-t-on de part et d'autre, et le travail comme l'inquiétude empêchèrent de dormir les combattants..... Des deux côtés on fit les plus grands efforts pendant cette nuit. Le matin venu, les nôtres, pleins d'ardeur, poussèrent leurs machines au pied des murailles; mais les Sarrasins en avaient un si grand nombre qu'ils en opposaient neuf ou dix à chacune des nôtres et que nos attaques étaient sans résultat...... Nos machines brisées par les pierres lancées par l'ennemi, et nos soldats succombant aux fatigues, il ne nous restait que la miséricorde de Dieu, toujours invincible et qui se manifeste toujours au moment nécessaire. Vers midi, les nôtres étaient en désordre, tant étaient grands et leur fatigue et leur désespoir; quelques-uns disaient déjà qu'il fallait enlever les machines qui étaient en partie brûlées ou brisées, lorsqu'un chevalier, arrivant de la montagne des oliviers et couvert d'un bouclier, accourut et appela les nôtres pour entrer dans la ville. Nous n'avons jamais pu savoir quel était ce chevalier. Alors les nôtres sortant de leur langueur, courent aux murailles avec des échelles et des cordes; quelques-uns lancent des flèches embrasées sur les matelas remplis de coton qui recouvraient les retranchements que les Sarrasins avaient élevés devant la tour en bois du duc de Lorraine; le feu prit à ces matelas et fit sauver les défenseurs du retranchement. Alors Godefroi et les siens firent tomber sur la muraille

la claie qui recouvrait la partie antérieure et supérieure de la tour, et s'en servant comme d'un pont ils s'élancèrent avec audace pour entrer dans la ville. Tancrède et Godefroi entrèrent les premiers dans Jérusalem et y versèrent une prodigieuse quantité de sang; les autres montèrent à leur suite, et les Sarrasins ne purent les empêcher.

Il faut encore que je raconte une chose étonnante. Pendant que Jérusalem était prise par les Français, les Sarrasins combattaient encore contre les gens du comte de Toulouse, comme si la victoire n'était pas douteuse pour eux. Mais comme les nôtres étaient maîtres des murailles et des tours, on put voir dès lors un admirable spectacle. Des Sarrasins étaient frappés de mort, ce qui était pour eux le sort le plus doux; d'autres percés de flèches étaient obligés de se jeter du haut des tours; d'autres encore, après de longues souffrances, étaient jetés dans le feu et brûlés. Les rues et les places de la ville étaient couvertes de monceaux de têtes, de pieds et de mains. Les fantassins et les chevaliers ne marchaient que sur des cadavres. Tout cela n'est rien auprès de ce qui se passa dans le temple de Salomon (1), où les Sarrasins célébraient les cérémonies de leur culte; si nous disions la vérité sur ce qui s'y passa on ne voudrait pas nous croire. Nous dirons seulement que dans le temple et dans le portique de Salomon, on marchait à cheval dans le sang jusqu'aux genoux du cavalier et jusqu'à la bride du cheval (2).

(1) La mosquée d'Omar.

(2) On versa une si grande quantité de sang humain que les mains et les bras, séparés des corps, nageaient dans le temple, et portés par le sang çà et là allaient s'unir à d'autres corps, de sorte qu'on ne savait pas à quel cadavre appartenaient les membres qui venaient se joindre à un cadavre mutilé. (*Robert le moine*, Hist. de la 1ere croisade, liv. IX.)

Juste et admirable jugement de Dieu, qui voulut que ce lieu fût lavé par le sang de ceux qui si longtemps l'avaient sali par leurs blasphèmes. La ville étant ainsi pleine de cadavres et de sang, quelques Sarrasins se réfugièrent dans la tour de David, et ayant obtenu la vie sauve du comte de Toulouse, ils lui rendirent cette citadelle (1).

Après la prise de la ville, il fut beau de voir avec quelle dévotion les pèlerins allaient au sépulcre du Seigneur, applaudissant, pleins de joie et chantant un cantique d'allégresse. Ils adressaient à Dieu vainqueur et triomphant des louanges que l'on ne peut raconter. Ce jour nouveau, cette joie nouvelle et éternelle, l'achèvement de cette entreprise et l'accomplissement des vœux du peuple, donnaient lieu à des paroles nouvelles et à un cantique nouveau. Ce jour, à jamais célèbre dans les siècles à venir, transforma notre douleur et nos fatigues en joie et en transports d'allégresse.

RAIMOND D'AGILES, *Histoire des Francs qui ont pris Jérusalem.*

Raimond d'Agiles était chanoine du Puy en Velay ; il suivit à la croisade son évêque, le fameux Adhémar, et devint pendant l'expédition le chapelain du comte de Toulouse. Il mourut probablement en terre sainte vers 1099.

MÊME SUJET.

Le duc Godefroi et ceux qui étaient avec lui sur la partie supérieure de la machine jetaient de grandes

---

(1) L'humanité du comte de Toulouse parut si étrange aux croisés qu'ils l'accusèrent de s'être laissé gagner à prix d'or par les malheureux qu'il avait sauvés.

quantités de traits et de pierres sur les assiégés et repoussaient ceux qui essayaient de défendre encore la muraille. D'autres chrétiens, à l'aide de trois mangonneaux, frappaient sans relâche ceux qui venaient défendre la muraille. Pendant ce temps, deux frères, nommés Ludolf et Engilbert, s'aperçurent que les ennemis commençaient à faiblir et à reculer devant la grêle de pierres qui les accablait de tous côtés; comme ils étaient près du mur, dans l'étage du milieu de la machine, ils en sortirent, lancèrent des arbres en avant sur le mur, et s'élancèrent les premiers dans la ville, et repoussèrent ceux qui étaient encore sur les murailles. Voyant cela, Godefroi et son frère Eustache se hâtèrent de descendre de l'étage supérieur de la machine et de courir au secours de Ludolf et d'Engilbert. Alors, tous les pèlerins, transportés de joie du triomphe de leurs chefs, dressèrent leurs échelles contre les murs, et s'élancèrent pour pénétrer dans la ville.

Les Sarrasins, voyant les murailles occupées et les chrétiens se répandre dans la ville, furent saisis d'épouvante et se sauvèrent, la plupart cherchant un refuge dans le palais de Salomon, très-grand et solide édifice. Mais les Français les poussèrent vigoureusement la lance et l'épée dans les reins et arrivèrent avec les fuyards aux portes du palais, massacrant sans relâche les païens. Quatre cents chevaliers envoyés par le roi de Babylone (1) avaient longtemps parcouru la ville, appelant les habitants aux armes ou les secourant à l'occasion; voyant les Sarrasins en pleine déroute, ils se sauvèrent au plus vite vers la tour de David. Les chrétiens les poursuivirent si vivement que les Sarrasins

(1) D'Égypte.

eurent à peine le temps d'entrer dans la tour, laissant leurs chevaux tout bridés et sellés à la porte; les chrétiens s'en emparèrent. Pendant ce temps, des pèlerins s'avancèrent contre une des portes de Jérusalem, et ayant brisé les serrures et fait sauter les barres de fer, ouvrirent un passage à la foule des chrétiens. On se pressa si violemment à cette porte pour entrer, que les chevaux, dit-on, étouffés et inondés de sueur, mordaient ceux qui les entouraient, malgré les efforts de leurs cavaliers. Seize hommes furent renversés et écrasés sous les pieds des chevaux; des mulets et des hommes périrent dans cette presse. Une autre colonne de pèlerins pénétra par la brèche que le bélier avait faite dans la muraille avec sa tête de fer, s'élança en poussant de grands cris, vers le palais de Salomon, et arrivant au secours de ceux qui s'y étaient portés les premiers, massacra sans pitié tous les Sarrasins qui se trouvaient dans cet immense palais. Le sang coula en si grande quantité qu'il forma des ruisseaux dans la cour royale, et que les hommes y trempaient leurs pieds jusqu'aux talons. Les Sarrasins essayèrent en vain d'échapper au massacre et de repousser les chrétiens; ils en tuèrent cependant une assez grande quantité.

En avant des portes du palais, on trouve la citerne royale, si grande et si profonde qu'elle ressemble à un lac; elle est couverte d'une toiture soutenue par des colonnes de marbre. Beaucoup de Sarrasins s'étaient réfugiés sous l'escalier qui conduit au bord de l'eau; les uns furent jetés à l'eau et noyés, les autres furent tués sur l'escalier en combattant les chrétiens...... Les chrétiens sortirent du palais après y avoir massacré 10,000 Sarrasins; ils passèrent ensuite au fil de l'épée les troupes de païens qu'ils rencontrèrent se sauvant dans les rues; on tuait les femmes qui s'étaient réfugiées

dans les tours du palais ou sur d'autres points élevés; les enfants, enlevés au sein de leurs mères ou dans leurs berceaux, étaient pris par les pieds et lancés, de sorte que leurs têtes se brisaient contre les murailles ou sur le seuil des portes. D'un côté, on tuait les Sarrasins à coups d'épée; d'un autre à coups de pierres; ni l'âge, ni le rang ne leur faisait éviter la mort. Si un chrétien occupait le premier une maison ou un palais, il en devenait le maître et de tout ce qui y était renfermé, meubles, grains, huile, vin, argent, habits; bientôt la ville tout entière fut à eux.

Pendant que les chrétiens entraient dans la ville, et donnaient carrière à toute leur fureur en massacrant les païens dans le palais et dans les rues et en pillant les maisons, Tancrède se dirigeait vivement vers le temple et y entrait après avoir brisé les serrures. Aidé par ceux qui l'avaient suivi, il arracha une prodigieuse quantité d'or et d'argent qui recouvrait les colonnes et les murailles de l'enceinte intérieure, et employa deux jours à enlever les trésors que les Turcs avaient rassemblés pour décorer le temple. On dit que deux Sarrasins, sortis de la ville pendant le siége, avaient révélé à Tancrède, pour obtenir la vie sauve, la place où il trouverait ce trésor. Au bout de deux jours, Tancrède sortit du temple avec ses richesses, et les partagea avec Godefroi. Ceux qui ont vu ce monceau d'or et d'argent disent que six chameaux ou mulets auraient à peine suffi pour le porter..... Pendant que Tancrède, dominé par l'avarice, allait piller le temple, pendant que tous les princes dépouillaient les Sarrasins et s'emparaient de leurs demeures, et pendant que le peuple faisait au palais de Salomon un affreux massacre des païens, le duc Godefroi, ne prenant part à aucun massacre, déposait ses armes, se couvrait d'un vêtement

de laine, et, accompagné de trois de ses compagnons, Baudry, Adelbold et Stabulon, sortait hors de la ville, les pieds nus, suivait humblement l'enceinte extérieure, rentrait par la porte qui est devant la montagne des Olives, et venait au sépulcre de N. S. J. C., fils du Dieu vivant, pleurer, prier et rendre grâces à Dieu qui lui avait permis de voir se réaliser ses plus ardents désirs. ..... Le duc sortit ensuite du sanctuaire du sépulcre du Seigneur, plein de joie de la victoire qu'il venait de gagner, et rentra dans son logement pour s'y reposer. Toute l'armée se reposait aussi du carnage; et pendant cette nuit, Jérusalem, la cité du Dieu vivant et notre mère, ayant été rendue à ses enfants par une grande victoire, les chrétiens accablés de fatigue se livrèrent à un profond sommeil.

Le sixième jour de la semaine, le 15 juillet, le comte Raimond de Toulouse, entraîné par l'avarice, reçut une grande somme d'argent et laissa partir sans leur faire de mal les chevaliers sarrasins qu'il assiégeait dans la tour de David, où ils s'étaient retirés; mais il s'empara de leurs armes, de leurs vivres, de leurs dépouilles, et garda pour lui la forteresse elle-même. Le lendemain matin, jour du sabbat, trois cents Sarrasins qui s'étaient retirés pour échapper au massacre, sur la partie la plus élevée du palais de Salomon, supplièrent qu'on leur accordât la vie; n'osant se fier à personne et se voyant exposés à toute sorte de dangers, ils ne se décidèrent à quitter leur retraite que quand ils virent la bannière de Tancrède élevée devant eux comme gage de la protection qu'ils imploraient. Ce gage ne les sauva pas cependant; des chrétiens indignés de ce pardon, entrèrent en fureur et les massacrèrent tous. Tancrède, qui était plein d'orgueil, fut irrité de l'affront qu'il venait de recevoir, et sa colère ne se

serait pas calmée sans une vengeance terrible qui risquait de jeter la discorde dans l'armée, si les hommes sages ne fussent parvenus à le calmer par leurs conseils. Jérusalem, lui dirent-ils, a été conquise malgré les plus grandes difficultés et malgré la mort d'un grand nombre des nôtres; aujourd'hui elle est arrachée au joug du roi de Babylone et des Turcs; gardons-nous de la perdre par cupidité, par mollesse ou par pitié pour l'ennemi; il ne faut pas épargner les prisonniers et les païens qui sont encore dans la ville. Car si le roi de Babylone venait nous attaquer avec une forte armée, nous serions attaqués au dedans comme au dehors, et nous serions vaincus. Il est nécessaire aujourd'hui de tuer sans retard tous les Sarrasins et païens prisonniers qui doivent être rachetés ou qui sont déjà rachetés à prix d'or, de peur que leurs machinations et leurs complots ne nous attirent quelques malheurs.

On approuva cet avis, et le troisième jour après la victoire les chefs de l'armée firent connaître leur résolution. Aussitôt les chrétiens s'arment et se préparent à anéantir la race misérable des païens qui avaient survécu aux premiers événements. Les uns furent tirés de prison et eurent la tête coupée; les autres furent égorgés dans les rues ou sur les places, à mesure qu'on les rencontrait, et tous après avoir racheté leur vie en donnant une rançon ou en obtenant grâce de la pitié des chrétiens. Les jeunes filles et les femmes étaient tuées ou lapidées, et les pèlerins n'épargnaient ni l'âge ni le rang ni même les femmes enceintes. Craignant la mort et frappées de terreur à la vue de cette boucherie, les femmes et les filles se jetaient vers les pèlerins pendant qu'ils massacraient, les serraient dans leurs bras pour sauver leur vie ou se roulaient par terre en les suppliant de les épargner, en pleurant et en se lamentant.

Les petits enfants, voyant la triste fin de leurs parents, augmentaient l'horreur de ces scènes par leurs cris horribles et leurs larmes amères. Mais c'était inutilement qu'on implorait la pitié et la miséricorde des chrétiens; leur âme était si complétement livrée à la passion du carnage, qu'ils tuèrent tout et que pas un enfant à la mamelle, de l'un ou de l'autre sexe, ne fut épargné. On dit que toutes les places de Jérusalem furent couvertes de monceaux de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants (1).

ALBERT D'AIX, *Histoire des Croisades*, livre VI.

LOUIS LE GROS.

1101.

Louis, ce jeune héros, gai, gagnant tous les cœurs par une bonté que quelques-uns prenaient pour simplicité, était à peine arrivé à l'adolescence, qu'il était déjà pour le royaume de son père un défenseur redoutable et courageux; il pourvoyait aux besoins des églises, et, ce qu'on avait négligé longtemps, il protégeait la sécurité des laboureurs, des ouvriers et des pauvres.

Vers cette époque, il s'éleva entre le vénérable Adam, abbé de Saint-Denis, et le seigneur de Montmorency, Bouchard, des discussions qui s'envenimèrent et arrivèrent à un tel degré d'irritation que, l'esprit de révolte rompant tous les liens de la foi et de l'hommage, les deux partis en vinrent aux armes et se combattirent

---

(1) Orderic Vital (liv. IX) nous apprend que les croisés firent brûler cette masse de cadavres, dont l'aspect était horrible et l'odeur insupportable, et qu'ils purgèrent ainsi Jérusalem par le feu.



par la guerre et l'incendie. Le seigneur Louis ayant appris ce qui se passait, en fut indigné, et contraignit Bouchard à comparaître au château de Poissy devant le roi son père, pour s'en remettre à son jugement. Bouchard ayant été condamné ne voulut pas se soumettre à la condamnation prononcée contre lui, et se retira en liberté; mais il eut bientôt à subir tous les maux que la majesté royale a droit d'infliger à des sujets rebelles. En effet, le jeune et beau prince l'attaqua aussitôt lui et ses adhérents, Mathieu, comte de Beaumont, et Drogon, seigneur de Mouchy-le-Château, hommes violents et belliqueux qu'il avait gagnés à sa cause. Louis dévasta les terres de Bouchard, détruisant les maisons et les petits forts, à l'exception du château, ravagea le pays par le feu, la famine et le fer, et comme les rebelles persistaient à vouloir se défendre dans le château, il en fit le siége avec ses troupes et les Flamands de son oncle Robert, comte de Flandre. Il contraignit ainsi Bouchard à se soumettre, le courba sous le joug de sa volonté, et termina tout à son avantage la querelle qui avait causé ces troubles.

Louis attaqua aussi Drogon, seigneur de Mouchy-le-Château, parce qu'il avait pris part à cette guerre et pour d'autres raisons, surtout à cause des dommages qu'il avait fait éprouver à l'église de Beauvais. Drogon avait quitté son château, sans toutefois s'en éloigner beaucoup, afin de pouvoir s'y réfugier promptement en cas de besoin. Il marcha avec des archers et des arbalétriers à la rencontre du prince; mais le jeune guerrier l'attaqua et le battit si complétement qu'il ne lui fut pas possible de fuir et de se renfermer dans son château sans être suivi de près. Louis se jeta vers la porte au milieu des gens de Drogon, reçut et donna mille coups de l'épée qu'il maniait ha-

bilement, entra dans le château, s'y maintint malgré les efforts de l'ennemi, et ne s'en retira qu'après l'avoir entièrement brûlé avec les approvisionnements de tout genre qu'il contenait. Le héros était animé d'une telle ardeur qu'il ne pensa pas à se garantir de l'incendie, qui fit courir un grand danger à son armée et à sa personne, et qui lui laissa pendant longtemps un grand enrouement.

SUGER, *Vie de Louis le Gros*, traduit par L. Dussieux.

Suger, abbé de Saint-Denis, ministre de Louis VI et de Louis VII, naquit en 1081, et mourut en 1151. Son ouvrage principal est la vie de Louis le Gros, remarquable morceau d'histoire; il a encore composé un traité sur son administration du monastère de Saint-Denis, une histoire de Louis VII, restée inachevée; on a aussi de lui un certain nombre de lettres.

BATAILLE DE BRENNEVILLE OU BRENMULE.

1119.

Louis le Gros soutenait Guillaume Cliton, fils du duc de Normandie, Robert Courte-Heuse; il voulait lui rendre son héritage, la Normandie, dont il avait été dépouillé par Henri, roi d'Angleterre.

Le roi Louis était revenu à la hâte en Normandie, avec quelques braves chevaliers. Le 20 août, le roi Henri, après avoir entendu la messe à Noyon sur Andelle, commença une expédition, ne sachant pas que le roi de France se trouvât alors aux Andelys; il s'avançait donc avec une belle armée, faisant couper les moissons par les mains barbares de ses soldats et ordonnant de transporter les monceaux de gerbes, à l'aide des chevaux, au château de Lions. Le roi avait placé quatre chevaliers en observation sur la montagne de Verclive pour avertir des dangers qui pouvaient se pré-

senter. Ils virent des chevaliers avec leurs casques et leurs bannières se dirigeant vers Noyon, et ils en prévinrent aussitôt le roi.

Pendant ce temps-là, le roi Louis sortait des Andelys avec son armée; il se plaignit à ses chevaliers, et à plusieurs reprises, de ce qu'il ne pouvait rencontrer le roi d'Angleterre en rase campagne. Il ne savait pas que son adversaire était si près; aussi marchait-il à la hâte sur Noyon avec une brillante compagnie de chevaliers, espérant entrer le jour même dans ce château par suite d'une trahison. Mais les événements furent bien différents, et la victoire ne se montra pas favorable aux orgueilleux qui désiraient la guerre; elle trompa et mit en fuite celui qui espérait jouir des gloires du triomphe....

Près de la montagne de Verclive, le pays est sans obstacle et offre une grande plaine, appelée par les habitants plaine de Brenmule (1). Le roi Henri y vint avec 500 chevaliers anglais, revêtit son armure et plaça ses escadrons bardés de fer. Leurs rangs comptaient ses deux fils Robert et Richard, illustres chevaliers, trois comtes, Henri d'Eu, Guillaume de Varennes et Gautier Giffard. Plusieurs seigneurs accompagnaient le belliqueux roi; on peut les comparer aux Scipions, aux Marius et aux Catons, parce que, comme l'a prouvé la suite de l'affaire, ils étaient aussi distingués par leur prudence que par leur prouesse. L'étendard était confié à Édouard de Salisbury, brave chevalier qui avait déjà fourni de nombreuses preuves de sa valeur et d'un courage indomptable. Aussitôt que le roi Louis aperçut l'ennemi, qu'il désirait rencontrer depuis si

(1) Et non pas de Brenneville, comme on le dit toujours.

longtemps, il appela auprès de sa personne 400 chevaliers qui se trouvaient à sa portée, et leur ordonna de combattre bravement pour l'indépendance de la France et la justice, et aussi pour ne pas laisser déchoir la gloire des Français. Guillaume Cliton se prépara à combattre pour délivrer son père, Robert, de la dure captivité qu'il subissait et pour reprendre son héritage. Mathieu comte de Beaumont, Osmond de Chaumont, Guillaume de Garlande, chef de l'armée française, Pierre de Maulle, Philippe de Monbray et Bouchard de Montmorency se préparèrent au combat. Quelques Normands, parmi lesquels se trouvaient Guillaume Crépin et Baudry de Bray, s'étaient joints aux Français. Tous, pleins d'une orgueilleuse confiance, se rassemblèrent dans la plaine de Brenmule et se disposèrent à se battre bravement contre les Normands.

Les Français engagèrent l'action et donnèrent avec vigueur les premiers coups; mais chargeant en désordre, ils furent bientôt rompus, vaincus et obligés de tourner le dos. Richard, fils du roi Henri, combattait avec cent chevaliers bien montés; le reste de l'armée, composé de gens de pied, combattait dans la plaine sous le commandement du roi. Quatre-vingts chevaliers aux ordres de Guillaume Crépin chargèrent d'abord les Normands; mais leurs chevaux ayant été tués, ils furent entourés et pris. Ensuite, Godefroy de Sérans et les autres seigneurs du Vexin attaquèrent avec vigueur et forcèrent à reculer tout le corps de bataille; mais bientôt, les hommes de Henri, éprouvés par de nombreux combats, reprirent courage et firent prisonniers Bouchard, Osmond, Aubry de Mareuil et bien d'autres qui avaient été jetés à bas de leurs chevaux. Alors les Français dirent à leur roi : Quatre-vingts de nos chevaliers qui ont commencé le combat, ne reviendront pas; les ennemis

sont plus forts et plus nombreux que nous. Bouchard, Osmond et bien d'autres vaillants chevaliers sont pris; nos bataillons, rompus, ont perdu beaucoup de monde. Retirez-vous, Sire, nous vous en prions, car il pourrait nous arriver un malheur irréparable.

Louis se décida alors à la retraite, et prit le galop accompagné de Baudry Dubois. Pendant ce temps, les Anglais, vainqueurs, s'emparèrent de cent quarante chevaliers, et poursuivirent les autres jusqu'aux Andelys. Ceux qui s'étaient avancés sur une seule route avec orgueil se sauvèrent avec confusion par plusieurs chemins détournés. Guillaume Crépin était, comme nous l'avons dit, cerné avec les siens; il aperçut le roi Henri, pour lequel il avait une grande haine; il fondit sur lui au milieu des combattants et lui déchargea sur la tête un rude coup d'épée. Le casque garantit la tête du prince, et aussitôt Roger, fils de Richard, attaqua et renversa l'agresseur audacieux, le prit, et, tout en le tenant sous lui, empêcha que les amis du roi ne le tuassent, car ils l'entouraient et voulaient venger leur roi. Beaucoup de gens le menacèrent, et Roger eut fort à faire pour le sauver. C'était un acte audacieux et criminel que de lever le bras et de frapper avec l'épée sur une tête que le saint chrême avait sacrée et qui portait la couronne pour le plus grand bien des peuples, qui chantaient la louange de Dieu pour lui témoigner leur reconnaissance.

Dans cette bataille livrée entre deux rois, et où combattirent près de neuf cents chevaliers, j'ai remarqué qu'il n'y en eut que trois de tués. En effet, ils étaient entièrement couverts de fer, et ils s'épargnaient les uns les autres, soit par la crainte de Dieu, soit à cause de la fraternité d'armes; aussi cherchaient-ils bien plus à prendre les fuyards qu'à les tuer. Il est vrai que les guerriers chrétiens n'étaient pas altérés du sang de

leurs frères, et qu'ils se contentaient de se réjouir de la juste victoire que Dieu leur accordait, et de combattre pour le bien de l'Église et le repos des fidèles.

Le brave Guy, Osmond, Bouchard, Guillaume Crépin et beaucoup d'autres furent faits prisonniers; les chevaliers qui retournaient à Noyon-sur-Andelle les y conduisirent. Noyon est à trois lieues des Andelys. Dans ce temps-là, tout ce pays était désert, à cause de la violence de la guerre. Tout à coup les princes se rassemblent au milieu de cette plaine, puis on entendit les cris effrayants des combattants, le bruit des armes qui s'entrechoquaient, et on vit tomber les plus nobles barons.

Le roi des Français, fuyant seul, se perdit dans la forêt, et rencontra par hasard un paysan qui ne le connaissait pas. Le roi le pria avec instance de lui enseigner le chemin qui conduisait aux Andelys, et lui fit, sur la foi du serment, la promesse des plus grandes récompenses pour l'engager à lui servir de guide. Déterminé par l'appât de cette récompense, le paysan conduisit aux Andelys le roi, très-effrayé, soit de rencontrer des voyageurs qui pouvaient le trahir, soit d'être poursuivi par l'ennemi et d'être fait prisonnier. Enfin le paysan, ayant vu venir des Andelys, au-devant du roi, la garde de ce prince, méprisa la somme qu'on lui donna, maudit sa bêtise, et s'affligea beaucoup de voir combien il perdait pour ne pas avoir su quel était celui qu'il avait sauvé.

Le roi Henri acheta vingt marcs d'argent l'étendard du roi Louis, au soldat qui l'avait pris, et le conserva comme témoignage de la victoire que Dieu lui avait accordée; mais il renvoya au roi Louis son cheval avec sa selle, son mors et tout son harnais, comme il convenait à un roi.

ORDERIC VITAL, *Histoire de Normandie*, liv. XII.

LE COMTE DE FLANDRE EST ASSASSINÉ. LOUIS LE GROS PUNIT LES MEURTRIERS.

1127-1128.

Je me propose de raconter ici l'acte le plus noble que le seigneur Louis ait fait depuis sa jeunesse jusqu'à la fin de sa vie ; mais, pour ne pas fatiguer le lecteur, j'en ferai un court récit, bien qu'il fût nécessaire d'entrer dans de longs détails, et je dirai ce qu'il a fait, sinon comment il l'a fait. Le fameux et très-puissant comte Charles, fils du roi de Danemark (1) et de la sœur de la grand'mère du roi Louis (2), avait succédé, par suite de sa parenté, au brave comte Baudouin (3); il gouvernait le comté populeux de Flandre avec fermeté et habileté, et se montrait le protecteur de l'église de Dieu, libéral, charitable et ami de la justice. Quelques hommes puissants par leurs richesses, quoique d'une naissance obscure et même servile, voulaient lui ravir la dignité qu'il possédait selon le droit, et chasser la branche de la maison de Flandre, à laquelle il appartenait. Il les avait cités en jugement devant sa cour, comme il devait le faire; mais ces hommes, c'est-à-dire le prévôt de l'église de Bruges et les siens, orgueilleux et traîtres, avaient ourdi de noirs complots contre lui. Un jour que le comte était à Bruges, il alla le matin à l'église de Dieu, et, prosterné sur le pavé, il priait tenant un livre de prières. Soudain, Bouchard, neveu du prévôt et vrai assassin, entre avec des scélérats de son espèce et d'autres complices de son crime détestable, et vient traîtreusement se

(1) Canut IV.
(2) Adèle, fille de Robert le Frison.
(3) Le comte Charles le Bon était neveu du comte Baudouin.

placer derrière le comte, qui priait et adressait à Dieu toutes ses pensées. Le misérable tire sans bruit son épée du fourreau et en touche légèrement le cou du comte, qui était alors prosterné, afin de le faire redresser, et qu'ainsi il s'offrît sans défense à l'épée de l'assassin ; puis, l'impie frappe l'homme pieux, et ce serf criminel tranche d'un seul coup la tête de son seigneur. Tous les complices de ce crime exécrable, altérés du sang du comte, se jettent sur son corps comme des chiens enragés, et déchirent avec une joie atroce le cadavre de cette victime innocente; ils se vantent audacieusement d'avoir pris part au crime; puis, ajoutant encore à leur scélératesse, et aveuglés par leur méchanceté, ils assassinèrent tous ceux des châtelains et des plus nobles barons du comte qu'ils purent surprendre, soit dans l'église, soit dans le château, les tuant sans qu'ils fussent prêts à mourir, ni confessés. Je crois toutefois qu'il a été utile à ces malheureux d'avoir été ainsi tués, à cause de leur fidélité à leur seigneur et pendant qu'ils priaient dans l'église, parce qu'il est écrit : « Où je te trouverai, je te jugerai. » Cependant les cruels assassins du comte l'enterrèrent dans l'église même, de peur qu'on ne le pleurât et qu'on ne l'ensevelît au dehors avec honneur, et que sa vie glorieuse et sa mort, plus glorieuse encore, ne portassent ses peuples fidèles à le venger. Puis, transformant la maison de Dieu en une caverne de voleurs, ces misérables s'y retranchèrent, ainsi que dans le palais du comte, qui touchait l'église ; ils y rassemblèrent des vivres et s'y préparèrent à se défendre et à dominer de là tout le pays.

En apprenant un crime si odieux, les barons flamands, qui n'y avaient pas pris part, furent saisis d'horreur ; ils firent à leur seigneur des obsèques où leurs larmes écartèrent tout soupçon de trahison, et dénoncèrent le

crime au roi Louis, et non pas seulement au roi, mais à tout l'univers, où ils en répandirent la nouvelle. Conduit par son amour pour la justice et par son amitié pour un prince de son sang, à punir cette horrible perfidie, Louis, sans se laisser arrêter par la guerre que lui faisaient le roi d'Angleterre et le comte Thibaut, entra furieux dans la Flandre, et fit les plus grands efforts de courage et d'activité pour détruire avec la dernière rigueur les exécrables auteurs du meurtre.

Il établit d'abord Guillaume le Normand, fils du comte Robert de Normandie, comte de Flandre, parce que ce pays lui revenait par les droits du sang; puis, arrivé à Bruges, sans se laisser arrêter par la crainte de s'avancer dans ce pays si plein de cruautés, ni par celle d'avoir à combattre contre la branche de la maison de Flandre qui s'était souillée par une telle félonie, il enferma et assiégea les assassins dans l'église et la tour; il empêcha qu'ils ne reçussent des vivres, il les réduisit à ceux qu'ils avaient rassemblés, mais que déjà la main de Dieu frappait de corruption et dont ils n'osaient se servir. Après avoir souffert pendant quelque temps de la faim, des maladies et du fer des assiégeants, ces misérables abandonnèrent l'église et ne conservèrent que la tour, espérant qu'elle les sauverait; mais bientôt ils désespérèrent de sauver leur vie, et leurs chants de victoire se changèrent en cris de douleur, et leurs voix, d'abord si hautes, ne firent plus entendre que des soupirs. Alors le plus coupable de la bande, Bouchard, se sauva, du consentement de ses compagnons; il espérait quitter le pays, mais il ne réussit pas, à cause de l'énormité de son crime; arrivé dans le château de l'un de ses amis, il y fut arrêté sur l'ordre du roi. On lui infligea un supplice rigoureux; lié sur une roue élevée, il fut livré à la voracité des corbeaux et des oiseaux de

proie ; ses yeux furent arrachés ; on le perça d'un millier de flèches et de javelots, et après sa mort on le jeta dans un égoût.

Berthold, le chef du crime commis sur le comte, essaya aussi de s'enfuir; il erra quelque temps sans être trop poursuivi; puis il revint poussé par son orgueil, et dit : « Qui suis-je donc et qu'ai-je donc fait? » Pris et livré au roi, il fut condamné à une mort horrible; on le pendit à une fourche avec un chien; quand on frappait le chien, l'animal furieux lui mordait la figure, et quelquefois même, ce qui fait horreur à dire, le couvrait de ses ordures. Ainsi termina sa honteuse vie, ce Berthold, le plus misérable des misérables. Tous les autres, que le seigneur Louis bloquait dans la tour, furent contraints de se rendre après avoir beaucoup souffert, et furent jetés les uns après les autres du haut de la tour, et devant leurs parents, se brisèrent la tête. Un d'eux, Isaac, s'était caché dans un monastère et s'était fait tondre pour éviter la mort : on le dégrada de sa qualité de moine, et on le pendit.

Après son triomphe à Bourges, le roi se porta rapidement sur Ypres, château très-fort, pour punir aussi Guillaume le Bâtard, fauteur de ce perfide complot. Guillaume le Bâtard envoya des messagers aux gens de Bruges, et les gagna à son parti par ses menaces et ses caresses; mais pendant qu'il marchait contre le seigneur Louis avec trois cents hommes d'armes, une partie de l'armée du roi l'attaqua, et l'autre partie, se dirigeant par un chemin de traverse, entra dans le château par une autre porte, et s'en empara. Maître de ce château fort, le roi enleva ses biens à Guillaume, l'exila de Flandre, et condamna justement à ne rien posséder en Flandre l'homme qui avait cherché à devenir le maître de la Flandre par un crime. Ce pays ainsi lavé et en quelque

sorte rebaptisé par ces divers châtiments et par une copieuse effusion de sang, et le comte Guillaume le Normand bien établi, le roi revint en France, victorieux par l'aide de Dieu.

SUGER, *Vie de Louis le Gros.*

SUGER.

En même temps que Suger gouvernait son abbaye il commandait aussi dans le palais du roi, et remplissait ces doubles fonctions de manière que les affaires ne l'empêchaient pas d'accomplir les devoirs du monastère, et que le monastère ne l'empêchait jamais d'assister aux conseils du prince. Celui-ci avait pour lui la vénération que l'on a pour un père et le respectait comme un maître, à cause de l'élévation et de la sagesse de ses conseils. Quand il arrivait, les prélats se levaient par respect et lui donnaient la première place. Chaque fois qu'à la prière du roi les évêques s'assemblaient pour délibérer sur des affaires importantes de l'État, c'était toujours à lui qu'ils remettaient le soin de parler en leur nom; ils n'avaient garde d'ajouter quelque chose à ses paroles, comme dit Job, quand les flots de son éloquence étaient tombés sur eux goutte à goutte. Les cris des orphelins et les plaintes des veuves arrivaient par lui aux oreilles du roi; il intervenait toujours, et commandait quelquefois pour eux. Quel est l'opprimé ou l'homme ayant à se plaindre d'une injustice qui n'ait pas trouvé en lui un protecteur, si toutefois sa cause était juste. Chaque fois qu'il rendit un jugement, il ne s'écarta jamais de l'équité, ne tint jamais compte des personnes, ne se laissa pas séduire par des présents et ne se fit pas donner toujours la rétribution qui lui était

due. Qui ne serait pas plein d'admiration pour son esprit, inaccessible à la cupidité, humble dans la prospérité, calme au milieu des agitations du monde et devant les périls, et à coup sûr bien plus ferme qu'un si faible corps ne semblait pouvoir le supporter?

Les ennemis de ce grand homme lui ont fait reproche de la bassesse de sa naissance; mais ces aveugles et ces insensés ne pensent donc pas que c'est un plus grand éloge, et qu'il est plus glorieux pour lui d'avoir anobli les siens que d'être issu de parents nobles.... C'est l'âme qui fait les nobles, et chez Suger l'âme était évidemment telle.

Quand le poids des affaires de l'État reposait sur lui, jamais une affaire, publique ou privée, ne lui fit négliger le service de Dieu. Soit qu'il célébrât l'office au milieu de ses religieux ou avec ses domestiques, il ne se contentait pas, comme font certaines gens, d'entendre chanter les psaumes, mais il était le premier à psalmodier à haute voix où à réciter les leçons. J'ai souvent admiré en lui que sa mémoire conservait si bien tout ce qu'il avait appris dans sa jeunesse, que personne ne pouvait lui être comparé pour les pratiques et les prières monastiques; on aurait cru qu'il ne savait et qu'il n'avait jamais appris autre chose : cependant il était si instruit dans les études libérales, que quelquefois il dissertait avec une prodigieuse subtilité sur des sujets de dialectique ou de rhétorique, et plus volontiers sur des questions de théologie qu'il avait tout spécialement étudiées. Il était en effet si versé dans la connaissance des Saintes Écritures, que jamais il n'hésitait à faire une réponse précise, quel que fût le point sur lequel on l'interrogeait. La sûreté de sa mémoire ne lui avait pas permis d'oublier même les poëtes profanes; aussi récitait-il vingt et trente vers d'Horace, pourvu qu'ils continssent quelque chose d'utile. Avec une telle finesse d'esprit et une si

bonne mémoire, ce qu'il avait une fois saisi ne pouvait plus lui échapper.

Est-il besoin de rappeler ce que chacun sait, que de son temps il n'y eut pas un plus grand orateur? Dans le fait, Suger était, suivant le mot de Caton, un homme de bien habile à bien parler. Il avait une telle grâce d'élocution en latin et dans sa langue maternelle, que quand on l'entendait, on croyait qu'il lisait et non pas qu'il parlait d'abondance. Il était si familier avec l'histoire, que pour quelque roi ou prince des Français qu'on lui nommât, il en racontait tous les actes avec rapidité et sans hésiter. Il a écrit dans un bel ouvrage l'histoire du roi Louis le Gros; il commença aussi la vie du fils de ce même Louis, mais la mort l'empêcha de terminer ce dernier ouvrage. Personne ne connaissait mieux et ne pouvait raconter plus exactement tous les faits de ces deux règnes, que celui qui avait vécu dans l'intimité de ces deux rois, qui n'eurent rien de secret pour lui, et sans l'avis duquel ils ne firent aucune entreprise, et en l'absence de qui leur palais semblait vide. Il est constant qu'à partir du moment où Suger fut admis dans les conseils du prince jusqu'à sa mort le royaume fut dans une prospérité continuelle, étendit largement ses limites, triompha de ses ennemis et parvint à un haut degré de splendeur. Mais à peine fut-il mort que le sceptre de la France ressentit gravement les inconvénients d'une telle perte; et on le voit aujourd'hui, que ce grand conseiller manque, privé du duché d'Aquitaine (1), l'une de ses plus importantes provinces.

GUILLAUME, *Vie de Suger.*

Guillaume, moine de Saint-Denis, avait été le secrétaire et le confident

---

(1) Par le divorce de Louis VII, le duché d'Aquitaine resta entre les mains d'Eléonore, duchesse d'Aquitaine.

de Suger. Quelques années après la mort de Suger, Guillaume composa, à la prière d'un autre moine, nommé Geoffroy, une biographie très-curieuse du grand abbé.

LA COMMUNE DE LAON.

1112.

La ville de Laon depuis longtemps était accablée d'un si grand malheur, que personne n'y craignait Dieu ni aucun maître, et que chacun, selon sa puissance et son caprice, remplissait la république de meurtres et de brigandages. Les choses en étaient venues à ce point que si le roi venait à Laon, lui qui, comme souverain, avait le droit d'exiger le respect dû à sa dignité, lui-même était aussitôt vexé dans ce qui lui appartenait; quand on conduisait, matin et soir, ses chevaux à l'abreuvoir, on les enlevait violemment après avoir accablé ses gens de coups. On avait pris l'habitude de traiter les clercs eux-mêmes avec mépris; on n'épargnait ni leurs personnes, ni leurs biens. Mais que dire du sort des gens du peuple? Aucun laboureur ne pouvait entrer dans la ville ou même en approcher, sans être, à moins d'un sauf-conduit bien en règle, jeté en prison et obligé de payer rançon, ou bien cité en jugement sans raison.

Citons pour exemple un fait que l'on regarderait comme impie s'il se fût passé chez les barbares, et cela au jugement même de ceux qui ne reconnaissent aucune loi. Le samedi les paysans quittaient leur campagne, et venaient à Laon pour acheter au marché; les gens de la ville faisaient alors le tour de la place, portant dans des corbeilles ou dans des écuelles des

échantillons de légumes, de grains ou de toute autre denrée, comme s'ils eussent voulu en vendre. Ils les offraient à celui qui avait envie d'acheter de tels objets. Après que l'acheteur s'était engagé à payer le prix convenu, le vendeur lui disait : « Viens chez moi voir et examiner ce que je te vends. L'autre allait, et quand ils étaient arrivés jusqu'au coffre où était la marchandise, l'honnête vendeur levait le couvercle, disant à l'acheteur : « Mets la tête et les bras dans le coffre, et tu verras que toute cette marchandise est bien semblable à l'échantillon que je t'ai montré sur la place. » Lorsque l'acheteur avait sauté sur le bord du coffre et qu'il y était suspendu sur le ventre, la tête et les épaules dans le coffre, l'honnête vendeur, qui était derrière, soulevait l'imprudent paysan par les pieds, le lançait dans le coffre, et, laissant tomber le couvercle aussitôt, le tenait dans cette prison jusqu'à ce qu'il ait payé sa rançon. Ces actes et bien d'autres du même genre se passaient dans la ville. Les grands et leurs gens volaient et faisaient le brigandage publiquement et à main armée ; il n'y avait de sécurité pour quiconque se trouvait dans les rues pendant la nuit ; on était arrêté, fait prisonnier ou égorgé.

Le clergé et les grands voyant ce qui se passait et tâchant par tous les moyens d'extorquer de l'argent aux hommes du peuple, leur firent offrir par des députés de leur octroyer, moyennant une bonne somme, la permission d'établir une commune. Or, voici ce qu'on entendait par ce nom exécrable et nouveau. Tous les habitants soumis à l'obligation de payer un certain cens devaient une seule fois dans l'année payer à leur seigneur les obligations ordinaires de la servitude ; et s'ils commettaient quelque acte contraire à la loi, ils pouvaient se racheter par une amende légalement

fixée. A cette condition, ils étaient entièrement affranchis de toutes les autres exactions qu'on a coutume d'imposer aux serfs.

Les hommes du peuple saisirent cette occasion de se racheter d'une foule de vexations, et donnèrent de grandes sommes d'argent à ces avares, dont les mains étaient comme autant de gouffres qu'il fallait toujours remplir; devenus plus accommodants par cette pluie d'or, ils promirent aux gens du peuple, par serment, de respecter les conventions que l'on venait de faire. Après que le clergé, les grands et le peuple se furent ainsi associés pour la protection commune, l'évêque de Laon, Gaudry (1), revint d'Angleterre apportant beaucoup d'argent; furieux contre ceux qui avaient établi un tel changement dans le gouvernement de la ville, il ne voulut pas d'abord y rentrer; mais on lui offrit bientôt de fortes sommes d'or et d'argent; ses discours emportés se calmèrent, il jura de respecter les droits de la commune qui avait été établie sur le modèle de celles de Noyon et de Saint-Quentin. Des dons considérables faits par les gens du peuple engagèrent aussi le roi à confirmer et à jurer la commune par serment.

Mais qui pourra raconter les dissensions qui s'élevèrent lorsque, après avoir reçu les présents du peuple et fait tant de serments, ces mêmes hommes s'efforcèrent de renverser ce qu'ils avaient juré de maintenir et essayèrent de réduire à leur condition primitive les serfs émancipés et affranchis de toutes les violences du joug. Les grands et l'évêque étaient pleins d'envie contre les bourgeois; si un homme du peuple était cité en jugement, non par la volonté de Dieu, mais par le

(1) Ce Gaudry venait d'être nommé évêque, à la sollicitation du roi d'Angleterre; il n'était pas dans les ordres, et avait jusqu'alors mené la vie de soldat.



caprice du juge, pour dire le vrai, et condamné, on lui ravissait tout son avoir jusqu'à la ruine complète.

Les hommes chargés de frapper les monnaies, sachant bien qu'en donnant de l'argent ils se feraient facilement pardonner leurs prévarications, altérèrent les monnaies à tel point, qu'une foule de personnes furent réduites à la dernière misère. Ils fabriquèrent en effet avec du cuivre le plus vil des pièces qu'à force d'artifices ils faisaient paraître, pour un moment, plus brillantes que l'argent. Le peuple, ignorant et trompé, échangeait contre ces pièces ce qu'il avait de précieux ou quelque chose ayant de la valeur. Quant au seigneur évêque, des présents le décidaient à supporter patiemment de tels excès; il s'ensuivit que non-seulement dans le pays de Laon, mais bien plus loin encore, beaucoup de gens furent ruinés. L'évêque se trouva enfin dans l'impuissance bien méritée de conserver ou de réformer sa monnaie, dont il avait si méchamment favorisé l'altération; alors il ordonna que les oboles d'Amiens, autre monnaie très-corrompue, auraient cours dans la ville de Laon. Ne parvenant pas davantage à obtenir que les bourgeois conservassent ces espèces, il ordonna enfin que l'on frapperait de nouvelles pièces, sur lesquelles on représenterait un bâton pastoral, pour remplacer son effigie. Mais on se moqua de ces pièces, en secret cependant, et on les rejeta, car elles étaient au-dessous de la monnaie la plus détestable. Chaque fois que l'on émettait de nouvelles espèces, on rendait des édits par lesquels il était défendu de décrier les monnaies à l'effigie de l'évêque; il résultait de ces défenses des occasions continuelles de traîner devant la justice les gens du peuple accusés d'avoir mal parlé des actes de l'évêque; cette opposition servait de prétexte pour augmenter le cens et pour multiplier les exac-

tions. Le principal agent de cette affaire était un moine, complétement déshonoré, nommé Thierry et venu de Tournay, où il était né. Il avait apporté de Flandre des lingots d'argent avec lesquels il faisait de mauvaise monnaie de Laon, qu'il faisait circuler dans tout le pays. A l'aide de présents, il captait la bienveillance des riches ; il introduisit dans le pays mensonge, parjure et pauvreté, et en chassa vérité, justice et richesse. Aucune guerre, aucun pillage, aucun incendie ne firent plus de ravages dans cette province, et cela dans le temps même où Rome aimait le plus à se gorger de la bonne et ancienne monnaie de Laon.

L'évêque recommença bientôt contre un autre Gérard ce qu'il avait fait en secret contre Gérard de Crécy (1), et donna alors une preuve publique de sa cruauté. Ce Gérard était maire ou dixainier, je ne sais pas au juste lequel des deux, de paysans appartenant à l'évêque; l'évêque le haïssait plus que tout autre (2); il parvint à s'emparer de lui, le jeta dans une prison du palais épiscopal, et pendant la nuit il lui fit arracher les yeux par un nègre de sa domesticité. Ce crime le couvrit de honte et fit renaître les bruits sur l'assassinat du premier Gérard. Et cependant tout le monde, clergé et peuple, savait que les canons du concile de Toulouse, si je ne me trompe, ordonnent aux évêques, comme aux prêtres, de s'abstenir de donner la mort et de prononcer un jugement emportant la peine de mort ou la perte d'un membre. Le roi apprit la nouvelle de ce crime; je ne sais si le saint-siége en eut connaissance, mais ce qui est sûr, c'est que le pape suspendit l'évêque de ses fonctions, et je crois que ce fut pour cette raison. Ce-

(1) Gérard, seigneur de Crécy, que l'évêque avait fait assassiner.
(2) Parcequ'il était favorable à un ennemi de l'évêque.

pendant, quoique suspendu, il poussa l'iniquité jusqu'à faire la dédicace d'une église, puis il partit pour Rome, apaisa le pape par ses paroles et par d'autres moyens de persuasion, et revint ayant recouvré tout son pouvoir sur nous.

Dieu, voyant que maîtres et sujets étaient tous coupables de la même scélératesse, laissa éclater ses jugements; il permit que les mauvaises passions qui se développaient depuis longtemps fissent explosion. L'évêque fit donc venir auprès de lui quelques clercs et quelques grands de la ville, et résolut de détruire, à la fin du carême et pendant les saints jours de la passion de Notre-Seigneur, la commune qu'il avait jurée et qu'il avait fait jurer au roi par ses présents. Il pria le roi de venir pour les offices de ce temps, et la veille du vendredi-saint, c'est-à-dire le jour de la Cène du Seigneur, il excita le roi à se parjurer. Dans ce jour où Gaudry devait consacrer le très-glorieux chrême, avec lequel sont oints les évêques, il n'entra même pas dans l'église; il complotait avec les gens du roi les moyens de décider le prince à détruire la commune et à rétablir les choses dans l'état primitif. Les bourgeois, qui craignaient leur ruine, promirent au roi et à ses gens 400 livres ou plus, je ne sais pas au juste; mais l'évêque et les grands engagèrent le roi à se mettre de leur côté, et lui promirent 700 livres. Le roi Louis (le Gros), fils de Philippe, était tellement remarquable de sa personne qu'il semblait créé pour la majesté du trône; brave à la guerre, prompt en affaires, inébranlable dans l'adversité, bon en toute autre chose, il mérite le blâme parce qu'il était trop accessible aux hommes vils et corrompus par l'amour de l'or. La cupidité du roi le fit s'entendre avec ceux qui lui promettaient la plus forte somme. Il consentit, malgré

ce qu'il devait à Dieu, à ce que ses serments et ceux de l'évêque et des grands fussent violés et déclarés nuls, sans respecter ni l'honneur ni la solennité des jours saints. Cette même nuit le roi, redoutant le trouble que son injustice soulevait dans le peuple, voulut coucher dans l'intérieur du palais épiscopal, et partit au point du jour. Alors l'évêque déclara aux grands qu'ils pouvaient se regarder comme dégagés de l'engagement de payer au roi une si forte somme, et qu'il les délivrerait de toutes leurs promesses : « Jetez-moi, leur dit-il, dans la prison royale si je ne tiens pas la parole que je vous donne, et forcez-moi de payer rançon. »

La violation des traités qui avaient établi la commune de Laon exaspéra les bourgeois; tous ceux qui avaient des fonctions cessèrent de les remplir: savetiers et cordonniers fermèrent leurs échoppes; les aubergistes et les cabaretiers n'exposèrent aucune marchandise; tous savaient que dorénavant l'ardeur des maîtres pour le pillage ne respecterait plus aucune propriété. En effet, l'évêque et les grands se mirent à rechercher la fortune d'un chacun; et ils voulurent que chaque bourgeois payât pour la destruction de la commune, autant qu'il avait payé pour son établissement. Tout ce que je viens de raconter se passa le vendredi saint; ce qui suit eut lieu le samedi saint; et c'est ainsi que les âmes se disposèrent par l'homicide ou le parjure à recevoir le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'évêque et les grands pendant les jours saints n'étaient occupés que des moyens à l'aide desquels ils pourraient enlever au peuple tout ce qu'il possédait. Du côté du peuple, une rage de bête féroce, et non pas la colère, soulevait les petites gens, et ils résolurent et jurèrent tous ensemble de tuer l'évêque et ses complices. Quarante d'entre eux, dit-on, firent ce re-

doutable serment; mais leur projet transpira. Maître Anselme (1) en eut connaissance, et le soir du samedi saint, il fit dire à l'évêque, qui allait se coucher, de ne pas venir aux matines, parce qu'on le tuerait si on le voyait; mais l'évêque, stupide plus qu'on ne peut le dire, s'écria : « Fi donc, de telles gens me tueraient! » Cependant, tout en parlant de ces gens avec un mépris affecté, il n'osa pas aller aux matines ni venir dans l'église.

Le lendemain il donna ordre à ses gens et à quelques soldats de cacher des épées sous leurs vêtements et de marcher derrière lui lorsqu'il suivrait son clergé à la procession. Pendant qu'elle défilait, il y eut un peu de désordre, comme cela arrive quand il y a beaucoup de foule; en ce moment, un bourgeois, sortant de dessous une voûte et croyant que l'on commençait à exécuter le meurtre juré, se mit à crier à plusieurs reprises, comme pour donner le signal : « Commune, commune! » Mais parce que c'était une bonne fête, ces cris restèrent sans effet, mais ils donnèrent des soupçons au parti opposé. Aussi, quand l'évêque eut célébré l'office de la messe, il fit venir des terres de l'évêché un grand nombre de paysans; les uns furent chargés de défendre les tours de l'église, les autres de bien garder le palais; il devait cependant bien peu compter sur ces hommes, car ils savaient bien que l'argent promis au roi par l'évêque serait certainement payé par eux.

La coutume à Laon est que le second jour après Pâques le clergé aille en procession faire une station à l'église de Saint-Vincent. Les bourgeois résolurent de mettre à exécution ce jour-là leurs projets, qui avaient été

(1) Homme, dit Guibert de Nogent, qui par sa science dans les lettres et par la pureté de ses mœurs était la lumière de toute la France. Il s'était opposé à l'élection de Gaudry.

découverts la veille ; mais ils ne le firent pas, parce qu'ils ne savaient pas que tous les grands étaient avec l'évêque. Comme on était déjà arrivé au troisième jour après Pâques, l'évêque, rassuré, renvoya les paysans qu'il avait chargés de défendre les tours et son palais et qu'il avait forcés d'y vivre à leurs frais.

Le cinquième jour après Pâques, dans l'après-midi, l'évêque s'occupait, avec l'archidiacre Gauthier, de fixer les sommes qu'il voulait faire payer aux bourgeois, quand tout à coup il se fait un grand bruit dans la ville, où le peuple criait : « Commune, commune ! » Des bandes de bourgeois armés d'épées, de haches à deux tranchants, d'arcs, de cognées, de massues et de lances, envahissent l'église de la sainte Vierge-Marie, et entrent dans le palais épiscopal. A cette nouvelle, les grands, qui avaient promis à l'évêque de venir le secourir en cas de besoin, arrivèrent de tous côtés. Le châtelain Guinimar, noble vieillard, de belle tournure et de mœurs pures, s'empressa d'accourir, et traversa l'église en courant, n'ayant pour toutes armes que sa pique et son bouclier. A peine fut-il entré dans le vestibule du palais, qu'il reçut à la tête un coup de hache, qui lui fut lancé par Raimbert, qui avait été son compère; il fut le premier des grands qui fut tué. Quelque temps après, Raynier, qui avait épousé une de mes cousines, arriva au palais; et au moment où il cherchait à pénétrer dans la chapelle épiscopale, il reçut un coup de lance par derrière, et tomba; son corps fut brûlé peu après, depuis la ceinture jusqu'aux pieds, dans l'incendie du palais. Un troisième, Adon, ardent en paroles et à l'action, mais qui à lui seul ne pouvait lutter contre la foule des assaillants, fut attaqué au moment où il allait entrer dans le palais; il se défendit avec vigueur, de la lance et de l'épée, tua trois de ceux qui l'attaquaient, et monta

sur une table qui se trouvait dans la cour; mais comme il était couvert de blessures, et surtout aux genoux, il tomba sur la table et se défendit encore longtemps, donnant de rudes coups à ceux qui l'assiégeaient en quelque sorte. A la fin, son corps épuisé fut traversé d'une flèche lancée par un homme du peuple, et bientôt après réduit en cendres pendant l'incendie qui détruisit le palais épiscopal.

La populace insolente attaquait l'évêque au milieu des clameurs les plus affreuses. Le prélat, aidé de quelques soldats, se défendit de son mieux en jetant des pierres et des flèches sur les assaillants; comme autrefois, il se montrait brave et ardent au combat. Ne pouvant espérer de repousser l'attaque du peuple, il prit les habits de l'un de ses domestiques, se sauva dans le cellier, et s'y cacha dans un tonneau dont un fidèle serviteur boucha l'ouverture; Gaudry s'y croyait en sûreté. Les bourgeois courant partout cherchaient où il pouvait être, l'appelant coquin et non pas évêque; ils saisirent un de ses domestiques, mais ils ne purent rien en savoir; un autre leur indiqua par un perfide signe de tête où était son maître; alors, se ruant dans le cellier, ils firent des trous partout et découvrirent enfin leur victime.

Il y avait un certain Teudegaud, scélérat consommé, serf de l'église de Saint-Vincent; il avait été longtemps préposé par Enguerrand de Coucy à la recette du péage au pont de Sourdes; il pillait souvent les malheureux voyageurs, les dépouillait et les jetait ensuite dans la rivière, afin de ne pas avoir à craindre leurs plaintes. Dieu seul sait combien il commit de pareils crimes. Compter ses vols et ses brigandages n'est possible à personne. Il portait sur son ignoble visage, si je puis m'exprimer ainsi, l'empreinte des iniquités sans nombre de son cœur. Disgracié par Enguerrand, il s'était jeté aveu-

glément dans le parti de la commune de Laon; et comme autrefois il n'avait eu pitié ni pour moine, ni pour clerc, ni pour étranger, ni pour l'âge, ni pour le sexe, il prit pour lui le soin de tuer l'évêque. Chef du complot qui s'exécutait, il s'efforçait de découvrir la retraite du prélat, pour lequel il avait une haine qui dépassait celle de tous ses complices.

Ces gens cherchaient donc l'évêque dans chaque tonneau, Teudegaud s'étant arrêté devant la tonne où s'était réfugié le malheureux Gaudry, il en fit enlever l'ouverture. Tous demandèrent qui était caché là, et Teudegaud le frappa d'un bâton; mais le malheureux évêque ne pouvait desserrer ses lèvres glacées de terreur, et à peine put-il répondre : « C'est un malheureux prisonnier. » L'évêque avait coutume d'appeler Teudegaud, en se moquant et à cause de sa figure de loup, Isengrin, nom que quelques gens donnent ordinairement au loup; aussi le brigand dit à l'évêque : « Ah! c'est donc le seigneur Isengrin qui est caché dans ce tonneau. » Gaudry, qui, bien que pécheur, était cependant l'oint du Seigneur, fut tiré du tonneau par les cheveux, accablé de coups et traîné au grand jour dans le cul de sac du cloître des clercs, devant la maison du chapelain Godefroi. Le malheureux supplia ces furieux d'avoir pitié de lui; il leur promet qu'il ne sera plus leur évêque; il s'engage à leur donner de grosses sommes d'argent et à quitter le pays; on ne lui répond que par des injures. Un d'eux, nommé Bernard de Bruyères, lève sa hache et fait sauter la cervelle de la tête de cet homme sacré, quoique pécheur; avant qu'il soit tombé, un autre conjuré lui assène un coup qui lui coupe la figure en travers; alors il rend l'âme. Mais, non assouvis, ses meurtriers lui brisent les os des jambes et le criblent de blessures. Teudegaud, voyant l'anneau pastoral au

doigt de celui qui tout à l'heure était encore évêque, essaye de le prendre, et y trouvant difficulté, il coupe avec l'épée le doigt du pauvre mort et prend l'anneau. Enfin, le cadavre de Gaudry est dépouillé de ses vêtements et jeté un dans un coin, devant la maison de son chapelain; les passants lancent d'ignobles railleries sur ce corps étendu dans la rue, et le couvrent de terre, de pierres et de boue.

Une partie de la populace furieuse se précipita vers la maison de Raoul, maître d'hôtel de l'évêque; c'était un homme petit, mais d'une âme héroïque. Il avait revêtu son casque et une bonne armure, et se préparait à résister avec énergie; mais quand il vit ses ennemis si nombreux, il eut peur qu'ils ne missent le feu à sa maison, alors il jeta ses armes, s'avança désarmé au milieu d'eux, et implora leur pitié au nom de la croix; mais Dieu s'était retiré de lui : aussi on le renversa et on le tua sans pitié.

Ce fut de la maison du trésorier, qui, par une simonie évidente, était en même temps archidiacre, que le feu de l'incendie s'étendit en rampant jusque sur l'église. Les murs de la cathédrale avaient été splendidement décorés de tentures et de tapisseries en l'honneur des fêtes qu'on célébrait en ce moment; aussitôt qu'elles furent atteintes par le feu, des voleurs s'emparèrent de quelques-unes des tentures de drap; les tapisseries furent brûlées. Les plaques d'or qui décoraient l'autel, les tombeaux des saints, l'espèce de cintre qui les recouvre et qu'on appelle couvercle, tout devint la proie des flammes. Un des plus nobles clercs, qui s'était caché sous un de ces couvercles et n'osait en sortir de peur de tomber au milieu des bourgeois, se vit bientôt entouré par les flammes; il courut alors vers le siége épiscopal, cassa avec le pied

le châssis vitré qui l'entourait, sauta en bas et s'échappa.

Le crucifix de Notre-Seigneur, richement doré et orné pierreries, et accompagné d'un vase de saphir placé sous les pieds de la sainte image, fut complétement fondu ; il avait beaucoup perdu de sa valeur quand on le retira des décombres.

Il est utile de raconter ce qui arriva aux femmes des grands pendant cette horrible sédition. L'épouse d'Adon, voyant son mari qui se préparait à marcher au secours de l'évêque, au premier signe de la révolte, comprit qu'une mort prochaine menaçait son mari ; elle le pria de la pardonner si par hasard il avait à se plaindre d'elle. Tous deux se tinrent longtemps serrés dans les bras l'un de l'autre, en sanglotant, et se donnèrent le triste baiser d'un dernier adieu, cette femme disant à son mari : « Pourquoi m'abandonnes-tu ainsi à la fureur des bourgeois? » Adon lui prit la main, et la passa sous son bras gauche, tenant toujours sa lance de l'autre côté; il ordonna à son intendant de l'accompagner et de porter son bouclier; mais celui-ci, qui était du nombre des conjurés, non-seulement ne suivit pas son maître, mais le poussa rudement par derrière, en l'injuriant et en méconnaissant l'autorité de celui dont il était le serf et qu'il venait de servir à table quelques instants auparavant. Adon parvint cependant à protéger sa femme contre les séditieux, et la cacha dans la demeure d'un portier de l'évêque; mais cette malheureuse femme, quand le palais épiscopal fut attaqué et incendié, se sauva sans savoir où elle se réfugierait. Des femmes de bourgeois, qu'elle avait offensées, la prirent, la battirent et lui enlevèrent ses vêtements; elle prit alors un habit de religieuse, et se sauva à l'aide de ce déguisement dans le monastère de Saint-Vincent.

Quant à ma cousine, après le départ de son mari, abandonnant tout le mobilier de sa maison et n'emportant que la robe qui la couvrait, elle escalada le mur qui entourait son verger, et se réfugia dans la cabane d'une pauvre femme qui lui fit bon accueil. Bientôt après, voyant l'incendie se développer, cette infortunée se jeta sur la porte que la vieille avait fermée par dehors, brisa à coups de pierre la serrure, se revêtit de l'habit de religieuse d'une de ses parentes, s'enveloppa d'un voile, et crut qu'elle pourrait trouver un asile dans le monastère; mais, s'apercevant que le feu était à ce couvent, elle revint sur ses pas, et se cacha dans une maison encore plus éloignée du centre de la ville. Ayant appris le lendemain que ses parents la cherchaient, elle alla vers eux, mais elle apprit alors la mort de son mari, et son désespoir se changea en une véritable fureur. D'autres femmes, par exemple l'épouse et les filles de Guinimar, se cachèrent dans les retraites les plus misérables; plusieurs autres firent de même.

L'archidiacre Gautier était, avons-nous dit, avec l'évêque lorsqu'on attaqua le palais; comme il avait toujours jeté de l'huile sur le feu, il sauta par une fenêtre dans le verger, escalada le mur, se sauva par des chemins de traverse au milieu des vignes, la tête nue, et gagna le château de Montaigu. Les bourgeois, qui ne le trouvaient pas, disaient en se moquant de lui, que la peur l'avait fait sauver dans les égouts. L'épouse de Roger, seigneur de Montaigu, qui se nommait Hermengarde, était ce jour-là à la ville, parce que son mari avait succédé, je crois, à Gérard dans les fonctions de châtelain de l'abbaye; Hermengarde et la femme de Raoul, maître d'hôtel de l'évêque, se couvrirent d'habits de religieuse, et se réfugièrent dans le monastère de

Saint-Vincent. Le fils de Raoul, à peine âgé de six ans, ne fut pas si heureux : un homme l'emportait sous son manteau pour le sauver, lorsqu'un de ces méchants rebelles le rencontra, le força de lui montrer ce qu'il tenait caché sous sa cape et tua le pauvre enfant dans les bras mêmes du fidèle serviteur.

Pendant le jour de la rébellion, et toute la nuit qui suivit, clercs, femmes et tous autres fuyards s'échappèrent au travers des vignes; on n'hésitait pas à revêtir les hommes d'habits de femme, et les femmes d'habits d'homme. Le feu faisait de tels progrès et le vent jetait les flammes avec tant de force sur le monastère de Saint-Vincent, que les moines craignaient avec raison de voir l'incendie consumer tout ce qu'ils possédaient. Pour ceux qui s'étaient réfugiés dans le monastère, ils étaient pleins de terreur, comme si les épées fussent déjà sur leur tête.

Gui, l'archidiacre et trésorier, ne se trouva pas par bonheur à Laon quand éclata la révolte; il était allé, avant les fêtes de Pâques, à Sainte-Marie de Versigny, pour y faire ses dévotions; aussi les meurtriers déploraient spécialement son absence.

L'évêque et les principaux seigneurs massacrés, les bourgeois attaquèrent les maisons de tous ceux qui vivaient encore. Pendant toute la nuit ils bloquèrent la maison de Guillaume, fils de cet Haduin qui, loin de comploter la mort de Gérard, avait été dès le matin prier à l'église avec ce malheureux qu'on allait assassiner. Les rebelles employaient toutes leurs forces à jeter bas les murs de sa maison, en se servant du feu, de pioches, de haches et de crocs; les assiégés résistaient énergiquement, mais enfin Guillaume fut obligé de se rendre. Par un miracle du Tout-Puissant, les bourgeois ne lui firent aucun mal, et se contentèrent de le mettre aux

fers, et cependant ils le haïssaient plus que tout autre. Ils se conduisirent de même avec le fils de ce châtelain. Il y avait chez ce Guillaume un jeune homme, appelé aussi Guillaume, qui était domestique de l'évêque et qui prit une part active à la défense de cette maison. Quand les bourgeois l'eurent prise, quelques-uns lui demandèrent s'il savait si l'évêque était mort ou non; il leur dit qu'il ne le savait pas; enfin, une partie des insurgés avait massacré l'évêque, les autres avaient enlevé d'assaut le palais et ne savaient pas ce qui s'était passé ailleurs. En allant çà et là, ils rencontrèrent enfin le cadavre de Gaudry, et ordonnèrent à Guillaume de leur dire à quel signe ils pourraient reconnaître si le corps qui était étendu par terre était celui de l'évêque. La tête et le visage de ce malheureux étaient tellement criblés de blessures et défigurés, qu'on ne distinguait plus aucun de ses traits. Le jeune Guillaume leur dit : « Quand l'évêque vivait, il me souvient qu'il se plaisait à raconter des faits de guerre, pour lesquels il eut toujours trop de penchant, pour son malheur; il disait souvent qu'un jour, dans un simulacre de combat, au moment où monté sur son cheval il attaquait en plaisantant un chevalier, celui-ci le blessa avec sa pique au dessous du cou, vers le gosier. » Ils cherchèrent alors, et trouvèrent en effet la cicatrice.

L'abbé de Saint-Vincent, Adalbéron, ayant appris la mort de l'évêque, voulut aller à l'endroit où l'on avait commis le crime; il renonça à ce projet, parce qu'on l'assura que s'il osait se montrer au peuple furieux, il serait infailliblement tué comme l'évêque. Tous ceux qui furent témoins de ces troubles assurent que le jour où ils commencèrent ne fit qu'un avec le jour suivant, qu'il n'y eut pas de nuit entre les deux journées, et que nulle apparence d'obscurité ne fit croire que le soleil

s'était couché. Quand je leur disais que c'était la clarté des flammes qui en avait été la cause, ils affirmaient, ce qui était vrai, que dès le premier jour l'incendie avait été arrêté. Un fait certain, c'est que le feu fit de tels ravages dans le monastère des filles du Seigneur, que plusieurs religieuses furent entièrement brûlées.

Tous ceux qui passaient près du cadavre de l'évêque, étendu par terre, ne manquaient pas de jeter dessus quelque ordure et de l'accabler d'injures et de malédictions; personne ne pensait à l'enterrer. Maître Anselme, qui le jour de l'émeute s'était bien caché, supplia le lendemain les rebelles de permettre qu'on donnât la sépulture à Gaudry, qui, après tout, avait porté le titre et les insignes d'évêque. Ils y consentirent, mais avec peine. Le corps de l'évêque, traité avec autant de mépris qu'on en aurait eu pour un chien, était resté étendu dans la poussière et tout nu. Anselme le fit relever, couvrir d'un drap et porter à Saint-Vincent. On ne saurait dire quelles insultes et quelles menaces on prodigua à ceux qui firent les funérailles de l'évêque, et quelles injures outrageantes furent adressées à son corps. Quand le corps fut arrivé à l'église, on ne fit aucune des prières et des cérémonies prescrites pour l'enterrement, non pas d'un évêque, mais du dernier des chrétiens. On jeta son cadavre dans une fosse à moitié creusée; on le pressa tellement sous une planche si étroite que le ventre faillit crever. Ceux qui lui donnaient la sépulture n'étaient pas bien disposés pour lui, et les assistants les poussaient encore par leurs discours à traiter ces restes aussi indignement que possible. Le jour de son enterrement, les moines de Saint-Vincent ne célébrèrent pour lui aucune messe dans leur église; que dis-je ce jour-là? il en fut de même pendant longtemps, et ces religieux tremblaient pour

ceux qui étaient venus leur demander un asile aussi bien que pour eux-mêmes.

On vit peu de temps après, ce qui est bien triste à raconter, la femme et les filles du châtelain Guinimar, malgré leur grande naissance, obligées d'emporter elles-mêmes son cadavre dans une charrette, que les unes traînaient et que les autres poussaient. Quelque temps après, on retrouva dans quelque coin la partie inférieure du corps de Raynier, dont le feu avait détruit la partie supérieure; ces débris furent mis sur une planche entre deux roues, et emmenés ainsi par un paysan de ses terres et une jeune fille noble de sa famille. On montra à l'enterrement de ces deux hommes beaucoup plus de compassion qu'à celui de l'évêque; ainsi, comme le dit le livre des Rois, le jugement de Dieu leur fut favorable, afin que leur mort fût un objet de pitié pour tous les hommes honnêtes. En effet, ils ne s'étaient jamais montrés méchants dans aucune circonstance, et ils n'avaient pas pactisé avec les assassins de Gérard. On ne parvint que longtemps après ces journées de révolte et d'incendie à retrouver quelques débris du corps d'Adon, et on les enveloppa dans un petit morceau de drap jusqu'au moment où l'archevêque de Reims vint à Laon pour purifier l'église. Ce prélat étant allé au monastère de Saint-Vincent, célébra d'abord une messe solennelle pour la mémoire de l'évêque et de ceux de son parti qui avaient été tués. Ce même jour, on enterra plusieurs victimes de l'insurrection, et la vieille mère du maître d'hôtel Raoul apporta son corps et celui de son fils, tué encore enfant; on plaça sur la poitrine du père le cadavre de l'enfant, on leur donna sans beaucoup de cérémonie la sépulture.

Le sage et vénérable archevêque, après avoir fait placer plus convenablement les restes de quelques-uns des

morts, et célébré la messe en mémoire de tous, et au milieu des sanglots de leurs parents, suspendit un instant l'office divin pour parler sur ces abominables institutions de communes, où l'on voit, contre toute justice et tout droit, les serfs secouer la légitime autorité de leurs seigneurs. « Serviteurs, dit l'archevêque, l'apôtre (1) a écrit que vous soyez soumis respectueusement à vos maîtres; » et pour que les serviteurs ne puissent justifier leurs révoltes par la dureté et l'avarice de leurs maîtres, écoutez encore ces autres paroles de l'apôtre : « Soyez soumis non-seulement aux maîtres bons et doux, mais même à ceux qui sont durs et méchants. » Aussi les canons lancent-ils l'anathème contre ceux qui, sous prétexte de religion, excitent les serviteurs à désobéir à leurs maîtres ou à s'enfuir en quelque lieu que ce soit, et à plus forte raison à leur résister par la force. Aussi c'est ce principe qui fait qu'on ne doit recevoir ni dans la cléricature, ni dans les ordres sacrés, ni dans aucun ordre de moines, que des hommes libres ; et si on reçoit par hasard un serf, on ne doit pas le garder contre la volonté de son maître lorsqu'il le réclame. » L'archevêque fit valoir souvent ces raisons dans les discussions qui eurent lieu soit devant le roi, soit dans les assemblées publiques. Mais en parlant de ces faits nous avons dérangé l'ordre du récit; il faut revenir maintenant à la suite des événements.

Les bourgeois avaient enfin réfléchi sur le nombre et l'horreur des crimes qu'on venait de commettre; ils commençaient à avoir peur, et craignaient le jugement du roi. Cela produisit que ces hommes, au lieu de chercher un remède à leurs malheurs, ajoutèrent un nouveau mal à leurs maux anciens; ils se décidèrent

(1) Épître de Saint-Pierre, ch. 2, v. 18.

d'appeler à leur secours, pour les défendre contre la vengeance du roi, Thomas de Coucy (1). Ce Thomas dès sa jeunesse détroussait les pauvres et les pélerins; il avait contracté plusieurs mariages incestueux, et il était parvenu à une grande puissance, bien dangereuse pour tous les faibles. La férocité de ce Thomas est tellement incroyable dans notre siècle, que quelques gens même des plus cruels sont plus avares du sang de vils bestiaux que Thomas ne l'est du sang des hommes. Il n'est pas satisfait de tuer avec l'épée et de commettre son crime tout d'un coup, comme font les autres; il soumet ses victimes à d'horribles supplices. S'il voulait forcer les prisonniers, de quelque rang qu'il fussent, à se racheter, il les pendait par les pouces ou par d'autres parties du corps, et leur chargeait les épaules d'une grosse pierre pour augmenter encore leur poids; et se promenant au-dessous de ces malheureux, s'ils refusaient de payer ce qu'il exigait, il les frappait avec fureur à coups de bâton jusqu'à ce qu'ils cédassent ou qu'ils mourussent dans d'affreuses souffrances.

Personne ne sait combien il a fait mourir de gens dans ses cachots par la faim, la pourriture et les tortures. Il y a deux ans, il allait sur la montagne de Soissons secourir quelqu'un contre les paysans révoltés; trois de ces paysans se cachèrent dans une caverne; il arriva à l'entrée, enfonça sa lance dans la bouche de l'un de ces hommes; et le fer traversant le corps tout entier sortit par le fondement. Il tua ensuite les deux autres. Un jour, un de ses prisonniers ne pouvant marcher, à cause d'une blessure, Thomas lui demanda pourquoi il ne s'en allait pas; et sur sa réponse qu'il ne pouvait pas le faire, attends, dit Thomas, tu vas marcher plus vite. Alors il saute

---

(1) Seigneur de Marle.

à bas de son cheval, et coupe les pieds à ce pauvre homme, qui en mourut incontinent. A quoi sert-il d'ailleurs de raconter de pareilles abominations? Nous allons avoir à en raconter bien d'autres. Revenons donc à notre sujet.

Tel était l'homme que les bourgeois, pour compléter leurs malheurs, mirent à leur tête, et dont ils implorèrent la protection pour les défendre contre le roi, et auquel ils firent un joyeux accueil quand il entra dans la ville. Après qu'il eut écouté leurs demandes, il tint conseil avec les siens sur ce qu'il devait faire, et tous lui répondirent qu'il n'avait pas assez de forces pour défendre une telle ville contre le roi. Thomas lui-même n'osa pas annoncer cette décision à ces bourgeois frénétiques, tant qu'il était dans la ville; il les engagea donc à sortir et à venir dans un champ, et il leur dit que quand ils seraient là, il leur ferait connaître sa décision. A un mille de la ville, il leur dit: « Laon est la tête du royaume; je ne suis pas en état de défendre cette ville contre le roi; si vous le redoutez, suivez-moi dans ma terre, vous trouverez en moi un défenseur. » Consternés par ces paroles, mais troublés par le souvenir de leurs crimes, les bourgeois, croyant voir déjà le roi à leurs trousses, suivirent Thomas. Teudegaud, l'assassin de l'évêque, qui quelque temps auparavant frappait de l'épée les lambris et les voûtes de l'église de Saint-Vincent et sondait les cellules des moines pour y trouver quelque fugitif à tuer, et qui, portant à son doigt l'anneau de l'évêque, se posait comme le chef de la ville, Teudegaud n'osa revenir en ville avec ses complices, et alla aussi dans la seigneurie de Thomas. On doit dire cependant que Thomas délivra plusieurs prisonniers, entre autres Guillaume fils de Haduin, qui était resté étranger au meurtre de Gérard.

Cependant la renommée répandit bientôt parmi les

serfs et les paysans du voisinage de Laon la nouvelle que la ville était presque déserte; aussitôt ils se soulèvent, envahissent cette ville abandonnée, et s'emparent des maisons que l'on ne défend point. Gui (1) et Enguerrand (2) apprirent bientôt que Thomas avait abandonné Laon et emmené le peuple avec lui; ils allèrent à la ville, et trouvèrent les maisons vides d'habitants, mais non de richesses; ils pillèrent l'argent, les vêtements et les provisions de toutes espèces qu'ils trouvèrent. Les paysans de Montaigu, de Pierrepont, de La Fère étaient arrivés avant les gens de Coucy et avaient déjà mis la ville au pillage; ils avaient emporté des masses de butin, et cependant ceux qui vinrent après se vantaient qu'ils avaient tout trouvé intact. Le vin et le blé ne valaient pas plus à leurs yeux qu'une de ces choses que l'on trouve par terre par hasard; ces pillards n'avaient pas l'idée d'emporter ces denrées; ils les gaspillaient à tort et à travers. Puis des querelles éclatèrent entre eux pour le partage du butin; tout ce que les petits avaient pris leur fut enlevé par les grands; si deux hommes en rencontraient un troisième isolé, ils le dépouillaient; enfin l'état de la ville était vraiment lamentable. Les bourgeois qui avaient suivi Thomas avaient, avant de partir, détruit et brûlé les maisons des clercs et des grands qui étaient leurs ennemis. Maintenant c'était le tour des grands échappés au massacre; ils enlevaient des maisons des bourgeois émigrés vivres, meubles, gonds et verroux.

Il n'y avait pas de sûreté même pour un moine; s'il voulait entrer ou sortir de la ville, il courait le risque qu'on lui volât son cheval, qu'on le dépouillât de ses

---

(1) Gendre du suivant.

(2) Seigneur de Coucy et père de Thomas de Coucy.

vêtements et de rester absolument nu. Les innocents et les coupables s'étaient réfugiés au monastère de Saint-Vincent avec leurs richesses. Combien de fois, ô mon Dieu, ceux qui en voulaient à la personne de ces malheureux, plus encore qu'à leurs trésors, menacèrent-ils les religieux de leurs épées! C'est ce que fit Guillaume, fils de Haduin. Dans ce moment, il trouva un homme, son compère, auquel il avait promis sûreté pour sa vie et ses membres, et qui sur cela s'était livré à lui de bonne foi. Mais Guillaume, oubliant que le Seigneur l'avait sauvé de la mort, permit aux serviteurs de Guinimar et de Raynier, que l'on avait tués dans l'insurrection, de prendre cet homme et de le faire périr; le fils du susdit châtelain fit alors attacher le malheureux par les pieds à la queue d'un cheval, et bientôt sa cervelle s'échappa de toutes parts; puis on le porta au gibet. Il s'appelait Robert, surnommé le mangeur; il était riche, mais honnête homme. On pendit l'intendant d'Adon, dont j'ai parlé plus haut, qui s'appelait, je crois, Éverard, et qui, mauvais serviteur, trahit son maître le jour même où il venait de manger avec lui. Beaucoup d'autres périrent dans les supplices. Il serait d'ailleurs impossible de raconter en détail les violences cruelles que l'on exerça des deux côtés sur les auteurs comme sur les victimes de cette sédition.

Guibert de Nogent, *Mémoires sur sa vie.*

CHARTE DE LA COMMUNE DE LAON.

Établissement de la paix.

1128.

Au nom de la sainte et indivisible Trinité, Amen. Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français (1), voulons faire connaître à tous nos fidèles, tant futurs que présents, le suivant établissement de paix que, de l'avis et du consentement de nos grands et des citoyens de Laon, nous avons institué à Laon, lequel s'étend depuis l'Ardon jusqu'à la Futaie, de telle sorte que le village de Luilly et toute l'étendue des vignes et de la montagne soient compris dans ces limites :

1° Nul ne pourra sans l'intervention du juge arrêter quelqu'un pour quelque méfait, soit libre, soit serf. S'il n'y a point de juge présent, on pourra sans forfaiture retenir (le prévenu) jusqu'à ce qu'un juge vienne, ou le conduire à la maison du justicier, et recevoir satisfaction du méfait selon qu'il sera jugé.

2° Si quelqu'un a fait, de quelque façon que ce soit, quelque injure à quelque clerc, chevalier ou marchand, et si celui qui a fait l'injure est de la ville même, qu'il soit cité dans l'intervalle de quatre jours, vienne en justice devant le maire et les jurés, et se justifie du tort qui lui est imputé, ou le répare selon qu'il sera jugé. S'il ne veut pas le réparer, qu'il soit chassé de la ville, avec tous ceux qui sont de sa famille propre (sauf les mercenaires, qui ne seront pas forcés de s'en aller avec lui, s'ils ne le veulent pas, et qu'on ne lui permette

(1) Louis VI.

pas de revenir avant d'avoir réparé le méfait par une satisfaction convenable.

S'il a des possessions, en maisons ou en vignes, dans le territoire de la cité, que le maire et les jurés demandent justice de ce malfaiteur ou aux seigneurs (s'il y en a plusieurs) dans le district desquels sont situées ses possessions, ou bien à l'évêque, s'il possède un alleu; et si, assigné par les seigneurs ou l'évêque, il ne veut pas réparer sa faute dans la quinzaine, et qu'on ne puisse avoir justice de lui, soit par l'évêque, soit par le seigneur dans le district duquel sont ses possessions, qu'il soit permis aux jurés de dévaster et de détruire tous les biens de ce malfaiteur.

Si le malfaiteur n'est pas de la cité, que l'affaire soit rapportée à l'évêque; et si, sommé par l'évêque, il n'a pas réparé son méfait dans la quinzaine, qu'il soit permis au maire et aux jurés de poursuivre vengeance de lui comme ils le pourront.

3° Si quelqu'un amène, sans le savoir dans le territoire de l'établissement de paix un malfaiteur chassé de la cité, et s'il prouve par serment son ignorance, qu'il remmène librement le dit malfaiteur, pour cette seule fois; s'il ne prouve pas son ignorance, que le malfaiteur soit retenu jusqu'à pleine satisfaction.

4° Si par hasard, comme il arrive souvent, au milieu d'une rixe entre quelques hommes, l'un frappe l'autre du poing ou de la paume de la main, ou lui dit quelque honteuse injure, qu'après avoir été convaincu par de légitimes témoignages, il répare son tort envers celui qu'il a offensé, selon la loi sous laquelle il vit, et qu'il fasse satisfaction au maire et aux jurés pour avoir violé la paix.

Si l'offensé refuse de recevoir la réparation, qu'il ne lui soit plus permis de poursuivre aucune vengeance contre

le prévenu, soit dans le territoire de l'établissement de paix, soit en dehors; et s'il vient à le blesser, qu'il paye au blessé les frais de médecin pour guérir la blessure.

5° Si quelqu'un a contre un autre une haine mortelle, qu'il ne lui soit pas permis de le poursuivre quand il sortira de la cité, ni de lui tendre des embûches quand il y rentrera. Que si, à la sortie ou à la rentrée, il le tue ou lui coupe quelque membre, et qu'il soit assigné pour cause de poursuite ou d'embûches, qu'il se justifie par le jugement de Dieu. S'il l'a battu ou blessé hors du territoire de l'établissement de paix, de telle sorte que la poursuite ou les embûches ne puissent être prouvées par le témoignage d'hommes dudit territoire, il lui sera permis de se justifier par serment. S'il est trouvé coupable, qu'il donne tête pour tête et membre pour membre, ou qu'il paye pour sa tête ou selon la qualité du membre un rachat convenable à l'arbritage du maire et des jurés.

6° Si quelqu'un veut intenter contre quelque autre une plainte capitale, qu'il porte d'abord sa plainte devant le juge dans le district duquel sera trouvé le prévenu. S'il ne peut en avoir justice par le juge, qu'il porte au seigneur dudit prévenu, s'il habite dans la cité, ou à l'officier dudit seigneur, si celui-ci habite hors de la cité, plainte contre son homme. S'il ne peut en avoir justice ni par le seigneur ni par son officier, qu'il aille trouver les jurés de la paix, et leur montre qu'il n'a pu avoir justice de cet homme, ni par son seigneur ni par l'officier de celui-ci; que les jurés aillent trouver le seigneur, s'il est dans la cité, et sinon son officier, et qu'ils lui demandent instamment de faire justice à celui qui se plaint de son homme; et si le seigneur ou son officier ne peuvent en faire justice ou le négligent,

que les jurés cherchent un moyen pour que le plaignant ne perde pas son droit.

7° Si quelque voleur est arrêté, qu'il soit conduit à celui dans la terre de qui il a été pris; et si le seigneur de la terre n'en fait pas justice, que les jurés la fassent.

8° Les anciens méfaits qui ont eu lieu avant la destruction de la ville, ou l'institution de cette paix, sont absolument pardonnés, sauf treize personnes, dont voici les noms : Foulques, fils de Bomard ; Raoul de Capricion ; Hamon, homme de Lebert ; Payen Seille ; Robert ; Remy Bunt ; Maynard Dray ; Raimbauld de Soissons ; Payen Hosteloup ; Anselle Quatre-Mains ; Raoul Gastines ; Jean de Molriem ; Anselle, gendre de Lebert. Excepté ceux-ci, si quelqu'un de la cité, chassé pour d'anciens méfaits, veut revenir, qu'il soit remis en possession de tout ce qui lui appartient et qu'il prouvera avoir possédé et n'avoir ni vendu ni mis en gage.

9° Nous ordonnons aussi que les hommes de condition tributaire payent le cens, et rien de plus, à leurs seigneurs, et s'ils ne le payent pas au temps convenu, qu'ils soient soumis à l'amende suivant la loi sous laquelle ils vivent. Qu'ils n'accordent que volontairement quelque autre chose à la demande de leurs seigneurs ; mais qu'il appartienne à leurs seigneurs de les mettre en cause pour leurs forfaitures et de tirer d'eux ce qui sera jugé.

10° Que les hommes de la paix, sauf les serviteurs des églises et des grands qui sont de la paix, prennent des femmes dans toute condition où ils pourront. Quant aux serviteurs des églises qui sont hors des limites de cette paix, ou des grands qui sont de la paix, il ne leur est pas permis de prendre des épouses sans le consentement de leurs seigneurs.

11° Si quelque personne vile et déshonnête insulte,

par des injures grossières, un homme ou une femme honnête, qu'il soit permis à tout prud'homme de la paix, qui surviendrait, de la tancer, et de réprimer, sans méfait, son importunité par un, deux ou trois soufflets. S'il est accusé de l'avoir frappé par vieille haine, qu'il lui soit accordé de se purger, en prêtant serment, qu'il ne l'a point fait par haine, mais au contraire pour l'observation de la paix et de la concorde.

12° Nous abolissons complétement la mainmorte (1).

13° Si quelqu'un de la paix, en mariant sa fille, ou sa petite-fille, ou sa parente, lui a donné de la terre ou de l'argent, et si elle meurt sans héritier, que tout ce qui restera de la terre ou de l'argent à elle donné retourne à ceux qui l'ont donné ou à leurs héritiers. De même si un mari meurt sans héritier, que tout son bien retourne à ses parents, sauf la dot qu'il avait donnée à sa femme. Celle-ci gardera cette dot pendant sa vie, et après sa mort la dot même retournera aux parents de son mari. Si le mari ni la femme ne possèdent de biens immeubles, et si, gagnant par le négoce, ils ont fait fortune et n'ont point d'héritiers, à la mort de l'un toute la fortune restera à l'autre. Et si ensuite ils n'ont points de parents, ils donneront deux tiers de leur fortune en aumônes pour le salut de leurs âmes, et l'autre tiers sera dépensé pour la construction des murs de la cité.

14° En outre, que nul étranger, parmi les tributaires des églises ou des chevaliers de la cité, ne soit reçu dans la présente paix sans le consentement de son seigneur. Que si par ignorance quelqu'un est reçu sans le consentement de son seigneur, que dans l'espace de quinze jours il lui soit permis d'aller sain et sauf,

(1) Droit féodal en vertu duquel les serfs ne pouvaient pas disposer de leurs biens.

sans forfaiture, où il lui plaira, avec tout son avoir.

15° Quiconque sera reçu dans cette paix, devra, dans l'espace d'un an, se bâtir une maison ou acheter des vignes, ou apporter dans la cité une quantité suffisante de son avoir mobilier, pour pouvoir satisfaire à la justice, s'il y avait par hasard quelque sujet de plainte contre lui.

16° Si quelqu'un nie avoir entendu le ban de la cité, qu'il le prouve par le témoignage des échevins, ou se purge en élevant la main en serment.

17° Quant aux droits et coutumes que le châtelain prétend avoir dans la cité, s'il peut prouver légitimement, devant la cour de l'évêque, que ses prédécesseurs les ont eues anciennement, qu'il les obtienne de bon gré; s'il ne le peut, non.

18° Nous avons réformé ainsi qu'il suit les coutumes par rapport aux tailles (1). Que chaque homme qui doit les tailles paye, aux époques où il les doit, quatre deniers; mais qu'il ne paye en outre aucune autre taille; à moins cependant qu'il n'ait hors des limites de cette paix quelque autre terre devant taille, à laquelle il tienne assez pour payer la taille à raison de la dite possession.

19° Les hommes de la paix ne seront point contraints à aller au plaid (2) hors de la cité. Que si nous avions quelque sujet de plainte contre quelques-uns d'eux, justice nous serait rendue par le jugement des jurés. Que si nous avions sujet de plainte contre tous, justice nous serait rendue par le jugement de la cour de l'évêque.

20° Que si quelque clerc commet un méfait dans les

(1) Impôts levés par les seigneurs sur les biens des serfs.

(2) En latin, *placitum*, assises, tribunal; d'où *plaider* et ses dérivés.

limites de la paix, s'il est chanoine, que la plainte soit portée au doyen et qu'il rende justice. S'il n'est pas chanoine, justice doit être rendue par l'évêque, l'archidiacre ou leurs officiers.

21° Si quelque grand du pays fait tort aux hommes de la paix, et, sommé, ne veut pas leur rendre justice, si ces hommes sont trouvés dans les limites de la paix, qu'eux et leurs biens soient saisis, en réparation de cette injure, par le juge dans le territoire de qui ils auront été pris, afin que les hommes de la paix conservent ainsi leurs droits et que le juge lui-même ne soit pas privé des siens.

22° Pour ces bienfaits donc et d'autres encore, que par une bénignité royale nous avons accordée à ces citoyens, les hommes de cette paix ont fait avec nous cette convention, savoir : que, sans compter notre cour royale, les expéditions et le service à cheval qu'ils nous doivent, ils nous fourniront trois fois dans l'année un gîte, si nous venons dans la cité; et que si nous n'y venons pas, ils nous payeront en place 20 livres.

23° Nous avons donc établi toute cette constitution, sauf notre droit, le droit épiscopal et ecclésiastique, et celui des grands qui ont leurs droits légitimes et distincts dans les confins de cette paix; et si les hommes de cette paix enfreignaient en quelque chose notre droit, celui de l'évêque, des églises et des grands de la cité, ils pourraient racheter sans forfaiture, par une amende, dans l'espace de quinze jours, leur infraction.

Ordonnance de Louis VI, traduite du latin par M. Guizot, dans son *Cours de l'histoire de la civilisation en France.*

PRISE D'ÉDESSE PAR ZENGUI, SULTAN DE MOSSOUL.

1145.

Zengui parut devant Édesse (1) un mardi 28 de novembre. Son camp fut dressé près de la porte des Heures, vers l'église des Confesseurs. Sept machines furent élevées contre la ville. Dans ce danger, les habitants, grands et petits, sans excepter les moines, accoururent sur les remparts, et combattirent avec courage; les femmes mêmes s'y rendirent, apportant aux guerriers des pierres, de l'eau et des vivres. Cependant l'ennemi avait creusé sous terre jusqu'à la ville; les assiégés creusèrent aussi de leur côté, et pénétrant dans la mine opposée, y tuèrent les travailleurs. Mais déjà deux tours étaient entièrement minées. Comme elles étaient près de s'écrouler, Zengui le fit savoir aux assiégés en disant: « Prenez deux hommes d'entre nous en otage; vous enverrez deux des vôtres, et ils se convaincront par eux-mêmes de l'état des choses. Il vaut mieux vous rendre, et ne pas attendre d'être soumis de force et d'être exterminés. » Cet avis fut méprisé. Celui qui commandait dans Édesse pour les Francs, attendant d'un moment à l'autre l'arrivée de Josselin et du roi de Jérusalem, re-

(1) Édesse, comme le remarque Ibn-Alatir (l'historien de Zengui), avait acquis sous la domination des Francs une grande puissance. Les chrétiens avaient envahi presque tout le nord de la Mésopotamie, portant leurs courses dans les lieux éloignés comme dans les lieux proches..... Tout ce pays appartenait à Josselin. C'est par ses conseils que les Francs se dirigeaient; ils l'avaient choisi pour chef de leurs armées, à cause de son courage et de son adresse. Depuis longtemps, Zengui voulait prendre Édesse; il fit mine de se porter d'un autre côté; Josselin sortit de la ville pour l'attaquer; alors Zengui se porta aussitôt contre la ville. (*Bibliothèque des Croisades*, t. 4; *Chroniques arabes*, traduites par M. Reinaud.)

jeta avec dédain la proposition de Zengui. Alors l'ennemi mit le feu aux poutres qui soutenaient les tours, et elles s'écroulèrent. Au bruit qui en retentit, les habitants et les évêques accoururent sur la brèche pour arrêter l'ennemi. Mais pendant qu'ils défendaient cet endroit, les Turcs trouvèrent les remparts dégarnis et forcèrent la ville. Alors les habitants quittèrent la brèche et coururent à la citadelle. A partir de ce moment, quelle bouche ne se fermerait, quelle main ne reculerait d'effroi, si elle voulait raconter ou décrire les malheurs qui durant trois heures accablèrent Édesse. On était au samedi 3 de janvier. Le glaive des Turcs s'abreuva du sang des jeunes, des vieux, des hommes, des femmes, des prêtres, des diacres, des religieux, des religieuses, des vierges, des époux, des épouses. Hélas! chose horrible à dire, la ville d'Abgare, ami du Messie (1), fut foulée aux pieds pour nos péchés! O déplorable condition humaine! Les pères restèrent sans pitié pour leurs enfants, les enfants pour leurs pères; les mères furent insensibles pour le fruit de leurs entrailles; tous couraient au haut de la montagne vers la citadelle. Quand les prêtres en cheveux blancs, qui portaient les châsses des saints martyrs, virent luire les signes du jour de colère, du jour dont un prophète a dit: J'éprouverai le courroux céleste parce que j'ai péché, ils s'arrêtèrent tout court, et ne cessèrent d'adresser leurs voix à Dieu jusqu'à ce que le glaive des Turcs leur eût ôté la parole. Plus tard, on retrouva leurs corps en habits sacerdotaux teints de sang. Il y eut cependant quelques mères qui rassemblèrent leurs enfants autour d'elles, comme la poule appelle ses petits, et qui attendirent de périr

(1) Abgare, roi d'Édesse, qui, à ce que rapporte Eusèbe, se trouvant infirme, écrivit à Jésus-Christ, et en reçut une réponse favorable. (*Note de M. Reinaud.*)

tous ensemble par l'épée, ou d'être à la fois menés en servitude. Ceux qui avaient couru vers la citadelle n'y purent entrer. Les Francs qui la gardaient refusèrent d'ouvrir les portes, et attendirent que leur chef, qui était à la brèche, fût revenu. Il arriva enfin, mais trop tard, et lorsque des milliers de personnes avaient été étouffées aux portes. En vain voulut-il s'ouvrir un chemin; il ne put passer outre, à cause des cadavres entassés sur son passage, et fut tué à la porte même d'un coup de flèche. Enfin Zengui, touché des maux qui accablaient Édesse, ordonna de remettre l'épée dans le fourreau. L'évêque Basile avait été garrotté par les Turcs, traîné nu et sans chaussure. Zengui le vit, et se sentit du respect pour lui; il lui demanda qui il était. Quand il sut que c'était le métropolitain, il lui fit donner des habits, et le conduisit à sa tente. Ensuite, il lui fit des reproches de ce qu'on n'avait point, par une prompte soumission, sauvé ce peuple infortuné. L'évêque répondit : « C'est la divine Providence qui te réservait une si grande conquête, afin de rendre ton nom grand et illustre parmi les rois, et pour que nous autres misérables nous pussions contempler la face de notre maître, sans crainte, car nous n'avons point violé de parole, nous n'avons point enfreint de serment. » Zengui fut touché de ces paroles, et reprit : « C'est bien répondu, ô métropolite! oui, Dieu et les hommes honorent ceux qui gardent leurs serments et qui sont fidèles à leur foi jusqu'à la mort. » La garnison de la citadelle se rendit deux jours après, et se retira la vie sauve. Les Turcs massacrèrent tous les Francs qu'ils purent atteindre, mais ils respectèrent les Syriens et les Arméniens.

ABOULFARAGE, traduit par M. Reinaud, dans le 4e vol. de la *Bibliothèque des Croisades*, p. 73.

Alboulfarage, célèbre historien et médecin, de la secte des chrétiens ja-

cobites, naquit à Malatia, en Arménie, en 1226, et mourut en 1286. Il est auteur d'une chronique universelle, qu'il écrivit d'abord en langue syriaque et qu'il refit ensuite, avec d'importants changements, en langue arabe.

LOUIS VII PREND LA CROIX (1).

1146.

Coment le roy Loys fist parlement à Vezelay et fist preschier la croiserie de la Saincte Terre. Et comment il prist la croix, et à l'exemple de luy la prisrent plusieurs barons et prélas, et mains autres.

En celluy an mesme avint trop grant meschief à toute crestienté, en la terre d'oultre-mer, au royaume de Jhérusalem; car les Turcs s'esmeurent à trop grant force et prisrent une noble cité qui a nom Roches (2), qui estoit en la main des crestiens. Mais ce ne fut pas sans grant perte et sans grant dommaige et occision de leurs gens. Et pour la prise de celle cité s'enorgueillirent à merveilles et menacièrent à occire tous les crestiens de celle contrée. La nouvelle de celle douleur vint en France jusques au roy Loys. Et pour l'amour du saint Esperit, dont il estoit inspiré, eut moult grant douleur de ceste mésaventure, si comme il monstra depuis; car pour cette besongne assembla-il en cest an grant parlement au chasteau de Vezelay. Là fit venir les archevesques, les évesques et les abbés et grant partie des barons de son royaume; là fu saint Bernard abbé de Cleryaux et prescha-il, luy et les évesques, de la croiserie de la Saincte Terre de promission, où Jhésucrist con-

(1) La traduction des mots difficiles à comprendre qui se rencontrent dans ces documents en vieux français, se trouvera dans le Glossaire à la fin du volume.

(2) *Édesse*, en latin *Rohes*.

versa corporellement, tant comme il fu en ce monde et y receupt mort au gibet de la croix pour la rédemption de son peuple.

Lórs se croisa le roy tout le premier, et après luy la royne Aliénor sa femme. Et quant les barons qui là estoient assemblés virent ce, si se croisèrent tous ceulx qui cy sont nommés : Alphons le conte de Saint-Gille, Thierry le conte de Flandres, Henri fils le conte Thibault de Blois, qui lors vivoit, le conte Guy de Nevers, Regnault son frère, le conte de Tonnoire, le conte Robert, frère du roy, Yves le conte de Soissons, Guillaume le conte de Pontieu, et Guillaume le conte de Garente, Archambault de Bourbon, Enguerrant de Coucy, Geuffroy de Rencon, Hue de Lisignien, Guillaume de Courtenay, Régnault de Montargis, Ytier de Toucy, Ganchier de Monjay, Érard de Bretueil, Dreue de Moncy, Manassiers de Buglies, Anseau du Tresnel, Garin son frère, Guillaume le Bouteiller, Guillaume Agillons de Trie, et plusieurs autres chevaliers et merveilles de menues gens. Des prélas, se croisèrent Symon évesque de Noyon, Godeffroy évesque de Lengres, Arnoul évesque de Lisieux, Hébert l'abbé de Saint-Père-le-Vif-de-Sens, Thibault l'abbé de Saincte-Coulombe, et maintes autres personnes de saincte églyse.

En ce mesme termine se croisa Conrat l'empereur d'Allemaigne et son nepveu Ferry duc de Saissongne, qui depuis fu empereur, quant il oïrent la mésaventure de la terre d'oultre-mer. Et Amés se croisa, le conte de Morienne, oncle du roy Loys, et plusieurs autres nobles barons de grant renommée.

Après ces choses ainsi faites, Ponce l'honorable abbé de Vezelay fonda une églyse en l'honneur de saincte croix, au lieu de celle saincte prédicacion, pour l'honneur et pour la révérence de la croix que le roy et les

barons avoient illec prise, tout droit au pendant du tertre, entre Ecuen et Vezelay, en laquelle Nostre-Seigneur a depuis monstré mains appers miracles. Tout l'an entier porta le roy la croix, de l'une Pasques jusques à l'autre et oultre jusques à la Penthecouste, ainsi qu'il meust oultre-mer.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis.

C'est sous le règne de Philippe le Bel que l'on commença à rédiger en Français, d'après les vieilles chroniques latines rassemblées et conservées à l'abbaye de saint Denis, l'histoire de France connue sous le nom de *Grandes Chroniques de France, selon que elles sont conservées en l'église de Saint-Denis*. On en donna une nouvelle édition pendant le règne de Charles V, et on les continua jusqu'à la fin de la vie de ce roi, qui prit une part importante à la rédaction de l'histoire de son règne et de celui de son père. C'est à cette époque que fut fixé le texte des Grandes Chroniques, que les copies s'en multiplièrent et que ce livre devint un monument historique national. Les Grandes Chroniques s'arrêtent à la fin du règne de Charles VII. M. Paulin Paris a donné en 1836 une excellente édition des *Grandes Chroniques* (6 vol. in-12), d'après le beau manuscrit de Charles V, que possède la Bibliothèque impériale.

CROISADE DE LOUIS VII.

Bataille du Méandre.

1148.

La route que le Roi devait prendre pour aller d'Éphèse à Laodicée suit le fleuve du Méandre, qui coule entre des montagnes escarpées; il est large et profond, même quand il n'y a pas de crue, et en ce moment il était fort grossi par des pluies abondantes. Le Méandre arrose une vallée assez large, et ses deux rives présentent l'une et l'autre un chemin facile à une troupe nombreuse. Les Turcs s'établirent sur ces deux rives, espérant accabler de flèches notre armée, inquiéter sa marche et défendre les gués du fleuve; s'ils étaient battus, ils sa-

vaient qu'ils pouvaient se retirer dans les montagnes. Quand nous arrivâmes en ces lieux, nous vîmes que les Turcs occupaient les montagnes, que d'autres qui étaient dans la plaine se préparaient à harceler l'armée, et que d'autres enfin étaient rassemblés sur l'autre rive, pour nous disputer le passage du fleuve. Le roi mit alors les bagages et les malades au centre de l'armée, plaça les hommes d'armes en avant, en arrière et sur les flancs, s'avança ainsi en sûreté, mais ne fit que peu de chemin en deux jours; les Turcs nous suivaient sur notre flanc, et retardaient notre marche en nous harcelant bien plus qu'en combattant, car ils se hâtaient de fuir, mais ils étaient ardents à nous poursuivre. Comme nous étions continuellement et insolemment harcelés par eux et qu'ils nous échappaient sans cesse en fuyant promptement, le roi, ne pouvant les obliger ni à le laisser en repos ni à combattre, se décida à passer le Méandre. Comme il ne connaissait pas les gués et que les Turcs gardaient les passages, c'était une entreprise pleine de dangers. Le second jour de la marche, vers midi, une partie des Turcs se porta à la suite de notre armée, et le reste sur le fleuve, à un point où nous pouvions facilement entrer dans l'eau, mais où nous devions trouver des difficultés pour en sortir et les attaquer. Alors, ils envoyèrent trois des leurs lancer des flèches sur les nôtres, et au moment où nous tirions nos arcs, les deux troupes ennemies poussèrent de grands cris, et leurs émissaires s'enfuirent. Aussitôt les illustres comtes Thierry de Flandre et Guillaume de Mâcon se jetèrent à leur poursuite, franchirent une rive escarpée, au milieu d'une grêle de flèches, et mirent en déroute les Turcs plus vite que je ne puis le dire; pendant ce temps, et tout aussi heureusement, le roi se lançant de toute la vitesse de son cheval contre

les Turcs qui attaquaient l'arrière-garde, les dispersa, et obligea de fuir dans les gorges des montagnes ceux qui avaient d'assez bons chevaux pour échapper à sa poursuite. Nos deux attaques avaient complétement réussi; les deux rives du fleuve et les montagnes étaient couvertes de morts. Un émir fut pris et amené au roi, qui l'interrogea et le fit tuer... En continuant la route que nous suivions, nous approchions des limites des territoires des Grecs et des Turcs, mais les uns et les autres étaient nos ennemis. Les Turcs, pleurant leurs morts, firent appel aux peuples des environs pour venir se venger de nous et nous attaquer en plus grand nombre; mais nous entrâmes le troisième jour à Laodicée, ne craignant pas leurs insolents projets... Le gouverneur de Laodicée, soit qu'il eût peur du roi à cause du crime qu'il avoit commis (1), soit qu'il voulût nous nuire d'une autre manière, fit sortir de la ville tout ce qui pouvait nous être utile, et ne voulant pas employer une ruse déjà connue, il prépara une autre trahison aussi funeste. Ce misérable savait que de Laodicée à Satalie, où nous ne parvînmes qu'après quinze jours de marche, il ne nous serait pas possible de trouver des vivres, et que nous devions dès lors mourir de faim si nous ne parvenions pas à nous en procurer à Laodicée; il fit donc enlever de la ville toutes les provisions qui s'y trouvaient et obligea les habitants à en sortir... On résolut d'aller à la recherche des habitants qui s'étaient enfuis dans les gorges des montagnes, de faire la paix avec eux et de les ramener ainsi que leurs provisions; mais ce projet ne put s'exécuter qu'en partie. On trouva bien les habitants, mais ils ne voulurent pas

(1) Il avait livré une partie de l'armée de l'empereur Conrad aux Turcs, et avait partagé les dépouilles avec les Turcs.

revenir, et, après avoir perdu toute une journée, on sortit de Laodicée, ayant toujours les Grecs et les Turcs près de nous en avant et en arrière de l'armée. Les montagnes que nous traversions étaient encore couvertes du sang des Allemands (1), et nous avions devant nous les mêmes ennemis qui les avaient massacrés. Le roi, éclairé par le sort de ceux qui l'avaient précédé, et dont il voyait les cadavres, mit son armée en bataille.

Vers le milieu de notre seconde journée de marche, nous arrivâmes devant une montagne très-haute et bien difficile à franchir. Le roi voulait employer toute la journée à la traverser et était décidé à ne pas s'y arrêter pour dresser ses tentes. Ceux qui arrivèrent les premiers, Geoffroy de Rancogne et l'oncle du roi, Jean de Maurienne, ne trouvant pas d'obstacles et oubliant le roi, qui veillait sur l'arrière-garde, franchirent la montagne et dressèrent leurs tentes de l'autre côté, pendant que le reste de l'armée était encore loin. Cette montagne était escarpée et rocheuse ; il fallait la gravir par une pente très-roide; sa cime semblait toucher les cieux, et un torrent qui coulait dans le fond de la vallée semblait toucher l'enfer. Tout le monde s'amoncela sur le même point, se pressant, s'arrêtant et oubliant les chevaliers qui étaient en avant; les bêtes de somme tombaient du haut des rochers et entraînaient dans leur chute jusqu'au fond de l'abîme tous ceux qu'elles rencontraient. Des blocs de rocher qui se déplaçaient occasionnaient aussi de grands malheurs, et ceux des nôtres qui se dispersaient pour trouver de meilleurs chemins couraient le risque de tomber ou d'être entraînés par les autres.

---

(1) L'armée de Conrad avait péri presque tout entière en Asie Mineure par les coups des Turcs, par la trahison des Grecs et par la faim.



Les Turcs et les Grecs lançaient des flèches pour empêcher ceux qui étaient tombés de se relever ; puis ils se réunirent pour attaquer cette foule en désordre, se réjouissant de ce qu'ils voyaient, car ils espéraient en tirer un grand avantage avant la nuit. Le jour finissait, et le défilé se remplissait de plus en plus des débris de notre armée, Excités par ces premiers succès, nos ennemis, plus audacieux, attaquent notre corps d'armée, car ils ne craignent plus l'avant-garde et ne voient pas encore l'arrière-garde. Ils frappent donc et tuent, et le pauvre peuple, sans armes, tombe ou fuit comme un troupeau de moutons. L'immense clameur qui s'éleva jusqu'aux cieux arriva aussi aux oreilles du roi ; il fit alors tout ce qu'il pouvait, mais le ciel ne lui envoya d'autre secours que la nuit, qui mit quelque terme à nos maux. Pendant ce temps, en ma qualité de moine, je ne pouvais que prier Dieu ou encourager les autres à se bien battre ; on m'envoya auprès de l'avant-garde : je dis ce qui se passait. Tous, consternés, coururent à leurs armes, et voulurent revenir en arrière ; mais l'âpreté des lieux et les ennemis qui s'étaient portés au devant d'eux les empêchaient d'avancer. Pendant ce temps, le roi était seul au milieu de ce danger avec quelques barons ; il n'avait auprès de lui ni chevaliers soldés ni écuyers armés d'arcs, car il ne s'était pas préparé pour traverser ces défilés, et il avait été convenu qu'on ne les passerait que le lendemain. Le roi, oubliant sa propre vie pour sauver ceux que l'ennemi tuait en foule, franchit les derniers rangs, et lutta vigoureusement contre les Turcs, qui attaquaient avec acharnement le corps du milieu ; il combattit avec la plus grande témérité contre ces infidèles, cent fois plus forts que lui et qui de plus avaient tout l'avantage du terrain ; les chevaux en effet, sur ce terrain en pente ne pouvaient

pas courir, et comme il était impossible de charger vivement, les coups étaient moins assurés; les nôtres frappaient de leurs lances avec vigueur, mais sans être aidés par la course de leurs chevaux, et pendant ce temps l'ennemi lançait ses flèches à l'abri des arbres et des rochers.

Cependant les nôtres, dégagés par le roi, se retiraient avec leurs bagages, abandonnant le roi et les barons, exposés à tout le danger. Si Dieu ne nous en avait donné l'exemple, nous déplorerions que les maîtres se fissent tuer pour sauver leurs serviteurs. Les plus belles fleurs de la France périrent dans ce combat avant d'avoir porté leurs fruits dans la ville de Damas. Ce récit me fait pleurer amèrement et gémir du plus profond de mon cœur. Un homme sage trouvera cependant une consolation en pensant que le souvenir de leur courage durera autant que le monde, et qu'étant morts avec une foi ardente et purifiés de leurs erreurs, ils ont obtenu la couronne du martyre. Ils combattent donc, et chacun d'eux, pour venger au moins sa mort, tue tout autour de lui des masses d'ennemis; mais les Turcs reviennent sans cesse et toujours plus nombreux; ils tuent les chevaux, qui aidaient au moins les chevaliers à supporter le poids de leur armure. Obligés ainsi de combattre à pied, les chevaliers revêtus de leur armure se précipitent au plus épais de l'ennemi, où ils se noient comme dans la mer; puis, séparés les uns des autres, ils sont bientôt tués et dépouillés.

Au milieu de cette mêlée, l'escorte du roi, peu nombreuse, mais illustre, se sépara de sa personne; quant à lui, il conserva son courage de roi, et, agile et vigoureux, il saisit les branches d'un arbre que Dieu avait mis là pour son salut, et s'élança sur le haut d'un rocher. Les ennemis, en grand nombre, coururent à sa poursuite

pour le faire prisonnier ; d'autres, plus éloignés, l'accablaient de leurs flèches. Mais Dieu permit que sa cuirasse résistât aux flèches, et il put défendre son rocher, avec son épée rouge de sang, en coupant les mains et les têtes d'un grand nombre de Turcs. Convaincus qu'il serait difficile de le prendre et ne sachant pas à qui ils avaient affaire, craignant aussi que de nouveaux combattants n'arrivassent à son secours, les Turcs renoncèrent à attaquer le roi, et allèrent enlever les dépouilles du champ de bataille.

Le gros de l'armée, qui s'avançait avec les bagages, n'avait pas fait beaucoup de chemin, car plus il arrivait de monde, plus la marche de cette foule, au milieu des défilés, devenait difficile et lente. Le roi, après avoir cheminé quelque temps à pied, rejoignit l'armée, remonta à cheval, et continua sa route par une soirée obscure. Enfin, les chevaliers de l'avant-garde arrivèrent tout haletants; lorsqu'ils virent le roi seul, couvert de sang et harrassé de fatigue, ils gémirent, comprenant ce qui s'était passé sans avoir besoin de le demander, et pleurèrent amèrement la mort des compagnons du roi, qui étaient plus de quarante. Cependant ceux qui survivaient étaient encore nombreux et pleins de courage; mais la nuit était venue, et l'autre coté de la profonde vallée était couvert d'ennemis, de sorte qu'il n'était pas possible de les attaquer. Les chevaliers se réunirent vers la tente du roi, et au milieu de leur douleur ils avaient la consolation de voir leur seigneur sain et sauf. Personne ne dormit pendant cette nuit, chacun attendant quelqu'un des siens, qu'il ne devait plus revoir, ou accueillant avec joie ceux qui revenaient dépouillés et ne s'affligeant pas de ce qu'ils avaient perdu. Tout le peuple disait que Geoffroy de Rancogne devait être pendu pour ne pas avoir suivi les ordres du roi ; le

13.

peuple aurait voulu que l'on pendît également l'oncle du roi, qui était aussi coupable que Geoffroy; mais Jean de Maurienne le sauva : tous deux étaient coupables, mais comme on ne pouvait punir l'oncle du roi, il était impossible de condamner l'autre.

Le jour du lendemain ayant paru, sans dissiper toutefois les ténèbres de notre tristesse, nous permit de voir les Turcs joyeux, couverts de nos dépouilles et occupant les montagnes avec des forces considérables. Les nôtres, dépouillés de leurs biens et pleurant leurs compagnons morts, devinrent prudents, mais trop tard, se rangèrent en bon ordre et se tinrent sur leurs gardes... Déjà la faim tourmentait les chevaux qui n'avaient plus à manger depuis quelques jours qu'un peu d'herbe; les vivres commençaient aussi à manquer aux hommes, et nous avions à faire douze journées de marche. Les Turcs, comme les bêtes féroces dont la crauté augmente quand elles ont goûté le sang, nous harcelaient avec plus d'ardeur depuis qu'ils avaient commencé à nous enlever du butin. Le maître du Temple, Éverard des Barres, d'une grande piété et d'un courage qui servait de modèle aux chevaliers, résistait avec ses frères à l'ennemi, défendant vigoureusement ce qui appartenait à eux et aux autres.

Le roi les imitait volontiers et voulait que toute l'armée suivît ce noble exemple, parce qu'il savait que si les forces sont abattues par la faim, le courage ranime les cœurs. Il fut donc décidé que, dans ce péril, tout le monde s'unirait fraternellement avec les frères du Temple, riches et pauvres jurant de ne point abandonner le camp et d'obéir ponctuellement aux maîtres qu'on leur donnerait. On reconnut pour maître un nommé Gilbert, auquel on donna des adjoints, et Gilbert mit sous les ordres de chacun d'eux cinquante

chevaliers. Il leur fut ordonné de résister aux attaques des Turcs, qui nous harcelaient sans relâche, et d'obéir à l'ordre de revenir sur-le-champ en arrière quand ils auraient fait une certaine résistance et qu'on les rappellerait. On leur assigna la place qu'ils devaient occuper, afin que celui qui devait être au premier rang ne se trouvât pas au second, et qu'il n'y eût pas de désordre. Ceux que la nature ou la mauvaise fortune de la guerre avait mis à pied, beaucoup de nobles en effet ayant perdu leur argent et leurs chevaux marchaient contre leur usage avec la piétaille, furent placés à l'arrière-garde et armés d'arcs afin de pouvoir riposter aux flèches de l'ennemi. Le roi voulait se soumettre à cette loi générale d'obéissance; mais personne n'osa lui donner un autre ordre que celui d'avoir avec lui un corps nombreux de chevaliers, et, en sa qualité de maître et protecteur de tous, de se porter avec ce corps au secours des points les plus faibles.

Nous marchâmes en avant, suivant la règle établie; nous descendîmes des montagnes, joyeux d'entrer dans la plaine, et protégés par nos défenseurs, nous supportions sans éprouver de perte les attaques de nos insolents ennemis. Nous arrivâmes à deux rivières éloignées d'un mille l'une de l'autre et très-difficiles à traverser à cause des marais profonds au milieu desquels elles coulaient. La première étant franchie, on attendit sur l'autre rive que l'arrière-garde eût passé, et pendant ce temps nous tirions de la vase les pauvres bêtes de somme qui s'y enfonçaient. Enfin les derniers chevaliers et la piétaille passèrent pêle-mêle avec les Turcs, mais sans éprouver de perte, parce qu'on se défendait mutuellement et avec beaucoup de courage.

On se dirigea vers la seconde rivière, et il fallait passer entre deux rochers, du haut desquels nous pou-

vions être criblés de flèches. Les Turcs s'élancèrent vers ces rochers, mais nos chevaliers s'établirent avant eux sur l'un des deux; les Turcs occupèrent l'autre, mais notre piétaille les en chassa tout de suite. Pendant qu'ils étaient ainsi jetés en bas du rocher, quelques chevaliers pensèrent qu'on pouvait les tourner entre les deux rivières et leur couper la retraite. Le maître leur en donna la permission, et ils attaquèrent les Turcs; un grand nombre poussés dans les marais y trouva à la fois la mort et un tombeau. Pendant que les nôtres, furieux, massacraient les fuyards et les poursuivaient sans relâche, la faim leur semblait moins vive et la journée plus heureuse.

Les Turcs et les Grecs s'y prenaient de plusieurs manières pour nous anéantir, et, autrefois ennemis, ils s'étaient réunis dans ce but. Ils emmenaient leur bétail, brûlaient et détruisaient tout ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. Aussi nos chevaux, épuisés de faim et de fatigue, tombaient sur le chemin avec ce qu'ils portaient, tentes, vêtements, armes; nous brûlions tous ces objets afin que l'ennemi ne s'en emparât point; on ne conservait que ce que les pauvres pouvaient emporter. L'armée se nourrissait de chair de cheval et n'en manquait pas; les chevaux qui ne pouvaient plus servir au transport servaient à nourrir les hommes, et tous mangeaient de la chair de cheval, même les riches, qui y ajoutaient de la farine cuite sous la cendre. C'est ainsi que les souffrances de la faim furent apaisées, et grâce à notre association fraternelle, nous battîmes quatre fois les Turcs; enfin à force de soins et de prudence nous pûmes arriver à Sattalie.

Odon de Deuil, *Histoire de la Croisade de Louis VII*; traduit par L. Dussieux.

Odon de Deuil, chapelain de Louis VII, accompagna le roi en Orient, et

écrivit l'histoire de son expédition. A son retour, il fut nommé abbé de Saint-Denis, après la mort de Suger.

SIÉGE DE DAMAS.

1147.

Coment la noble baronie des crestiens assegièrent la cité de Damas par les jardins, dont il orent moult à faire.

Damas est la greigneur cité d'une terre qui a non la Mendre Surie, qui est appellée par autre nom la Fenice de Libane, dont le prophète dit : Le chief de Surie, Damas, un sergent d'Abraham la fonda, qui estoit appelé Damas; de luy fu elle ainsi nommée. Elle siet en un plain de quoy la terre est are (1), stérile et brehaigne, sé ce n'est tant comme les gaigneurs (2) la font fertille et plentureuse, par un fleuve qui descent de la montaigne, qu'il mènent par conduis et par chaneaus, là où mestier est, devers la partie d'orient. Ès deux rives de ce fleuve croist moult grant plenté d'arbres qui portent fruit de toutes manières. Si comme il fu jour et l'ost des crestiens fu armé ainsi comme il estoit devisé, de toutes leur gens ne firent que trois batailles. Le roy d'oultremer (Baudouin) avoit la première, pour ce que ses gens sçavoient mieux le pays que les pellerins estranges qui y estoient venus. La seconde fist le roy de France pour secourre, sé mestier fust, à ceux qui les premiers alloient. L'arrière garde fist l'empereur et ceux qui de sa terre estoient. En celle manière s'en allèrent vers la cité, et estoit vers le soleil couchant celle part dont nos gens venoient. Les jardins estoient devers bise qui durent bien quatre

---

(1) Aride.
(2) Laboureurs.

lieues ou cinq, tous plains d'arbres si grans et si espés que ce sembloit une grant forest, selon ce que chascun y a son jardin clos de murs de terre : car en ce pays n'a mie plenté de pierres. Les sentiers y sont moult estrois d'un vergier à autre ; mais il y a une commune voye qui va à la cité où va à paine un homme atout son cheval chargié de fruit. De celle part est la cité trop forte pour les murs de pierres dont il y a tant et pour les ruisseaux qui cueurent par trestous les jardins et pour les estroictes voyes qui sont bien clouses deçà et delà. Accordé fu que par là s'en iroit tout l'ost vers la cité pour deux choses : l'une ce fu que sé les jardins estoient pris, la ville seroit ainsi comme desclose et demie prise ; l'autre si fu qu'il y avoit là grant plenté de fruis tous meurs par les arbres qui grant mestier aroient en l'ost, et pour les eaues qui celle part couroient, dont l'ost avoit bien mestier et pour les hommes et pour les chevaux.

Le roy Baudoin commanda que ses gens se missent dedens les jardins : mais trop y eut grant force à aller par là ; car derrière les murs de terre, deçà et delà des sentiers, y avoit grant plenté de Turcs qui ne finoient de traire par archières qu'il avoient faictes espesséement, et à ceux ne povoient avenir les nostres. Si en y avoit assez de ceux qui se mettoient appertement en la voye contre eux et leur deffendoient le pas, car tous ceux qui povoient armes porter s'estoient mis hors et deffendoient à leur povoir que nos gens ne guaignassent les jardins. Il y avoit de lieux en lieux bonnes tournelles et haultes que les riches hommes de Damas y avoient fait faire pour eux logier, sé mestier estoit, quant il faisoient cueillir leurs fruis ; ycelles tours estoient lors moult bien garnies d'archiers qui grant mal faisoient à nos gens. Et quant on passoit près de ces tournelles, on

gettoit sur eux de grosses pierres ; moult estoient à grant meschief : souvent les féroit-on de glaives par les archières des murs de terre qui estoient deçà et delà. Assez en occirent en celle manière et hommes et chevaux, si que maintes fois se repentirent les barons de ce que il avoient empris asseoir la ville, de celle part.

Coment les nos gaaignièrent les jardins et le fleuve à grant paine et chacièrent les Turcs dedens la cité.

Grant despit en prist sur soy le roy Baudouin et tous les barons. Bien virent qu'il ne pourroient en telle manière passer jusques à la ville, sans trop grant dommaige. Lors se tournèrent ès costés de la voye et commencièrent à dérompre et à abattre les murs de terre. Les Turcs qu'il trouvèrent dedens la closture de ces murs sourprisrent, si qu'il ne les laissèrent mie passer outre les autres murs, ainçois en occirent assez et mains en retindrent pris. Ainsi le firent les nostres ne sçay en quans lieux.

Quant les Turcs, qui estoient espandus par les jardins, virent que les nostres alloient ainsi abattant les murs et occiant la gent, trop furent espovantés ; si s'en fouirent vers la ville. Les jardins laissièrent et s'en fouirent à grans routes dedens la cité. Lors allèrent les nostres tout à bandon (1) parmi les sentiers ; mais les Turcs s'estoient bien pensés que les nostres auroient mestier de venir au fleuve pour abreuver eux-mesmes et leurs chevaux : et pour ce, si tost comme il s'apperceurent que la cité seroit assiégée de celle partie, il garnirent moult bien la rive du fleuve d'archiers et d'arbalestriers. De chevaliers y misrent assez pour garder que les nostres n'approchassent du fleuve. Quant la bataille du roy Bau-

(1) *A bandon.* A qui mieux mieux.

douin eut presque passé tous les jardins, grant talent eut de venir au fleuve qui couroit près des murs de la cité; mais quant il approchèrent, bien leur fu contredicte l'eaue, et furent par force les nostres reboutés arrière. Après se rallièrent et emprisrent à gaigner l'eaue; aux Turcs assemblèrent et fu l'assault aspre et fier; mais les nostres furent reboutés arrière. Le roy de France chevauchoit après à tout sa bataille et attendoit pour secourre aux premiers quant mestier en seroit et qu'il seroient las. L'empereur, qui venoit derrière, demanda pourquoi il estoient arrestés; et l'on luy dist que la première bataille s'estoit assemblée aux Turcs qu'ils avoient trouvé hors de la ville.

Quant les Thiois oïrent ce, tantost se désordonnèrent et coururent tous à desroy; et l'empereur mesme y fu; parmi la bataille le roy de France passèrent tous sans conroy jusques à tant qu'il vindrent aux poignéis sur l'eaue. Lors descendirent tous de sus leur chevaux et misrent les escus devant eux, et tindrent les longues espées, asprement coururent sus aux Turcs, si que il ne leur peurent résister et ne demoura guères qu'il laissièrent l'eaue et se misrent dedens la ville. L'empereur fist à celle venue un coup de quoy l'on doit à toujours-mais parler; car un Turc le tenoit moult de près qui estoit armé de haubert. L'empereur fu à pié et tenoit en sa main une moult bonne espée. Il féri le Turc entre le col et la senestre espaule, si que le coup descendi parmi le pis au destre costé. La pièce chéi qui emporta le col et la teste et le senestre bras. Les Turcs qui ce virent ne s'arrestèrent plus illec, ainçois s'en fouirent en la ville. Quant il racomptèrent aux autres le coup qu'il avoient veu, il n'y eut si hardi qui n'eust paour, si que tous furent désespérés qu'il ne se peussent tenir contre telles gens.

Coment l'ost fu délogié des jardins par le conseil d'aucuns princes desloyaux et traitres de Surie, qui firent entendant (entendre) qu'il prendroient la cité de l'autre part, dont elle n'avoit garde de assaut.

Le fleuve et les jardins eurent nos gens gaignés tout à délivre (1). Lors tendirent leur pavillons entour la cité. Grant doutance eurent les Sarrasins en toutes manières; si montèrent sus les murs et regardèrent l'ost qui trop estoit beau, quant il fu logié. Bien se pensèrent que si grans gens avoient bien povoir de conquerre leur ville. Paour eurent moult grant qu'il ne fissent aucune saillie soudainement par quoy il entrassent dedens et les occissent tous. Pour ce prisrent conseil entre eux, et fu accordé que par toutes les rues de la ville de celle partie où le siège estoit, l'en mist de bonnes barres de gros bois en plusieurs lieux. Pour ce le firent que sé les nostres se mettoient dedens, tandis comme il entendroient à copper les barres, que les Turcs s'en peussent aller par les portes et mener à sauveté leur femmes et leur enfans. Bien sembloit qu'il n'eussent mie couraige de la ville deffendre moult longuement, s'il estoient à meschief, quant il s'atournoient jà à fouir. Assez estoit légière chose de faire si grant fait que de prendre la cité de Damas, sé Nostre-Seigneur y eust voulu ouvrer. Mais pour les péchés de la crestienté et pour ce, par aventure, qu'il destinast celle grant chose à faire et acomplir par autres gens en aucun temps, souffrit que la malice au déable, qui cueurt tousjours et est preste à mal, destourba celle haute besongne. Mains Sarrasins y avoit jà qui avoient troussé toutes les choses qu'il prétendoient à emporter quant il s'enfuiroient. Mais les plus saiges de

---

(1) Sans réserve aucune.

la cité se pourpensèrent que des barons de la terre (1) y avoit mains qui estoient de trop grant convoitise; bien cogneurent que les cuers des crestiens qui là estoient assemblés ne vaincroient-il mie par bataille; pour ce voulurent essayer à vaincre les cuers d'aucuns par avarice. Si envoyèrent à ces gens leur avoir, qui est moult grant, et leur promisrent et bien leur asseurèrent que ainsi le feroient comme il leur promettoient, s'il povoient tant faire que le siège se partist d'illec. Bien est vrai que ces barons furent de la terre de Surie; mais leur lignaiges, né leur noms, né les terres que il tenoient ne nomme pas l'ystoire (2), espoir, pour ce qu'il y avoit encore de leur hoirs qui pour rien ne l'ussent souffert. Ces barons qui avoient empris le mestier Judas de pourchascier la traïson contre Nostre-Seigneur vindrent à l'empereur et au roy de France et au roy de Jhérusalem, qui moult les créoient, et leur disrent que ce n'avoit pas esté bon conseil d'assiéger la cité par devers les jardins, car elle y estoit plus forte à prendre que de nulle autre partie: pour ce disrent qu'il requeroient à ces grans seigneurs et leur louoient en bonne foy que avant qu'il gastassent là leurs peines et perdissent leur temps, il feroient l'ost remuer et asseoir la cité en ce costé qui estoit tout droit contre celluy qu'il avoient assis. Car, si comme il disoient, ès parties de la ville qui sont contre orient et contre midi n'avoit né jardin né arbre qui destourber les péust à venir là, le fleuve n'y couroit mie qui fust fort à gaigner. Les murs estoient illec bas et fèbles, si qu'il n'y convenoit jà engins à drecier, ainçois pourroit bien estre pris de venüe.

(1) Des barons du royaume de Jérusalem.

(2) L'histoire des croisades par Guillaume de Tyr, dont les chroniques de saint-Denis suivent le récit.

Quant les princes et les autres barons les oïrent ainsi parler, bien cuidièrent qu'il le déissent en bonne foy et en bonne entencion. Si les creurent et firent crier parmi l'ost que tous se deslogeassent et suivissent les barons qu'il leur nommèrent. Les traitres se misrent devant; tout l'ost menèrent près de la ville jusques à tant qu'il furent en la partie de quoy il sçavoient de vray qu'elle n'avoit garde d'assaut, et où l'ost avoit plus grant souffrete de toutes choses, si qu'il ne pourroient illec longuement demourer. Là demourèrent les barons et les princes, et firent l'ost logier tout entour. Si n'eurent guères demouré en celle place qu'il s'apperceurent certainement que trahis estoient et que par grant malice les avoit-on fait illec venir : car il avoient perdu le fleuve, de quoy si grant plenté de gens ne se povoient passer, et aussi les fruis des jardins dont il avoient assez aise et délit.

Coment l'ost des Crestiens, vilainement traï, laissa le siège de Damas pour la grant souffraite qu'il orent de vivres.

Viande commença du tout à faillir en l'ost, si que tous en eurent grant souffrete, et mesmement les pélerins des estranges terres : car il n'en povoit point venir de Surie, et ceux en estoient povrement garnis pour ce que on leur avoit fait entendant que la cité seroit prise où il en trouveroient assez. Car elle ne se pourroit tenir en nulle maniere, ce disoit-on : pour ce ne se voulurent-il guère chargier de viandes. Quant il se virent en tel point que toutes choses leur failloient qui mestier leur avoient, trop furent courroucés et esbahis, né ne s'entremirent oncques d'assaillir la ville, car ce eust esté paine perdue, et aussi de retourner en la place où il se logièrent premièrement n'eust pas esté légière chose : car sitost comme il furent partis, les Turcs issirent hors

hastivement illec, et tant y firent de barres de fors bois espès et longs, où ils misrent si grant plenté d'archiers et d'arbalestriers que ce eust esté plus légière chose de prendre une fort cité que de demourer illec. Du demourer en la place sçavoient-il de voir que ce ne povoit estre, car il ne povoient avoir né à boire né à mengier. Pour ce parlèrent ensemble le roy de France et l'empereur, et dirent que ceux de la terre en la foy desquels et en la loyauté il avoient mis leur corps et leur hommes pour la besongne Jhésucrist, les avoient trahis très desloyaument et les avoient amenés en ce lieu où il ne povoient faire le profit de crestienté né leur honneur. Pour ce s'accordèrent tous qu'il s'en retournassent d'illec et bien se gardassent désormais de traïson.

En telle manière s'en partirent les deux plus haulx hommes et les plus puissans de crestienté qui riens n'y firent à celle fois qui fust proffitable né honnorable à Dieu né au siècle. Moult commencièrent à desplaire à ces grans hommes les besongnes de la Saincte Terre, né riens ne vouldent puis entreprendre. La menue gent de France disoient tout en appert aux Suriens que ce ne seroit bonne chose de conquerre les cités; car néis les Turcs y valoient mieux qu'il ne faisoient. Jusques au temps que celle chose fust ainsi avenue demouroient volentiers les gens de France et assez légièrement au royaume de Jhérusalem et mains grans biens y avoient fais. Mais depuis ce temps ne peurent estre si d'accord à ceux du pays comme il estoient devant; et quant il venoient aucunes fois en pellerinage si s'en retournoient-il au plus tost qu'il povoient.

Coment il fu enquis diligeamment par qui ceste traïson fu faite; et coment toute la baronie fu mal encouragié vers ceux de Surie qui ceste grant félonnie avoient pourchacié.

Pluseurs gens se misrent maintes fois en enqueste de

demander aux saiges hommes qui avoient esté à celle besongne pour savoir certainement coment et par qui celle traïson avoit esté faicte et pourparlée. Celluy mesmes qui ceste hystoire fist (1) le demanda plusieurs fois à maintes gens du pays : diverses raisons en rendoit-on. Les uns disoient que le conte de Flandres fut plus achoisonné (2) de ceste chose que nul autre, non pas pour ce qu'il en sceust rien né qu'il consentist la traïson, car si tost comme il vit que les jardins de Damas estoient gaingnés et le fleuve pris par force, bien luy fu avis que la cité ne se tendroit pas longuement. Lors vint à l'empereur et au roy de France et au roy Baudouin, et leur pria moult doucement qu'il luy donnassent celle cité de Damas quant elle seroit prise et conquise. Ce mesme requist-il aux barons de France et d'Allemaigne qui bien s'y accordèrent, car bien leur promettoit que bien la garderoit et loyaument et bien guerroieroit leur ennemis.

Quant les barons de Surie l'oïrent dire, grans courroux en eurent et grant desdaing de ce que le haut prince qui tant de terre avoit en son pays et estoit là venu en pellerinage vouloit ores gaingner en celle manière l'un des plus nobles et riches membres du royaume de Surie. Mieux leur sembloit, sé le roy Baudouin ne la retenoit en son demaine que l'un d'eux la déust avoir. Car il sont tousjours en contens et en plais aux Sarrasins, et quant les autres barons retournent en leurs pays, il ne se meuvent, car il n'ont riens ailleurs. Et pour ce qu'il leur sembloit que celluy voulsist tollir le fruit de leur travail, plus bel leur estoit que les Turcs la tenissent encore qu'elle fust donnée au conte de Flandres. Pour ce des-

(1) Guillaume de Tyr.

(2) *Achoisonné*, inculpé, soupçonné.

tourber s'accordèrent à la traïson faire. Les autres disoient que le prince Raymont d'Antioche, qui trop estoit malicieux, puisque le roy de France se fu parti de luy par mal (1), ne cessa de pourchascier à son povoir coment lui rendroit ennui et destourbier de son honneur. Pour ce manda aux barons de Surie qui estoient ses acointes, et leur pria de cuer qu'il missent toute la paine qu'il pourroient à destourber la louenge et le pris du roy, si qu'il ne fist chose qui honnorable fust. Par sa prière avoient-il ce pourchascié.

Les tiers dient la chose ainsi comme vous oïstes premièrement, que par grant avoir que les Turcs donnèrent aux barons fu celle desloyauté faicte.

Grant joye eut en la cité de Damas quant virent ainsi en aller si grant gent qui contre eux estoient assemblés. Encontre ce tout le royaume de Jhérusalem en fu courroucié et desconforté. Et quant ces grans hommes s'en furent partis, si fu assigné un grant parlement où assemblèrent tous les haus barons et les meneurs. Là fu dit que bonne chose seroit qu'il fissent un grant fait dont Nostre-Seigneur fust honnouré et par quoy l'on parlast d'eux à toujours-mais en bien. Illec fu ramentu que la cité d'Escalonne (Ascalon) estoit encore au pouvoir des mescréans, qui séoit au milieu du royaume, si que sé l'on la vouloit assiéger, de toutes pars pourroient venir viandes en l'ost, pour quoy ce seroit légère chose de prendre la ville, qui longuement ne se pourroit tenir contre si grans gens. Assez fu parlé entre eux de celle chose. Mais rien n'en fu accordé, pour ce qu'il y avoit destourbeurs qui mieux s'en amoient retourner que

(1) Raimond était l'oncle de la reine Éléonore, femme de Louis VII, qui accompagna le roi en Terre Sainte; il fut soupçonné d'avoir pour sa nièce un amour qui fut la première cause du divorce de Louis VII.



assiéger cités en Surie. Si n'estoit mie de merveilles sé les estranges pellerins de France et d'Allemaigne avoient perdu le talent de bien faire en la terre, quant il véoient ceux du pays mesme qui Dieu et eux-mesmes avoient trahi, et le commun proffit destourbé et empeschié, si comme il apparut devant Damas. Il sembloit que Nostre-Seigneur ne voulsist rien faire de sa besongne par ses gens, et se départist le parlement ains que nulle riens y eut empris.

Les grandes Chroniques de Saint-Denis, **éditées par M. Paulin Paris.**

PHILIPPE-AUGUSTE CHASSE LES JUIFS DE FRANCE.

1181-1182.

Il y avait alors un grand nombre de juifs qui demeuraient en France. Depuis bien des années la libéralité des Français et la longue paix du royaume les y avaient attirés en foule de toutes les parties du monde. Ils avaient entendu vanter la valeur de nos rois contre leurs ennemis, et leur douceur envers leurs sujets; et sur la foi de la renommée, ceux d'entre les juifs qui, par leur âge et par leurs connaissances des lois de Moïse, méritaient de porter le titre de docteurs résolurent de venir à Paris. Après un assez long séjour, ils se trouvèrent tellement enrichis, qu'ils s'étaient approprié près de la moitié de la ville, et qu'au mépris des volontés de Dieu et de la règle écclésiastique, ils avaient dans leurs maisons un grand nombre de serviteurs et de servantes nés dans la foi chrétienne, mais qui s'é-

cartaient ouvertement des lois de la religion du Christ, pour judaïser avec les juifs. Et comme le Seigneur avait dit par la bouche de Moïse, dans le Deutéronome (1) : « Tu ne prêteras pas à usure à ton frère, mais à l'étranger, » les juifs, comprenant méchamment tous les chrétiens sous le nom d'étrangers, leur prêtèrent de l'argent à usure ; et bientôt dans les bourgs, dans les faubourgs et dans les villes, chevaliers, paysans, bourgeois, tous furent tellement accablés de dettes, qu'ils se virent souvent expropriés de leurs biens. D'autres encore étaient gardés sur parole dans les maisons des juifs à Paris, et détenus comme dans une prison. Philippe, roi très-chrétien, en étant informé, avant de prendre une résolution, fut ému de pitié ; il consulta un ermite nommé Bernard : c'était un saint homme, un bon religieux, qui vivait dans le bois de Vincennes ; et c'est d'après son conseil que le roi libéra tous les chrétiens de son royaume des dettes qu'ils avaient contractées envers les juifs, à l'exception d'un cinquième qu'il se réserva.

Enfin, pour comble de profanation, toutes les fois que des vases ecclésiastiques consacrés à Dieu, comme des calices ou des croix d'or et d'argent, portant l'image de Notre Seigneur Jésus-Christ crucifié, avaient été déposés entre leurs mains par les églises, à titre de caution, dans des moments d'une nécessité pressante, ces impies les traitaient avec si peu de respect, que ces mêmes calices, destinés à recevoir le corps et le sang de Notre Seigneur Jesus-Christ, servaient à leurs enfants pour y tremper des gâteaux dans le vin et pour y boire avec eux... Comme les juifs craignaient alors que les officiers du roi ne vinssent fouiller leurs

(1) Chap. XXIII, v. 19, 20.

maisons, un d'entre eux qui demeurait à Paris, et qui avait reçu en nantissement quelques meubles d'église, tels qu'une croix d'or enrichie de pierreries, un livre d'évangiles orné avec un art infini des pierres les plus précieuses, quelques coupes d'argent et autres, cacha tout cela dans un sac, et poussa l'impureté jusqu'à le jeter (ô douleur !) dans le fond d'une fosse où il déchargeait tous les jours son ventre. Bientôt une révélation divine en donna connaissance aux chrétiens, qui les trouvèrent dans cet endroit; et après avoir payé au roi, leur seigneur, le cinquième de la dette, ils allèrent pleins de joie reporter avec honneur ces ornements sacrés à l'église qui les avait engagés. On pourrait donner avec raison à cette année le nom de jubilé; car de même que dans l'ancienne loi tout retournait librement à son premier maître l'année du jubilé, et que toutes les dettes étaient acquittées, de même aussi, grâce à l'édit du roi très-chrétien, qui abolit les créances, tous les chrétiens du royaume de France se virent à jamais libres des dettes qu'ils avaient contractées envers les juifs.

L'an 1182 de l'incarnation de Notre Seigneur, dans le mois d'avril, le sérénissime roi Philippe-Auguste rendit un édit qui donnait aux juifs jusqu'à la Saint-Jean suivante pour se préparer à sortir du royaume. Le roi leur laissa aussi le droit de vendre leur mobilier jusqu'à l'époque fixée, c'est-à-dire la fête de saint Jean. Quant à leurs domaines, tels que maisons, champs, vignes, granges, pressoirs, et autres immeubles, il s'en réserva la propriété, pour lui et ses successeurs au trône de France. Quand les perfides juifs eurent appris la résolution du monarque, quelques-uns d'entre eux, régénérés par les eaux du baptême et par la grâce du Saint-Esprit, se convertirent à Dieu et persévérèrent dans la foi de Notre Seigneur Jésus-Christ. Le roi, par respect pour la religion chré-

tienne, fit rendre à ces néophytes tous leurs biens, et leur accorda une entière liberté. D'autres, fidèles à leur ancien aveuglement et contents dans leur perfidie, cherchèrent à séduire par de riches présents et par de belles promesses les princes de la terre, les comtes, barons, archevêques et évêques, voulant essayer si à force de conseils, de remontrances et de promesses brillantes, leurs protecteurs ne pourraient pas ébranler les volontés irrévocables de Philippe. Mais le Dieu de bonté et de miséricorde, qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui, et qui se plaît à humilier ceux qui présument trop de leur puissance, avait versé du haut du ciel les trésors de sa grâce dans l'âme du roi, l'avait éclairée des lumières du Saint-Esprit, échauffée de son amour, et fortifiée contre toutes les séductions des prières et des promesses de ce monde... Les juifs infidèles, voyant le peu de succès de leurs démarches, et ne pouvant plus compter sur l'influence des grands, qui leur avait toujours servi jusque alors à disposer à leur gré de la volonté des rois, ne virent pas sans étonnement la magnanimité et l'inébranlable fermeté du roi Philippe, et en furent interdits et comme stupéfaits. Ils s'écrièrent dans leur admiration: *Scema, Israel;* c'est-à-dire : Écoute, Israel, et commencèrent à vendre tout leur mobilier, car le temps approchait où ils allaient être contraints à sortir de toute la France, et ils savaient que rien ne pouvait reculer le terme qui leur était prescrit par l'édit royal. Ils se mirent donc, en exécution de cet édit, à vendre leur mobilier avec une promptitude surprenante, car pour leurs propriétés foncières, elles furent toutes dévolues au domaine royal. Les juifs ayant donc vendu leurs effets, en emportèrent le prix pour payer les frais de leur voyage, sortirent du pays avec leurs femmes, leurs enfants et tout leur train, l'an du Seigneur

1182, au mois de juillet, la troisième année du règne de Philippe-Auguste.

RIGORD, *Vie de Philippe-Auguste*, traduite par M. Guizot, dans la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième siècle.

Rigord, moine de Saint-Denis et historien assez habile, commença en 1190 à écrire l'histoire de Philippe-Auguste; il n'a conduit son ouvrage que jusqu'à l'année 1207. Il eut pour continuateur Guillaume le Breton.

BATAILLE DE TIBÉRIADE OU DE HITTIN.

4 juillet 1187.

Saladin bat les chrétiens et fait prisonnier le roi de Jérusalem, Guy de Lusignan.

Le samedi matin les musulmans sortirent de leur camp en ordre de bataille; les Francs s'avançaient aussi, mais déjà affaiblis par la soif qui les tourmentait. De part et d'autre l'action commença avec fureur. La première ligne musulmane lança une nuée de flèches semblable à une nuée de sauterelles. Les flèches firent un grand ravage parmi les cavaliers chrétiens. L'infanterie chrétienne, s'était ébranlée pour se porter vers le lac et y faire de l'eau; aussitôt Saladin courut se placer sur son passage, animant les musulmans de la voix et du geste. Tout à coup un des jeunes mameloucks du sultan, emporté par son ardeur, s'élança sur les chrétiens, et fut tué après des prodiges de bravoure. Les musulmans s'avancèrent pour venger sa mort, et firent un grand carnage des infidèles. Bientôt il n'y eut plus pour les chrétiens d'espoir de salut. Le comte de Tripoli essaya de se frayer un passage. Taki-Eddin, neveu du sultan, était

placé en face; quand il vit le comte s'avancer en désespéré, il fit ouvrir les rangs, et le comte se sauva avec sa suite (1). L'armée chrétienne était alors dans une situation horrible. Comme le sol où elle combattait était couvert de bruyères et d'herbes sèches, les musulmans y mirent le feu et allumèrent un vaste incendie. Ainsi la fumée, la chaleur du feu, celle du jour et celle du combat, tout se réunit contre les chrétiens. Ils furent si consternés, que peu s'en fallut qu'ils ne demandassent quartier. A la fin, voyant qu'il n'y avait plus de salut, ils fondirent sur les musulmans avec tant d'impétuosité, que sans le secours de Dieu on n'aurait pu leur résister. Cependant à chaque attaque ils perdaient du monde et s'affaiblissaient; enfin, ils furent entourés de toutes parts et repoussés jusqu'à une colline voisine, près du hameau de Hittin. Là ils essayèrent de dresser quelques tentes et de se défendre. Tout l'effort du combat se porta de ce côté. Les musulmans s'emparèrent de la grande croix que les chrétiens appellent la vraie croix, et dans laquelle se trouve un morceau de celle sur laquelle ils prétendent que fut attaché le Messie (2). La

(1) Les auteurs chrétiens disent que la fuite du comte Raymond était concertée avec l'ennemi.

(2) Les musulmans ne veulent pas croire que Jésus-Christ soit mort sur la croix. Ils disent qu'au moment où les Juifs allaient le faire mourir, Dieu envoya un de ses anges pour l'appeler au ciel, et mit à sa place un homme du commun, qui fut crucifié pour lui (Cf. Reinaud, *Description du Cabinet de M. le duc de Blacas*, t. I, p. 181).

Voici comment Emad-Eddin, qui se trouvait présent à la bataille, raconte la prise de la vraie croix. « La grande croix fut prise avant le roi, et beaucoup d'impies (de chrétiens) se firent tuer autour d'elle. Quand on la tenait levée, les infidèles (les chrétiens) fléchissaient le genoux et inclinaient la tête. Ils disent que c'est le véritable bois où fut attaché le Dieu qu'ils adorent. Ils l'avaient enrichie d'or fin et de pierres brillantes; ils la portaient les jours de grande solennité, et lorsque leurs prêtres et leurs évêques la montraient au peuple, tous s'inclinaient avec respect. Ils regardaient comme

perte de cette croix leur fut plus sensible que tout le reste; dès lors ils se regardèrent comme perdus. Le roi n'eut bientôt plus autour de lui sur la colline que 150 cavaliers des plus braves. Afdal était alors auprès du sultan son père. « J'étais, disait-il lui-même dans la suite, à côté de mon père quand le roi des Francs se fut retiré sur la colline; les braves qui étaient autour de lui fondirent sur nous et repoussèrent les musulmans jusqu'au bas de la colline. Je regardai alors mon père, et j'aperçus la tristesse sur son visage. « Faites mentir « le diable ! » cria-t-il aux soldats en se prenant la barbe. A ces mots, notre armé se précipita sur l'ennemi, et lui fit regagner le haut de la colline; et moi de m'écrier : « Ils « fuient, ils fuient ! » Mais les Francs revinrent à la charge, et s'avancèrent de nouveau jusqu'au pied de la colline, puis furent repoussés encore une fois; et moi de m'écrier derechef : « Ils fuient, ils fuient ! » Alors mon père me regarda, et me dit : « Tais-toi, ils ne seront vraiment défaits que lorsque le pavillon du roi tombera. » Or, il finissait à peine de parler que le pavillon tomba. Alors mon père descendit de cheval, se prosterna devant Dieu, et lui rendit grâces en versant des larmes de joie. »

Voici comment le pavillon du roi tomba. Quand les Francs retirés sur la colline attaquèrent les musulmans avec tant de furie, c'est qu'ils souffraient horriblement de la soif et qu'il voulaient s'ouvrir un passage. Se voyant repoussés, ils descendirent de cheval, et s'assirent par

---

leur premier devoir de la défendre; celui qui l'aurait abandonnée ne pouvait plus jouir de la paix de l'âme. La prise de cette croix leur fut plus douloureuse que la captivité de leur roi. Rien ne put les consoler de cette perte. Ils l'adorent; elle est leur Dieu; ils se prosternent devant elle, et l'exaltent dans leurs cantiques. En la possédant, ils croient jouir de tous les biens de la terre; ils la rachèteraient volontiers de leur propre sang; ils espéraient par son moyen obtenir la victoire. » (*Note de M. Reinaud*).

terre. Alors les musulmans montèrent sur la colline, et renversèrent la tente du roi. Tous les chrétiens qui s'y trouvaient furent faits prisonniers. On remarquait dans le nombre, outre le roi, le prince Geoffroy, son frère, Renaud, seigneur de Carac, le seigneur de Gébail, le fils de Honfroi, le grand-maître des Templiers, et plusieurs Hospitaliers et Templiers. En voyant le nombre des morts on ne croyait pas qu'il y eût des prisonniers; et en voyant les prisonniers, on ne croyait pas qu'il y eût des morts. Jamais les Francs, depuis leur invasion en Palestine, n'avaient essuyé une telle défaite. Moi-même, un an après, je passai sur le champ de bataille, et j'y vis les ossements amoncelés; il y en avait aussi d'épars çà et là, sans compter ce que les torrents et les animaux carnassiers avaient emporté sur les montagnes et dans les vallées.

IBN-ALATIR, traduit par M. Reinaud dans la *Bibliothèque des Croisades*, t, IV, p. 194.

Ibn-Alatir, historien arabe fort distingué, naquit en 1160 et mourut en 1233. Il fut attaché à Zengui, prince de Mossoul et d'Alep, et à Saladin; il a vu les événements qu'il raconte. Ibn-Alatir est auteur d'une *Histoire des Atabeks* et d'une *Chronique complète*.

AUTRE RÉCIT DE LA BATAILLE DE TIBÉRIADE.

L'historien Emad-Eddin (1), qui se trouva à cette bataille, remarque avec étonnement que tant que les cavaliers chrétiens purent se tenir à cheval ils restèrent

(1) Emad-Eddin ou Imad-Eddin, secrétaire de Saladin et historien fort important, naquit à Ispahan, en 1125, et mourut en 1201. Il a composé une histoire des guerres de Saladin, sous le titre de : *Éclair de Syrie*, et un ouvrage sur la prise de Jérusalem par Saladin.

intacts ; car ils étaient couverts de la tête aux pieds d'une sorte de cuirasse tissue d'anneaux de fer qui les mettait à l'abri des coups ; mais dès que le cheval tombait, le cavalier était perdu. « Cette bataille, ajoute l'auteur, se livra un samedi. Les chrétiens étaient des lions au commencement du combat, et ne furent plus à la fin que des brebis dispersées. De tant de milliers d'hommes, il ne s'en sauva qu'un petit nombre. Le champ de bataille était couvert de morts et de mourants. Je traversai moi-même le mont Hittin ; il m'offrit un horrible spectacle. Je vis tout ce qu'une nation heureuse avait fait à un peuple malheureux. Je vis l'état de ses chefs : qui pourrait le décrire ? Je vis des têtes tranchées, des yeux éteints ou crevés, des corps couverts de poussière, des membres disloqués, des bras séparés, des os fendus, des cous taillés, des lombes brisés, des pieds qui ne tenaient plus à la jambe, des corps partagés en deux, des lèvres déchirées, des fronts fracassés. En voyant ces visages attachés à la terre et couverts de sang et de blessures, je me rappelai ces paroles de l'Alcoran : l'infidèle dira : « Que ne suis-je poussière ? Quelle odeur suave s'exhalait de cette terrible victoire ! »

Après ces réflexions qui montrent le goût arabe, l'auteur présente un autre tableau : « Les cordes des tentes, dit-il, ne suffirent pas pour lier les prisonniers. J'ai vu trente à quarante cavaliers attachés à la même corde ; j'en ai vu cent ou deux cents mis ensemble et gardés par un seul homme. Ces guerriers, qui naguère montraient une force extraordinaire et qui jouissaient de la grandeur et du pouvoir, maintenant le front baissé, le corps nu, n'offraient plus qu'un aspect misérable. Les comtes et les seigneurs chrétiens étaient devenus la proie du chasseur, et les chevaliers celle du lion. Ceux qui avaient humilié les autres l'étaient à leur tour ;

l'homme libre était dans les fers; ceux qui accusaient la vérité de mensonge et qui traitaient l'Alcoran d'imposture étaient tombés au pouvoir des vrais croyants. »

Après la bataille, Saladin se retira dans sa tente, et fit venir auprès de lui le roi Guy avec les principaux prisonniers. Il voulut que le roi s'assît à ses côtés; et comme ce prince était pressé par la soif, il lui fit apporter de l'eau de neige. Le roi, après avoir bu, présenta le vase à Renaud; aussitôt Saladin s'écria : « Ce n'est pas moi qui ai dit à ce misérable de boire; je ne suis pas lié envers lui. » En effet, suivant la remarque de Kemal-Eddin, la coutume était chez les Arabes de ne jamais tuer un prisonnier auquel on avait offert à boire et à manger. Or, déjà deux fois Saladin avait fait vœu de tuer Renaud, s'il l'avait jamais entre ses mains; la première, lorsque celui-ci fit mine d'attaquer La Mecque et Médine; la seconde, quand il enleva la caravane en pleine paix. Le sultan se tourna donc vers Renaud, et lui reprocha d'un air terrible ses attentats; puis, s'avançant vers lui, il lui déchargea un coup d'épée. A son exemple, les émirs se jetèrent sur Renaud, et lui coupèrent la tête. Le tronc alla tomber aux pieds du roi. A cette vue, le roi devint tout tremblant; mais Saladin se hâta de le rassurer, et promit de respecter sa vie.

Kemal-Eddin rapporte que ce qui avait le plus irrité Saladin contre Renaud, c'est que quand ce dernier enleva injustement la caravane musulmane, il disait à ces malheureux, par forme de raillerie, d'invoquer Mahomet pour voir s'il viendrait à leur secours, et que le sultan lui dit en cette occasion : « Eh bien! que t'en semble? n'ai-je pas assez vengé Mahomet de tes outrages? » Ensuite, ajoute Kemal-Eddin, il proposa à Renaud de se faire musulman; celui-ci s'y refusa, disant qu'il aimait mieux mourir.

Ensuite le sultan fit conduire à Damas le roi et les seigneurs qui étaient captifs avec lui. A l'égard des Templiers et des Hospitaliers, Ibn-Alatir rapporte que le prince réunit tous ceux qu'il avait entre les mains, et leur fit couper la tête. Il ordonna aussi à tous ceux de son armée qui avaient de ces religieux entre les mains de les faire mourir ; puis, jugeant que les soldats ne seraient pas assez généreux pour faire ce sacrifice, il promit cinquante pièces d'or pour chaque Templier et Hospitalier qu'on lui céderait. Deux cents de ces guerriers qu'on lui amena furent aussitôt décapités. Ce qui le porta à cette exécution, c'est que les Templiers et les Hospitaliers faisaient comme par état la guerre à l'islamisme, et qu'ils étaient ses plus cruels ennemis. Aussi Aboulfarage, dans sa chronique syriaque, met-il en cette occasion ces paroles dans la bouche de Saladin : « Puisque l'homicide, quand il peut tourner au bien de la religion, leur paraît une chose si douce, faisons-les mourir à leur tour. » Saladin manda également à son lieutenant à Damas de faire mettre à mort tous les chevaliers qui seraient dans cette ville, qu'ils lui appartinssent ou qu'ils appartinssent à des particuliers. Ce qui fut exécuté.

On lit dans Emad-Eddin, témoin oculaire, que pendant le massacre des chevaliers, Saladin était assis le visage riant, et que les chevaliers avaient l'air abattu. L'armée musulmane était rangée en ordre de bataille et les émirs placés sur deux rangs. Quelques-uns des exécuteurs, ajoute l'auteur, coupèrent la tête des prisonniers avec une adresse qui leur mérita des éloges ; plusieurs cependant se refusèrent à ce ministère, d'autres en chargèrent leurs voisins. Avant de les égorger, on leur proposait d'embrasser l'islamisme, ce qui fut accepté par un très-petit nombre.

Telle est la manière dont les auteurs arabes racontent la bataille de Tibériade. Le compilateur des *Deux Jardins* rapporte plusieurs lettres qui furent écrites en cette occasion. On lisait dans une de ces lettres, envoyée à Bagdad, que sur 45,000 hommes dont se composait l'armée chrétienne, il en avait échappé à peine mille; et qu'un pauvre soldat musulman, ayant un prisonnier entre les mains, l'échangea contre une paire de sandales, afin, disait-il, qu'on sût dans la suite que le nombre des prisonniers avait été si grand qu'on les vendait pour une chaussure.

Une autre de ces lettres commençait ainsi : « Quand nous passerions le reste de notre vie à remercier Dieu de ce bienfait, nous ne pourrions nous acquitter dignement. » Une troisième s'exprimait de la sorte : « Non, la victoire que je vous annonce n'a point eu de pareille. Je vais vous en retracer succinctement une petite partie; car de vouloir vous en dire seulement la moitié, cela serait impossible. » L'auteur de la lettre, poursuivant son récit, raconte avec le plus grand sang-froid les détails les plus horribles. Après avoir dit qu'à Damas les prisonniers chrétiens se vendaient au marché à trois pièces d'or l'un, et que vu leur trop grand nombre on avait pris le parti de joindre ensemble les maris, les femmes et les enfants, il ajoute qu'il n'était pas rare de rencontrer dans les rues des têtes de chrétiens exposées en guise de melons. C'est qu'en Syrie, comme dans certaines villes d'Italie, on est dans l'usage d'exposer les melons coupés par le milieu, sur des espèces de chevalets, en forme de pyramides, et il paraît que les dévots musulmans avaient imaginé d'acheter des prisonniers pour leur couper la tête, et de donner ainsi ces têtes en spectacle.

REINAUD, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 196.

PHILIPPE-AUGUSTE FAIT PAVER LA CITÉ DE PARIS.

1186.

Après ce que le roy fu retourné en la cité de Paris, il séjourna ne sçai quans jours. Une heure alloit par son palais pensant à ses besongnes, comme celluy qui estoit curieux de son royaume maintenir et amender. Il s'appuya à une des fenestres de la sale à la quelle il s'appuyoit aucune fois pour Saine regarder et pour avoir récréacion de l'air: si avint en ce point que charrettes que l'en charioit parmi les rues esmeurent et touillèrent si la boue et l'ordure dont elles estoient plaines que une pueur en yssi si grant qu'à paine la povoit nul souffrir; si monta jusques à la fenestre où le roy estoit appuié. Quant il senti celle pueur qui estoit si corrompue, il s'en tourna de celle fenestre en grant abominacion de cuer.

Pour celle raison conçut-il en son courage à faire une euvre grant et somptueuse, mais moult nécessaire, et telle que tous ses devanciers ne l'osèrent oncques emprendre né commencier, pour les grans cousts qui à celle euvre aferoient. Lors fist mander le prévost et les bourgeois de Paris, et leur commanda que toutes les rues et les voies de la cité feussent pavées de grés gros et fors, soigneusement et bien. Pour ce le fist le roy qu'il vouloit oster la matière du nom de la cité qu'elle avoit eu anciennement de ceux qui la fondèrent; car elle fu appelée en ce temps par son premier nom Lutesce, qui vaut autant à dire comme ville plaine de boue et boueuse. Et pour ce que les habitans qui en ce temps estoient avoient horreur du nom, qui estoit lais, luy changièrent ce nom et l'appellèrent ville de Paris, en l'honneur de Paris l'ainsné fils le roy Priant de Troye;

car, si comme l'en treuve, il estoient descendus de celle lignée. Il ostèrent le nom tant seulement, mais le bon roy osta la cause et la matière du nom, quant il la fist atourner si que pueur né corruption n'y péust demourer.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, éditées par M. Paulin Paris.

SALADIN PREND JÉRUSALEM.

1187.

« Jérusalem, dit Ibn-Alatir, était alors une ville très-forte. L'attaque eut lieu par le côté du nord, vers la porte d'Amoud ou de la Colonne. C'est là qu'était le quartier du sultan. Les machines furent dressées pendant la nuit, et l'attaque eut lieu le lendemain (20 régeb). Les Francs montrèrent d'abord une grande bravoure. De part et d'autre cette guerre était regardée comme une affaire de religion. Il n'était pas besoin de l'ordre des chefs pour exciter les soldats; tous défendaient leur poste sans crainte; tous attaquaient sans regarder en arrière. Les assiégés faisaient chaque jour des sorties et descendaient dans la plaine. Dans une de ces attaques, un émir de distinction ayant été tué, les musulmans s'avancèrent tous à la fois, et comme un seul homme, pour venger sa mort, et mirent les chrétiens en fuite; ensuite ils s'approchèrent des fossés de la place, et ouvrirent la brèche. Des archers postés dans le voisinage repoussaient à coups de traits les chrétiens de dessus les remparts, et protégeaient les travailleurs. En même temps on creusait la mine; quand la mine fut ouverte, on y plaça du bois; il ne restait qu'à y mettre le feu.

Dans ce danger, les chefs des chrétiens furent d'avis de capituler (1). On députa les principaux habitants à Saladin, qui répondit : « J'en userai envers vous comme les chrétiens en usèrent avec les musulmans quand ils prirent la ville sainte, c'est-à-dire que je passerai les hommes au fil de l'épée, et je réduirai le reste en servitude; en un mot je rendrai le mal pour le mal. » A cette réponse, Balian (2), qui commandait dans Jérusalem, demanda un sauf-conduit pour traiter lui-même avec le sultan. Sa demande fut accordée; il se présenta à Saladin, et lui fit des représentations. Saladin se montrant inflexible; il s'abaissa aux supplications et aux prières. Saladin demeurant inexorable, il ne garda plus de ménagement et dit : « Sachez, ô sultan, que nous sommes en nombre infini, et que Dieu seul peut se faire une idée de notre nombre. Les habitants répugnent à se battre parce qu'ils s'attendent à une capitulation, ainsi que vous l'avez accordée à tant d'autres. Ils redoutent la mort et tiennent à la vie, mais si une fois la mort est inévitable, j'en jure par le Dieu qui nous entend, nous tuerons nos femmes et nos enfants, nous brûlerons nos richesses, nous ne vous laisserons pas un écu. Vous ne trouverez plus de femmes à réduire en esclavage, d'hommes à mettre dans les fers. Nous détrui-

(1) La capitulation fut hâtée par la découverte d'une conspiration dans l'intérieur de la ville. Les chrétiens grecs, appelés *melkites*, ou royalistes, qui formaient la plus grande partie de la population de Jérusalem, s'entendirent avec Saladin pour lui livrer la ville et massacrer les Francs. Ils furent très-fâchés d'avoir été prévenus dans l'accomplissement de leurs projets par la capitulation. Les melkites ou royalistes portaient ce nom parce que leur doctrine était celle des empereurs de Constantinople, leurs anciens rois; leur religion était presque semblable à celle des Latins; mais la haine des races en faisait deux peuples ennemis. (*Note rédigée d'après une savante note de M. Reinaud.*)

(2) Balian, fils de Basran, seigneur de Ramlah, patriarche de Jérusalem.

rons la chapelle de la Sacra et la mosquée Alacsa, avec tous les lieux saints. Nous égorgerons tous les musulmans, au nombre de 5,000, qui sont captifs dans nos murs. Nous ne laisserons pas une seule bête de somme en vie. Nous sortirons contre vous, nous nous battrons en gens qui défendent leur vie. Pour un de nous qui périra, il en tombera plusieurs des vôtres. Nous mourrons libres ou nous triompherons avec gloire. » A ces mots, Saladin consulta ses émirs, qui furent d'avis d'accorder la capitulation. « Les chrétiens, dirent-ils, sortiront à pied, et n'emporteront rien sans nous le montrer. Nous les traiterons comme des captifs qui sont à notre discrétion, et ils se rachèteront à un prix qui sera déterminé. » Ces paroles satisfirent entièrement Saladin. Il fut convenu avec les chrétiens que chaque homme de la ville, riche ou pauvre, payerait pour sa rançon 10 pièces d'or, les femmes 5, et les enfants de l'un et l'autre sexe 2. Un délai de quarante jours fut accordé pour le payement de ce tribut. Passé ce terme, tous ceux qui ne se seraient pas acquittés seraient considérés comme esclaves. Au contraire, en payant le tribut on était libre sur-le-champ et l'on pouvait se retirer où l'on voulait. A l'égard des pauvres de la ville, dont le nombre fut fixé par approximation à 18,000, Balian s'obligea à payer pour eux 30,000 pièces d'or. Tout étant ainsi convenu, la ville sainte ouvrit ses portes, et l'étendard musulman fut arboré sur ses murs. On était alors au vendredi 24 de régeb (commencement d'octobre 1187 (1). »

Saladin fit ensuite, avec ses troupes, son entrée dans

---

(1) Il résulte de là que Jérusalem fut prise en quatre jours. On ne peut s'expliquer un fait si singulier que par ce qui a été dit de la conspiration des chrétiens Melkites. (*Note de M. Reinaud.*)

Jérusalem. Emad-Eddin rapporte que « ce jour fut pour les musulmans comme un jour de fête. Le sultan fit dresser hors de la ville une tente pour y recevoir les félicitations des grands, des émirs, des sophis et des docteurs de la loi. Il s'y assit d'un air modeste et avec un maintien grave. La joie brillait sur son visage, car il espérait tirer un grand honneur de la conquête de la ville sainte. Les portes de sa tente restèrent ouvertes à tout le monde, et il fit de grandes largesses. Autour de lui étaient les lecteurs, qui récitent les préceptes de la loi, les poëtes qui chantent des vers et des hymnes. On lisait les lettres du prince qui annonçaient cet heureux événement; les trompettes les publiaient; tous les yeux versaient des larmes de joie; tous les cœurs rapportaient humblement ces succès à Dieu; toutes les bouches célébraient les louanges du Seigneur. »

Une foule de savants et de dévots étaient accourus des contrées voisines pour être témoins de la prise de Jérusalem. L'historien Emad-Eddin, qui depuis quelque temps était malade à Damas, rapporte lui-même qu'à la première nouvelle du siége de Jérusalem, il ne se sentit plus de mal et accourut en toute hâte pour prendre part à la joie commune. Il arriva le lendemain de la capitulation. Comme il passait pour être fort éloquent, ses amis se pressèrent autour de lui pour lui demander des lettres qu'ils voulaient envoyer à leurs parents et à leurs amis. Le premier jour il en écrivit soixante-dix (1).

Pendant ce temps, les chefs des chrétiens évacuaient la ville. Ibn-Alatir cite d'abord une princesse grecque,

(1) Une chose qui, suivant les auteurs arabes, contribua beaucoup à augmenter l'enthousiasme des musulmans, c'est que le jour où Jérusalem se rendit était justement l'anniversaire de celui où, à les en croire, Mahomet monta miraculeusement au ciel, conduit par l'ange Gabriel. (*Note de M. Reinaud.*)

qui menait dans Jérusalem la vie monastique, et à qui Saladin permit de se retirer avec sa suite et ses richesses. Telle était sa douleur, suivant l'expression d'Emad-Eddin, que les larmes coulaient de ses yeux comme les pluies descendent des nuages. On vit ensuite paraître la reine de Jérusalem, dont le mari était alors captif entre les mains du sultan, et qui alla le rejoindre à Naplouse; puis s'avança la veuve de Renaud, seigneur de Carac, dont le fils était aussi prisonnier. La mère en se retirant demanda la liberté de son fils; le sultan y mit pour condition qu'on lui livrerait Carac. Comme cette condition ne fut pas remplie, sa demande fut rejetée. Enfin, on vit sortir le patriarche, emportant avec lui les richesses des églises et des mosquées.

Le patriarche avait enlevé tous les ornements d'or et d'argent qui couvraient le tombeau du Messie. Voyant qu'il emportait ces richesses, l'historien Emad-Eddin dit au sultan : « Voilà des objets pour plus de 200,000 pièces d'or; vous avez accordé sûreté aux chrétiens pour leurs effets, mais non pour les ornements des églises. Laissons-les faire, répondit le sultan; autrement ils nous accuseraient de mauvaise foi. Ils ne connaissent pas le véritable sens du traité. Donnons-leur lieu de se louer de la bonté de notre religion. » En conséquence, on n'exigea du patriarche que 10 pièces d'or, comme pour tous les autres.

Les chrétiens qui étaient en état de payer sortirent successivement de la ville. On avait placé aux portes des gens chargés de recevoir le tribut. Ibn-Alatir se plaint de la cupidité des émirs et de leurs subalternes, qui, au lieu de remettre cet argent au sultan, en détournèrent une partie à leur profit. « S'ils s'étaient conduits fidèlement, dit-il, le trésor eût été rempli. On avait estimé le nombre des chrétiens de la ville en état de

porter les armes à 60,000, sans compter les femmes et les enfants. En effet, la ville était grande et la population s'était accrue des habitants d'Ascalon, de Ramla et des autres villes du voisinage. La foule encombrait les rues et les églises, et l'on avait peine à se faire place. Une preuve de cette multitude, c'est qu'un très-grand nombre payèrent le tribut et furent renvoyés libres. Il sortit aussi 18,000 pauvres, pour lesquels Balian avait donné 30,000 pièces d'or; et pourtant il resta encore 16,000 chrétiens qui faute de rançon furent faits esclaves. C'est un fait qui résulte des registres publics et sur lequel il ne peut pas rester d'incertitude. Ajoutez à cela qu'un grand nombre d'habitants sortirent par fraude, sans payer le tribut. Les uns se glissèrent furtivement du haut des murailles à l'aide de cordes; d'autres empruntèrent à prix d'argent des habits musulmans, et sortirent sans rien payer. Enfin, quelques émirs réclamèrent un certain nombre de chrétiens comme leur appartenant, et touchèrent eux-mêmes le prix de leur rançon (1). En un mot, ce ne fut que la moindre partie de cet argent qui entra au trésor. »

Il avait été stipulé que les chrétiens laisseraient en sortant leurs chevaux et leurs armes; aussi la ville s'en trouva remplie. Emad-Eddin rapporte sur ce même sujet que les chrétiens vendirent en partant leurs meubles et leurs effets; mais ce fut à si bas prix qu'ils semblaient les donner. Les chrétiens en sortant avaient

(1) Pour entendre ce fait, il faut savoir que les chrétiens d'Orient de toutes les communions étaient et sont encore en usage d'aller en pèlerinage à Jérusalem. Il était donc facile à ceux des émirs qui possédaient des fiefs de dire que certains chrétiens étaient de leurs sujets, et que c'était par hasard qu'ils se trouvaient à Jérusalem. Emad-Eddin cite le prince de Haram et d'Édesse qui sous ce prétexte se fit remettre jusqu'à mille chrétiens, qu'il disait être des Arméniens d'Edesse. Le prince d'Élbiré sur l'Euphrate en réclama pour sa part cinq cents. (*Note de M. Reinaud.*)

la liberté d'aller où ils voulaient ; les uns se rendirent à Antioche et à Tripoli, d'autres à Tyr ; quelques-uns en Égypte, où ils s'embarquèrent à Alexandrie pour les pays d'Occident. Au rapport de l'historien des patriarches d'Alexandrie, Saladin montra en cette occasion les égards et les sentiments les plus généreux. Il donna aux fugitifs une escorte qui les protégea sûr toute la route ; ceux, entre autres, au nombre de cinq cents, qui se rendirent à Alexandrie furent défrayés de toute dépense. Comme en ce moment il ne se trouvait pas à Alexandrie de navire qui pût les emmener, ils attendirent une occasion favorable. Leur séjour en Égypte fut de plus de six mois. Saladin voulut qu'on fournît à tous leurs besoins, et paya même le prix de leur voyage, afin, disait-il, qu'ils s'en allassent contents. D'après son ordre, le gouverneur d'Alexandrie et ses agents se montrèrent pleins d'attention pour eux et en eurent soin jusqu'à leur entier embarquement (1).

A l'égard des chrétiens qui restèrent à Jérusalem, particulièrement de ceux du rite grec, qui ne furent nullement inquiétés, on lit dans Emad-Eddin qu'ils conservèrent leurs biens à condition de payer, outre la rançon commune à tous, un tribut annuel. Quatre prêtres latins seulement eurent la faculté de demeurer pour desservir l'église du Saint-Sépulcre et furent exemptés du tribut. « Quelques zélés musulmans, poursuit l'auteur, avaient conseillé à Saladin de détruire cette église, prétendant qu'une fois que le tombeau du Messie serait comblé et que la charrue aurait passé sur le sol de l'église, il n'y aurait plus de motif pour les chrétiens d'y venir en pèlerinage ; mais d'autres jugèrent

(1) Ces détails, si honorables pour Saladin, se trouvent presque mot pour mot dans la chronique de Bernard le trésorier. (*Note de M. Reinaud.*)

plus convenable d'épargner ce monument religieux, parce que ce n'était pas l'église, mais le calvaire et le tombeau qui excitaient la dévotion des chrétiens, et que lors même que la terre eût été jointe au ciel, les nations chrétiennes n'auraient pas cessé d'affluer à Jérusalem. »

REINAUD, *Bibliothèque des Croisades*, t. 4, p. 206.

SIÉGE ET PRISE DE SAINT-JEAN D'ACRE PAR LES CROISÉS.

1191.

Saladin s'était emparé de Saint-Jean d'Acre en 1187 ; en 1189, les chrétiens vinrent mettre le siége devant la ville ; au printemps de 1191, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion vinrent se réunir aux assiégeants.

« La saison devint favorable ; la mer fut praticable, et de part et d'autre les guerriers se mirent en mouvement. Saladin vit successivement arriver ses troupes de leurs quartiers d'hiver. Les chrétiens reçurent aussi de grands secours, entre autres le roi de France, dont ils nous menaçaient depuis longtemps ; il arriva un samedi 20 avril. C'était un roi grand en dignité, très-considéré, et des premiers parmi les princes francs ; en arrivant il prit le commandement de l'armée. Il n'amena dans cette expédition que six gros vaisseaux chargés d'hommes et de vivres. Il avait avec lui un grand faucon blanc, d'un aspect terrible et rare dans son espèce ; je n'en ai jamais vu de plus beau. Le roi aimait beaucoup ce faucon, et lui faisait des caresses ; mais un jour cet oiseau s'étant envolé de sa main, s'enfuit dans la ville, d'où on l'envoya au sultan ; en vain le roi offrit 1,000 pièces d'or pour le racheter ; sa demande fut refusée. Cet événement nous parut de bon augure, et nous causa beaucoup de joie. Peu de temps après, l'armée chré-

tienne reçut le comte de Flandre, appelé Philippe, un des plus puissants seigneurs d'Occident. Dès lors les attaques recommencèrent avec fureur. Le mardi 9 de gioumadi premier, pendant que le sultan était encore à Karouba, dans ses quartiers d'hiver, les chrétiens s'avancèrent contre la ville. Saladin accourut avec toutes ses forces pour faire diversion; ensuite il renvoya ses troupes dans leurs quartiers; pour lui, il s'arrêta dans la plaine, sous une tente, où il fit le soir sa prière et où il se reposa. J'étais en ce moment auprès de lui. Tout à coup on vient lui dire que l'ennemi était retourné à l'assaut : alors il fait revenir son armée, et lui fait passer la nuit sous les armes; il resta lui-même avec elle, et ne la quitta pas de toute la nuit. Cependant l'attaque ne discontinuait pas; Saladin se décida à faire camper de nouveau son armée sur la colline d'Aïadia, en face de la ville. Le lendemain, il harcela les chrétiens, marchant lui-même à la tête de ses braves. Quand l'ennemi vit une telle ardeur, il craignit d'être forcé dans ses retranchements, et cessa ses attaques contre la ville.

« Cependant la garnison était dans un état pitoyable; l'ennemi ne lui laissait pas de repos, et visait surtout à combler les fossés : dans cette vue, il y jetait tout ce qui lui tombait sous la main, sans excepter les cadavres et les charognes; on assure même qu'il y jetait ses malades avant qu'ils eussent expiré. La garnison, pour faire face à tant d'attaques diverses, était obligée de se partager en plusieurs corps : les uns descendaient dans les fossés, où ils dépeçaient avec un couteau les cadavres; d'autres enlevaient avec des crocs ces membres déchirés et les remettaient à une troisième division, qui allait les jeter dans la mer; une autre partie était occupée du service des machines, une autre de la garde des remparts. La vérité est que la garnison eut à supporter tous

les genres de fatigue. Les chefs ne cessaient de nous écrire pour se plaindre de leurs maux, qui étaient tels qu'il n'en existe peut-être pas d'autre exemple, et qui semblent d'abord au-dessus des forces humaines ; cependant, ils se résignaient à leur sort persuadés que Dieu est propice aux patients. La guerre ne discontinuait ni de jour ni de nuit. Les chrétiens attaquaient la ville, et le sultan attaquait les chrétiens ; autant les chrétiens mettaient d'ardeur à tourmenter la garnison, autant il en mettait à les tourmenter eux-mêmes. Il montra en cette occasion une constance extraordinaire. Un jour, un député s'étant présenté au nom des Francs pour entrer en pourparler, il lui fit répondre que les Francs eussent à dire ce qu'ils voulaient, que pour lui il n'avait besoin de rien. Tel était l'état des choses quand le roi d'Angleterre arriva.

« Ce roi était d'une force terrible, d'une valeur éprouvée, d'un caractère indomptable ; déjà il s'était fait une grande réputation par ses guerres passées ; il était inférieur pour la dignité et la puissance au roi de France, mais il était plus riche que lui, plus brave, et d'une plus grande expérience dans la guerre. Sa flotte se composait de vingt-cinq gros navires remplis de guerriers et de munitions. Il s'empara en chemin de l'île de Cypre. Il arriva devant Acre un samedi 8 de juin.

« Ce nouveau renfort inspira une grande joie à l'ennemi. Les Francs se livrèrent en cette occasion à de bruyantes réjouissances, et la nuit ils allumèrent de grands feux. Ces feux étaient faits pour nous effrayer, car ils montraient par leur grand nombre celui de nos ennemis. Depuis longtemps les chrétiens attendaient le roi d'Angleterre, mais nous savions par les transfuges qu'ils suspendaient leurs projets d'attaque jusqu'à son arrivée, tant ils estimaient son habileté et son courage.

Le fait est que sa présence fit une vive sensation chez les musulmans; dès lors ils commencèrent à être remplis de frayeur et de crainte. Cependant, le sultan reçut encore ce coup avec résignation ; il se soumit avec religion à la volonté de Dieu ; et d'ailleurs celui qui met sa confiance en Dieu, qu'a-t-il à redouter? Dieu ne lui suffit-il pas, et ne peut-il pas se passer de tout le reste?

« La flotte anglaise rencontra sur son passage un gros navire musulman chargé de vivres et de provisions, et se rendant de Béryte au port d'Acre; ce vaisseau, quoique cerné de toutes parts, fit une longue résistance, et parvint même à brûler un navire chrétien ; mais enfin, ne pouvant lutter plus longtemps ni se sauver à force de voiles, vu que le vent était tombé, le commandant, nommé Yacoub ou Jacques, homme brave et bon guerrier, fit ouvrir le vaisseau à grands coups de hache, et tout fut englouti ; il ne se sauva de l'équipage qu'un seul homme, que les chrétiens envoyèrent à la garnison d'Acre pour l'instruire de ce désastre. Cette nouvelle nous causa à tous une grande tristesse ; pour le sultan, il reçut cette épreuve avec sa patience ordinaire, et se résigna à la volonté de Dieu, persuadé que Dieu ne laisse pas sans récompense ceux qui lui sont fidèles. Heureusement, le jour même, Dieu nous envoya un sujet de consolation. L'armée chrétienne avait construit une machine à quatre étages, dont le premier était en bois, le second en plomb, le troisième en fer et le quatrième en airain ; cette machine dominait par sa hauteur les remparts d'Acre; déjà elle était à une distance d'environ cinq coudées des murs, du moins à en juger à la simple vue. La garnison était dans l'abattement; tous pensaient à se rendre, lorsque Dieu permit que cette machine prît feu. A ce spectacle nous nous livrâmes à la joie, et nous rendîmes à Dieu de vives actions de grâces.

« Cependant les assauts ne discontinuaient pas. A mesure que la garnison se voyait attaquée, elle frappait du tambour, et les nôtres y répondaient; c'était le signal de l'assaut; l'armée montait aussitôt à cheval et faisait diversion. Au milieu de juin, elle força les retranchements des chrétiens, ce qui procura quelque repos à la ville. Il se livra alors un combat terrible, qui dura jusqu'à midi, et les deux armées ne se retirèrent que de lassitude. En ce moment le soleil était ardent et la chaleur si forte que plusieurs en eurent le vertige.

Quatre jours après, nous entendîmes de nouveau le bruit du tambour; les soldats prirent les armes, et se précipitèrent sur le camp des chrétiens; aussitôt les Francs revinrent défendre leur camp, en poussant de grands cris, et surprirent quelques musulmans dans leurs tentes. Cependant l'ennemi, furieux qu'on eût osé forcer son camp, sent son ardeur s'allumer; il sort avec impétuosité, cavalerie et infanterie, et s'avance contre nous comme un seul homme. Heureusement, les musulmans tinrent bon. Cette journée fut épouvantable; les musulmans firent preuve d'une constance inouïe. Enfin l'ennemi, étonné de tant de bravoure, arrêté par une résistance dont l'idée seule fait frémir, envoya demander à traiter. Il vint de sa part un député qui fut mené à Malek-Adel (1); il était chargé d'une lettre du roi d'Angleterre, par laquelle ce roi sollicitait une entrevue avec le sultan; mais Saladin fit répondre que les rois ne s'abouchaient pas si légèrement; qu'il fallait d'abord se mettre d'accord; qu'il serait indécent, après avoir eu une entrevue et avoir bu et mangé ensemble, de rompre de nouveau et de recommencer la guerre. « S'il veut avoir une entrevue avec

(1) Frère et successeur de Saladin.

moi, ajouta-t-il, il faut avant tout que la paix soit faite. Rien n'empêche en attendant qu'un interprète ne nous serve de médiateur et transmette les paroles de l'un et de l'autre. Une fois d'accord, il nous sera, s'il plaît à Dieu, très-facile de nous aboucher ensemble. » Les jours suivants la guerre continua. A tout instant nous recevions des lettres de la garnison qui se plaignait des travaux et des horribles fatigues qu'elle avait à supporter depuis l'arrivée du roi d'Angleterre. Sur ces entrefaites, ce roi tomba malade, et pensa mourir. Vers le même temps, le roi de France fut blesssé ; cet accident procura quelque relâche à la ville. »

BOHA-EDDIN, traduit par M. Reinaud, dans la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 302 (1).

Suite du même sujet.

Une autre cause qui favorisa les musulmans, ce furent les divisions qui s'élevèrent dans l'armée chrétienne. Il y avait alors deux prétendants au royaume de Jérusalem; l'un était le roi Guy, fait prisonnier à la bataille de Tibériade ; l'autre le marquis de Tyr (2). La femme du roi Guy (3), laquelle était fille aînée d'Amaury, ancien roi de Jérusalem, et était censée réunir en sa personne l'autorité royale, étant morte, la querelle s'aigrit davantage. Cet événement est ainsi raconté par Emad-Eddin : « Il était d'usage chez les Francs de la

(1) Boha-Eddin, historien arabe, né à Mossoul, en 1145, mort en 1232. Il fut attaché à Saladin, qui le nomma cadi de Jérusalem. Boha-Eddin est auteur d'une *Histoire de la vie de Saladin*.

(2) Conrad de Montferrat, qui devint roi de Jérusalem en 1192.

(3) Sibylle.

Palestine qu'à la mort du roi le trône passât à son fils. ou, à défaut d'enfant mâle, à ses filles, par ordre de primogéniture ; or, à la mort du dernier roi, le trône s'étant trouvé vacant, l'autorité avait passé à la femme de Guy, fille aînée du roi Amaury ; c'est en qualité de mari de la princesse que Guy avait été reconnu roi. La reine étant morte sans enfants, le trône devait appartenir à sa sœur cadette (1), épouse de Honfroy (2), mais sur ces entrefaites le marquis de Tyr, qui convoitait le trône, enleva la femme de Honfroy, sous prétexte qu'un tel mari n'était pas digne du trône, et l'épousa lui-même. Cette union fut consacrée par les prêtres, bien que la princesse fût alors enceinte; dès lors le marquis de Tyr fut reconnu roi de la Palestine. Le roi d'Angleterre seul fit des difficultés. Honfroy et le roi Guy le mirent dans leurs intérêts ; et alors le marquis, effrayé, s'enfuit à Tyr. En vain les chrétiens, qui faisaient beaucoup de cas des talents du marquis, lui écrivirent pour l'engager à revenir; il s'y refusa. »

Cependant le roi d'Angleterre était toujours malade. Boha-Eddin remarque que cette maladie du roi fut une grande faveur de Dieu; car la brèche était alors considérable et la ville à toute extrémité. L'armée et la garnison étaient dans l'abattement; tous les jours les chrétiens imaginaient quelque nouveau genre d'attaque; tous les jours ils essayaient de quelque nouveau piège; aussi Saladin était-il en proie à une grande inquiétude. Dans ce danger, il se hâta d'écrire de tous côtés pour solliciter du secours. Depuis quelque temps il n'avait plus écrit au calife de Bagdad, soit qu'il eût reconnu l'inutilité de ses démarches précédentes, soit

(1) Isabelle.

(2) Honfroy, seigneur de Montreal, connétable du royaume de Jérusalem.

qu'il se crût désormais hors de danger; il rompit alors le silence, et adressa au calife la lettre suivante, qui nous a été conservée par le compilateur des *Deux-Jardins*.

« Votre serviteur a toujours le même respect pour vous, mais il se lasse et s'ennuie d'avoir à tout instant à vous écrire sur nos ennemis, dont la puissance s'accroît sans cesse et dont la méchanceté n'a plus de bornes. Non! jamais les hommes n'avaient vu ni entendu un tel ennemi qui assiége et est assiégé, qui resserre et est resserré, qui à l'abri de ses retranchements ferme l'accès à ceux qui voudraient s'approcher, et fait manquer l'occasion à ceux qui la cherchent. En ce moment, les Francs ne sont guère au dessous de 5,000 cavaliers et de 100,000 fantassins; le carnage et la captivité les ont anéantis, la guerre les a dévorés, la victoire les a délaissés; mais la mer est pour eux, la mer s'est déclarée pour les enfants du feu (1). De vouloir définir le nombre des peuples qui composent l'armée chrétienne et les langues barbares qu'ils parlent, cela serait impossible; l'imagination même ne saurait se le représenter. On dirait que c'est pour eux que Motenabbi a fait ce vers :

« Là sont rassemblés tous les peuples avec leurs langues diverses; aux interprètes seuls est donné de converser avec eux. »

C'est au point que lorsque nous faisons un prisonnier, ou qu'un d'entre eux passe de notre côté, nous manquons d'interprètes pour les entendre; souvent l'interprète à qui on s'adresse renvoie à un autre, celui-

(1) Ceci s'adresse aux chrétiens, qui dans l'opinion de Saladin étaient nécessairement prédestinés au feu de l'enfer, et pour lesquels cependant la mer se montrait secourable, malgré l'ancien proverbe qui dit que *le feu et l'eau ne vont point ensemble.* (*Note de M. Reinaud.*)

ci à un troisième, et ainsi de suite. La vérité est que nos troupes sont lassées et dégoûtées ; elles ont vainement tenu bon jusqu'à l'épuisement des forces ; elles sont demeurées fermes jusqu'à l'affaiblissement des organes. Malheureusement les guerriers qu'on nous envoie, venant de fort loin, arrivent le dos brisé, en moins grand nombre qu'ils ne sont partis, et la poitrine oppressée par ennui de cette guerre ; en arrivant, ils voudraient partir, et ils ne parlent que de leur retour. Tant de faiblesse inspire une nouvelle audace à nos détestables ennemis ; ces ennemis de Dieu imaginent tous les jours quelque nouvelle malice. Tantôt ils nous attaquent avec des tours, tantôt avec des pierres ; un jour c'est avec les débabés (1), un autre avec les béliers ; quelques fois ils sapent les murs ; d'autres fois ils s'avancent sous des chemins couverts, ou bien ils essayent de combler nos fossés, ou bien encore ils escaladent les remparts. Quelques fois ils montent à l'assaut, soit de jour, soit de nuit ; d'autres fois ils attaquent par mer, montés sur leurs vaisseaux. Enfin voilà qu'à présent, non contents d'avoir élevé dans leur camp un mur de terre, ils se sont mis en tête de construire des collines rondes en forme de tours, qu'ils ont étayées de bois et de pierres ; et lorsque cet ouvrage a été conduit à sa perfection, ils ont creusé la terre par derrière et l'ont jetée en avant, l'amoncelant peu à peu, et s'avançant vers la ville les uns à la suite des autres, jusqu'à ce qu'ils se trouvent maintenant à une demi-portée de trait. Jusqu'ici le feu et les pierres avaient prise sur leurs tours

(1) Grand édifice de bois, qui pouvait contenir un grand nombre de guerriers ; il était revêtu de grandes plaques de fer et marchait sur des roues, recevant le mouvement de l'intérieur ; cette machine était munie d'un bélier. (*Bibl. des Croisades*, t. 4, p. 291.)

et leurs palissades de bois; mais à présent comment entamer avec les pierres ou consumer avec le feu ces collines de terre qui sont à la fois un rempart pour les hommes et un abri pour les machines. »

Les lettres de Saladin ne produisirent pas de grands effets, et les musulmans ne se montrèrent pas fort zélés à le seconder. A cet égard, le trait qui lui fut le plus sensible lui vint de son neveu Taki-Eddin. On lit dans Emad-Eddin que ce prince, ayant reçu en fief quelques villes de Mésopotamie, essaya d'agrandir ses domaines aux dépens de ses voisins; ce qui obligea les princes de la contrée à se tenir sur leurs gardes, et ce qui fut cause qu'ils n'envoyèrent pas cette année au Sultan autant de troupes que par le passé. Saladin fut très-indigné de cet excès d'ambition; il lui parut étrange que tandis que les chrétiens se montraient si acharnés contre l'islamisme son neveu songeât à ses intérêts particuliers. Aussi quand il reçut la nouvelle de cette conduite, il la traita d'œuvre du diable.

Sur ces entrefaites, il arriva au camp un nouveau député chrétien, demandant à parler à Saladin. Boha-Eddin rapporte que Malek-Adel et Afdal, fils du sultan, eurent une entrevue avec le député : « N'a pas qui veut, lui dirent-ils, la faculté d'approcher du sultan ; il faut avant tout solliciter son agrément. » Cependant Saladin y consentant; on lui présenta le député, qui lui donna le salut du roi d'Angleterre, et dit : « Mon maître désire avoir une entrevue avec vous; si vous voulez lui accorder un sauf-conduit, il viendra vous trouver et vous instruire lui-même de ses volontés; à moins que vous n'aimiez mieux choisir dans la plaine un lieu situé entre les deux armées, où vous puissiez traiter ensemble de vos intérêts. » Le sultan répondit : « Si nous avons une conférence, il ne comprendra pas mon langage, ni moi le

sien ; autant vaut recourir à l'intermédiaire d'un ambassadeur. » Cependant le député insistant, il fut convenu que l'entrevue aurait lieu entre le roi et Malek-Adel; mais les jours suivants le député ne parut plus. Le bruit courut que le roi d'Angleterre avait été dissuadé par les princes chrétiens d'aller au rendez-vous, sous prétexte qu'il se compromettrait; on ajoutait même que le roi de France, qui avait de l'autorité sur le prince, lui en avait fait défense expresse. Ce ne fut que quelque temps après que le député du roi d'Angleterre revint pour démentir ces bruits ; il avait ordre de déclarer que le roi se conduisait par ses volontés, et non d'après celles des autres. « Je gouverne, disait le roi, et ne suis pas gouverné ; si j'ai manqué au rendez-vous, c'est à cause de ma maladie. » Ensuite le député, qui au fond venait pour demander différentes choses dont son maître avait besoin dans sa maladie, poursuivit ainsi : « C'est la coutume entre nos rois de se faire des présents, même en temps de guerre; mon maître est en état d'en faire qui sont dignes du sultan : me permettez vous de les apporter? Vous seront-ils agréables, venant par l'entremise d'un député ? » A quoi Malek-Adel répondit : « Le présent sera bien reçu, pourvu qu'il nous soit permis d'en offrir d'autres en retour. » Le député reprit : « Nous avons amené ici des faucons et d'autres oiseaux de proie qui ont beaucoup souffert dans le voyage et qui se meurent de besoin ; vous plaira-t-il de nous donner des poules et des poulets pour les nourrir? Dès qu'ils seront rétablis, nous en ferons hommage au sultan. — Dites plutôt, repartit Malek-Adel, que votre maître est malade, et qu'il a besoin de poulets pour se remettre. Au reste, qu'à cela ne tienne ; il en aura tant qu'il voudra ; parlons d'autre chose. » Mais l'entretien n'alla pas plus loin. Quelques jours après, le roi d'Agleterre renvoya au

sultan un prisonnier musulman, et Saladin remit au député une robe d'honneur. Ensuite le roi envoya demander des fruits et de la neige, qui lui furent accordés.

Boha-Eddin rapporte que le but de ces fréquentes ambassades de la part du roi était surtout de connaître l'état et les dispositions des troupes musulmanes, et que le sultan n'en était pas fâché, afin de savoir aussi ce que pensaient les chrétiens. « Pendant ce temps, poursuit Boha-Eddin, les machines de l'ennemi ne cessaient de battre la ville ; bientôt la garnison ne suffit plus à la défense des remparts ; quelquefois les soldats passaient plusieurs jours et plusieurs nuits de suite sans dormir et sans prendre de repos ; les chrétiens au contraire, se relevaient les uns les autres. Le Ier juillet, ils tentèrent un assaut général; dans cette vue, ils se partagèrent en plusieurs corps, et s'ébranlèrent, cavalerie et infanterie. Aussitôt le sultan fit prendre les armes à ses troupes, et se porta contre le camp ennemi pour faire diversion. Ce jour-là il y eut un engagement terrible ; le sultan courait à cheval d'un rang à l'autre, semblable à une lionne qui a perdu ses petits, en criant : « O musulmans, musulmans ! » et ayant les yeux mouillés de larmes. Toutes les fois que ses regards venaient à tomber sur la ville, il se représentait les maux qui accablaient la garnison ; il pensait aux souffrances des soldats ; à cette idée, son ardeur s'allumait, et il renouvelait le combat. Il passa toute cette journée sans manger et ne prit qu'une potion qu'avait ordonnée le médecin. Pour moi, remarque Boha-Eddin, je ne pus résister à tant de fatigues, et je quittai le sultan pour m'enfermer dans ma tente sur la colline d'Aïadia, d'où je pouvais tout voir. Le combat ne cessa qu'à la nuit. »

« Sur ces entrefaites, continue Boha-Eddin, nous

reçûmes de la garnison une lettre ainsi conçue : « Nous « sommes dans le dernier état de faiblesse ; nous ne pou- « vons tenir plus longtemps ; demain 2 juillet, si vous ne « venez à notre secours, nous négocierons pour nos vies ; « nous abandonnerons la ville ; nous tâcherons de sauver « nos têtes. » Cette nouvelle, poursuit Boha-Eddin, était la plus fâcheuse possible ; nous en fûmes tous accablés. Il y avait alors dans Acre l'élite des guerriers de la Palestine, de la Syrie, de l'Égypte et de tous les pays musulmans ; on y remarquait les plus braves émirs de l'armée et les plus illustres héros de l'islamisme. A la lecture de cette lettre, le sultan ressentit une affliction qu'il n'avait jamais éprouvée ; on craignit même pour sa vie ; et cependant il ne cessait de louer Dieu et de tout prendre en patience. Dans ce danger, il se décida, pour procurer du repos à la ville, à attaquer le camp ennemi. Au point du jour, il fit battre le tambour ; toute l'armée prit les armes, cavalerie et infanterie, et l'assaut commença ; mais le sultan fut mal secondé. Une partie de l'infanterie chrétienne s'était placée derrière ses retranchements, ferme comme un mur, et il ne fut jamais possible de l'entamer. J'ai ouï dire à l'un de ceux qui parvinrent jusqu'au camp ennemi, qu'il vit un chrétien, lequel du haut des retranchements, et ayant à ses côtés des hommes qui lui fournissaient des traits et des pierres, repoussait les assaillants ; sa constance était extraordinaire ; déjà il était atteint de plus de cinquante traits ou coups de pierre, sans que rien pût lui faire lâcher pied ; nous n'en fûmes délivrés que par un pot de naphte qui le brûla entièrement. Un autre m'a assuré avoir vu une femme qui se battait comme les hommes. Le combat dura jusqu'à la nuit.

« Pendant cette attaque, il s'en livrait une autre du côté de la ville. Déjà les chrétiens étaient parvenus

jusque sur l'avant-mur, et ils allaient forcer la dernière barrière, lorsqu'ils perdirent six de leurs braves les plus illustres. Cet accident ralentit leur courage, et Saïf-Eddin-Maschtoub, commandant de la ville, en profita pour négocier. Il se présenta au roi de France, et lui dit : « Vous savez que la plupart des villes de ce pays que nous occupons, nous les avons prises sur vous; nous les pressions de toutes nos forces, mais du moment que les habitants demandaient la vie, nous la leur accordions, et nous les laissions aller en liberté; accordez-nous à votre tour les mêmes conditions, et nous abandonnerons Acre. » Le roi répondit : « Ceux dont vous me parlez, aussi bien que vous, vous êtes mes esclaves et mes serviteurs; commencez par vous rendre, et je verrai ce que j'ai à faire. » A ces mots, Maschtoub ne put retenir son indignation. « Nous ne rendrons pas la ville, s'écria-t-il, vous n'entrerez pas que nous ne soyons tués, et aucun de nous ne périra qu'il n'ait tué cinquante des vôtres. » En disant ces mots, il se retira.

Mais quand il fut de retour dans la ville, la frayeur s'empara des esprits; plusieurs s'enfuirent la nuit dans une barque. Ibn-Alatir dit que les uns périrent dans la traversée et s'en allèrent à la *demeure éternelle ;* les autres arrivèrent sains et saufs auprès du sultan. Saladin fut très-irrité de cette désertion ; si l'on en croit Emad-Eddin, il ôta, dans sa colère, à ces lâches émirs, les terres et les bénéfices militaires qu'il leur avait donnés, et par cette sévérité il en engagea quelques-uns à retourner à leur poste. Mais déjà l'effet était produit; les habitants se trouvaient au dernier degré de l'abattement, et la même crainte se communiqua à l'armée. Aussi le lendemain, quand le sultan ramena ses troupes au combat, elles refusèrent d'en venir aux mains, prétendant que c'était inutilement compromettre l'honneur

de l'islamisme. Cependant le roi d'Angleterre, ayant envoyé trois hommes pour demander de la neige et des fruits, obtint ce qu'il désirait.

Tout-à-coup, dans la nuit du samedi 5 du mois, les Francs, au rapport de Boha-Eddin, entendirent un grand bruit qui leur fit croire qu'une nouvelle armée venait d'entrer dans la ville; là-dessus ils prirent les armes, comme pour marcher au combat. Le même bruit fut entendu de l'armée musulmane, et les soldats s'ébranlèrent aussi. C'était une fausse alerte, et ce bruit extraordinaire avait été occasionné par l'arrivée subite de quelques cavaliers habillés de vert dans la ville. Un chrétien s'avançant sous les remparts, cria à un soldat de la garnison qui était en sentinelle : « Par ta foi, dis-moi combien il en est entré. Je les ai vus; ils étaient à cheval et habillés de vert ; ils n'étaient guère au-dessous de mille (1). »

« Le lendemain, poursuit Boha-Eddin, nous reçûmes une nouvelle lettre de la garnison, ainsi conçue : « Nous « avons tous juré de mourir; nous nous ferons tuer plutôt « que de nous rendre ; ils n'entreront pas tant que nous « serons en vie; seulement faites diversion et empêchez « l'ennemi de nous attaquer. Telle est notre résolution. « Gardez-vous de céder ; pour nous, notre parti est pris. »

« Le fait est que les jours suivants les chrétiens n'attaquèrent pas la ville; ils envoyèrent faire de nouvelles propositions, aimant mieux, disaient-ils, entrer sans effusion de sang, et demandant que tous les prisonniers chrétiens fussent mis en liberté, et que toutes les villes de la Palestine et de la Phénicie qu'ils avaient perdues leur fussent rendues. Mais Saladin ne voulut

(1) L'auteur arabe veut parler d'une légion d'anges qui étaient descendus du ciel pour venir au secours de la ville.

pas accepter ces conditions ; il offrit la ville seule avec ce qu'elle contenait, non compris la garnison ; il offrit encore de rendre le bois du crucifiement (la vraie croix), ce qui fut refusé. »

Ibn-Alatir dit de plus que Saladin proposa de rendre un prisonnier chrétien pour chaque musulman qui se trouverait dans la ville. « Sur le refus des Francs, ajoute-t-il, le sultan écrivit aux soldats de la garnison de sortir le lendemain tous ensemble, et de s'ouvrir un passage à travers l'armée chrétienne ; il leur enjoignit de suivre les bords de la mer et de se charger de tout ce qu'ils pourraient emporter, promettant de son côté d'aller à leur rencontre avec ses troupes et de favoriser leur retraite. Les assiégés se disposèrent à évacuer la ville ; chacun mit à part ce qu'il voulait sauver. Malheureusement ces préparatifs durèrent jusqu'au jour ; et les chrétiens, prévenus du projet, occupèrent toutes les issues. Quelques soldats montèrent sur les remparts et agitèrent un drapeau ; c'était le signal de l'attaque. Saladin se précipita aussitôt sur le camp des chrétiens pour faire diversion, mais tout fut inutile ; les chrétiens firent à la fois face à la garnison et à l'armée du sultan. Tous les musulmans étaient en larmes ; Saladin allait et venait, animant ses guerriers ; peu s'en fallut même qu'il ne forçât le camp ennemi ; à la fin, il fut repoussé par le nombre. »

La ville était alors ouverte de toutes parts et réduite à la dernière extrémité. Le vendredi suivant, 17 du mois, la garnison, au rapport de Boha-Eddin, envoya un nageur au sultan, avec une lettre qui annonçait l'état horrible où elle se trouvait et l'impossibilité de tenir plus longtemps. Aussitôt Saladin se disposa à tenter un dernier effort ; il assembla son conseil, et après lui avoir exposé le malheureux état de la ville, il proposa de

renouveler le combat. Les avis furent partagés; mais pendant qu'on délibérait, on vit tout-à-coup arborer sur les murs l'étendart et les bannières des Francs; en même temps, un grand cri s'éleva du côté de l'armée chrétienne. On était alors vers l'heure de midi. Les musulmans en furent accablés; ils demeurèrent un instant comme frappés de stupeur; on eût dit qu'ils avaient l'esprit égaré; ensuite ils éclatèrent en gémissements et en sanglots; tous les cœurs prirent part à la douleur commune, à proportion de leur foi et de leur piété; tous les musulmans s'affligèrent de cette perte par esprit de religion. « Pour moi, poursuit Boha-Eddin, je restai tout ce temps là auprès de Saladin; il paraissait plus affecté qu'une mère qui a perdu son fils unique et fondait en larmes; je lui offris des consolations analogues à la circonstance; je l'exhortai à songer plutôt aux moyens de sauver Jérusalem et la Palestine. »

L'historien Emad-Eddin, qui était aussi à l'armée, témoigne également que les musulmans lorsqu'ils virent planter l'étendard des chrétiens sur les remparts furent tous dans l'affliction. « Nous ignorions encore, dit-il, comment la ville avait été prise et à quelles conditions. Ainsi le décret de Dieu eut son effet. Les consolations étaient faibles et l'espérance fuyait loin de nous. Quand la nuit fut venue, le sultan s'enferma dans sa tente, livré à de noires pensées. Le lendemain nous allâmes le trouver; il était triste et inquiet de l'avenir; nous essayâmes de le consoler; nous lui dîmes :.Cette ville était une de celles que Dieu avait prises, et elle est retombée au pouvoir de ses ennemis. J'ajoutai : La loi n'a pas péri pour une ville perdue; il faut avoir en Dieu la même confiance. »

Voici comment Ibn-Alatir raconte la prise d'Acre. « Quand Maschtoub, dit-il, vit l'état désespéré de la

ville et l'impossibilité de la défendre, il alla traiter avec les Francs. Il fut convenu que les habitants et la garnison sortiraient en liberté avec leurs biens, moyennant la somme de 200,000 pièces d'or, la liberté de 2,500 prisonniers chrétiens, dont 500 d'un rang élevé, et la restitution de la croix du crucifiement; de plus, Maschtoub promit 10,000 pièces d'or pour le marquis de Tyr, et 4,000 pour ses gens; il fut accordé un certain délai pour le payement de l'argent et la remise des prisonniers. Tout étant ainsi convenu, les deux partis jurèrent l'exécution du traité, et les Francs entrèrent dans la ville. »

Reinaud, *Bibliothèque des Croisades*, t. 4, p. 302.

LA QUATRIÈME CROISADE.

Foulques de Neuilly prêche la croisade.

1198.

Sachez que 1198 ans après l'incarnation de Notre-Seigneur, au temps d'Innocent III, apostole de Rome, de Philippe roi de France et de Richard roi d'Angleterre, il y eut un saint homme en France qui avait nom Foulques de Neuilly. Ce Neuilly est situé entre Lagny-sur-Marne et Paris; et il était prêtre et tenait la paroisse de la ville. Et ce Foulques, dont je vous parle, commença à parler de Dieu par toute la France et les autres pays d'alentour, et Notre-Seigneur fit maints miracles en sa faveur. Sachez que la renommée de ce saint homme alla si loin qu'elle vint à l'apostole de Rome Innocent; et l'apostole envoya en France et ordonna à cet homme de bien qu'il prêchât la croisade sous son autorité; et

après il envoya un de ses cardinaux, maître Pierre de Capoue croisé, et fit savoir par lui l'indulgence telle que je vous la dirai. Tous ceux qui se croiseraient et feraient le service de Dieu pendant un an à l'armée seraient quittes de tous les péchés qu'ils avaient faits et dont ils se seraient confessés. Parce que ces indulgences étaient aussi grandes, beaucoup s'en émut le cœur des gens, et beaucoup se croisèrent parce que l'indulgence était si grande (1).

Les croisés français envoient des députés à Venise.

1201.

Les barons tinrent un parlement à Soissons pour savoir quand ils voudraient partir et quel chemin ils devraient suivre. Pour cette fois ils ne purent s'accorder, parce qu'il leur sembla qu'il n'y avait pas encore assez de croisés. Mais dans le second mois de l'année ils tinrent une nouvelle assemblée à Compiègne, à laquelle

---

(1) Nous donnons ici comme specimen du langage du commencement du treizième siècle un chapitre de Ville-Hardouin non traduit :

Sachiez que mille cent quatre vinz et dix-huit ans après l'incarnation nostre seingnor Jésus-Christ, al tens Innocent III, apostoille de Rome, et Philippe roy de France, et Richart roy d'Engleterre, ot un saint home en France, qui ot nom Folques de Nuillis. Cil Nuillis siest entre Lagny sor Marne et Paris; et il ère prestre, et tenoit la parroiche de la ville. Et cil Folques dont je vous di començà à parler de Dieu par France et par les autres terres entor, et nostre sires fist maint miracles por luy. Sachiez que la renomée de cil saint home alla tant, qu'elle vint à l'apostoille de Rome Innocent; et l'apostoille envoya en France, et manda al prod'om que il empreschast des croiz par s'autorité; et après y envoya un suen chardonal, maistre Ferron de Chappes croisié; et manda par luy le pardon tel come vos dirai. Tuit cil qui se croiseroient et feroient le service Dieu un an en l'ost seroient quittes de toz les pechiez qu'ils avoient faiz, dont il seroient confés. Porceque cil pardons fu issi granz, si s'en esmeurent mult le cuers des genz, et mult s'en croisièrent porceque le pardons ère si grans.

furent tous les comtes et les barons qui avaient pris la croix. Maint conseil y fut pris et donné. Mais la résolution fut qu'ils enverraient les meilleurs messagers qu'ils pourraient trouver et auxquels ils donneraient plein pouvoir de faire toutes choses.

De ces messagers, Thibaut le comte de Champagne et de Brie en envoya deux; et Baudouin le comte de Flandre et Hainaut, deux ; et Louis le comte de Blois, deux. Les messagers du comte Thibaut furent Geoffroy de Ville-Hardoin, le maréchal de Champagne, et Miles de Brabant; et les messagers du comte Baudouin furent Conon de Béthune et Alard Macquereau; et les messagers du comte Louis, Jean de Friaise et Gautier de Gandonville. A ces six les barons remirent entièrement leurs affaires; et on convint qu'ils leur donneraient bonnes chartes scellées de leurs sceaux, qu'ils tiendraient ferme toutes les conventions que les six feraient par tous les ports de mer ou autres lieux où ils iraient. Alors partirent les six messagers, comme vous avez entendu, et ils prirent conseil entre eux, et ils s'accordèrent qu'ils croyaient trouver à Venise plus grande quantité de vaisseaux que dans nul autre port. Et ils chevauchèrent à si grande journée qu'ils y arrivèrent la première semaine de carême.

Le duc de Venise, qui s'appelait Henri Dandole et était sage et preux, les reçut avec honneur, lui et les autres gens. Et quand ils baillèrent les lettres de leurs seigneurs, ils s'émerveillèrent beaucoup de l'affaire pour laquelle ils étaient venus en ce pays. Les lettres étaient de créance, et les comtes disaient qu'on crût leurs messagers comme eux-mêmes et qu'ils tiendraient ce qu'ils feraient. Et le duc leur répond : « Seigneurs, j'ai vu vos lettres. Nous avons bien reconnu que vos seigneurs sont les plus hauts princes qui soient sans

couronne ; et ils nous mandent que nous croyions ce que vous nous direz et que nous tenions pour ferme ce que vous ferez. Or, dites ce qui vous plaira. » Alors les messagers répondirent : « Sire, nous voulons que vous réunissiez votre conseil, et devant lui nous vous dirons ce que vous mandent nos seigneurs, demain , s'il vous plait. » Et le duc leur répondit qu'il leur accordait répit jusqu'au quatrième jour, qu'alors il aurait assemblé son conseil et qu'ils pourraient dire ce qu'ils demandaient.

Ils attendirent que fût venu le quatrième jour qu'il leur avait dit. Ils entrèrent au palais, qui était très-riche et beau , et trouvèrent le duc et son conseil dans une chambre, et les messagers dirent de la manière qui suit : « Sire, nous sommes venus à toi de la part des hauts barons de France, qui ont pris le signe de la croix pour venger l'injure de Jésus-Christ et pour conquérir Jérusalem, si Dieu le veut permettre ; et parce qu'ils savent qu'aucuns peuples n'ont autant de puisssance que vous et votre nation, ils vous prient, pour Dieu, que vous ayez pitié de la terre d'outre-mer, et que pour venger l'injure de Jésus-Christ vous leur fournissiez des vaisseaux. — En quelle manière ? fait le duc. — En toutes les manières, font les messagers, que vous leur voudrez proposer ou conseiller, pourvu qu'ils y puissent satisfaire. — Certes, fait le duc, ils nous ont demandé une grande chose, et il semble qu'ils entreprennent une grosse affaire ; nous vous répondrons d'aujourd'hui en huit jours, et ne vous étonnez pas si le terme est long, car il est convenable de bien réfléchir à une si grande chose. »

Au terme que le duc leur avait donné, ils revinrent au palais. Je ne puis vous raconter toutes les paroles qui furent dites alors, mais la fin de cette discussion fut telle : « Seigneurs, fit le duc, nous vous dirons ce que nous avons décidé, si nous pouvons le faire accepter

par notre conseil et le peuple du pays, et vous examinerez si vous pouvez l'accepter. Nous vous fournirons de bateaux plats pour passer quatre mille cinq cents chevaux et neuf mille écuyers, et de navires pour quatre mille cinq cents chevaliers et vingt mille sergents à pied; et pour tous ces chevaux et ces hommes, il sera convenu que la flotte portera des vivres pour neuf mois, à la condition que l'on donnera pour le cheval quatre marcs d'argent, et pour l'homme deux. Et toutes les conventions que nous devisons, nous les tiendrons pendant un an à compter du jour que nous partirons du port de Venise pour faire le service de Dieu et de la chrétienté, en quelque lieu que ce soit. La somme totale que vous aurez à payer se monte à 85,000 marcs. Et nous vous promettons que nous mettrons en mer cinquante galères pour l'amour de Dieu, en convenant que, tant que durera notre association, de toutes les conquêtes que nous ferons par mer ou par terre, nous en aurons la moitié et vous l'autre. Or, consultez-vous, et voyez si vous pouvez accepter ces propositions. »

Les messagers s'en vont, et disent qu'ils parleraient ensemble et qu'ils feront réponse le lendemain. Ils se consultèrent et parlèrent entre eux pendant la nuit; ils s'accordèrent pour accepter les propositions, et le lendemain ils vinrent devant le duc, et dirent : « Sire, nous sommes prêts à accepter votre convention. » Et le duc dit qu'il en parlerait à son peuple, et que ce qui serait décidé il le leur ferait savoir. Le lendemain, qui était le troisième jour, le duc, qui était très-sage et preux, manda son grand conseil, et le conseil était de quarante hommes des plus sages du pays. Par son bon sens et son esprit, qui était net et bon, il les amena à louer et à vouloir l'arrangement. Puis il en fit venir cent, puis deux cents, puis

mille, tant que tous l'approuvèrent et consentirent; puis il en assembla au moins dix mille dans la chapelle de Saint-Marc, la plus belle qui soit, et il leur dit d'entendre la messe du Saint-Esprit et qu'ils prient Dieu pour qu'ils les conseillât sur la demande que les messagers venaient faire; et ils le firent bien volontiers.

Quand la messe fut dite, le duc fit dire aux messagers qu'ils demandassent humblement à tout le peuple s'il voulait faire cette convention. Les messagers vinrent à l'église; ils y furent beaucoup regardés par maintes gens qui ne les avaient pas encore vus. Geoffroy de Ville-Hardouin, le maréchal de Champagne, prit la parole, du consentement et de la volonté des autres messagers; il leur dit : « Seigneurs, les barons de France les plus hauts et les plus puissants nous ont envoyés auprès de vous; ils vous crient miséricorde : prenez pitié de Jérusalem, qui est en servage de Turcs; et pour Dieu veuillez les accompagner pour venger l'injure de Jésus-Christ; ils vous ont choisis parce qu'ils savent que nulle nation n'a autant de puissance sur mer que vous; ils nous ont commandé de nous jeter à vos pieds et de ne nous relever que quand vous aurez promis d'avoir pitié de la terre sainte d'outre-mer. »

Alors les six messagers s'agenouillent à leurs pieds, pleurant beaucoup; et le duc et tous les autres s'écrièrent tous à une voix, levant leurs mains en l'air, et dirent : « Nous l'octroyons, nous l'octroyons! » Il y eut alors si grand bruit et si grande noise qu'il semblait que la terre s'écroulait. Et quand cette grande noise fut apaisée, le bon duc de Venise, qui était très-sage et preux, monta au pupitre, parla au peuple, et leur dit : « Seigneurs, voyez l'honneur que Dieu vous a fait, qui est que la meilleure nation du monde a laissé toutes les autres pour venir requérir votre compagnie et accom-

plir cette importante entreprise d'aller au secours de Notre-Seigneur. » Des paroles bonnes et belles que dit le duc, je ne puis tout raconter. Ainsi finit la chose, et les chartes furent dressées le lendemain.

Les croisés arrivent à Venise.

1202.

Une grande partie des pèlerins était déjà arrivée à Venise. Le comte de Flandre Baudouin y était déjà arrivé et beaucoup d'autres ; mais la nouvelle leur vint que beaucoup de pèlerins s'en allaient par d'autres chemins vers d'autres ports ; ils en furent très-contrariés, parce qu'ils ne pourraient plus exécuter la convention ni payer la somme qu'ils devaient aux Vénitiens. Après avoir tenu conseil entre eux, ils envoyèrent de bons messagers au-devant des pèlerins et de Louis comte de Blois et de Chartres, qui n'étaient pas encore arrivés, pour les exhorter, leur crier miséricorde et leur dire qu'ils eussent pitié de la terre sainte d'outre-mer, et que nul preux ne pouvait prendre un autre passage que celui de Venise.

A ce message furent élus le comte Hugues de Saint-Pol et Geoffroy de Ville-Hardouin, le maréchal de Champagne, qui chevauchèrent jusqu'à Pavie. Ils y trouvèrent le comte Louis en grande compagnie de bons chevaliers et de braves gens. Par leurs remontrances et leurs prières, ils décidèrent assez de gens de venir à Venise qui s'en allaient à d'autres ports par d'autres chemins. Pourtant beaucoup de bonnes gens partirent de Plaisance qui s'en allèrent en Pouille par d'autres chemins. De ceux-là furent Villain de Neuilly, qui était un des

bons chevaliers du monde, Henri d'Ardillières, Renard de Dampierre, Henri de Longchamp, Gilles de Trasegnies, homme-lige de Baudouin comte de Flandre, qui lui avait donné cinq cents livres du sien pour aller avec lui au voyage. Avec eux s'en allèrent grande compagnie (1) de chevaliers et de sergents, dont les noms ne sont pas écrits. Grand fut le décroissement de ceux de l'armée qui allaient à Venise, et il advint grande mésaventure, ainsi que vous pourrez le voir plus loin.

Mais le comte Louis et d'autres barons s'en allèrent à Venise, et furent reçus à grand'fête et à grand'joie; ils se logèrent dans l'île Saint-Nicolas avec les autres croisés. L'armée était bien belle et de braves gens; jamais nul homme n'en vit une plus belle et plus nombreuse. Les Vénitiens leur donnèrent abondamment, comme on était convenu, tout ce qui était nécessaire aux chevaux et aux hommes; et les navires qu'ils appareillèrent étaient si beaux et si riches, que jamais nul chrétien n'en vit de plus beaux et de plus riches; et il y avait de vaisseaux, de galères et de vissiers (bateaux plats) trois fois plus qu'il n'en fallait pour ce qu'il y avait d'hommes en l'armée. Ha ! quel grand dommage ce fut quand les autres qui allèrent aux autres ports ne vinrent pas ici! La chrétienté eût été bien rehaussée et la terre des Turcs abaissée! Les Vénitiens accomplirent très-bien toutes leurs conventions et firent mieux encore; et ils sommèrent les comtes et les barons de tenir leurs engagements et de payer l'argent convenu, étant prêts de faire voile.

On chercha dans l'armée le prix du transport, et il y avait assez de gens qui disaient qu'ils ne pouvaient pas payer leur passage, et les barons en recevaient ce qu'ils pouvaient donner. Quand ils eurent demandé et quêté,

(1) Grant planté.

il se trouva qu'on était bien loin de la somme nécessaire; alors les barons les réunirent, et leur dirent : « Seigneurs, les Vénitiens ont fort bien accompli leurs engagements, et même au delà; mais nous ne sommes pas assez de monde pour pouvoir payer le passage, et cela par l'absence de ceux qui sont allés aux autres ports. Pour Dieu! que chacun donne de son bien autant qu'il faudra pour que nous puissions payer le prix convenu ; en tout il vaut mieux que nous donnions tout notre avoir que de faire manquer l'entreprise et de perdre ce que nous y avons déjà dépensé et de manquer à nos conventions; et si cette armée retourne en arrière, le secours d'outre-mer est perdu. » Alors il y eut grande discorde parmi la plupart des barons et des autres pèlerins, qui disaient : « Nous avons payé notre passage; s'ils veulent nous mener, nous nous en irons volontiers; et s'ils ne le veulent pas, nous nous disperserons et nous irons à d'autres ports. » Ils parlaient ainsi parce qu'ils auraient voulu que l'armée se dispersât. Les autres disaient : « Mieux aimons-nous y dépenser tout notre avoir et aller pauvres à l'armée que de la laisser rompre, car Dieu nous le rendra bien quand il lui plaira. »

Alors le comte de Flandre commença à bailler tout ce qu'il avait et tout ce qu'il put emprunter, et le comte Louis, et le marquis de Montferrat, et le comte Hugues de Saint-Pol, et ceux qui se tenaient de leur parti; alors vous eussiez vu porter beaucoup de belle vaisselle d'or et d'argent à l'hôtel du duc pour faire le payement. Et quand ils eurent payé, il manqua du prix convenu 34,000 marcs d'argent. Et de cela furent très-joyeux ceux qui les avaient mis en défaut, en ne voulant rien donner; ils croyaient bien alors que l'armée allait se rompre et se dépecer. Mais Dieu, qui conseille ceux qui sont privés de conseils, ne le veut pas permettre.

Alors le duc parla à son peuple, et leur dit : « Seigneurs, ces gens ne nous peuvent plus payer, et tout ce qu'ils nous ont payé, nous l'avons gagné en vertu des conventions qu'ils ne peuvent plus tenir ; mais notre droit ne saurait aller jusque là : nous et notre pays en recevrions grand blâme. Demandons-leur plutôt un service. Le roi de Hongrie nous a pris Zara en Dalmatie, qui est une des plus fortes villes du monde ; jamais elle ne sera reprise par les forces que nous avons, si ces gens ne nous aident. Demandons leur qu'ils aient à la conquérir, et nous leur donnerons pour les 30,000 marcs d'argent qu'ils nous doivent un répit jusqu'à ce que Dieu nous permette de les conquérir ensemble eux et nous. » Ainsi fut ce service demandé aux barons, et très-contrariés furent ceux qui auraient voulu que l'armée se rompît ; cependant on accorda ce que demandaient les Vénitiens.

Alors on tint une assemblée, un dimanche, dans l'église Saint-Marc. C'était une grande fête ; y fut le peuple du pays, et la plupart des barons et des pèlerins. Avant que la grand'messe commençât, le duc de Venise, qui s'appelait Henri Dandole, monta au pupître, parla au peuple, et leur dit : « Seigneurs, vous êtes associés avec la plus brave nation du monde et pour la plus grande affaire que jamais on entreprit : Je suis vieux et faible, j'aurais besoin de repos et je suis embarrassé de mon corps ; mais je vois que nul ne vous saurait gouverner et conduire comme moi, qui suis votre seigneur. Si vous vouliez permettre que je prisse le signe de la croix pour aller avec vous et vous conduire, et que mon fils demeurât à ma place pour conserver l'État, j'irais vivre ou mourir avec vous et avec les pèlerins. » Quand ceux-ci entendirent ces paroles, ils s'écrièrent tout d'une voix : « Nous vous prions pour Dieu que vous l'accordiez et que vous le fassiez et que vous vous en veniez avec nous. »

Il y eut alors grande compassion dans le peuple du pays et chez les pèlerins, et mainte larme pleurée, de ce que cet homme de bien, qui avait si belle occasion de rester à Venise, montrait tant de courage; car il était vieux, et quoiqu'il eût les yeux encore beaux, il n'y voyait goutte, parce qu'il avait perdu la vue par une plaie qu'il reçut à la tête. Ah! combien lui ressemblaient peu ceux qui étaient allés dans d'autres ports pour esquiver le péril. Alors le duc descendit du pupître, alla devant l'autel, et se mit à genoux en pleurant, et ils lui cousirent la croix sur un grand chapeau de coton, parce qu'il voulait que le peuple la vît. Et les Vénitiens commencèrent à se croiser à foison en ce jour. Nos pèlerins eurent bien grande joie et bien grande compassion de cette croix, à cause du bon sens et de la prouesse que le duc avait en lui. Ainsi fut croisé le duc, comme vous l'avez entendu. Alors il commença à livrer les navires, les galères et les vissiers aux barons pour s'embarquer.

Alexis demande du secours aux Vénitiens.

Maintenant écoutez une des plus grandes merveilles et des plus grandes aventures que vous ayez jamais entendues. A ce temps, il y eut un empereur à Constantinople qui s'appelait Isaac, et qui avait un frère appelé Alexis, qu'il avait racheté de prison des Turcs. Icelui Alexis s'empara de son frère l'empereur, et lui arracha les yeux de la tête, et se fit empereur par la trahison que vous venez d'entendre. Il le tint longtemps en prison et un sien fils qui s'appelait Alexis. Ce fils s'échappa de prison et s'enfuit sur un vaisseau jusque dans une ville sur la mer qui s'appelle Ancône. De là il alla auprès de Philippe d'Allemagne, qui avait épousé sa sœur. De

là il vint à Vérone en Lombardie, et hébergea dans la ville, et trouva assez de pèlerins qui s'en venaient à l'armée. Ceux qui l'avaient aidé à s'échapper et qui étaient avec lui lui dirent : « Sire, voici une armée à Venise près de nous, composée de la plus brave nation et des meilleurs chevaliers du monde qui vont outre-mer. Va leur crier miséricorde; qu'ils aient pitié de toi, de ton père, qui êtes déshérités si injustement; et s'ils te voulaient aider, tu feras tout ce qu'ils demanderont. J'ai espoir qu'il leur en prendra pitié. » Et il dit qu'il le fera bien volontiers et que ce conseil est bon.

Il envoya donc ses messagers; il en envoya au marquis Boniface de Montferrat, qui était le sire de l'armée, et aux autres barons. Et quand les barons les virent, ils en furent très-étonnés, et leur répondirent : « Nous entendons bien ce que vous dites. Nous enverrons quelques-uns de nous au roi Philippe avec votre maître, qui va vers lui. S'il nous veut aider à recouvrer la terre d'outre-mer, nous l'aiderons à conquérir son royaume, que nous savons avoir été enlevé à tort à lui et à son père. »

Les croisés à Zara.

1202.

On répartit les navires et les bateaux entre les barons. Ha Dieu ! que de bons destriers on y mit ! et quand les navires furent chargés d'armes et de viandes, et de chevaliers et de sergents, les écus furent rangés le long des bords des navires et sur les poupes, ainsi que les bannières, dont il y en avait tant de belles. Et sachez qu'ils portèrent sur les vaisseaux plus de trois cents pierriers, et mangonneaux, et quantité d'engins qui

sont nécessaires pour prendre villes. Jamais plus belle flotte ne partit d'aucun port.

La veille de la Saint-Martin ils arrivèrent devant Zara en Dalmatie, et virent la cité fermée de hauts murs et de hautes tours ; malaisément on demanderait ville plus belle, plus forte et plus riche. Quand les pèlerins la virent, ils s'émerveillèrent beaucoup, et se dirent les uns aux autres : Comment pourrait être prise de force pareille ville, si Dieu lui-même ne le fait ? Les premiers vaisseaux vinrent devant la ville, y jetèrent l'ancre, et attendirent les autres. Le lendemain matin, par un jour beau et très-clair, arrivèrent toutes les galères, et les bateaux et les autres navires qui étaient arriérés. Ils prirent le port par force, rompirent la chaîne, qui était très-forte, et descendirent à terre, si bien que le port fut entre eux et la ville. Alors vous eussiez vu sortir des vaisseaux maints chevaliers et maints sergents, tirer des bateaux maints bons destriers, et mainte riche tente, et maint pavillon. Ainsi se logea l'armée, et Zara fut assiégé le jour de la Saint-Martin. A ce moment n'étaient pas encore arrivés tous les barons, car encore n'était pas venu le marquis de Montferrat, qui était resté en arrière pour affaire qu'il avait. Étienne du Perche demeura malade à Venise, ainsi que Matthieu de Montmorency. Quand ils furent guéris, Matthieu de Montmorency s'en. vint auprès de l'armée à Zara ; mais Étienne du Perche ne fit pas si bien, car il déguerpit de l'armée, et s'en alla séjourner en Pouille. Avec lui s'en alla Rotrou de Montfort, et Ives de la Valle, et maints autres qui en furent beaucoup blâmés et qui passèrent au printemps en Syrie.

Le lendemain de la Saint-Martin, ceux de Zara sortirent, et vinrent parler au duc de Venise, qui en était sa tente ; ils lui dirent qu'ils rendraient la ville et tous

leurs biens à discrétion, leur vie restant sauve. Le duc leur dit qu'il ne ferait ce traité, ni un autre, sans se consulter avec les comtes et les barons, et qu'il irait leur en parler. Pendant que le duc conférait avec eux, ceux dont on vous a parlé précédemment, qui voulaient rompre l'armée, dirent aux messagers : « Pourquoi voulez-vous rendre votre ville? Les pèlerins ne vous attaqueront pas, vous n'avez rien à craindre d'eux; si vous pouvez vous défendre des Vénitiens, vous êtes sauvés. » Là-dessus ils envoyèrent l'un d'entre eux, qui s'appelait Robert de Boves, qui alla aux murs de la ville et leur parla de la même manière. Alors rentrèrent les messagers dans la ville, et le traité en demeura là.

Pendant ce temps le duc de Venise était venu vers les comtes et les barons, et leur avait dit : « Seigneur, les habitants veulent rendre leur ville à discrétion, en conservant la vie sauve; je ne veux faire ce traité ni un autre, sinon par votre avis. » Les barons lui répondirent : «Sire, nous vous approuvons, et même nous vous prions de faire ce traité. » Et il dit qu'il le ferait. Puis ils s'en retournèrent tous ensemble au pavillon du duc pour faire le traité, et ils trouvèrent que les messagers s'en étaient allés par les conseils de ceux qui voulaient rompre l'armée. Et alors se leva un abbé des Vaux de Cernay, de l'ordre de Cîteaux, qui leur dit : » Seigneurs, je vous défends, de par l'apostole de Rome, d'attaquer cette ville, car elle est peuplée de chrétiens, et vous êtes pèlerins. » Et quand le duc entendit cela il en fut très-irrité, et dit aux comtes et aux barons : « Seigneurs, je tenais cette ville à ma discrétion, et vos gens me l'ont enlevée, et vous étiez convenu que vous m'aideriez à la prendre, et je vous somme de le faire. »

Alors les comtes et les barons et ceux qui étaient de leur parti se réunirent, et dirent : «Ceux qui ont empê-

ché de conclure le traité ont fait un grand outrage, et il ne se passe pas jour qu'ils ne se donnent beaucoup de peine pour dissoudre l'armée. Or, nous serons honnis si nous n'aidons pas à la prendre. » Ils vinrent vers le duc, et lui dirent : « Sire, nous vous aiderons à prendre la ville en dépit de ceux qui vous ont empêché de l'avoir. » Ainsi fut prise la résolution. Et au matin ils allèrent s'établir devant les portes de la ville, et y dressèrent leurs pierriers, leurs mangonneaux et les autres engins, dont ils avaient grand nombre; du côté de la mer, ils dressèrent les échelles sur les vaisseaux. Alors ils commencèrent à lancer des pierres contre les murs et les tours de la ville. Cette attaque dura bien cinq jours, après quoi ils mirent leurs trancheurs à une tour, et ceux-ci commencèrent à trancher le mur. Quand ceux de dedans virent cela, ils demandèrent un traité, tout semblable à celui qu'ils avaient refusé par le conseil de ceux qui voulaient rompre l'armée.

Ainsi la ville se rendit à discrétion au duc de Venise, la vie sauve assurée aux habitants. Alors vint le duc auprès des comtes et des barons, et leur dit : « Seigneurs, nous avons conquis cette ville par la grâce de Dieu et par la vôtre. L'hiver est venu, et nous ne pouvons partir d'ici avant Pâques, car nous ne trouverions pas à vivre autre part, tandis que cette ville est riche et garnie de tous biens. Partageons-la entre nous; nous en prendrons la moitié, et vous l'autre. » Ainsi comme il fut dit, il fut fait. Les Vénitiens eurent la partie vers le port où étaient les navires, et les Français eurent l'autre.

Le prince de Constantinople envoie des députés à Zara.

Des messagers du roi Philippe et du prince de Constantinople étant arrivés d'Allemagne, les barons et le

duc s'assemblèrent dans un palais où le duc était logé. Alors les messagers dirent : « Seigneurs, le roi Philippe et le fils de l'empereur de Constantinople, qui est le frère de sa femme, nous envoient vers vous. Le roi vous dit : Je vous enverrai le frère de ma femme, et je le mets en la main de Dieu, qui le garde de la mort, et en la vôtre. Puisque vous vous êtes consacrés au service de Dieu, du droit et de la justice, vous devez rendre leur héritage, si vous le pouvez, à ceux qui en sont privés injustement. Le prince vous fera le traité le plus avantageux qui fut jamais, et vous donnera la plus grande aide pour conquérir la terre d'outre-mer. Tout d'abord, si Dieu permet que vous le remettiez en son héritage, il mettra tout l'empire de Romanie (1) sous l'obédience de Rome, dont il faisait partie jadis. Après, il sait que vous avez mis votre bien dans cette guerre et que vous êtes pauvres ; aussi il vous donnera 200,000 marcs d'argent, et la nourriture à tous ceux de l'armée, petits et grands. Il ira en personne avec vous en Égypte, ou enverra, si vous croyez que cela sera mieux, dix mille hommes à sa solde. Et il vous fera ce service pendant un an ; et pendant toute sa vie il tiendra cinq cents chevaliers en terre d'outre-mer qui la garderont, et ceux-ci seront encore à sa solde. Seigneurs, font les messagers, nous avons plein pouvoir pour traiter sur ces conditions, si vous voulez garantir celles qu'on vous demande. Et sachez que jamais on n'offrit à personne traité si avantageux. Hé ! n'aurait pas grande envie de conquêter qui refuserait cela. » Les barons répondirent qu'ils en parleraient entre eux, et une assemblée fut convoquée pour le lendemain. Quand ils furent ensemble, on s'occupa de ces propositions.

---

(1) L'empire romain d'Orient, l'empire grec.

Là on parla de part et d'autre. L'abbé des Vaux de Cernay, qui était de l'ordre de Cîteaux, et ceux qui voulaient rompre l'armée dirent qu'ils n'accepteraient pas la proposition; que ce serait faire la guerre à des chrétiens, et qu'ils n'étaient pas disposés à cela; mais qu'ils voulaient aller en Syrie. L'autre partie leur répondit : « Beaux Seigneurs, en Syrie vous ne pouvez rien faire, et vous le voyez bien par ceux mêmes qui nous ont déguerpis et se sont en allés par d'autres ports. Sachez que ce sera par l'Egypte ou par la Grèce que la terre sainte sera recouvrée, si jamais elle l'est. Et si nous refusons ce traité, nous serons honnis à toujours. »

Ainsi était en discorde l'armée; et ne vous étonnez pas si les laïques étaient en querelle, puisque les moines blancs de Cîteaux étaient aussi en discorde. L'abbé de Los, qui était un saint homme et fort sage, et les autres abbés qui étaient de son avis, priaient et suppliaient pour que, par l'amour de Dieu, l'armée ne se rompît pas et qu'on acceptât la proposition, car c'était le meilleur moyen pour recouvrer la terre d'outre-mer. L'abbé des Vaux, au contraire, et ceux de son parti prêchaient aussi souvent, et disaient que c'était mauvais, qu'il fallait aller en Syrie et y faire ce qu'on pourrait.

Alors Boniface, le marquis de Montferrat, et Baudouin le comte de Flandres, et le comte Louis, et le comte Hugues de Saint-Pol, et ceux de leur parti, vinrent, et dirent qu'ils feraient cette convention, parce qu'ils seraient honnis s'ils ne la faisaient pas. Ils s'en allèrent à l'hôtel du duc, et furent alors mandés les messagers, et jurèrent le traité tel que vous l'avez vu précédemment, et par serment et par chartes scellées...... et on fixa l'époque de l'arrivée du prince de Constantinople, et ce fut à la quinzaine après Pâques.

Les croisés envoient des députés au Pape.

Les barons consultèrent ensemble, et décidèrent qu'ils enverraient à Rome des messagers auprès de l'apostole, parce qu'il leur savait mauvais gré de la prise de Zara. Ils choisirent pour messagers deux chevaliers et deux clercs, qu'ils savaient être bons pour ce messsage. Des deux clercs, l'un fut Nivelon l'évêque de Soissons, et maître Jean de Noyon, qui était chancelier du comte de Flandre; les deux chevaliers furent Jean de Friaise et Robert de Boves. Les messagers jurèrent sur les saints livres qu'ils feraient le message loyalement et en bonne foi et qu'ils reviendraient à l'armée.

Trois d'entre eux tinrent bien leur serment, et le quatrième mal, et ce fut Robert de Boves; car il fit le message du plus mal qu'il put, se parjura et s'en alla en Syrie auprès des autres de son parti. Mais les autres firent bien, dirent leur message comme l'avaient ordonné les barons, et dirent à l'apostole : « Les barons vous demandent pardon de la prise de Zara, l'ayant fait comme ce qu'ils pouvaient faire de mieux par la faute de ceux qui étaient allés à d'autres ports, et sans quoi ils n'auraient pu rester réunis; et sur cela, ils vous demandent comme à leur bon père que vous leur donniez vos commandements, qu'ils sont prêts à exécuter. » L'apostole répondit aux messagers qu'il savait bien que par la faute des autres ils avaient été obligés de mal faire, qu'il en avait compassion; après, il donna aux barons et aux pèlerins la bénédiction et l'absolution comme à ses enfants, et leur commanda et les pria de conserver l'armée réunie, car il savait bien que sans cette armée ne pouvait être fait le service de Dieu. Il donna plein pouvoir à Nivelon, l'évêque de Soissons, et à maître

Jean de Noyon de lier et délier les pèlerins jusqu'à ce qu'un cardinal fût venu joindre l'armée.

Les croisés vont à Corfou.

Le carême étant venu, les pèlerins préparèrent leurs vaisseaux pour partir à la Pâque. Quand les nefs furent chargées, le lendemain de la Pâque, les pèlerins se logèrent hors de la ville sur le port, et les Vénitiens firent abattre la ville, et les tours et les murs........ Alors commencèrent à partir les vaisseaux et les bateaux, et il fut convenu qu'ils iraient prendre port à Corfou, qui est une île de Romanie, et que les premiers attendraient les derniers jusqu'à ce qu'ils fussent tous réunis; et ainsi firent-ils. Mais avant que le duc et le marquis partissent du port de Zara, arriva Alexis, le fils de l'empereur Isaac de Constantinople, que Philippe, roi d'Allemagne, leur avait envoyé, et il fut reçu avec grande joie et beaucoup d'honneurs. Le duc lui donna galères et vaisseaux, tant qu'il en voulut; puis ils partirent du port de Zara, eurent bon vent, et arrivèrent à Durazzo, dont les habitants rendirent volontiers la ville à leur seigneur, quand ils le virent, et lui firent serment de fidélité. Partis de là, ils vinrent à Corfou, et trouvèrent l'armée qui était campée devant la ville et qui avait tendu tentes et pavillons, et qui avait sorti les chevaux des bateaux pour les reposer. Après qu'ils eurent appris que le fils de l'empereur de Constantinople était arrivé, vous eussiez vu maint brave chevalier et maint bon sergent aller à sa rencontre et conduire maint beau destrier. Ils l'accueillirent avec beaucoup de joie et d'honneurs, puis il fit tendre sa tente au milieu de l'armée, à côté de celle du marquis de Montferrat, à la garde de qui le roi Philippe l'avait confié.

Ils séjournèrent pendant trois semaines en cette île, qui est très-riche et plantureuse.

Les croisés arrivent à Constantinople.

Après avoir relâché à Andros et à Abydos, les croisés se dirigent sur Constantinople.

Ils partirent tous ensemble du port d'Abydos. Vous eussiez pu voir alors le bras de Saint-Georges (1) couvert et comme fleuri de nefs et de galères, et c'était merveille de regarder ce beau spectacle. Ils remontèrent le bras de Saint-Georges jusqu'à Saint-Étienne, abbaye qui est à trois lieues de Constantinople, et alors ils virent cette ville dans tout son ensemble. Les matelots jetèrent l'ancre. Vous pouvez savoir que beaucoup admirèrent Constantinople, qui ne l'avaient jamais vue et qui ne pouvaient pas croire qu'une si grande ville pût se trouver dans tout le monde. Quand ils virent ces murs élevés, et ces belles tours dont la ville était enclose tout autour à la ronde, et ces riches palais, et ces hautes églises dont le nombre était tel qu'on ne pourrait le croire si on ne les voyait pas de ses yeux, et la longueur et la largeur de la ville, on vit bien que de toutes les autres elle était la souveraine. Et sachez qu'il n'y avait homme si hardi à qui le cœur ne frémît, et ce ne fut pas sans raison, car jamais si grande affaire n'avait été entreprise depuis que le monde était créé.

Alors descendirent à terre les comtes et les barons et le duc de Venise, et ils tinrent leur assemblée à l'abbaye de Saint-Étienne. Là fut donné et pris maint avis. Toutes les paroles qui furent dites alors, ce livre ne vous les

(1) Les Dardanelles.

contera pas, mais à la fin du conseil le duc de Venise se leva, et dit: « Seigneurs, je connais mieux que vous l'état de ce pays, car j'y ai été autrefois. Vous avez entrepris l'affaire la plus difficile et la plus périlleuse qu'on ait jamais entreprise; aussi convient-il que l'on aille sagement. Sachez que si nous débarquons, le pays est grand et étendu, et que nos gens sont pauvres et privés de vivres; alors ils se répandront par le pays pour chercher de la nourriture; or, le pays est très-peuplé; quoi que nous fassions, nous perdrions de nos hommes, et nous n'avons pas besoin d'en perdre, car nous avons bien peu de soldats pour ce que nous voulons faire. Il y a ici près des îles (1) que vous pouvez voir d'ici, qui sont habitées, cultivées en blé et remplies de vivres. Allons y prendre port, et recueillons les blés et les vivres du pays. Et quand nous les aurons recueillis, allons devant la ville, et nous ferons ce que Dieu nous inspirera. Car plus sûrement guerroie celui qui a vivres que celui qui n'en a pas. »

Les comtes et les barons s'accordèrent à cet avis, et tous s'en allèrent à leurs vaisseaux et s'y reposèrent cette nuit. Et au matin, qui était le jour de la fête de monseigneur saint Jean-Baptiste en juin, on hissa les bannières et les gonfanons sur les châteaux de poupe des vaisseaux, et les écus furent disposés sur le bord des navires; chacun regardait ses armes, dont il allait avoir bientôt besoin pour se défendre.

Les mariniers lèvent les ancres et laissent les voiles au vent aller, et Dieu leur donna bon vent, tel qu'il leur convenait; aussi passèrent-ils devant Constantinople et si près des murs et des tours qu'on tira sur plus d'un vaisseau. Il y avait tant de gens sur les murs et sur les

(1) Les îles des Princes.

tours, qu'il semblait qu'il n'y eût rien autre chose. Ainsi Dieu empêcha de suivre la résolution qui avait été prise le soir précédent d'aller aux îles, comme si chacun n'en avait jamais entendu parler. Et maintenant ils filent sur la terre ferme aussi droit qu'ils peuvent, et ils prirent terre devant un palais de l'empereur Alexis (1), dans un lieu appelé Chalcédoine, vis-à-vis Constantinople, sur l'autre rive du bras, du côté de la Turquie. Ce palais était un des plus beaux et des plus agréables que les yeux puissent regarder, à cause de toutes les délices qui conviennent à un homme et qu'il doit y avoir en maison de prince.

Les comtes et les barons descendirent à terre, et s'hébergèrent dans le palais et autour de la ville, et plusieurs dressèrent leurs tentes. Alors on sortit les chevaux hors des bateaux, et les chevaliers et les sergents furent mis à terre avec toutes les armes, si bien qu'il ne resta sur les vaisseaux que les mariniers. La contrée était belle et riche et plantureuse en tous biens, et couverte de meules de blé qui avaient été moissonnées dans les champs; tant que chacun en voulut prendre, il en prit. Ils séjournèrent encore le lendemain en ce palais; et le troisième jour Dieu leur donna bon vent, et les mariniers levèrent l'ancre et dressèrent les voiles au vent. Ils allèrent ainsi à une lieue au-dessus de Constantinople, à un autre palais de l'empereur Alexis, qui était appelé le Scutaire (2); là on ancra tous les bâtiments de la flotte. La chevalerie qui était hébergée au palais de Chalcédoine marcha par terre, côtoyant Constantinople, et alla aussi camper à Scutari.

---

(1) Alexis III, dit l'Ange, frère d'Isaac l'Ange, auquel il avait fait crever les yeux.

(2) Scutari.

Quand l'empereur Alexis vit cela, il fit aussi sortir son armée de Constantinople et la campa sur l'autre rive du bras, en face des croisés; il fit dresser les tentes, afin qu'ils ne puissent débarquer malgré lui. L'armée des Français séjourna là pendant neuf jours, durant lesquels ceux qui avaient besoin de vivres en firent provision, et c'étaient tous ceux de l'armée. Pendant ce séjour, une compagnie de braves gens sortit du camp pour garder l'armée et empêcher qu'on ne vînt la surprendre, et les fourriers explorèrent le pays. De cette compagnie fut Eudes le Champenois de Champlite, Guillaume son frère, Ogier de Saint-Chéron, Manassès de Lille, et un comte de Lombardie qui était de la maison du marquis de Montferrat; ils avaient bien avec eux quatre-vingts braves chevaliers. Ils aperçurent des tentes au pied d'une montagne, au moins à trois lieues du camp; c'était le grand-duc de l'empereur de Constantinople, qui avait avec lui au moins cinq cents chevaliers grecs. Quand les nôtres les virent, ils se partagèrent en quatre batailles et décidèrent qu'ils les iraient attaquer. Quand les Grecs les aperçurent, ils disposèrent leurs gens et leurs batailles, se rangèrent devant les tentes, et nous attendirent; mais les nôtres les chargèrent vigoureusement. Grâce à Dieu, notre Seigneur, cette mêlée ne dura qu'un peu; les Grecs tournèrent le dos, et furent ainsi déconfits à la première rencontre. Les nôtres leur donnèrent la chasse pendant une grande lieue. Ils gagnèrent là assez de chevaux, roussins, palefrois et mulets, tentes et pavillons et bien d'autres objets; puis ils revinrent au camp, où ils furent bien accueillis, et partagèrent le butin comme ils devaient.

Les croisés assiègent Constantinople et rétablissent Isaac.

1203.

L'empereur ayant fait sommer les croisés d'avoir à se retirer, les croisés le somment à leur tour de rendre le trône à son neveu. Puis ils font leurs préparatifs pour attaquer Constantinople.

Le jour fut arrêté auquel ils devaient remonter sur les vaisseaux pour ensuite débarquer, et vivre ou mourir. Et sachez que ce fut l'entreprise la plus incertaine qui fut jamais. Alors les évêques et les clercs parlèrent au peuple, l'engagèrent à se confesser et à faire leur testament, car ils ne savaient pas quand Dieu les appellerait à lui; et on le fit par toute l'armée bien volontiers et avec beaucoup de piété. Le jour fixé arriva; alors les chevaliers sortirent des vaisseaux tout armés, les heaumes lacés et les chevaux scellés; les autres gens, qui n'avaient pas tant d'importance pour le combat, restèrent à bord, et les vaisseaux furent disposés pour l'attaque. La matinée fut belle un peu après le lever du soleil.

L'empereur Alexis nous attendait sur l'autre rive avec une grande armée. On sonna les trompettes, et chaque galère remorqua un bateau pour que le passage se fît plus vite. Personne ne demande qui doit aller le premier, mais qui peut arriver arrive. Les chevaliers sortent des bateaux, se jettent à la mer jusqu'à la ceinture, tout armés et l'épée à la main, ainsi que les braves archers, les braves sergents et les braves arbalétriers. Les Grecs firent grand semblant de vouloir combattre; mais quand ce vint aux lances baissées, ils tournent le dos, s'enfuient et nous abandonnent le rivage, et sachez que jamais on ne débarqua plus bravement. Alors on commence à ouvrir les portes des palandres et à jeter les

ponts dehors, à faire sortir les chevaux, et les chevaliers commencent à monter à cheval, et les batailles commencent à se ranger comme elles devaient le faire.

Le comte de Flandre chevaucha à la tête de l'avant-garde, les autres batailles après lui, chacune à son rang; ils allèrent jusqu'au camp de l'empereur Alexis, qui s'en était retourné à Constantinople, abandonnant tentes et pavillons, et là nos gens firent assez de butin. L'avis de nos barons fut de camper sur le port, devant la tour de Galata, où venait s'attacher la chaîne qui partait de Constantinople (1); et sachez que cette chaîne fermait l'entrée du port de Constantinople. Les barons virent bien que s'ils ne prenaient la tour de Galata et s'ils ne rompaient cette chaîne, ils étaient perdus. Aussi pendant la nuit ils établirent leur camp devant la tour, dans la Juiverie (2), où il y avait ville bonne et riche. Ils firent faire bonne garde pendant la nuit. Le lendemain, ceux de la tour de Galata et ceux de Constantinople qui arrivaient à leur secours sur des barques attaquèrent les nôtres; ils coururent aux armes. Jácques d'Avesnes accourut avec sa compagnie à pied; il fut rudement attaqué et frappé au visage d'un coup d'épée qui le mit en danger de mourir; un sien chevalier monté à cheval, qui s'appelait Nicolas de Jaulain, vint bravement au secours de son seigneur, et sa belle conduite fut très-approuvée. Les cris se firent entendre dans le camp, et nos gens arrivant de tous côtés, repoussèrent si vivement les Grecs, qu'il y en eut pas mal de tués et de pris, et que beaucoup, au lieu de rentrer dans la tour, se sau-

(1) Cette chaîne, tendue entre Constantinople et la tour de Galata, fermait entièrement l'entrée du port de Constantinople.

(2) Le quartier des Juifs.

vèrent dans les barques, et là il y en eut assez de noyés. Ceux qui se sauvèrent vers la tour furent poursuivis de si près par les nôtres qu'ils ne purent refermer la porte ; il y eut à cette porte une grande mêlée ; on enleva la tour après avoir pris et tué beaucoup des leurs.

Ainsi furent pris le château de Galata et le port de Constantinople. Fort réjouis en furent ceux de l'armée, et ils en louèrent Notre-Dame, et ceux de la ville fort abattus. Le lendemain on fit entrer dans le port les vaisseaux, les nefs, les galères et les palandres. Alors ceux de l'armée tinrent conseil pour savoir quelle chose ils pourraient faire, s'ils attaqueraient la ville par mer ou par terre. Les Vénitiens furent d'avis que l'on dressât les échelles sur les vaisseaux et que l'assaut fût donné par mer. Les Français dirent que sur mer ils ne pourraient pas si bien faire comme ils savaient, et qu'ils s'en acquitteraient bien mieux par terre quand ils auraient leurs chevaux et leurs armes. On décida à la fin que les Vénitiens attaqueraient par mer et les Français par terre. Ils séjournèrent là quatre jours.

Le cinquième jour toute l'armée prit les armes, et les batailles chevauchèrent, suivant l'ordre convenu, jusqu'en face du palais de Blaquerne ; et la flotte s'avança jusqu'au fond du port, là où un fleuve se jette en la mer, que l'on ne peut passer que sur un pont de pierre. Les Grecs avaient coupé le pont, mais les barons firent travailler l'armée tout le jour et toute la nuit pour rétablir le pont. Ainsi le pont fut remis en état dès le matin, et les batailles sous les armes. Elles chevauchèrent les unes après les autres, selon l'ordre donné ; elles s'avancèrent contre la ville, et pas un de la ville n'en sortit pour marcher à leur rencontre. Et ce fut grand'merveille, car pour un qu'il y avait dans l'armée, il y en avait bien deux cents dans la ville.

Alors les barons décidèrent que l'on camperait entre le palais de Blaquerne et le château de Bohémond (1), qui était une abbaye close de murs, et l'on tendit les tentes et les pavillons. Et ce fut une fière chose à voir, que l'armée ne put assiéger qu'une seule des portes de Constantinople, qui avait bien trois lieues de front du côté de la terre! Les Vénitiens, qui étaient sur la mer, dans les vaisseaux, dressèrent les échelles, les mangonneaux et les pierriers, et disposèrent très-bien leur attaque; et les barons commencèrent la leur du côté de terre, avec pierriers et mangonneaux. Sachez qu'ils n'étaient guère en repos, qu'il n'y avait heure de nuit ou de jour que l'une des batailles ne fût sous les armes, devant la porte, pour garder les machines et repousser les sorties. Les assiégés ne cessaient d'attaquer ou par cette porte ou par d'autres; et ils nous tenaient si serrés que, six ou sept fois par jour, il fallait que toute l'armée prît les armes, et que l'on ne pouvait pas aller chercher des vivres à plus de quatre portées d'arbalète du camp; ils étaient peu approvisionnés, si ce n'est de farine. Ils avaient peu de chair salée et de sel, et point de viande fraîche, si ce n'est celle des chevaux que l'on tuait. Sachez que toute l'armée n'avait de vivres que pour trois semaines, et qu'elle était en grand danger, car jamais tant de gens ne furent assiégés par un si petit nombre.

Ils s'avisèrent alors d'une bonne invention, qui était d'entourer le camp de fortes barrières et de bonnes palissades; dès lors ils furent plus forts et plus en sûreté. Les Grecs leur faisaient de si nombreuses attaques, qu'ils ne leur laissaient aucun repos; ceux de l'armée les remettaient en arrière vertement; et chaque fois que les Grecs faisaient une sortie ils étaient battus...

(1) *Le Cosmidium,* abbaye de Saint-Côme et Saint-Damien.

Ce péril et ces efforts durèrent près de dix jours, jusqu'à ce qu'un jeudi matin tout fut prêt pour l'assaut; les Vénitiens se préparèrent aussi du côté de la mer. On divisa ainsi les attaques : trois des batailles devaient garder le camp, et quatre iraient à l'assaut. Le marquis Boniface de Montferrat garda le camp, du côté de la campagne, avec la bataille des Champenois et des Bourguignons et Matthieu de Montmorency; le comte Baudouin de Flandre alla à l'assaut avec ses gens, Henri son frère, le comte Louis de Blois, le comte de Saint-Pol et les leurs, et ils dressèrent deux échelles contre une barbacane auprès de la mer. Le mur était garni d'Anglais et de Danois (1); l'assaut fut fort, bon et dur; de vive force les chevaliers montèrent sur les échelles et les sergents, et s'emparèrent du mur; ils n'étaient montés que quinze sur le mur et combattaient de la hache et de l'épée; ceux du dedans reprirent courage, les repoussèrent fort laidement et en prirent deux qui furent conduits devant l'empereur Alexis, qui en fut très-joyeux. Ainsi finit l'assaut du côté des Français, et il y en eut assez de blessés et de navrés, ce qui les rendit furieux. De son côté, le duc de Venise ne s'oubliait pas, car tous ses vaisseaux avaient été rangés sur une seule ligne, longue de trois arbalétrées; ils s'approchèrent du rivage à toucher les murs et les tours; alors vous eussiez vu les mangonneaux lancer des pierres, et les traits d'arbalète voler, et ceux de dedans défendre vigoureusement les murs et les tours; et les échelles qui étaient sur les vaisseaux s'approcher si près des murs qu'en plusieurs endroits on se frappait à coups de lance et d'épée, et le vacarme était si grand qu'il semblait que la

(1) Qui composaient la garde varangue des empereurs grecs.

terre et la mer se fondaient. Mais les galères ne savaient où aborder.

Vous auriez pu voir l'incroyable prouesse du duc de Venise, qui était un vieillard et qui n'y voyait goutte, et qui cependant était tout armé sur la proue de sa galère, avec le gonfanon de Saint-Marc par-devant lui, et criait aux siens qu'ils le missent à terre ou bien qu'il en ferait justice ; si bien qu'ils firent aborder la galère et portèrent par-devant lui le gonfanon de Saint-Marc à terre. Quand les Vénitiens voient le gonfanon de Saint-Marc à terre et la galère de leur seigneur qui avait abordé devant eux, chacun se tint pour déshonoré, et tous courent au rivage, sortent des vaisseaux, vont à terre à qui mieux mieux; alors vous eussiez vu assaut merveilleux. Et Geoffroy de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne, qui a écrit ce livre, atteste ce que plus de quarante lui ont affirmé, qu'ils virent le gonfanon de Saint-Marc de Venise flotter sur l'une des tours, sans que l'on sût qui l'y avait planté; or, voyez l'étrange miracle! Ceux de dedans s'enfuirent, et déguerpirent des murs; et les assiégeants entrent dans la ville à qui mieux mieux, si bien qu'ils prennent vingt-cinq tours et les garnissent de leurs gens. Alors le duc prend un bateau et envoie un message aux barons de l'armée pour leur faire assavoir qu'il avait pris vingt-cinq tours, et qu'ils fissent ce qu'il fallait pour qu'on ne les reprît pas.

Les barons étaient si joyeux qu'ils ne pouvaient croire que ce fût vrai; les Vénitiens commencent à leur envoyer chevaux et palefrois, de ceux qu'ils avaient pris dans la ville. Mais quand l'empereur Alexis vit qu'ils étaient entrés dans la ville, il commença à envoyer contre eux ses gens à grand'foison ; les Vénitiens voyant, qu'ils ne pourront résister, mirent le feu entre

eux et les Grecs; le vent soufflait contre eux, et le feu devint si grand que les Grecs ne pouvaient voir les nôtres; alors ils se retirèrent dans les tours qu'ils avaient prises.

Alors l'empereur Alexis de Constantinople sortit de la ville, avec toutes ses forces, par d'autres portes, à une lieue au moins de notre armée. Et il sortait tant de gens qu'il semblait que ce fût tout le monde. Il ordonna ses batailles, et chevaucha vers notre armée; quand les Français les virent, ils sautent sur leurs armes de toutes parts. Henri, frère du comte Baudouin de Flandre, faisait le guet ce jour-là, avec Matthieu de Valincourt et Baudouin de Beauvoir et leurs troupes. A l'endroit où ils étaient campés, l'empereur Alexis avait rassemblé force troupes qui sortaient par trois portes pour attaquer, pendant qu'il attaquerait le camp d'un autre côté. Alors sortirent les six batailles qui avaient été ordonnées; elles se rangèrent devant les barrières, les sergents et les écuyers, à pied, derrière les croupes des chevaux, les archers et les arbalétriers devant eux; et ils formèrent une bataille de leurs chevaliers à pied, dont il y avait bien deux cents qui n'avaient plus de cheval; et ils se tinrent ferme devant les barrières, et ce fut affaire de bon sens plutôt que d'aller attaquer dans la plaine ceux qui avaient si grand foison de soldats, qu'ils auraient été noyés au milieu d'eux.

Il semblait que toute la campagne fût couverte de batailles, et les Grecs venaient à petits pas et bien en ordre. Ce paraissait bien téméraire d'attendre avec six batailles les soixante batailles des Grecs, dont la plus petite était bien plus forte que pas une des nôtres. Mais les nôtres étaient rangées de telle manière que l'on ne pouvait venir les attaquer que par devant. L'empereur Alexis s'approcha si près que l'on tirait les uns sur les autres. Quand

le duc de Venise apprit ce qui se passait, il fit retirer ses gens des tours qu'il avait prises, et dit qu'il voulait vivre ou mourir avec les pèlerins; il s'en vint donc au camp avec tout ce qu'il put rassembler de troupes, et descendit lui-même tout des premiers à terre. Les batailles des pèlerins et des Grecs restèrent longtemps en face les unes des autres, les Grecs n'osant pas les attaquer, et les pèlerins ne voulant pas s'éloigner des barrières. Quand l'empereur Alexis vit cela, il commença à retirer ses gens, puis il les rallia et s'en alla. Alors l'armée des pèlerins chevaucha à petits pas à leur suite, et les batailles des Grecs se retirèrent jusqu'à un palais appelé Philopas. Sachez que jamais Dieu ne tira personne d'un plus grand danger, comme il fit ceux de notre armée en ce jour; sachez aussi qu'il n'y avait homme si hardi qui n'eût grand'joie. L'empereur Alexis rentra dans la ville, et ceux de l'armée rentrèrent dans leur camp, où ils se désarmèrent, las et fatigués; et ils mangèrent un peu, et burent un peu, car ils avaient peu de vivres.

Or, écoutez les miracles de Notre-Seigneur! Cette nuit, l'empereur Alexis prit dans son trésor tout ce qu'il put emporter, et s'enfuit avec ceux qui voulurent le suivre et abandonna la ville. Ceux de la ville furent d'abord tout ébahis, puis ils allèrent à la prison où était l'empereur Isaac, qui avait les yeux arrachés; ils le revêtirent des ornements impériaux, l'emportèrent au palais de Blaquerne, le firent asseoir sur le trône, et lui obéirent comme à leur seigneur. Puis ils envoyèrent, de l'avis de l'empereur Isaac, des messagers à l'armée qui apprirent au fils de l'empereur Isaac et aux barons que l'empereur Alexis s'était enfui et qu'ils avaient rétabli sur le trône l'empereur Isaac. Quand le prince eut appris cette nouvelle, il en informa le marquis de Montferrat, qui convoqua les barons; quand ils furent

rassemblés dans le pavillon du fils de l'empereur Isaac, il leur raconta cette nouvelle. Quand ils l'apprirent, il n'est pas nécessaire de dire quelle fut leur joie, car jamais plus grande joie ne fut donnée à personne, et tous remercièrent pieusement Dieu, qui les avait si tôt secourus, et de si bas où étaient leurs affaires les avait relevées si haut. Et pour cela peut-on bien dire que à qui Dieu veut venir en aide, nul homme ne peut nuire.

Alors on commença à se préparer et à s'armer par toute l'armée, parce qu'ils n'avaient pas grande confiance dans les Grecs. Cependant les messagers commencèrent à sortir, un ou deux ensemble, qui racontaient la même nouvelle. L'avis des barons, des comtes et du duc de Venise fut d'envoyer des messagers savoir l'état des affaires, et si ce qu'on leur avait dit était vrai, pour requérir le père de garantir les promesses que son fils avait faites, sans quoi ils ne laisseraient pas le fils entrer dans ville. On choisit pour messagers : Matthieu de Montmorency, Geoffroy de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne et deux Vénitiens. Les messagers furent conduits jusqu'à la porte, laquelle leur fut ouverte ; ils mirent pied à terre. Les Grecs avaient rangé les Anglais et les Danois avec leurs haches depuis la porte jusqu'au palais de Blaquerne. Là, les messagers trouvèrent l'empereur Isaac si richement vêtu, qu'en vain on demanderait un homme plus richement vêtu ; et l'impératrice sa femme, sœur du roi de Hongrie, qui était très-belle, était à côté de lui ; il y avait tant de seigneurs et de dames qu'on ne pouvait remuer le pied, si richement parés qu'on ne peut l'être davantage ; et tous ceux qui avaient été le jour d'avant contre lui étaient le lendemain à sa volonté.

Les messagers vinrent devant l'empereur. L'impéra-

trice et tous les autres seigneurs leur firent de grands honneurs. Les messagers dirent qu'ils voulaient parler à l'empereur en particulier, de la part de son fils et des barons de l'armée; il se leva et entra dans une chambre où il ne mena avec lui que l'impératrice, son chambellan, son drogman et les quatre messagers. Du consentement des autres messagers, Geoffroy de Ville-Hardouin le maréchal de Champagne parla à l'empereur Isaac : « Sire, tu vois le service que nous avons fait à ton fils et comme nous avons tenu nos conventions; il ne peut entrer dans cette ville avant qu'il ne se soit acquitté des conventions qu'il a avec nous. Il vous mande, comme votre fils, que vous donniez garantie au traité, selon la forme et la manière qu'il l'a fait avec nous. »

« Quel est le traité ? fit l'empereur. — Tel que je vais vous le dire, répondit le messager : Tout au premier chef, remettre tout l'empire de Romanie sous l'obéissance de Rome, dont il s'est séparé jadis ; ensuite, donner 200,000 marcs d'argent à ceux de l'armée, et vivres pour un an aux petits et aux grands; mener dix mille hommes sur ses vaisseaux et à ses frais pendant un an; et entretenir dans la Terre Sainte, à ses frais et pendant toute sa vie, cinq cents chevaliers qui garderont le pays. Telle est la convention que votre fils a faite avec nous, par serment et par chartes scellées, et sous la garantie du roi Philippe d'Allemagne, votre gendre. Nous voulons que vous confirmiez ce traité. »

« Certes, fit l'empereur, la convention est importante, et je ne vois pas comment on pourra l'exécuter. Pourtant, vous l'avez si bien servi, et moi et lui, que si on vous donnait tout l'empire vous l'auriez bien gagné. » Après bien des paroles, la fin fut que le père donna la garantie par serment et charte à sceau d'or, laquelle fut remise aux messagers. Alors ils prirent congé d'Isaac,

retournèrent à l'armée et dirent aux barons qu'ils avaient fait la besogne.

Alors les barons montèrent à cheval, et amenèrent à grand'joie le prince à son père; les Grecs ouvrirent la porte de la ville, et le reçurent à grand'joie et à grand'fête. La joie du père et du fils fut grande parce qu'ils ne s'étaient pas vus depuis longtemps, et parce que d'une si grande pauvreté et d'un si grand exil ils étaient relevés si haut, d'abord par la grâce de Dieu, ensuite par le secours des pèlerins. La joie fut grande aussi dans Constantinople et dans l'armée des pèlerins, de l'honneur et de la victoire que Dieu leur avait donnés. Le lendemain, l'empereur pria les comtes et les barons, et son fils même, d'aller camper au delà du port, vers le Sténon, parce que s'ils demeuraient en la ville, ce serait cause de mêlée entre eux et les Grecs, et que la cité pourrait bien en être détruite; et ils lui dirent qu'ils l'avaient si bien servi de mainte manière, qu'ils ne lui refuseraient aucune chose dont il les prierait. Ils s'en allèrent donc camper autre part, et séjournèrent en repos dans un pays abondant en bonnes vivres.

Vous pouvez croire que beaucoup de pèlerins allèrent voir Constantinople, et ses riches palais, et ses hautes églises, et les grandes richesses qu'elle renferme en si grande quantité. Des reliques, il est inutile d'en parler, parce qu'il y en avait alors dans la ville autant que dans le reste du monde. Les Grecs et les Français étaient très-unis, et échangeaient marchandises et autres biens. Il fut décidé, du commun avis des Français et des Grecs, que le nouvel empereur serait couronné à la fête de monseigneur saint Pierre; ainsi fut dit et ainsi fut fait. Il fut couronné avec magnificence, comme l'on faisait pour les empereurs à cette époque. Après, il commença à payer ce qu'il devait aux croisés, et ils le répartirent

entre ceux de l'armée; on rendit à chacun ce qu'il avait payé aux Vénitiens pour son passage. Le nouvel empereur alla voir souvent les barons à l'armée, et les honora autant qu'il le pouvait faire; et il devait bien le faire, car ils l'avaient assez bien servi.

Un jour l'empereur vint secrètement au logis du comte Baudouin de Flandre, où furent mandés le duc de Venise et les principaux seigneurs, et il leur dit: « Seigneurs, je suis empereur par Dieu et par vous, et vous m'avez rendu plus grand service que jamais gens aient rendu à un chrétien. Saçhez que beaucoup de gens me font beau visage qui ne m'aiment guère, et les Grecs ont grand dépit de ce que par votre aide je suis rentré dans mon héritage. Le temps approche que vous devez vous en aller, et votre association avec les Vénitiens ne dure que jusqu'à la fête de Saint-Michel. Pendant ce peu de temps, je ne puis exécuter le traité. Sachez que si vous m'abandonnez, les Grecs, qui me haïssent à cause de vous, m'enlèveront l'empire et me tueront. Mais faites une chose que je vais vous dire: demeurez jusqu'au mois de mars, et je prolongerai d'un an votre association, je payerai aux Vénitiens ce qu'elle vous coûtera, et je vous donnerai ce dont vous aurez besoin jusqu'aux pâques prochaines. A l'aide de ce délai, j'aurai mis mes affaires au point que je ne pourrai reperdre l'empire; je payerais ce que je vous dois, au moyen du revenu de toutes mes provinces, j'aurais préparé ma flotte pour partir avec vous, selon le traité, et vous auriez tout l'été pour camper à votre loisir.

Les barons lui dirent qu'ils en parleraient sans lui; ils savaient bien que ce qu'il disait était vrai, et que c'était ce qu'il y avait de mieux à faire pour l'empereur et pour eux; mais ils répondirent qu'ils ne pouvaient rien faire sans le consentement de toute l'armée, qu'ils en parle-

raient à ceux de l'armée et lui feraient savoir ce qu'ils auraient résolu. L'empereur s'en retourna à Constantinople, et ils convoquèrent pour le lendemain une assemblée à laquelle furent mandés tous les barons, tous les capitaines de l'armée et la plus grande partie des chevaliers; on leur transmit la proposition de l'empereur, telle qu'elle avait été faite.

Il y eut alors une grande discussion dans l'armée, comme il y en avait eu maintes fois entre ceux qui voulaient que l'armée se rompît, parce qu'il leur semblait que l'expédition durait trop longtemps. Ceux qui avaient voulu, à Corfou, rompre l'armée, sommèrent les autres de tenir leur serment : « Donnez-nous, dirent-ils, les vaisseaux comme vous l'avez juré, car nous voulons aller en Syrie. » Et les autres leur criaient merci, et disaient : « Seigneur, pour l'amour de Dieu, ne détruisez pas l'honneur que Dieu nous a fait. Si nous attendons jusqu'en mars, nous laisserons cet empire en bon état, et nous nous en irons pourvus d'argent et de vivres; alors nous irons en Syrie, nous courrons en Égypte; notre association avec les Vénitiens durera jusqu'à la Saint-Michel et de la Saint-Michel jusqu'à Pâques, et parce qu'ils ne pourront pas nous quitter pendant l'hiver, la conquête de la Terre Sainte sera facilitée. » Il n'importait à ceux qui voulaient rompre l'armée ni du meilleur ni du pire, mais de rompre l'armée. Mais ceux qui voulaient la conserver travaillèrent tant qu'avec l'aide de Dieu l'affaire fut menée à bien, que les Vénitiens prolongèrent d'un an leur association, et que l'empereur leur donna tout ce qu'ils demandèrent. Les pèlerins renouvelèrent aussi l'association avec eux pour un an, comme ils l'avaient fait autrefois; et ainsi fut la concorde et la paix rétablie dans l'armée.

Incendie de Constantinople.

Après, par le conseil des Grecs et des Français, l'empereur sortit de Constantinople avec une grande armée pour soumettre à sa domination le reste de l'empire. Une partie des barons alla avec lui ; les autres restèrent pour garder le camp... Pendant que l'empereur Alexis était à cette expédition, il arriva une grande mésaventure à Constantinople; une mêlée commença entre les Grecs et les Latins, et je ne sais lesquels mirent méchamment le feu dans la ville. Le feu fut si grand et si horrible que l'on ne put l'éteindre ni l'apaiser. Quand les barons de l'armée qui étaient de l'autre côté du port virent le feu, ils furent tout dolents et en eurent grand' pitié, car ils voyaient ces hautes églises et ces riches palais s'écrouler, et ces rues marchandes livrées aux flammes, et ils n'y pouvaient rien faire. L'incendie commença au quartier qui est près le port et s'étendit à travers le plus épais de la ville jusqu'à l'église de Sainte-Sophie, et dura huit jours, sans qu'on puisse l'éteindre; et le feu avait bien une lieue de front.

De la perte des biens et des richesses qui furent détruites je ne pourrais vous dire, ni des hommes, femmes et enfants dont il y eut grand nombre de brûlés. Tous les Latins qui demeuraient à Contantinople, de quelque pays qu'ils fussent, n'osèrent plus y rester ; ils prirent leurs femmes et leurs enfants et tout ce qu'ils purent sauver; ils montèrent sur des barques et des vaisseaux, et traversèrent le port devant les pèlerins; ils n'étaient pas peu, car il y en avait bien quinze mille, grands et petits. Alors les Français et les Grecs se brouillèrent, et ils ne furent plus si unis comme ils l'avaient été auparavant. Ne sachant à qui s'en prendre, ils s'accusaient les uns les autres.

La guerre recommence contre les Grecs après le retour d'Alexis.

L'empereur croyant avoir bien rétabli ses affaires, et n'avoir plus besoin des pèlerins, devint orgueilleux avec les barons et avec ceux qui lui avaient fait tant de bien. Il n'allait plus les voir à l'armée, comme il avait eu coutume de le faire. Les barons envoyèrent auprès de lui pour le prier de faire le payement de ce qu'il leur devait d'après les conventions; il les mena de répit en répit, et leur faisait de temps en temps de petits payements tout chétifs, puis à la fin il ne paya plus rien. Le marquis Boniface de Montferrat, qui l'avait servi plus que les autres et qui était bien avec lui, allait le voir souvent, le blâmait des torts qu'il avait, et lui rappelait les grands services qu'on lui avait rendus. L'empereur le menait par répit, et ne tenait aucune de ses promesses. Enfin, les barons virent clairement qu'il n'avait que mauvaise volonté; alors ils tinrent une assemblée avec le duc de Venise, et dirent qu'ils voyaient bien que l'empereur ne tiendrait aucune de ses conventions, qu'il ne leur disait jamais la vérité, et qu'il fallait envoyer bons messagers pour le sommer d'exécuter les traités et lui rappeler les services qu'on lui avait rendus; que s'il promettait de tenir ses engagements, on devait accepter sa parole, sinon, les messagers devaient le défier (1).

On nomma pour ce message Conon de Béthune, Geoffroy de Ville-Hardouin et Miles de Provins; le duc de Venise envoya trois barons de son conseil. Les messagers montèrent sur leurs chevaux, l'épée ceinte,

(1) Lui déclarer la guerre.

et chevauchèrent ensemble jusqu'au palais de Blaquerne. Sachez qu'ils allaient à grand péril et à grande aventure, à cause de la trahison qui est ordinaire aux Grecs. Ils descendirent de cheval à la porte, entrèrent dans le palais et trouvèrent l'empereur Alexis et l'empereur Isaac assis sur deux trônes, à côté l'un de l'autre; près d'eux était l'impératrice, qui était femme de l'un, belle-mère de l'autre et sœur du roi de Hongrie, belle dame et bonne. Il y avait grande compagnie de seigneurs, et la cour leur sembla bien être celle d'un riche prince.

De l'avis des autres messagers, Conon de Béthune, qui était très-sage et savait bien parler, prit la parole. « Sire, nous sommes venus vers toi de par les barons de l'armée et de par le duc de Venise, afin de te dire qu'ils te rappellent qu'ils t'ont fait empereur, comme ton peuple le sait et comme l'évidence le montre. Vous leur avez juré, ton père et toi, d'exécuter un traité que vous avez fait avec eux et que vous avez scellé de vos sceaux. Vous ne l'avez pas exécuté comme vous l'auriez dû. Ils vous ont sommé maintes fois, et nous vous sommons devant tous vos barons, que vous teniez la convention qui est entre vous et eux. Si vous le faites, tant mieux. Et si vous ne le faites pas, sachez que dorénavant ils ne vous tiennent plus pour seigneur, ni pour ami, mais qu'ils prendront ce que vous leur devez par toutes les manières qu'ils pourront; et ils vous mandent qu'ils ne feront de mal à vous et aux autres tant qu'ils ne vous auront pas défié, qu'ils ne feront pas de trahison, parce qu'on n'a pas coutume d'en faire dans leur pays. Entendez bien ce que nous vous avons dit, et vous vous déciderez comme il vous plaira. »

Les Grecs furent prodigieusement surpris de ce défi, qu'ils tenaient pour un grand outrage, et dirent que

jamais nul n'avait été si hardi d'oser venir défier l'empereur de Constantinople dans son palais. L'empereur Alexis fit mauvais semblant aux messagers, et bien d'autres qui maintes fois leur avaient fait bon visage. Le bruit fut très-grand dans le palais pendant que les messagers s'en retournèrent, arrivèrent à la porte et remontèrent sur leurs chevaux. Quand ils furent en dehors de la porte, il n'y eut aucun d'eux qui ne fût fort joyeux et fort surpris d'avoir échappé à un grand danger ; car il s'en fallut de peu qu'ils ne fussent tous pris et tués.

Ils revinrent à l'armée, et racontèrent aux barons ce qu'ils avaient fait. Alors la guerre commença, et forfit qui put forfaire, et par terre et par mer. En maintes occasions se combattirent les Francs et les Grecs; mais jamais, Dieu merci, ils ne combattirent, que les Grecs n'y perdissent plus que les Francs. Cette guerre dura longtemps jusque dans le cœur de l'hiver. Alors les Grecs imaginèrent une grande ruse; ils prirent dix-sept grands navires, les emplirent de bois, de fagots, d'étoupes, de poix et de tonneaux, et attendirent que le vent fût favorable. Une nuit, à minuit, ils mirent le feu aux vaisseaux, laissent les voiles aller au vent, et le feu montait si haut qu'il semblait que toute la terre brûlât. Le vent poussa ces vaisseaux sur ceux des pèlerins; alors l'alarme se répand dans le camp, et de toutes parts on court aux armes.

Les Vénitiens courent à leurs vaisseaux et tous ceux qui en avaient, et on commence à les mettre vivement en sûreté; et Geoffroy le maréchal de Champagne, qui dicta cet ouvrage, témoigne que jamais personne ne fit mieux sur mer que les Vénitiens firent en cette occasion ; ils sautèrent sur leurs galères et dans les barques des vaisseaux, prenant avec des crocs les vaisseaux enflammés et les tirant de vive force hors du port ;

et les lançant dans le courant du détroit, ils les laissaient aller brûler emportés par le courant. Il était venu tant de Grecs sur le rivage qu'on ne put les compter; leurs cris étaient si grands qu'il semblait que terre et mer s'abîmaient; et ils montaient dans des barques et tiraient sur ceux des nôtres qui se garantissaient du feu, et il y en eut de blessés.

Aussitôt que les chevaliers de l'armée entendirent le cri d'alarme, ils s'armèrent tous, et les batailles sortirent du camp, chacune selon l'ordre, craignant que les Grecs ne les vinssent attaquer, et ils demeurèrent dans cette angoisse jusqu'au jour. Mais par l'aide de Dieu, les nôtres ne perdirent rien autre qu'un vaisseau pisan qui était plein de marchandises et qui fut brûlé. Le reste des vaisseaux fut en grand péril cette nuit d'être brûlé; les nôtres alors auraient tout perdu, ne pouvant plus s'en aller ni par terre, ni par mer.

Les Grecs renversent Alexis.

Sur ces entrefaites, les Grecs, qui étaient en guerre avec les Francs, voyant que la paix était rompue pour longtemps, résolurent de trahir Alexis. Il y avait un Grec qui était mieux avec lui que tous les autres et qui l'avait engagé à faire la guerre plus que tout autre. Ce Grec s'appelait Murzuphle (1). De l'avis et du consentement des conjurés, un soir, à minuit, que l'empereur Alexis dormait en sa chambre, ceux qui devaient le garder, parmi lesquels était Murzuphle, le prirent dans son lit et le jetèrent en prison. Murzuphle chaussa les brodequins de pourpre, de l'avis des autres, et se fit empereur; après ils le couronnèrent à Sainte-Sophie.

(1) Μούρζουφλος, dont les sourcils ne sont pas séparés.

Voyez donc si jamais plus horrible trahison a été faite par aucunes gens.

Quand l'empereur Isaac apprit que son fils était pris et Murzuphle couronné, il eut si grand'peur qu'il lui prit une maladie qui ne dura pas longtemps, et il mourut. L'empereur Murzuple fit deux ou trois fois empoisonner le fils qu'il tenait en prison, mais il ne plut pas à Dieu qu'il mourût; après, il le fit étrangler; et quand il eut été étranglé, il fit dire partout qu'il était mort de sa bonne mort, et le fit ensevelir honorablement, comme empereur, et mettre en terre, et fit grand semblant qu'il en avait déplaisir. Mais meurtre ne peut être caché. Bientôt il fut su clairement des Grecs et des Français que le meurtre avait été fait comme je viens de vous le raconter; alors les barons et le duc de Venise tinrent une assemblée, à laquelle assistèrent les évêques, tout le clergé et les légats de l'apostole. Ils remontrèrent aux barons et au peuple que celui qui avait commis pareil meurtre n'avait pas droit de posséder l'empire, et que tous ceux qui étaient d'accord avec lui étaient aussi coupables que lui; qu'outre cela ils s'étaient soustraits à l'obéissance de Rome. C'est pourquoi nous vous disons, fit le clergé, que la guerre est juste; et si vous avez bonne intention de conquérir le pays et de le mettre sous l'obéissance de Rome, auront les indulgences que l'apostole a accordées tous ceux qui mourront après s'être confessés. Sachez que cette chose fut d'un grand confort aux barons et aux pèlerins. Grande fut la guerre entre les Francs et les Grecs; et elle ne diminua pas, augmenta au contraire, et il y avait peu de jours que l'on ne combattît par terre ou par mer...

Prise de Constantinople.

1204.

Ceux de l'armée s'étant assemblés tinrent conseil pour savoir ce qu'il y avait à faire; les avis débattus, on décida que si Dieu leur accordait d'entrer dans la ville de force, que tout le butin qu'ils feraient serait apporté et partagé en commun; et que s'ils devenaient maîtres de la ville, ils nommeraient six Français et six Vénitiens qui jureraient sur les Saintes Écritures de choisir pour empereur celui qu'ils croiraient être le plus capable de bien gouverner. Celui qui serait nommé empereur aurait le quart de toute la conquête, en dedans de la ville et en dehors, avec les palais de Blaquerne et de Bucoléon; les trois autres quarts devaient être répartis, une moitié aux Vénitiens, et l'autre moitié aux Français. Alors on prendrait douze des plus sages de l'armée des pèlerins et douze des Vénitiens, lesquels répartiraient les fiefs et les honneurs (1) entre les barons, et fixeraient quel service (2) ils devraient à l'empereur pour leurs terres. On jura cette convention, et qu'à la fin de mars dans un an, pourrait s'en aller qui voudrait, et que ceux qui resteraient dans le pays seraient tenus de servir l'empereur. Ainsi fut faite la convention et jurée, et excommuniés tous ceux qui la violeraient.

Cela fait, les vaisseaux furent préparés et remplis de vivres. Le jeudi d'après la mi-carême, toute l'armée monta sur les vaisseaux, et les chevaux furent mis dans les palandres. Chaque bataille eut sa flottille, et toutes furent

(1) Les revenus, les impôts.

(2) Service militaire; nombre d'hommes à fournir, et nombre de jours de service par an.

rangées à côté l'une de l'autre ; on sépara les vaisseaux d'avec les galères et les palandres, et ce fut merveilleux à voir. La ligne des assaillants avait bien demi-lieue de long. Le vendredi matin, la flotte bien rangée s'approcha de la ville et commença l'attaque avec vigueur. On débarqua en maint endroit, et on alla jusqu'aux murs de la ville ; en maint endroit aussi, les échelles et les vaisseaux s'approchèrent de si près des murailles que ceux qui étaient sur les murailles et les tours s'entre-frappaient à coups d'épée avec ceux qui étaient sur les échelles.

Cet assaut rude et vigoureux dura bien jusque vers l'heure de none (1); mais, pour nos péchés, les pèlerins furent repoussés, et ceux qui avaient débarqué furent obligés de remonter sur les vaisseaux. Sachez bien que les pèlerins perdirent plus ce jour-là que les Grecs, et les Grecs en furent tout joyeux. Une partie des vaisseaux se retira du lieu de l'attaque ; d'autres jetèrent l'ancre si près de la ville qu'ils continuèrent à se servir de leurs pierriers et de leurs mangonneaux.

Sur le soir, les barons et le duc de Venise s'assemblèrent dans une église, au delà du lieu où ils étaient campés.... Ils décidèrent que le lendemain, qui était un samedi, et pendant toute la journée du dimanche, ils prépareraient tout pour un nouvel assaut, qui serait livré le lundi ; il fut résolu qu'on accouplerait deux par deux les navires sur lesquels seraient placées les échelles, afin que deux vaisseaux pussent attaquer une tour, et cela parce qu'ils avaient vu qu'un vaisseau attaquant seul une tour, ceux qui la défendaient étaient plus nombreux que ceux du vaisseau. Aussi était-ce un bon avis que deux échelles feraient beaucoup plus d'effet contre une

(1) Tois heures après midi.

tour qu'une seule. Comme il fut convenu, il fut fait; et ils se préparèrent pendant le samedi et le dimanche.

L'empereur Murzuphle était venu camper avec toutes ses forces devant la partie de la ville attaquée, et avait tendu ses tentes écarlates. Le lundi étant arrivé, les nôtres qui étaient sur les vaisseaux prirent les armes; ceux de la ville commencèrent à les craindre plus que devant; les nôtres s'étonnèrent aussi de voir tant de monde sur les murs et sur les tours. Cependant l'assaut commença rude et furieux; chaque vaisseau attaquait devant lui. Le cri de la bataille fut si grand qu'il semblait que la terre s'abimât. L'attaque durait depuis longtemps, lorsque Notre-Seigneur fit lever le vent qu'on appelle Borée, qui bouta les vaisseaux sur le rivage plus qu'ils n'étaient auparavant. Alors deux nefs qui étaient liées ensemble, dont l'une avait nom *La Pèlerine*, et l'autre *Le Paradis*, approchèrent si près d'une tour, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, si comme Dieu et le vent les menèrent, que l'échelle de *La Pèlerine* s'alla joindre contre la tour. Aussitôt un Vénitien et un Français, nommé André d'Urboise, entrèrent dans la tour, suivis de beaucoup d'autres, et ceux de la tour sont battus et se sauvent.

Quand les chevaliers qui étaient sur les palandres virent cela, ils débarquent, dressent leurs échelles au pied du mur, et montent de vive force; ils s'emparèrent bien de quatre tours; d'autres, sur les vaisseaux, attaquent à qui mieux mieux, enfoncent trois portes, entrent dans la ville et montent à cheval. Ils chevauchent droit sur le camp de l'empereur Murzuphle, qui avait rangé ses batailles devant ses tentes. Lorsque les Grecs virent venir les chevaliers, ils se sauvèrent, et l'empereur s'enfuit par les rues jusqu'au château de Bucoléon. Alors vous auriez vu tuer les Grecs, prendre

chevaux, palefrois, mules et mulets, et toute espèce de butin. Il y eut là tant de morts et de blessés qu'il n'était guère possible de les compter. Une grande partie des seigneurs grecs se réfugièrent à la porte de Blaquerne. La nuit commençait à tomber, et les nôtres, fatigués de la bataille et de l'occision, se réunirent dans une grande place qui était dans Constantinople; ils décidèrent qu'ils camperaient au pied des tours et des murs qu'ils avaient conquis, ne croyant point avoir raison de la ville avant un mois, tant il y avait de fortes églises, de palais et de peuple.

Ils campèrent donc devant les murs et devant les tours, près de leurs vaisseaux; le comte de Flandre Baudouin s'hébergea dans les tentes écarlates de l'empereur Murzuphle, qu'il avait abandonnées toutes tendues; son frère Henri alla devant le palais de Blaquerne, et Boniface le marquis de Montferrat, avec ses gens alla s'établir devant le plus épais de la ville. Ainsi fut campée l'armée, comme vous l'avez entendu, et Constantinople prise le lundi de Pâques fleuries. Cette nuit, les nôtres, qui étaient très-fatigués, se reposèrent; mais l'empereur Murzuphle ne se reposa guère. Il rassembla son monde en disant qu'il allait attaquer les Francs, mais il ne le fit pas; au contraire, il chevaucha par d'autres rues le plus loin des Français qu'il put, arriva à la porte Dorée, par où il se sauva et déguerpit de la ville. Après lui, s'enfuirent tous ceux qui purent; et de tout cela ne savaient rien ceux de l'armée.

Pendant cette nuit, du côté où campait Boniface le marquis de Montferrat, je ne sais quelles gens, craignant que les Grecs ne les vinssent attaquer, mirent le feu entre eux et les Grecs, et la ville commença à s'allumer durement; elle brûla toute cette nuit et le lendemain jusqu'au soir. Ce fut le troisième feu en Constan-

tinople depuis que les Francs étaient venus dans ce pays ; et il brûla plus de maisons qu'il n'y en a dans les trois plus grandes villes du royaume de France. La nuit achevée, vint le jour, qui était le mardi matin; alors tous les nôtres s'armèrent, chevaliers et sergents, et chacun se rendit à sa bataille, croyant avoir à livrer plus grand combat que les précédents, parce qu'ils ne savaient pas le premier mot de la fuite de l'empereur; et ce jour ils ne trouvèrent personne qui leur fût opposé.

Le marquis de Montferrat Boniface chevaucha toute la matinée droit vers Bucoléon ; quand il y fut arrivé, on le lui rendit, à condition de la vie sauve pour ceux qui étaient dedans. Là on trouva les plus grandes dames du monde, qui s'étaient retirées dans ce château; c'est là qu'on trouva la sœur du roi de France qui avait été impératrice (1), et la sœur du roi de Hongrie, qui avait été aussi impératrice, et quantité de princesses. Du trésor qui était en ce palais, il n'est pas à propos de parler, car il y avait tant de richesses qu'on ne pouvait ni en voir la fin ni les compter. En même temps que ce palais était rendu au marquis Boniface de Montferrat, on rendait celui de Blaquerne à Henri, frère de Baudouin, comte de Flandre, la vie sauve aussi à ceux qui étaient dedans; on y trouva un trésor qui n'était pas moins grand que celui de Bucoléon.

Chacun fit occuper par sa troupe le château qu'on lui avait rendu et fit garder le butin. Les autres, qui s'étaient répandus dans la ville, pillèrent et firent un tel butin que nul ne vous pourrait dire la quantité d'or et d'argent, de vaisselle, de pierres précieuses, de velours, de draps de soie, de fourrures d'hermine, et

(1) Agnès, sœur de Philippe-Auguste, qui avait été femme des empereurs Alexis le jeune, Andronic Comnène et Théodore Branas.



de toutes les autres richesses qui furent prises, et bien assure Geoffroy de Ville-Hardouin, le maréchal de Champagne, que depuis la création du monde on ne gagna tant à la prise d'une ville.

Chacun prit le logement qui lui plut, il y en avait assez pour cela; ainsi s'hébergea l'armée des pèlerins et des Vénitiens, et grande fut la joie de la victoire que Dieu leur avait donnée, au moyen de laquelle ceux qui étaient en pauvreté étaient maintenant en richesse et en délices. Ils fêtèrent la Pâque fleurie et la grande Pâque après, dans cette joie que Dieu leur avait donnée. Et bien ils en durent louer Notre-Seigneur, car ils n'avaient pas plus de 20,000 hommes dans toute l'armée, et par son aide ils avaient pris une grande ville, peuplée de 400,000 hommes ou plus, et la mieux fortifiée. Alors on fit crier par toute l'armée, de par le marquis de Montferrat, qui en était le chef, et de par les barons et le duc de Venise, d'apporter et de réunir tout le butin, comme on l'avait juré sous peine d'excommunication; et on choisit trois églises pour le déposer, et on y mit bonne garde de Français et de Vénitiens, des plus loyaux que l'on put trouver. Alors chacun commença à apporter le butin et à le mettre en commun.

Les uns apportèrent bien, et mal les autres, poussés par convoitise qui est la racine de tous maux, et les convoiteux commencèrent dès lors à retenir bien des choses, et Notre-Seigneur commença à les moins aimer.... Le butin fut donc réuni et partagé par moitié entre les Français et les Vénitiens, comme cela avait été convenu. Sachez que quand ils eurent fait les parts, les Français payèrent de la leur 50,000 marcs aux Vénitiens, et qu'ils se partagèrent entre eux plus de 100,000 marcs. Jamais on n'aurait rien vu de si

glorieux, si on eût fait ce que l'on avait dit et qu'on n'eût rien détourné; sachez aussi que l'on fit justice de ceux qui furent convaincus d'avoir retenu quelque chose, et qu'il y en eut pas mal de pendus. Le comte de Saint-Pol fit pendre un sien chevalier, l'écu au col, convaincu d'avoir retenu quelque chose. Beaucoup d'autres de l'armée, petits ou grands, détournèrent une partie du butin, mais ce fut mal acquis. Vous pourrez bien savoir que grand fut le butin, car sans la part des Vénitiens et sans ce qui fut détourné, les nôtres eurent plus de 500,000 marcs d'argent et plus de 10,000 chevaux. Ainsi fut donc réparti le butin de Constantinople, comme vous l'avez entendu.

Baudouin, comte de Flandre, nommé empereur.

1204.

Ensuite les barons tinrent une assemblée, et demandèrent à toute l'armée ce qu'elle voulait faire touchant ce qui avait été décidé entre eux ; ils parlèrent tant qu'ils furent obligés de se réunir une seconde fois, pour élire les douze qui devaient faire l'élection. Et comme c'était un grand honneur que d'être nommé à l'empire de Constantinople, il y eut beaucoup de prétendants ; mais la grande lutte fut entre le comte de Flandre Baudouin et le marquis de Montferrat Boniface ; de ces deux, toute l'armée disait que l'un serait empereur. Quand les gens sages de l'armée, qui tenaient autant à l'un qu'à l'autre, virent cela, ils parlèrent entre eux, et dirent : « Seigneurs, si on élit l'un de ces deux puissants hommes, l'autre aura un tel dépit qu'il emmènera toute l'armée, et ainsi se pourra perdre la conquête, aussi bien que manqua se perdre celle de Jérusalem quand ils élurent

Godefroi de Bouillon, le comte de Toulouse ayant eu un tel dépit qu'il sollicita les barons et tous ceux de l'armée d'abandonner la Terre Sainte; il s'en alla tant de monde qu'ils restèrent bien peu, et que si Dieu ne les eût soutenus, la Terre Sainte eût été perdue. Nous devons nous garder que chose pareille ne nous advienne; tâchons de les retenir tous les deux, et que Dieu ayant donné l'empire à l'un, l'autre en soit content. Pour cela, que l'empereur donne à l'autre toute la terre qui est en Asie de l'autre côté du canal avec l'île de Crète, dont il lui fera foi et hommage; ainsi nous pourrons les retenir tous les deux. » Comme il fut dit, il fut fait, et les deux prétendants y consentirent volontiers. Vint le jour que le parlement élut les douze, six d'une part, et six de l'autre, qui jurèrent sur les Évangiles qu'ils éliraient à bien et à bonne foi celui qui aurait le plus de droit et qui serait le meilleur pour gouverner l'empire. Les douze élus se rassemblèrent au jour convenu dans le riche palais où logeait le duc de Venise, l'un des plus beaux du monde.

Là il y eut si grande réunion de gens que c'était merveille, chacun voulant voir qui serait élu. Les douze qui devaient faire l'élection ayant été mandés, furent mis en une belle chapelle qui était dans le palais; leur conseil dura jusqu'à ce qu'ils furent tombés d'accord, et ils chargèrent de porter la parole Nivelon, l'évêque de Soissons, qui était l'un des douze; ils sortirent, et vinrent là où étaient tous les barons et le duc de Venise. Or vous pouvez savoir qu'il fut regardé par beaucoup d'hommes désireux de connaître l'élection. L'évêque leur dit: « Seigneurs, nous nous sommes accordés, par la permission de Dieu, à faire un empereur, et vous avez tous juré que vous tiendriez pour empereur celui que nous aurions choisi, et que si quelqu'un voulait y

contredire vous lui viendriez en aide; nous vous nommerons l'élu, à l'heure que Jésus-Christ est né; c'est le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut. » Il s'éleva un cri de joie dans le palais, et on l'emmena à l'église, le marquis de Montferrat avant tous les autres, et qui lui rendit tout l'honneur qu'il put. Ainsi fut élu empereur le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut, et le jour de son couronnement fixé à trois semaines après Pâques.

GEOFFROY DE VILLE-HARDOUIN, *De la Conquête de Constantinople.* (Trad. par L. Dussieux.)

Geoffroy de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, et l'un des principaux acteurs de la quatrième croisade, mourut vers 1213. Ses mémoires, une des plus charmantes œuvres d'histoire de notre littérature, s'étendent de 1198 à 1207.

LA PRISE DE CONSTANTINOPLE RACONTÉE PAR LES GRECS.

Mais parce que la reine des villes devait subir le joug de la servitude et que Dieu nous voulait retenir avec le frein et le mors, nous qui nous étions échappés de notre devoir, deux soldats qui étaient sur une échelle vis-à-vis du Pétrion, s'abandonnèrent à la fortune et se hasardèrent de sauter dans une tour, d'où ayant chassé la garnison, ils levèrent la main en signe de joie et de confiance pour animer leurs compagnons. A l'heure même, un cavalier nommé Pierre qui avait une taille de géant, dont le casque paraissait aussi grand qu'une tour, et qui semblait capable de mettre seul en fuite toute une armée, entra par la porte qui était au même endroit. Tout ce qu'il y avait de personnes de qualité autour de l'empereur, et à leur exemple toute

l'armée, ne purent supporter la présence ni les regards de ce seul cavalier, et eurent recours à une fuite honteuse, comme à l'unique asile de leur lâcheté. Étant donc sortis par la porte Dorée, qui est du côté de terre, ils se retirèrent chacun où ils purent, et plût à Dieu qu'ils se fussent précipités au fond de l'enfer.

Les ennemis, ne trouvant plus de résistance, firent tout passer au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de sexe. Ne gardant plus de rang, et courant de tous côtés en désordre, ils remplirent la ville de terreur et de désespoir. Ayant mis le feu, sur le soir, au quartier qui est du côté d'orient, ils brûlèrent toutes les maisons qui étaient depuis le monastère d'Évergète jusqu'au quartier du Drungaire, et se campèrent auprès du monastère de Pantepopte, après avoir pillé la tente de l'empereur et avoir pris le palais de Blaquerne.

Murzuphle, courant par les rues, fit son possible pour rallier ses gens; mais comme ils étaient emportés par le tourbillon du désespoir, ils n'eurent point d'oreilles pour écouter ses ordres ni ses remontrances. Pour achever le récit de cette triste aventure, les habitants employèrent le reste du jour, et toute la nuit suivante, à serrer sous terre leurs richesses, et il y en avait quelques-uns qui étaient d'avis de s'enfuir.

Quand l'empereur vit que la peine qu'il prenait ne servait de rien, il eut peur d'être pris et d'être mis comme un excellent mets sur la table des Italiens, et s'étant enfermé dans le grand palais, il mit sur une barque Euphrosine, veuve de l'empereur Alexis, et sa fille Eudocie, de laquelle il était éperdument amoureux, et se retira lui-même, après avoir régné deux mois et seize jours.

Après son départ, deux jeunes princes fort sages et fort courageux, Théodore Ducas et Théodore Lascaris,

disputèrent ensemble de la possession de l'empire comme d'un vaisseau battu par la tempête et qui servoit de jouet à la fortune. Ils entrèrent tous deux dans la grande église, où ils parurent égaux, parce qu'il n'y avoit personne pour juger de leur mérite. Lascaris ayant été néanmoins préféré par le clergé, il refusa les marques de la dignité impériale, et étant venu avec le patriarche au Milion, il anima le peuple par ses promesses et par ses caresses à faire quelque résistance, et exhorta les gardes à prendre les armes, en leur remontrant que si l'empire passait à une nation étrangère ils ne recevraient pas un plus favorable traitement que les habitants, et que bien loin de conserver leur solde ni leur rang, ils seraient réduits à la condition de simples soldats. Mais le peuple n'étant point touché de ses remontrances, et les gardes ne promettant de servir qu'autant qu'ils seraient payés, et les Italiens ayant paru à l'heure même, en armes, il fut contraint de se sauver.

Lorsque les ennemis virent que personne ne se présentait pour les combattre, que les chemins s'aplanissaient sous leurs pieds, que les rues s'élargissaient pour leur donner passage, que la guerre était sans danger et les Romains sans résistance, que par un bonheur extraordinaire on venait au-devant d'eux avec la croix et les images du Sauveur pour les recevoir comme en triomphe, la vue de cette troupe suppliante n'amollit point leur dureté et n'apaisa point leur fureur. Au contraire, tenant leurs chevaux, qui étaient accoutumés au tumulte de la guerre et au son de la trompette, et ayant leurs épées nues, ils se mirent à piller les maisons et les églises. Je ne sais quel ordre je dois tenir dans mon récit, ni par où je dois commencer, continuer et achever le récit des impiétés que ces

scélérats commirent. Ils brisèrent les saintes images qui méritent l'adoration des fidèles ; ils jetèrent les reliques sacrées des martyrs en des lieux que j'ai honte de nommer; ils répandirent le corps et le sang du Sauveur. Ces précurseurs de l'Antéchrist, ces auteurs des profanations qui doivent précéder son arrivée, prirent les calices et les ciboires, et après en avoir arraché les pierreries et les autres ornements, ils en firent des coupes à boire. Ils dépouillèrent Jésus-Christ, et jetèrent ses vêtements au sort, comme les Juifs les y avaient jetés autrefois. Il ne manqua rien à leur cruauté que de lui percer le côté pour en tirer du sang. On ne saurait songer sans horreur à la profanation qu'ils firent de la grande église ; ils rompirent l'autel qui était composé de diverses matières très-précieuses et qui était le sujet de l'admiration de toutes les nations, et en partagèrent entre eux les pièces ; ils firent entrer dans l'église des mulets et des chevaux pour emporter les vases sacrés, l'argent ciselé et doré qu'ils avaient arraché de la chaire, du pupitre et des portes, et une infinité d'autres meubles ; et quelques-unes de ces bêtes étant tombées sur le pavé qui était fort glissant, ils les percèrent à coups d'épée et souillèrent l'église de leur sang et de leurs ordures.

Une femme chargée de péchés, une servante des démons, une prêtresse des furies, une boutique d'enchantements et de sortiléges, s'assit dans la chaire patriarcale, pour insulter insolemment à Jésus-Christ, elle y entonna une chanson impudique et dansa dans l'église. On commettait toutes ces impiétés avec le dernier emportement, sans que personne fît paraître la moindre modération.

Après avoir exercé une rage si détestable contre Dieu, ils n'avaient garde d'épargner les femmes hon-

nêtes, les filles innocentes et les vierges qui lui étaient consacrées. Il n'y avait rien de si difficile que d'adoucir l'humeur farouche de ces barbares, que d'apaiser leur colère, que de gagner leur affection. Leur bile était si échauffée qu'il ne fallait qu'un mot pour la mettre en feu; c'était une entreprise ridicule que de vouloir les rendre traitables, et une folie que de leur parler avec raison. Ils tiraient quelquefois le poignard contre ceux qui résistaient à leurs volontés. On n'entendait que cris, pleurs, gémissements, dans les rues, dans les maisons et dans les églises. Les personnes illustres par leur naissance paraissaient dans l'infamie; les vieillards vénérables par leur âge, dans le mépris; les riches, dans la pauvreté. Il n'y avait point de lieu qui ne fût sujet à une rigoureuse recherche, ni qui pût servir d'asile.

O Dieu, que d'affliction, que de misère ! Quand est-ce que ces malheurs nous avaient été prédits par le frémissement de la mer, par l'obscurcissement du soleil, par le changement de la lune en sang, par le déréglement du cours des astres? Nous avons vu l'abomination de la désolation dans le lieu saint, nous y avons entendu des paroles artificieuses de la prostituée, et nous y avons été témoin des autres profanations si contraires à la sainteté de notre religion. Voilà une partie des crimes que les nations d'Occident ont commis contre le peuple de Jésus-Christ. Ces barbares n'ont usé d'humanité envers personne; ils n'ont rien épargné, ils ont tout pris et tout enlevé. Voilà donc ce que nous promettait ce hausse-col doré, cette humeur fière, ces sourcils élevés, cette barbe rase, cette main prête à répandre le sang, ces narines qui ne respirent que la colère, cet œil superbe, cet esprit cruel, cette prononciation prompte et précipitée. Ou plutôt, c'est ce que vous nous promettiez, vous qui

voulez passer pour savants, pour sages, pour fidèles, pour sincères, pour justes, pour vertueux, et pour plus pieux et religieux observateurs des commandements de Dieu que nous autres Grecs. Je parle sérieusement et sans railler. Car quel commerce y a-t-il entre la lumière et les ténèbres? Ce que j'ai à ajouter est encore plus important. Vous vous étiez chargés de la croix, et vous nous aviez juré, et sur elle et sur les saints Évangiles, que vous passeriez sur les terres des chrétiens sans y répandre de sang. Vous nous aviez dit que vous n'aviez pris les armes que contre les Sarrasins, et que vous ne les vouliez tremper que dans leur sang. Vous aviez promis de demeurer chastes pendant le temps que vous porteriez la croix, comme des soldats enrôlés sous les enseignes du Sauveur. Il est évident cependant que bien loin de défendre son tombeau, vous outragez les fidèles qui sont ses membres. Bien loin de porter la croix, vous la profanez et vous la foulez aux pieds. Pendant que vous faites profession d'aller chercher une perle précieuse, vous jetez dans la boue la perle précieuse du corps adorable de notre Dieu. Les Sarrasins en ont usé avec moins d'impiété. Quand ils étaient maîtres de Jérusalem, ils traitaient les Latins avec quelque sorte de douceur, ils ne violaient point la pudeur de leurs femmes, ils n'emplissaient point de corps morts le sépulcre du Sauveur, ils ne changeaient point cette source de résurrection et de vie en une cause de chute et de mort. Ils ne leur faisaient ressentir ni le fer, ni le feu, ni la faim, ni la nudité, et se contentant d'un léger impôt qu'ils levaient par tête, ils les laissaient dans la jouissance paisible de tout le reste de leurs biens. Mais ces peuples si affectionnés à la gloire du Sauveur et qui font profession de notre religion, nous ont traité, de la manière que j'ai rapportée, bien que nous ne leur eussions fait aucune injure...

Le jour de la prise de la ville, ces brigands ayant pillé les maisons où ils étaient logés, demandèrent aux maîtres où ils avoient caché leur argent, usant de violences envers les uns, de caresses envers les autres, et de menaces envers tous, pour les obliger à les découvrir. Ceux qui étaient si simples que d'apporter ce qu'ils avaient caché n'étaient pas traités avec plus de douceur que les autres. Ils ressentaient les mêmes effets de l'orgueil et de la cruauté de leurs hôtes. Ceux qui commandaient parmi nous ayant laissé la liberté de sortir à ceux qui le désireraient, on voyait des troupes d'habitants qui s'en allaient enveloppés de méchants manteaux, avec des visages pâles et défigurés, avec des yeux rouges, et qui versaient plutôt du sang que des larmes. Les uns regrettaient leur argent, les autres ne croyant pas que leur argent méritât d'être regretté, pleurèrent l'enlèvement de leurs filles, la mort de leurs femmes, ou quelque autre perte semblable.

Pour dire quelque chose de ce qui m'arriva en cette triste journée, plusieurs de mes amis se retirèrent en ma maison, parce qu'elle était bâtie sous une galerie qui la rendait fort sombre. Ma grande maison du quartier de Storacius, qui était enrichie d'une infinité d'ornements, avait été consumée par le second incendie. L'autre, où je demeurais alors, avait une entrée secrète dans la grande église; mais il n'y avoit point de secret qui pût échapper à la curiosité de nos ennemis, et la sainteté du lieu ne nous servit de rien pour nous garantir de leur fureur. En quelque endroit qu'on se cachât, on étoit pris et emmené. J'avais retiré un Vénitien avec sa femme et ses enfants, qui me servit fort utilement. Bien qu'il ne fût que marchand, il prit les armes comme un soldat, et feignant d'être des ennemis et parlant avec eux en leur langue, il défendit long-

temps ma porte. Mais enfin ne pouvant plus résister à la multitude, qui entrait en foule, et principalement aux Français, qui se vantaient de ne rien craindre que la chute du ciel, il nous conseilla de nous sauver, de peur d'être chargés de chaînes et d'avoir le déplaisir de voir nos filles violées en notre présence. Marchant donc sous la conduite de ce fidèle défenseur, comme si nous eussions été ses prisonniers, nous allâmes vers les maisons des Vénitiens qui étaient de nos amis. Lorsque nous fûmes arrivés au quartier qui étoit échu aux Français, nous fûmes abandonnés par nos valets, qui s'écartèrent lâchement de côté et d'autre, et obligés de porter nous-mêmes nos enfants, qui ne pouvaient encore marcher. Nous partîmes un samedi, cinquième jour de la prise. L'hiver approchait et ma femme était grosse, de sorte qu'il me semblait que c'était un accomplissement de la parole par laquelle le Sauveur nous avertit de prier Dieu que notre fuite n'arrive point en hiver, ni au jour du sabbat, et de la prédiction par laquelle il prononce malheur sur les femmes qui seront enceintes ou nourrices. Plusieurs de nos parents et de nos amis s'étant joints à nous aussitôt qu'ils nous eurent aperçus, nous marchâmes tous ensemble, et nous rencontrâmes des gens de guerre assez mal armés. Les uns avaient de longues épées pendues à leurs chevaux, les autres des poignards attachés à leur ceinture. Les uns étaient chargés de butin, les autres fouillaient leurs prisonniers pour voir s'ils ne cachaient point un bon habit sous un méchant, ou s'ils n'avaient point d'argent. D'autres regardaient de belles femmes avec les mêmes yeux que s'ils eussent dû en jouir à l'heure même. Nous mîmes celles que nous avions au milieu de nous, comme au milieu d'une bergerie, et nous les avertîmes de salir avec de la terre ces visages qu'elles embellis-

saient autrefois avec du fard, de peur que l'éclat de leur teint n'attirât les yeux des spectateurs curieux, n'allumât le désir et n'excitât la fureur des ravisseurs cruels qui croyaient avoir le droit de faire tout ce que permet la licence de la guerre. Ayant le cœur serré de douleur, nous levions les mains au ciel, nous frappions nos poitrines et nous priions Dieu qu'il lui plût de nous préserver de la violence de ces bêtes cruelles. Comme nous étions près de passer par la porte Dorée, un barbare impie et violent enleva, proche l'église de Saint-Mocius martyr, la fille d'un magistrat, comme un loup enlève une brebis. Le père, accablé de vieillesse et de maladie, fit en même temps un faux pas et tomba dans la boue, d'où se tournant vers moi, qui ne lui pouvais servir que d'un appui aussi faible que celui du figuier, et m'appelant par mon nom, il me conjura de l'assister. Je suivis donc le ravisseur, m'écriant contre sa violence, et joignant à mes cris des gémissements lamentables et des gestes propres à exciter la pitié. J'implorai le secours des soldats qui passaient et qui pouvaient entendre quelques mots de notre langue; je leur pris les mains et leur fis des caresses. Enfin j'en touchai si fort quelques-uns qu'ils me promirent de venger ce rapt. Je les menai donc à la maison où le ravisseur avait enfermé la fille et où il se tenait à la porte pour repousser ceux qui auraient envie d'y entrer. Je leur dis, en le leur montrant avec le doigt : Voilà le coupable qui a violé en plein jour l'ordonnance par laquelle vous avez défendu de toucher aux femmes mariées, aux jeunes filles, aux vierges consacrées à Dieu, et que vous avez fait le serment d'observer. Défendez-nous contre cette violence, par l'autorité de vos lois et par la force de vos armes. Soyez sensibles aux larmes qui coulent de mes yeux, puisque Dieu même s'y laisse

toucher, et que la nature nous les a données pour exciter de la compassion et pour obtenir de l'assistance. Que si vous avez des enfants, je vous conjure par ces précieux gages de vos mariages, par le tombeau du Sauveur, et par le respect que vous avez pour ses commandements qui défendent aux chrétiens de faire aux autres ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît, de ne pas mépriser ma prière. J'animai de telle sorte ces gens de guerre par ces paroles qui m'étaient venues sur-le-champ à la bouche, qu'ils me promirent de me rendre la fille qui avait été enlevée. Le ravisseur, transporté d'amour et de colère, se moquait d'abord de leur demande; mais quand il vit qu'ils agissaient sérieusement et qu'ils le menaçaient de le faire pendre, il rendit la fille, que le père fut ravi de revoir. S'étant donc levé, il continua avec nous le voyage. Dès que nous fûmes hors de la ville, chacun commença à remercier Dieu de sa protection, ou à déplorer son malheur, comme il le trouva à propos. Pour moi, je me prosternai à terre, et je me plaignis aux murailles de ce qu'elles demeuraient seules insensibles aux calamités publiques et de ce qu'elles se tenaient debout, au lieu de se fondre en larmes. Qu'est-il besoin, leur disois-je, que vous subsistiez, depuis que toutes les choses pour la conservation et la défense desquelles vous avez été bâties ont été détruites par le fer et par le feu (1)?... Après avoir tiré ces paroles du fond d'un cœur inondé de douleur, nous continuâmes notre chemin, et en marchant nous répandîmes nos larmes comme une semence... Les paysans et les derniers du peuple nous chargeaient de confusion et d'opprobre, et au lieu de

(2) Nous supprimons presque tout ce discours de Nicétas aux murailles; c'est une œuvre de rhéteur, pleine de mauvais goût, et écrite après coup.

tirer de l'exemple de notre digrâce une instruction de modération et de sagesse, ils se réjouissaient de notre malheur, et ils disaient, par un horrible renversement d'esprit, que la pauvreté et la nudité où nous étions réduits étoient une égalité pleine d'équité et de justice.

Quelques-uns d'entre eux ayant racheté à vil prix le bien qu'ils savaient que les étrangers avaient volé à leurs concitoyens, disaient, en levant les mains et les yeux au ciel : Dieu soit loué de nous avoir fourni un moyen si aisé et si commode de nous enrichir. Ils n'avaient pas encore logé les Latins dans leurs maisons, et ils ne savoient pas que ces peuples répandent autant de vin que de bile, et qu'ils traitent les Grecs avec le dernier mépris. Ils s'enrichissaient encore, par un commerce impie des choses saintes, en achetant, en revendant les vases et les ornements, comme s'ils eussent cessé d'appartenir à Dieu depuis qu'ils avaient été arrachés de ses temples par des mains sacriléges.

Les ennemis ne songeaient qu'à se divertir, mais d'un divertissement grossier et injurieux, qui ne tendoit qu'à tourner en ridicule nos façons d'agir. Ils se revêtaient, non par nécessité, mais par bouffonnerie, de robes peintes, et les portaient dans les rues. Ils mettaient nos coiffures de toile sur la tête de leurs chevaux, et leur attachaient au cou les cordons que nous laissons pendre le long du dos. Quelques-uns tenaient en leurs mains du papier, de l'encre et des écritoires, pour nous railler, comme si nous n'eussions été que des scribes et des copistes. Ils passaient des jours entiers à table, où les uns se traitoient fort poliment, et les autres ne mangeaient, selon la coutume de leur pays, que du bœuf bouilli, du lard salé avec de l'ail, de la farine de fèves, et une sauce fort piquante. En partageant le butin, ils ne

mirent point de différence entre les choses sacrées et les profanes; mais ils les employèrent également à tous leurs usages, jusqu'à s'asseoir sur les images du Seigneur.

Nicétas, *Annales*. — Traduites par le président Cousin dans son *Histoire de Constantinople*, 1673.

Nicétas, surnommé Choniate parce qu'il était né à Chone en Phrygie, occupa de hautes fonctions à Constantinople; il mourut en 1218. Les Annales qu'il a écrites s'étendent de 1118 à 1204. Malgré le mauvais goût et l'emphase qui caractérisent les œuvres des écrivains du Bas-Empire, les Annales de Nicétas, en ce qui concerne l'histoire de la quatrième croisade, sont un document fort utile et exact.

Discours de Nicétas sur les monuments détruits ou mutilés par les croisés en 1204.

Les Latins ouvrirent les tombeaux des empereurs qui ornaient le grand temple; ils enlevèrent avec une avidité effrénée les richesses qui s'y trouvaient, les perles, les pierres précieuses, les diamants, trésors respectés depuis tant de siècles; il outragèrent le corps de l'empereur Justinien, que le temps avait épargné, et le dépouillèrent de ses vêtements funèbres. Ainsi, ils ne firent grâce ni aux vivants ni aux morts; ils déchirèrent en lambeaux le magnifique voile du grand temple, tissu d'or et d'argent pur, estimé plusieurs millions. A ce brigandage succédèrent bientôt de nouveaux désordres; l'avidité des Latins les fit recourir aux statues de bronze, qu'ils firent fondre pour les convertir en monnaies; la Junon d'airain, statue colossale qui ornait le forum de Constantin, fut brisée et fondue la première : un char attelé de quatre chevaux put à peine en transporter la tête jusqu'au palais de l'empereur. Le beau Pâris qui présentait à Vénus la pomme, source d'une fatale discorde, fut renversé

de sa base. Ils n'épargnèrent pas davantage cette pyramide élevée qui dominait sur toutes les colonnes dispersées de la ville. Qui n'eût admiré les bas-reliefs dont cette pyramide était ornée ! L'artiste y avait représenté tous les oiseaux qui saluent le printemps de leurs chants harmonieux. On y voyait tous les travaux du cultivateur, les instruments du labourage, les meubles simples de la ferme, les brebis bêlantes, les agneaux bondissants; une mer immense s'étendait au loin; elle était peuplée d'une foule innombrable de poissons, dont les uns tombaient dans les filets des pêcheurs; d'autres échappaient de leurs mains, et, se précipitant dans les flots, recouvraient leur liberté. Des Amours nus deux à deux, trois à trois, exprimaient la joie folâtre, en luttant ou en se jetant des pommes. Sur le sommet élevé de cette pyramide était une statue de femme que les vents faisaient tourner dans tous les sens, et qui pour cette raison, était appelée *Anémodulion*. On condamna aussi aux fourneaux la statue héroïque et colossale du *Taurum*, que quelques-uns croyaient être celle de Josué, parce que le cavalier, étendant la main vers le soleil à son couchant, semblait lui ordonner de s'arrêter. D'autres disent que c'était Bellérophon, car, libre comme Pégase, du cavalier qu'il portait, le cheval volait sans frein dans la plaine, battant l'air de ses ailes, en même temps qu'il frappait la terre de ses pieds. Une tradition fabuleuse rapportait que sous l'ongle du pied gauche était cachée la figure d'un homme de la faction verte, ou d'un habitant de l'Occident, ou d'un Bulgare. Du reste, il était impossible de voir l'objet qu'il cachait, tant ce pied était étroitement uni à la base; quand on eut mis le cheval en pièces pour le fondre, on ne trouva qu'un cachet enveloppé d'un drap de laine. Les Latins, sans chercher à con-

naître le sens des caractères qu'il portait, le jetèrent au feu avec les autres débris de la statue.

Les Latins, qui n'appréciaient pas ce qui était beau, n'épargnèrent pas davantage les autres statues de l'hippodrome ; tous les autres monuments de l'antiquité furent détruits ; les médailles, que leurs inscriptions rendaient précieuses, furent vendues ; et ils se distribuèrent comme des pièces de monnaie les pièces rares qu'on avait recueillies à grands frais.

Dans ce grand désastre périt l'Hercule Trihespérus, ce colosse, chef-d'œuvre de sculpture, qu'on voyait dans le Cophius ; il était couvert de la peau d'un lion ; l'immobilité de l'airain n'empêchait pas qu'on ne vît ses yeux animés par la fureur ; ses épaules n'étaient point chargées d'un carquois ; il n'avait plus dans ses mains ni son arc ni sa massue ; mais, fléchissant la jambe gauche jusqu'aux genoux, il appuyait sur son coude sa main gauche, qu'il tenait élevée pour soutenir sa tête, oppressée par la douleur ; le fils de Jupiter déplorait sa destinée, il maudissait les travaux qu'Eurystée, abusant des dons de la fortune, lui imposait dans sa fureur jalouse ; sa large poitrine, ses fortes épaules, sa chevelure épaisse, ses bras nerveux, les muscles qui dessinaient ses reins, sa haute stature, tout était fait, je le pense, d'après la vraie mesure attribuée à Hercule par Lysimaque. Cette statue de bronze fut son premier et son dernier ouvrage dans ce genre. Telle était l'immensité de cette statue, que le cordon qui mesurait un de ses pouces pouvait facilement ceindre un homme, et que la taille des hommes les plus grands égalait à peine la circonférence de la cuisse du colosse. Les Latins ne respectèrent pas se symbole de la force humaine, eux qui cependant se l'attribuent par excellence et qui mettent la force au-dessus de tout.

Ils firent fondre encore l'âne chargé qui marchait en ruant, et le conducteur qui le suivait; ce groupe avait été placé par Auguste dans la ville d'Actium (que les Grecs appellent Nicopolis) en mémoire d'une aventure arrivée au monarque. On rapporte que ce prince allant reconnaître l'armée d'Antoine, rencontra un paysan avec son âne, qui lui indiqua le camp de son compétiteur; Auguste l'ayant interrogé sur son nom, le paysan répondit qu'il s'appelait *Nicon* (heureux), et son âne *Nicandre* (vainqueur), et qu'il portait des provisions à l'armée de César. Les Latins livrèrent encore aux flammes la truie ou la louve qui allaita Rémus et Romulus. Ainsi furent détruits les monuments les plus vénérables de l'antiquité et transformés en viles pièces de monnaie. Il en est de même de l'homme qui combattait un lion; de l'hippopotame dont le derrière se terminait en queue écailleuse; de l'éléphant qui agitait sa trompe; des sphinx dont la forme est tout à la fois celle d'une femme gracieuse et d'un monstre horrible; quelques-uns de ces monstres, déployant leurs ailes, semblaient défier les oiseaux au vol rapide. Je n'oublierai point le cheval indompté, dont l'oreille droite, la bouche frémissante et les bonds, signes de sa joie et de sa fierté, annonçaient l'indépendance; l'horrible Scylla, femme gigantesque, dont l'attitude menaçante exprimait la force et la férocité; de ses flancs entr'ouverts sortaient les monstres qui se précipitèrent sur le vaisseau d'Ulysse, pour dévorer ses compagnons infortunés. On voyait encore dans l'hippodrome un aigle d'airain, ouvrage d'Apollonius de Thyane, et le plus bel instrument de ses prestiges. Quand cet homme célèbre vint à Byzance, les Grecs, dont le territoire était infesté de serpents, le prièrent de les délivrer de ce fléau. Le philosophe, ayant invoqué les plus puissants démons

dans une orgie, fit placer au haut d'une colonne, après la célébration de ses mystères sacriléges, un aigle dont l'aspect, semblable au chant des sirènes, enchaînait tous ceux qui jetaient les yeux sur lui. Un serpent que cet aigle tenait dans ses serres s'efforçait vainement d'arrêter son essor, en l'enveloppant des replis de son corps tortueux, et en s'élançant pour atteindre les ailes du roi des airs; serré dans les griffes de l'oiseau, le monstre, gonflé de venin, semblait moins lutter contre lui que s'assoupir de lassitude, tandis que l'aigle, avant de célébrer sa victoire par des cris de triomphe, faisait un dernier effort pour enlever son ennemi dans les airs; la joie qui brillait dans ses yeux et l'agonie du monstre annonçaient aux spectateurs étonnés quelle serait l'issue du combat; en voyant le serpent ainsi abattu, on espérait que l'aigle, dédaignant de se repaître de cette vile proie, laisserait tomber le cadavre du monstre, qu'il effrayerait ainsi ceux qui désolaient Byzance et les forcerait de fuir dans leurs antres secrets. Cet ouvrage offrait encore une merveille; on voyait sur les plumes de l'aigle un cadran qui, lorsque le ciel n'était pas couvert de nuages, indiquait les heures du jour à ceux qui connaissaient ces caractères.

Que dirai-je de la statue d'Hélène, de la perfection de sa taille, de l'albâtre de ses bras et de son sein, de sa jambe parfaite, de cette Hélène qui conduisit toute la Grèce sous les murs de Troie? N'avait-elle pas adouci les féroces habitants de la Laconie? Tout était possible à celle dont les regards enchaînaient tous les cœurs; ses vêtements étaient sans apprêt, mais si ingénieusement arrangés qu'ils laissaient voir ses belles formes au travers d'une tunique légère, de son voile, de sa couronne et des tresses de ses cheveux. Sa chevelure, attachée seulement à la hauteur du cou, flottait au

gré des vents, et retombait jusqu'aux pieds en tresses ondoyantes. Sa bouche, entr'ouverte comme le calice d'une jeune fleur, semblait offrir un passage aux tendres accents de sa voix, et le doux sourire de ses lèvres remplissait d'une émotion délicieuse l'âme du spectateur. Jamais il ne sera possible d'exprimer et la postérité cherchera vainement à sentir et à peindre la grâce répandue dans cette statue divine. Mais, ô fille de Tindare, chef-d'œuvre des amours, émule de Vénus, où est la toute-puissance de tes charmes? Pourquoi n'en fais-tu pas sur ces barbares l'aimable usage que tu en faisais autrefois? Les destins t'ont-ils condamnée « à brûler du feu dont tu consumas tant de cœurs? » Les descendants d'Énée ont-ils voulu te condamner aux flammes que tu allumas dans Ilion ?.... On voyait sur le piédestal une jeune femme d'une taille admirable, dont la chevelure était relevée sur le front avec beaucoup de grâce; elle était placée de manière qu'on pouvait y atteindre avec la main; la sienne, d'une blancheur d'albâtre, soutenait un cheval par un de ses pieds avec autant d'aisance que si c'eût été un fuseau; le cavalier était robuste et dans une attitude guerrière; le cheval dressait ses oreilles comme s'il eût entendu le son de la trompette; il semblait se précipiter en avant avec fureur; ses pieds suspendus en l'air, ses yeux pleins de feu, son col élevé, annonçaient l'ardeur des combats.

Au delà de cette statue, proche de la borne orientale des courses, on voyait des statues, trophées des vainqueurs. D'un signe de la main, ils commandaient au conducteur de ne pas lâcher les rênes auprès de la borne, mais de faire tourner les chevaux et de les presser de l'éperon, afin que, se trouvant plus tôt au delà du terme, ils obligeassent leurs rivaux à prendre un

plus grand détour; alors ceux-ci, malgré la rapidité de leurs coursiers, devaient rester en arrière et perdre la couronne.

Un spectacle plus intéressant, et le plus curieux de tous par sa perfection, car je n'ai pas l'intention de tout décrire, s'offrait encore dans l'hippodrome : c'était un animal en forme de bœuf placé sur un énorme piédestal; il était difficile d'assigner la race de cet immense animal; il en étouffait entre ses dents un autre, dont le corps était si couvert d'écailles, qu'on ne pouvait le toucher impunément. On croyait que l'un de ces monstres était un basilic et l'autre un aspic; quelques uns pensaient que l'un était un hippopotame et l'autre un crocodile; tous les deux, vaincu et vainqueur, se donnaient mutuellement la mort; celui qu'on prenait pour un basilic, infecté de la tête aux pieds du venin de son adversaire, était d'un vert livide, couleur que donnait à son sang la fermentation du poison qui s'y était mélangé; ses genoux ne pouvaient plus le supporter, et l'on voyait bien qu'il se serait étendu à terre si les jambes qui lui servaient d'appui ne l'eussent soutenu par leur masse. L'autre animal, brisé sous la dent de son ennemi, remuait à peine sa queue venimeuse; il ouvrait sa gueule et marquait les terribles efforts qu'il faisait pour échapper de cette horrible prison; mais c'était vainement, car ses pieds, son dos et la partie de son corps à laquelle tenait sa queue étaient absolument enfermés dans l'énorme mâchoire du vainqueur; l'avantage était donc égal de part et d'autre; ils combattaient avec autant de succès et périssaient ensemble.

NICÉTAS, *Discours sur les monuments détruits ou mutilés par les croisés.* — Trad. par Michaud dans la *Bibliothèque des Croisades,* 3e vol., p. 425.

LA CROISADE CONTRE LES ALBIGEOIS.

1208.

Vous avez tous entendu comment l'hérésie, que le Seigneur maudisse! s'était si fort propagée qu'elle avait en son pouvoir tout l'Albigeois, le Carcassais, le Lauraguais, et dans la plus grande partie du pays, de Béziers à Bordeaux, tant que va le chemin, il y avait une multitude d'hommes de cette croyance et de cette secte; et qui dirait plus ne mentirait pas. Lorsque le saint pape de Rome et le reste du clergé virent cette grande folie se répandre plus fort que de coutume et croître de jour en jour, chaque ordre y envoya prêcher quelqu'un des siens; et l'ordre de Cîteaux, qui eut la seigneurie de cette mission, y manda à diverses fois de ses hommes. L'évêque d'Osma en tint concile; et les autres légats conférèrent avec ceux de Bulgarie, là-bas, à Carcassonne, où il y eut grande assemblée. Avec tous ses barons s'y trouva le roi d'Aragon, lequel en sortit aussitôt qu'il eut entendu et reconnu le fait de l'hérésie, et il en envoya ses lettres à Rome. Mais, Dieu me bénisse! je ne puis autrement dire, sinon que les hérétiques ne font pas plus de cas des sermons que d'une pomme gâtée. Cinq ans, ou je ne sais combien, cette gent égarée se conduisit de même, ne voulant pas se convertir, de quoi sont morts maints grands personnages, et ont péri des foules de peuple, et bien d'autres encore en périront avant que la guerre finisse. Il n'en peut être autrement.

Il y avait dans l'ordre de Cîteaux une abbaye voisine de Lerida, et que l'on nommait le Poblet, et dans cette abbaye un digne homme qui en était abbé, lequel pour son savoir, montant de grade en grade, d'une autre

abbaye nommée Granselve, où il avait été d'abord, fut amené au Poblet, en fut élu abbé, et puis en troisième lieu fut fait abbé de Cîteaux, tant Dieu l'aima ! Ce saint homme s'en alla avec les autres, par la terre des hérétiques, leur prêchant de se convertir ; mais plus il les priait, plus ils se raillaient de lui et le tenaient pour sot. Ce fut là le légat auquel le pape donna tout pouvoir d'abattre partout la gent mécréante.

Cet abbé de Cîteaux, que Dieu aimait tant et qui avait nom frère Arnaud, le premier en tête des autres, tantôt à pied, tantôt à cheval, s'en va disputant contre les félons mécréants d'hérétiques. Il s'en va les pressant vivement de ses paroles ; mais ceux-ci ne prennent aucun souci des prêcheurs et n'en font pas le moindre cas. Cependant Pierre de Châteauneuf (1) est aussi venu vers Saint-Gilles en Provence, sur son mulet amblant ; il excommunie le comte de Toulouse, parce qu'il soutient les routiers, qui vont pillant le pays. Et voilà qu'un des écuyers du comte, qui en avait grande rancune et voulait se rendre désormais agéable à son seigneur, tue le légat en trahison ; passant derrière lui, il le frappe au dos de son tranchant épieu et s'enfuit sur son cheval courant vers Beaucaire, d'où il était et où il avait ses parents. Mais avant de rendre l'âme, levant les mains au ciel, Pierre prie Dieu, en présence de tous, de pardonner à ce félon écuyer son péché. Il rendit l'âme après cela à l'aube paraissant, et l'âme s'en alla au Père tout-puissant. On ensevelit le corps à Saint-Gilles avec maints cierges allumés et maints *Kyrie eleison* que les clercs chantèrent.

Quand le pape sut, quand lui fut dite la nouvelle que son légat avait été tué, sachez qu'elle lui fut dure.

---

(1) Légat du pape Innocent III, assassiné à Saint-Gilles, en 1208.

De la colère qu'il en eut, il se tint la mâchoire, et se mit à prier saint Jacques, celui de Compostelle, et saint Pierre, qui est enseveli dans la chapelle de Rome. Quand il eut fait son oraison, il éteignit le cierge. Et là devant lui viennent alors frère Arnaud, l'abbé de Cîteaux, maître Milon, parlant latin, et les douze cardinaux, tous en un cercle. Là fut prise la résolution qui excita cette bourrasque dont tant d'hommes devaient périr fendus par les entrailles, dont mainte belle demoiselle et mainte noble dame devaient rester sans robe ni manteau. De par delà Montpellier jusqu'à Bordeaux, le concile ordonne de détruire tout ce qui lui désobéira.

Cependant l'abbé de Cîteaux, qui tenait la tête penchée, s'est levé sur ses pieds contre un pilier de marbre, et dit au pape : « Seigneur, par saint Martin ! nous faisons de tout cela trop de paroles et trop grand bruit; faites faire et écrire vos lettres en latin, comme bon vous semblera, et je me mets aussitôt en route pour les porter en France et partout le Limousin, en Poitou, en Auvergne et jusqu'en Périgord. Proclamez les indulgences ici, dans les confins de ce pays jusqu'à Constantinople et dans tout pays chrétien : qu'à celui qui ne se croisera pas il soit interdit de boire du vin, de manger sur nappe, matin ni soir, et de vêtir tissu de chanvre ou de lin; et que s'il meurt, il ne soit pas enseveli autrement qu'un chien. Tous finissent par s'accorder à ces paroles et au conseil qui leur est donné.

Quand l'abbé de Cîteaux, l'honorable personnage, qui fut ensuite élu archevêque de Narbonne, le meilleur et le plus honnête clerc qui porta jamais tonsure, a donné ce conseil, nul ne profère un mot, si ce n'est le pape, qui, faisant marri visage, dit à l'abbé : « Frère, va-t'en à Carcassonne et à Toulouse la Grande, qui est

assise sur la Garonne; tu mèneras l'host (1) des croisés contre la félonne gent. Pardonne aux fidèles leurs péchés, au nom de Jésus-Christ, et prie-les, exhorte-les de ma part à chasser les hérétiques d'entre ceux dont la foi est saine. » Et voilà que l'abbé s'apprête à partir sur l'heure de none; il sort de la ville chevauchant et éperonnant. Avec lui partent l'archevêque de Tarragone, l'évêque de Lerida et celui de Barcelone, celui de Maguelone, devers Montpellier, et d'autres encore d'outre les ports d'Espagne, celui de Pampelune, ceux de Burgos et de Terrasone; tous ceux-là s'en vont avec l'abbé.

L'abbé est monté à cheval aussitôt qu'ils ont pris congé. Il s'en va à Cîteaux, où, selon la coutume, tous les moines blancs portant tonsure étaient réunis en chapitre général, à la Sainte-Croix, qui se fête là en été. Voyant tout le monastère, il chante la messe; et la messe finie, il se met à prêcher. Il dit, il rapporte les paroles du concile, et montre à chacun sa bulle scellée, comme lui et les autres l'ont çà et là partout montrée. Cependant, aussi loin que s'étend la sainte chrétienté, en France et dans tous les autres royaumes, les peuples se croisent dès qu'ils apprennent le pardon de leurs péchés, et jamais, je pense, ne fut fait si grand host que celui fait alors contre les hérétiques et les ensabbatés. Alors se croisèrent le duc de Bourgogne, le comte de Nevers et maints autres seigneurs. Je ne parlerai point de ce que coûtèrent d'orfroi et de soie les croix qu'ils se mirent du côté droit sur la poitrine; je ne tiens pas compte de leurs armures, de leurs montures, de leurs enseignes, ni de leurs chevaux vêtus de fer. Dieu ne fit jamais latiniste ou clerc si lettré, qui de tout cela pût raconter la moitié ni le tiers, ou écrire les noms des prêtres et

(1) L'armée.

abbés assemblés dans l'host qui va camper sous Béziers, hors des murs, dans la campagne.

Quand le comte de Toulouse, les autres barons et le vicomte de Béziers ont appris que la croisade se prêche et que les Français se croisent, ne pensez pas qu'ils s'en réjouissent. Ils en sont forts dolents, comme dit la chanson.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, écrite en vers provençaux par un poëte contemporain, traduite et publiée par Fauriel, 1 vol. in-4°, 1837. (Collection des documents inédits sur l'histoire de France) (1)

LA PRISE DE BÉZIERS.

1209.

Le vicomte de Béziers ne cesse, nuit ni jour, de fortifier sa terre. Il était homme de grand cœur; aussi loin que s'étende le monde, il n'y avait point de meilleur chevalier, plus preux, plus libéral, plus courtois, ni plus avenant. Il était le neveu du comte Raymond (2), le fils de sa sœur, et bon catholique; je vous en donne pour garants maint clerc et maint chanoine mangeant en réfectoire, et beaucoup d'autres. Il était tout jeune, bien voulu de tous, et les hommes de sa terre, ceux dont il était le seigneur, n'avaient de lui défiance ni

(1) Cet important poëme historique a été composé de 1208 à 1219, par un troubadour demeuré inconnu. L'auteur raconte les dix années de la croisade; orthodoxe et hostile aux hérétiques, il décrit en gémissant les violences des croisés et la destruction de la nationalité provençale, dont il fait connaître les mœurs, les institutions et la civilisation.

(2) Comte de Toulouse.

crainte; ils jouaient avec lui, comme s'il eût été leur égal; mais ses chevaliers et ses autres vassaux, qui en tour, qui en château, maintenaient les hérétiques. Ils furent pour cela exterminés et occis avec déshonneur, et le vicomte lui-même en mourut en grande douleur, et par cruelle méprise, dont ce fut grand dommage. Je ne le vis jamais qu'une seule fois, alors que le comte de Toulouse épousa dame Éléonore, la meilleure et la plus belle reine qu'il y ait en terre chrétienne ou païenne, et dans le monde entier, si loin qu'il s'étende, jusqu'à la grande mer. Je n'en dirais jamais tant de bien, ni tant de louange, qu'il n'y ait en elle encore plus de mérite et de valeur; et je reviens à mon sujet.

Lorsque le bruit arrive au vicomte de Béziers que l'host des croisés est en deçà de Montpellier, il monte sur son cheval de guerre, et il entre à Béziers, un matin, à l'aube, quand il n'était pas encore jour. Les bourgeois de la ville, les jeunes et les vieux, les petits et les grands, apprenant qu'il est arrivé, tôt et vite s'en viennent à lui. Il leur recommande de se défendre avec force et bravoure, et leur promet qu'ils seront bientôt secourus. « Je m'en irai, dit-il, par la route battue, là-haut à Carcassonne, où je suis attendu. » Sur ces paroles il est sorti en grande hâte; les juifs de la ville l'ont suivi de près; les autres demeurent marris et dolents. Là-dessus l'évêque de Béziers, ce grand prud'homme, entra dans la ville, et aussitôt qu'il fut descendu à l'église cathédrale, où sont maintes reliques, il fit assembler tous les habitants; et quand ils sont assis, il leur conte que l'host des croisés est en marche, et les exhorte à se soumettre avant qu'ils ne soient vaincus, pris ou tués, et qu'ils n'aient perdu leur bien et leur avoir. S'ils se soumettent, tout ce qu'ils ont pu perdre leur sera sur-le-champ rendu; s'ils ne veulent le faire, ils resteront

dépouillés à nu, et de glaive d'acier émoulu taillés, sans autre demeure.

Quand l'évêque a expliqué sa raison, quand il leur a dit et expliqué sa mission, il les prie de nouveau de s'accorder avec le clergé et les croisés, avant d'être passés au fil de l'épée. Mais ce parti, sachez, n'agrée point à la majorité du peuple. Ils se laisseront, disent-ils, noyer dans la mer salée avant d'accepter cette proposition; et personne n'aura du leur un denier vaillant, pour qu'ils changent leur bonne seigneurie pour une autre. Ils ne s'imaginent pas que l'host des croisés puisse durer au siége, et qu'avant quinze jours il ne soit pas tout parti; car il occupe bien une grande lieue de long, et tient à peine dans les grands chemins et les sentiers. Et quant à leur ville, ils se la figurent si forte, si bien fermée et close tout à l'entour, qu'en un mois entier les assiégeants ne l'auraient pas forcée. Mais, comme dit Salomon à la sage reine d'Orient, de ce qu'a projeté un fou, il se fait trop en une fois. Quand l'évêque voit que la croisade est en mouvement, et que ceux de Béziers ne prisent pas plus son sermon qu'une pomme pelée, il est remonté sur la mule qu'il avait amenée, et s'en va à la rencontre de l'host qui est en marche. Ceux qui sortirent avec lui sauvèrent leur vie, et ceux qui restèrent dans la ville le payèrent cher. Aussi vite qu'il peut, sans demeure aucune, l'évêque rend compte de sa mission à l'abbé de Cîteaux et aux autres barons de l'armée, qui l'écoutent attentivement. Ils tiennent ceux de Béziers pour gent folle et forcenée, et voient bien que pour eux s'apprètent les douleurs, les tourments et la mort.

C'était la fête que l'on nomme la Madeleine, quand l'abbé de Cîteaux amène le grand host des Croisés, qui tout entier campe à l'entour de Béziers, sur le sable. C'est alors que redoublent pour ceux de dedans le mal

et le péril; car jamais l'host de Ménélas, à qui Pâris enleva Hélène, ne dressa tentes si nombreuses à Mycènes, devant le port, ni si riches pavillons, de nuit, par le serein, que celui des Français et du comte de Braine, là sous Béziers. Il n'y eut baron en France qui n'y fît sa quarantaine. Oh! la mauvaise étrenne qu'il fit aux habitants de la ville, celui qui leur donna le conseil de sortir en plein jour et d'escarmoucher fréquemment toute la semaine! Car sachez ce que faisait cette gent chétive, cette gent ignare et folle plus que baleine. Avec les bannières de grosse toile blanche qu'ils portaient, ils allaient courant devant les croisés, criant à toute haleine; ils pensaient leur faire épouvantail, comme on fait à des oiseaux en champ d'avoine, en huant, en braillant, en agitant leurs enseignes, le matin, dès qu'il fait clair.

Quand le roi des ribauds les vit ainsi escarmoucher, braire et crier contre l'host de France, et mettre en pièces et à mort un croisé français, après l'avoir de force précipité d'un pont, il appelle tous ses truands, il les rassemble en criant à haut voix : « Allons les assaillir! » Aussitôt qu'il a parlé, les ribauds courent s'armer chacun d'une masse, sans autre armure. Ils sont plus de quinze mille, tous sans chaussure; tous, en chemise et en braies, ils se mettent en marche, tout autour de la ville, pour abattre les murs; ils se jettent dans les fossés, et se prennent les uns à travailler du pic, les autres à briser, à fracasser les portes. Voyant cela, les bourgeois commencent à s'effrayer; et de leur côté, ceux de l'host crient : « Aux armes, tous! » Vous les auriez vus alors s'avancer en foule contre la ville, et de force repousser des remparts les habitants, qui, emportant leurs enfants et leurs femmes, se retirent à l'église et font sonner les cloches, n'ayant plus d'autre refuge.

Les bourgeois de Béziers voient contre eux venir, et

en grande hâte s'armer les Français de l'host, tandis que le roi des ribauds les assaille, et que ses truands de toutes parts remplissent les fossés, brisent les murs et forcent les portes ; ils sentent bien en eux-mêmes qu'ils ne peuvent résister, et se réfugient au plus vite dans la cathédrale. Les prêtres et les clercs vont se vêtir de leurs ornements, font sonner les cloches comme s'ils allaient chanter la messe des morts, pour ensevelir corps de trépassés ; mais ils ne pourront empêcher qu'avant la messe dite les truands n'entrent dans l'église ; ils sont déjà entrés dans les maisons ; ils forcent celles qu'ils veulent ; ils en ont large choix, et chacun d'eux s'empare librement de ce qui lui plaît. Les ribauds sont ardents au pillage ; ils n'ont point peur de la mort ; ils tuent, ils égorgent tout ce qu'ils rencontrent. Ils amassent et font de tous côtés grand butin ; ils en seraient riches à jamais, s'ils pouvaient le garder ; mais il leur faut bientôt l'abandonner ; les barons de France s'en emparent sur eux, qui l'ont fait.

Les barons de France, ceux de vers Paris, clercs et laïques, marquis et princes, entre eux sont convenus qu'en tout château devant lequel l'host se présenterait, et qui ne voudrait point se rendre avant d'être pris, les habitants fussent livrés à l'épée et tués, se figurant qu'après cela ils ne trouveraient plus personne qui tînt contre eux, à cause de la peur que l'on aurait pour avoir vu ce qui en advint à Montréal, à Fanjeaux et aux environs. Et si ce n'eût été cette peur, jamais, je vous en donne ma parole, les hérétiques n'auraient été soumis par la force des croisés. C'est pour cela que ceux de Béziers furent si cruellement traités. On ne pouvait leur faire pis, on les égorgea tous ; on égorgea jusqu'à ceux qui s'étaient réfugiés dans la cathédrale ; rien ne put les sauver, ni croix, ni crucifix, ni autel. Les

ribauds, ces fous, ces misérables, tuèrent les clercs, les femmes, les enfants; il n'en échappa, je crois, pas un seul. Que Dieu reçoive leurs âmes, s'il lui plaît, en paradis, car jamais, depuis le temps des Sarrasins, si fier carnage ne fut, je pense, résolu ni exécuté. Après cela, les goujats se répandent par les maisons, qu'ils trouvent pleines et regorgeant de richesses. Mais peu s'en faut que, voyant cela, les Français n'étouffent de rage; ils chassent les ribauds à coups de bâton, comme mâtins, et chargent le butin sur les chevaux et les roussins qui sont là, dehors, à paître l'herbe.

Le roi des ribauds et les siens, qui se tenaient pour fortunés et riches à jamais de l'avoir qu'ils avaient pillé, se mettent à vociférer quand les Français les en dépouillent. « A feu! à feu! » s'écrient-ils, les sales bandits. Et voilà qu'ils apportent de grandes torches allumées; ils mettent le feu à la ville, et le fléau se répand. La ville brûle tout entière en long et en travers. Sitôt que l'on s'aperçoit du feu, chacun fuit à l'écart; tout brûle alors, les maisons et les palais; et dans les palais, les armures, mainte cotte, maint heaume et maint jambard, qui avaient été faits à Chartres, à Blaye, à Édesse. Il y périt force riche bagage qu'il fallut abandonner. Brûlée aussi fut la cathédrale, bâtie par maître Gervais; de l'ardeur de la flamme elle éclata et se fendit par le milieu, et il en tomba deux pans.

Grand et merveilleux eût été, seigneurs, le butin qu'auraient eu de Béziers les Français et les Normands; et ils en auraient été pour toute leur vie enrichis, si ce n'eût été le roi des ribauds et les chétifs vagabonds qui brûlèrent la ville et y massacrèrent les femmes, les enfants, les vieux, les jeunes, et les prêtres messe chantants, vêtus de leurs ornements, là haut, dans la cathédrale. Les croisés sont restés trois jours dans les prés

verdoyants, et le quatrième ils partent tous, sergents et chevaliers, par la plaine, où rien ne les arrête, et les enseignes levées qui flottent au vent.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, traduite par Fauriel.

LE VICOMTE DE BÉZIERS PRIS PAR TRAHISON.

Après la destruction de Béziers, les croisés marchent sur Carcassonne, où était le vicomte de Béziers; mais ils sont repoussés dans plusieurs assauts.

Le légat voyant qu'il ne pouvait s'emparer de Carcassonne par assaut ou autrement, imagina une grande ruse, qui était d'envoyer un des siens vers le vicomte, pour traiter avec lui de quelque arrangement et aussi pour prendre connaissance de l'état dans lequel était la ville; ce qui fut fait. L'homme qu'on envoya au vicomte était adroit, et sa parole était propre à accomplir de pareils actes. Il s'en alla à Carcassonne, demandant une entrevue avec le vicomte pour affaire qui lui devait être avantageuse. Aussitôt que le vicomte apprit qu'il y avait à la porte de la ville un gentilhomme accompagné d'au moins trente autres, de noble mine, il vint et sortit escorté de trois cents hommes bien armés. Le seigneur envoyé par le légat et ses gens lui firent bon accueil et force salutations; et les saluts terminés, ledit seigneur dit au vicomte qu'il déplorait beaucoup ce qui lui arrivait; qu'il était son parent et très-proche, que c'était la vérité et qu'il le jurait; qu'en conséquence il était très-fâché de son infortune, et qu'il voudrait qu'il conclût un accommodement avec le légat; que toutefois il lui donnait le conseil, s'il pouvait avoir du secours, qu'il se hâtât de le faire venir sans délai, car le légat et les

barons étaient pleins de mauvais vouloir contre lui et ne désiraient que sa destruction ; il promettait cependant de faire tout ce qu'il pourrait pour rétablir la paix. Ainsi parla avec ruse ledit seigneur gentilhomme. Le vicomte y ajouta une foi entière, comme je vais le raconter, et ce fut une folie.

Or, l'histoire dit que le gentilhomme sut persuader le vicomte par ses discours pleins de ruse et de fourberie, à ce point que le vicomte lui dit que s'il voulait en prendre le soin, il lui remettrait la conduite de son affaire et qu'il lui donnerait carte blanche ; car le vicomte était très-affecté de voir l'état auquel était réduite la cité. « Si les seigneurs et princes, dit-il, veulent me donner sûreté pour que je puisse aller dans leur camp leur parler et leur exposer les choses telles qu'elles sont, je crois que nous tomberons d'accord. » Et l'autre lui répondit : « Seigneur vicomte, quoique je ne sois pas autorisé, je vous promets et jure par ma foi d'homme noble, que si vous voulez venir dans le camp, comme vous me le disiez, je vous mènerai et ramènerai sain et sauf, si vous ne vous accommodez pas, et que votre personne et vos biens ne courront aucun danger. » Il le promit et le jura de cette manière, et le vicomte y consentit, ce qui fut une grande folie, et pour l'autre une grande perfidie que cette trahison.

Ainsi donc et sans plus de délibération, le vicomte, après avoir parlé à ses gens, partit en belle et noble compagnie, arriva au camp et entra dans la tente du légat, où étaient en ce moment rassemblés tous les princes et seigneurs. Tous furent bien étonnés de le voir. Le vicomte les salua, comme il le savait faire, et les salutations rendues, il exposa son affaire, dit qu'il n'avait jamais été, pas plus que ses prédécesseurs, du parti des hérétiques, que jamais ni lui ni les siens ne les avaient

protégés et ne s'étaient associés à leur folie, mais qu'ils avaient toujours obéi à la sainte Église et à ses ordres ; que s'il y avait en ce moment quelques infractions, la faute en était à ses officiers, auxquels son père avait, à sa mort, laissé la garde et le gouvernement du pays ; qu'il ne savait pas pourquoi on voulait le déposséder de son héritage et lui faire une guerre aussi acharnée ; enfin qu'il consentait à se remettre, lui et sa terre, entre les mains de l'Église, et qu'il demandait à être entendu dans une défense contradictoire.

Quand le vicomte eut parlé, le légat prit à part les seigneurs et les princes, qui étaient innocents et ignoraient toutes ces perfidies. Ils convinrent ensemble que le vicomte resterait prisonnier jusqu'à ce que la ville fût en leur pouvoir, dont le vicomte et les gens de sa suite furent bien attristés, et non sans raison.

Chronique languedocienne sur la guerre des Albigeois (1), traduite par L. Dussieux.

SIMON DE MONTFORT DEVIENT COMTE DE BÉZIERS.

1209.

Après la conquête de la vicomté de Béziers, les croisés se rassemblent pour se donner un chef.

L'abbé de Cîteaux n'oublie point, sachez, ce qu'il doit faire ; il leur a chanté la messe du Saint-Esprit, et prêché comment Jésus-Christ vint au monde ; puis il leur dit que dans la contrée par les croisés conquise il veut qu'il y

---

(1) Cette chronique, imprimée dans le t. 3 de l'Histoire du Languedoc de Dom Vaissette, s'étend de 1202 à 1219.

ait tout de suite pour gouverneur un seigneur d'élite. Il propose au comte de Nevers de l'être; mais celui-ci n'y veut à aucun prix consentir; le comte de Saint-Pol non plus, qui fut élu ensuite. Ils disent que si longtemps qu'ils puissent vivre, ils ont assez de terre dans le royaume de France, où naquirent leurs pères, et n'ont aucune envie de la terre d'autrui. Et l'on croirait que dans tout l'ost il n'y a pas un baron qui ne se tienne pour trahi s'il accepte cette terre.

Mais là, dans ce conseil, dans ce parlement, il y avait un puissant seigneur, vaillant et preux, hardi, bon guerrier, sage et bien appris, bon chevalier, libéral, brave et avenant, doux, franc, affable et de bonne intention. Il était resté longtemps là-bas, outre mer (1), dans un fort château, distingué là comme partout. Il était seigneur de Montfort et de la terre qui en dépend, et comte de Leicester, si la geste ne ment pas. C'est lui que tous se mettent à prier de prendre la vicomté tout entière, et tout le surplus du pays de la gent mécréante. « Seigneur, lui dit l'abbé de Cîteaux, pour Dieu le tout puissant, acceptez la seigneurie qui vous est offerte; bons garants vous en seront Dieu et le pape, et après eux, nous et tout le monde. Nous vous serons en aide toute notre vie. » — « Ainsi ferai-je, dit le comte, à cette condition que les barons qui sont ici me jureront qu'en besoin urgent de défense ils viendront tous, à mon appel, me secourir. » — « Nous vous le promettons loyalement, » disent tous les barons; et là-dessus, le comte vite et résolûment accepte la vicomté, la terre et le pays.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, traduite par Fauriel.

---

(1) En Angleterre.

PORTRAIT DE SIMON DE MONTFORT.

Nous mettrons ici ce que nous avons reconnu nous-même dans le noble comte de Montfort. Et d'abord nous dirons qu'il était d'illustre naissance, d'un grand courage et très-habile à manier les armes. De plus, et pour faire connaître son extérieur, il était de haute taille; sa chevelure était belle, sa figure noble, son aspect imposant; il était haut d'épaules, large de poitrine, gracieux, agile et ferme, vif et léger dans ses mouvements, tel enfin que personne, même un ennemi, n'aurait pu trouver quelque chose, même de minime, à reprocher à sa personne. Pour parler de choses plus importantes, il était éloquent, affable et doux, de relations agréables, d'une grande austérité de mœurs, modeste, sage, ferme en ses desseins, prévoyant dans le conseil, juste, persévérant dans les affaires de la guerre, prudent, et cependant ardent pour entreprendre et infatigable pour achever, tout entier voué au service de Dieu.

O sage élection des princes, acclamations judicieuses des pèlerins, qui ont chargé un homme si fidèle de défendre la foi et qui ont donné le premier rang à un homme si bien fait pour soutenir la république universelle et la très-sainte affaire de Jésus-Christ contre les hérétiques pestiférés. Il fallait, en effet, que l'ost du Dieu des armées fût commandé par un homme comme celui-ci, orné de la noblesse de la naissance, de la pureté des mœurs et des vertus de la chevalerie, tel enfin que ce fût un bonheur qu'on le plaçât à la tête de tous les autres pour la défense de l'Église menacée, afin que par sa protection s'affermît l'innocence chrétienne, et que la témérité de la méchante hérésie ne pût espérer

que son erreur exécrable resterait impunie. Bref, ce Simon de Montfort fut envoyé par le Christ, vraie montagne de force, au secours de son Église, qui menaçait de faire naufrage, pour la sauver de l'acharnement de ses ennemis.

Pierre des Vaux de Cernay, ***Histoire des Albigeois***, **trad. par L. Dussieux.**

Pierre des Vaux de Cernay était moine dans l'abbaye des Vaux de Cernay et neveu de Gui, abbé de cette abbaye, puis évêque de Carcassonne. Il suivit son oncle à la croisade contre les Albigeois à laquelle il prit part comme prédicateur. Il fut très-dévoué à Simon de Montfort, pour lequel il est plus que partial. La chronique de Pierre des Vaux de Cernay est un document fort curieux pour l'histoire, et peint vivement les mœurs et l'esprit des croisés.

PRISE DE LAVAUR.

1211.

Les croisés ont pris la ville. Il y eut bien quatre cents hérétiques de la race impure de brûlés en un bûcher, qui jeta grandes flammes. Don Amérigatz fut pendu avec maints autres chevaliers; on en pendit quatre-vingts comme on fait les larrons, et on les exposa sur des fourches, l'un d'un côté, l'autre de l'autre. Dame Giraude fut prise criant, pleurant, braillant, et jetée dans un puits, où elle fut couverte de pierres, chose dont on eut grande horreur. Mais les autres dames, un Français courtois et gai les fit délivrer toutes en véritable preux. Dans la ville fut capturé maint destrier noir et bai, mainte riche armure de fer qui échoit aux croisés, grande quantité de blé, de vin, de drap, de beaux vêtements, dont ils sont joyeux.

A Raymond de Salvagnac, un riche marchand, natif

de Cahors, puissant et opulent bourgeois, le comte de Montfort doit l'immense butin. C'était lui qui maintenait la croisade et lui avait prêté l'argent nécessaire (1), recevant ensuite en payement du drap, du vin et du blé. Tout le butin de Lavaur lui fut mis devant et donné.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, traduite par Fauriel.

SIÉGE ET BATAILLE DE MURET. — SIMON DEVIENT COMTE DE TOULOUSE.

1213-1215.

Le bon roi d'Aragon, sur son bon cheval de guerre, est venu sous Muret, y a planté son oriflamme et y a mis le siége avec maints puissants vavasseurs, qu'il a amenés et tirés de leurs fiefs. Il y a amené la fleur des braves de Catalogne, et une foule de puissants guerroyeurs de l'Aragon, qui pensent bien ne trouver nulle part de résistance, ni aucun homme de guerre qui ose s'attaquer à eux. Il envoie à Toulouse dire au mari de sa sœur (2) de venir le joindre avec tous ses barons, avec son ost et ses hommes de guerre. Il annonce qu'il est prêt à rendre au comte de Comminges ou à ses parents tous leurs fiefs; après quoi, il marchera rapidement et de force sur Béziers; et de Montpellier à Rocamador, il ne laissera pas, en château ou

(1) Pour payer la solde de l'armée permanente que Montfort avait organisée et avec laquelle, bien plus qu'avec l'aide des pèlerins et des croisés, il fit la conquête du midi.

(2) Pierre II avait donné une de ses filles au jeune Raymond, fils du comte de Toulouse.

en tour, un seul croisé qu'il ne fasse mourir de triste et male mort. Le preux comte de Toulouse, quand il apprend cela, ne diffère point; il va droit au Capitole.

Au Capitole s'en va le comte, duc et marquis. Il dit et annonce que le roi d'Aragon est arrivé; qu'il a amené ses forces, et déjà entrepris un siége; que là-bas devant Muret ses tentes sont dressées, et qu'il a, avec son ost, resserré les Français dans la ville. « Portons-y nos pierriers, dit-il, et tous nos arcs turquois; quand Muret sera pris, nous marcherons en Carcassais, et si Dieu le permet, nous reprendrons le pays. » — « Seigneur comte, lui répondent les capitouls, tout est bien si nos amis peuvent terminer l'entreprise comme ils l'ont commencée. Mais les Français sont en toutes choses durs et terribles; ils ont de fiers courages, des cœurs de lion, et sont fortement courroucés de ce qu'il soit si mal advenu de ceux de Pujols, que nous leur avons maltraités et tués. Conduisons-nous donc de manière à n'être point trompés. » Là-dessus les courtois corneurs de la ville s'en vont cornant l'ost; ils crient : « Que tous aient à sortir en armes et munis de tout, pour aller tout droit à Muret, où se trouve le roi d'Aragon. » Et voilà sortir, par les ponts, tout le peuple de la ville, chevaliers et bourgeois. Rapidement et d'un trait, ils sont arrivés devant Muret, où ils devaient perdre leur bagage, tant de belles armures et tant d'hommes courtois, dont ce fut grand dommage, si Dieu et ma foi me sont en aide ; et le monde entier en valut moins.

Le monde entier en valut moins, sachez-le de vrai; exilé et détruit en fut le paradis, honnie et déchue toute la chrétienté. Mais écoutez, seigneurs, et entendez comment la chose se passa. A Muret, en bon point, sont le roi d'Aragon, le comte de Saint-Gilles avec tous ses barons, avec les bourgeois et la communauté de Toulouse.

Ceux-ci ajustent et dressent les pierriers et battent Muret tout alentour et de tous côtés, si fort que dans la ville neuve ils sont entrés tous ensemble, et ont pressé de telle sorte les Français qui s'y trouvaient, qu'ils sont tous entrés dans le château. Et voilà un messager qui arrive, qui s'avance vers le roi : « Seigneur roi d'Aragon, sachez pour vrai que les hommes de Toulouse ont si bien fait qu'ils ont, si vous le permettez, pris la ville; ils ont assailli les maisons, abattu les étages; et de telle sorte pourchassé les Français, qu'ils se sont tous réfugiés dans le château. » Quand le roi entend la nouvelle, il n'en est pas content. Vite il se rend auprès des consuls de Toulouse, et leur recommande en personne de laisser en paix les hommes de Muret. « Nous ferions, dit-il, à les prendre, grande folie; car il m'est venu des lettres, lettres scellées, m'annonçant que don Simon de Montfort doit entrer demain en armes dans Muret; et quand il y sera entré et enfermé, et que mon cousin Nugnez sera arrivé ici, nous assiégerons alors la ville de tous côtés, et prendrons les Français et tous les croisés, à leur grand dommage, qui ne sera plus réparé; et le paradis alors sera partout remis en splendeur. Mais si nous prenions maintenant ceux qui sont dans Muret, Simon s'enfuirait par les autres comtés, et les délais seraient doublés à le poursuivre. Ainsi donc, le mieux est de nous accorder tous et de les laisser entrer; après cela, les dés sont à nous, et nous ne les lâcherons point que la partie ne soit gagnée. Faites dire cela aux vôtres. »

Et là dessus les damoiseaux des Capitouls vont dire au conseil principal de la milice de faire à l'instant de Muret sortir l'ost communal, de ne plus y trancher palissade ni barrière, mais d'y laisser toute chose entière et debout; d'enjoindre à chacun par tout ce qu'il y a

de cher de retourner aux tentes, parce qu'ainsi l'ordonne le bon roi d'Aragon au cœur impérial. « Don Simon, disent-ils, doit arriver à Muret avant le soir, et il aime mieux le prendre là qu'ailleurs. » Les hommes de Toulouse, quand ils entendent cet ordre, sortent tous ensemble et s'en vont à travers les tentes, chacun à son poste ; là, ils se mettent tous à manger et à boire, les petits et les grands ; et à peine avaient-ils mangé qu'ils virent le long d'un côteau le comte de Montfort venir avec sa bannière, lui et beaucoup d'autres Français tous à cheval. La rivière resplendit des épées et des heaumes, comme s'ils étaient de cristal ; et je vous dis, par Saint-Marceau ! que jamais en si petite troupe l'on ne vit tant de braves. Ils entrent à Muret à travers le marché, et s'en vont, en vrais barons, à leurs albergues (1), où ils trouvent du pain, du vin et de la viande. Le lendemain, dès qu'ils aperçurent le jour, le bon roi d'Aragon et tous les autres chefs se rassemblent en parlement, hors des tentes, dans un pré. Là se trouvent le comte de Toulouse et celui de Foix, le comte de Comminges au cœur bon et loyal, Hugues le Sénéchal, avec beaucoup d'autres barons, les bourgeois de Toulouse et tous leurs officiers. Le roi parle le premier.

Le roi parle le premier, car il sait bien parler. « Seigneurs, leur a-t-il dit, écoutez ce que je veux vous apprendre. Simon vient d'entrer là, et ne peut échapper. Je n'ai besoin de vous informer d'autre chose sinon qu'il y aura bataille avant le soir ; ainsi donc, songez tous à bien commander, et sachez donner et frapper les grands coups ; et quand les Français seraient dix fois plus nombreux, nous les feront reculer. » Le comte de Toulouse se prit ensuite à discourir : « Seigneur roi

(1) Auberges.

d'Aragon, si vous voulez m'écouter, je vous dirai mon sentiment de ce qu'il faut faire. Faisons autour des tentes dresser des barrières, de sorte que nul homme à cheval n'y puisse entrer. Et si les Français viennent pour nous assaillir, nous les ferons navrer par nos arbalètes; et quand ils tourneront la face, nous pourrons les poursuivre, et de la sorte les déconfire tous. » — « Cela ne me paraît déjà point bien, dit Michel de Luzian, que le roi d'Aragon ait ouvert cette triste délibération; mais vous faites pis, seigneur comte, vous qui, ayant de vastes terres, vous laissez par couardise déshériter. » « Seigneur, dit alors le comte, je ne propose plus rien. Faites ce que vous voulez; et avant qu'il ne fasse nuit, nous verrons bien qui sera le dernier à lever le camp. » Là-dessus on crie aux armes, et tous se vont armer; ils s'en vont éperonnant jusqu'aux portes de la ville, contraignent tous les Français à s'y enfermer, et lancent leurs épieux à travers la porte. De sorte que ceux de dedans et ceux de dehors bataillent sur le seuil, se jettent lances et dards, et s'entrefrappent à grands coups, qui des deux côtés font couler le sang tellement que vous en verriez la porte devenue toute vermeille. Ceux de dehors ne pouvant entrer dans la ville, s'en retournent tout droit à leur tentes; et les voilà tous ensemble assis à dîner. Mais Simon de Montfort fait alors, dans Muret, crier par toutes les albergues de seller les chevaux et de leur mettre leur bardes (1) sur le dos, afin de voir s'ils pourront prendre au piége ceux de dehors. Il ordonne que tout le monde se réunisse à la porte de Salas; et quant ils sont tous dehors, il se prend à discourir: « Seigneurs barons de France, je ne sais vous dire autre chose, sinon que nous sommes tous venus ici

(1) Ornements de cheval, bâts.

nous mettre en péril. Je n'ai fait, toute cette nuit, que réfléchir ; et mes yeux n'ont pu ni dormir ni reposer. Or, voici ce qu'en réfléchissant j'ai trouvé : Il nous faut suivre ce chemin, et marcher droit aux tentes, comme pour livrer bataille. S'ils sortent, résolus à nous tenir tête, et si nous ne pouvons les chasser de leurs tentes, il ne nous reste qu'à nous enfuir tout droit à Hautvillar. » — « Faisons-en l'essai, dit le comte Baudouin ; et si l'ennemi sort, pensons à bien tailler ; mieux vaut mourir glorieusement que vivre en mendiant. » Là-dessus, l'évêque Folquet se prend à leur donner la bénédiction, et Guillaume de la Barre se met à leur tête. Il en fait trois corps de bataille, l'un à l'autre échelonnés ; il fait avec le premier corps marcher toutes les bannières, et ils vont droit aux tentes.

Ils s'en vont droit aux tentes, à travers le marais, bannières déployées et pennons flottants ; d'écus, de heaumes dorés à or battu, de hauberts et d'épées reluit toute la prairie. Quand le bon roi d'Aragon les aperçoit, il les attend avec un petit nombre de compagnons ; mais tous accourent aussi les hommes de Toulouse, sans écouter nullement le roi ni le comte, sans savoir de quoi il s'agit, jusqu'au moment où les Français sont là, qui s'élancent tous là où le roi était inconnu. « Je suis le roi ! » s'écrie-t-il ; mais on ne l'entend pas ; il est si cruellement frappé et blessé, que son sang a coulé jusqu'à terre et qu'il tombe là étendu mort. Les autres, qui le voient, se tiennent pour perdus. Qui fuit çà, qui fuit là ; personne ne se défend ; les Français les poursuivent, les exterminent et leur font si rude guerre, que celui qui leur échappe vivant se croit sauvé par miracle. Le carnage dura jusqu'au Rivet. Ceux de l'ost de Toulouse restés aux tentes étaient là tous ensemble, comme hommes éperdus, lorsque don Dalmace d'Entoisel s'est

lancé dans l'eau en criant : « Au secours! grand mal nous est arrivé, le bon roi d'Aragon est abattu et mort! et avec lui sont morts tant d'autres barons que jamais perte si grande ne sera réparée. » Parlant ainsi, il est sorti de l'eau de la Garonne; et aussitôt tous les hommes de Toulouse, les principaux, les moindres, ont couru tous ensemble vers la rivière; ceux-là la passent qui peuvent; mais beaucoup restent en deçà, et l'eau, qui roule comme torrent, en a englouti plusieurs. Dans le camp est resté tout le bagage, et grande en retentit la perte par le monde; et ce fut aussi, de maint homme, qui resta là mort étendu, grand dommage.

Grands furent le dommage, la douleur et la perte, lorsque le roi d'Aragon resta sous Muret mort et sanglant, avec grand nombre d'autres barons; et grande fut la honte qui en revint à toute la chrétienté et à tout le monde. Les hommes de Toulouse, ceux qui se sont sauvés de là où sont restés tant d'autres, tristes et dolents, rentrent à Toulouse dans leurs maisons. Mais Simon de Montfort, allègre et joyeux, s'est emparé du camp, où il a trouvé force dépouilles, dont il va dictant et assignant les diverses parts. Quant au comte de Toulouse, triste et soucieux, il dit secrètement à ceux du Capitole de faire aussi bien qu'ils pourront, et qu'il s'en ira, lui, se plaindre au pape que Simon de Montfort, par ses menées discourtoises, l'a chassé de sa terre et accablé de douleurs poignantes comme glaive. Et là dessus, il sort de sa terre avec son fils. Les hommes de Toulouse, chétifs et contraints, s'accordent avec don Simon, lui jurent fidélité, et se soumettent loyalement à l'Église. Le cardinal envoya alors à Paris dire au fils du roi de France de venir en toute hâte. Et le prince est venu allègrement et empressé; ils entrent, les croisés et lui, à Toulouse, occupent la ville et les albergues, et s'établissent joyeu-

sement dans les cours. « Supportons cela, disent les hommes de la ville, supportons en paix tout ce que Dieu veut; car Dieu, qui est notre sauveur, pourra nous secourir. » Cependant le fils du roi de France, qui consent à mal, don Simon, le cardinal et Folquet tous ensemble, proposent en secret de saccager toute la ville, puis d'y mettre le feu ardent. Mais don Simon réfléchit que le parti est dur et terrible; que s'il détruit la ville, ce sera à son dommage; qu'il vaut mieux pour lui en avoir tout l'or et tout l'argent. Ils s'arrêtent enfin à ce parti, que les fossés de la ville soient comblés, et que tout homme pouvant la défendre n'ait pour cela ni arme ni armure; que toutes les tours, les fortifications et les murs soient abattus et rasés jusqu'aux fondements. Cela fut convenu, et la sentence en fut portée. Don Simon de Montfort resta en possession du pays et de toutes les autres terres qui en dépendaient. Ainsi à force de fausses prédications sont dépouillés [de leurs héritages le comte de Toulouse et ses amis, et le fils du roi retourne en France.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, traduite par Fauriel.

LE COMTE DE TOULOUSE RENTRE DANS TOULOUSE. — MASSACRE DES FRANÇAIS.

1217.

A la suite d'un complot contre Simon, le comte de Toulouse est rappelé par les habitants de Toulouse; il sort de sa retraite, et se dirige sur cette ville accompagné de quelques chevaliers.

Quand ils aperçoivent la ville, il n'y en a pas un d'eux de si ferme courage que l'eau du cœur ne lui

remplisse les yeux. « Vierge, impératrice du ciel, dit en lui-même chacun d'eux, rendez-moi le lieu où j'ai été élevé. Vivant ou enseveli, j'aime mieux être là que d'aller plus longtemps par le monde honni et persécuté. » Au sortir de l'eau, ils sont entrés dans les prairies, enseignes déployées, pennons flottants. Aussitôt que ceux de la ville ont entendu le signal convenu, ils accourent tous au comte, comme si c'était un ressuscité ; et, quand il entre sous les portes voûtées, tout le peuple y arrive, les grands et les petits, les hommes et les femmes, les épouses et les maris; chacun s'agenouille devant lui, et lui baise les vêtements, les pieds, les jambes, les bras, les mains, avec des larmes de joie joyeusement accueillies; c'est la joie elle-même qui revient en graine et en fleur. « Nous l'avons maintenant, se disent-ils l'un à l'autre; nous avons Jésus-Christ, nous avons notre étoile du matin revenue en splendeur; nous avons notre bon et sage seigneur. Parage et courtoisie étaient morts; les voilà restaurés, vivants et florissants, et notre lignage à jamais remonté en puissance. » Ils se sentent le cœur si brave et si animé, que chacun d'eux s'arme de bâton ou de pierre, de lance ou de dard poli, de couteaux fourbis; et tous se répandent par les rues, tailladant, tranchant et faisant boucherie des Français qu'ils peuvent atteindre dans la ville, criant : « Toulouse! » Le jour est venu où de Toulouse sera chassé son faux seigneur avec toute son espèce, et où sera extirpée sa méchante racine! Dieu protège enfin droiture; le comte, qui avait été trahi, a repris tant de cœur qu'avec peu de compagnons il a recouvré Toulouse.

Le comte a recouvré Toulouse, sa ville tant désirée. Mais il n'y a plus dans cette ville ni tour, ni salle, ni galerie, ni haut mur, ni bretêche, ni créneau, ni porte, ni

portier, ni guette, ni clôture, ni haubert, ni armure, ni une arme entière. Cependant ses habitants ont reçu le comte avec tant d'allégresse que chacun, dans son cœur, croit avoir reçu olivier. «Toulouse! crient-ils, nous vaincrons maintenant que Dieu nous a rendu notre vrai seigneur, et si nous manquons d'armes et d'argent, nous n'en conquerrons pas moins le pays et son loyal héritier. C'est par l'audace, le courage et la fortune que chacun se doit défendre dans cette guerre décisive.» Ils s'arment, qui de pique ou de masse, qui de bâton de pommier; et dans toutes les rues s'élève un cri, un signal de mort. De ceux des Français qu'il rencontrent ils font boucherie et carnage; les autres s'enfuient précipitamment au château Narbonnais (1), poursuivis de clameurs et de coups. Du château sortent alors maints vaillants chevaliers, en armure complète et en cotte à double maille; mais ils ont telle frayeur de ceux de la ville, que pas un d'eux n'éperonne et ne donne ni ne reçoit un coup.

La comtesse de Montfort, pleine de souci, était pour lors hors de la salle, sous la voûte du noble palais. Elle appelle don Gervais, don Lucas, don Garnier, don Thibaut de Neuville, et d'eux s'enquiert en hâte de ce qui arrive. « Barons, dit-elle, quels sont donc ces routiers qui m'enlèvent la ville? qui a commis ce méfait? » — « Dame, dit don Gervais, qui est-ce, sinon le comte Raymond qui reprend Toulouse? Celui que je vois s'avancer le premier, c'est Bernard de Comminges; je connais bien son enseigne et celui qui la porte. Avec eux sont aussi Roger Bernard, le fils de Raymond Roger; don Raymond d'Aspel, le fils de don Fortaner; les chevaliers faidits, les légitimes seigneurs du pays, et tant d'autres,

(1) Château des comtes de Toulouse.

plus de mille autres encore. Puisque Toulouse les aime, les désire et les accueille, ils vont troubler tout le pays, et nous allons recevoir la récompense et le salaire du misérable état où nous les avons réduits. » La comtesse, quand elle l'entend, bat ses deux mains l'une contre l'autre. « Quoi ! dit-elle, et j'étais si heureuse hier ! » Dame, dit Lucas, ne perdons pas le temps; envoyons tout de suite au comte une lettre par un messager qui puisse lui expliquer ce péril mortel, afin que, s'il se peut, il fasse sa paix avec la Provence et vienne tout de suite à notre secours, lui et ses compagnons, prenant à tout prix des hommes de guerre et des servants à la solde; que le messager lui dise que pour peu qu'il tarde, il n'y aura plus de remède, car il est arrivé ici tout nouvellement un nouveau seigneur, qui de toute sa terre ne lui laissera pas un recoin. » La comtesse appelle aussitôt un servant expert, qui va plus vite trottant que nul autre homme. « Ami, va-t'en porter au comte de cuisantes paroles; va lui dire qu'il est en danger de perdre Toulouse, son fils et sa femme; et que s'il tarde tant soit peu à repasser par deçà Montpellier, il ne trouvera plus son fils ni moi vivants; que si, perdant Toulouse ici, il cherche là-bas à conquérir la Provence, il fait œuvre d'araignée, œuvre de moins d'un denier. » Le servant a recueilli les paroles, et s'est mis en chemin.

Cependant les hommes de Toulouse ont occupé la ville, et sur la grande place, près du mur batailler, ils élèvent des lices, des barrières, des murs de traverse, des échafauds, des postes d'archers, des ouvertures obliques, derrière lesquels on puisse être à l'abri des flèches lancées par les archers du château. Et jamais, dans aucune ville, on ne vit si nobles ouvriers; car là travaillent les comtes et tous les chevaliers, les

bourgeois, les bourgeoises, les riches marchands, les hommes et les femmes, les changeurs, les petits garçons, les petites filles, les servants et les courtiers. Qui porte pic ou pelle, et qui poëlon léger; chacun a le cœur empressé à l'œuvre, et tous prennent part aux guets de nuit. Il y a dans toutes les rues des lumières aux chandeliers. Les tambours accompagnent les éclats des trompettes. Transportées de vraie joie, les femmes et les filles font des ballades et des danses sur des airs allègres. Cependant le comte et les autres chefs délibèrent ensemble; ils ont nommé des capitouls, dont il y a grand besoin pour gouverner la ville et rétablir les affaires; et pour défendre les droits du comte, ils ont élu un viguier, bon, vaillant, sage et d'agréables façons. L'abbé et le prévôt ont rendu chacun leur église, dont la façade et le clocher ont été bien fortifiés. Mais, tandis que le comte s'établit de la sorte dans son lieu natal, voici ses pires ennemis, don Guyot (1), don Guy son oncle (2), et les autres chefs qui chevauchent pour batailler contre lui, le vendredi de bon matin, au tranchant du fer et de l'acier. Dieu veuille le défendre!

Dieu veuille défendre le comte! car le temps est venu où il est accueilli avec amour à Toulouse, et où parage et courtoisie doivent être à jamais restaurés. Mais don Guyot et don Guy arrivent courroucés, avec leurs belles compagnies de guerre, suivies de leurs bagages. Don Alard et don Foucault, sur leurs chevaux à beaux crins, bannières déployées et gonfanons dressés, marchent sur Toulouse par les chemins fréquentés; derrière eux viennent des heaumes, des écus

(1) Fils de Simon.
(2) Frère de Simon.

ornés d'or battu, aussi nombreux, aussi serrés que s'il en était tombé une pluie, et toute la plaine reluit de hauberts et d'enseignes. Au val de Montolieu, là où les murs sont abattus, Guy de Montfort crie aux siens, qui bien l'entendent : « A terre! francs chevaliers! » Et il est obéi. Au son des trompettes, chaque cavalier a mis pied à terre, et tous, rangés en bataille et les épées nues, se sont violemment jetés dans les rues, brisant et forçant tous les obstacles. Les hommes de ville, jeunes et vieux, chevaliers et bourgeois, ont soutenu leur attaque. Le vaillant et bon peuple, le peuple aimé et bien voulu de son chef, a durement combattu pour les repousser; et les servants, les archers, ont tendu leurs arcs contre eux, et se sont entremêlés à eux, donnant et recevant des coups. Mais les Français ont redoublé de hardiesse, et ils enlèvent d'abord les barrières et les barricades, pénètrent en combattant dans l'intérieur de la ville et y mettent le feu en un instant. Mais ceux de Toulouse l'éteignent avant qu'il ne se soit étendu. Là-dessus accourt, à travers la foule, Roger Bernard avec toute sa troupe, qu'il commande et conduit, ranimant les courages partout où il est reconnu. Don Pierre de Durban, à qui appartient Montagut, lui porte sa bannière, dont la vue les enflamme. Il descend de cheval, et se place sur un lieu élevé, criant et nommant Toulouse et Foix! Et là où ils se montrent, là tombent, poignent et taillent les épieux, les masses et les épées émoulues, les dards, les flèches menues, les pierres, drus et serrés comme si c'était une pluie. Du haut des maisons sont lancées des tuiles tranchantes qui brisent les heaumes, les panaches et les écus, les mains et les bras, les jambes et les poitrines. Ceux de la ville ont de tant de manières attaqué les autres, ils les ont si fortement assaillis de

coups, de cris, de vacarme, qu'ils les ont faits, de courageux, éperdus et craintifs. Ils leur ont coupé toute entrée et tout passage, et les mènent tous à la fois, fuyant, vaincus, battus, se défendant mal et ne sachant où recourir. Enfin, ceux de Toulouse ont tellement redoublé de courage et de vigueur, qu'ils les ont hors de la ville jetés, recrus (1) et accablés, montant et se réfugiant tous droit au jardin de Saint-Jacques, derrière lequel ils se sont retirés. Mais il est resté dans la ville des Français étendus morts; il y est resté deux des corps d'hommes et de chevaux, de quoi faire longtemps vermeils la terre et le marais. Bernard de Comminges a fait œuvre de bon capitaine; c'est lui qui, avec sa bonne compagnie de braves avisés, a tenu et défendu les débouchés et les passages du côté du château où se trouvait le bagage de l'ennemi. Louange et gloire lui en soient rendues! « Seigneurs, se prend à dire don Alard aux Français, je vous vois accablés. Qui a pu, bons chevaliers, nous malmener de la sorte? Oh! comme voilà la France honnie et notre renom perdu! Nous voici vaincus par des vaincus! Il vaudrait mieux, pour nous, être morts ou n'être pas nés, que d'avoir été ainsi traités par des gens désarmés. » Ainsi se sont retirés les Français, excepté ceux qui sont restés traînés ou pendus dans la ville, aux cris de « Vive Toulouse! notre salut est arrivé! notre bonheur a commencé! »

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, traduite par Fauriel.

(1) Harassés.

SIÉGE DE TOULOUSE, MORT DE SIMON DE MONTFORT, LES CROISÉS LÈVENT LE SIÉGE.

1218.

Simon de Montfort, à son arrivée à Toulouse, a commencé le siége de la ville, que les habitants ont fortifiée. Après un an d'efforts, Simon tente un dernier assaut; il a construit une machine de guerre appelée gate, que les Toulousains veulent brûler.

« Jamais pour gate qu'il y ait au monde vous ne perdrez la ville, dit Roger Bernard, et si on l'amène ici, ici vous la détruirez; car il y aura entre les ennemis et nous une mêlée où il sera tellement frappé d'épées, de masses et de tranchants, que de sang et de cervelles nous nous ferons des gants aux mains. » — « Ainsi ferez-vous, seigneur, dit Bernard de Casnac; pour le moment, ne vous effrayez de chose aucune que vous voyiez. Laissez venir la gate, sa tour et ses flèches; plus ils la pousseront, plus sûrement vous la leur prendrez, et si elle vient jusqu'aux lices, vous la brûlerez elle et eux. » — « Seigneurs, dit Estoul de Linar, croyez-moi en ceci, et si vous m'en croyez, vous n'y faillirez pas. Faisons dans cette lice de bonnes murailles, qui soient longues, hautes et avec de grands créneaux, tels qu'ils battent les fossés et les palissades; résistez-leur alors de toutes parts; de quelques stratagèmes qu'ils usent, vous ne craindrez rien; et s'ils viennent vous attaquer, vous les occirez tous. » — « Vous suivrez ce conseil, dit Dalmace de Creissil, il est bon et sage, et vous n'y faillirez point. Mais il y a grand et urgent besoin de vous mettre tous ensemble à l'œuvre. » Là-dessus les clairons et les cors sonnent leurs fanfares; et chacun court aux cordes, chacun tend les trébuchets. Les serviteurs des Capitouls, portant leurs bâtonnets, font

délivrer les vivres, les présents, les largesses. La foule apporte force pelles, pics et outils, et rien ne reste en arrière, ni levier, ni coin, ni marteau, ni pieu, ni poêle, ni chaudière, ni cuve. On commence les ouvrages, les portes et les guichets ; les chevaliers et les bourgeois apportent les briques ; les dames et les demoiselles, les petits garçons, les petites filles, les petits et les grands, vont et viennent chantant ballades, chansons et versets. Mais de dehors contre eux tirent fréquemment les pierriers, les arcs et les frondes ; ils lancent des pierres et des carreaux, qui de dessus leur tête abattent cruches et gréaux, leur déchirent manches et coiffures, et leur passent entre les jambes, les pieds et les mains ; mais ils ont le cœur si vaillant et si brave, que nul ne s'épouvante.

Cependant le comte de Montfort a rassemblé ses cavaliers, les plus vaillants et les mieux éprouvés du siége ; il a muni sa gate de bonnes défenses à fortes clefs, et là il a logé ses compagnies de cavaliers, bien couverts de leurs armures, et les heaumes lacés, tandis que fort et vite on pousse la gate. Mais ceux de la ville sont bien appris de guerre ; ils tendent, ils montent les trébuchets, placent sur les frondes les grands blocs de roche taillés, qui, les cordes lâchées, volent impétueux et frappent tellement la gate sur le devant et sur les flancs, aux portes, aux voûtes, aux cerceaux entaillés dans le bois, que les éclats en volent de tous côtés, et que maints de ceux qui la poussent en sont renversés. Et par toute la ville les habitants s'écrient d'une voix : « Par Dieu ! dame fausse gate, vous ne prendrez pas souris ici. » Et le comte de Montfort est si dolent et courroucé, qu'à haute voix il s'écrie : « Dieu ! pourquoi me haïssez-vous ? Seigneurs et cavaliers, poursuit-il, considérez cette mésaventure, et comme je suis

enchanté en ce moment, que ni l'Église ni tout le savoir des lettrés ne me servent de rien, que l'évêque ne peut m'aider, ni le légat me seconder, que vaillance m'est inutile, ma bravoure chose vaine, et que ni armes, ni sens, ni largesse ne me préservent d'être par le bois ou la pierre accablé. Je me croyais assez sûr de bonne aventure pour prendre la ville avec cette gate; mais je ne sais maintenant plus quoi dire ni quoi faire. » — « Seigneur comte, dit Foulques, pourvoyez-vous d'autre chose, car cette gate ne vaut désormais pas trois dés ; et je ne vous tiens point pour sage de la pousser si avant, car je crains fort que vous ne la perdiez avant qu'elle s'en retourne en arrière. » — « Don Foulques, répond le comte, croyez-moi en cela, que par sainte Marie dont Jésus-Christ est né, ou je prendrai Toulouse avant que huit jours ne se passent, ou je serai, à la prendre, occis et martyrisé. »

Cependant dans Toulouse est convoqué le conseil des hommes de la ville et des magistrats, des chevaliers et des bourgeois prudents et discrets. Là l'un dit à l'autre : « Il est désormais bien temps que cette ville soit la nôtre ou celle de nos adversaires. » Alors, du milieu des assistants, car il est gracieux parleur, parle, discourt et raisonne maître Bernard, qui est né à Toulouse et des bien endoctrinés : « Seigneurs, francs chevaliers, dit-il, écoutez-moi s'il vous plaît : Je suis du Capitole, et notre consulat se tient le jour et la nuit prêt et disposé à exécuter et à remplir vos volontés...... Nous serons d'accord sur cela, que puisque la partie est engagée entre le dedans et le dehors, elle ne peut finir que l'un des joueurs ne soit maté, et qu'au gré de la Sainte Vierge, fleur de chasteté, nôtres ou leurs ne soient la terre et le comté. Par la très-sainte Croix ! et sage ou folle que soit la chose, nous mar-

cherons contre la gate, si vous marchez les premiers. Si vous ne le faites point, le bourg et la cité sont résolus d'y aller ensemble; et il sera sur la gate frappé tant de coups, que la place restera de sang et de cervelles jonchée. Ou nous mourrons tous ensemble, ou nous vivrons avec honneur. Car mieux vaut mort honorée que lâche vie. » — « Nous voici prêts, répondent les barons. Que le fait soit en bonne aventure entrepris, de façon que, s'il plaît à Jésus-Christ, vous et nous ensemble allions brûler la gate. Nous irons attaquer la gate, c'est là ce qu'il nous faut faire; et nous la prendrons ensemble, vous et nous également, car de tout temps parage (1) et Toulouse furent pairs entre eux. »

Pendant toute la nuit leur croît le désir de combattre, et à l'aube du jour ils descendent tous par les escaliers des murs. Arnaud de Vilamur, le redoutable guerrier, fait armer et disposer les meilleurs chevaliers, les bonnes compagnies de guerre, les braves à la solde, qui garnissent les lices, les fossés, les soliers (2), de bons arcs de main et d'arbalètes tournoyées, de traits, de flèches et de pieux aigus. Don Escot de Linar, à la tête des travailleurs, en dehors des murs, à gauche de la ville, fait mettre en défense les escaliers, les galeries, les embrasures, les passages et les chemins d'entrée. Les hommes de la ville et les seigneurs auxiliaires, quand ils sont ensemble, conviennent qu'ils attaqueront la gate de concert.

Don Bernard de Casnac, qui est vaillant et beau parleur, les exhorte, les enseigne et leur parle sciemment: « Hommes de Toulouse, voici vos adversaires, ceux qui ont tué vos frères, vos fils, et vous ont donné tant de

---

(1) Noblesse.
(2) Le haut des maisons; lieu haut, vu du soleil.

soucis. Si vous les détruisez, vous serez heureux. Je sais les coutumes des Français fanfarons ; ils ont le corps couvert de cottes et de fins doubliers, mais ils n'ont aux jambes rien de plus que leurs chaussiers. Si donc vous les visez et les frappez là fort et dru, au départir de la mêlée, il y restera de leur chair. » — « Et ce sera bonne justice, répondent-ils. — Nous avons de nombreux compagnons, se disent-ils ensuite l'un à l'autre. » — « Nous en avons de reste ici, répond Hugues de la Motte, mais c'est à recevoir et à rendre les coups que le compte doit être entier. » Et les voilà qui descendent dehors, par les escaliers, qui entrent dans les places, qui occupent le terrain autour des fossés, criant : Toulouse ! Le brasier de la guerre est allumé! Mort, Mort! il n'en peut être autrement.

Du côté opposé, les reçoivent les Français criant : « Montfort, Montfort! vous en aurez menti cette fois. » Là où ils se rencontrent, là taillent largement les épées, les lances et les armes d'acier tranchant; là s'entrechoquent et se combattent les heaumes de Bavière. A ceux de la ville Armand de Homagne adresse un propos : « Frappez, nobles enfants ; songez à la délivrance, songez que parage doit être aujourd'hui affranchi du pouvoir de ses adversaires. » — « Vous aurez dit vrai, » lui répondent-ils. Et là-dessus redoublent le bruit, les cris et les coups tranchants des bourgeois de la ville et de ceux du Capitole... Mais ceux de la ville ont le dessus. De l'intérieur des palissades, ils tiennent ferme contre ceux de dehors, les blessent, rabattent leurs aigrettes, leurs ornements d'or ; et telle de ceux-ci devient la détresse, qu'ils n'en peuvent plus souffrir le péril ni le tourment. Ils abandonnent l'attaque des fortifications ; mais plus loin, sur les destriers, recommence le combat mortel avec un tel jeu

d'épées, que les pieds, les poings et les bras volent par quartiers, et que de sang et de cervelles la terre est vermeille.

Sur la rivière combattent de même les servants et les nautonniers, et dans la plaine, à Montolieu, le carnage est complet. Don Bartas a piqué de l'éperon jusque sous la voûte de la porte, lorsque arrive au comte un écuyer criant : « Seigneur comte de Montfort, vous semblez par trop endurant, par trop bonhomme de saint; de quoi vous recevez aujourd'hui grand dommage. Les hommes de Toulouse ont défait vos chevaliers, vos bonnes troupes, vos meilleurs guerriers à la solde. Là-bas sont morts Guillaume, Thomas, Garnier, don Simonet du Caire, et blessé y est Gautier. Don Pierre de Voisin, don Aymar, don Raynier tiennent encore à la bataille et protègent les hommes armés de targes. Mais pour peu que durent pour nous la détresse et la mort, vous n'aurez jamais la seigneurie de cette terre. » A ces paroles le comte soupire et tremble, il devient triste et noir, et dit : « Mon sacrifice est fait. O Jésus, roi de droiture, faites de moi aujourd'hui un mort en terre, ou que je sois vainqueur ! » Cela dit, il envoie à ses hommes de guerre, aux barons de France et à ceux à sa solde l'ordre de venir tous ensemble sur leurs coursiers arabes vers Montolieu; et il en arrive bien soixante mille, en tête desquels tous le comte s'élance le premier impétueusement avec son porte-enseigne, don Sicard de Montaut, don Jean de Berzy, don Foulques, don Riquier, après lesquels vient la grande foule des porte-bourdons (1). Les cris, le signal des trompettes et des cors, le sifflement des frondes, le choc des pierriers, ressemblent à un ouragan, à une tempête, à des

(1) Pèlerins.

tonnerres, dont tremblent la ville, la rivière et la grève. Ceux de Toulouse sont pris alors d'une telle épouvante, que plusieurs sont abattus dans les fossés du chemin. Mais ils ont bientôt repris courage; ils sortent de nouveau à travers les jardins et les vergers; les servants et les archers ressaisissent la place; et là des flèches menues et des gros traits, des pierres arrondies et des grands coups à plein, telle des deux côtés est la chute qu'elle semble vent, pluie ou cours de torrent. De l'amban gauche, un archer lance une flèche qui frappe à la tête le destrier du comte Guy si fort qu'elle lui entre à moitié dans la cervelle. Et quand le cheval se retourne, un autre archer, de son arc garni de corne, lance une autre flèche, qui atteint don Guy au côté gauche, tellement que l'acier lui est resté dans la chair nue, et que son flanc et son braguier (1) sont vermeils de sang. Le comte de Montfort vient alors à son frère, qu'il aimait fort; il descend à terre proférant des paroles amères : « Beau-frère, fait-il, mes compagnons et moi, Dieu nous a pris en haine, il protége les routiers; et pour votre blessure, je me ferai frère de l'Hôpital. » Tandis que don Guy converse et se lamente, il y a dans la ville un pierrier, œuvre de charpentier, qui de Saint-Sernin, de là où est le cormier, va tirer sa pierre. Il est tendu par les femmes, les filles et les épouses. La pierre part, elle vient tout droit où il fallait; elle frappe le comte Simon sur son heaume d'acier d'un tel coup, que les yeux, la cervelle, le haut du crâne, le front et les mâchoires en sont écrasés et mis en pièces. Le comte tombe à terre mort, sanglant et noir.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, traduite par Fauriel.

(1) Haut de chausses.

AMAURY, FILS DE SIMON DE MONTFORT, EST NOMMÉ COMTE.

1218.

A Toulouse est entré un messager qui leur a raconté la nouvelle de la mort de Simon ; et par toute la ville est alors telle allégresse, que tous courent aux églises, allument les cierges sur tous les candélabres, et s'écrient de joie que Dieu est miséricordieux ; qu'il a remis parage en clarté et le fera désormais triompher ; que le comte, qui était pervers et tueur d'hommes, est mort sans pénitence, parce qu'il frappait du glaive. Mais les cors, les trompettes, les cris de la joie commune, les carillons, les volées et le chant des cloches, les tambours, les tympans, les grêles clairons, font retentir la ville et les places. Dès lors par tous les sentiers est levé le siége qui avait été mis outre l'eau et qui occupait toute la grève ; mais les assiégeants y laissèrent néanmoins sommiers et bagages, pavillons et tentes, harnais et deniers ; et les hommes de la ville en eurent plusieurs de prisonniers.

A tous ceux de la ville, la mort de Simon fut une heureuse aventure, qui éclaira ce qui était obscur, qui fit renaître la lumière, restaura parage et mit orgueil en terre. Les trompettes, les clairons, les cors, le son des cloches, et la joie causée par cette pierre qui a frappé le comte, enhardissent les cœurs, les volontés et les forces. Chacun se rend avec ses armes sur la place, et tous vont faire de la gate un feu que rien n'éteignit. Toute la nuit et tout le jour la ville est en réjouissance ; et dehors, ceux du siége frémirent et soupirèrent.

Mais dès que le jour devient clair et l'air riant, le cardinal de Rome et les autres puissants barons, l'é-

vêque (1) et l'abbé (2) portant crucifix, délibérèrent ensemble dans la vieille salle. Le cardinal parle le premier, de manière que chacun l'entend : « Seigneurs barons de France, écoutez ce que j'ai à vous dire : grand mal et grand dommage, grand chagrin et grande détresse nous sont venus de cette ville et de nos ennemis. Nous voici par la mort du comte en tel embarras, que nous avons perdu toute vigueur ; je m'émerveille fort que Dieu ait consenti à telle chose, et ne nous ait point laissé le vaillant comte, à l'Église et à nous. Mais, puisque le comte est mort, que personne ne perde le temps ; faisons tout de suite comte son fils, don Amaury, qui est homme pieux et sage, portant bon et noble cœur. Donnons-lui la terre que son père a conquise. Que par tous pays aillent les prédicateurs et les sermons s'il le faut ici tous ensemble, comme le comte y est mort. Nous manderons aussi en France au bon roi notre ami de nous envoyer l'an prochain son fils Louis, afin de détruire la ville et qu'il n'y soit jamais plus bâti. » — « Seigneurs, dit l'évêque (3), je ne vous contredirai en rien. Que le seigneur pape, qui aimait notre comte et l'avait élu, le mette en la même sépulture où saint Paul est enseveli, et qu'il le proclame corps saint, car il a obéi à l'Église, car il est vraiment saint et martyr, j'en suis garant. Jamais, en ce monde, comte ne faillit moins que lui ; et depuis que Dieu endura le martyre et fut mis en croix, il ne voulut et ne souffrit jamais une aussi grande mort que celle du comte ; jamais Dieu ni sainte Église n'auront meilleur ami que lui. » — « Seigneur, dit le comte de Soissons, je

(1) Folquet, évêque de Toulouse.
(2) De Saint-Sernin.
(3) De Toulouse.

vous reprends à bon droit, pour que la sainte Eglise n'ait pas de votre dire mauvais renom ; ne le nommez pas sanctissime, car nul ne mentit jamais si fort que celui qui l'appelle saint, lui qui est mort sans confession. Mais s'il aima et servit bien la sainte Église, priez Dieu et Jésus-Christ de ne point châtier l'âme du défunt. » Chacun dans son cœur approuva le discours. Don Amaury est mis en possession de toute la terre, le cardinal la lui livra, et le bénit ensuite.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, traduite par Fauriel.

LEVÉE DU SIÉGE DE TOULOUSE.

1218.

Après avoir nommé Amaury comte de Toulouse, les croisés ont encore tenté de s'emparer de Toulouse et ont été repoussés avec perte.

Ils restèrent après cela quelques jours si paisibles, qu'il n'y eut entre eux ni combat ni victoire. Mais il ne tarde pas à être pris un autre parti ; le cardinal de Rome, l'évêque présent et les autres seigneurs s'assemblent secrètement. Là, Guy de Montfort parle, et dit en confidence : « Seigneurs barons, ce siége n'est pour nous que dommage, et cette entreprise ne me plaît ni ne me convient plus désormais. Nous y perdons tous, corps, parents et chevaux, comme y est déjà mort mon frère, qui seul tenait la ville en crainte. Si nous n'abandonnons pas ce siége, notre savoir y faillira. » « Seigneurs, dit Amaury, ayez égard à moi, que vous avez fait comte tout récemment. Si j'abandonne ainsi honteusement ce siége, l'Église en vaudra moins et moi je ne serai rien ; l'on dira par tout pays que plein

de vie je suis las de guerroyer, et que la mort de mon père m'est sortie de l'esprit. » — « Amaury, dit don Alard, vous ne songez pas maintenant que toute votre milice est d'avis et pense que si vous poursuivez ce siége, la honte sera plus grande. Vous pouvez bien le savoir : ceux qui étaient vaincus sont victorieux ; et jamais vous ne vîtes une autre ville gagner après avoir perdu. Les habitants reçoivent chaque jour des blés et du froment, de la viande et du bois qui les maintiennent gais et joyeux, tandis que vont croissant pour nous le chagrin, le péril et la détresse ; et il ne semble pas que vous soyez si riche que vous puissiez tenir ce siége encore longtemps. » — « Seigneurs, dit l'évêque, je suis à cette heure si dolent, que jamais du reste de ma vie je ne pourrai être joyeux. » Le cardinal répond avec chagrin et colère : « Seigneurs, levons donc le siége; mais je vous suis bon garant que partout sera prêchée la croisade, et qu'à la Pentecôte viendra infailliblement ici le fils du roi du France; et nous aurons alors tant d'hommes, que les fruits, les feuilles et les herbes des champs ne suffiront pas à les nourrir, et que l'eau de Garonne leur semblera piment. Nous détruirons la ville ; et ceux qui sont dedans seront tous livrés à l'épée; telle est ma sentence. » Alors le siége est levé précipitamment ; et le jour de Saint-Jacques, qui est clair, sain et beau, ils mettent le feu et la flamme à toutes leurs constructions et au merveilleux château ; mais soudain et sur l'heure par les hommes de la ville il fut éteint. Les Français partent, mais ils laissent là étendus maints morts ; d'autres sont perdus et leur comte leur manque ; et au lieu d'autre butin, ils emportent son corps à Carcassonne.

Histoire de la Croisade contre les Albigeois, **traduite par Fauriel.**

MORT DU COMTE DE TOULOUSE. — AMAURY DE MONTFORT CÈDE SES DOMAINES AU ROI DE FRANCE.

1222-1224.

En 1222, le comte de Toulouse mourut, de mort subite, sans pouvoir parler ; mais, conservant encore sa mémoire et sa connaissance, il tendit les mains vers l'abbé de Saint-Sernin, dom Jourdain, qui accourait vers lui, et fit un geste de dévotion; puis, les frères hospitaliers de Saint-Jean étant arrivés et posant sur lui un poêle avec la croix, il l'embrassa, et mourut aussitôt. On porta son corps dans leur maison, mais il ne fut point enseveli, parce qu'il était excommunié, et encore aujourd'hui le garde-t-on privé de sépulture, comme on le voit. Son fils, après avoir fait la paix avec l'Église et le roi de France, produisit vainement des témoins devant le pape, afin de prouver qu'il avait donné des signes de repentir; il ne put obtenir la permission d'ensevelir son père...

Le comte Amaury ne pouvait pas maintenir le pays, n'ayant pas assez d'argent pour solder des hommes de guerre et les retenir; de sorte que soixante chevaliers français le quittèrent pour revenir en France. Or, le comte de Toulouse ayant été à leur rencontre au delà de Béziers, ceux-ci lui livrèrent armes et chevaux de guerre à la condition de pouvoir se retirer sur leurs palefrois en toute sûreté et sans autre rançon. Mais le comte de Toulouse, les regardant déjà comme en son pouvoir, ne voulut point consentir à cet arrangement. Alors, nos Français aimèrent mieux tenter la fortune que de se laisser vaincre honteusement et garrotter; ils coururent aux armes, nommèrent l'un d'eux comme chef du combat, auquel ils devaient obéir en tout; et

sachant bien qu'un choc donné d'ensemble procure la victoire, ils ne forment qu'une seule troupe, et faisant filer devant les valets et les bêtes de somme, ils résistent aux attaques acharnées de l'ennemi ; puis, saisissant le moment, ils se retournent, chargent les assaillants, les mettent en déroute, les poursuivent avec vigueur, en tuent un grand nombre, parmi lesquels Bernard d'Audiguier, brave chevalier du comtat d'Avignon, qui portait les armes du comte de Toulouse. Vainqueurs de leurs nombreux ennemis et croyant avoir tué le comte lui-même, nos chevaliers revinrent glorieusement en France, faisant honneur aux armes françaises et bien dignes en effet d'honneur et de gloire.

Deux ans s'étant passés au milieu des alternatives de la guerre, le comte Amaury, voyant l'inconstance des gens de ses terres et que peu à peu ils passaient tous à l'ennemi, céda ses domaines à l'illustre roi de France Louis VIII, et le fit son successeur à tous ses droits.

Chronique de Guillaume de Puy-Laurens, traduite par L. Dussieux.

Guillaume de Puy-Laurens vivait à la fin du treizième siècle, et fut chapelain du comte Raymond VII. Sa chronique va du commencement de la croisade jusqu'en 1272 ; elle est imprimée dans le t. V. de la Collection des historiens français de Duchesne.

Traité de Paix entre saint Louis et Raymond VII, comte de Toulouse.

12 avril 1229.

Dans ce traité, Raymond déclare d'abord qu'ayant soutenu la guerre pendant longtemps contre l'Église

romaine et contre son très-cher seigneur le roi de France, et que désirant de tout son cœur d'être réconcilié à l'Église et de demeurer dans la fidélité et le service du roi, il avait fait tous ses efforts, soit par lui-même, soit par des personnes interposées, pour parvenir à la paix ; qu'elle avait été conclue de la manière suivante, et qu'il promet entre les mains de Romain, cardinal de Saint-Ange, légat du saint-siége apostolique, qui reçoit sa promesse au nom de l'Église romaine, d'en observer fidèlement tous les articles.

Raymond promet ensuite : 1° d'être fidèle et obéissant au roi et à l'Église, et de leur demeurer attaché jusqu'à la mort ; de combattre les hérétiques, leurs croyants, fauteurs et recéleurs, dans les terres que lui et les siens possédaient et posséderaient, sans épargner ses proches, ses parents, ses vassaux, ses amis ; de purger entièrement le pays d'hérésie, et d'aider à purger celui qui appartiendrait au roi ;

2° De faire une prompte justice des hérétiques manifestes, et de les faire rechercher exactement, ainsi que leurs fauteurs, par ses baillis, suivant l'ordre du légat ; et pour faciliter cette recherche, de payer pendant deux ans deux marcs d'argent, et dans la suite un marc, à chacun de ceux qui prendraient un hérétique condamné comme coupable par l'évêque diocésain, ou par ceux qui auraient pouvoir de le juger ; et quant à ceux qui n'étaient pas hérétiques manifestes, ou leurs fauteurs, de suivre les ordres de l'Église et du légat ;

3° De garder la paix et de la faire garder dans tous ses domaines, d'en chasser les routiers et de les punir ; de protéger les églises et les ecclésiastiques ; de les maintenir dans leurs droits, immunités et priviléges ; de faire respecter par ses sujets le pouvoir des chefs ; de garder et

faire garder les sentences d'excommunication; d'éviter les excommuniés de la manière qu'il est marqué dans les canons; de contraindre ceux qui demeureraient un an excommuniés à rentrer dans l'Église par la confiscation de leurs biens jusqu'à ce qu'ils eussent fait une satisfaction convenable; de faire observer toutes ces choses par ses baillis; de punir ces officiers s'ils étaient négligents, de n'en instituer aucun qui ne fût catholique; d'exclure les juifs et ceux qui étaient notés d'hérésie des charges publiques;

4° De restituer présentement les biens et les droits des églises et des ecclésiastiques; savoir, ceux qu'ils possédaient avant l'arrivée des croisés et dont il paraîtrait qu'ils avaient été dépouillés; et quant aux autres, d'ester à droit (1) soit devant les ordinaires, soit devant le légat, ses délégués et ceux du saint-siége.

5° De payer ou faire payer les dîmes à l'avenir; de ne pas permettre que les chevaliers et autres laïques en possédassent, mais de les faire rendre aux églises, et de remettre entre les mains de personnes sûres la somme de 10,000 marcs d'argent pour réparer les maux qui avaient été causés aux églises et aux ecclésiastiques, laquelle somme serait distribuée proportionnellement par ceux que le légat commettrait;

6° De payer outre cela à l'abbaye de Cîteaux 2,000 marcs d'argent, qui seraient employés en fonds de terre pour servir à l'entretien des abbés et des frères durant le chapitre général; 500 marcs à l'abbaye de Clairvaux; 1,000 marcs à celle de Grandselve; 300 à celle de Belleperche, et autant à celle de Candeil, tant pour leurs bâtiments et en réparation des dommages qu'il leur avait causés, que pour le salut de son âme;

---

(1) Comparaître en justice personnellement. (*Stare in judicio.*)

de payer de plus 6,000 marcs d'argent pour être employés aux fortifications et à la garde du château Narbonnais de Toulouse et des autres places qu'il remettra au roi et que le roi gardera pendant dix ans pour sa sûreté et celle de l'Église; et enfin de payer ces 20,000 marcs d'argent dans l'espace de quatre ans, 5,000 marcs tous les ans;

7° De payer encore quatre autres mille marcs d'argent pour entretenir pendant dix ans quatre maîtres en théologie, deux en droit canonique, six maîtres ès arts et deux régents de grammaire qui professeraient ces sciences à Toulouse;

8° De prendre la croix des mains du légat, aussitôt que ce prélat lui aurait donné l'absolution, d'aller servir ensuite outre-mer pendant cinq années consécutives contre les Sarrasins, pour l'expiation de ses péchés, et de partir pour ce pèlerinage dans l'intervalle du passage qui devoit se faire depuis le mois d'août prochain jusqu'au mois d'août de l'année suivante;

9° De traiter en amis et de ne pas inquiéter ceux de ses sujets qui s'étaient déclarés pour l'Église, pour le roi et pour les comtes de Montfort et leurs adhérents, à moins qu'ils ne fussent hérétiques; à condition que l'Église et le roi traiteraient de même ceux qui s'étaient déclarés contre eux en sa faveur, excepté ceux qui ne consentiraient pas à ce traité;

10° Le roi faisant attention à notre humiliation, dit ensuite le comte Raymond, et espérant que je persévérerai constamment dans la dévotion envers l'Église et dans la fidélité envers lui, voulant me faire grâce, donnera en mariage, avec la dispense de l'Église, ma fille, que je lui remettrai, à l'un de ses frères (1); et

(1) Jeanne, fille de Raymond VII, épousa en effet, en 1241, Alfonse,

il me laissera tout le diocèse de Toulouse, excepté la terre du maréchal (de Lévis), que ce dernier tiendra en fief du roi. Après ma mort, Toulouse et son diocèse appartiendront au frère du roi qui aura épousé ma fille et à leurs enfants, et s'il n'y en avait pas de ce mariage, ou si ma fille meurt sans enfants, ils appartiendront au roi et à ses successeurs, à l'exclusion de mes autres enfants, en sorte qu'il n'y aura que les enfants du frère du roi et de ma fille qui y auront droit.

11° Le roi me laissera l'Agénois, le Rouergue, la partie de l'Albigeois qui est en deçà du Tarn, du côté de Gaillac, jusqu'au milieu de la rivière, et le Quercy, excepté la ville de Cahors, les fiefs et les autres domaines que le roi Philippe, son aïeul, possédait dans ce dernier pays au temps de sa mort. Si je meurs sans enfants nés d'un légitime mariage, tous ces pays appartiendront à ma fille qui épousera l'un des frères du roi et à leurs héritiers; de telle sorte cependant que j'exercerai mon autorité de plein droit, comme un véritable seigneur, sauf les conditions susdites, tant sur la ville et le diocèse de Toulouse que sur les autres pays dont on vient de parler, et que je pourrai à ma mort faire des legs pieux suivant les usages et les coutumes des autres barons de France. Le roi me laissera toutes ces choses, sauf le droit des églises et des ecclésiastiques.

12° Je laisse Vrefeil et le village de Las Bordes avec leurs dépendances à l'évêque de Toulouse et au fils

comte de Poitiers, frère de saint Louis; elle succéda en 1249 à son père; son mari mourut en 1271; elle même mourut en 1272 sans enfants; en vertu des conventions imposées à son père, ses États, c'est-à-dire le comté de Toulouse, furent réunis à la couronne de France.



d'Odon de Lyliers, conformément au don que le feu roi Louis, de bonne mémoire, père du roi, et le comte de Montfort leur en ont fait; à condition toutefois que l'évêque de Toulouse me rendra les devoirs auxquels il étoit tenu envers le comte de Montfort, et l'autre ceux auxquels il s'étoit obligé envers le feu roi. Toutes les autres donations faites soit par le roi, soit par le feu roi son père, soit par les comtes de Montfort, seront nulles et n'auront aucun effet dans les pays qui me resteront.

13° J'ai fait hommage-lige et prêté serment de fidélité au roi, suivant la coutume des barons du royaume de France, pour tous les pays qui me sont laissés. J'ai cédé précisément au roi et à ses héritiers à perpétuité tous mes autres pays et domaines situés en deçà du Rhône, dans le royaume de France, avec tous les droits que j'y ai. Quant aux pays et domaines qui sont au-delà du Rhône dans l'Empire (1), avec tous les droits qui peuvent m'y appartenir, je les ai cédés précisément et absolument à perpétuité à l'Église romaine entre les mains du légat

14° Tous les habitants de ces pays qui en ont été chassés par l'Église, par le roi et par les comtes de Montfort, ou qui se sont retirés d'eux-mêmes, seront rétablis dans leurs biens, à moins qu'ils ne soient hérétiques condamnés par l'Église, excepté néanmoins dans les biens qui peuvent leur avoir été donnés par le roi, par le feu roi son père et par les comtes de Montfort. Que si quelques-uns de ceux qui demeureront dans les pays qui me sont laissés, spécialement le comte de Foix et les autres, ne veulent pas se soumettre aux ordres de l'Église et du roi, je leur ferai

(1) Le marquisat de Provence, qui comprenait le comtat Venaissin.

une guerre continuelle, et je ne conclurai avec eux ni paix ni trêve sans le consentement de l'Église et du roi. Les domaines qu'on prendra sur eux me resteront, après que j'aurai rasé toutes les places fortes, à moins que le roi ne voulût les garder lui-même pendant dix ans, pour sa sûreté et celle de l'Église, après l'acquisition que j'en aurai faite; et il les retiendra alors pendant ce temps-là avec leurs revenus.

15° Je ferai détruire entièrement les murs de la ville de Toulouse et combler les fossés, suivant les ordres et la volonté du légat.

16° J'en ferai de même de trente villes ou châteaux, savoir : de Fanjaux, Castelnau d'Arri, Bécède, Avignonet, Puylaurens, Saint-Paul et Lavaur (dans le Toulousain); de Rabastens, Gaillac, Montaigu et Puycelsi (en Albigeois); de Verdun et Castelsarrasin (dans le Toulousain); de Moissac, Mautauban et Montcuc (en Quercy); d'Agen et Condom (en Agénois); de Saverdun et d'Hauterive (dans le Toulousain); de Casseneuil, Pujol et Auvillar (en Agénois); de Peyrusse (en Rouergue); de Laurac (dans le Toulousain) et de cinq autres, suivant la volonté du légat. Les murailles et les fortifications de ces places ne pourront être rétablies sans la permission du roi. Je ne pourrai élever ailleurs de nouvelles forteresses, mais il me sera permis de bâtir de nouvelles villes non fortifiées dans les domaines qui me resteront, si je le juge à propos. Que si quelqu'une des places dont on doit abattre les murs appartient à mes vassaux, et s'ils s'opposent à leur démolition, je leur déclarerai la guerre, et je ne ferai ni paix ni trêve avec eux sans le consentement de l'Église et du roi, jusqu'à ce que ces murs soient entièrement détruits et les fossés comblés.

17° J'ai juré et promis au légat et au roi d'observer

de bonne foi toutes ces choses et de les faire observer par mes vassaux et sujets. J'obligerai les habitants de Toulouse et tous ceux des pays qui me sont laissés à jurer de les garder soigneusement, et on ajoutera dans leur serment qu'ils s'emploieront efficacement pour m'obliger à les garder; en sorte que si je contreviens à tous ou à quelqu'un de ces articles, ils seront aussitôt déliés du serment de fidélité qu'ils m'ont prêté, que je les délie dès maintenant de la fidélité et de l'hommage qu'ils me doivent et de toute autre obligation, et qu'ils adhéreront à l'Église et au roi. Si je ne me corrige dans l'espace de quarante jours, depuis que j'aurai été averti, et si je refuse de subir le jugement de l'Église dans les matières qui la regardent, et celui du roi dans celles qui le concernent, tous les pays qu'on me laisse tomberont en commise (1) en faveur du roi; et je serai dans le même état que je suis maintenant par rapport à l'excommunication et soumis à tout ce qui a été statué contre moi et contre mon père dans le concile général de Latran et depuis.

18° Mes sujets et vassaux ajouteront encore dans leurs serments, qu'ils aideront l'Église contre les hérétiques, leurs croyants, leurs fauteurs et leurs recéleurs, et contre tous ceux qui seront contraires à l'Église, pour l'hérésie et le mépris de l'excommunication, dans les pays qui me sont laissés; qu'ils serviront le roi contre tous ses ennemis; et qu'ils ne cesseront de leur faire la guerre jusqu'à ce qu'ils soient soumis à l'Église et au roi.

19° Ces serments seront renouvelés de cinq ans en cinq ans, suivant l'ordre du roi.

20° Pour l'exécution de tous ces articles je remettrai entre les mains du roi le château Narbonnais, qu'il gar-

(1) *Commise*, confiscation.

dera pendant dix ans, et qu'il pourra fortifier s'il le juge à propos. Je lui remettrai aussi les châteaux de Castelnau d'Arri, de Lavaur, de Montcuc, de Penne d'Agénois, de Cordes, de Peyrusse, de Verdun et de Villemur; il les gardera pendant dix ans; et je payerai tous les ans 1,500 livres tournois pour la garde pendant les cinq premières années, indépendamment des 6,000 marcs dont on a déjà parlé. Les autres cinq années, le roi les fera garder à ses dépens, s'il juge à propos de les tenir encore en sa main durant ce temps-là. Le roi pourra détruire les fortifications de quatre de ces châteaux, savoir : de Castelnau d'Arri, Lavaur, Villemur et Verdun, si cela lui plaît et à l'Église, sans préjudice de la somme marquée pour la garde. Mais les rentes et les revenus, et tout ce qui dépend du domaine dans ces châteaux, m'appartiendront; et le roi en fera garder les forteresses à ses dépens avec le château de Cordes. J'y tiendrai des baillis qui ne soient pas suspects à l'Église et au roi, pour rendre la justice et faire la recette de mes revenus. Au bout de dix ans, le roi me rendra les forteresses de ces châteaux et celui de Cordes, sauf les conditions susdites, et supposé que j'aie rempli mes obligations envers l'Église et le roi. Je livrerai au roi le château de Penne d'Albigeois, d'ici au 1er d'août, pour qu'il le garde pendant dix ans avec tous les autres; et si je ne puis le lui remettre dans cet intervalle, je l'assiégerai et ne cesserai de faire la guerre à ceux qui l'occupent jusqu'à ce que je l'ai soumis, sans que cela retarde mon départ pour le pays d'outre-mer; et si je ne puis le prendre dans un an, j'en ferai donation ou aux Templiers, ou aux Hospitaliers, ou enfin à d'autres religieux; et si on ne trouve aucuns religieux qui veuillent en accepter la donation, il sera entièrement détruit.

21° Le roi décharge les habitants de Toulouse et tous les peuples du pays qui m'est laissé de tous les engagements qu'ils avaient contractés soit envers lui et envers le roi son père, soit envers les comtes de Montfort, ou autres pour eux, des peines et de la commise auxquelles ils s'étaient soumis, s'ils revenaient jamais sous mon obéissance ou celle de mon père; et il les délie, autant qu'il est en lui, du serment qu'il lui avaient prêté.

Raymond ayant fait serment d'observer fidèlement tous ces articles, fut introduit dans l'église de Notre-Dame de Paris, par le légat, qui, l'ayant conduit au pied du grand autel, lui donna l'absolution de son excommunication, et à tous ceux de ses alliés qui étoient présents. « C'étoit un spectacle digne de compassion, dit Guillaume de Puylaurens, de voir un si grand homme, après avoir résisté à tant de nations, être conduit jusqu'à l'autel, en chemise, en haut de chausses et nu-pieds. »

Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, in-folio, 1737, t. 3, p. 370.

L'INQUISITION ÉTABLIE A TOULOUSE.

1229.

Innocent III fut à peine monté sur la chaire de saint Pierre, que l'archevêque d'Auch l'ayant informé des progrès que les hérétiques faisaient dans la Gascogne et les pays voisins, il exhorta ce prélat, le 1er d'avril de l'an 1198, à agir vivement de concert avec ses suffragants pour les faire chasser du pays, de crainte qu'ils n'achevassent de l'infecter, et à recourir pour cela, s'il était nécessaire, aux armes des princes et des peuples. Il écrivit, le 21 du même mois, une lettre circulaire aux archevêques d'Aix, Narbonne, Auch, Vienne, Arles, Embrun, Tarragone et Lyon, à leurs suffragants, et

aux princes, barons, comtes et peuples du pays, pour leur notifier qu'ayant appris que les Vaudois, Cathares, Patarins et autres hérétiques, répandaient leur venin dans ces provinces, il avait nommé frère Raynier, personnage d'une vie exemplaire, puissant en œuvres et en paroles, et frère Guy, homme craignant Dieu et appliqué aux œuvres de charité, pour commissaires contre ces hérétiques. Il les prie de procurer à ces deux religieux tous les secours dont ils auraient besoin, et de les aider de tout leur pouvoir, soit à ramener les sectaires, soit à les chasser s'ils refusaient de se convertir. Il enjoint en même temps à ces prélats de recevoir et d'observer inviolablement tous les statuts que frère Raynier ferait contre les hérétiques, avec promesse de les confirmer lui-même. Il leur ordonne enfin de faire garder les sentences d'excommunication que ce commissaire prononcerait contre les contumaces. « Outre cela, ajoute Innocent, nous ordonnons aux princes, aux comtes et à tous les barons et grands de vos provinces, et nous leur enjoignons, pour la rémission de leurs péchés, de traiter favorablement ces envoyés et de les assister de toute leur autorité contre les hérétiques; de proscrire ceux que frère Raynier aura excommuniés; de confisquer leurs biens, et d'user envers eux d'une plus grande rigueur s'ils persistent à vouloir demeurer dans le pays après leur excommunication. Nous lui avons donné plein pouvoir de contraindre les seigneurs à agir de la sorte soit par l'excommunication, soit en jetant l'interdit sur leurs terres. Nous enjoignons aussi à tous les peuples de s'armer contre les hérétiques lorsque frère Raynier et frère Guy jugeront à propos de le leur ordonner; et nous accordons à ceux qui prendront part à cette expédition pour la conservation de la foi la même indul-

gence que gagnent ceux qui visitent l'église de Saint-Pierre de Rome ou celle de Saint-Jacques. Enfin nous avons chargé frère Raynier d'excommunier solennellement tous ceux qui favoriseront les hérétiques dénoncés, qui leur procureront le moindre secours, ou qui habiteront avec eux, et de leur infliger les mêmes peines. »

Frère Raynier et frère Guy étaient deux religieux, de l'ordre de Cîteaux. Ils furent les premiers qui exercèrent dans la province les fonctions de ceux qu'on nomma depuis inquisiteurs. Ainsi c'est proprement à cette commission qu'on doit rapporter l'origine de l'inquisition qui fut établie dans le pays contre les Albigeois, et qui passa dans la suite dans les provinces voisines et dans les pays étrangers...

Le légat Pierre de Colmieu célébra à Toulouse, au mois de novembre 1229, un concile auquel se trouvèrent les archevêques de Narbonne, de Bordeaux et d'Auch et un grand nombre d'évêques et d'autres prélats, le comte de Toulouse, les autres comtes et barons du pays, le sénéchal de Carcassonne, et deux consuls de Toulouse, l'un de la cité et l'autre du bourg. Ces derniers ayant fait serment sur *l'âme de toute la communauté* d'observer les articles de la paix, le comte Raymond et les seigneurs l'approuvèrent, en prêtèrent un semblable, et tout le pays suivit leur exemple. On fit ensuite quarante-cinq canons, dans le préambule desquels le cardinal de Saint-Ange s'exprime de la manière suivante : « Quoique divers légats du saint-siége aient fait plusieurs statuts contre les hérétiques, leurs fauteurs ou recéleurs, pour conserver la paix dans le diocèse de Toulouse, la province de Narbonne et les diocèses et les pays voisins, et pour le bien du pays; faisant cependant attention que ces provinces, après avoir été longtemps désolées, sont actuel-

lement pacifiées, comme par miracle, par le consentement et la volonté des grands, nous avons jugé à propos d'ordonner, du conseil des archevêques, des évêques, des prélats, des barons et des chevaliers, ce que nous avons jugé nécessaire pour purger du venin de l'hérésie un pays qui est *comme néophyte*, et pour y conserver la paix. » Ce concile de Toulouse fut donc une assemblée mixte, et les canons qu'on y dressa émanèrent de l'autorité des deux puissances.

Plusieurs de ces canons regardent l'établissement de l'inquisition dans le pays pour la recherche des hérétiques. On y ordonna, en effet, que les évêques députeraient dans chaque paroisse un prêtre et deux ou trois laïques de bonne réputation, lesquels feraient serment de rechercher exactement tous les hérétiques et leurs fauteurs, de visiter pour cela toutes les maisons depuis le grenier jusqu'à la cave, et tous les souterrains où ils pouvaient se cacher, et de les dénoncer ensuite aux ordinaires (1), aux seigneurs des lieux et à leurs officiers pour les punir sévèrement. On ordonne ensuite la confiscation des biens, et on statue d'autres peines contre ceux qui leur permettraient dorénavant d'habiter dans leurs terres. Pour ne pas confondre cependant l'innocent avec le coupable, on défendit de punir personne comme hérétique, à moins qu'il n'eût été jugé tel par l'évêque ou par un ecclésiastique qui en eût le pouvoir. On permet à toute sorte de personnes de faire partout la recherche des hérétiques, et on donne ordre aux baillis des lieux de prêter main forte pour cette recherche ; avec autorité au bailli du roi de procéder dans les domaines du comte de Tou-

(1) *Ordinaire*, en jurisprudence canonique, signifie l'archevêque, évêque ou autre prélat qui a la juridiction ecclésiastique dans un territoire.

louse, et au comte et aux autres, dans les domaines du roi. On statue que les hérétiques *revêtus*, qui s'étaient convertis, n'habiteraient pas les lieux suspects d'hérésie où ils demeuraient auparavant, mais dans des villes catholiques ; que, pour preuve qu'ils détestaient leurs anciennes erreurs, ils porteraient deux croix sur la poitrine, l'une à droite, l'autre à gauche, d'une couleur différente de celle de leurs habits, et qu'ils ne pourraient être admis aux charges publiques, ni être capables des effets civils, sans une dispense particulière du pape ou de son légat *a latere*. On appelait croisés pour le fait d'hérésie ceux qui étaient ainsi condamnés à porter des croix. Il est ordonné ensuite que les autres hérétiques qui ne se seraient pas convertis de leur propre mouvement, mais par la crainte des peines, seroient renfermés et nourris aux dépens de ceux qui posséderaient leurs biens, avec ordre à l'évêque, s'ils n'avaient rien, de pourvoir à leur subsistance. Il est enjoint aux hommes depuis quatorze ans et au-dessus, et aux femmes depuis l'âge de douze ans, de renoncer par serment à toutes sortes d'erreurs, de promettre de garder la foi catholique, de dénoncer et de poursuivre les hérétiques, et de renouveler ce serment tous les deux ans. On déclara suspects d'hérésie tous ceux qui ne se confesseraient pas et ne communieraient pas trois fois l'an. On défendit aux laïques d'avoir chez eux des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, excepté le Psautier, le Bréviaire ou les Heures pour l'office divin, qu'il n'était pas même permis de garder traduits en langue vulgaire ; on fut obligé de faire cette défense, qu'on trouve ici pour la première fois, afin d'empêcher l'abus que les hérétiques faisaient des livres saints.

Les canons suivants prescrivent d'autres mesures

pour extirper l'hérésie du pays, y entretenir la paix et pourvoir à la sûreté publique; ils défendent de construire de nouvelles forteresses et de relever celles qui étaient détruites; ils maintiennent les églises et les ecclésiastiques dans leurs immunités et priviléges; font défense de payer la taille aux clercs, excepté à ceux qui étoient marchands ou mariés, et de lever de nouveaux péages. On ordonna de plus de se liguer actuellement par serment contre les ennemis de la foi et de la paix, nommément contre Guillaume seigneur de Pierre-Pertuse, qui occupait le château de Puylaurens dans le pays de Fenouillèdes, et Nairaut d'Aniort, qu'on déclara excommuniés s'ils ne se soumettaient quinze jours après l'expiration de la trêve qui leur avait été accordée. On défendit aux barons, châtelains, chevaliers, citoyens ou bourgeois et paysans, de s'engager par serment dans aucune autre ligue, sous peine d'une amende proportionnée à leur condition. Enfin il est ordonné à tous les juges de rendre la justice gratis, et de publier tous les ans ces statuts dans les provinces aux Quatre-Temps de l'année. Ce sont-là les principaux canons de ce concile de Toulouse, durant lequel l'évêque de cette ville défraya la plupart des prélats qui y assistèrent.

C'est donc à ce concile qu'il faut attribuer l'établissement fixe et permanent du tribunal de l'inquisition. On en commença aussitôt les procédures, et le cardinal-légat fit examiner durant l'assemblée tous ceux qui étaient les plus suspects. Pour y mieux réussir, il fit réhabiliter par le concile Guillaume de Solier, hérétique revêtu, qui s'était converti volontairement, afin de se servir de son témoignage contre ses complices. Cette recherche, ou *inquisition*, fut établie en telle sorte que les évêques entendirent chacun séparément un

certain nombre de témoins, que Foulques, évêque de Toulouse, leur administra; et après avoir reçu leurs dépositions, ils en remirent les actes entre les mains de ce prélat, pour les conserver et y avoir recours en cas de besoin; ils expédièrent ainsi cette affaire beaucoup plus vite. On entendit d'abord ceux qui étaient réputés catholiques, et ensuite ceux dont la foi était plus suspecte; mais ces derniers convinrent ensemble de ne rien révéler qui pût leur causer du préjudice; aussi cette procédure fut-elle entièrement inutile. Quelques-uns, plus prudents, prévoyant qu'ils seraient dénoncés, prévinrent les informations, s'avouèrent coupables, et demandèrent pardon au légat, qui leur fit grâce. Il la refusa aux autres, et les ayant forcés à comparaître, ils furent traités durement. Enfin, quelques autres eurent recours aux voies de droit, et demandèrent qu'on leur déclarât les noms de ceux qui avaient déposé contre eux, afin d'examiner s'ils n'avoient pas quelque sujet de récusation et s'ils n'étaient pas de leurs ennemis. Ils suivirent le légat jusqu'à Montpellier pour l'engager à leur accorder cette demande; mais ce prélat, craignant que les accusés n'entreprissent sur la vie de leurs délateurs, éluda leurs instances et leur fit voir seulement en général la liste de tous les témoins; or, comme ils ignoraient ceux qui les avaient chargés, ils n'osèrent en récuser aucun en particulier, se désistèrent de leurs poursuites et se soumirent enfin à ses ordres.

1232. Le pape Grégoire IX informé que plusieurs hérétiques de la province, après avoir abjuré leurs erreurs, les avoient reprises, écrivit au roi et le pria d'avertir Raymond, comte de Toulouse, de n'avoir aucun commerce avec eux; et sous prétexte que les évêques étaient détournés par diverses occupations, il commit,

au mois d'avril de l'an 1233, aux frères Prêcheurs (1) l'exercice de l'inquisition contre les hérétiques, dans le Toulousain et le reste du royaume, et spécialement dans les provinces de Bourges, Bordeaux; Narbonne, Auch, Vienne, Arles, Aix et Embrun, avec pouvoir de procéder par sentence contre les accusés. Il recommanda les frères Prêcheurs à tous les prélats du royaume, aux comtes de Toulouse et de Foix et à tous les autres comtes, vicomtes, barons et sénéchaux de France, et à tous les barons d'Aquitaine, les priant de favoriser ces religieux dans l'exécution de leur commission. En conséquence, l'évêque de Tournay, légat du saint-siége, établit à Toulouse deux religieux de l'ordre de Saint-Dominique, savoir : frère Pierre Cellani et frère Guillaume Arnaldi, qui furent les premiers inquisiteurs de leur ordre dans cette ville. Il en établit de même dans chacune des principales villes où ils avaient des couvents, comme à Montpellier, Carcassonne, Cahors, Alby, etc. Depuis ce temps-là, ces religieux érigèrent en France, mais surtout à Toulouse et à Carcassonne, un tribunal, qui a duré pendant plusieurs siècles, et auquel ils firent citer non-seulement tous ceux qui leur furent dénoncés comme hérétiques ou suspects d'hérésie, mais encore tous ceux qui étoient accusés de sortilége, de magie, de maléfice, de judaïsme, etc. Ils suivirent une procédure qui leur étoit propre dans les divers jugements qu'ils rendirent; et ou ils livrèrent les accusés au bras séculier pour être brûlés vifs, ou ils les condamnèrent à être renfermés pour toujours dans des prisons particulières, ou, enfin, ils se contentèrent de leur imposer des pénitences laborieuses, suivant qu'ils étoient plus ou moins cou-

(1) Ou Dominicains.

pables. L'usage de renfermer dans une prison perpétuelle ceux qui étoient convaincus d'hérésie ou les relaps fut alors établi dans le pays. Entre les hérétiques qui furent pris à Toulouse, on se saisit de leur principal chef, nommé *Vigorosus de Baconia*, qui fut brûlé vif.

Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, t. 3, p. 395.

LA CROISADE D'ENFANTS.

1212-1213.

L'expédition d'outre-mer entreprise vers 1212, et composée d'enfants, si elle n'est pas un des événements les plus marquants de l'histoire des croisades, n'en paraît pas un des moins extraordinaires...

Il paraît que les croisés appartenaient à deux nations et formèrent deux troupes qui suivirent une route opposée. Les uns, partis de l'Allemagne, traversèrent la Saxe, les Alpes, et arrivèrent jusqu'aux bords de la mer Adriatique; la France fournit les autres; et ceux-ci, rassemblés aux environs de Paris, traversèrent la Bourgogne et arrivèrent à Marseille, lieu de leur embarquement.

Les prestiges, les fascinations, l'annonce de prodiges, furent employés pour soulever cette jeunesse et la mettre en mouvement. On rapportait, selon Vincent de Beauvais (1), que le Vieux de la Montagne, qui avait coutume d'élever des *Arsacides* depuis l'âge le plus

(1) *Speculum historicum*.

tendre, retenait deux clercs captifs, et ne leur accorda la liberté que lorsqu'ils lui eurent promis de lui ramener de jeunes garçons de la France. L'opinion était donc que ces enfants, trompés par de fausses visions et séduits par les promesses des deux clercs, se revêtirent du signe de la croix.

Le promoteur de la croisade en Allemagne était un certain Nicolas, Allemand de nation. Cette multitude d'enfants s'était persuadée, dit Bizarre (1), à l'aide d'une fausse révélation, que la sécheresse serait telle cette année que les abîmes de la mer se trouveraient à sec ; et elle était venue à Gênes dans l'intention de se rendre à Jérusalem en suivant le lit aride de la Méditerranée.

La composition de ces troupes répondait parfaitement à ces moyens de séduction. On y voyait des enfants de tout âge, de toute condition, même de tout sexe ; quelques-uns n'avaient pas plus de douze ans ; ils se mettaient en route des villes et des villages, sans chefs, sans guides, sans aucune provision, ayant la bourse vide. En vain leurs parents, leurs amis, cherchaient à les retenir, en leur montrant la folie d'une telle expédition ; la captivité dans laquelle on les condamnait redoublait leur ardeur ; brisant les portes, ou s'ouvrant une issue à travers les murs, ils parvenaient à s'échapper et allaient rejoindre leurs bandes respectives. Si on les interrogeait sur le but de leur voyage, ils répondaient qu'ils allaient visiter les lieux saints (2). Quoiqu'un pèlerinage commencé sous de semblables auspices, marqué de toutes sortes d'excès, dût être un objet de scandale plutôt que d'édification, il y eut des

---

(1) *Hist. Genuens.*
(2) Le nombre de ces enfants s'éleva à plus de 50,000.

gens assez peu sensés pour y voir un effet de la toute-puissance de Dieu; des hommes, des femmes quittèrent leurs maisons et leurs champs, et se joignirent aux troupes vagabondes, croyant suivre la voie du salut; d'autres leur fournirent de l'argent et des vivres, pensant aider des âmes inspirées de Dieu et guidées par les sentiments d'une vive piété. Le pape, instruit de leur marche, dit en gémissant : « Ces enfants nous reprochent d'être plongés dans le sommeil, tandis qu'ils volent à la défense de la Terre Sainte. » Si des hommes prévoyants, parmi le clergé, blâmaient ouvertement cette expédition, on donnait l'incrédulité et l'avarice pour motif de leurs censures; et afin d'éviter le mépris public, la sagesse était condamnée au silence.

Cependant l'événement fit voir que tout ce que l'homme entreprend sans raison n'obtient point une heureuse issue; et bientôt, dit l'évêque Sicard (1), cette multitude disparut tout entière. Mais il faut soigneusement distinguer ici le sort des croisés allemands et français, quoiqu'une partie de ceux-ci ait pu se diriger vers l'Italie.

Il suffisait de porter le signe de la croix pour être admis dans la croisade; si la surveillance des princes et des prélats, dans les expéditions dirigées par la puissance ecclésiastique et séculière, ne parvenait point à en écarter les hommes de mauvaises mœurs, quelle espèce de gens ne devait point recéler une réunion formée sans aucun soin, et dont la plupart des membres fuyaient, comme l'enfant prodigue, la maison paternelle, pour se livrer sans contrainte à leurs penchants vicieux? Aussi, le récit de Godefroi le Moine (2)

(1) *Chronic.*, apud Muratori, t. 7.
(2) *Annales*, apud Freh. collect.

ne doit-il point nous étonner, lorsqu'il rapporte que des voleurs se mêlèrent parmi les pèlerins allemands et disparurent après les avoir dépouillés de leurs bagages et des dons que les fidèles leur distribuaient. Un de ces voleurs ayant été reconnu à Cologne, termina ses jours sur la potence. A ce premier malheur se joignit une foule de maux, résultat nécessaire de l'imprévoyance des croisés. La fatigue d'une longue route, la chaleur, le besoin, en moissonnèrent une grande partie. De ceux qui arrivèrent en Italie, les uns se dispersèrent dans les campagnes, et, dépouillés par les habitants, ils furent réduits en servitude; d'autres, au nombre de sept mille, se présentèrent devant Gênes. D'abord le sénat leur permit de séjourner six ou sept jours dans la ville ; mais, réfléchissant ensuite sur l'inutilité de leur entreprise, craignant qu'une telle multitude n'apportât la disette, appréhendant surtout que Frédéric, qui était alors en rébellion contre le saint-siége et en guerre avec Gênes, ne profitât de cette circonstance pour exciter quelque tumulte, il ordonna aux croisés de s'éloigner de la ville. Cependant une opinion reçue du temps de Bizarre était que la république accorda le droit de cité à plusieurs de ces jeunes Allemands, distingués par l'éclat de leur naissance; ils acquirent par la suite une telle considération qu'ils entrèrent dans l'ordre des patriciens; et c'est d'eux, ajoute le même historien, que tirent leur origine plusieurs familles encore existantes de nos jours, parmi lesquelles on distingue la maison des Vivaldi. Les autres, reconnaissant trop tard leur erreur, reprirent la route de leur pays; et ces croisés, qu'on avait vus s'avancer par troupes nombreuses, en répétant des chants propres à les animer, revinrent isolément, dépouillés de tout, marchant les pieds nus, éprouvant les angoisses de la faim,

et servant de dérision à la population des villes et des campagnes.

Les croisés de France éprouvèrent un sort à peu près semblable : une faible partie revint ; le reste périt dans les flots ou devint un objet de spéculation pour deux négociants de Marseille. Hugues de Fer et Guillaume Porc, c'étaient leurs noms, faisaient avec les Sarrasins un grand commerce, dont la vente des jeunes garçons formait une branche considérable. L'occasion d'un trafic avantageux ne pouvait être plus favorable; ils offrirent donc aux pèlerins qui arrivèrent à Marseille de les transporter en Orient, sans aucune rétribution, donnant à cet acte de générosité la piété pour motif. Cette proposition fut acceptée avec joie, et sept vaisseaux chargés de ces pèlerins voguèrent vers les côtes de Syrie. Au bout de deux jours de navigation, lorsque les bâtiments étaient parvenus en face de l'île Saint-Pierre, près la Roche-du-Reclus, une tempête violente s'éleva, et la mer engloutit deux de ces navires et tous les passagers qu'ils portaient. Les cinq autres parvinrent à Alexandrie, et les jeunes croisés furent tous vendus aux Sarrasins ou à des marchands d'esclaves (1). Le calife en acheta quarante pour sa part, qui tous étaient dans les ordres, et les fit élever avec soin, dans un lieu séparé; douze autres périrent martyrs, n'ayant point voulu renoncer à la religion. Aucun d'eux, au dire d'un des clercs élevés par le calife, et qui recouvra par la suite sa liberté, n'embrassa le culte de Mahomet; tous, fidèles à la religion de leurs

---

(1) *Chronique* d'Albert des Trois-Fontaines. — Thomas de Champré, *Lib. de Apibus*, lib. 2, c. 3. — Roger Bacon, *Opus majus*. — Jacob de Vorag., *Chronic. Genuens.*, ap. Muratori, t. 9. — Albert de Stade, etc. Le commerce des enfants était pratiqué ouvertement par les Grecs et les Vénitiens.



pères, la pratiquèrent constamment dans les larmes et dans la servitude. Hugues et Guillaume, ayant formé plus tard le projet d'assassiner Frédéric, furent découverts, et périrent d'une mort honteuse, ainsi que trois Sarrasins leurs complices, trouvant dans cette fin misérable le juste salaire de leur trahison.

Par la suite, le pape Grégoire IX fit élever une église dans l'île de Saint-Pierre, en l'honneur des naufragés, et institua douze canonicats pour la desservir. On montrait encore du temps d'Albéric le lieu où avaient été ensevelis les cadavres que la mer avait rejetés sur ses bords.

Quant aux croisés qui survécurent à tant de calamités et restèrent en Europe, le pape ne voulut pas les relever de leurs vœux, à l'exception toutefois de quelques vieillards ou infirmes; le reste fut obligé de s'acquitter du pèlerinage dans l'âge de maturité, ou le racheta par des aumônes.

JOURDAIN, *Lettre à M. Michaud*, dans *l'Histoire des Croisades*, t. 3, p. 605.

MÊME SUJET.

1213.

Dans le cours de cette même année, pendant l'été qui suivit, une chose étrange et inouïe se passa en France. Possédé par l'ennemi du genre humain, un enfant, véritablement enfant par son âge, et d'une naissance tout à fait obscure, se mit à parcourir les villes et les châteaux du royaume de France, comme s'il eût été inspiré de Dieu; il chantait en mesure dans le langage français : « Seigneur Jésus-Christ, rends-nous

ta sainte croix; » et il ajoutait plusieurs autres invocations. Lorsque les autres enfants de son âge le voyaient et l'entendaient, ils le suivaient en foule. On eût dit que les prestiges du diable leur faisaient perdre la tête; ils abandonnaient pères, mères, nourrices et amis, et se mettaient à chanter la même chose, et sur le même ton que leur chef. On ne pouvait les garder sous clef (ce qui est étonnant à dire), et les prières de leurs parents n'avaient aucun effet sur eux; rien ne réussissait à les empêcher de suivre leur guide vers la mer Méditerranée, comme s'ils allaient la traverser; ils s'avançaient processionnellement en chantant et en modulant leur refrain; aucune ville ne pouvait les contenir, tant ils étaient nombreux. Leur chef était placé sur un char orné de draperies; il était entouré de ses compagnons armés et psalmodiant. La multitude de ces enfants était telle, qu'ils s'écrasaient les uns les autres en se pressant. Celui d'entre eux qui pouvait emporter quelques brins ou quelques fils arrachés aux vêtements de leur chef, se regardait comme heureux. Mais enfin, le vieil imposteur, Satan, fit si bien, qu'ils périrent tous sur la terre ou sur la mer.

MATTHIEU PARIS, *Grande Chronique*, traduite par M. Huillard-Bréholles, t. 2, p. 483.

BATAILLE DE BOUVINES.

Récit d'un historien Français.

1214.

L'an de l'Incarnation du Seigneur 1214, pendant que le roi Jean exerçait ses fureurs dans le pays de l'Anjou, l'empereur Othon, gagné par argent au parti du roi

Jean, rassembla une armée dans le comté de Hainaut, dans un village appelé Valenciennes, dans le territoire du comte Ferrand. Le roi Jean envoya avec lui, à ses frais, le comte de Boulogne, le comte de Salisbury, Ferrand lui-même, le duc de Limbourg, le duc de Brabant, dont ledit Othon avait épousé la fille, et beaucoup d'autres grands et comtes d'Allemagne, de Hainaut, de Brabant et de Flandre. Dans le même temps, le roi Philippe, quoique son fils eût avec lui dans le Poitou la plus grande partie de ses troupes, rassembla une armée, se mit en marche, le lendemain de la fête de sainte Marie-Madeleine, d'un château appelé Péronne, entra de vive force sur le territoire de Ferrand, le traversa en le dévastant à droite et à gauche par des incendies et des ravages, et s'avança ainsi jusqu'à la ville de Tournay, que les Flamands avaient, l'année précédente, prise par fourberie et considérablement endommagée. Mais le roi, y ayant envoyé une armée avec frère Garin et le comte de Saint-Paul, l'avait promptement recouvrée.

Othon vint avec son armée vers un château appelé Mortain (ou Mortagne), éloigné de six milles de Tournay, et qui, après que cette ville eut été recouvrée, avait été pris d'assaut et détruit par ladite armée du roi. Le samedi après la fête de saint Jacques, apôtre et martyr du Christ, le roi proposa de les attaquer ; mais les barons l'en dissuadèrent, car ils n'avaient d'autre route pour arriver vers eux qu'un passage étroit et difficile. Ils changèrent donc de dessein, et résolurent de retourner sur leurs pas et d'envahir les frontières du Hainaut par un chemin plus uni et de ravager entièrement cette terre. Le lendemain donc, c'est-à-dire le 27 juillet, le roi quitta Tournay pour se diriger vers un château appelé Lille, où il se proposait de prendre du

repos avec son armée pendant cette nuit-là. Le même matin, Othon s'éloigna avec son armée de Mortain. Le roi ne savait pas et ne pouvait croire qu'ils vinssent derrière lui. C'est pourquoi le vicomte de Melun s'écarta de l'armée du roi avec quelques cavaliers armés à la légère, et s'avança vers le côté d'où venait Othon. Il fut suivi d'un homme très-brave, d'un conseil sage et admirable, prévoyant avec une grande habileté ce qui peut arriver, Garin, l'élu de Senlis, que j'ai nommé plus haut le frère Garin, car il était frère profès de l'hôpital de Jérusalem, et alors, quoique évêque de Senlis, n'avait pas cessé de porter comme auparavant son habit de religieux. Ils s'éloignèrent donc de plus de trois milles de l'armée du roi jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans un lieu élevé, d'où ils purent voir clairement les bataillons des ennemis s'avancer prêts à combattre. Le vicomte restant quelque temps en cet endroit, l'évêque se rendit promptement vers le roi, lui dit que les ennemis venaient rangés et prêts à combattre, et lui rapporta ce qu'il avait vu, les chevaux couverts de chevaliers et les hommes d'armes à pied marchant en avant, ce qui marquait évidemment qu'il y aurait combat. Le roi ordonna aux bataillons de s'arrêter ; et ayant convoqué les grands, les consulta sur ce qu'il y avait à faire. Ils ne lui conseillèrent pas beaucoup de combattre, mais plutôt de s'avancer toujours.

Les ennemis étant arrivés à un ruisseau qu'on ne pouvait facilement traverser, le passèrent peu à peu, et feignirent, ainsi que le crurent quelques-uns des nôtres, de vouloir marcher vers Tournay. Le bruit courut donc parmi nos chevaliers que les ennemis se dirigeaient vers Tournay. L'évêque était d'un avis contraire, proclamant et affirmant qu'il fallait néces-

sairement combattre ou se retirer avec honte et dommage. Cependant les cris et les assertions du plus grand nombre prévalurent. Nous nous avançâmes vers un pont nommé Bouvines, placé entre un endroit appelé Sanghin et la ville de Cisoing. Déjà la plus grande partie de l'armée avait passé le pont, et le roi avait quitté ses armes; mais il n'avait pas encore traversé le pont, ainsi que le pensaient les ennemis, dont l'intention était, s'il l'eût traversé, ou de tuer sans pitié ou de vaincre, comme ils l'auraient voulu, ceux qu'ils auraient trouvés en deçà du pont. Pendant que le roi, un peu fatigué des armes et du chemin, prenait un léger repos sous l'ombre d'un frêne, près d'une église fondée en l'honneur de saint Pierre, voilà que des messagers envoyés par ceux qui étaient aux derniers rangs, et se hâtant d'accourir promptement vers lui, annoncèrent avec de grands cris que les ennemis arrivaient et que déjà le combat était presque engagé aux derniers rangs; que le vicomte [de Melun] et les archers, les cavaliers et hommes de pied armés à la légère, ne soutenaient leur attaque qu'avec la plus grande difficulté et de grands dangers, et qu'ils pouvaient à peine arrêter plus longtemps leur fureur et leur impétuosité. A cette nouvelle, le roi entra dans l'église, et adressant au Seigneur une courte prière, il ressortit pour revêtir de nouveau ses armes, et le visage animé, et avec une joie aussi vive que si on l'eût appelé à une noce, il saute sur son cheval. Le cri de : Aux armes, hommes de guerre ! aux armes ! retentit partout dans les champs, et les trompettes résonnent; les cohortes qui avaient déjà passé le pont reviennent sur leurs pas. On rappelle l'étendard de Saint-Denis, qui devait dans les combats marcher à la tête de tous; et comme il ne revient pas assez vite, on ne l'attend pas. Le roi, d'une course rapide, se précipite vers les

derniers rangs et se place sur le premier front de la bataille, où personne ne s'élance entre lui et les ennemis.

Les ennemis voyant le roi, contre leur espérance, revenu sur ses pas, frappés, je crois, comme de stupeur et d'épouvante, se détournèrent vers le côté droit du chemin par lequel ils venaient, et, s'étendant vers l'occident, s'emparèrent de la partie la plus élevée de la plaine, et se tinrent du côté du nord, ayant devant les yeux le soleil, plus ardent ce jour-là qu'à l'ordinaire. Le roi déploya ses ailes du côté contraire, et se tint du côté du midi avec son armée qui s'étendait sur une ligne dans l'espace immense de la plaine, en sorte qu'ils avaient le soleil à dos. Les deux armées se tinrent ainsi occupant à peu près une même étendue, et séparées l'une de l'autre par un espace peu considérable. Au milieu de cette disposition, au premier rang était le roi Philippe, aux côtés duquel se tenaient Guillaume des Barres, la fleur des chevaliers; Barthélemy de Roye, homme sage et d'un âge avancé; Gautier le jeune, homme prudent et valeureux et sage conseiller; Pierre de Mauvoisin, Gérard Scropha, Étienne de Longchamp, Guillaume de Mortemar, Jean de Rouvray, Guillaume de Garlande, Henri comte de Bar, jeune d'âge, vieux d'esprit, distingué par son courage et sa beauté, qui avait succédé en la dignité et en la charge de comte à son père, cousin germain du roi récemment mort, et un grand nombre d'autres, dont il serait trop long de rapporter les noms, tous hommes remarquables par leur courage, depuis longtemps exercés à la guerre, et qui pour ces raisons avaient été spécialement placés pour la garde du roi dans ce combat. Du côté opposé se tenait Othon au milieu des rangs épais de son armée, qui portait pour bannière un aigle doré au-dessus d'un dragon attaché à une très-longue perche dressée sur un char.

Le roi, avant d'en venir aux mains, adressa à ses chevaliers cette courte et modeste harangue : « Tout notre espoir, toute notre confiance sont placés en Dieu. Le roi Othon et son armée, qui sont les ennemis et les destructeurs des biens de la sainte Église, ont été excommuniés par le seigneur Pape; l'argent qu'ils emploient pour leur solde est le produit des larmes des pauvres et du pillage des églises de Dieu et des clercs. Mais nous, nous sommes chrétiens; nous jouissons de la communion et de la paix de la sainte Église; et quoique pécheurs, nous sommes réunis à l'église de Dieu, et nous défendons selon notre pouvoir les libertés du clergé. Nous devons donc avec confiance nous attendre à la miséricorde de Dieu, qui malgré nos péchés nous accordera la victoire sur ses ennemis et les nôtres. » A ces mots, les chevaliers demandèrent au roi sa bénédiction; ayant élevé la main, il invoqua pour eux la bénédiction du Seigneur; aussitôt les trompettes sonnèrent, et ils fondirent avec ardeur sur les ennemis, et combattirent avec un courage et une impétuosité extrêmes.

En ce moment se tenaient en arrière du roi, non loin de lui, le chapelain qui a écrit ces choses et un clerc. Ayant entendu le son de la trompette, ils entonnèrent le psaume : *Béni soit le Seigneur qui est ma force, qui instruit mes mains aux combats,* jusqu'à la fin; ensuite : *O Dieu, élevez-vous,* jusqu'à la fin; et : *Seigneur, le roi se réjouira dans votre force,* jusqu'à la fin; et ils les chantèrent comme ils purent, car les larmes s'échappaient de leurs yeux, et les sanglots se mêlaient à leurs chants. Ils rappelaient à Dieu, avec une sincère dévotion, l'honneur et la liberté dont jouissait son Église par le pouvoir du roi Philippe, et le déshonneur et les outrages qu'elle souffrait et souffre encore de la part d'Othon et du roi Jean, par les dons duquel

tous ces ennemis, excités contre le roi (1), osaient dans son royaume attaquer leur Seigneur. Le premier choc ne fut pas du côté où se trouvait le roi; car avant qu'il en vînt aux mains on combattait à l'aile droite, à droite du roi, sans qu'il le sût, je crois, contre Ferrand et les siens. Le premier front des combattants était, comme nous l'avons dit, étendu en ligne droite, et occupait dans la plaine un espace de quarante mille pas. L'évêque était dans cet endroit, non pour combattre, mais pour exhorter les hommes d'armes et les animer pour l'honneur de Dieu, du royaume et du roi, et pour leur propre salut; il voulait exciter surtout le très-noble Eudes duc de Bourgogne, Gaucher comte de Saint-Paul, que quelques-uns soupçonnaient d'avoir quelquefois favorisé les ennemis, à raison de quoi il dit lui-même à l'évêque que ce jour-là il serait un bon traître. Matthieu de Montmorency, chevalier plein de valeur, Jean comte de Beaumont, beaucoup d'autres braves chevaliers, et en outre cent quatre-vingts chevaliers de la Champagne, tous ces combattants avaient été rangés dans un seul bataillon par l'évêque, qui mit aux derniers rangs quelques-uns qui étaient à la tête et qu'il savait de peu de courage et d'ardeur. Il plaça sur un seul et premier rang ceux de la bravoure et de l'ardeur desquels il était sûr, et leur dit : « Le champ est vaste, étendez-vous en ligne droite à travers la plaine, de peur que les ennemis ne vous enveloppent. Il ne faut pas qu'un chevalier se fasse un bouclier d'un autre chevalier, mais tenez-vous de manière que vous puissiez tous combattre comme d'un seul front. » A ces mots, ledit évêque, d'après le

(1) La coalition vaincue à Bouvines est la première coalition organisée et soldée par l'Angleterre contre la France. On voit que cette pratique des Anglais n'est pas nouvelle (L. D.).

conseil du comte de Saint-Paul, lança en avant cent cinquante hommes d'armes à cheval pour commencer le combat, afin qu'ensuite les nobles chevaliers trouvassent les ennemis un peu troublés et en désordre.

Les Flamands, qui étaient les plus ardents au combat, s'indignèrent d'être attaqués d'abord par des hommes d'armes et non par des chevaliers. Ils ne bougèrent pas de leur place ; mais les ayant attendus, ils les reçurent vigoureusement, tuèrent les chevaux de presque tous, les accablèrent d'un grand nombre de blessures, mais n'en blessèrent que deux à mort, car c'étaient de très-braves hommes d'armes de la vallée de Soissons, et ils combattaient aussi bien à pied qu'à cheval.

Gautier de Ghistelle et Buridan, d'un merveilleux courage et comme incapables de crainte, rappelaient aux chevaliers les faits de leurs compagnons, aussi peu troublés que s'il se fût agi de quelque jeu guerrier. Après avoir renversé quelques-uns de ces hommes d'armes, ils les laissèrent de côté et s'avancèrent en plaine, ne voulant, comme s'il se fût agi de quelque exercice d'été, combattre qu'avec des chevaliers. Quelques chevaliers de la troupe de Champagne, d'une valeur aussi grande que la leur, en vinrent aux mains avec eux. Leurs lances brisées, ils tirèrent leurs épées et redoublèrent les coups ; mais Pierre de Remi étant survenu avec ceux qui étaient dans le même bataillon, Gautier de Ghistelle et Buridan furent emmenés par force prisonniers. Ils avaient avec eux un chevalier nommé Eustache de Maquilin, qui vociférait avec un grand orgueil : *Mort aux Français ! Mort aux Français !* Les Français l'entourèrent, et l'un d'eux l'ayant saisi, et prenant sa tête entre son coude et sa poitrine, arracha son casque de sa tête ; un autre lui fourrant un couteau entre le menton et la cuirasse par le gosier et la poitrine, le força de subir

avec horreur la mort dont il menaçait à grands cris les Français. Sa mort et la prise de Gautier et Buridan accrurent l'audace des Français; et comme certains de la victoire, rejetant toute crainte, ils firent usage de toutes leurs forces.

Gaucher, comte de Saint-Paul, avec une légèreté égale à celle d'un aigle qui fond sur des colombes, suivit les hommes d'armes envoyés, comme nous l'avons dit, par l'évêque. A la tête de ses chevaliers qu'il avait choisis excellents, il pénétra au milieu des ennemis et traversa leurs rangs avec une agilité merveilleuse, donnant et recevant un grand nombre de coups, tuant et abattant indifféremment hommes et chevaux, et ne prenant personne; il revint ainsi à travers une autre troupe d'ennemis et en enveloppa un très-grand nombre comme dans un filet. Il fut suivi avec une aussi grande impétuosité par le comte de Beaumont, Matthieu de Montmorency avec les siens, le duc de Bourgogne lui-même, entouré d'un grand nombre de braves chevaliers, et la troupe de Champagne. Là s'engagea des deux côtés un combat admirable. Le duc de Bourgogne, très-corpulent et d'une complexion flegmatique, fut jeté à terre, et son cheval fut tué par les ennemis. On se pressa autour de lui, et les bataillons des Bourguignons l'entourèrent. On lui amena un autre cheval; le duc, relevé de terre par les mains des siens, monte sur son cheval, agite son épée dans sa main, dit qu'il veut venger sa chute, et se précipite avec fureur sur les ennemis. Il n'examine pas qui se présente à lui, mais il venge sa chute sur tous ceux qu'il rencontre, comme si chacun d'eux avait tué son cheval. Là combattait le vicomte de Melun, qui faisait des prodiges de valeur, ayant dans son bataillon de très-braves chevaliers. De même que le comte de Saint-Paul, il attaqua les ennemis d'un côté, les

enfonça, et revint à travers leurs rangs par un autre côté. Là, Michel de Harmes, dans un autre bataillon, eut son bouclier, sa cuirasse et sa cuisse transpercés par la lance d'un Flamand, et demeura cloué à sa selle et à son cheval, en sorte que lui et le cheval tombèrent à terre. Hugues de Malaunaye fut renversé à terre, ainsi que beaucoup d'autres dont les chevaux furent tués, et qui se relevant avec force, combattirent aussi vigoureusement à pied qu'à cheval.

Le comte de Saint-Paul, fatigué des coups qu'il avait reçus comme de ceux qu'il avait portés, s'éloigna un peu de ce carnage, et prit un léger repos. Ayant le visage tourné vers les ennemis, il vit un de ses chevaliers entouré par eux. Comme il n'y avait aucun accès vers lui pour le délivrer, quoiqu'il n'eût pas encore repris haleine, pour pouvoir traverser avec moins de danger le bataillon serré des ennemis, il se courba sur le cou de son cheval, qu'il embrassa de ses deux bras, et, pressant son cheval des éperons, il fondit sur le bataillon des ennemis et parvint à travers leurs rangs jusqu'à son chevalier. Là, se redressant, il tira son épée, dispersa merveilleusement tous les ennemis qui l'entouraient; et ainsi par une audace ou une témérité admirable, et à son grand péril, il délivra son chevalier de la mort, et s'échappant des mains des ennemis, il se retira dans son bataillon. Ceux qui en avaient été témoins affirmèrent qu'il avait été un moment en un tel danger que douze lances à la fois l'avaient frappé sans pouvoir cependant ni abattre son cheval ni l'enlever de dessus la selle. Après s'être un peu reposé, il se précipita de nouveau au milieu des ennemis avec ses chevaliers, qui avaient pris haleine pendant ce temps-là.

La victoire ayant pendant quelque temps voltigé d'une aile douteuse d'un côté à l'autre, comme ce com-

bat si animé durait déjà depuis trois heures, tout le poids de la bataille tourna enfin contre Ferrand et les siens; alors, accablé de blessures et renversé à terre, il fut emmené prisonnier avec un grand nombre de ses chevaliers. Presque expirant de la fatigue d'un si long combat, il se rendit principalement à Hugues de Maroil et à Jean son frère; tous les autres qui combattaient dans cette partie de la plaine furent tués ou pris, ou échappèrent par une honteuse fuite aux Français qui les poursuivaient.

Pendant ce temps arrivèrent avec la bannière de Saint-Denis les légions des communes (1), qui s'étaient avancées presque jusqu'aux maisons. Elles accoururent le plus promptement possible vers l'armée du roi, où elles voyaient la bannière royale, qui se distinguait par les fleurs de lis et que portait ce jour-là Galon de Montigny, chevalier très-valeureux, mais peu fortuné. Les communes étant donc arrivées, principalement celles de Corbeil, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras, pénétrèrent dans les bataillons des chevaliers et se placèrent devant le roi lui-même. Mais ceux de l'armée d'Othon, qui étaient des hommes d'un courage et d'une audace extrêmes, les repoussèrent incontinent vers le roi, et les ayant un peu dispersées parvinrent presque jusqu'au roi. A cette vue, les chevaliers qui étaient dans l'armée du roi marchèrent en avant, et laissant derrière eux le roi, pour lequel ils concevaient quelque crainte, s'opposèrent à Othon et aux siens, qui, dans leur fureur teutonique, ne cherchaient que le roi seul. Pendant qu'ils étaient devant et arrêtaient par

(1) Les communes qui avaient leurs milices à Bouvines sont celles de : Noyon, Montdidier, Montreuil, Soissons, Bruyères, Hesdin, Cerny, Crépy en Laonnais, Craonne, Vesly, Corbie, Compiègne, Roye, Amiens, Beauvais, Corbeil, Arras.



leur admirable courage la fureur des Teutons, des hommes de pied entourèrent le roi et le jetèrent à bas de son cheval avec des crochets et des lances minces; et s'il n'eût été protégé par la main de Dieu et par une armure incomparable, ils l'eussent certainement tué. Un petit nombre de chevaliers qui étaient restés avec lui, ledit Galon, qui abaissant souvent sa bannière demandait du secours, et surtout Pierre Tristan, qui descendant lui-même de son cheval se jeta au-devant des coups qui menaçaient le roi, renversèrent, dispersèrent et tuèrent ces hommes de pied; et le roi lui-même se relevant plus vite qu'on ne l'espérait, sauta sur un cheval avec une étonnante légèreté.

On combattit donc des deux côtés avec un courage admirable, et un grand nombre d'hommes de guerre furent renversés. Devant les yeux mêmes du roi fut tué Étienne de Longchamp, chevalier valeureux et d'une fidélité intacte, qui reçut un coup de couteau dans la tête par la visière de son casque; car les ennemis se servaient d'une espèce d'arme étonnante et inconnue jusqu'à présent; ils avaient de longs couteaux minces et à trois tranchants, qui coupaient également de chaque tranchant depuis la pointe jusqu'à la poignée, et ils s'en servaient en guise d'épée. Mais, par l'aide de Dieu, les épées des Français et leur infatigable courage l'emportèrent. Ils repoussèrent toute l'armée d'Othon, et parvinrent jusqu'à lui, au point que Pierre de Mauvoisin, chevalier plus puissant par les armes, en quoi il surpassait tous les autres, que par la sagesse, saisit son cheval par la bride; mais comme il ne pouvait le tirer de la foule dans laquelle il était pressé, Gérard Scropha lui frappa la poitrine d'un couteau qu'il tenait nu dans la main. N'ayant pu le blesser, à cause de l'épaisseur des armures impénétrables qui défendent les chevaliers

de notre temps, il réitéra son coup ; mais ce second coup porta sur la tête du cheval, qui la portait droite et élevée. Le couteau, poussé avec une force merveilleuse, entra par l'œil du cheval dans sa cervelle. Le cheval blessé à mort se cabra et tourna la tête vers le côté d'où il était venu. Ainsi l'empereur montra le dos à nos chevaliers et s'éloigna de la plaine, quittant et abandonnant au pillage l'aigle avec le char. A cette vue, le roi dit aux siens : « Vous ne verrez plus sa figure d'aujourd'hui. » Il était déjà un peu en avant, lorsque son cheval s'abbatit ; on lui amena aussitôt un cheval frais ; il le monta et se mit à fuir promptement. Déjà en effet il ne pouvait plus soutenir davantage la valeur de nos chevaliers, car deux fois le chevalier des Barres l'avait tenu par le cou ; mais il lui avait échappé par la vitesse de son cheval et par le grand nombre de ses chevaliers qui pendant que leur empereur fuyait combattaient merveilleusement, au point qu'ils renversèrent à terre le chevalier des Barres, qui s'était avancé plus que les autres. Gautier le jeune, Guillaume de Garlande, Barthélemy de Roye, et d'autres qui étaient avec eux, dont les lances brisées et les épées toutes sanglantes attestaient la bravoure, étant, dit-on, des hommes prudents, ne jugèrent pas bon de laisser loin d'eux le roi, qui les suivait d'un pas égal ; c'est pourquoi ils ne s'étaient pas autant avancés que le chevalier des Barres, qui, démonté et entouré d'ennemis, se défendait selon sa coutume avec une admirable valeur. Cependant, comme un homme seul ne peut résister à une multitude, il eût été pris ou tué si Thomas de Saint-Valery, homme brave et fort à la guerre, ne fût survenu avec sa troupe, composée de cinquante chevaliers et deux mille hommes de pied. Il délivra le chelier des Barres des mains des ennemis, ainsi que me l'a raconté quelqu'un qui y était.

Le combat se ranima. Bernard de Hostemale, très-brave chevalier, le comte Othon de Tecklenbourg, le comte Conrad de Dortmund et Gérard de Randeradt, avec d'autres chevaliers très-valeureux, que l'empereur avait choisis spécialement, à cause de leur éminente bravoure, pour être à ses côtés dans le combat, combattaient pendant que l'empereur fuyait, et renversaient et blessaient les nôtres. Cependant les nôtres l'emportèrent, car les deux comtes ci-dessus nommés furent pris, ainsi que Bernard et Gérard; le char fut mis en pièces, le dragon brisé, et l'aigle, les ailes arrachées et rompues, fut porté au roi. Le comte de Boulogne ne cessa pas de combattre depuis le commencement de la bataille, et personne ne put le vaincre. Ledit comte avait employé un artifice admirable; il s'était fait comme un rempart d'hommes d'armes très-serrés sur deux rangs, en forme de tour, à l'instar d'un château assiégé, où il y avait une entrée comme une porte par laquelle il entrait toutes les fois qu'il voulait reprendre haleine ou quand il était pressé par les ennemis; et il eut souvent recours à ce moyen.

Le comte Ferrand et l'empereur lui-même, comme nous l'avons ensuite appris des prisonniers, avaient juré de négliger tous les autres bataillons pour s'avancer vers celui du roi Philippe, et de ne point détourner leurs chevaux qu'il ne fussent parvenus vers lui et ne l'eussent tué, parce que si le roi (Dieu nous en préserve) eût été tué ils espéraient triompher plus facilement du reste de l'armée. C'est à cause de ce serment qu'Othon et son bataillon ne combattirent qu'avec le roi et son bataillon. Ferrand voulut commencer à s'avancer vers lui; mais il ne le put, parce que, comme on l'a dit, les Champenois lui fermèrent le chemin. Renaud comte de Boulogne, négligeant tous les autres, parvint

au commencement du combat jusqu'au roi ; mais comme il était près de lui, respectant, je crois, son seigneur, il s'éloigna et combattit avec Robert comte de Dreux, qui n'était pas loin du roi, dans un bataillon très-épais. Mais Pierre comte d'Autun, parent du roi, combattait vigoureusement pour lui, quoique son fils Philippe, ô douleur ! parent, du côté de sa mère, de la femme de Ferrand, fût dans le parti des ennemis du roi ; car les yeux de ces ennemis étaient aveuglés à un tel point qu'un grand nombre d'entre eux, quoiqu'ils eussent dans notre parti leurs frères, leurs beaux-frères, leurs beaux-pères et leurs parents, sans respect pour leur seigneur séculier et sans crainte de Dieu, n'en osaient pas moins, dans une guerre injuste, attaquer ceux qu'ils étaient tenus, au moins par le droit naturel, de respecter et de chérir.

Ce comte de Boulogne, quoiqu'il se battît ainsi avec bravoure, avait beaucoup conseillé de ne pas combattre, connaissant l'impétuosité et la valeur des Français. C'est pourquoi l'empereur et les siens le regardaient comme traître, et l'eussent mis dans les fers s'il n'eût consenti au combat. Comme ce combat s'engageait, on rapporte qu'il dit à Hugues de Boves : « Voilà ce combat que tu conseillais et dont je dissuadais. Tu fuiras comme un lâche, tandis que moi, je combattrai, au péril de ma tête, et je serai pris ou tué. » A ces mots, il s'avança vers le lieu du combat qui lui était destiné, et se battit, ainsi qu'on l'a dit, plus longtemps et plus vaillamment qu'aucun de ceux qui étaient présents.

Cependant les rangs du parti d'Othon s'éclaircissaient, pendant que lui-même, et un des premiers, était en fuite. Le duc de Louvain, le duc de Limbourg, Hugues de Boves, et d'autres, par centaines, par cinquantaines et par troupes de différents nombres, s'abandonnèrent à une honteuse déroute. Cependant le comte de Bou-

logne, combattant encore, ne pouvait s'arracher du champ de bataille quoiqu'il ne fût aidé que de six chevaliers qui ne voulant pas l'abandonner combattirent avec lui jusqu'à ce qu'un homme d'armes, Pierre de Tourrelle, d'une bravoure extraordinaire, dont le cheval avait été tué par les ennemis et qui combattait à pied, s'approcha dudit comte, et levant la couverture du cheval, lui enfonça son épée dans le ventre jusqu'à la garde. Ce qu'ayant vu un chevalier du comte, il saisit la bride et l'entraîna malgré lui hors du combat. Ils furent poursuivis par les deux frères Quenon et Jean de Condune, braves chevaliers, qui renversèrent le chevalier du comte, dont le cheval tomba aussitôt en cet endroit. Le comte demeura ainsi renversé, ayant la cuisse droite sous le cou de son cheval déjà mort, position dont on ne put qu'à grand'peine le tirer. Survinrent Hugues et Gautier Desfontaines et Jean de Rouvray. Pendant qu'ils se disputaient entre eux pour savoir à qui appartiendrait la prise du comte, arriva Jean de Nivelle avec ses chevaliers. C'était un chevalier haut de taille, très-beau de figure, mais en qui le courage et le cœur ne répondaient nullement à la beauté du corps, car dans cette bataille il n'avait encore de tout le jour combattu avec personne. Cependant il se disputait avec les autres qui retenaient le comte prisonnier, voulant par cette proie s'attirer quelque louange; et il l'eût emporté si l'évêque ne fût arrivé. Le comte l'ayant reconnu se rendit à lui, et le pria seulement de lui sauver la vie. Un certain garçon, fort de corps et d'un grand courage, nommé Comot, étant en cet endroit, avait tiré son épée, et enlevant au comte son casque, lui avait fait une très-forte blessure à la tête, et pendant que les chevaliers se disputaient, comme on l'a dit, il voulut lui plonger son couteau dans les parties inférieures; mais comme ses bottes

étaient cousues à la cotte de sa cuirasse, il ne put trouver d'endroit pour le blesser. Le comte s'efforça de se relever, mais ayant vu non loin de là Arnoul d'Oudenarde, chevalier très-valeureux, se hâter avec quelques cavaliers de venir à son secours, il feignit de ne pouvoir se soutenir sur ses pieds, et retombant de lui-même par terre, il attendit qu'on vînt le délivrer. Mais ceux qui étaient là, le frappant de coups à plusieurs reprises, le forcèrent, bon gré mal gré, de monter sur un roussin. Arnoul et ceux qui l'accompagnaient furent pris.

Pendant que tous les cavaliers ou s'étaient échappés par la fuite du champ de bataille, ou étaient pris ou tués, et qu'ainsi les flancs de l'armée d'Othon demeuraient à nu au milieu de la plaine, restaient encore de très-valeureux hommes d'armes à pied, les Brabançons et d'autres, au nombre de sept cents, que les ennemis avaient placés devant eux comme un rempart. Le roi Philippe le Magnanime, voyant qu'ils tenaient encore, envoya contre eux Thomas de Saint-Valery, homme noble, recommandable pour sa vertu et tant soit peu lettré. Étant bien monté, quoiqu'il fût déjà un peu fatigué de combattre à la tête des fidèles hommes de sa terre, montant au nombre de cinquante cavaliers et de deux mille hommes de pied, il fondit sur eux avec une grande impétuosité et les massacra presque tous. Chose merveilleuse, lorsque après cette victoire Thomas compta le nombre des siens, il n'en trouva de moins qu'un seul, qu'on chercha aussitôt et qu'on trouva au milieu des morts. Il fut porté dans le camp. Dans l'espace de peu de jours, des médecins guérirent ses blessures et le rendirent à la santé. Le roi ne voulut pas que les siens poursuivissent les fuyards pendant plus d'un mille, à cause du peu de connaissance qu'ils avaient des lieux et de l'approche de la nuit, et de peur

que par quelque hasard les hommes puissants retenus prisonniers ne s'échappassent ou ne fussent arrachés des mains de leurs gardes. C'était surtout cette crainte qui le tourmentait. Ayant donc donné le signal, les trompettes sonnèrent le rappel, et les bataillons retournèrent au camp remplis d'une grand joie.

Guillaume Le Breton, *Vie de Philippe-Auguste*, traduite par M. Guizot, dans la Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au treizième siècle, 30 vol. in-8°.

Guillaume Le Breton, chapelain de Philippe-Auguste, est un historien de quelque mérite, qui continua l'histoire de Philippe-Auguste par Rigord. Il est aussi l'auteur d'une chronique en vers latins, *La Philippide*, consacrée à l'histoire de Philippe-Auguste. Guillaume Le Breton naquit de 1165 à 1170 et mourut après 1226

BATAILLE DE BOUVINES.

Récit d'un historien anglais.

A cette époque, l'armée du roi d'Angleterre, qui guerroyait en Flandre, se livrait à ses dévastations avec tant de succès, qu'après avoir ravagé plusieurs provinces elle pénétra sur le territoire du Ponthieu et le désola avec une fureur impitoyable. Ceux qui faisaient partie de cette expédition étaient de vaillants hommes, fort expérimentés dans la guerre, tels que Guillaume comte de Hollande, Regnauld ancien comte de Boulogne, Ferrand comte de Flandre, et Hugues de Boves, intrépide chevalier, mais cruel et superbe, qui sévissait contre ce malheureux pays avec tant de rage qu'il n'épargnait ni la faiblesse des femmes ni l'innocence des petits enfants. Le roi Jean avait établi pour maréchal de cette armée Guillaume comte de Salisbury; les che-

valiers anglais qui l'accompagnaient devaient combattre sous ses ordres et les autres hommes d'armes recevoir une solde prise sur le fisc. Cette armée était renforcée par Othon, empereur des Romains, qui lui donnait aide et faveur, et par les troupes que le duc de Louvain et de Brabant avait pu rassembler ; tous ensemble s'acharnaient sur les Français avec une égale fureur. Lorsque la nouvelle de ces désastres fut parvenue aux oreilles de Philippe roi de France, il fut saisi de douleur ; car il craignait de n'avoir pas assez de troupes pour suffire à la défense de cette partie du territoire, ayant envoyé récemment en Poitou, avec une armée nombreuse, son fils Louis pour réprimer les incursions hostiles du roi d'Angleterre. Cependant, quoiqu'il se répétât souvent à lui-même ce proverbe vulgaire : « Celui qui s'occupe à la fois de plusieurs choses a le jugement moins net pour chacune », il n'en réunit pas moins une grande armée, composée de comtes, de barons, de chevaliers et sergents, de cavaliers et fantassins, et des communes (1) de ses villes et cités. Accompagné de ces forces, il se prépara à marcher à la rencontre de ses adversaires. En même temps il recommanda aux évêques, aux moines, aux clercs et aux religieuses de répandre les aumônes, d'adresser des prières à Dieu et de célébrer les divins mystères pour la conservation de son royaume. Ces dispositions étant prises, il partit avec son armée pour combattre ses ennemis.

Le dit roi ayant appris que ses adversaires s'étaient avancés à main armée jusqu'au pont de Bouvines, sur le territoire du Ponthieu, dirigea de ce côté ses armes et ses étendards. Lorsqu'il fut arrivé au pont susdit, il passa la rivière (de Marque) avec toute son armée, et se décida

(1) *Communes* pour milices des communes.

à camper dans ce lieu. En effet, la chaleur était extrême, car le soleil est très-ardent au mois de juillet. Aussi les Français prirent-ils position près de la rivière, dont le voisinage était précieux pour les hommes et pour les chevaux. Ils arrivèrent audit fleuve un jour de samedi, vers le soir ; et après avoir disposé sur la droite et sur la gauche les chariots à deux et à quatre chevaux, ainsi que les autres véhicules qui avaient transporté les vivres, les armes, les machines et tous les instruments de guerre, cette armée plaça de tous côtés ses sentinelles et passa la nuit en ce lieu.

Le lendemain matin, lorsque les chefs de l'armée du roi d'Angleterre furent instruits de l'arrivée du roi de France, ils s'empressèrent de tenir conseil, et décidèrent unanimement qu'une bataille en plaine serait livrée aux ennemis ; mais comme ce jour-là était un dimanche, les plus sages de l'armée et surtout Regnauld ancien comte de Boulogne, déclarèrent qu'il était peu séant de livrer bataille dans une si grande solennité, et de souiller un si grand jour par l'homicide et l'effusion de sang humain. L'empereur Othon se rangea à cet avis, et dit aussi qu'il ne se réjouirait jamais de remporter la victoire un dimanche. A ces paroles, Hugues de Boves s'emporta en imprécations, appela le comte Regnault exécrable traître, et lui reprocha les terres et les vastes possessions qu'il avait reçues de la munificence du roi d'Angleterre. Il ajouta que si l'on différait de livrer bataille ce jour-là, ce serait un dommage irréparable, qui retomberait sur le roi Jean, et qu'on avait toujours lieu de se repentir quand on n'avait pas saisi l'occasion favorable. Le comte Regnauld répondit à Hugues, en lui disant d'un air indigné : « Le jour d'aujourd'hui prouvera que c'est moi qui suis fidèle et que c'est toi qui es un traître ; car en ce jour de di-

manche je combattrai pour le roi jusqu'à la mort, si besoin en est, tandis qu'en ce même jour tu montreras, en prenant la fuite à la vue de toute l'armée, que tu n'es qu'un exécrable traître. » Ces paroles injurieuses provoquées par les paroles semblables de Hugues de Boves aigrirent les esprits et rendirent la bataille inévitable. L'armée courut aux armes, et se rangea audacieusement en bataille. Lorsque tous se furent armés, les alliés se divisèrent en trois corps : le premier avait pour chefs le comte de Flandre Ferrand, le comte de Boulogne Regnauld et le comte de Salisbury Guillaume (1) ; le second était conduit par Guillaume comte de Hollande et par Hugues de Boves avec ses Brabançons ; le troisième corps de bataille se composait des soldats allemands, commandés par l'empereur romain Othon. Dans cet ordre de bataille, ils marchèrent lentement à l'ennemi, et parvinrent jusqu'aux bataillons français.

Le roi Philippe voyant que ses adversaires déployaient leurs troupes pour une bataille en plaine, fit briser le pont qui était sur les derrières de son armée, afin que si par hasard quelques-uns de ses soldats essayaient de prendre la fuite, ils ne pussent s'ouvrir un passage qu'à travers les ennemis eux-mêmes. Le roi resta dans ses lignes, après avoir rangé ses troupes dans l'espace resserré entre les chariots et les bagages, et là il attendit le choc de ses adversaires. Enfin les trompettes sonnèrent des deux côtés, et le premier corps de bataille, où étaient les comtes dont nous avons parlé, se précipita avec tant de violence sur les Français qu'en un moment il rompit leurs rangs et pénétra jusqu'à l'endroit où se tenait le roi de France. Le comte Re-

(1) Frère naturel du roi Jean.

gnauld, qui avait été déshérité et chassé par lui de son comté, l'ayant aperçu, dirigea sa lance contre lui, le jeta à terre et s'efforça de le tuer en le frappant de son épée. Mais un chevalier, qui avec beaucoup d'autres avait été commis à la garde du roi, se jeta entre lui et le comte, et reçut le coup mortel. Les Français voyant leur roi dans ce péril accoururent promptement à son secours, et une troupe nombreuse de chevaliers le replaça, quoique avec peine, sur son cheval. Alors la bataille s'engagea de tous côtés ; les épées brillèrent en tombant comme la foudre sur les têtes couvertes de casques, et la mêlée devint furieuse. Cependant les comtes dont nous avons parlé, ainsi que le corps de bataille qu'ils commandaient, se trouvant trop éloignés de leurs compagnons, s'aperçurent qu'ils avaient perdu tout moyen de se dégager ; d'où il advint qu'une partie de leurs soldats, ne pouvant supporter les forces supérieures des Français, fut accablée sous le nombre, et que les comtes susdits, avec la plupart des leurs, furent pris et chargés de chaînes, après avoir déployé la plus louable valeur et tué un grand nombre d'ennemis.

Pendant que ces choses se passaient autour du roi Philippe, les comtes de Champagne, du Perche et de Saint-Paul, ainsi que beaucoup d'autres seigneurs du royaume de France, attaquèrent à leur tour les deux autres corps de bataille, et mirent en fuite Hugues de Boves ainsi que tous ses mercenaires rassemblés de côté et d'autre. Tandis qu'ils prenaient lâchement la fuite, les Français les poursuivirent à la pointe de l'épée jusqu'au poste qu'occupait l'empereur. Alors tout l'effort de la bataille se concentra sur ce point. Les chevaliers français l'entourèrent, et tâchèrent ou de le tuer ou de le forcer à se rendre. Mais lui, armé d'une sorte d'épée aiguisée d'un seul côté, et en forme de grand couteau,

qu'il brandissait à deux mains, assénait sur les ennemis des coups terribles. Tous ceux qu'il atteignait restaient étourdis ou tombaient sur le sol eux et leurs chevaux. Les ennemis, craignant de s'approcher de trop près, tuèrent sous lui trois chevaux à coups de lance. Mais toujours le louable courage de ses compagnons le replaçait sur un nouveau cheval, et il reparaissait plus animé encore à bien se défendre. Enfin les Français le laissèrent aller sans l'avoir vaincu, et il se retira avec les siens du champ de bataille sain et sauf comme ses soldats.

Le roi de France, joyeux d'une victoire si inespérée, rendit grâces à Dieu, qui lui avait accordé de remporter sur ses adversaires un si grand triomphe. Il emmena avec lui, chargés de chaînes et destinés à être enfermés dans de bonnes prisons, les trois comtes plus haut nommés, ainsi qu'une foule nombreuse de chevaliers et autres. A l'arrivée du roi, toute la ville de Paris fut illuminée de flambeaux et de lanternes, retentit de chants, d'applaudissements, de fanfares et de louanges, le jour et la nuit qui suivit. Des tapisseries et des étoffes de soie furent suspendues aux maisons; enfin ce fut un enthousiasme général.

Matthieu Paris, *Grande Chronique*, traduite par M. Huillard-Bréholles, t. 2, p. 516.

RÉVOLTE DES BARONS CONTRE LA REINE BLANCHE.

1226.

Coment les barons de France murmurèrent contre le saint roy.

En celluy an meisme que l'enfant fut couronné, Hue le conte de la Marche, et Pierre Mauclerc duc de Bre-

taingne, et Thibaut le conte de Champaigne parlèrent ensemble et commencièrent à murmurer contre le jeune roy; et distrent que tel enfant ne devoit pas tenir royaume, et que celluy seroit moult fol qui à luy obéiroit, tant comme il fust si jeune. Lors firent aliances ensemble et promistrent que il n'obéiroient né à luy né à son commandement. Tantost qu'il se furent départis, le duc de Bretaingne fist garnir deux fors chastiaux et deffensables : l'un a nom Saint-Jacques de Buiron (1), et l'autre Belesme. Le père saint Loys les bailla à garder au duc de Bretaingne, pour ce qu'il estoit fort et deffensable, quant il ala sur les Albigois.

Nouvelles vindrent au roy que le duc garnissoit ses forteresces et ses chastiaux, et qu'il avoit en son aide le conte de la Marche et Thibaut de Champaigne pour aler contre luy et pour luy grever. Si se conseilla à sa mère et à ses barons : si luy fu loé qu'il alast hastivement contre le duc, pour ce qu'il avoit premier garni ses chastiaux. Lors manda chevaliers et sergens d'armes, et assembla grant ost pour aler là, et se mistrent à voie pour aler droit à la charière de Charcoy (2).

Avec le jeune roy estoit un cardinal de Rome qui estoit venu en France de par le pape, et Phelippe conte de Bouloingne, oncle le roy, et Robert conte de Dreux, qui estoit frère au duc (3). Quant Thibaut le conte de Champaigne vit l'ost de France venir là où il avoit (4) tant bonne chevalerie et tant bonne gent, si se pensa

---

(1) Sans doute *Saint-James*, dans l'Avranchin, à quelques lieues de Pontorson. (*Note de M. Paulin Pâris.*)

(2) Je crois que c'est aujourd'hui le village de *Charcé*, dans le *Saumurois*, près de *Brissac*. (*Note de M. Paulin Pâris.*)

(3) Au duc de Bretagne.

(4) Où il se trouvait.

que s'il se tenoit longuement contre le roy que il luy en pourroit bien mescheoir; si se parti de ses compagnons au point du jour, pour ce qu'il ne l'apperceurent, et s'en vint au roy, et le pria qu'il luy voulsist pardonner son mautalent, et que plus ne seroit contre luy.

Le roy, qui estoit enfant et débonnaire, le receut en grace et luy pardonna son mautalent. Après il manda au duc et au conte de la Marche qu'il venissent á son commandement ou qu'il venissent contre luy à bataille : et il luy mandèrent que volentiers feroient paix à luy, mais que il leur donnast jour et lieu là où il pourrroient parler de paix et de concorde. Quant le roy eut oï les messages, si leur assigna jour au chastel de Chinon, et fist retourner son ost en France; et puis s'en ala à Chinon, et là les attendit au jour qui estoit establi. Mais il ne vindrent né ne contremandèrent; si les fist semondre derechief; oncques pour ce ne vindrent. La tierce fois furent semons et sommés. Lors parlèrent ensemble le conte et le duc, et distrent que à ceste fois ne pourroient venir à chief (1) du roy ; si luy envoyèrent messages, et distrent que volentiers venroient parler à luy à Vendosme, mais qu'il eussent sauf-aler et sauf-venir. Le roy leur octroya ; lors vindrent à Vendosme, et amendèrent au roy de leur outrage et de leur meffait, tout à sa volenté. Le ròy, qui fu jeune et débonnaire, leur octroya paix et amour; mais qu'il se gardassent de mesprendre.

Du descord qui fu entre les barons et le roy de France.

L'an après ensuivant, par le conseil Pierre Mauclerc, duc de Bretaingne, et Hue le conte de la Marche, descort mut entre le roy et les barons de France.

(1) *Venir à chief.* Nous disons aujourd'hui : *venir à bout.*

Et maintenoient les barons contre le roy, que la royne Blanche, sa mère, ne devoit point gouverner si grant chose comme le royaume de France, et qu'il n'appartenoit pas à femme de telle chose faire. Et le roy maintenoit contre ses barons qu'il estoit assez puissant de son royaume gouverner, avec l'aide des bonnes gens qui estoient de son conseil. Pour ceste chose murmurèrent les barons, et se mistrent en aguait comme il pourroient avoir le roy par devers eux, et tenir en leur garde et en leur seigneurie.

Si comme le roy chevauchoit parmi la contrée d'Orlians, il luy fut annoncié que les barons le faisoient espier pour prendre. Si se hasta moult d'aler à Paris, et chevaucha tant qu'il vint à Montlehery. D'illec ne se voult départir pour la doubtance des barons; si manda à la royne, sa mère, que elle lui envoyast secours et aide prochainement. Quant la royne oï ces nouvelles, si manda tuit les plus puissans hommes de Paris, et leur pria qu'il voulsissent aidier à leur jeune roy : et il respondirent qu'il estoient aprestés du faire, et que ce seroit bon de mander les communes de France, si que il fussent tant de bonnes gens que il peussent le roy jetter hors de péril. La royne envoya tantost ses lettres par tout le pays, et si manda que l'on venist en l'aide à ceux de Paris, pour délivrer son fils de ses ennemis. Et s'assemblèrent de toutes pars à Paris les chevaliers d'entour la contrée et les autres bonnes gens.

Quant il furent tous assemblés, il s'armèrent et issirent de Paris à banières desployées, et se mistrent au chemin droit à Montlehery. Si tost comme il furent acheminés, nouvelles en vindrent aux barons : si se doubtèrent forment de la venue de ces gens, et distrent entr'eux qu'il n'avoient pas tel force de gent qu'il se peussent combatre à eux. Si se départirent et s'en alèrent

chascun en sa contrée. Et cil de Paris vindrent au chastel de Montlehery; là trouvèrent le jeune roy, si l'en amenèrent à Paris, tout rengiés et serrés et appareilliés de combatre, s'il en fust mestier.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, éditées et annotées par M. Paulin Pâris.

COMMENT LA SAINTE COURONNE D'ÉPINES ET GRANDE PARTIE DE LA SAINTE CROIX ET LE FER DE LA LANCE VINRENT EN FRANCE.

1239.

Le roy vit que Dieu luy avoit donné paix en son royaume par l'espace de quatre ans et de plus, et le laissoient ses anemis en repos. Si n'oublia point les biens et les honneurs que Nostre-Seigneur luy fist : car il fist et pourchascia tant vers l'empereur de Constantinoble, qui lors estoit venu en France pour avoir secours contre ceux de Grèce, que il luy donna et octroya la saincte couronne d'espines (1) dont Nostre-Seigneur fu couronné en sa passion et en son tourment.

Le roy envoya messages certains et sollempniex avec l'empereur de Constantinoble, et fist aporter la saincte couronne en France. Quant il sceut bien certainement qu'elle fu en son royaume, il ala encontre jusques à la cité de Sens; là la receut à moult grant joie et en grant

(1) Il ne faut pas, comme de pieux historiens même l'ont fait, confondre la *couronne d'épines* avec la tige qui l'avait fournie. Cette tige, ou *fust*, était depuis longtemps gardée à Saint-Denis, et passait pour un don des empereurs Charlemagne et Charles-le-Chauve. (*Note de M. Paulin Pâris*)

dévocion, et la fist aporter jusques au bois de Vinciennes delès Paris.

En l'an de grace mil deux cens trente et neuf, le vendredi après l'Assumpcion Nostre-Dame, le roy vint tout nus piés et desceint, en sa cote pure (1), et ses trois frères Robert, Alphons et Charles, et aportèrent les sainctes reliques honnourablement, à grant compaignie de clergie et du peuple et des gens de religion, faisant grans mélodies de doux chans et piteux. Et puis vindrent à procession jusques à Nostre-Dame de Paris. A celle procession vindrent l'abbé de Saint-Denys et tout son couvent, revestus en chappes de soye, tenant chascun un cierge ardent en sa main. Ainsi vindrent toutes les processions chantans de Nostre-Dame jusques au palais le roy (2), et entrèrent en la chapelle où la saincte couronne fu mise.

Après un petit de temps le roy entendi que l'empereur de Constantinoble estoit en si grant povreté qu'il avoit baillé pour une somme d'argent grant partie de la croix du fust où Nostre-Seigneur fu crucifié et l'esponge en quoy il fu abreuvé, et le fer de la lance de quoy Longis le feri au costé. Si se doubta forment que telles reliques ne fussent perdues par défaut de paiement, si donna tant et promist à l'empereur Baudouin que il s'accorda que le roy les délivrast de là où il estoient. Adont envoya le roy propres messages et fist tant que il les délivra de son trésor sans aide d'autrui; et les fist aporter moult honnourablement en France, à grans processions d'archevesques, d'évesques et de religieux, à Paris en sa chapelle; et les fist mettre en une merveilleuse chasse d'or et d'argent et de pièces pré-

(1) *En sa cote pure*, c'est-à-dire sans manteau et sans armes.
(2) Le palais du roi était alors où est actuellement le palais de justice.

cieuses ouvrée tout entour, avec les autres reliques. En celle chapelle establi le roy chanoines, chapelains et clers, qui jour et nuit font le service Jhésucrit; et establi et ordena rentes et possessions dont il peuvent estre souffisamment soustenus.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, éditées et annotées par M. Paulin Pâris.

GUERRE DE SAINT LOUIS CONTRE LE COMTE DE LA MARCHE ET HENRI III, ROI D'ANGLETERRE.

1241-42.

Coment le conte de la Marche fu contre le roy.

Messire Hue conte de la Marche pensa bien que le roy mouveroit guerre contre luy : si se mist en mer, et passa outre, et fist entendant au roy Henry d'Angleterre que le roy de France le vouloit déshériter et luy tollir la terre à tort et sans raison. Le roy manda tous ses barons et tous les riches hommes qui tenoient de luy, et leur fist monstrer par un frère meneur qui estoit sire et maistre de la court, que on devoit mieux aler sus le roy de France que sus les Sarrasins en la Terre Saincte, qui ainsi mauvaisement vouloit tollir la terre au conte de la Marche sans cause et sans raison : et dist que par telle manière et par telle mauvestié avoit le roy Jehan perdu Normandie, et les barons d'Angleterre les forteresces et chastiaux qu'il y avoient; et que moult devroient les barons d'Angleterre metre paine à recouvrer la terre que leur devanciers tenoient ou avoient tenue.

Quant les barons et les chevaliers orent oï la requeste le roy, si distrent qu'il estoient tous près de luy aidier,

et que jà ne luy faudroient tant comme il pourroient durer. Le roy Henry fist faire ses garnisons pour passer la mer et manda souldoiers en Allemaigne, en Norvée et en Danemarce; et manda à tous les barons qui luy appartenoient qu'il venissent à lui et en son aide, et fist faire grans garnisons de vins et de viandes et d'armes et de chevaux pour passer oultre, et entra en mer à grant compaignie de chevaliers, et eut bon vent qui le porta assez tost oultre. Quant il fu au port arrivé, la contesse sa mère ala encontre, et le baisa moult doucement et luy dist: « Biau doux fils, vous estes de bonne « nature qui venez secourre vostre mère et vos frères « que les fils Blanche d'Espaigne veullent trop male- « ment défouler et tenir soubs piés; mais sé Dieu « plaist il n'ira pas si comme il pensent. »

Ainsi demourèrent une pièce de temps ensemble. Le roy de France assembla grant gent de son royaume, et tint grant parlement à Paris. A ce parlement furent les pers de France; si leur demanda le roy que on devoit faire de vassal qui vouloit tenir terre sans seigneur, et qui aloit contre la foy et contre l'ommage qu'il avoit tenu, luy et ses devanciers? Et il respondirent que le seigneur devoit assener à son fié comme à la seue chose. « En nom de moy, dist le roy, le conte de la Marche vuelt en celle manière terre tenir, laquelle est des fiés de France dès le temps au fort roy Clovis qui conquist toute Aquitaine contre le roy Alaric, qui estoit païen, sans foy et sans créance, et toute la contrée jusques aux mons de Pirene. »

Quant le roy ot tenu son parlement, il manda ceux qui savoient faire engins pour jetter pierres et mangonniaux; et si manda charpentiers pour faire chastiaux et barbacannes, pour plus près traire et lancier à ceux qui sont ès chastiaux et ès forteresces et ès deffenses.

Quant le roy fu garni de tels gens, il assembla grant ost, et entra en la terre au conte de la Marche, à si grant multitude à pié et à cheval que la terre en estoit couverte.

Il assist premièrement un chastel que l'en nomme Monstereul en Gastine (1), et le prist par force en pou de temps. Puis s'en retourna en la tour de Bergue (2), qui estoit forte de murs et bien garnie de gent; ses tentes fist fichier, ses paveillons tendre; ses perrières fist drecier, et après moult d'autres engins environ la tour. Ceux qui dedens estoient se deffendirent forment et soustindrent longuement l'assaut. Quant François virent qu'il se deffendoient si bien et si longuement, si commencièrent l'endemain plus fort à assaillir et à lancier pierres et mangonniaux. Tant firent qu'il conquirent la tour et grant plenté d'armes et de vitaille dont elle estoit moult bien garnie.

Quant la tour fu prise, si se pourpensa le roy qu'elle avoit fait moult de mal à sa gent et que encore les pourroit-elle bien grever et nuire; si la fist abattre et jetter à terre jusques aux fondemens. Tantost comme Monstereul et la tour de Bergue furent pris, le roy s'en ala à un chastel que l'en appelle Fontenay (3); si le tenoit Geffroy, le sire de Lesignen, qui estoit en l'aide le conte de la Marche. Le roy le fist asseoir, et fist traire et lancier à ceux qui dedens estoient. Si fu pris par force avec un autre chastel que on appelle Vovent (4).

(1) *La Gastine*, petite contrée du Poitou.

(2) *Bergue*, et mieux *Beruge*, à deux lieues de Poitiers. (*Note de M. Paulin Pâris.*)

(3) Ce doit être le *Fontenay* plus tard surnommé l'*Abbatu*, et aujourd'hui seulement désigné sous le nom de *Rohan-Rohan*. Il est à deux lieues de *Fontenay-le-Comte*, au delà de Niort. (*Note de M. Paulin Pâris.*)

(4) Dans le Poitou, sur la rivière de Vendée.

Coment l'en voult empoisonner le roy de France.

La femme au conte de la Marche (1) bien vit et apperçut que le roi avoit greigneur force que son baron. Si appella deux hommes qui estoient ses sers, et leur dist en conseil et pria que en toutes manières il féissent que il empoisonnassent le roy et tous ses frères; et sé il povoient ce faire, elle les feroit riches et leur donroit grant terre. Cil s'accordèrent à ce faire, et luy promistrent qu'il en feroient tout leur povoir. Pour ce faire elle leur bailla venin tout appareillié, que il ne convenoit que mettre en vin et en viandes, pour tantost mettre à mort celluy qui en mengeroit.

Les sers se misrent à la voie, et vindrent en l'ost le roy de France; si se commencièrent à traire vers la cuisine du roy, et approuchièrent des viandes tant que ceux qui gardoient les viandes les orent pour souspeçonneux, si espièrent qu'il vouloient faire et les prisrent tous prouvés, si comme il vouloient jecter le venin ès viandes du roy.

Quant il furent pris, on demanda que on en feroit, et le roy dist qu'il eussent le guerredon et la desserte de leur présent qu'il apportoient; si furent menés aux fourches et pendus. Nouvelles vindrent à la comtesse que ses deux sers estoient pris et avoient esté pendus, et qu'il avoient esté pris tous prouvés de leur mauvaistié; si qu'elle en fu moult courouciée, et prist un coutel et s'en vouloit férir parmi le corps, quant sa gent lui ostèrent; et quant elle vit que elle ne povoit point faire sa volenté, elle desrompi sa guimple et ses cheveux, et mena tel deuil qu'elle en fu longuement au lit sans soy reconforter.

(1) Isabelle, veuve de Jean sans Terre.

Coment le roy prist pluseurs chasteaux.

Le roy de France vit que son ost estoit grant et bel et que gens luy venoient de toutes pars en aide; si s'en ala à un chastel que on appelle Fontenay, enclos de deux eaues (1), et si estoit avironné de deux paires de murs et de hautes tours deffensables et bien garnies. Il fist avironner et assaillir le dit chastel forment; mais ceux qui dedens estoient se deffendirent vaillamment, et furent de si grant prouesce que les François ne leur porent faire mal né de riens empirier. Quant le roy vit la force du chastel et la prouesce d'eux, si fist drécier une tour si haute de fust que ceux qui dedens estoient povoient véoir la contenance et la manière des gens du chastel; et puis commencièrent à lancier et à traire à eux, si qu'il en occistrent assez.

Quant ceux du chastel virent que ceux de la tour les grevoient si forment, si se tindrent loing et jectèrent feu gréjois, si que ceux qui dedens estoient s'en fouirent pour le péril où il estoient, car toute la tour estoit embrasée; et commencièrent François à reculer. En ce butin et assaut avint que un arbalestrier à tour trait un quarrel et féry le conte de Poitiers au pié et le navra forment. Quant le roy vit le coup, si fu moult forment courroucié et fist tantost l'assaut recommencier plus fort que devant.

Lors alèrent à l'assaut chevaliers et sergens, et assaillirent de toutes pars, et boutèrent le feu en la porte; et les autres montèrent sur les murs à eschieles, et les autres y montèrent à cordes; si ne porent plus ceux du chastel endurer, et fu le chastel pris et ceux qui dedens estoient. Le fils au conte de la Marche fu pris, qui es-

---

(1) Probablement *Fontenay-le-Comte.*

toit bastart, et quarante-et-un chevaliers et quatre-vingt sergens, et pluseurs autres dont il y avoit assez. Grant partie des prisonniers envoia le roy à Paris et les autres en prisons diverses parmi son royaume, et fist abatre toute la forteresce du chastel et les murs tresbuchier jusques en terre.

Après ce que Fontenay fu pris et conquis, le roy vint devant un autre chastel qui est nommé Villiers (1). Tantost que ceux de dedens se virent avironnés de ceux de l'ost, il furent esbahis si que il ne porent mectre conseil en eux deffendre; si furent tous pris : iceluy chastel estoit à Guy de Rochefort, qui estoit de l'aide au conte de la Marche; pour ce le roy le fist tout abatre et jecter en un mont (2).

D'illec se parti le roy, et s'en ala à un autre chastel, que on appelle Prée (3). Ceux de dedens ne se mistrent oncques à deffense, ains se rendirent tantost. D'illec s'en ala le roy à un autre chastel que on nomme Saint-Jelas (4); si comme l'en vouloit tendre tentes et paveillons tout entour, ceux du chastel mandèrent au roy qu'il les prist à mercy, et il li rendroient le chastel; le roy le fist volentiers, et les prist à mercy. Le roy retourna vers un chastel que on nomme Betonne (5); et tantost qu'il furent devant, il commencièrent à paleter et à lancier; si fu tantost pris. Moult fu le roy lie de ce qu'il défouloit ainsi ses anemis à sa volenté, et luy estoit bien avis que Nostre-Seigneur conduisoit son ost. Il se départi de Betonne, et vint à un autre chastel, que on

---

(1) *Villers*, à deux lieues de Niort.

(2) Monceau.

(3) *Prée* ou *Prahecq*, entre Niort et Melle.

(4) *Saint-Jelas* ou *Saint-Gelais*, village à deux lieues de Niort.

(5) *Tonnay-Bautonne*, sur la rivière de ce nom, entre Rochefort et Saint-Jean-d'Angely.

appelle Mautal (1). Ceux du chastel commencièrent à lancier et à eux deffendre; mais pou leur valut, car les François les avironnèrent de toutes pars, si que ceux du chastel ne sorent auxquels aler. Quant il se virent si sourpris, si se rendirent sauves leur vies. Il avoit emmy le chastel une forte tour bien deffensable, le roy commanda qu'elle fust abatue : les mineurs alèrent tant environ qu'elle fu enversée et menée au néant. Le roy chevaucha oultre, et vint au chastel de Thori (2), qui fu à Eblon de Rochefort : ceux qui au chastel estoient virent l'ost, qui estoit plain de nobles combateurs, si sorent bien qu'il ne pourroient longuement durer né soustenir la puissance le roy : si s'en vindrent tous nus, sans armes encontre le roy et lui rendirent le chastel, et tantôt le roy le fist garnir de sa gent.

D'illec se parti, et vint à un autre chastel que on, appelle Aucere (3), et y fist jecter pierres et mangonniaux, et le fist tout raser à terre et tresbuchier. Et puis après chevaucha avant à tout son ost tant qu'il fu près d'un marais, et fist lever un pont : car l'ost au roy d'Angleterre estoit illec près, et estoit enclos et avironné de grans fossés larges et parfons. Quant le pont fu drécié, si cuidèrent passer François oultre; mais les anemis furent d'autre part qui leur véerent (4) l'entrée. Si commencièrent à paleter les uns contre les autres. Le roy s'en tourna d'autre part vers Taillebourc, droit au chastel Geffroy de Ranconne, qui siet sus une rivière que on nomme Carente (5). On ne loa pas au roy qu'il

(1) *Matha*, sur la rivière d'Anteine, au sud de Saint-Jean-d'Angely.
(2) *Thori* ou *Thors*, village de Saintonge, près de Matha.
(3) *Aucere* ou *Saint-Asserre*, en Saintonge, à deux lieues de Saintes.
(4) *Véer*, défendre, refuser. —Qui leur refusèrent le passage.
(5) Charente.

passast le pont qu'il avoit fait faire et drécier ; le roy fist tendre ses paveillons et drécier sur la rivière. Quant le roy d'Angleterre vit l'ost le roy de France, si se retraist arrières, luy et sa gent, le trait de deux arbalestres, pour ce qu'il se doubta d'assembler au roy à celle fois ; et si avoit avecques luy le conte de Cornouaille et le conte de Lincestre, et le prince de Gales, à tout grant plenté de chevaliers et d'autre gent appareilliés à bataille.

Quant les François apperçurent l'ost des Anglois retraire arrières, si envoièrent cinq cens sergens hastivement pour passer au pont que le roy avoit fait drecier, et avecques eux grant plenté d'arbalestriers et d'autres gens de pié. Le conte Richart vit que les François passoient le pont sans contredit, si mist jus (1) ses armes, et s'en vint vers eux, et leur monstra signe de paix, et leur pria qu'il le féissent parler au conte d'Artois, pour les deux roys accorder ensemble sans faire bataille. Mais le conte d'Artois n'y voult point aler devant ce qu'il en eust congié de son frère le roy : quant le conte Richard vit qu'il ne pourroit parler au conte d'Artois, il s'en retourna vers l'ost au roy d'Angleterre.

De la bataille au roy de France contre le roy d'Angleterre.

Droitement le jour de la Magdaleine, le roy et son ost passèrent la rivière de Carente par le pont que le roy ot fait faire, et s'en retourna arrières de Taillebourc par le conseil de sa gent. Tantost comme il fu passé, les fourriers coururent vers Saintes en dégastant tout ce que il trouvèrent. Si comme les fourriers dégastoient tout avant eux, un espie vint au conte de la Marche qui luy dit que les fourriers au roy de France dégastoient

(1) *Mist jus*, mit bas.
(2) Alphonse, depuis roi de Portugal.

tout le pays. Quant le conte oï ces nouvelles, il commanda à ses fils qu'il s'armassent et à tous ses chevaliers, et ala contre les fourriers isnelement pour eux desconfire. Le conte de Bouloigne (1) oï dire que le conte de la Marche venoit sur les fourriers; si se hasta moult de eux secourre, et s'en vint droit au conte de la Marche : là fu le poingnéis fort et aspre, et l'abatéis d'hommes à pié et à cheval. A ce premier poingnéis fu occis le chastelain de Saintes, qui portoit l'enseigne au conte de la Marche. François, qui bien sorent que le conte de Bouloigne se combatoit, se hastèrent moult de luy aidier, et orent grant despit de ce que le conte de la Marche les avoit premiers envaïs, si luy coururent sus. Illec entrèrent en champ les deux roys l'un contre l'autre à tout leur povoir.

Lors fu l'occision grant et la bataille aspre et dure, si ne porent plus les Anglois souffrir ne endurer le fait de la bataille. Quant le roy Henry vit sa gent fouir et apeticier, si fu trop durement courroucié et esbahi, si s'en tourna vers la cité de Saintes. Les François virent les Anglois fouir et desrouter, si les enchacièrent moult asprement, et en occistrent en fuiant grant plenté.

En cest estour furent pris vingt-et-deux chevaliers et trois clers moult riches hommes et de grant renom, et furent pris cinq cents sergents d'armes, sans la piétaille. Quant le roy ot eue victoire, il fit rappeler sa gent qui trop asprement enchaçoit les Anglois; lors s'en retournèrent les chevaliers par le commandement le roy.

Quant vint entour mienuit que tout le peuple se reposoit, le roy d'Angleterre et le conte de la Marche s'en issirent de Saintes à tout le remenant de leur gent, et firent entendant à ceux de la ville qu'il aloient faire

(1) Alphonse, depuis roi de Portugal.

assaut aux François qui se reposoient; mais il tournèrent leur chemin droit à Blaives. L'endemain par matin que le jour parut cler, ceux de Saintes virent que ceux qui leur devoient aidier s'en estoient fouis, si s'en vindrent au roy, et luy rendirent la cité de Saintes. En telle manière comme nous avons devisé conquist le roy grant partie de la terre au conte de la Marche, mais il y perdi de bonnes gens et de bons chevaliers pour la grant chaleur du temps et pour le soleil, qui moult estoit chaut. Regnaut le sire de Pons fu tout espoventé de la force le roy et de la victoire que Dieu luy ot donnée, si vint à luy en la ville de Coulombiers qui siet à un mille de Pons, et fist hommage au conte de Poitiers devant les barons de France.

En ce meisme jour vint à luy l'ainsné fils au conte de la Marche, et s'agenouilla devant le roy et luy requist paix, qui fu faite en la manière qui s'ensuit: C'est assavoir que toute la terre que le roy avoit conquise sur le conte de la Marche demourast paisiblement au conte de Poitiers, frère le roy, et du demourant le conte et sa femme et ses enfants se mettroient du tout en tout en la mercy le roy; et délivreroit le conte trois chastiaux fors et bien garnis en ostage; c'est assavoir Merplin (1), Crotay et Hascart, esquiels le roy avoit ses garnisons et ses souldoiers aux cous dudit (2) conte. Pour

---

(1) *Merplin* ou *Merpins*, auprès de Cognac, en Angoumois, aujourd'hui village au confluent du Né et de la Charente. — *Crotay*. Le latin dit: « *Crosantum.* » Ce doit être *Crosant*, sur la *Creuse*, à de peu distance de Guéret. — *Hascart* ou *Chastel-Achard*, comme le dit Guillaume de Nangis, à quatre lieues de Poitiers, et à deux de Vivonne. Ces trois châteaux, situés le premier dans le Poitou, le second dans la Saintonge et le troisième dans la Marche, permettaient au roy, de France de tenir en échec les grands vassaux, qui de ce côté là étaient toujours secrètement attachés à l'Angleterre. (*Note de M. Paulin Pâris.*)

(2) *Coust* (*Custus*), frais, dépens.

ce que ledit conte n'estoit point présent à ces convenances entériner, le roy reçut son fils en ostage jusques à l'endemain que le dit conte devoit venir.

Quant le conte de la Marche sot comment le roy s'estoit accordé, si vint l'endemain faire ferme et estable ce que son fils avoit promis, et amena avecques luy sa femme et ses enfans. Eux se agenouillèrent devant le roy, et luy crièrent mercy, plains de souspirs et de larmes, et luy commencièrent à dire : « Très-doux roy « débonnaire, pardonne-nous ton ire et ton mautalent, « et ayes mercy de nous; car nous avons mauvaisement « ouvré et par orgueil, à l'encontre de toy; sire, selon « la grant franchise et la grant miséricorde qui est en « toy, pardonne-nous nostre mesfait. »

Le roy, qui vit le conte de la Marche si humblement crier mercy, ne pot tenir son cuer en félonnie (1), ains fu tantost mué en pitié. Si fist lever le conte son cousin, et luy pardonna débonnairement ce qu'il avoit mesfait; et le conte de la Marche quicta au conte de Poitiers tous les chastiaux et forteresces que le roy avoit conquises sur luy; et pour tenir les convenances, le roy tint les trois chastiaux dessus dis en sa main; et le conte et sa femme et ses enfants jurèrent que il tiendroient les convenances sans jamais aler encontre.

Quant la paix fu accordée, le roy retint l'ommage Regnaut sire de Pons par devers soy, et l'ommage Geffroy de Lesignen et de Geffroy de Ranconne. Ces choses furent acordées le jour de la Saint-Pierre, premier jour d'aoust, que le roy jut ès près de Pons et tout son ost. L'endemain par matin vindrent en l'ost le sire de Mirabel et le sire de Mortaigne, qui avoient hostelé et soustenu le roy d'Angleterre et toute sa gent en sa première

(1) *Félonnie*, fiel, mauvais vouloir.

venue quant il fu arrivé. Ces deux barons si firent hommage au roy de France et au conte de Poitiers, et tous les autres barons du pays et toute la terre jusques à la rivière de Gironde. Le roy d'Angleterre oï dire à Blaives, où il estoit, que le roy venoit sur luy; si fu si espoventé qu'il s'en alèrent luy et le conte Richart à Bordeaux; car s'il feussent demourés, il eussent esté pris : mais aucuns leur firent assavoir qui estoient du conseil au roy de France. Lors se pourpensa le roy d'Angleterre coment il pourroit faire paix au roy de France; si luy envoia messages et requist trêves : mais le roy ne luy voult point de legier octroier, devant qu'il en fust prié des plus haus hommes de sa court qui aimoient moult le conte Richart, pour ce que il leur avoit fait bonté en la terre d'oultre mer.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, éditées et annotées par M. Paulin Pâris.

SAINT-LOUIS PREND LA CROIX.

1243.

Coment le roy fu malade à Pontoise.

Tantost comme le roy ot nouvelles du pape et il voult mouvoir pour aler à luy, une fort maladie le prist que les physiciens appellent dissentere. Si fu le roy longuement malade de celle maladie en la ville de Pontoise. La nouvelle ala par le pays que le roy estoit moult griefment malade; si en furent tous courouciés, grans et petis. Les prélas et les barons vindrent hastivement à Pontoise, et orent grant pitié du roy, qu'il trouvèrent en si povre point. Il demourèrent illec une pièce pour

savoir que nostre sire en feroit; car il virent que la maladie lui enforçoit de jour en jour plus forment. Si ordenèrent que l'en priast Nostre-Seigneur, qui tout puet, qu'il voulsist donner santé au roy. L'en fist mander par tous les églyses cathédraux que l'en amonnestast le peuple de faire aumosnes; et fist-l'en (*fit-on*) prières et processions. Oncques la maladie ne cessa d'enforcier tant que on cuida certainement que le roy fust mort, et furent tous esmeus parmi le pays et le palais, et commencièrent tous à crier et à plourer et à regreter leur seigneur, qui tant estoit preudomme et tant aimoit les povres, et deffendoit le menu peuple des grans que nul outrage ne leur fust fait, et vouloit que ainsi bien fust fait droit et raison aux povres comme aux riches.

Nul ne pourroit penser comme le menu peuple de Paris en estoit couroucié forment; et disoient entr'eux : « Sire Dieu, que voulez-vous faire à votre peuple? pour-« quoy nous tollez-vous celuy qui nous gardoit et def-« fendoit en paix, le souverain prince de toute bonne « justice? » Lors laissièrent tous les menestreus besoingnes à faire, et coururent et hommes et femmes aux églyses et firent prières et oroisons, et donnèrent aumosnes aux povres en grant dévocion, que Nostre-Seigneur voulsist ramener le roy en santé.

Ceste nouvelle courut par tout le pays tant que le pape Innocent le sot (*le sut*), qui estoit à Lyon sur le Rosne, et luy dist-on aussi comme certainement qu'il estoit trespassé; si en fu moult dolent et moult couroucié; et n'estoit point merveille, car l'église de Rome n'avoit autre deffendeur en la tempeste et en la douleur où elle estoit contre l'empereur Federic.

Si comme ceste dolente nouvelle couroit parmi le pays, celuy qui commande aux vens et à la mer et aux élémens, et les tourne quelle part qu'il veut, fu es-

meu de pitié ; car il voult que le roy fust assouagié (1) de sa maladie, et si luy revint l'esperit. Ceux qui estoient entour luy dirent que son esperit avoit esté ravi. Quant il fu revenu et il pot parler, il requist tantost la croix pour aler oultre mer, et la prist dévotement. Le roy commença à assouagier, tant que Nostre-Seigneur le mist en parfaicte santé. Moult devint aumosnier et religieux après ceste maladie, et fu en moult grant dévocion de secourre la terre d'oultre mer (2).

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, éditées et annotées par M. Paulin Pâris.

CROISADE DE SAINT LOUIS EN ÉGYPTE.

1248 — 1250.

Prise de Damiette par saint Louis, 1249.

Saint Louis, au rapport de Gémal-Eddin, était un des plus puissants princes de l'Occident ; il était roi de France. « Le peuple de France, ajoute-t-il, s'est rendu célèbre entre toutes les nations des Francs. Ce roi était très-religieux observateur de la foi chrétienne. Il voulait conquérir la Palestine, et soumettre d'abord l'Égypte.

(1) *Assouagier*, guérir, se calmer.

(2) Il advint, ainsi que Dieu voulut, qu'une grande maladie prit le roi à Paris, dont il fut en tel danger, comme il le disait, que l'une des dames qui le gardaient voulait lui tirer le drap sur le visage et disait qu'il était mort. Et une autre dame qui était de l'autre côté du lit ne le voulut pas, mais disait qu'il avait encore l'âme au corps. Pendant qu'il entendait la dispute de ces deux dames, Notre-Seigneur travailla en lui et lui envoya aussitôt la santé, et il put parler. Il demanda qu'on lui donnât la croix ; ainsi fit-on. Alors la reine sa mère entendit dire que la parole lui était revenue et elle en eut la plus grande joie ; mais quand elle sut qu'il s'était croisé, ainsi qu'il le contait lui-même, elle eut autant de chagrin que si elle l'avait vu mort. (*Joinville.*)

Il était accompagné de cinquante mille guerriers, et venait de passer l'hiver dans l'île de Chypre. Il se présenta sur la côte, près de l'embouchure de la branche du Nil qui passe à Damiette, un vendredi 4 juin 1249. Le sultan (1) était alors campé à Aschmoun-Thenab, sur le canal d'Aschmoun, non loin de Mansourah; c'est delà qu'il avait ordonné les préparatifs nécessaires. Il avait fourni Damiette de tout ce qui pouvait mettre la place en état de faire une longue résistance; des vivres et des provisions y avaient été amassés pour plus d'une année; une forte garnison en avait la défense; on distinguait entre autres les arabes Kénamites, guerriers fameux par leur bravoure. De plus, le lit du fleuve était gardé par des vaisseaux envoyés du Caire. Enfin, une armée formidable, sous la conduite de l'émir Fakr-Eddin, occupait la côte où les chrétiens devaient aborder.....

« Le roi de France, continue Gémal-Eddin, se mit en devoir d'aborder sur la côte. On était alors au samedi 5 juin. Il débarqua avec toutes ses troupes, et dressa son camp sur le rivage. La tente du roi était rouge. Il y eut ce jour-là un engagement entre les Francs et les Égyptiens, où plusieurs émirs musulmans furent tués. Le soir, Fakr-Eddin repassa le Nil avec son armée, sur le pont qui était en face de Damiette; et sans s'arrêter, il se rendit sur le canal d'Aschmoun, auprès du sultan. Il régnait alors une extrême insubordination dans l'armée, à cause de la maladie du prince; personne ne pouvait plus contenir les soldats. Les Kénamites chargés de défendre Damiette, se voyant abandonnés, quittèrent précipitamment la ville, et se dirigèrent aussi vers le canal d'Aschmoun; les habitants suivirent cet exemple. Hommes, femmes, enfants, tous s'enfuirent dans le

(1) Malek-Saleh-Neym-Eddin (ou l'étoile de la religion).

plus grand désordre, abandonnant les vivres et les provisions; car ils se trouvaient sans défense, et ils craignaient d'éprouver le même sort que trente ans auparavant (1), sous le sultan Malek-Kamel. En un moment Damiette se trouva déserte. Le lendemain dimanche, les chrétiens ne voyant plus d'ennemis, passèrent aussi le Nil, et entrèrent sans résistance. Il n'y avait pas d'exemple d'un événement aussi désastreux. A cette époque, ajoute Gémal-Eddin, j'étais au Caire, chez l'émir Hossam-Eddin, gouverneur de la ville. Nous apprîmes le jour même, par un pigeon, la prise de Damiette. Ce malheur nous pénétra tous de crainte et d'horreur; il nous sembla que c'en était fait de l'Égyte, surtout à cause de la maladie du sultan. La conduite de Fakr-Eddin et de la garnison fut en cette occasion inexcusable; car la ville eût pu tenir très-longtemps. Dans l'invasion précédente, sous Malek-Kamel, Damiette était sans garnison, sans approvisionnements; et pourtant elle avait résisté pendant un an; encore fallut-il pour la réduire le concours de la famine et de la peste. Sa situation dans la guerre présente était bien plus favorable; même après la retraite de Fakr-Eddin, si les Kénamites et les habitants étaient restés, s'ils avaient seulement tenu leurs portes fermées, ils auraient arrêté tous les efforts des Francs. Pendant ce temps, l'armée serait revenue, et les Francs auraient été repoussés. Mais quand Dieu veut une chose, on ne peut l'empêcher. »

Le sultan fut si indigné contre les Kénamites, qu'il fit pendre tous les chefs. Vainement, suivant Makrizi, ils firent des représentations; vainement, dirent-ils : « En quoi sommes-nous coupables? que pouvions-nous faire, étant abandonnés des émirs et de toute l'armée? »

---

(1) Lorsque la ville avait été prise par les Croisés, en 1219.

on n'écouta pas leurs excuses ; les chefs furent pendus, au nombre de cinquante.

REINAUD, *Bibliothèque des Croisades*, t. 4, p. 448.

LETTRE DU COMTE D'ARTOIS SUR LA PRISE DE DAMIETTE.

1249.

A sa très excellente et très-chère mère Blanche, illustre reine de France par la grâce de Dieu, Robert comte d'Artois, son fils dévoué, salut, piété filiale et volonté toujours soumise à la sienne.

Comme vous prenez beaucoup de part à notre prospérité, à celle des nôtres et aux bons succès du peuple chrétien, lorsque vous les apprenez avec certitude, votre excellence se réjouira sans doute de savoir que le seigneur notre frère et roi, la reine et sa sœur, et nous aussi, jouissons, grâce à Dieu, d'une parfaite santé. Nous désirons vivement que vous en ayez une semblable. Notre cher frère le comte d'Anjou a encore sa fièvre quarte, mais elle est moins forte qu'auparavant. Le seigneur notre frère, les barons et les pèlerins, qui ont passé l'hiver dans l'île de Chypre, montèrent sur leurs vaisseaux le soir de l'Ascension, au port de Limisso, afin de se diriger contre les ennemis de la foi chrétienne. Après beaucoup de travaux et de contrariétés de la part des vents, ils arrivèrent, sous la garde de Dieu, le vendredi d'après la Trinité, et vers midi, sur la côte, où ayant jeté l'ancre, ils se rassemblèrent sur le vaisseau du roi pour délibérer sur ce qu'il y avoit à faire. Comme ils virent devant eux Damiette et le port gardés par une grande multitude de barbares, tant à pied qu'à cheval, et l'embouchure du fleuve couverte d'un grand nom-

bre de vaisseaux armés, il fut résolu que le lendemain chacun débarquerait avec le seigneur roi.

Le lendemain, l'armée chrétienne, abandonnant ses grands vaisseaux, descendit sur ses galères et ses autres petits bâtiments. Pleins de confiance dans la miséricorde de Dieu et dans le secours de la croix que le légat portait auprès du roi, ils se portèrent vers la terre contre les ennemis, qui lançaient sur eux beaucoup de traits. Cependant, comme les petits bâtiments, à cause du trop peu de profondeur de la mer, ne pouvaient atteindre jusqu'au rivage, l'armée chrétienne, laissant ses bâtiment sous la garde de Dieu, se jeta dans les flots et prit terre, couverte de ses armes. Quoique la multitude des Turcs défendît le rivage contre les chrétiens, cependant, grâce à Notre-Seigneur Jésus-Christ, ceux-ci s'en rendirent maîtres sans aucune perte et tuèrent un grand nombre de cavaliers et de piétons, et quelques uns, dit-on, d'un grand nom. Les Sarrasins se retirèrent dans la ville, qui était très-fortifiée par le fleuve, par ses murs et par de fortes tours; mais le Seigneur tout-puissant la livra le lendemain, qui était l'octave de la Trinité, à l'armée chrétienne, les Sarrasins s'étant enfuis après l'avoir abandonnée. Cela s'est fait par la seule faveur de Dieu. Apprenez que ces mêmes Sarrasins ont laissé cette ville remplie de provisions de toutes espèces et de machines de guerre. L'armée chrétienne, après s'en être abondamment pourvue, en a encore laissé la moitié pour l'approvisionnement de la ville. Le roi, notre seigneur, y a séjourné avec son armée, et pendant son séjour a fait retirer des vaisseaux tout ce qui lui était nécessaire. Nous avons cru que nous resterions jusqu'à la retraite des eaux du Nil, qui devaient, disait-on, inonder le pays et qui auraient fait éprouver des pertes à l'armée chrétienne.

La comtesse d'Anjou a accouché dans l'île de Chypre, d'un beau garçon bien constitué, qu'elle y a laissé en nourrice.

Donné au camp de Jamas, l'an du Seigneur 1249, au mois de juin, la veille de la Saint-Jean-Baptiste.

Traduite par Michaud, dans l'*Histoire des Croisades*, t. 4, p. 552.

BATAILLE DE MANSOURAH.

1250.

Suivant Gémal-Eddin, « les chrétiens étaient restés (depuis juin 1249 jusqu'à la fin de novembre) à Damiette occupés à s'y fortifier. Apprenant enfin la mort du sultan (1), ils se hâtèrent d'avancer, cavalerie et infanterie, et se mirent en marche vers Mansourah. On était alors à la fin de novembre. Leur flotte remonta le Nil, et suivit tous leurs mouvements. Ils arrivèrent d'abord à Farescour. A cette nouvelle, l'émir Fakr-Eddin écrivit au Caire pour appeler tous les musulmans aux armes; la lettre contenait, entre autres choses, ces paroles de l'Alcoran : « Accourez, grands et petits, et venez combattre pour le service de Dieu. Sacrifiez-lui vos biens, vos personnes; c'est tout ce qui peut vous arriver de plus heureux. » Cette lettre, ajoute Gémal-Eddin, était fort éloquente; on y remarquait plusieurs passages propres à encourager les musulmans à la guerre sacrée. Les Francs, que Dieu maudisse, y était-il dit, sont venus envahir notre patrie; ils désirent s'en rendre maîtres. Il est du devoir des vrais croyants de marcher tous

---

(1) Malek-Saleh.

contre eux et de les repousser. Cette lettre fut lue en chaire, le vendredi suivant, en présence de tout le peuple, et arracha des larmes à tous les assistants. Bientôt on vit arriver à Mansourah une multitude innombrable de musulmans de la capitale et des provinces. La mort du sultan et l'invasion de l'ennemi avaient répandu une terreur universelle. On tenait pour certain que si l'armée égyptienne reculait seulement d'une journée, c'en était fait de toute l'Égypte.

« Au commencement de ramadan (3 décembre) il s'engagea un premier combat entre l'armée chrétienne et les avant-postes musulmans; un émir et plusieurs soldats y souffrirent le martyre. Les Francs arrivèrent ensuite au lieu appelé Scharmesah, quelques jours après à Baramoun, et enfin sur le canal d'Aschmoun, en face de Mansourah. On était alors au 13 de ramadan, et la consternation était générale. Les chrétiens campèrent au même endroit où ils s'étaient placés trente ans auparavant (1); de son côté, l'armée musulmane était rassemblée à Mansourah, occupant les deux rives du Nil; elle n'était séparée de l'ennemi que par le canal d'Aschmoun. Les Francs s'entourèrent d'abord de fossés, de murs et de palissades; ils dressèrent aussi leurs machines, et les firent jouer contre ceux qui défendaient la rive opposée. Ils avaient leur flote à portée sur le Nil. Pour la flottte musulmane, elle était aussi sur le Nil et avait jeté l'ancre sous les murs de Mansourah. On commença par s'attaquer à coups de traits et de pierres, tant sur terre que sur le fleuve. Il ne se passait presque pas de jours sans quelque combat; chaque fois un certain nombre de chrétiens étaient tués ou faits prisonniers; des braves de l'armée musulmane allaient jusque dans leur camp et les enlevaient dans leurs

(1) En 1219.

tentes ; quand ils étaient aperçus, ils se jetaient à l'eau et se sauvaient à la nage. Il n'y avait pas de ruse qu'ils ne missent en œuvre pour surprendre les chrétiens. J'ai ouï dire que l'un d'eux imagina de creuser un melon vert et d'y cacher sa tête ; de manière que, pendant qu'il nageait, un chrétien s'étant avancé pour prendre le melon, il se jeta sur lui et l'emmena prisonnier. Vers le même temps, la flotte musulmane s'empara d'un navire chrétien monté par deux cents guerriers. Un autre jour, dans le mois de janvier 1250, les musulmans traversèrent le canal, et attaquèrent les chrétiens dans leur propre camp ; plusieurs d'entre les Francs perdirent la vie, d'autres furent faits prisonniers ; le lendemain il en arriva soixante-sept au Caire, entre lesquels on remarquait trois templiers. Un autre jour, la flotte musulmane brûla un vaisseau chrétien.

« Cependant le canal qui séparait les deux armées n'était pas large, et encore il offrait plusieurs gués faciles. Un mardi 8 février, la cavalerie chrétienne, conduite par un perfide musulman, passa à gué à l'endroit nommé Salman , et se déploya sur l'autre rive. Ce mouvement fut si subit, qu'on ne s'en aperçut pas à temps ; les musulmans furent surpris dans leurs propres tentes. L'émir Fakr-Eddin était alors au bain. Aux cris qu'il entendit, il sortit précipitamment et monta à cheval ; mais déjà le camp était forcé, et Fakr-Eddin s'étant avancé imprudemment, fut tué (1). Dieu ait pitié de son

---

(1) On lit dans Makrizi un trait qui montre quel désordre effroyable régnait alors dans l'armée musulmane. Le bruit de la mort de Fakr-Eddin n'ayant pas tardé à se répandre, les mameloucks et une partie des émirs se débandèrent pour courir à sa maison et la piller. Ses coffres furent brisés, l'argent fut enlevé, les meubles et les chevaux emportés ; après quoi la maison fut livrée aux flammes. (*Note de M. Reinaud.*)

âme! sa fin ne pouvait être plus belle. Il avait joui de l'autorité un peu plus de deux mois (1).

« Cependant le frère du roi de France avait pénétré en personne dans Mansourah. Il s'avança jusque sur les bords du Nil, au palais du sultan. Les chrétiens s'étaient répandus dans la ville. Telle était la terreur générale, que les musulmans, soldats et bourgeois, couraient à droite et à gauche dans le plus grand tumulte; peu s'en fallut que toute l'armée ne fût mise en déroute. Déjà les Francs se croyaient assurés de la victoire, lorsque les mameloucks appelés *giamdarites* et *baharites*, lions des combats et cavaliers habiles à manier la lance et l'épée, fondant tous ensemble et comme un seul homme sur eux, rompirent leurs colonnes et renversèrent leurs croix. En un moment ils furent moissonnés par le glaive ou écrasés par la massue des Turcs; quinze cents d'entre les plus braves et les plus distingués couvrirent la terre de leurs cadavres. Ce succès fut si prompt, que l'infanterie chrétienne, qui déjà était parvenue au canal, ne put arriver à temps. Un pont avait été jeté sur le canal. Si la cavalerie avait tenu plus longtemps, ou si toute l'infanterie chrétienne avait pu prendre part au combat, c'en était fait de l'islamisme; mais déjà cette cavalerie était presque anéantie; une partie seulement parvint à sortir de Mansourah, et se réfugia sur une colline nommée Gédilé, où elle se retrancha. Enfin, la nuit sépara les combattants. Cette journée devint la source des bénédictions de l'islamisme et la clef de son allégresse. Lorsque l'action commença, un pigeon en apporta la nouvelle au Caire. On était alors dans l'après-midi. Le billet était adressé à l'émir Hossam-Eddin, qui

(1) Fakr-Eddin avait été nommé régent, après la mort du Sultan, en attendant l'arrivée de son fils, qui était gouverneur d'Edesse.



me le donna à lire ; il était ainsi conçu : « Au moment où ce billet est écrit, l'ennemi fond sur Mansourah ; on en est aux mains. » Il ne contenait rien de plus. Ces paroles nous frappèrent tous de terreur ; on regardait généralement l'islamisme comme perdu. A la fin du jour les fuyards commencèrent à arriver du camp ; la porte de la Victoire, tournée de ce côté, resta toute la nuit ouverte pour leur donner asile. Enfin, le lendemain, au lever du soleil, nous reçûmes l'heureuse nouvelle de la victoire des musulmans. Aussitôt le Caire et le vieux Caire se couvrirent de tapisseries ; les rues retentirent des marques de la joie publique ; les cœurs se livrèrent à l'allégresse, et l'on commença à se rassurer sur l'issue de cette guerre. »

GÉMAL-EDDIN, traduit par Reinaud, dans la *Bibliothèque des Croisades*, t. 4, p. 457.

SAINT LOUIS EST FAIT PRISONNIER.

Or je vous dirai comment le roi fut pris, ainsi que lui-même me le conta. Il me dit qu'il avait laissé sa bataille (1) et s'était mis lui et monseigneur Geoffroy de Sargines dans la bataille de monseigneur Gauthier de Châtillon, qui faisait l'arrière-garde ; et me conta le roi qu'il était monté sur un petit roncin (2), couvert d'une housse de soie, et dit que derrière lui il ne demeura de tous chevaliers et sergents que monseigneur Geoffroy de Sargines, lequel mena le roi jusqu'à Casel (3),

(1) Corps d'armée, bataillon.
(2) Petit cheval de selle pour les domestiques.
(3) MM. Michaud et Poujoulat, dans leur édition de Joinville (*Collection*

là où le roi fut pris. Le roi me conta que monseigneur Geoffroy de Sargines le défendait contre les Sarrasins, comme le bon valet défend contre les mouches la coupe de son seigneur; car toutes les fois que les Sarrasins l'approchaient, il prenait son épée, qu'il avait mise entre lui et l'arçon de sa selle, la mettait sous son aisselle, et leur courait sus et les chassait d'à côté le roi; il mena ainsi le roi jusqu'à Casel, où on le descendit en une maison et où on le coucha au giron d'une bourgeoise de Paris, comme tout mort, et ils croyaient que il ne devait pas voir le soir (1). Là vint monseigneur Philippe de Montfort, qui dit au roi qu'il avait vu l'émir (2), avec lequel il avait traité de la trêve; que s'il voulait, il irait vers lui pour refaire la trêve de la manière que les Sarrasins voudraient. Le roi le pria qu'il y allât et qu'il le voulait bien. Il alla au Sarrasin; le Sarrasin avait ôté son turban de sa tête et ôta son anneau de son doigt pour assurer qu'il tiendrait la trêve. Pendant ce temps il advint un grand malheur à nos gens; un traître sergent, qui avait nom Marcel, commença à crier à nos gens : « Seigneurs chevaliers, rendez-vous, le roi vous le mande (3), et ne faites pas occire le roi. » Tous crurent que le roi leur avait mandé, et rendirent leurs épées aux Sarrasins. L'émir vit que les Sarrasins amenaient nos gens prisonniers; il dit à monseigneur Philippe qu'il ne convenait pas qu'il don-

---

des Mémoires pour servir à l'histoire de France depuis le treizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième) disent (t. I, p. 237) que les croisés appelaient tout village Casel; et que ce Casel doit être le village de Baramoun, bâti sur la rive droite du Nil, à trois ou quatre lieues de Mansourah.

(1) Saint Louis était alors très-malade de l'épidémie qui avait détruit son armée, et qui était le scorbut et la dyssenterie.

(2) L'amiral.

(3) Ordonne; mandement, ordre.

nât trêve à nos gens, car il voyait bien qu'ils étaient pris.

JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, traduite par L. Dussieux.

GAUTHIER DE CHATILLON.

Je ne veux pas oublier aucunes choses qui advinrent en Égypte pendant que nous y étions. Tout d'abord je vous dirai de monseigneur Gauthier de Châtillon, qu'un chevalier, qui avait nom monseigneur Jean de Monson, me conta qu'il vit monseigneur de Châtillon en une rue qui était au casel où le roi fut pris, et cette rue traversait tout droit le casel; de sorte qu'on voyait les champs des deux extrémités. Dans cette rue était monseigneur Gauthier de Châtillon, l'épée au poing toute nue; quand il voyait que les Turcs se mettaient dans cette rue, il leur courait sus, l'épée au poing, et les chassait hors du casel; et pendant la fuite que les Turcs faisaient devant lui, eux qui tiraient aussi bien devant que derrière, ils le couvraient de flèches. Quand il les avait chassés hors du casel, il arrachait ces traits qu'il avait sur lui, remettait sa cotte d'armes, levait les bras avec son épée et criait : Châtillon ! chevalier ! où sont mes hommes? Quand il se retournait, il voyait que les Turcs étaient entrés par l'autre bout du casel; il leur recourait sus, l'épée au poing, et les en chassait; et ainsi fit par trois fois de la manière dessus dite.

Quand l'amiral des galères m'eut amené vers ceux qui avaient été pris à terre, je m'enquis de monseigneur Gauthier à ceux qui avaient été autour de lui; je ne trouvai personne qui pût me dire comment il avait été pris,

excepté monseigneur Jean Foninons, le bon chevalier, qui me dit que pendant qu'on l'amenait prisonnier vers la Mansoure, il trouva un Turc qui était monté sur le cheval de monseigneur Gauthier de Châtillon, et la croupière du cheval étaittoute sanglante; il lui demanda ce qu'il avait fait de celui à qui le cheval appartenait, et le Turc lui répondit qu'il lui avait coupé la gorge, tout à cheval, comme il paraissait à la croupière qui était rougie de son sang.

JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, traduite par L. DUSSIEUX.

LETTRE DE SAINT LOUIS

Sur sa captivité et sa délivrance.

1250.

Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à ses chers et fidèles prélats, barons, guerriers, citoyens, bourgeois, et à tous les autres habitants de son royaume à qui ces présentes lettres parviendront, salut.

Pour l'honneur et la gloire du nom de Dieu, désirant de toute notre âme poursuivre l'entreprise de la croisade, nous avons jugé convenable de vous informer tous qu'après la prise de Damiette, que Notre-Seigneur Jésus-Christ, par sa miséricorde ineffable, avait comme par miracle livrée au pouvoir des chrétiens, ainsi que vous l'avez sans doute appris, de l'avis de notre conseil, nous partîmes de cette ville le 20 du mois de novembre dernier. Nos armées de terre et de mer étant réunies, nous marchâmes contre celle des Sarrasins, qui était rassemblée et campée dans un lieu qu'on nomme vulgairement Massoure. Pendant notre

marche, nous soutînmes les attaques des ennemis, qui éprouvèrent constamment quelque perte assez considérable. Un jour, entre autres, plusieurs de l'armée d'Égypte, qui étaient venus attaquer les nôtres, furent tous tués. Nous apprîmes en chemin que le soudan du Caire venait de terminer sa vie malheureuse; qu'avant de mourir il avait envoyé chercher son fils, qui restait dans les provinces de l'Orient, et avait fait prêter serment de fidélité en faveur de ce prince à tous les principaux officiers de son armée, et qu'il avait laissé le commandement de toutes ses troupes à un de ses émirs, Fakr-Eddin. A notre arrivée au lieu que nous venons de nommer, nous trouvâmes ces nouvelles vraies. Ce fut le mardi d'avant la fête de Noël que nous y arrivâmes; mais nous ne pûmes approcher des Sarrasins, à cause d'un courant d'eau qui se trouvait entre les deux armées, et qu'on appelle le fleuve Thanis, courant qui se sépare en cet endroit du grand fleuve du Nil. Nous plaçâmes notre camp entre ces deux fleuves, nous étendant depuis le grand jusqu'au petit. Nous eûmes là quelques engagements avec les Sarrasins, qui eurent plusieurs des leurs tués par l'épée des nôtres, mais dont un grand nombre fut noyé dans les eaux. Comme le Thanis n'était pas guéable, à cause de la profondeur de ses eaux et de la hauteur de ses rives, nous commençâmes à y jeter une chaussée pour ouvrir un passage à l'armée chrétienne; nous y travaillâmes pendant plusieurs jours avec des peines, des dangers et des dépenses infinies. Les Sarrasins s'opposèrent de tous leurs efforts à nos travaux; ils élevèrent des machines contre nos machines; ils brisèrent avec des pierres et brûlèrent avec leur feu grégeois les tours en bois que nous dressions sur la chaussée. Nous avions presque perdu tout espoir de passer sur cette chaussée, lorsqu'un trans-

fuge sarrasin nous fit connaître un gué par où l'armée chrétienne pourrait traverser le fleuve. Ayant rassemblé nos barons et les principaux de notre armée le lundi d'avant les Cendres, il fut convenu que le lendemain, c'est-à-dire le jour de Carême-prenant, on se rendrait de grand matin au lieu indiqué pour passer le fleuve, et qu'on laisserait une petite partie de l'armée à la garde du camp. Le lendemain, ayant rangé nos troupes en ordre de bataille, nous nous rendîmes au gué, nous traversâmes le fleuve, non sans courir de grands dangers, car le gué était plus profond et plus périlleux qu'on ne l'avait annoncé. Nos chevaux furent obligés de passer à la nage, et il n'était pas aisé de sortir du fleuve, à cause de l'élévation de la rive, qui était toute limoneuse.

Lorsque nous eûmes traversé le fleuve, nous arrivâmes au lieu où étaient dressées les machines des Sarrasins, en face de notre chaussée. Notre avant-garde ayant attaqué l'ennemi lui tua du monde, et n'épargna ni le sexe ni l'âge. Dans le nombre, les Sarrasins perdirent un chef et quelques émirs. Nos troupes s'étant ensuite dispersées, quelques-uns de nos soldats traversèrent le camp des ennemis, et arrivèrent au village nommé Massoure, tuant tout ce qu'ils rencontraient d'ennemis; mais les Sarrasins s'étant aperçus de l'imprudence des nôtres, reprirent courage et fondirent sur eux; ils les entourèrent de toutes parts et les accablèrent. Il se fit là un grand carnage de nos barons et de nos guerriers religieux et autres, dont nous avons avec raison déploré et dont nous déplorons encore la perte. Là nous avons perdu aussi notre brave et illustre frère le comte d'Artois, digne d'éternelle mémoire. C'est dans l'amertume de notre cœur que nous rappelons cette perte douloureuse, quoique nous dussions plutôt nous en réjouir, car nous croyons et espérons qu'ayant reçu la couronne du martyre, il

est allé dans la céleste patrie et qu'il y jouit de la récompense accordée aux saints martyrs. Ce jour-là, les Sarrasins fondant sur nous de toutes parts et nous accablant d'une grêle de flèches, nous soutînmes leurs rudes assauts jusqu'à la neuvième heure, où le secours de nos balistes nous manqua tout à fait. Enfin, après avoir eu un grand nombre de nos guerriers et de nos chevaux blessés ou tués, avec le secours de Notre-Seigneur nous conservâmes notre position, et nous y étant ralliés, nous allâmes le même jour placer notre camp tout près des machines des Sarrasins. Nous y restâmes avec un petit nombre des nôtres, et nous y fîmes un pont de bateaux pour que ceux qui étaient au delà du fleuve pussent venir à nous. Le lendemain il en passa plusieurs qui campèrent auprès de nous. Alors les machines des Sarrasins ayant été détruites, nos soldats purent aller et venir librement et en sûreté, d'une armée à l'autre, en passant le pont de bateaux. Le vendredi suivant, les enfants de perdition ayant réuni leurs forces de toutes parts, dans l'intention d'exterminer l'armée chrétienne, vinrent attaquer nos lignes avec beaucoup d'audace et en nombre infini; le choc fut si terrible de part et d'autre, qu'il ne s'en était jamais vu, disait-on, de pareil dans ces parages. Avec le secours de Dieu, nous résistâmes de tous côtés, nous repoussâmes les ennemis, et nous en fîmes tomber un grand nombre sous nos coups. Au bout de quelques jours, le fils du sultan, venant des provinces orientales, arriva à Massoure. Les Égyptiens le reçurent comme leur maître et avec des transports de joie. Son arrivée redoubla leur courage; mais depuis ce moment, nous ne savons par quel jugement de Dieu, tout alla de notre côté contre nos désirs. Une maladie contagieuse se mit dans notre armée, et enleva les hommes et les animaux, de telle sorte qu'il y en avait très-peu qui

n'eussent à regretter des compagnons ou à soigner des malades. L'armée chrétienne fut en peu de temps très diminuée. Il y eut une si grande disette que plusieurs tombaient de besoin et de faim, car les bateaux de Damiette ne pouvaient apporter à l'armée les provisions qu'on y avait embarquées sur le fleuve, parce que les bâtiments et les pirates ennemis leur coupaient le passage. Ils s'emparèrent même de plusieurs de nos bateaux, et prirent ensuite successivement deux caravanes qui nous apportaient des vivres et des provisions, et tuèrent un grand nombre de marins et autres qui en faisaient partie. La disette absolue de vivres et de fourrages jeta la désolation et l'effroi dans l'armée, et nous força, ainsi que les pertes que nous venions de faire, de quitter notre position et de retourner à Damiette; telle était la volonté de Dieu.

Mais comme les voies de l'homme ne sont pas dans lui-même, mais dans celui qui dirige ses pas et dispose tout selon sa volonté, pendant que nous étions en chemin, c'est-à-dire le 5 du mois d'avril, les Sarrasins, ayant réuni toutes leurs forces, attaquèrent l'armée chrétienne, et par la permission de Dieu, à cause de nos péchés, nous tombâmes au pouvoir de l'ennemi. Nous et nos chers frères les comtes de Poitiers et d'Anjou, et les autres qui retournaient avec nous par terre, fûmes tous faits prisonniers, non sans un grand carnage et une grande effusion de sang chrétien. La plupart de ceux qui s'en retournaient par le fleuve furent de même faits prisonniers ou tués. Les bâtiments qui les portaient furent en grande partie brûlés avec les malades qui s'y trouvaient. Quelques jours après notre captivité, le soudan nous fit proposer une trêve; il demandait avec instance, mais aussi avec menaces, qu'on lui rendît sans retard Damiette et tout ce qu'on y avait trouvé, et qu'on le dédommageât de toutes les pertes et de toutes les dé-

penses qu'il avait faites jusqu'à ce jour, depuis le moment où les chrétiens étaient entrés dans Damiette. Après plusieurs conférences, nous conclûmes une trêve pour dix ans, aux conditions suivantes.

Le soudan délivrerait de prison, et laisserait aller où ils voudraient, nous et tous ceux qui avaient été faits captifs par les Sarrasins depuis notre arrivée en Égypte, et tous les autres chrétiens, de quelque pays qu'ils fussent, qui avaient été faits prisonniers depuis que le soudan Kamel, aïeul du soudan actuel, avait conclu une trêve avec l'empereur. Les chrétiens conserveraient en paix toutes les terres qu'ils possédaient dans le royaume de Jérusalem au moment de notre arrivée. Pour nous, nous nous obligions à rendre Damiette, et 800,000 besants (1) sarrasins pour la liberté des prisonniers et pour les pertes et dépenses dont il vient d'être parlé (nous en avons déjà payé 400), et à délivrer tous les prisonniers sarrasins que les chrétiens avaient faits en Egypte depuis que nous y étions venus, ainsi que ceux qui avaient été faits captifs dans le royaume de Jérusalem, depuis la trêve conclue entre le même empereur et le même soudan. Tous nos biens et ceux de tous les autres qui étaient à Damiette seraient, après notre départ, sous la garde et la défense du soudan et transportés dans le pays des chrétiens lorsque l'occasion s'en présenterait. Tous les chrétiens malades et ceux qui resteraient à Damiette pour vendre ce qu'ils y posséderaient auraient une égale sûreté, et se retireraient par mer et par terre quand ils voudraient, sans éprouver aucun obstacle ou contradiction. Le soudan était tenu de donner un sauf-conduit jusqu'au pays des chrétiens à tous ceux qui voudraient se retirer par terre.

(1) Le besant valait 9 fr. 50.

Cette trêve, conclue avec le soudan, venait d'être jurée de part et d'autre, et déjà le soudan s'était mis en marche avec son armée pour se rendre à Damiette et remplir les conditions qui venaient d'être stipulées, lorsque, par le jugement de Dieu, quelques guerriers sarrasins, sans doute de connivence avec la majeure partie de l'armée, se précipitèrent sur le soudan, au moment où il se levait de table, et le blessèrent cruellement. Le soudan, malgré cela, sortit de sa tente, espérant pouvoir se soustraire par la fuite ; mais il fut tué à coups d'épée en présence de presque tous les émirs et de la multitude des autres Sarrasins. Après cela, plusieurs Sarrasins, dans le premier moment de leur fureur, vinrent les armes à la main à notre tente, comme s'ils eussent voulu, et comme plusieurs d'entre nous le craignirent, nous égorger nous et les chrétiens ; mais la clémence divine ayant calmé leur furie, ils nous pressèrent d'exécuter les conditions de la trêve. Toutefois, leurs paroles et leurs instances furent mêlées de menaces terribles ; enfin, par la volonté de Dieu, qui est le père des miséricordes, le consolateur des affligés, et qui écoute les gémissements de ses serviteurs, nous confirmâmes par un nouveau serment la trêve que nous venions de faire avec le soudan. Nous reçûmes de tous, et de chacun d'eux en particulier, un serment semblable, d'après leur loi, d'observer les conditions de la trêve. On fixa le temps où l'on rendrait les prisonniers et la ville de Damiette. Ce n'était point sans difficulté que nous étions convenus avec le soudan de la reddition de cette place ; ce ne fut pas encore sans difficulté que nous en convînmes de nouveau avec les émirs. Comme nous n'avions aucun espoir de la retenir, d'après ce que nous dirent ceux qui revinrent de Damiette, et qui connaissaient le véritable état des choses, de l'avis des barons de France et de plusieurs

autres, nous jugeâmes qu'il valait mieux pour la chrétienté que nous et les autres prisonniers fussions délivrés au moyen d'une trêve, que de retenir cette ville avec le reste des chrétiens qui s'y trouvaient, en demeurant nous et les autres prisonniers exposés à tous les dangers d'une pareille captivité. C'est pourquoi au jour fixé les émirs reçurent la ville de Damiette; après quoi, ils nous mirent en liberté nous et nos frères, et les comtes de Flandre, de Bretagne et de Soissons, et plusieurs autres barons et guerriers de France, de Jérusalem et de Chypre. Nous eûmes alors une ferme espérance qu'ils rendraient et délivreraient tous les autres chrétiens, et que suivant la teneur du traité ils tiendraient leur serment.

Cela fait, nous quittâmes l'Egypte, après y avoir laissé des personnes chargées de recevoir les prisonniers des mains des Sarrasins et de garder les choses que nous ne pouvions emporter, faute de bâtiments de transport suffisants. Arrivés ici, nous avons envoyé en Égypte des vaisseaux et des commissaires pour en ramener les prisonniers, car la délivrance de ces prisonniers fait toute notre sollicitude, et les autres choses que nous y avions laissées, telles que des machines, des armes, des tentes, une certaine quantité de chevaux et plusieurs autres objets; mais les émirs ont retenu très-longtemps au Caire ces commissaires, auxquels ils n'ont enfin remis que quatre cents prisonniers, de douze mille qu'il y a en Égypte. Quelques-uns encore ne sont sortis de prison qu'en donnant de l'argent. Quant aux autres choses, les émirs n'ont rien voulu rendre. Mais ce qui est plus odieux après la trêve conclue et jurée, c'est qu'au rapport de nos commissaires et des captifs dignes de foi qui sont revenus de ce pays, ils ont choisi parmi leurs prisonniers des jeunes gens, qu'ils ont forcés, l'épée levée sur leur tête, d'abjurer la foi catholique et

d'embrasser la loi de Mahomet, ce que plusieurs ont eu la faiblesse de faire; mais les autres, comme des athlètes courageux, enracinés dans leur foi et persistant constamment dans leur ferme résolution, n'ont pu être ébranlés par les menaces ou par les coups des ennemis, et ils ont reçu la couronne du martyre. Leur sang, nous n'en doutons pas, crie au Seigneur pour le peuple chrétien ; ils seront dans la cour céleste nos avocats devant le souverain juge, et ils nous seront plus utiles dans cette patrie que si nous les eussions conservés sur cette terre. Les musulmans ont aussi égorgé plusieurs chrétiens qui étaient restés malades à Damiette. Quoique nous eussions observé les conditions du traité que nous avions fait avec eux et que nous fussions toujours prêts à les observer encore, nous n'avions aucune certitude de voir délivrer les prisonniers chrétiens ni restituer ce qui nous appartenait.

Lorsqu'après la trêve conclue et notre délivrance, nous avions la ferme confiance que le pays d'outre-mer occupé par les chrétiens resterait dans un état de paix jusqu'à l'expiration de la trêve, nous eûmes la volonté et le projet de retourner en France. Déjà nous nous disposions aux préparatifs de notre passage ; mais quand nous vîmes clairement, par ce que nous venons de raconter, que les émirs violaient ouvertement la trêve et, au mépris de leur serment, ne craignaient point de se jouer de nous et de la chrétienté, nous assemblâmes les barons de France, les chevaliers du Temple, de l'Hôpital, de l'ordre Teutonique, et les barons de Jérusalem ; nous les consultâmes sur ce qu'il y avait à faire. Le plus grand nombre jugea que si nous nous retirions dans ce moment et abandonnions ce pays, que nous étions sur le point de perdre, ce serait l'exposer entièrement aux Sarrasins, surtout dans l'état de misère et de faiblesse

où il était réduit, et nous pouvions regarder comme perdus et sans espoir de délivrance les prisonniers chrétiens qui étaient au pouvoir de l'ennemi. Si nous restions, au contraire, nous avions l'espoir que le temps amènerait quelque chose de bon, tel que la délivrance des captifs, la conservation des châteaux et forteresses du royaume de Jérusalem, et autres avantages pour la chrétienté, surtout depuis que la discorde s'était élevée entre le soudan d'Alep et ceux qui gouvernaient au Caire. Déjà ce soudan, après avoir réuni ses armées, s'est emparé de Damas et de quelques châteaux appartenant au souverain du Caire. On dit qu'il doit venir en Égypte pour venger la mort du soudan que les émirs ont tué, et se rendre maître s'il le peut de tout le pays.

D'après ces considérations, et compatissant aux misères et aux tourments de la Terre Sainte, nous qui étions venus à son secours, plaignant la captivité et les douleurs de nos prisonniers, quoique plusieurs nous dissuadassent de rester plus longtemps outre-mer, nous avons mieux aimé différer notre passage et rester encore quelque temps en Syrie, que d'abandonner entièrement la cause du Christ et de laisser nos prisonniers exposés à de si grands dangers. Mais nous avons décidé de renvoyer en France nos chers frères les comtes de Poitiers et d'Anjou, pour la consolation de notre très-chère dame et mère et de tout le royaume.

Comme tous ceux qui portent le nom de chrétien doivent être pleins de zèle pour l'entreprise que nous avons formée, et vous en particulier, qui descendez du sang de ceux que le Seigneur choisit comme un peuple privilégié pour la conquête de la Terre Sainte, que vous devez regarder comme votre propriété, nous vous invitons tous à servir celui qui vous servit sur la croix en répandant son sang pour votre salut; car cette

nation criminelle, outre les blasphèmes qu'elle vomissait en présence du peuple chrétien contre le Créateur, battait de verges la croix, crachait dessus et la foulait aux pieds en haine de la foi chrétienne. Courage donc, soldats du Christ! armez-vous et soyez prêts à venger ces outrages et ces affronts. Prenez exemple sur vos devanciers qui se distinguèrent entre les autres nations par leur dévotion, par la sincérité de leur foi, et remplirent l'univers du bruit de leurs belles actions. Nous vous avons précédés dans le service de Dieu; venez vous joindre à nous. Quoique vous arriviez plus tard, vous recevrez du Seigneur la récompense que le père de famille de l'Évangile accorda indistinctement aux ouvriers qui vinrent travailler à sa vigne à la fin du jour, comme aux ouvriers qui étaient venus au commencement. Ceux qui viendront ou qui enverront du secours pendant que nous serons ici obtiendront, outre les indulgences promises aux croisés, la faveur de Dieu et celle des hommes. Faites donc vos préparatifs, et que ceux à qui la vertu du Très-Haut inspirera de venir ou d'envoyer du secours soient prêts pour le mois d'avril ou de mai prochain. Quant à ceux qui ne pourront être prêts pour ce premier passage, qu'ils soient du moins en état de faire celui qui aura lieu à la Saint-Jean. La nature de l'entreprise exige de la célérité, et tout retard deviendrait funeste. Pour vous, prélats et autres fidèles du Christ, aidez-nous auprès du Très-Haut par la faveur de vos prières; ordonnez qu'on en fasse dans tous les lieux qui vous sont soumis, afin qu'elles obtiennent pour nous de la clémence divine les biens dont nos péchés nous rendent indignes.

Fait à Acre, l'an du Seigneur 1250, au mois d'août.

Traduit par Michaud, dans l'*Histoire des Croisades*, t. IV, p. 559.

DOULEUR DE LA FRANCE EN APPRENANT CES NOUVELLES.

Lorsque ces funestes nouvelles furent parvenues à la connaissance de la reine Blanche et des seigneurs de France, par le rapport de quelques personnes qui revenaient des pays d'Orient, ceux-ci, ne pouvant ni ne voulant y croire, ordonnèrent que ces messagers fussent pendus. Or, nous croyons que ce sont des martyrs manifestes. Mais lorsqu'ils virent que ces rapports se multipliaient par de nouveaux messsagers, qu'ils n'osaient plus traiter de diseurs de rien, lorsqu'ils virent des écrits relatifs à tout cela, munis de sceaux et signes convenus, à n'en pas douter, la France entière fut plongée dans la douleur et dans la confusion; les hommes d'Église aussi bien que les chevaliers se plaignaient, séchaient de chagrin et ne voulaient pas recevoir de consolation. De toutes parts, les pères et les mères pleuraient la mort de leurs fils; les pupilles et les orphelins, de ceux qui leur avaient donné la vie; les parents, de leurs parents; les amis, de leurs amis. La beauté des femmes était changée par le chagrin; les guirlandes de fleurs étaient rejetées au loin; on n'entendait plus de chansons; les instruments de musique étaient défendus. Toutes les marques extérieures de la joie avaient fait place au deuil et aux lamentations. Ce qui est pis encore, les hommes, accusant le Seigneur d'injustice, semblaient perdre la raison dans l'amertume de leur âme et l'immensité de leur douleur, et s'emportaient en paroles de blasphème qui sentaient l'apostasie ou l'hérésie. Et la foi de plusieurs commença à vaciller. Venise, ville très-fameuse, et beaucoup de cités d'Italie, qui sont habitées par des demi-chrétiens, seraient tombées dans l'apostasie si elles n'eussent été fortifiées par les consolations de leurs

évêques et des saints religieux, lesquels leur assuraient en vérité que ceux qui avaient été tués régnaient déjà dans le ciel à titre de martyrs et ne voudraient plus pour tout l'or du monde revenir dans la vallée ténébreuse de cette vie. Or, leurs paroles apaisaient l'emportement de quelques-uns, mais non de tous.

MATTHIEU PARIS, *Grande chronique*, traduction de M. Huillard-Bréholles.

CHANT ARABE.

Composé après le départ de saint Louis.

Quand tu verras le Français (1), dis-lui ces paroles d'un ami sincère :

Puisses-tu recevoir de Dieu la récompense qui t'est due pour avoir causé la mort de tant de serviteurs du Messie.

Tu venais en Égypte : tu en convoitais les richesses; tu croyais, insensé, que ses forces se réduiraient en fumée.

Vois maintenant ton armée; vois comme ton imprudente conduite l'a précipitée dans le sein du tombeau.

Cinquante mille hommes! et pas un qui ne soit tué, prisonnier ou criblé de blessures!

Puisse le Seigneur t'inspirer souvent de pareilles idées! Peut-être Jésus veut-il se débarrasser de vous!

Peut-être le Pape est-il bien aise de ce désastre; car souvent un prétendu ami donne des conseils perfides.

En ce cas, prenez-le comme votre devin; faites

(1) Le roi. — Le poëte s'adresse à un ami qui est censé chargé de remettre le chant à saint Louis.

comme s'il méritait encore plus de confiance que Schak et Satih (1).

Et si le roi était tenté de venir venger sa défaite, si quelque motif le ramenait en ces lieux,

Dis-lui qu'on lui réserve la maison du fils de Lokman (2), qu'il y trouvera encore et ses chaînes et l'eunuque Sabih (3).

Traduit par M. Reinaud, dans la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 474.

LA REINE A DAMIETTE.

Vous avez entendu les grandes persécutions que le roi et nous souffrîmes, auxquelles persécutions la reine n'échappa pas, ainsi que vous l'entendrez ci-après. Car trois jours avant qu'elle accouchât lui vinrent les nouvelles que le roi était pris; desquelles nouvelles elle fut si effrayée, que toutes les fois qu'elle dormait en son lit, il lui semblait que toute sa chambre fût pleine de Sarrasins, et elle criait : Au secours! au secours! Et pour que l'enfant dont elle était grosse ne pérît pas, elle faisait coucher devant son lit un vieux chevalier, de l'âge de quatre-vingts ans, qui la tenait par la main. Toutes les fois que la reine criait, il disait : « Madame, n'ayez garde, car je suis ici. » Avant d'accoucher, elle fit sortir tout le monde, excepté le chevalier, et s'agenouilla devant lui et lui requit un don, et le chevalier le lui octroya par son serment; et elle lui

---

(1) Célèbres devins arabes.
(2) Qui lui avait servi de prison.
(3) Qui avait été son geôlier.

dit : « Je vous demande, fit-elle, par la foi que vous m'avez donnée, que si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me coupiez la tête avant qu'ils me prennent. » Et le chevalier répondit : « Soyez certaine que je le ferai volontiers, car je l'avais déjà bien pensé que je vous tuerais avant qu'ils nous aient pris. »

La reine accoucha d'un fils, qui eut nom Jean ; et l'appelait-on Tristan pour la grande douleur pendant laquelle il était né.

JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, traduite par L. Dussieux.

LA REINE BLANCHE.

A Sayette (1) vinrent au roi les nouvelles que sa mère était morte. Il en mena si grand deuil que de deux jours on ne put lui parler. Après cela, il m'envoya querir par un valet de sa chambre. Quand je vins devant lui en sa chambre, où il était tout seul, et qu'il me vit, il étendit ses bras, et me dit : » Ah! sénéchal, j'ai perdu ma mère. » — « Sire, répondis-je, je ne m'en étonne pas, car elle devait mourir; mais je m'étonne que vous, qui êtes un sage homme, ayez mené si grand deuil, car vous savez que le sage dit que la tristesse que l'homme a au cœur ne lui doit point paraître au visage; car celui qui le fait rend ses ennemis joyeux et ses amis malheureux. » Il lui fit faire de très-beaux services en Terre Sainte; et après il envoya en France un courrier chargé de lettres de prières aux églises, pour qu'on priât pour elle.

Madame Marie de Vertus, bien bonne dame et très-sainte femme, me vint dire que la reine avait beaucoup de chagrin, et me pria que j'allasse vers elle pour la

(1) Ville de la Terre Sainte.

consoler. Et quand je vins là, je trouvai qu'elle pleurait, et je lui dis que vérité dit celui qui dit qu'on ne doit pas croire femme, car c'était la femme que vous haïssiez le plus, et vous en avez tel chagrin! Et elle me dit que ce n'était pas pour elle qu'elle pleurait, mais pour le chagrin que le roi avait.

Les duretés que la reine Blanche fit à la reine Marguerite furent telles, que la reine Blanche ne voulait pas permettre que son fils fût en la compagnie de sa femme, sinon le soir quand ils allaient coucher. L'hôtel où le roi et la reine se plaisaient le plus à demeurer était à Pontoise, parce que la chambre du roi était au-dessus de la chambre de la reine. Ils avaient ainsi arrangé leur affaire qu'ils allaient causer dans un escalier qui descendait d'une chambre à l'autre; et ils avaient si bien disposé leurs arrangements que, quand les huissiers voyaient venir la reine dans la chambre du roi son fils, ils battaient les portes avec leurs verges, et le roi s'en venait courant dans sa chambre pour que sa mère l'y trouvât. Ainsi faisaient les huissiers de la chambre de la reine Marguerite quand la reine Blanche y venait, afin qu'elle y trouvât la reine Marguerite.

Une fois le roi était à côté de la reine sa femme, qui était en trop grand danger de mort, parce qu'elle s'était blessée d'un enfant qu'elle avait eu. La reine Blanche vint là et prit son fils par la main, et lui dit : « Venez vous-en, vous ne faites rien ici. » Quand la reine Marguerite vit que la mère emmenait le roi, elle s'écria : « Hélas, vous ne me laisserez donc voir mon seigneur ni morte ni vive! » Et alors elle se pâma, et l'on crut qu'elle était morte; et le roi, qui crut qu'elle se mourait, revint, et à grand'peine on la fit revenir.

JOINVILLE, *Histoire de saint Louis*, traduite par L. Dussieux.

LES PASTOUREAUX.

1251.

De la croiserie des Pastouriaus.

Une autre aventure avint en l'an de grace mil deux cens cinquante et un au royaume de France. Car un maistre qui savoit art magique fist convenant au soudan de Babiloine que il luy amenroit par force d'art tous les jouvenceaux de l'aage de vingt et cinq ans, ou de trente ou de seize, par tel convenant qu'il auroit de chascune teste quatre besans d'or; et ces convenances furent faites au temps que le roy estoit en Chipre ; et fist au soudan entendant qu'il avoit trouvé un sort que le roy de France seroit desconfit, et seroit tenu et mis ès mains des Sarrasins.

Le soudan fu moult durement lie de ce qu'il luy disoit; car trop durement doubtoit la venue du roy de France. Si luy pria moult qu'il se penast d'accomplir ce qu'il promettoit, et luy donna or et argent à grant foison, et le baisa en la bouche (1) en signe de moult grant amour.

Ce maistre s'en parti de la terre d'oultre-mer et s'en vint en France. Quant il fu en l'entrée, si se pourpensa où et en quel partie il jeteroit son sort; si s'en ala droit en Picardie, et prist une poudre qu'il tenoit et la jecta contremont en l'air parmi les champs, en nom de sacrifice que il faisoit au déable. Quand il ot ce fait, il s'en vint aux pastouriaux et aux enfans qui gardoient les bestes, et leur dist qu'il estoit homme de Dieu : « Par « vous, mes doux enfans, sera la terre d'oultre-mer déli-

---

(1) *Le baiser sur la bouche* impliquait, dans le moyen âge, communauté de religion. (*Note de M. Paulin Pâris.*)

« vrée des anemis de la foy crestienne. » Si tost comme il oïrent sa voix, il alèrent après luy et le commencièrent à suivir par tout où il vouloit aler; et tous ceux que il trouvoit se metoient à la voie après les autres, si que sa compaignie fu si grant que en moins de huit jours il furent plus de trente mille, et vindrent en la cité d'Amiens, et fu la ville toute plaine de pastouriaux.

Ceux de la ville leur habandonnèrent vins et viandes et quanqu'il demandèrent; et leur estoit avis que nulle plus sainte gent ne porroit estre. Si leur demandèrent qui estoit le maistre d'eux, et il leur monstrèrent et vint devant eux à tout une grant barbe, ainsi comme sé il fust homme de pénitence, et avoit le visage maigre et pasle.

Quant il le virent de telle contenance, si le prièrent qu'il prist hostieulx et leur biens tout à sa volenté, et s'agenoillèrent aucuns devant lui tout ainsi comme sé ce fust un corps saint; et luy donnèrent quanqu'il voult demander. D'illec se parti, et commença à avironner tout le pays et à pourprendre tous les enfans de la contrée, tant qu'il furent plus de quarante mille.

Quant il se vit en si grant estat, si commença à préeschier et à despecier mariages, et reffaire tout à sa volenté; et disoit qu'il avoit povoir de absoudre de toutes manières de péchiés. Quant les clers et les prestres entendirent leur affaire, si leur furent contraires, et leur monstrèrent qu'il ne povoient ce faire; pour ceste achoison les ot le maistre en si grant haine qu'il commanda aux pastouriaux qu'il tuassent tous les prestres et les clers qu'il pourroient trouver : ainsi s'en ala parmi la contrée tant qu'il vindrent à Paris.

La royne Blanche qui bien sot leur venue, commanda que nul ne fust si hardi qui les contredéist de riens; car elle cuidoit, ainsi comme cuidoient les autres, que

ce fussent bonnes gens de par Nostre-Seigneur ; et fist venir le grant maistre devant ly, et ly demanda coment il avoit à nom : et il respondi que on l'appeloit le maistre de Hongrie. La royne le fit moult honnourer et luy dona grans dons. De la royne se parti, et s'en vint à ses compaingnons, qui bien savoient sa mauvaistié, et si leur pria qu'il pensassent d'occire prestres et clers quanqu'il en pourroient trouver; car il avoit la royne si enchantée et toute sa gent qu'elle tenoit moult bien à fait quanqu'il feroient.

Tant monta le maistre en grant orgueil que il se revesti comme évesque en l'églyse de Saint-Eustache de Paris, et préescha la mitre en la teste comme évesque, et se fist moult honnourer et servir. Les autres pastouriaux si alèrent par tout Paris, et occirent tous les clers qu'il y trouvèrent; et convint que les portes de Petit pont fussent fermées, pour la doubtance qu'il n'occissent les escoliers qui estoient venus de pluseurs contrées pour aprendre.

Quant ce maistre de Hongrie ot Paris plumé de quanqu'il pot, si s'en parti, et divisa ses pastouriaux en trois parties; car il estoient tant qu'il n'eussent pas peu trouver ville qui les peust tous hébergier né soustenir. Si en envoia une partie droit à Bourges, et commanda à ceux qui les devoient conduire que quanqu'il pourroient prendre et lever du pays, que il le préissent; et quant il auroient ce fait, que il retournassent à luy au port de Marseille où il les attendroit. Si se départirent en telle manière, et s'en ala une partie droit à Bourges, et l'autre partie à Marseille.

Quant les clers de Bourges entendirent leur venue, si se doubtèrent, car l'en avoit bien raconté qu'il faisoient moult de maux. Si alèrent parler à la justice et à ceux qui devoient la ville garder, et leur dirent que

telle esmeute et telle allée d'enfans et de pastouriaux estoit trouvée par grant malice, et par art de diable et par enchantement; et sé il vouloient mettre paine, il prendroient les maistres des pastouriaux tous prouvés en mauvaistié et en cas de larrecin.

Le prévost et le bailli s'accordèrent à ce qu'il disoient, et furent tous avisés de la besoingne. Les pastouriaux entrèrent en Bourges et s'espandirent parmi la ville; mais il n'y trouvèrent oncques né clerc né prestre; si commencièrent à mener leur maitrises, ainsi comme il avoient fait à Paris et ès autres bonnes villes où il leur fu tout abandonné à faire leur volenté.

Quant les maistres des pastouriaux virent la gent obéir à leur volenté, il commencièrent à brisier coffres et huches, et à prendre or et argent; et avec ce, il prisrent les jeunes dames et les pucelles, et les vouldrent couchier avec eux. Tant firent que la justice qui estoit en aguait de congnoistre leur contenance, apperceurent leur mauvaistié. Si les prisrent et leur firent confesser toute leur mauvaistié, et coment il avoient tout le pays enfantosmé par leur enchantemens. Si furent tous les grans maistres jugiés et pendus, et les enfans s'en re tournèrent tous esbahis, chascun en sa contrée.

Le baillif de Bourges envoia deux messages et leur commanda qu'il alassent de nuit et de jour à Marseille; qui portèrent lettres au viguier, èsquelles toute la mauvaistié au maistre de Hongrie estoit contenue. Si fu tantost pris le maistre et pendus à unes hautes fourches; et les pastouriaux qui aloient après luy s'en retournèrent povres et mandians.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, publiées et annotées par M. *Paulin Pâris*.

LE ROI D'ANGLETERRE A PARIS.

1254.

Le roi d'Angleterre Henri III étant venu à la noble maison de religieuses qu'on appelle Fontevrault (1), s'y mit en prière sur les tombes de ses prédécesseurs qui y avaient été enterrés. Puis, étant venu au sépulcre de sa mère, Isabelle, qui était dans le cimetière, il fit transférer le corps dans l'église, fit élever par-dessus un mausolée, et offrit, en ce lieu et en d'autres lieux de la même église, de précieuses étoffes de soie, accomplissant ainsi ce commandement du Seigneur : « Honore ton père et ta mère... »

Se sentant malade, il alla semblablement à Pontigny, se mit pieusement en prière sur la tombe et sur la châsse de saint Edmond, et recouvra le bienfait de la santé. Il offrit donc en ce lieu des tapis et des présents précieux et dignes d'un roi.

A la même époque, comme le seigneur roi d'Angleterre désirait ardemment depuis longtemps voir le royaume de France, le seigneur roi son beau-frère (2), la dame reine de France, sœur de la dame reine d'Angleterre, les cités et les églises de France, les mœurs et l'intérieur des Français, et la très noble chapelle du roi de France, qui est à Paris, ainsi que les incomparables reliques qui y sont gardées, il envoya au roi de France des députés solennels et quand il eut obtenu passage en toute bienveillance et sécurité, il rassembla son escorte et sa très-noble compagnie, puis dirigea sa marche vers la ville d'Orléans.

---

(1) Célèbre abbaye dans l'Anjou, près de Saumur.

(2) Saint Louis avait épousé Marguerite de Provence, sœur d'Éléonore de Provence, femme de Henri III.

Le très-pieux roi de France ordonna formellement aux seigneurs de sa terre et aux citoyens des cités par lesquelles le roi d'Angleterre devait passer de faire déblayer les rues des immondices, des souches de bois et de tout ce qui pourrait blesser la vue, de suspendre partout des tapis, des feuillages et des fleurs; de parer avec tous les ornements qu'ils pourraient trouver les façades des églises et des maisons; de le recevoir avec respect et allégresse, au bruit des cantiques et des cloches, à la lueur des cierges, et revêtus de leurs habits de fête; d'aller à sa rencontre quand il viendrait, et de le servir avec empressement pendant son séjour.

Or, le seigneur roi de France, instruit de l'arrivée du seigneur roi d'Angleterre, alla au devant de lui jusqu'à Chartres. En se voyant ils se précipitèrent dans les bras l'un de l'autre et se donnèrent le baiser. Ils se témoignèrent leur amitié par des salutations mutuelles et par un échange de paroles affables. Le seigneur roi de France ordonna qu'on fournît libéralement à ses frais des procurations (1) opulentes et splendides au seigneur roi d'Angleterre, tant qu'il serait dans son royaume; ce que le seigneur roi d'Angleterre accepta volontiers en partie. Le roi avait en sa compagnie propre mille chevaux magnifiques, montés par des personnages de marque, sans compter les chariots et les bêtes de somme, ainsi que les chevaux d'élite; le tout formant une multitude si nombreuse, que les Français étaient stupéfaits de cette nouveauté imprévue. En outre, pendant toute la journée, et de jour en jour, la compagnie des deux rois s'accrut immensément et mer-

(1) *Procuration*, dans les titres ecclésiastiques, se dit des repas qu'on donne aux officiers qui viennent en visite dans les églises ou monastères, soit évêques, archidiacres ou visiteurs. (*Dict. de Trévoux*.)

veilleusement, comme a coutume de le faire un fleuve grossi par les torrents. En effet, la reine de France, avec sa sœur la comtesse d'Anjou et de Provence, vint au-devant d'eux pour trouver ses autres sœurs, la reine d'Angleterre et la comtesse de Cornouailles, ainsi que le seigneur roi d'Angleterre, pour se féliciter, se consoler mutuellement et se témoigner leur amitié par des salutations et des entretiens familiers. Or, leur mère, la comtesse de Provence, nommée Béatrix, était présente et pouvait se glorifier, comme une autre Niobé, en considérant ses enfants, car il n'y avait pas dans le sexe féminin une seule mère au monde qui pût se glorifier et se féliciter des nobles fruits de son ventre, comme elle de ses filles.

Cependant les écoliers de Paris, surtout ceux qui étaient anglais de nation (1), étant instruits de l'arrivée de si grands rois et de si grandes reines, et d'une foule de seigneurs incomparables, suspendirent pour le moment leurs lectures et leurs disputations, parce que c'était une époque entièrement consacrée à la joie, retranchèrent quelque chose sur les portions communes de la semaine, achetèrent des cierges et des habits de fête, qu'on appelle vulgairement cointises, se procurèrent tout ce qui pouvait servir à témoigner leur joie, et allèrent au-devant des nobles visiteurs, en chantant, en portant des rameaux et des fleurs, des guirlandes et des couronnes, et au son des instruments de musique. Or, le nombre de ceux qui arrivaient et de ceux qui venaient à leur rencontre était immense. Jamais dans les temps passés on n'avait vu en France une aussi belle fête, ni un si grand ou si solennel ras-

---

(1) L'université de Paris était la plus célèbre et la plus fréquentée de l'Europe; des écoliers de toutes les nations venaient y étudier.

semblement que celui qui se portait à la rencontre des arrivants. Les écoliers et les citoyens passèrent tout ce jour-là, et la nuit et les jours suivants, dans la joie, parcourant la ville, merveilleusement tapissée ; ce n'étaient que chansons, que flambeaux, que fleurs, que cris d'allégresse, enfin toutes les pompes de ce monde.

Lorsque les rois et ceux qui les servaient et les accompagnaient, cortége dont le nombre aurait pu former une copieuse armée, furent arrivés à Paris, et qu'une telle et si grande noblesse de l'Université de Paris fut venue au-devant d'eux, le roi de France se réjouit beaucoup et rendit grâces aux clercs des honneurs de toutes espèces qu'ils rendaient à ses hôtes. Puis le seigneur roi de France dit au seigneur roi d'Angleterre : « Ami, voici que la ville de Paris est à ta disposition ; où te plaît-il de prendre ton logis? Là est mon palais, au milieu de la ville : s'il t'agrée de t'y arrêter, que ta volonté soit faite. Si tu préfères le Vieux-Temple, qui est hors la ville et où le local est plus spacieux, ou bien tout autre endroit qui te plaise davantage, tu n'as qu'à vouloir. » Le seigneur roi d'Angleterre choisit pour hôtel le Vieux-Temple, parce que sa compagnie était nombreuse et qu'il y a dans ce même Vieux-Temple des bâtiments suffisants et convenables pour une nombreuse armée. En effet, quand tous les Templiers d'en deça des monts se rendent aux époques et aux termes fixés à leur chapitre général, ils trouvent là des logements convenables. Or, il faut qu'ils reposent tous dans un seul palais, car ils traitent de nuit leurs affaires dans le chapitre. Cependant, quoiqu'il y eût tant de logements dans l'intérieur du palais, la compagnie du roi était tellement nombreuse, que beaucoup furent forcés de dormir à la belle étoile, sans que les maisons voisines qui s'étendaient du côté de la place qu'on appelle la

Grève pussent suffire à cette foule. Les chevaux furent placés hors des bâtiments, dans les lieux qui parurent les plus propres à devenir des étables.

Le roi d'Angleterre ayant donc choisi le Vieux-Temple pour son logis, ordonna que le lendemain de grand matin toutes les maisons du même palais, c'est-à-dire du même Temple, fussent remplies de pauvres que l'on ferait manger. Chacun de ces pauvres, quoique leur nombre fût considérable, fut abondamment servi en viandes et en poissons avec le pain et le vin.

Ce même lendemain, tandis que les pauvres étaient restaurés à la première et à la troisième heure, le seigneur roi d'Angleterre, conduit par le roi de France, visita la très-magnifique chapelle qui est dans le palais même du roi de France (1), ainsi que les reliques qui s'y trouvent et qu'il honora par des prières et par des offrandes royales. Il visita semblablement les autres lieux honorables de la ville, pour y prier dévotement avec vénération, et il y laissa des offrandes.

Ce même jour, le seigneur roi de France, comme il en était convenu d'avance, dîna avec le seigneur roi d'Angleterre au susdit Vieux-Temple, dans la grande salle royale, avec la nombreuse suite des deux rois. Toutes les cours du palais étaient remplies de gens qui mangeaient, et il n'y avait ni à la porte principale, ni à aucune entrée, des huissiers ou des gardes pour écarter ceux qui voulaient prendre place; il y avait libre accès et repas abondant pour tous ceux qui se présentaient. Or, la multiplicité des mets de toutes espèces allait jusqu'à pouvoir faire naître le dégoût parmi les convives. Après le festin, le seigneur roi

(1) Aujourd'hui le Palais de Justice; il ne reste plus que la sainte chapelle et quelques parties de cet ancien édifice.

d'Angleterre envoya aux seigneurs français, dans leurs hôtels, de superbes coupes en argent, des fermoirs en or, des ceintures de soie, et d'autres présents tels qu'il convenait à un si grand roi d'en donner, et à de si nobles seigneurs d'en recevoir gracieusement.

Jamais, à aucune époque dans les temps passés, même du vivant d'Assuérus, d'Arthur ou de Charles, ne fut célébré un repas si splendide et si nombreux; car on y remarqua d'une manière éclatante la fertile variété des mets, la délicieuse fécondité des boissons, l'empressement joyeux des serviteurs, le bel ordre des convives, l'abondante libéralité des présents. Or, il y avait là des personnages vénérables qui non-seulement n'ont pas de supérieurs dans le monde, mais encore dont on ne pourrait trouver les égaux.

Or, le repas fut donné dans la grande salle royale du Temple, où l'on avait suspendu de tous côtés, selon la coutume d'outre-mer, autant de boucliers qu'il en fallait pour couvrir les quatre murailles, et parmi eux se trouvait le bouclier de Richard roi d'Angleterre. Aussi un certain plaisant dit au seigneur roi d'Angleterre : « Messire, pourquoi avez-vous invité les Français à venir dîner et se réjouir avec vous dans cette salle? Voici le bouclier du roi d'Angleterre Richard au Grand-Cœur. Ils ne pourront manger sans avoir peur et sans trembler. » Mais laissons cela. Voici l'ordre dans lequel les convives étaient disposés. Le seigneur roi de France, qui est le roi des rois de la terre (1), tant à cause de l'huile céleste dont il a été oint qu'à cause de son pouvoir et de sa prééminence en chevalerie, s'assit au milieu, ayant à sa droite le seigneur roi d'Angleterre

(1) Comme on le voit, la supériorité des rois de France n'est pas contestée par l'historien anglais.

et le seigneur roi de Navarre (1) à sa gauche. Comme le seigneur roi de France s'efforçait de régler les places autrement, de telle sorte que le roi d'Angleterre fût assis au milieu et à la place la plus élevée, le seigneur roi d'Angleterre lui dit : « Non pas, messire roi, prenez le lieu le plus honorable, c'est-à-dire la place du milieu et la plus élevée ; car vous êtes mon seigneur et le serez, et vous en savez la cause (2). » Alors le pieux roi de France reprit, mais à voix basse : « Plût à Dieu que chacun obtînt son droit sans être lésé ; mais l'orgueil des Français ne le souffrirait pas. » Or, laissons ce sujet. Ensuite les ducs prirent place à la même table, selon leurs dignités et prééminences ; ils étaient au nombre de vingt-cinq, et les personnes qui étaient assises aux places les plus élevées se trouvaient cependant mêlées aux ducs susdits. De plus, douze évêques assistèrent à ce festin ; ils étaient placés avant certains ducs, et se trouvaient cependant mêlés aux barons. On ne peut fixer le nombre des chevaliers de renom qui prirent place à leur tour. Les comtesses étaient au nombre de dix-huit, parmi lesquelles il y avait deux sœurs des deux reines susdites, savoir : la comtesse de Cornouailes, la comtesse d'Anjou et de Provence, qui étaient comparables à des reines, ainsi que la comtesse Béatrix, mère de toutes. Après le repas, qui fut abondant et splendide, quoique ce fût un jour à poisson, le roi d'Angleterre vint loger cette nuit-là dans le grand palais du seigneur roi de France, qui est au milieu de la ville de Paris. En effet, le seigneur roi de France l'exigea formellement, et dit en plaisantant :

---

(1) Thibaut V, dit le jeune, comte de Champagne et roi de Navarre ; il avait épousé Isabelle, fille de saint Louis.

(2) Allusion à la paix que projetaient les deux rois, et en vertu de laquelle le roi d'Angleterre se reconnut vassal de saint Louis pour ses fiefs de Guyenne.

« Laissez-moi faire, car il convient que j'accomplisse tout ce qui est courtoisie et justice ; » puis il ajouta en souriant : « Je suis seigneur et roi dans mon royaume, je veux donc être le maître chez moi. » Le roi d'Angleterre alors se laissa conduire.

Quand le roi d'Angleterre eut traversé un faubourg qu'on appelle la Grève et ensuite un faubourg du côté de Saint-Germain l'Auxerrois, puis après un grand pont (1), il considéra l'élégance des bâtiments qui dans la ville de Paris sont faits en chaux cuite, c'est-à-dire en plâtre, ainsi que les maisons à trois arceaux et à quatre étages ou même plus, aux fenêtres desquelles apparaissait une multitude infinie de personnes des deux sexes; et une foule serrée s'agglomérait et se pressait à l'envi pour voir le roi d'Angleterre à Paris. Sa renommée brilla du plus grand éclat et fut portée aux nues par les Français, à cause de ses largesses et de ses présents, de la libéralité qui convenait à ce jour-là, de l'abondance de ses aumônes, de la belle ordonnance de sa compagnie, et enfin parce que le seigneur roi de France s'était uni par mariage à une sœur et le seigneur roi d'Angleterre à l'autre sœur.

Les rois de France et d'Angleterre restèrent ensemble pendant huit jours, se récréant mutuellement par des entretiens longtemps désirés. Or, le pieux roi de France disait : « N'avons-nous pas épousé les deux sœurs et nos frères (2) les deux autres? Tous les enfants, filles ou garçons, qui ont tiré ou qui tireront naissance d'icelles seront comme frères et sœurs. Oh ! s'il y avait entre pauvres hommes pareille affinité ou consanguinité, combien ils se chériraient mutuellement, combien ils

(1) Sans doute le pont au Change.

(2) Les comtes d'Anjou et de Cornouailles.

seraient unis du fond du cœur ! Je m'afflige, le Seigneur le sait, de ce que notre affection réciproque ne puisse être parfaitement d'accord en tout. Mais l'opiniâtreté de mes barons ne se soumet pas à ma volonté ; car ils disent que les Normands ne sauraient pas observer pacifiquement leurs bornes ou leurs limites sans les violer ; et par ainsi tu ne peux recouvrer tes droits (1). » Mais laissons ce sujet. Le seigneur roi d'Angleterre, en se séparant de la présence dudit roi de France, fut reconduit par lui l'espace d'une journée de marche. Or, il fut reconnu, par un calcul certain, qu'il avait répandu en dépenses faites à Paris 1,000 livres d'argent, sans compter les présents inappréciables qu'il avait tirés de son trésor, non sans le diminuer beaucoup. Cependant l'honneur du seigneur roi d'Angleterre et de tous les Anglais ne fut pas médiocrement exalté ni faiblement augmenté.

Un jour, tandis que les deux rois s'entretenaient, le roi de France dit au roi d'Angleterre : « Ami, combien douces tes paroles sont à mes oreilles ; réjouissons-nous en conversant ensemble, car peut-être ne jouirons-nous jamais une autre fois à l'avenir d'un entretien mutuel. » Puis il ajouta : « Mon ami roi, il n'est pas facile de te démontrer quelle grande et douloureuse amertume de corps et d'âme j'ai éprouvée, par amour pour le Christ, dans mon pèlerinage ; quoique tout ait tourné contre moi, je n'en rends pas moins grâces au Très-Haut ; car en revenant à moi-même, et en entrant et rentrant dans mon cœur, je me réjouis plus de la patience que le Seigneur m'a donnée par sa faveur spéciale, que s'il m'eût accordé l'empire du monde entier. »

---

(1) C'est-à-dire la Normandie, confisquée par Philippe-Auguste. Saint Louis doutait de la justice de cette confiscation.

Lorsque les deux rois se furent avancés l'espace d'environ une journée de marche, ils se séparèrent l'un de l'autre, et, s'étant détournés quelque peu à l'écart sur le bord de la route, ils se dirent des paroles secrètes et amicales. Le roi de France dit alors en soupirant : « Plût à Dieu que les douze pairs de France et le baronnage consentissent à mon désir (1); nous serions certes des amis indissolubles. Notre discorde est pour les Romains une excitation à se déchaîner et un sujet de s'enorgueillir. » S'étant donc baisés et embrassés réciproquement, ils se quittèrent.

MATTHIEU PARIS, *la Grande Chronique*, traduite par M. Huillard-Bréholles.

DE CELUI QUI JURA VILAIN SERMENT.

1256.

Une fois avint que le roi chevauchoit parmi Paris ; si oï et entendi un homme qui jura trop villainement de Dieu : si en fu le roy moult courroucié en son cuer et commanda que il feust pris, et le fist signer d'un fer bien chaut et ardant parmi la lèvre de sa bouche, pour ce que il eust perdurable mémoire de son péchié et que les autres doubtassent à jurer villainement de leur créateur. Moult de gens murmurèrent contre le roy pour ce que cil estoit si laidement signé. Le roy, qui bien entendit leur murmurement, ne s'en esmut de rien contre eux, ainsois fu remembrant de l'Escripture, qui dit : « Sire Dieu, il te maudiront et tu les béniras. » Si dist une parole qui bien fu escoutée : « Je voudroie estre ainsi signé

---

(1) Qui était de rendre au roi d'Angleterre une partie des conquêtes de Philippe-Auguste, que saint Louis regardait comme injustement faites.

« et en telle manière comme celluy est, et jamais vil-
« lain serement ne feust juré en mon royaume. » La sepmaine emprès que cil fu signé le roy donna aux povres femmes lingières qui vendent viez peufres (1) et viez chemises, et aux povres ferrons qui ne pevent avoir maisons la place d'entour les murs des Innocents pour Dieu et en aumosne. Si en fu moult bénéi du peuple (2).

Les Grands Chroniques de Saint Denis, **publiées et annotées par M. Paulin Pâris.**

LA PRAGMATIQUE SANCTION.

1269.

Malgré la bulle d'Alexandre IV qui défendait toute sentence d'excommunication ou d'interdit sur les terres de France, l'exemple de l'Angleterre ne rassurait point entièrement Louis IX sur la paix de l'Église du royaume; car des événements imprévus pouvaient pousser un autre pontife à changer cette disposition. Le monarque résolut donc de fixer lui-même par des statuts réguliers les limites de l'autorité papale quant au temporel, et de proclamer à ce sujet son indépendance absolue. Sa présence en France et l'attitude de son parlement avaient suffi jusque alors; mais ce frein échappait avec lui, et il sentit encore plus la nécessité d'une manifestation énergique, quand Clément IV, avant sa mort, décida que tous les bénéfices ecclésiastiques seraient désormais, comme toujours, à la disposition du saint-siége, qui pourrait les conférer, vacants ou non vacants.

Ces sortes d'empiétements de juridiction s'étaient

(2) Vieilles fripperies.

(3) **De là sans doute l'origine du nom des rues de la *Grande Fripperie et de la Ferronnerie*. (*Note de M. Paulin Pâris.*)**

successivement augmentés à chaque nouvelle croisade entreprise sons l'influence papale, et Louis, le plus pieux des princes, mais aussi l'un des plus éclairés, en redoutait surtout l'abus à la veille d'une longue absence (1). Aussi, après de mûres réflexions et avoir pris les conseils de ses prud'hommes et l'avis du parlement, dont la plupart des prélats du royaume faisaient partie, il se décida à promulguer l'ordonnance appelée Pragmatique sanction. Cette ordonnance a été considérée depuis comme le premier acte fondateur des libertés de l'Église gallicane, titre inconnu jusque alors, en les déclarant et les expliquant. Elle était ainsi conçue :

« Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à la perpétuelle mémoire de la chose ;

« Voulant pourvoir à la tranquillité des églises du royaume, à l'augmentation du culte divin, au salut des âmes, et désirant obtenir la grâce et le secours du Tout-Puissant, sous la protection duquel nous mettons notre royaume, avons par le présent édit perpétuel, ordonné et ordonnons :

« Premièrement : que les prélats des églises de notre royaume, patrons et collateurs ordinaires de bénéfices jouiront pleinement de leurs droits et conserveront leur juridiction, sans que Rome y puisse donner aucune atteinte par ses réserves, par ses grâces expectatives ou par ses mandats ;

« Secondement : que les églises cathédrales ou abbatiales et autres pourront faire librement leurs élections, qui sortiront leur plein et entier effet ;

« Troisièmement : que le crime de simonie, qui infecte l'Église, soit entièrement banni du royaume, comme une peste préjudiciable à la religion ;

(1) Il allait partir pour la croisade de Tunis.

« Quatrièmement : nous voulons que les promotions, collations, provisions et dispositions des prélatures, dignités et autres bénéfices et offices ecclésiastiques de notre royaume se fassent suivant la disposition du droit commun des sacrés conciles et les ordonnances des anciens pères de l'Église ;

« Cinquièmement : voulant empêcher les exactions insupportables de la cour romaine, qui se trouve malheureusement appauvrie, nous défendons de lever les sommes qu'elle a accoutumé d'imposer sur les églises du royaume, si ce n'est pour une cause pieuse, raisonnable et pressante, et de notre exprès commandement et de celui des églises de France ;

« Sixièmement, enfin : approuvons et confirmons par les présentes les libertés françaises, immunités, prérogatives, droits et priviléges accordés par les rois de France nos prédécesseurs, ou par nous, aux églises, monastères, et aux personnes religieuses de notre royaume.

« En témoignage de quoi avons fait apposer notre sceau aux présentes lettres. Donné à Paris, en mars, l'an de Notre-Seigneur Jésus-Christ 1269.

Histoire de saint Louis, par le marquis de Villeneuve-Trans, 3 vol. in-8°, 1839. — T. III, p. 361.

LETTRE DE SAINT LOUIS A MATHIEU, ABBÉ DE SAINT-DENIS.

1270.

Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à son cher et fidèle Mathieu, abbé de Saint-Denis, salut et affection.

Nous vous avons annoncé que nous nous étions em-

barqué à Aigues-Mortes le 1er juillet, et que le lendemain nous avions mis à la voile pour Tunis. Ayant abordé en Sardaigne, sous la conduite de Dieu, nous sommes restés quelques jours sur nos vaisseaux au port de Cagliari, attendant les vaisseaux de nos barons et des autres croisés qui nous suivaient. Après leur arrivée, nous avons tenu conseil et résolu de nous diriger vers Tunis. Nous avons en conséquence remis à la voile, et nous avons abordé au port de Tunis le jeudi d'avant la fête de sainte Marie-Madeleine; le vendredi, nous avons pris terre sans aucun obstacle. Après avoir fait débarquer nos chevaux, nous nous sommes avancés jusqu'à l'ancienne ville qu'on nomme Carthage, et nous avons dressé notre camp devant cette ville. Nous avons avec nous notre frère Alfonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et nos enfants Philippe, Jean et Pierre, notre néveu Robert comte d'Artois et nos autres barons. Notre fille la reine de Navarre, les femmes des autres princes, les enfants de Philippe et du comte d'Artois sont sur les vaisseaux près de nous; nous jouissons tous, grâce à Dieu, d'une santé parfaite. Nous vous annonçons qu'après avoir pourvu à tout ce qui était nécessaire, nous avons, avec le secours de Dieu, emporté d'assaut la ville de Carthage, où plusieurs Sarrasins ont été passés au fil de l'épée.

Donné au camp devant cette ville, le jour de la fête de saint Jacques apôtre, 1270 (25 juillet).

Traduit par Michaud, *Histoire des Croisades*, t. 5, p. 537.

INSTRUCTIONS DE SAINT-LOUIS AU LIT DE MORT, ADRESSÉES A SON FILS PHILIPPE LE HARDI (1).

1270.

Cher fils, pour ce que je désire de tout mon cœur que tu sois bien enseigné en toutes choses, j'ai pensé que tu recevrais plusieurs enseignements de cet écrit, car je t'ai ouï dire aucunes fois que tu retiendrais plus de moi que de tout autre.

Cher fils, je t'enseigne premièrement que tu aimes Dieu de tout ton cœur et de tout ton pouvoir, car sans cela nul ne peut rien valoir; tu te dois garder de toutes choses que tu penseras devoir lui déplaire, et qui sont en ton pouvoir, et spécialement tu dois avoir cette volonté que tu ne fasses péché mortel pour nulle chose qui puisse arriver, et qu'avant tu souffrirais tous tes membres être hachés et ta vie enlevée par le plus cruel martyre plutôt que tu ne fasses péché mortel avec connaissance.

Si Notre-Seigneur t'envoie aucune persécution ou maladie ou autre chose, tu la dois souffrir débonnairement, et l'en dois remercier et savoir bon gré; car tu dois penser qu'il l'a fait pour ton bien, et tu dois encore penser que tu l'as bien mérité, et plus encore s'il le veut, pour ce que tu l'as peu aimé et peu servi et pour ce que tu as fait maintes choses contre sa volonté.

Si Notre-Seigneur t'envoie aucune prospérité ou de santé de corps ou d'autre chose, tu l'en dois remercier

---

(1) Ces instructions ont été inscrites dans un registre de la Chambre des Comptes. Pour en faciliter la lecture, quelques expressions ont été rajeunies. (*Note de M. Michaud*). Nous reproduisons ici le texte donné par M. Michaud dans son *Histoire des Croisades*, t. V, p. 549.

humblement, et tu dois prendre garde que de ce tu ne te décries, ni par orgueil, ni par autre tort, car c'est grand péché que de guerroyer Notre-Seigneur de ses dons.

Cher fils, je t'enseigne que tu choisisses toujours confesseur de sainte vie et suffisante science, par quoi tu sois enseigné des choses que tu dois éviter et des choses que tu dois faire; et aies telle manière en toi par laquelle tes confesseurs et amis t'osent hardiment enseigner et reprendre.

Cher fils, je t'enseigne que tu entendes volontiers le service de sainte Église; et quand tu seras à la chapelle, garde-toi d'oser parler vaines paroles. Tes oraisons dis avec recueillement ou par bouche ou de pensée, et spécialement sois plus attentif à l'oraison quand le corps de Notre-Seigneur sera présent à la messe.

Cher fils, aie le cœur compatissant envers les pauvres et envers tous ceux que tu penseras qui ont souffrance de cœur ou de corps, et suivant ton pouvoir, soulage-les volontiers de consolations ou d'aumônes; si tu as malaise de cœur, dis-le à ton confesseur ou à tout autre que tu penses qui soit loyal ou qui te sache bien garder secret; pour ce que tu sois plus en paix, ne fais que choses que tu puisses dire.

Cher fils, aie volontiers la compagnie des bonnes gens avec toi, soit de religion, soit du siècle, et esquive la compagnie des mauvais; aie volontiers bons parlements avec les bons, et écoute volontiers parler de Notre-Seigneur en sermons; et en privé pourchasse volontiers les pardons. Aime le bien en autrui et hais le mal, et ne souffre pas que l'on dise devant toi paroles qui puissent attirer gens à péché. N'écoute pas volontiers médire d'autrui ni nulle parole qui tourne à mépris de Notre-Seigneur, ou de Notre-Dame, ou des saints. Telle parole ne souffre sans en prendre vengeance; que

si elle venoit de clerc ou de si grande personne que tu ne puisses punir, fais-le dire à celui qui pourrait en faire justice.

Cher fils, prends garde que tu sois si bon en toutes choses, que par là il appert que tu reconnaisses les bontés et les honneurs que Notre-Seigneur t'a faits, en telle manière que s'il plaisoit à Notre-Seigneur que tu vinsses à l'honneur de gouverner le royaume, tu fusses digne de recevoir la sainte onction dont les rois de France sont sacrés.

Cher fils, s'il advient que tu parviennes au royaume, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu sois si juste que tu ne t'écartes de la justice, quelque chose qui puisse arriver. S'il advient qu'il y ait querelle entre un pauvre et un riche, soutiens de préférence le pauvre au riche, jusqu'à ce que tu saches vérité; et quand tu la connaîtras, fais justice. S'il advient que tu aies querelle contre autrui, soutiens la querelle de l'étranger devant ton conseil; ne fais pas semblant d'aimer trop ta querelle, jusqu'à ce que tu connaisses la vérité; car ceux de ton conseil pourraient craindre de parler contre toi, ce que tu ne dois pas vouloir.

Cher fils, si tu apprends que tu possèdes quelque chose à tort ou de ton temps ou de celui de tes ancêtres, aussitôt rends-le, toute grande que soit la chose, en terre, deniers ou autre chose. Si la chose est obscure, par quoi tu n'en puisses savoir la vérité, fais telle paix par conseil de prud'hommes par quoi ton âme et celle de tes ancêtres soient du tout délivrées; et si jamais tu entends dire que tes ancêtres aient restitué, mets toujours soin à savoir si rien ne reste encore à rendre, et si tu le trouves, fais-le rendre aussitôt pour la délivrance de ton âme et de celle de tes ancêtres.

Sois bien diligent de faire garder en ta terre toutes manières de gens, et spécialement les personnes de sainte Église; défends qu'on ne leur fasse tort ni violence en leurs personnes ou en leurs biens, et je veux te rappeler une parole que dit le roi Philippe, un de mes aïeux, comme un de son conseil m'a dit l'avoir entendu. Le roi était un jour avec son conseil privé, et disaient ceux de son conseil que les clers lui faisaient grand tort, et que l'on s'émerveillait comment il le souffrait. Il répondit : Je crois bien qu'ils me font grand tort; mais quand je pense aux honneurs que Notre-Seigneur me fait, je préfère de beaucoup souffrir mon dommage que faire chose par laquelle il arrive esclandre entre moi et sainte Église. Je te remémore ceci pour que tu ne sois pas léger à croire autrui contre les personnes de sainte Église. De telle façon les dois honorer et garder qu'ils puissent faire le service de Notre-Seigneur en paix; ainsi t'enseigné-je que tu aimes principalement les gens de religion, et les secoures volontiers dans leurs besoins; et ceux que tu penseras par lesquels Notre-Seigneur est le plus honoré et servi, ceux-là aime-les plus que les autres.

Cher fils, je t'enseigne que tu aimes et honores ta mère, et que tu retiennes volontiers et observes ses bons enseignements, et sois enclin à croire ses bons conseils; aime tes frères et veuille toujours leur bien et avancement, et leur tiens lieu de père pour les enseigner à tous biens; et prends garde que par amour pour qui que ce soit tu ne déclines de bien faire ni ne fasses chose que tu ne doives.

Cher fils, je t'enseigne que tous les bénéfices de sainte Église que tu auras à donner, tu les donnes à bonnes personnes par grand conseil de prud'hommes, et il me semble qu'il vaut mieux que tu donnes à ceux qui n'ont

rien et qui en feront bon emploi; si les cherche bien.

Cher fils, je t'enseigne que tu te défendes, autant que cela te sera possible, d'avoir guerre avec nul chrétien, et si l'on te fait tort, essaye plusieurs voies pour savoir si tu ne pourras trouver moyen de recouvrer ton droit avant de faire guerre, et aie attention que ce soit pour éviter les péchés qui se font en guerre. Et s'il advient qu'il te la convienne faire, commande diligemment que les pauvres gens qui n'ont fautes ou forfaits soient gardés, que dommage ne leur vienne ni par incendie ni par autre chose; car il te vaudrait encore mieux que tu aies à craindre le malfaiteur, pour prendre ses villes ou ses châteaux par force de siége; et garde que tu sois bien conseillé avant que tu meuves nulle guerre, que la cause soit beaucoup raisonnable et que tu aies bien sommé le malfaiteur et autant attendu comme tu le devras.

Cher fils, je t'enseigne que les guerres et débats qui seront en ta terre ou entre tes hommes, tu te mettes en peine, autant que tu le pourras, de les apaiser; car c'est une chose qui plaît beaucoup à Notre-Seigneur; et messire saint Martin nous a donné très-grand exemple, car il alla pour mettre concorde entre les clercs qui étaient en l'archevêché, au temps qu'il savait par Notre-Seigneur qu'il devait mourir; et il lui sembla que par là il mettait bonne fin à sa vie.

Cher fils, prends garde qu'il y ait bons baillis et bons prévôts en ta terre, et fais souvent prendre garde qu'ils fassent bien justice et qu'ils ne fassent à autrui tort ni chose qu'ils ne doivent; de même ceux qui sont en ton hôtel, fais prendre garde qu'ils ne fassent aucune injustice; car combien que tu dois haïr tout mal fait à autrui, tu dois plus haïr le mal qui viendrait de ceux qui de toi reçoivent le pouvoir, que tu ne dois des autres; et plus dois garder et défendre que cela n'advienne.

Cher fils, je t'enseigne que tu sois toujours dévoué à l'Église de Rome et à notre saint père le Pape, et lui portes respect et honneur, comme tu le dois à ton père spirituel.

Cher fils, donne volontiers pouvoir à gens de bonne volonté qui en sachent bien user, et mets grande peine à ce que les péchés soient ôtés en ta terre, c'est-à-dire le vilain serment (1) en toutes choses qui se fait ou dit à mépris de Dieu ou de Notre-Dame et des saints, péchés de corps, jeux de dés, taverniers et autres péchés. Fais abattre en ta terre, sagement et en bonne manière, les traîtres à ton pouvoir; fais-les chasser de ta terre et les autres mauvaises gens, tant qu'elle en soit bien purgée. Lorsque, par sage conseil de bonnes gens, tu entendras quelque chose à bien faire, avance-les par tout ton pouvoir; mets grand soin à ce que tu fasses reconnaître les bontés que Notre-Seigneur t'aura faites et que tu l'en saches remercier.

Cher fils, je t'enseigne que tu mettes grande entente à ce que les deniers que tu dépenseras soient en bon usage dépensés, et qu'il soient levés justement; c'est un sens que je voudrais que tu eusses beaucoup, c'est-à-dire que tu te gardasses de folles dépenses et de mauvaises prises, et que tous les deniers fussent bien pris et bien employés; et ce sens t'enseigne Notre-Seigneur, avec les autres sens qui te sont profitables et convenables.

Cher fils, je te prie que, s'il plaît à Notre-Seigneur que je trépasse de cette vie avant toi, que tu me fasses aider pas messes et oraisons, et que tu envoies par les congrégations du royaume de France pour leur faire demander prière pour mon âme, et que tu entendes à tous les biens que tu feras, que Notre-Seigneur m'y donne part.

---

(1) Le blasphème.

Cher fils, je te donne toute la bénédiction que le père peut et doit donner à son fils, et prie Notre-Seigneur Dieu Jésus-Christ que par sa grande miséricorde et par les prières et par les mérites de sa bienheureuse mère la vierge Marie, et des anges et des archanges, et de tous saints et de toutes saintes, qu'il te garde et défende que tu ne fasses chose qui soit contre sa volonté, et qu'il te donne grâce de faire sa volonté, et qu'il soit servi et honoré par toi; et puisse-t-il accorder à toi et à moi, par sa grande générosité, qu'après cette mortelle vie nous puissions venir à lui pour la vie éternelle, là où nous puissions le voir, aimer et louer sans fin. *Amen.*

A lui soit gloire, honneur et louange, qui est un Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, sans commencement et sans fin. *Amen.*

SAINT LOUIS.

Ses saintes paroles et ses bons enseignements.

Au nom de Dieu le Tout-puissant, moi Jean, sire de Joinville, sénéchal de Champagne, fais écrire la vie de notre saint Louis, ce que je vis et entendis par l'espace de six ans que je fus en sa compagnie au pèlerinage d'outre-mer et depuis que nous revînmes. Et avant que je vous conte de ses grands faits et de sa chevalerie, je vous conterai d'abord ce que je vis et entendis de ses saintes paroles et de ses bons enseignements, pour qu'ils soient placés dans un ordre convenable et pour édifier ceux qui les entendront.

Ce saint homme aima Dieu de tout son cœur, et agit en conséquence. Il y parut bien en ce que, de même que Dieu mourut pour l'amour qu'il avait pour son

peuple, il mit son corps en aventure de mort par plusieurs fois pour l'amour qu'il avait pour son peuple, ce qu'il pouvait bien éviter s'il eût voulu, comme vous l'entendrez ci-après. L'amour qu'il avait pour son peuple parut à ce qu'il dit à son fils aîné pendant une grave maladie qu'il eut à Fontainebleau : « Beau fils, fit-il, je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume; car vraiment j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse et gouvernât bien et loyalement le royaume, que tu le gouvernasses mal et au su de tout le monde. » Le saint aima tant la vérité, que même aux Sarrasins ne voulut-il pas mentir de ce qu'il était convenu, ainsi que vous l'entendrez ci-après. De la bouche il fut si sobre, que nul jour de ma vie je ne l'ai entendu parler d'aucunes nourritures, comme font maintes personnes riches; au contraire, il mangeait patiemment ce que ses cuisiniers servaient devant lui. Il était modéré dans ses paroles; car nul jour de ma vie je ne lui ai entendu mal dire de quelqu'un, ni jamais nommer le diable, dont le nom est bien répandu dans le royaume, ce qui, je crois, ne plaît pas à Dieu. Il trempait son vin par modération, selon ce qu'il voyait que le vin le pouvait supporter. Il me demanda en Chypre pourquoi je ne mettais pas de l'eau dans mon vin; et je lui dis que les physiciens (1) me le faisaient faire, parce que j'avais une grosse tête et un estomac froid et que je ne pouvais pas m'enivrer. Et il me dit qu'ils me trompaient; car si je ne le trempais dans ma jeunesse et si je le voulais faire dans ma vieillesse, les gouttes et les maladies d'estomac me prendraient, et que jamais je n'aurais santé ; et si je buvais le vin tout pur en ma vieillesse, je m'enivrerais

(1) Médecins.

tous les soirs, et que c'était trop laide chose pour un vaillant homme de s'enivrer.

Il me demanda si je voulais être honoré en ce monde et avoir paradis à la mort, et je lui dis oui, et il me dit : Donc, gardez-vous de ne faire ni de dire à votre escient quelque chose que si tout le monde le savait vous ne puissiez avouer et dire : J'ai fait cela, j'ai dit cela.

Il me dit que je me gardasse de démentir ni de dédire quelqu'un de ce qu'il dirait devant moi, à moins que je n'eusse péché ou dommage à en souffrir ; parce que des dures paroles naissent les mêlées dont mille hommes peuvent mourir.

Il disait que l'on devait vêtir et armer son corps de telle manière que les prud'hommes de ce siècle ne pussent dire qu'on en fît trop et les jeunes gens qu'on n'en fît pas assez. Il m'appela une fois, et me dit : Je n'ose vous parler, à cause de l'esprit subtil que vous avez, de chose qui touche à Dieu ; et pour cela j'ai appelé ces frères qui sont ici, car je vous veux faire une demande. La demande fut telle. Sénéchal, fit-il, quelle chose est Dieu ? Et je lui dis : Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut être. Vraiment, fit-il, c'est bien répondu ; cette réponse que vous avez faite est écrite dans ce livre que je tiens en ma main. Or, vous demandé-je, fit-il, lequel vous aimeriez mieux, ou que vous fussiez lépreux ou que vous eussiez fait un péché mortel ? Et moi, qui jamais ne lui mentis, lui répondis que j'en aimerais mieux avoir fait trente qu'être lépreux. Et quand les frères s'en furent partis, il m'appela tout seul et me fit asseoir à ses pieds, et me dit : Comment m'avez-vous dit hier ? Et je lui dis que je lui disais encore, et il me dit : Vous parlez comme un étourdi emporté ; car il n'y a si vilaine lèpre comme d'être en péché mortel, parce que l'âme qui est en péché mortel est semblable au diable ; par quoi nulle

lèpre aussi laide ne peut être. Et bien est vrai que quand l'homme meurt, il est guéri de la lèpre du corps; mais, quand l'homme qui a fait le péché mortel meurt, il ne sait pas et n'est pas certain qu'il ait eu assez de repentir pour que Dieu lui ait pardonné; c'est pourquoi il doit avoir grand'peur que cette lèpre lui dure autant que Dieu sera en paradis. Aussi, je vous prie, fit-il, autant que je puis, que vous ayez à cœur, pour l'amour de Dieu et de moi, d'aimer mieux que tout malheur arrive au corps, lèpre ou toute autre maladie, que le péché mortel vienne à votre âme.

Il me demanda si je lavais les pieds aux pauvres le jour du grand jeudi (1). Sire, dis-je, en malheur, les pieds de ces vilains ne laverai-je jamais. Vraiment, fit-il, ce fut mal dit; car vous ne devez pas avoir en dédain ce que Dieu fit pour notre enseignement. Aussi, je vous prie, pour l'amour de Dieu d'abord et pour l'amour de moi, que vous vous accoutumiez à les laver.

Il aima tant toutes sortes de gens qui croyaient en Dieu et qui l'aimaient, qu'il donna la connétablie de France à monseigneur Gilles le Brun, qui n'était pas du royaume de France, parce qu'il avait grande renommée de croire en Dieu et de l'aimer. Et je crois vraiment que tel il était.

Il faisait manger à sa table maître Robert de Sorbonne pour la grande renommée qu'il avait d'être prud'homme. Il arriva un jour qu'il mangeait à côté de moi, et que nous parlions l'un à l'autre. Parlez haut, fit-il; car vos compagnons croient que vous médisez d'eux. Si vous parlez, en mangeant, de choses qui doivent plaire, alors dites haut; sinon, taisez-vous. Un jour que le roi était en joie, il me dit : Sénéchal, or dites-moi les rai-

(1) Le jeudi saint.

sons pourquoi prud'homme (1) vaut mieux que béguin (2)? Alors commença la discussion de moi et de maître Robert. Quand nous eûmes longtemps disputé, il rendit sa sentence, et dit ainsi : Maître Robert, je voudrais avoir le nom de prud'homme et que je le fusse, et que tout le reste vous demeurât; car prud'homme est si grande et si bonne chose, que même au nommer il emplit la bouche. Au contraire, disait-il, c'était mauvaise chose de prendre le bien d'autrui; car le mot rendre est si rude, que rien que le nom écorche la gorge par les R qui y sont, lesquels signifient les rentes du diable, qui tire toujours en arrière vers lui ceux qui veulent rendre le bien d'autrui. Et le diable le fait subtilement, car il séduit tellement les grands usuriers et les grands voleurs, qu'il leur fait donner à Dieu ce qu'ils devraient rendre. Il me dit ensuite que je disse au roi Thibaut, de sa part, qu'il prît garde à ce qu'il faisait et qu'il n'encombrât son âme pour les grandes sommes qu'il donnait à la maison des frères prêcheurs de Provins. Car les hommes sages, tandis qu'ils vivent, doivent faire comme les bons exécuteurs de testament, qui d'abord réparent les torts faits par le défunt et rendent le bien d'autrui, et du reste du bien du mort font des aumônes.

Le saint roi fut à Corbeil à une Pentecôte, et il y eut bien quatre-vingts chevaliers. Le roi descendit après manger au pré qui est au bas de la chapelle, et parlait à l'entrée de la porte au comte de Bretagne, le père du duc d'aujourd'hui, que Dieu garde. Là me vint querir maître Robert de Sorbonne, et me prit par le corps de mon manteau et me mena au roi, et tous les autres chevaliers vinrent après nous. Alors je demandai à maître

(1) Homme sage et instruit.
(2) Dévôt.

Robert : Maître Robert, que me voulez-vous? Et il me dit : Je vous veux demander si le roi s'asseyait en ce pré, et que vous alliez vous asseoir sur son banc plus haut que lui, si on devrait vous en bien blâmer? Et je lui dis que oui. Et il me dit : Alors, vous êtes donc à blâmer quand vous êtes plus noblement vêtu que le roi, car vous vous vêtez de riches étoffes, ce que le roi ne fait pas. Et je lui dis : Maître Robert, sauf votre grâce, je ne suis pas à blâmer si je me vêtis de riches étoffes ; car cet habit m'ont laissé mon père et ma mère ; mais vous faites à blâmer vous, car vous êtes fils de vilain et de vilaine, et vous avez laissé l'habit de votre père et de votre mère, et vous êtes vêtu de plus riche camelin que le roi ne l'est. Et alors je pris le pan de son surtout et celui du roi, et je lui dis : Or, regardez si je dis vrai. Et alors le roi, entreprit de défendre maître Robert de paroles, de tout son pouvoir.

Après ces choses, mon seigneur le roi appela monseigneur Philippe son fils (1), le père du roi d'aujourd'hui(2), et le roi Thibaut, et s'assit à la porte de son oratoire, et mit la main à terre, et dit : Asseyez-vous ici bien près de moi, pour que l'on ne nous entende pas. Ah ! Sire, firent-ils, nous n'oserions nous asseoir si près, de vous, Et il me dit : Sénéchal, asseyez-vous ici. Et ainsi je fis, si près de lui, que ma robe touchait à la sienne ; et il les fit asseoir après moi, et leur dit : Évidemment vous avez fait grand mal quand vous, qui êtes mes fils, n'avez fait du premier coup tout ce que je vous ai commandé ; et gardez-vous que cela vous arrive jamais. Et ils dirent que plus ils ne le feraient. Et alors il me dit qu'il nous avait appelés pour se confesser à moi de ce qu'à tort il avait

(1) Philippe III.
(2) Philippe IV, le Bel.

défendu Maître Robert contre moi. Mais, fit-il, je le vis si ébahi qu'il avait bien besoin que je l'aidasse; et toutefois ne vous en tenez pas à ce que j'ai dit pour défendre maître Robert; car, comme dit le sénéchal, vous devez vous bien vêtir et proprement, parce que vos femmes vous en aimeront mieux et vos gens vous en priseront plus. Car, dit le sage, on doit se parer en robes et en armes de telle manière que les prud'hommes de ce siècle ne disent pas qu'on en fait trop, ni les jeunes gens de ce siècle ne disent qu'on en fait peu.

Vous entendrez ci-après un enseignement qu'il me fit en mer, quand nous revenions d'Outre-mer. Il advint que notre nef heurta devant l'île de Chypre par un vent qui a nom *guerbin*, qui n'est pas un des quatre maîtres vents (1); et de ce coup que notre nef prit, les nautoniers furent si désespérés, qu'ils arrachaient leurs robes et leur barbe. Le roi sortit de son lit tout déchaussé, car c'était la nuit; sans autre vêtement qu'une tunique, il alla se mettre en croix devant le corps de Notre-Seigneur, comme quelqu'un qui n'attendait que la mort. Le lendemain que cela nous arriva, le roi m'appela tout seul, et me dit : Sénéchal, maintenant Dieu nous a montré une partie de son pouvoir; car un de ses petits vents, dont on connaît à peine le nom, a failli noyer le roi de France, ses enfants, et sa femme et ses gens. Or, saint Anselme dit que « ce sont des menaces de Notre Seigneur, comme si Dieu voulait dire : Je vous aurais bien fait mourir, si je l'avais voulu. Sire Dieu, fait le saint, pourquoi nous menaces-tu? car les menaces que tu nous fais, ce n'est pas pour ton profit ni pour ton avantage; car si tu nous avais tous perdus, tu

(1) Les quatre maîtres vents sont ceux du nord, du sud, de l'est et de l'ouest. Le guerbin est le vent du sud-ouest.

ne serais ni plus pauvre ni plus riche. Donc ce n'est pas pour ton profit que tu nous as fait cette menace, mais pour le nôtre si nous savons en tirer avantage. » Nous devons donc, dit le roi, mettre à profit cette menace que Dieu nous a faite, de telle manière que si nous sentons dans nos cœurs et dans nos corps quelque chose qui déplaise à Dieu, nous devons nous hâter de l'ôter, et nous devons nous efforcer de même de faire tout ce que nous croirons qui lui plaise; et si nous agissons ainsi, Notre-Seigneur nous donnera plus de bien en ce siècle et en l'autre que nous ne saurions dire. Et si nous ne le faisons ainsi, il fera aussi comme le bon maître doit faire à son mauvais serviteur; car, après la menace, quand le mauvais serviteur ne se veut antender, le maître le frappe ou de mort ou d'autres peines graves qui sont pires que la mort. — Ainsi y prenne garde le roi d'aujourd'hui (1), car il a échappé à un danger aussi grand ou plus grand (2) que celui où nous étions; qu'il s'amende de ses méfaits de telle sorte que Dieu ne le frappe cruellement en sa personne ou en ses choses.

Le saint roi s'efforça de tout son pouvoir, par ses paroles, de me faire croire fermement en la loi chrétienne que Dieu nous a donnée, ainsi que vous l'entendrez ci-après. Il disait que nous devions croire si fermement les articles de la foi, que pour mort ou pour mal qui arrivât au corps, nous n'ayons nulle volonté d'aller à l'encontre par parole ou par action. Et il disoit que l'ennemi (3) est si subtil que quand les gens se meurent, il se travaille tant comme il peut pour les faire mourir en quelque doute des points de la foi; car il voit qu'il

(1) Philippe le Bel.
(2) A la bataille de Mons en Puelle.
(3) Le démon.

ne peut enlever à l'homme les bonnes œuvres qu'il a faites, et que s'il meurt dans la vraie foi, c'est une âme perdue pour lui. Et pour cela on doit se garder et se défendre de ce piége et dire à l'ennemi, quand il envoie telle tentation : Va-t'en, tu ne me tenteras pas au point que je ne croie fermement tous les articles de la foi; et quand tu me ferais trancher tous les membres, je voudrais vivre et mourir dans cette croyance. Et celui qui fait ainsi triomphe de l'ennemi avec le bâton et les épées dont l'ennemi le voulait occire.

Il disait que foi et croyance étaient choses auxquelles nous devions être fermement attachés, encore que nous n'en fussions certains que par ouï-dire. Là-dessus il me demanda comment mon père s'appelait; et je lui dis qu'il avait nom Simon. Et il me demanda comment je le savais; et je lui répondis que je croyais en être certain et que je le croyais fermement, parce que ma mère me l'avait témoigné. Donc, reprit-il, vous devez croire fermement tous les articles de la foi, desquels nous témoignent les apôtres, ainsi que vous l'entendez chanter le dimanche au Credo.....

Le gouvernement du roi fut tel que tous les jours il entendait ses heures chantées et une messe basse de *requiem*, et puis la messe du jour ou des saints chantée, s'il y avait lieu.

Tous les jours, après manger, il se reposait sur son lit, et quand il avait dormi et reposé, il priait dans sa chambre pour les morts avec un de ses chapelains, avant d'entendre les vêpres. Le soir il entendait complies.

Un cordelier vint à lui au château d'Hyères, là où nous abordâmes (1); et pour enseigner le roi, il dit en son sermon qu'il avait lu la Bible et les livres qui par-

(1) En revenant d'Égypte.

lent des princes mécréants (1), et qu'il n'avait jamais trouvé, soit chez les chrétiens, soit chez les infidèles, qu'aucun royaume se fût perdu ou ait changé de maître autrement que par défaut de justice. « Or, fit-il, que le roi qui s'en va en France y prenne garde, qu'il rende bonne et prompte justice à son peuple; et que pour cela Notre Seigneur lui permette de conserver son royaume en paix tout le cours de sa vie. » On dit que celui qui enseignait ainsi le roi est enterré à Marseille, où Notre-Seigneur fait pour lui maint beau miracle. Il ne voulut demeurer avec le roi, quelque prière qu'il lui fît, qu'une seule journée.

Le roi n'oublia pas cet enseignement; il gouverna sa terre bien et loyalement et selon Dieu, ainsi que vous l'entendrez ci-après. Il avait réglé sa besogne de telle sorte que monseigneur de Nesle et le bon comte de Soissons et nous autres qui étions autour de lui, quand nous avions entendu nos messes, nous allions entendre les plaids (2) de la porte, que l'on appelle maintenant les requêtes. Et quand il revenait de l'église, il nous envoyait querir et s'asseyait au pied de son lit, et nous faisait tous asseoir autour de lui, et nous demandait s'il y avait quelqu'un à juger qu'on ne pût juger sans lui; nous les lui nommions, et il les envoyait querir, et il leur demandait : Pourquoi ne prenez-vous pas ce que nos gens vous offrent? Et ils disoient : Sire, parce qu'ils nous offrent peu. Et le roi leur répondait : Vous devriez bien vous contenter de ce que l'on voudra faire pour vous. Ainsi travaillait le saint homme de tout son pouvoir comment il les mettrait en voie droite et raisonnable.

Maintes fois il advint qu'en été il allait s'asseoir au

(1) Non chrétiens.
(2) Débats, procès; plaidoyers.

bois de Vincennes, après sa messe, et s'accotait à un chêne et nous faisait asseoir autour de lui. Et tous ceux qui avaient affaire venaient à lui, sans empêchement d'huissier ni d'autres. Alors il leur demandait de sa bouche : Y a-t-il ici quelqu'un qui ait procès? Et ceux qui avaient procès se levaient, et alors il disait : Taisez-vous tous, et on vous jugera l'un après l'autre. Alors il appelait monseigneur Pierre de Fontaines (1) et monseigneur Geoffroy de Villette (2), et disait à l'un d'eux : Jugez-moi cette partie. Et quand il voyait quelque chose à reprendre dans le discours de ceux qui parlaient pour autrui, il le reprenait lui-même. Je le vis plusieurs fois en été, pour juger ses gens, venir au jardin de Paris, vêtu d'une tunique de camelot, d'un surtout de tirtaine (3) sans manches, un manteau de cendal (4) noir autour du cou, très bien peigné, sans bonnet, et un chapeau orné de plumes de paon blanc sur sa tête; et il faisait étendre un tapis pour nous faire asseoir autour de lui. Et tout le peuple qui avait affaire par devant lui se tenait debout autour de lui, et alors il les faisait juger de la manière que je vous ai dit qu'il faisait au bois de Vincennes.

Je le revis un autre fois à Paris, là où tous les prélats de France lui mandèrent qu'ils voulaient lui parler, et le roi alla au palais pour les entendre. Là était l'évêque Gui d'Auxerre, fils de monseigneur Guillaume de Mello; il parla au roi pour tous les prélats en ces termes : Sire, ces seigneurs qui sont ici, archevêques et évêques, m'ont dit que je vous dise que la chrétienté se périt entre vos

---

(1) Célèbre jurisconsulte, qui fut bailli de Vermandois, puis conseiller au parlement.

(2) Bailli de Tours en 1261 et ambassadeur de France à Venise en 1268.

(3) Tartan.

(4) Étoffe de soie.

mains. Le roi se signa, et dit : Or, dites-moi comment cela est? Sire, fit-il, c'est parce qu'on prise si peu les excommunications aujourd'hui, que les gens se laissent mourir excommuniés et sans absolution, et ne veulent pas faire satisfaction à l'Église. Ils vous requièrent, Sire, pour Dieu et parce que vous le devez faire, de commander à vos prévôts et à vos baillis que tous ceux qui demeureront excommuniés un an et un jour soient contraints par la confiscation de leurs biens à se faire absoudre. A cela le roi répondit qu'il l'ordonnerait volontiers contre tous ceux dont on le ferait certain qu'ils avaient tort. L'évêque dit qu'il ne lui appartenait pas de connaître de leurs causes. Et le roi lui répondit qu'il ne les ferait pas autrement, car ce serait contre Dieu et contre raison de contraindre les gens à se faire absoudre quand les clercs leur feraient tort. Et de cela, fit le roi, je vous en donne en exemple le comte de Bretagne, qui étant excommunié a plaidé sept ans contre les prélats de Bretagne, et a tant fait que le pape les a condamnés tous. Donc, si j'avais contraint la première année le comte de Bretagne, à se faire absoudre, j'aurais méfait envers Dieu et envers lui. Alors se résignèrent les prélats; et oncques depuis n'ai entendu dire que demande ait été faite des choses dessus dites.

La paix qu'il fit avec le roi d'Angleterre (1), il la fit contre la volonté de son conseil, lequel lui disait : Sire, il nous semble que vous perdez la terre que vous donnez au roi d'Angleterre (2), parce qu'il n'y a pas droit, car son père l'a perdue par jugement. Et à cela le roi répondit qu'il savait bien que le roi d'Angleterre n'y avait pas droit, mais qu'il avait raison pour la lui don-

(1) En 1258, à Abbeville.
(2) Une partie de l'Aquitaine.

ner : « car nos femmes sont sœurs et nos enfants cousins germains; c'est pourquoi il convient que la paix existe. Il y a grand honneur pour moi dans la paix que je fais avec le roi d'Angleterre, parce qu'il est mon vassal, ce qu'il n'était pas auparavant. »

La loyauté du roi put être vue au fait de monseigneur de Trie, qui remit au saint roi des lettres, lesquelles disaient que le roi avait donné aux héritiers de la comtesse de Boulogne, qui était morte récemment, le comté de Dammartin. Le sceau de la lettre était brisé, si bien qu'il ne restait plus que la moitié des jambes de la figure du sceau du roi et le marche-pied sur lequel le roi tenoit ses pieds. Il nous le montra à tous qui étions de son conseil, pour que nous l'aidassions de nos avis. Nous dîmes tous, sans nul débat, qu'il n'était pas tenu de mettre la lettre à exécution. Alors il dit à Jean Sarrasin, son chambellan, qu'il lui donnât la lettre qu'il lui avait commandée. Quand il tint la lettre, il nous dit : Seigneurs, voici le sceau dont je me servais avant que j'allasse outre-mer, et voit-on clair par ce sceau que l'empreinte du sceau brisée est semblable au sceau entier; pour quoi je n'oserais en bonne conscience retenir la dite comté. Alors il appela monseigneur de Trie, et lui dit : Je vous rends la comté.

JOINVILLE, *Histoire de saint Louis* (Traduite par L. Dussieux).

SAINT LOUIS.

De la grant sapience le roy de France.

Quant les barons de France entendirent le grant sens et la droicte justice qui estoit au bon roy, si le doubtèrent moult forment et luy portèrent honneur et révé-

rence, pour ce qu'il estoit de moult saincte vie. Si ne fu puis nul homme qui osast aler contre luy en son royaume; et sé aucun estoit rebelle, tantost estoit humilié son orgueil. En ceste manière tint le roy son royaume en pais tout le cours de sa vie, puis qu'il fu repairié de la terre d'Oultre-mer. Quant le roy savoit aucun haut prince qui eust aucune indignation ou aucune male volenté contre luy, laquelle il n'osoit appertement monstrer, luy par son bon sens le traioit à paix charitablement pour débonnaireté, et faisoit amis de ses anemis en concorde et en paix. Et si comme l'escripture dit : *Miséricorde et pitié gardent le roy, et débonnaireté ferme son trône*, tout ainsi le royaume de France fu gardé fermement et en pitié au temps du bon roy ; car miséricorde et vérité qu'il avoit tousjours amies le gardèrent. Es causes qui estoient tournées contre luy de ses hommes et de ses subgiés, le bon roy aleguoit tousjours contre luy. Pour ce le faisoit que tous ceux qui estoient de son conseil et qui devoient faire droit jugement pour luy ou contre luy, ès causes menées contre ses subgiés, ne se declinassent de faire droit jugement, pour la paour de luy. Il envoioit souvent enquesteurs sus ses prevosts et sus ses baillis parmi le royaume, et quant l'en trouvoit chose qui faisoit à amender, il faisoit tantost restablir le deffaut qui faisoit à amender. Icel meisme faisoit-il souvent faire sus la mesnie de son hostel, et faisoit punir ceux que l'en trouvoit coupables, selon ce qu'il avoient desservi. Il se gardoit moult de dire vilaines paroles, meismement de détractions et de mençonges. Pou ou néant maudissoit, né jà ne déist villenie à homme, tant fust de petit estat. Especiaulment le roy se tenoit de jurer du tout en tout, en quelque manière que ce fust : et quant il juroit, si disoit-il : *Au nom de moy;* mais un frère meneur l'en reprist, si s'en garda

du tout en tout, et ne jura autrement fors tant qu'il disoit : *si est,* ou *non est.* L'en ne povoit trouver homme, tant fust sage né lettré, qui si bien jugeast une cause comme il faisoit, né qui donnast meilleure sentence né plus vraie.

Coment le roy servoit les povres.

Chascun samedi avoit le roy acoustumé de laver les piés aux povres en secret lieu. Et estoit par nombre quatre les plus anciens et les plus desfais que on peust trouver; si les servoit dévotement à genoux, et leur essuyoit les piés d'une touaille, et puis les baisoit et leur donnoit l'eaue pour laver leurs mains, et les faisoit asseoir au mengier, et en propre personne il les servoit de boire et de mengier, et souvent s'agenouilloit devant eux.

Après ce qu'il avoient mengié, il donnoit à chascun quatre sous. Et s'il avenoit que aucune essoigne (1) le presist, qu'il ne peust faire le service aux povres, il vouloit que son confesseur le fist ainsi comme il le faisoit. Grant honneur portoit le roy à ses confesseurs, dont il avenoit souvent que quant le roy se séoit devant son confesseur, et fenestre ou huis se débatoient ou ouvroient pour la force du vent, hastivement se levoit et l'aloit fermer, ou mettre en tel point qu'elle ne fist noise à son confesseur. Si luy dist son confesseur que il se souffrist de ce faire. Et il luy dist : « Vous estes mon chier père, et je suy votre fils; par quoy je le doy faire. »

Coment le roy faisoit abstinence de son corps.

Le roy, du consentement la royne sa femme, se tenoit par tout l'avent et par tout caresme, et par toutes les hautes vigiles, de couchier en son lit. Et, après ce qu'il avoit receu le précieux corps de Nostre-Seigneur Jhésu-

(1) Besoin, nécessité, affaire.

crist, il s'en tenoit par trois jours. Il vouloit que ses enfans qui estoient parcreus et en aage oïssent chacune journée matines, la messe et vespres, et complie hautement à note, et vouloit qu'il fussent au sermon pour entendre la parole de Dieu, et que il déissent chascun jour le service Notre-Dame, et qu'il scéussent lettre pour entendre les escriptures.

Quant il avoit souppé, il faisoit chanter complie, et puis retornoit en sa chambre et faisoit ses enfans séoir devant luy, et leur monstroit bonnes exemples des princes anciens qui par convoitise avoient esté décéus, et les autres qui par luxure et par orgueil et par tels vices avoient perdu les royaumes et leur seigneuries. Il faisoit porter à ses enfans chapeaux de roses ou d'autres fleurs au vendredi, en remembrance de la saincte couronne d'espines dont Jhésucrist fu couronné le jour de sa saincte passion.

Coment le roy se confessoit

A coustume avoit le roy de soy confesser tous les vendredis de l'an dévotement et secretement. Tousjours après sa confession recevoit discipline par la main de son confesseur de cinq petites chaiennes de fer jointes ensemble que il portoit en une petite boiste d'ivoire en une aumonière de soie. Telles boistes atout telles chaiennes donnoit-il aucunes fois à ses privés amis pour recevoir autelle discipline comme il faisoit. S'il avenoit que son confesseur luy donnast trop petis cous, il luy faisoit signe qu'il ferist plus asprement. Pour une haute feste il ne laissoit à prendre sa discipline dessus dicte (1).

(1) Guillaume de Nangis, que notre auteur traduit dans tous ces pieux détails, ajoute ici : « Né ce ne fait pas à trespasser coment uns confessors que « li rois ot devant frère Gefroi de Baulieu, il donnoit aspres et dures dis-



Longtemps porta le roy la haire à sa char toute nue; mais il la laissa par le commandement de son confesseur, et pour ce qu'elle luy étoit trop griève : et portoit une couroie de haire : et pour ce qu'il la laissa à porter, il commanda que son confesseur donnast chascun jour aux povres quarante sous. A coustume avoit le roy de jeuner tous les vendredis de l'an, né ne mangeoit char né sain (1) au mercredi. Et toutes les vigiles de Nostre-Dame il jeunoit en pain et en eaue, et aussi faisoit-il le vendredi benoist. Il ne goustoit de poisson né de fruit les vendredis de caresme, et metoit tant d'eaue en son vin qu'il ne sentoit que pou ou néant de vin.

Coment le roy fist plusieurs religions en France.

Dès le temps de s'enfance fu le roy piteux des povres et des souffraiteux : il avoit acoustumé par tout là où il estoit que six-vins povres fussent péus (2) en son hostel; chascun jour en caresme croissoit le nombre, et souvent estoit que le roy les servoit, et metoit la viande devant eux, meismement (3) aux hautes vigiles des festes sollempnels. Avec tout ce, il donna moult grans aumosnes et larges aux povres hospitaux, aux povres maladeries et aux autres povres colliéges et aux povres qui plus ne povoient labourer par viellesce ou par maladie : si que à paine povoit estre raconté le nombre des povres qu'il soustenoit. Dont nous poons bien dire que il fu plus beneuré que Titus l'empereur de Rome, dont l'istoire raconte qu'il estoit tout forment couroucié, le jour qu'il n'avoit largement donné aux povres.

« ciplines, en tele manière que sa char, qui tendre estoit, en estoit moult « grevée. Mais oncques li bons rois, tant come il vesqui, ne le voult dire ; « ainsois le dist après sa mort tout en jouant et en riant a frère Gefroi. »

(1) *Sain*, Graisse. — Conservé dans *saindoux*.

(2) Repus, restaurés.

(3) Surtout.

Dès le commencement que il vint à son royaume tenir, et il le sot appercevoir, commença-il à édifier plusieurs moustiers et maisons de religions, entre lesquelles Royaumont fu l'une des belles et des nobles. Il fist édifier pluseurs maisons de frères Prescheurs et Meneurs en pluseurs cités et chastiaux de son royaume; il fist parfaire la maison Dieu de Paris (1), et celle de Pontoise, et celle de Compiègne et de Vernon, et leur donna grans rentes. Il fonda l'abbaye Saint-Mahieu de Rouen, et fonda l'abbaye de Longchamp, où il mist femmes de l'ordre des frères Meneurs. Il donna plain povoir à la royne Blanche, sa mère, de fonder l'abbaye du Lis delès Meleun sur Seine, et celle delès Pontoise que on nomme Maubuisson. Il fist faire la maison des avugles delès Paris, pour mettre tous les povres avugles de la ville, et leur fist faire une chapelle où il oient le service Nostre-Seigneur. Il fist faire la maison de Chartreuse delès Paris, et donna aux frères qui servoient ilec le souverain Créateur, rentes souffisans. Et si fist faire une maison au chemin de Saint-Denys en France qui fut nommée la maison des Filles Dieu. En celle maison fist mettre une grant quantité de femmes qui par povreté s'estoient mises et abandonnées au péchié de luxure; et donna à la maison Dieu quatre cens livres de rente pour la maison soustenir. Avec ce, il fist faire pluseurs maisons de Beguines parmi son royaume, et leur fist moult de graces pour leur vivre, et commanda que nulle n'en fust esconduite qui vouldroit vivre chastement. Aucunes gens de son hostel murmurèrent que il faisoit si grans aumosnes, et luy distrent, car il ne s'en porent tenir. Et il respondi : « Je aime mieux que grans despens soient fais en aumosnes pour

(1) L'Hôtel-Dieu.

l'amour de Dieu, que ès vaines gloires de ce monde. » Né jà pour les grans despens que le roy faisoit en aumosmes, ne laissoit-il à faire grans despens en son hostel chascun jour. Largement et liement se contenoit le roy au parlement, et estoit sa cour aussi largement servie comme elle fu oncques au temps de ses devanciers.

Le roy amoit toutes gens qui entendoient à Dieu servir et qui portoient habit de religion. Il fit grace aux frères Nostre-Dame du Carme, et leur fist faire une maison sus Saine (1), et acheta la place d'entour pour eux eslargir, et leur donna revestemens et galices (2) et toutes choses qui sont convenables à Dieu servir et à faire son office.

Après, il acheta la granche à un bourgeois de Paris et toutes les appartenances et leur en fist faire un moustier dehors la porte de Montmartre. Les frères des Sacs furent hébergiés en une place sus Saine par devers Saint-Germain-des-Prés qu'il leur donna; mais pou y demourèrent, car il furent quassés et abatus. Après qu'il furent abatus, les frères de Saint-Augustin vindrent demourer en icelle place pour ce qu'il estoient trop estroitement hébergiés. Une autre manière de frères vindrent au roy qui disoient qu'il estoient de l'ordre des Blans Mantiaux, et luy requistrent qu'il leur aidast à ce qu'il peussent avoir une place où il peussent demourer à Paris : et le roy leur acheta une maison et la place entour delès la vielle porte du Temple, assez près des Tisserans, mais il furent abattus au concille de Lyon, que Grégoire dizième fist.

Après revint une autre manière de frères qui se faisoient nommer les Frères Saincte-Croix, et requistrent

(1) Sur la Seine.
(2) Calices.

au roy qu'il leur aidast, et le roy le fist moult volentiers; en une rue les hébergea qui estoit appelée le Quarrefour du Temple, et qui ores est nommée la rue Saincte-Croix.

En ceste manière comme nous avons dit avironna le roy tout Paris de gent de religion. Les congrégations de religieux visita souvent, et leur requeroit en chapitre humblement à genoux que il priassent pour luy et pour ses amis. Lesquelles humbles prières esmouvoient souvent les gens qui entour luy estoient à faire bonnes œuvres et de vivre sainctement.

Coment le roy donnoit ses prouvendes (1).

Quant le roy donnoit aucuns bénéfices qui appartenoient à sa collacion, il faisoit enquerre s'il estoient bonnes personnes et de dévote vie, sans luxure et sans orgueil et sans arrogance; espéciaulment quant évesque ou archevesque mouroit, là où il avoit sa régale, par le chancelier de Paris et par autres bonnes gens; et ceux qui avoient bon renom avoient les prouvendes. Il ne donnoit nul bénéfice à clerc nul, tant fust lettré, qui eust autre bénéfice et autre prouvende, s'il ne résignoit avant ceux que il tenoit; né ne voult oncques donner né octroier bénéfices né prouvendes, sé il ne eust certains tesmoins que il fust vague, et que celuy qui le possédoit estoit mort. Tous les jours disoit le roy les Heures de Nostre-Dame entre luy et son chapelain, et tout le service des Mors. Et quand il disoit ses heures, si se gardoit de parler, sé ne fust aucun pour qui il ne le peust bien refuser (2).

(1) Prébendes, bénéfices.

(2) A moins que ce ne fût pour quelqu'un à qui il ne pouvait refuser de parler.

Coment le roy envoioit ses lettres privéement.

Une chose de mémoire digne devons bien raconter : il avint que le roy estoit à Poissy secrètement avec ses amis; si dist que le greigneur bien et la plus haulte honneur qu'il eust oncques en ce monde luy estoit avenue à Poisy. Quant la gent l'oïrent ainsi parler, si se merveillèrent moult de quelle honneur il disoit, car il cuidoient qu'il deust mieux dire que telle honneur luy fust avenue en la cité de Rains, là où il fu couronné du royaume de France.

Lors commença le roy à sousrire, et leur dist que à Poissy lui estoit avenue celle grant honneur; car il y avoit receu baptesme, qui est la plus haulte honneur sus toutes autres. Quant le roy envoioit ses lettres à ses amis secrètement, il metoit : *Loys de Poissy à son chier ami, salut.* Né ne se nommoit point roy de France. Si l'en reprist un sien ami, et il respondi : « Biaus ami, je suis ainsi comme le roy de la fève, qui au soir fait feste de sa royauté, et l'endemain, par matin, si n'a plus de royauté. »

Le roy avoit une coustume que quant il estoit près des malades, il s'agenouilloit et leur donnoit sa bénéiçon, et prioit Notre-Seigneur que il leur en voulsist donner garison; et puis si les touchoit de ses dois là où la maladie estoit, et faisoit le signe de la croix, en disant les paroles de la puissance Nostre-Seigneur et de sa digne vertu, après ce qu'il les avoit tenu et baisié. Selonc ce qu'il appartient à la dignité royal, il les faisoit mengier à sa court et leur faisoit à chascun donner de l'argent pour raler en leur contrée.

Les Grandes Chroniques de saint-Denis, **éditées et annotées par M. Paulin Pâris.**

INFLUENCE DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS DE LA FRANCE EN EUROPE AU MOYEN AGE.

Littérature.

Lorsqu'au treizième siècle la littérature et l'art français débordèrent sur l'Europe, il semble en vérité que la France soit trop petite pour contenir toute sa grandeur; et à ce moment la politique française avec saint Louis avait autant de gloire et d'influence à l'extérieur que nos architectes et nos poëtes. Alors aussi des dynasties françaises régnaient sur presque toute l'Europe, en Portugal, en Castille, en Hongrie, en Pologne, à Constantinople, en Morée, à Athènes, en Chypre, en Syrie, à Naples, c'est-à-dire dans presque tous les États du bassin de la Méditerranée, qui fut vraiment alors un lac français. Ces dynasties répandaient dans leurs royaumes les usages, les arts et la langue de la mère-patrie.

Parmi les causes si diverses qui contribuèrent à augmenter alors l'influence de la France, il faut mentionner la renommée des grandes abbayes et des écoles de Cluny, de Clairvaux, de Prémontré, etc., où les étrangers venaient s'instruire dans les sciences sacrées et puiser le goût de l'art gothique : la célébrité de l'université de Paris (1),

---

(1) Le chevaleresque Jean, roi de Bohême, mort si glorieusement à Crécy (1346), avait envoyé à Paris son fils, Charles, depuis empereur sous le nom de Charles IV, et cet enfant avait été élevé à la cour du roi de France, Charles le Bel, beau-frère de Jean. En 1347, Charles IV établit l'université de Prague sur le modèle de celle de Paris; tous les savants qui en furent les premiers professeurs avaient fait leurs études à Paris. — *Schœll*, Cours d'hist. des États européens, t. VIII, p. 79.

Les universités de Vienne (1365), de Heidelberg (1386) et de Cologne (1389) furent également établies et organisées sur le modèle de l'université de Paris. (*Schœll.*)

école suprême de toute l'Europe, où affluaient de tous les pays des milliers d'étudiants, qui remportaient ensuite chez eux la connaissance de notre littérature, de nos poëmes de chevalerie et de notre langue, qu'on appelait au temps de saint Louis *la parleure commune à tous.*

Le français, la langue d'oïl, était en effet parlé dans toute l'Europe et dans tout l'Orient, où il s'est conservé sous le nom de langue franque (1). Au treizième siècle, les seigneurs allemands avaient autour d'eux « gent françoise pour apprendre françois leurs fils et leurs filles ». Brunetto Latini, le maître du Dante, qui avait étudié à Paris, composa en français son « Trésor », espèce d'encyclopédie du treizième siècle, parce que cette langue, disait-il, était plus commune à toutes gens que les autres.

Dante pensa d'abord à écrire la Divine Comédie en français, afin qu'elle fût plus universellement connue. Il avait longtemps résidé à Paris; il avait lu nos poésies nationales, et s'en était fort inspiré. M. Rathery (2), après une patiente comparaison des poëmes de Dante et du Roman de la Rose, de Jean de Meung, établit que le poëte florentin a souvent imité et traduit quelquefois les vers du poëte français.

« Une longue insouciance pour notre vieille gloire littéraire nous a laissé beaucoup d'erreurs à combattre et de droits à revendiquer. On ne saurait croire avec quelle légèreté des écrivains du dernier siècle, et même du nôtre, ont abandonné et trahi la cause de l'origina-

---

(1) Le français se répandit en Syrie pendant les croisades. Un grand nombre de Syriens apprirent cette langue « parleure plus délitable et plus commune de tos langaeges ». (*Schœll*, ouvrage cité, t. III, p. 348).

(2) *Rathery*, Influence de l'Italie sur les lettres françaises depuis le reizième siècle jusqu'au siècle de Louis XIV, 1 vol. in-8°, 1853, p. 25.

lité nationale dans un genre où il est si rare de créer. Peut-être s'imaginaient-ils avoir tout dit quand ils avaient répété, sans examen, quelque dicton puéril contre la stérilité française; et ils oubliaient que la France avait fourni de sujets d'épopées l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Angleterre, sans compter les versions de nos poëmes dans presque toutes les langues du nord et de l'orient de l'Europe. De prétendus critiques, moins justes en France pour nos poëtes qu'on ne l'était hors de France, nous donnaient pour des traducteurs, tandis que c'est nous qui étions traduits (1). »

Notre vieille poésie nationale, si goûtée des étrangers au treizième siècle, continua d'exercer son influence sur les littératures de l'Europe pendant longtemps encore, jusqu'au moment où la France, au seizième siècle, dédaigna son propre fonds littéraire et rejeta ses traditions; et à ce moment-là même les grands poëtes de l'Italie faisaient avec nos légendes chevaleresques, l'Arioste son Roland furieux, et le Tasse sa Jérusalem délivrée.

La langue et la littérature de la France ne furent pas seules adoptées par les peuples étrangers; il en fut de même de nos usages, de nos modes. Au milieu du onzième siècle, Sigefroi, abbé de Gœrz, déplorait que la décadence des anciens temps ait fait place à l'usage ignominieux des Français de se faire la barbe et de porter des habits courts. Presque en même temps, Godefroy de Bouillon recommandait aux chevaliers allemands la société des Français pour polir leurs mœurs et adoucir leur rudesse.

---

(1) Instructions du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, par J.-V. Leclerc.

Architecture.

En même temps que la langue, les poésies, les mœurs et les modes même de la France étaient universellement acceptées, l'architecture française l'était pareillement. Les étrangers, qui venaient en si grand nombre à l'université de Paris, puisaient en France le goût de l'architecture française, qu'on appelle si improprement gothique. Entre autres faits, il faut parler de ces étudiants suédois qui, en 1287, envoyaient en Suède Étienne Bonneuil, tailleur de pierre de Paris, avec dix compagnons, pour aller « faire » la cathédrale d'Upsal, et lui fournissaient l'argent nécessaire à son voyage.

Sans vouloir écrire ici l'histoire de l'architecture gothique (1), il est peut-être utile de faire connaître les résultats des travaux les plus récents sur l'origine de cette architecture. Il est parfaitement certain aujourd'hui que l'architecture gothique a pris naissance en France, dans l'ancienne Neustrie (2), qu'elle y a acquis son développement, et que de la France elle s'est répandue dans les pays voisins. En effet, l'art gothique procède

---

(1) Que la France ait inventé l'ogive ou qu'elle l'ait empruntée à l'Orient, peu importe. Je n'ai pas à discuter ici cette question. L'ogive n'est qu'un détail dans le monument gothique; et quand nous disons que le système général de l'architecture des cathédrales de Paris et de Chartres est français, personne ne soutiendra que c'est une copie d'un monument arabe.

Les caractères généraux de l'art gothique sont : l'emploi de l'arcade en ogive; le développement des façades, des tours et des flèches; l'agrandissement considérable des proportions de l'église romane, dont le plan est modifié dans ses détails, mais conservé dans l'ensemble; une ornementation toute particulière, d'une excessive richesse et d'une grande variété. La légèreté et l'élévation des églises ogivales sont dues à un nouveau système de voûtes, dans la construction desquelles les architectes du treizième siècle ont montré une habileté et une science très-grandes, et à l'invention des contre-forts et des arcs-boutants.

(2) Ile de France, Picardie, Champagne, Pays Chartrain, Sénonais.

de l'art roman; or, certains monuments de l'Ile-de-France, de la Picardie et de la Champagne, présentent la transition entre les deux styles; on y remarque un mélange, une fusion des deux systèmes, tandis que partout ailleurs, au contraire, il y a une brusque substitution d'un style à l'autre. A coup sûr, il ne faudrait pas d'autres preuves de l'origine française, de la naissance en France de l'architecture gothique ou ogivale; eh bien, ces monuments de transition de la France du nord sont les plus anciens monuments à ogive, ce sont les plus incontestablement déterminés, et leurs dates indiquent qu'ils sont tous antérieurs à tous les autres monuments de style ogival construits dans les autres pays de l'Europe.

Le portail de Saint-Denis est de 1140; celui de Chartres est de 1145; le chœur de Saint-Germain-des-Prés est de 1163, et celui de Notre-Dame de Paris, de 1182. Hors de France, aux mêmes dates, on chercherait en vain des monuments aussi avancés dans ce style. C'est seulement en France que règne sans partage l'art ogival primitif (1), et c'est là qu'ont été construits les plus an-

(1) Le style gothique se subdivise en trois styles, qui correspondent à trois époques :

Le style gothique primitif, ou ogival primitif, ou à lancettes, de 1140 à 1300;

Le style gothique rayonnant, de 1300 à 1400;

Le style gothique fleuri ou flamboyant, de 1400 à 1550.

Les monuments religieux les plus remarquables de la première époque sont : les cathédrales de Paris, Reims, Chartres, Rouen, Amiens, Bourges, Beauvais, Noyon, Soissons, Laon, Sens, la Sainte-Chapelle de Paris, la basilique de Saint-Denis; c'est la plus belle période de l'art ogival.

Ceux de la seconde époque sont : Saint-Ouen de Rouen, Saint-Urbain de Troyes, le portail de l'église de Saint-Antoine (Isère), etc.

Ceux de la troisième époque sont : l'église de Notre-Dame-de-l'Épine, chef-d'œuvre de l'architecture des quatorzième et quinzième siècles; le portail principal de la cathédrale de Rouen; la flèche de la cathédrale de Strasbourg; la nef de la cathédrale de Nantes, etc.

ciens et les plus beaux monuments gothiques, tels que les cathédrales de Soissons, de Laon, de Noyon, de Sens, de Reims, d'Amiens, de Paris, de Chartres, de Beauvais, etc., modèles du genre, qui ont été imités dans tout le reste de la France et en Europe. Les archéologues et les architectes anglais et allemands les plus instruits reconnaissent franchement que l'architecture gothique est d'origine française. Il est actuellement démontré pour tous les esprits au courant de la science archéologique que les monuments gothiques de l'Allemagne, d'ailleurs si peu nombreux, bien loin d'avoir servi de type à ceux de la France, sont d'une époque postérieure à ceux-ci, qu'ils ont été copiés d'après les nôtres, ou bien qu'ils ont été bâtis par des architectes français (1).

L'un de nos plus savants archéologues, M. Félix de Verneilh, a mis hors de doute ce point d'histoire fort important (2), que la cathédrale de Cologne, bien loin d'être le premier monument construit en style gothique, le monument modèle de tous les autres, est, au contraire, un édifice copié sur Notre-Dame d'Amiens et sur la Sainte-Chapelle de Paris. Le dôme de Cologne en effet n'a été commencé qu'en 1248, tandis que Notre-Dame d'Amiens a été construite de 1220 à 1288, et la Sainte-Chapelle de 1245 à 1248; voilà pour les dates. Les deux plans d'Amiens et de Cologne sont si ressemblants

(1) Les plus grands et les plus connus parmi les architectes du treizième siècle, les maîtres de l'art, sont : Robert de Coucy et Jean d'Orbais, architectes de la cathédrale de Reims ; Pierre de Montereau, architecte de la Sainte-Chapelle de Paris ; Hugues Libergier, architecte de Saint-Nicaise de Reims ; Robert de Luzarches et Thomas de Cormont, architectes de la cathédrale d'Amiens ; Jean de Chelles, architecte et sculpteur du portail méridional de Notre-Dame de Paris ; Jean Langlois, architecte de Saint-Urbain de Troyes ; Enguerrand le Riche, architecte de la cathédrale de Beauvais.

(2) Dans le t. VII des *Annales archéologiques*.

qu'on peut les confondre ; ils se couvrent l'un l'autre, et lorsque le plan de Cologne s'éloigne par hasard du plan d'Amiens, c'est pour suivre celui de Beauvais. Le style, les détails, les fenêtres, les contre-forts de Cologne sont empruntés aux cathédrales d'Amiens, de Beauvais et à la Sainte-Chapelle. Les faits sont tellement évidents, que presque tous les archéologues allemands les admettent et rejettent les théories teutoniques de M. S. Boisserée.

Il faut encore ajouter que parmi les preuves de l'origine allemande de l'architecture gothique on a longtemps reproduit celle-ci. Il y avait, soutenaient de profonds érudits allemands, à Notre-Dame-de-l'Épine (en Champagne) une inscription latine ainsi conçue :

Guichart Antonis. Col. Sacer. Nor. Actee ;

et l'on en tirait la conséquence qu'un prêtre de Cologne, *Coloniensis Sacerdos*, avait construit cette belle église, et en outre que le dôme de Cologne était le type du gothique. Il a été démontré depuis, par M. Didron, que l'inscription latine est une inscription en patois champenois ainsi conçue :

Guichart Anthoine tos catre nos at fet,

et s'applique aux quatre piliers du rond-point de l'église que ce maçon champenois réédifia *tous les quatre* au quinzième siècle.

L'Allemagne, qui a prétendu un moment avoir inventé le style ogival, n'a que huit monuments gothiques, tous d'une époque postérieure aux premiers monuments français de ce style. L'église de Wimpfen en Val, bâtie de 1263 à 1278, est due à un architecte français, auquel le doyen de cette collégiale avait recom-

mandé de la construire en ouvrage français (*opere francigeno*). MATHIEU D'ARRAS commença en 1343 la cathédrale de Prague, qui fut achevée par un autre Français, PIERRE DE BOULOGNE, en 1386. Les deux tours occidentales de la cathédrale de Bamberg, qui sont du second tiers du treizième siècle, sont évidemment copiées sur celles de Notre-Dame de Laon, dont la date est la fin du douzième siècle. La ressemblance est frappante; c'est le même style, ce sont les mêmes étages et les mêmes contreforts (1).

Les savants anglais les plus estimables reconnaissent eux-mêmes, disions-nous, que leur pays doit l'architecture gothique à la France (2). En effet, le premier édifice de style ogival élevé en Angleterre est la cathédrale de Cantorbéry (1174), et c'est un architecte français, célèbre par ses travaux antérieurs, GUILLAUME DE SENS, qui, après avoir été choisi au concours, construisit le chœur de cette église, absolument semblable par son plan, son style et son ornementation aux églises gothiques de l'Ile-de-France (3).

Le plus ancien monument construit dans le style appelé par les Anglais *early english*, la cathédrale de Lincoln, est encore l'œuvre d'un architecte français (4).

---

(1) Je dois cette importante communication à mon ami M. Didron.

(2) Depuis le septième siècle l'Angleterre se servait de nos ouvriers; l'histoire de saint Benoît, abbé de Wirmouth et de Jarrow, dans le diocèse de Durham, écrite par Bède le Vénérable, nous apprend les faits suivants. Saint Benoît, qui d'abord avait été moine à l'abbaye de Lérins, fit construire l'abbaye de Wirmouth; il vint lui-même, en 675, chercher en Gaule des maçons pour lui élever une église de pierre, à la manière des Romains. Quand l'édifice fut à peu près terminé, il fit venir des vitriers, ouvriers inconnus jusque alors en Angleterre; ils mirent des vitres aux fenêtres, et apprirent aux Anglais à faire des lampes et des vases en verre de toutes natures.

(3) *Bulletin monumental*, t. XV, p. 303.

(4) Voyez *Parker*, Introduction to the study of the gothic architecture; Oxford et London, 1849, in-12, p. 101 et 211.

Cette église, rebâtie de 1195 à 1200 par les soins de l'évêque saint Hugues de Bourgogne, a été construite par un architecte de Blois, sur le modèle de Saint-Nicolas de Blois, incontestablement commencé en 1138.

Ces églises, bâties par nos « maçons » ont servi de modèles aux architectes anglais pour le plan, le style et l'ornementation des édifices qu'ils ont élevés plus tard, parmi lesquels l'abbaye de Westminster (1264) a un aspect plus français encore qu'aucun autre (1).

Le style ogival alla également de France en Espagne. A la cathédrale de Burgos, architecture et sculpture, tout est français.

« Une preuve qu'on imitait dans le quatorzième siècle, à Barcelone, l'architecture du midi de la France,

---

(1) Westminster a inspiré à Walpole un curieux parallèle de l'architecture gothique avec « l'architecture régulière ».

« C'est une question, dit Walpole, qui n'est pas encore bien décidée de sçavoir si la noble ordonnance du plus magnifique temple de la Grèce seroit capable de produire sur l'âme la moitié de l'impression qu'y pourroient faire les beautés d'une superbe église dans le goût gothique?... En entrant dans l'église de Saint-Pierre on est émerveillé de la grandeur de la dépense, et l'on se dit à soi-même qu'elle n'a pu être faite que par des princes puissants. En visitant celle de l'abbaye de Westminster, on n'est nullement occupé de celui qui l'a fait bâtir; la sainteté du lieu fait seule impression, et quoiqu'on n'y voye plus ni autels ni reliquaires, un catholique romain y trouveroit plustot un motif de conversion que dans tout cet appareil fastueux de dômes réguliers qu'on voit à Rome. Les églises gothiques sont faites pour inspirer la piété, les autres provoquent seulement l'admiration. Les Papes ont amassé leurs richesses dans les grandes églises gothiques et les étalent dans des temples à la grecque.

« Je n'eus certainement jamais dessein, en mettant ainsi les deux manières en opposition, de faire aucune comparaison des beautés raisonnées de l'architecture régulière avec les licences effrénées de celle qu'on appelle gothique. Je crois néanmoins m'apercevoir que ceux qui ont bâti dans ce dernier goût étoient plus versés dans la connoissance de leur art, qu'ils avoient un génie plus étendu, plus de discernement et qu'ils sçavoient mieux garder les convenances que nous ne voulons l'imaginer.... » — *Walpole*, traduction manuscrite par Mariette; Bibl. impér. Mss. S. F., N° 1846; 3 vol. in-4°. T. I, p. 126.

se retrouve dans l'église de Santa-Maria-del-Mar, dont la façade, élevée en 1328, offre une ressemblance surprenante dans ses principales dispositions avec la façade de la cathédrale d'Arles en Provence.... L'architecture mauresque n'eut aucune influence sur l'architecture religieuse de l'Espagne, tandis que celle de la France se trouve partout (1). »

M. Viollet-Leduc (2) cite un curieux document qui nous fait connaître d'une manière précise quelles étaient les fonctions d'un architecte, comment nos Français s'y prenaient pour travailler à l'étranger et comment ils étaient traités. « Le chapitre de la cathédrale de Gérone se décida, en 1312, à remplacer la vieille église romane par une nouvelle, plus grande et plus digne. Les travaux ne commencèrent pas immédiatement, et on nomma les administrateurs de l'œuvre, Raymond de Viloric et Arnauld de Montredon. En 1316, les travaux étaient en activité, et on voit apparaître, en février 1320, sur les registres capitulaires, un architecte désigné sous le nom de Maître Henry de Narbonne. Maître Henri mourut, et sa place fut occupée par un autre architecte, son compatriote, nommé Jacques de Favariis; celui-ci s'engagea à venir à Gérone six fois l'an, et le chapitre lui assura un traitement de 250 sous par trimestre. »

La maison d'Anjou établie à Naples fit pénétrer l'architecture française dans ses nouveaux domaines. Ce n'est pas seulement dans le royaume des Deux-Siciles que l'on retrouve les traces de notre style, mais bien aussi

(1) Sur la marche de l'architecture en Espagne, par M. Passavent, dans *Deutsches Kunstblatt*, janvier 1852, n[os] 4 à 17.

(2) Page 112 du T. I de son Dictionnaire raisonné de l'Architecture française.

dans tout le reste de l'Italie. En 1300, HARDOUIN, Français de nation, commença l'église de Sainte-Pétrone, à Bologne. Le plus bel édifice gothique de l'Italie, le dôme de Milan, a été élevé par des Français, PHILIPPE BONAVENTURE de Paris, JEAN MIGNOT et JEAN CAMPANOSEN de Normandie (1388-1402); et à la fin du seizième siècle, en pleine Renaissance, NICOLAS BONAVENTURE obtenait *au concours* de faire dans cette église l'une des trois belles fenêtres du fond du chœur. A Rome, un grand nombre d'édifices sont construits dans un style gothique italianisé. La seule église de style ogival pur est Santa-Maria-sopra-Minerva; les grandes basiliques de Saint-Jean de Latran, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Pierre et de Saint-Paul (1) appartiennent à ce style franco-italien dont nous venons de parler (2).

La ville de Sienne tout entière, églises, palais, maisons, est construite en style ogival pur. A Florence, à Viterbe, à Tivoli, le nombre des édifices gothiques est très-considérable, et témoigne de l'influence que l'art français exerça alors en Italie.

L'Orient adopta aussi notre architecture après avoir été conquis par nos armes.

« Dans les années 1204 et 1205, des Bourguignons, des Champenois, des Flamands se détournent de leur pèlerinage armé vers Jérusalem, arrivent sous les murs de Constantinople, renversent un empire, en fondent un autre, se distribuent en royaumes, en principautés, en seigneuries de tout nom, les vastes lambeaux de ce monde ancien qui a porté la première civilisation sur tous les rivages de la Méditerranée, y introduisent nos mœurs rudes et honnêtes, notre langue, nos lois; ren-

---

(1) Aujourd'hui détruite.

(2) Ces renseignements nous ont été communiqués par M. Didron.

versés sur un point, ces États se recomposent sur un autre, et pendant près de deux siècles une nouvelle France cherche son point d'appui dans les belles régions de la Méditerranée; la plus glorieuse partie de ce monde antique, le Péloponnèse, devient la propriété d'une famille de Champagne, les Ville-Hardouin, qui donnent des codes, fondent des villes, maintiennent la tolérance entre deux cultes jaloux, frappent monnaie (1). »

La Grèce vit alors s'élever sur les points de son sol un grand nombre d'édifices gothiques ou en style byzantin modifié par le goût français; on voit encore les ruines de ces églises ou de ces châteaux, à Athènes, à Chalcis, à Bodonitza, en Morée. Chypre, l'ancien royaume des Lusignan, est couverte de palais, de châteaux-forts et d'églises gothiques, mais dont le style a été approprié, sur ce point comme partout ailleurs, aux usages des hommes et aux exigences du climat. Beyrouth, Sidon, Saint-Jean-d'Acre et les autres villes syriennes de Ramla, d'Abou-Gosh et de Jérusalem conservent des monuments gothiques que les Francs y ont bâtis aux temps glorieux de leur domination.

La ville de Rhodes est tout entière française. « J'entrai, dit le maréchal de Raguse (2), avec une émotion profonde dans cette ville, dont les souvenirs sont faits pour toucher si vivement. Elle rappelle à l'esprit des services rendus à la religion, à l'humanité, à la civilisation; elle fut comme le boulevard de l'Europe, et tint en échec les forces des barbares qui menaçaient les plus beaux pays de la chrétienté. La gloire acquise par les chevaliers de Saint-Jean, au nom de la religion,

---

(1) *Buchon*, Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française aux treizième, quatorzième et quinzième siècles dans les provinces démembrées de l'empire grec, 2 vol. grand in-8, 1840.

(2) Voyage du duc de Raguse, t. II, p. 245.

au nom de la patrie, fut une gloire tout européenne, et surtout une gloire française, car le plus grand nombre des chevaliers et les grands-maîtres dont les noms ont traversé les siècles avec le plus d'éclat étaient français. Il y a trois cent quinze ans que la fortune devint contraire à cet ordre illustre, et qu'il fut obligé d'abandonner la conquête qu'il avait faite, après l'avoir possédée pendant deux cent douze ans (1308-1520). Les souvenirs qu'il a laissés sont encore si présents, qu'on pourrait croire que c'est hier seulement qu'a cessé sa puissance. La rue des Chevaliers est intacte; la porte de chaque maison est ornée des écussons de ceux qui les ont habitées les derniers. Cette rue est silencieuse; quoique conservées, les maisons sont désertes, et l'on se croirait entouré des ombres de ces héros. Les armes de France, les nobles fleurs de lys se voient partout. C'est que la gloire et la puissance de la France sont de tous les temps et de tous les lieux : quelque lointain que soit le pays que parcourt un voyageur, quelle que soit l'époque du moyen âge dont il étudie l'histoire, le nom de France et ses souvenirs s'y trouvent toujours mêlés. Je parcourus cette rue des Chevaliers avec un saint recueillement. Je reconnus les armes des Clermont-Tonnerre et d'autres de nos plus anciennes et plus illustres maisons. »

L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*. (Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en 1859).

GUERRE DE PHILIPPE III EN ARAGON.

1285.

Coment le roy Phelippe de France assembla grant ost pour aler au royaume d'Arragon.

Assez tost après, en l'an de grace mil deux cens quatre vings et cinq, Phelippe le roy de France assembla environ la Penthecouste à Thoulouse si grant multitude de gent que c'estoit merveille à veoir; pour ce qu'il vouloit entrer en Arragon, qui avoit été donné à Charles son fils et octroié. S'entente estoit d'avoir tantost besoignié au royaume d'Arragon, et puis de passer tout oultre au royaume d'Espaigne, pour la grant injure que le roy Alphons, roy d'Espaigne, luy avoit faicte de Blanche sa suer. Avec le roy ala messire Jehan Colet (1), cardinal de Rome, et toute la noble chevalerie de France. Si fu l'ost moult bien garnie par devers la mer de galies et de vitailles et de toutes autres choses qui mestier leur avoient. Le roy laissa la royne Marie, sa femme, à Carcassonne avec grant foison de nobles dames qui aloient avec leur barons; si s'en ala à Narbonne, illec atendi tant que toute sa gent fust assemblée. Si fu commandé que tous ississent de Narbonne et alassent tous armés à bannières desploiées tous prests de combatre. Si entrèrent premièrement en la terre au roy de Maillorgues, le frère Pierre le roy d'Arragon, qui se tenoit à la partie au roy de France et saincte églyse.

Si tost qu'il sot sa venue, si s'en vint contre le roy au plus honnourablement qu'il pot, et envoia ses deux nepveus en la ville de Perpignan, et leur fist feste et

(1) Cholet.

honneur. Au roy d'Arragon vindrent messages en Secile où il estoit, et lui dénoncièrent que le roy de France venoit en son royaume d'Arragon à si grant gent que nul ne les povoit nombrer né esmer; si dist à Constance qu'elle gardast bien le prince de Salerne et sa terre, et il iroit deffendre son royaume contre le roy de France. Il se mist en mer, si ot bon vent; si entra en sa terre, et garni les entrées par devers ses adversaires au mieux qu'il pot. Quant Constance fu demourée, si se mist en moult grant paine de garder la terre et le pays et de savoir la volenté et le couvine de ceux de Secile; si s'apparçut bien que ceux de Secile se réconciliassent volentiers à leur seigneur; lors se pourpensa qu'il estoient plains de faulseté et qu'il n'estoient point estables; si fist metre le prince en une galie et l'envoia en Arragon où il fu estroictement gardé une pièce de temps.

Coment la cité d'Elne fu destruicte.

Tant ala l'ost de France qu'il vindrent à Perpignan; si se conseilla le roy par quelle part il entreroit mieux en Arragon. Si luy fu conseillé que son ost alast droit à Elne l'orgueilleuse, pour ce que elle se tenoit à Pierre d'Arragon, et elle estoit et elle devoit estre au roy de Maillorgues, et que l'en tournast celle part. Celle terre est assise en la terre de Roussillon et en la contrée. Quant le roy de France sot que le roy d'Arragon avoit ainsi tollu et soustrait à son frère celle terre, si commanda que l'on alast celle part. Ceux d'Elne virent bien et aperceurent que l'ost venoit vers eux, si se traistent aux portes et coururent aux murs et aux deffenses, et monstrèrent qu'il la vouloient tenir et deffendre. Tantost que le roy fu venu, il fist faire commandement que l'en alast à l'assaut; ceux de dedens se deffendirent bien et vigueureusement, si que riens n'y perdirent celle

journée; mais l'endemain par matin les François coururent à l'assaut. Quant ceux de la ville virent ce, si requistrent et demandèrent au roy qu'il leur donnast repis jusques à trois jours, tant qu'il eussent parlé ensemble, et qu'il fussent tous d'un accort : et puis si livreroient la ville au roy et à son commandement. Le roy leur octroia volentiers. Endementres que les trièves duroient et qu'ils ne furent point assaillis, il se mistrent au plus haut de la ville et mistrent le feu sur une tour, si que le roy d'Arragon le peust veoir qui n'estoit pas moult loing d'ilec; car il avoient espérance qu'il les venroit secourir. Quant le roy apperceut leur barat, si commanda tantost que on alast à l'assaut; le légat sermonna et prescha aux François et prist tous leur péchiés sur luy qu'il avoient oncques fais en toute leur vie, mais que il alassent sus les ennemis de la crestienté, bien et hardiement, et que il n'y espargnassent riens, comme ceux qui estoient escommeniés et dampnés de la foy crestienne.

Quant les François oïrent ce, si crièrent à l'assaut à pié et à cheval, et jettèrent et lancièrent à ceux de dedens. Tant approchièrent des murs qu'il y furent : si drecièrent les eschieles contre mont, et hurtèrent aux murs tant qu'il en firent tresbuchier une grant pièce et un grant quartier. Il brisièrent les portes et abatirent les murs en pluseurs lieux, si se boutèrent ens de toutes pars, et si commencièrent à crier : *A mort!* et à occire hommes et femmes sans espargnier.

Quant le peuple de la cité se vit ainsi surpris, si commencièrent à courre vers la maistre tour ou église, où il cuidèrent avoir garant : mais riens ne leur valut, car les portes furent tantost brisiées. Si se férirent en eux les François et n'y espargnièrent hommes né femmes, né viel né jeune, que tout ne missent à mort, fors que

un tout seul escuier qui estoit nommé le bastart de Roussillon, qui monta haut sus le clocher du moustier. Avec luy avoit ne scay quans compaignons qui se deffendoient merveilleusement bien et asprement. Tantost commanda le roy que il fust espargnié, sé il se vouloit rendre. Tantost il se rendi et pria que l'en luy sauvast la vie. En celle manière fu la cité destruicte, et le peuple afolé et mort. Bien estoient ceux d'Elne deceus et engignés qui s'estoient apuyés à la art de seu (1) qui faut (2) au besoing, et s'estoient en riens fiés au roy d'Arragon.

Coment François passèrent les mons de Pirène.

Sitost comme la cité d'Elne fu destruicte, le roy et son ost se mistrent tantost à la voie (3) pour aler vers les mons de Pirène (4). Adonc se conseillèrent les barons là où il pourroient plus légièrement passer les montaignes et à moins de péril : car les montaignes estoient si hautes qu'il sembloit qu'elles se tenissent au ciel ; né au pas de l'Écluse ne povoient-il riens faire né passer, qui estoit le droit chemin qui peust entrer ens. Mais les Arragonnois avoient mis au devant tonniaux tous plains de sablon et de gravelle et de pierres grosses, si que en nulle manière les gens n'y povoient passer fors en péril de mort. Et avec tout ce, ceux d'Arragon avoient toutes leur tentes et leur paveillons tendus sus les montaignes, dont il povoient appertement veoir l'ost des François : et moult bien cuidèrent que les Fran-

(1) A la branche de sureau. — On dit encore une *Hart*, pour indiquer la branche d'osier qui sert à lier un fagot.

(2) Manque.

(3) En route.

(4) Les Pyrénées.

çois déussent passer par ce pas de l'Ecluse qui tant est périlleux.

Si comme il estoient en grant pensée qu'il feroient, le devant dit bastart dist qu'il savoit bien un passage un pou loing de l'Ecluse par où tout l'ost pourroit seurement passer sans nul péril. Le roy le sot : si fist faire semblant à sa gent qu'il voulsissent passer par le pas, si que ceux d'Arragon qui estoient sus les montaignes les peussent véoir : le roy prist avec luy de ses chevaliers et de ses gens d'armes, et se mist au chemin avecques le bastart de Roussillon, et vindrent au lieu que le bastart avoit nommé; si n'estoit l'ost que par une mille loing.

Le bastart ala devant et le roy après, par une voie si estrange, plaine d'espines et de ronces, qu'il sembloit que oncques homme n'y eust alé. Tant alèrent à grant paine et à grans travaux qu'il vindrent par dessus les montaignes, et par ilec firent passer tout l'ost sans nul dommage, que ce sembloit bien que ce fust impossible. Ceux d'Arragon qui le pas de l'Ecluse gardoient, regardèrent par devers les montaignes, si apperceurent l'ost de France qui jà estoit au dessus, si furent tous esbahis et orent si grant paour que il tournèrent en fuie, né n'en porent riens porter, tant se hastèrent. Les François vindrent à leur paveillons et prindrent quanqu'il trouvèrent, et puis tendirent leur tentes et leur paveillons au plus haut des montaignes; mais de boire et de mengier orent-il assez pou. Si se tindrent illec trois jours et se reposèrent pour le grant travail qu'il avoient eu. Si comme il orent passé ce pas et il se furent reposés, le roy commanda que on alast droit à une ville que l'en nomme Pierre-Late. Il approchièrent de la ville; ceux qui bien les virent fermèrent les portes et firent semblant que il avoient grant volenté de tenir contre les François.

Tantost fu la ville assise et tendirent leur tentes le soir. L'endemain fu accordé qu'il assaillissent, pour ce que l'en disoit que le roy d'Arragon estoit en la ville. Quant ceux de Pierre-Late virent la grant puissance, si leur fu avis qu'il ne se pourroient tenir né deffendre : si attendirent tant que l'ost des François fu acoisié, si s'en issirent par devers les courtils environ mie nuit, et boutèrent le feu en la ville, pour ce qu'il vouloient que les biens qui demouroient en la ville si fussent perdus et ars, et que les François n'en peussent avoir prouffit né aucun amendement.

Les François virent le feu de leur tentes, si s'armèrent dès maintenant et vindrent courant là où le feu estoit. Si ne trouvèrent qui de riens leur fust à l'encontre : si prisdrent la ville et la mistrent en la seigneurie et en la puissance du roy de France. Endementres qu'il se contenoient ainsi, le roy de Navarre, le premier fils au roy de France, assailli bien et asprement une ville qui a nom Figuières, et la tint si court qu'il vindrent à sa mercy, et il les envoia à son père le roy de France pour en faire sa volenté.

Coment le roy de France assist Gironne.

Quant Pierre-Late fu prise et Figuières, si fu commandé que on chevauchast droit à une ville qui estoit nommée Gironne. L'ost s'arrouta et errèrent tant que il vindrent à un petit fleuve. Si ne porent passer pour ce qu'il estoit creu des iaues qui descendoient des montaignes. Si s'arrestèrent ilec et demourèrent trois jours. Quant il fu descreu et apeticié, si approchièrent tant comme il porent de la cité de Gironne. Quant ceux de la cité virent les François, si boutèrent le feu ès forbours, et ardirent tout ; pour ce le firent que la cité fust plus fort et mieux deffensable contre ses ennemis. Les

François s'approchièrent de la cité, et tendirent tentes et paveillons, et avironnèrent la ville de toutes pars. Par maintes fois assaillirent la ville et souvent, et si n'y fourfirent oncques la montance d'un festu, car la ville estoit trop merveilleusement fort, et la gent qui dedens estoient se deffendoient trop merveilleusement bien. Le chevetaine estoit nommé Raimon de Cerdonne, qui estoit chevalier au conte de Foix et parent au chevalier du roy Raimon Rogier. Cil deffendoit la ville si bien que tous les François le tenoient à bon chevalier et à vaillant.

Le conte de Foix et Raimon Rogier aloient souvent parler en la cité à Raimon de Cerdonne, et faisoient semblant qu'il y aloient pour le prouffit le roy; mais ce ne pot-on savoir certainement, ains disoit le commun de l'ost qu'il y aloient pour le prouffit de la ville. Le roy de France vit bien que tous les assaus que l'en faisoit ne povoient de riens empirier la ville, si fist aprester un engin si subtil et si bon que il peust abatre les murs de la cité.

Quant l'engin fu fait, ceux de la ville espièrent tant qu'il fu nuit, et issirent de la cité et vindrent à l'engin et boutèrent le feu dedens. Quant l'engin fu embrasé, il jectèrent dedens le maistre qui l'avoit fait, pour ce qu'il ne vouloient mie qu'il en fist jamais un autre tel. Quant le roy oï ce, il en fu si très-couroucié qu'il jura que jamais ne laisseroit le siége jusques à tant qu'il eust prins la ville. Si comme il estoit devant la cité, laquelle il cuida affamer, son ost commença à empirier, et à sou enir labour de chaut et de pueur des charoignes parmi les champs mortes, et les mousches qui les mordoient toutes plainnes de venin : si commencièrent à mourir en l'ost et hommes et enfans, et femmes et chevaulx; et l'air y devint si corrompu que à paine y demouroit nul homme sain.

Pierre d'Arragon estoit en aguait repostément coment et en quelle manière il porroit grever ceux qui aportoient le sommage (1) en l'ost. Si advenoit souvent qu'il en venoit sans conduit, et tantost il les prenoient et les metoient à mort et emportoient le sommage. Le port de Rose estoit à trois milles de l'ost; là avoit le roy sa navie, qui administroit l'ost de quanque il falloit pour vivre.

De la mort Pierre d'Arragon la veille de l'Assumption Nostre-Dame.

Pierre le roy d'Arragon estoit en moult grant aguait par quelle manière et coment il peust soustraire et oster la vitaille qui venoit du port de Rose au roy de France. Si avint un jour qu'il assembla sa gent à pié et à cheval; et furent bien trois cens à cheval et deux mille à pié, et s'en vint celle part où il cuidoit mieulx trouver le sommage. Et se tint ilec repostément tant que il peust trouver ou attendre ce que il queroit. Une espie apperceut bien tout son affaire et son contenement, et s'en vint hastivement au connestable de France qui avoit à nom Raoul d'Eu, et à Jehan de Harecourt, qui estoit mareschal de l'ost, et leur dist la place et le lieu où il estoit en aguait.

Quant il orent ce oï, si prisrent avec eux le conte de la Marche et bien jusques à cinq cens hommes armés de fer, et vindrent là où le roy d'Arragon estoit en aguait. Quant il furent près, si congnurent bien que le roy d'Arragon avoit trop greigneur nombre de gent que il n'estoient; et avec tout ce il ne cuidoient point né ne savoient que le roy d'Arragon fust en la compaignie. Si ne sorent que faire, ou de combatre ou de laissier, quant Mahieu de Roye, chevalier preux et sage,

(1) Les provisions. — Ce qui s'apporte à l'aide des bêtes de somme.

leur dist : « Seigneur, véez-là nos ennemis que nous « avons trouvés, et il est veille de l'Assumption Nostre-« Dame, la doulce vierge pucelle Marie, qui à la journée « d'huy nous aidera; prenez bon cuer en vous, car il « sont escommeniés et dessevrés de la compaignie de « saincte Églyse; il ne nous convient point aler Oultremer « pour sauver nos ames, car cy les poons-nous sauver. »

Adonc s'accordèrent tous à ce qu'il disoit, et coururent sus à leur ennemis moult fièrement. Si commença la besoigne fort et aspre, et s'entredonnèrent moult de grans colées. Le fais de la bataille chéy sur les Arragonnois ; il tournèrent en fuye; mais les François les tindrent court et les enchacièrent de près : si en navrèrent moult, et en demoura au champ jusques à cent de mors, sans ceux qui furent navrés en fuiant. Le roy Pierre fu navré à mort et ne pot estre prins né retenu; car luy-meisme coupa les resnes de son cheval et se mist à la fuie. Ne demoura guaires qu'il mourut de la plaie qui luy fu faite. Les François se partirent du champ et s'en vindrent à leur tentes et gardèrent combien il leur failloit de leur gent; si trouvèrent qu'il n'en y avoit occis que deux tant seulement.

De ce furent-il moult lies et contèrent au roy la manière et coment il avoient ouvré, et quelle manière de gent il avoient trouvé. Le roy en fu moult merveilleusement lie, et mercia la doulce dame de l'onneur et de la victoire que Nostre-Seigneur luy avoit donnée à luy et à sa gent; encore eust-il esté plus lie sé il eust sceu que le roy Pierre eust esté navré à mort.

Coment Gironne fu rendue.

Si comme le siége estoit devant Gironne, viande commença à apeticier à ceux de la cité. Le conte de Foix et Raimon Rogier savoient bien tout leur couvine

et coment il leur estoit, et que il ne se povoient plus tenir né durer. Si s'en vindrent au roy et luy distrent que, s'il luy plaisoit, que on parlast à ceux de la cité et aux chevetains, savoir mon sé il se vouldroient rendre né venir à mercy. Le roy leur octroia par le conseil de ses barons: si s'en alèrent en la cité et entrèrent ens et contèrent leur raison et qu'il queroient. Quant il orent parlé ensemble, le conte de Foix et Raimon Rogier vindrent au roy et luy distrent de par ceux de la cité qu'il leur donnast trièves jusques à tant qu'il eussent mandé au roy d'Arragon s'il les vendroit secourre né deffendre; et sé il ne leur vouloit aidier ou ne povoit, il luy rendroient volentiers la cité, et se mettroient de tout en son commandement. Le roy leur donna trièves moult volentiers, et il envoièrent tantost au roy d'Arragon qu'il les venist secourre et aidier, ou il les convenoit rendre la cité, né ne la povoient plus tenir contre le roy de France, car il n'avoient de quoy vivre né de quoy il feussent soustenus. Les messages trouvèrent que le roy Pierre estoit mort et pluseurs autres de ses nobles hommes; si en furent moult esbahis et moult courouciés : arrière s'en retournèrent et contèrent à Raimon de Cerdonne et à autres pluseurs barons, coment le roy leur seigneur estoit mort, et de la bataille qu'il avoit faicte contre les François, et avoit perdu tous les meilleurs chevaliers qu'il eust jusques à cent.

Quant ceux de la cité sorent ces nouvelles, si mandèrent au roy que volentiers se rendroient sauves leurs vies, mais que ce fust en telle manière qu'il emportassent tous leurs biens seurement et tous les harnois et toutes leurs choses. Le roy, qui pas ne savoit la povreté de la vitaille qu'il avoient, s'i accorda par le conseil au conte de Foix et Raimon Rogier.

Tantost comme la paix fu faicte et ordennée, les

François entrèrent ens et regardèrent à mont et à val coment il leur estoit : si ne trouvèrent point vitaille laiens dont il peussent vivre trois mois. Par ce peut-on veoir appertement que le roy de France fu deceu et trahy, dont le conte de Foix et Raimon Rogier furent très faulx et très mauvais; car il savoient bien tout l'estat de la cité et coment il leur estoit.

Du trépassement le roy Phelippe de France et de sa sépulture.

Après ce que la cité fu rendue, le roy commanda que elle fust garnie et enforciée de gent d'armes et de vitaille, car il avoit en propos de soi yverner ès parties de Thoulouse. Cecy fu loé au roy d'aucuns qui guaires n'amoient son profit; et que il donnast congié à la greigneur partie de sa navie qui estoit au port de Rose. Si comme pluseurs des galies se furent parties, la gent et ceux d'environ coururent sus à celles qui leur estoient demourées, et prisrent armes et quanqu'il y avoit dedens, et firent grant bataille et fort contre les autres. Si occistrent grant foison de François, et prisrent à force l'amirant des galies, qui estoit nommé Enguerran de Baiole, noble chevalier et vaillant; et Aubert de Longueval fu occis, chevalier esprové en armes qui se mist trop avant sus les Arragonnois; car il se fioit ès autres chevaliers qui assés près de luy estoient; mais le seigneur de Harecourt, qui estoit mareschal de l'ost, le laissa occire pour ce qu'il le haïoit.

Quant la gent le roy virent et apperceurent qu'il ne pourroient pas ilec longuement demourer, si rachatèrent Enguerran une somme d'argent, et puis boutèrent le feu ès garnisons, et embrasèrent toute la ville de Rose. Si comme il estoient au chemin et si comme il s'en aloient, si grant ravine de pluie les prist que à paines se povoient-il soustenir né à pié né à cheval,

n'en leur paveillons ne povoient-il demourer, tant estoient grevés. Le roy fu moult dolent et moult courroucié de ce qu'il avoit pou ou noient fait en Arragon; car il luy estoit bien advis qu'il deust avoir pris tout Arragon et toute Espaigne, à ce qu'il avoit tant de bonne chevalerie et si avoit grant peuple mené avec luy : si fu moult pensis dont ce povoit venir, ou par aventure, par mauvais conseil ou par fortune.

Ainsi qu'il estoit en telle pensée, si chéy en une fièvre, si qu'il ne pot chevauchier; et convint qu'il fust porté en une litière. La fièvre crut et mouteplia si que pour l'air qui tant estoit desatrempé et plain de pluie, il luy engregea, et puis devint plus fort malade. Tant alèrent et chevauchièrent qu'il vindrent au pas de l'Ecluse qui est avironnée toute de montaignes qui sont nommées les mons de Pirène. Haut au dessus des montaignes estoient les Arragonnois qui estoient en aguait coment il pourroient grever les François : quant aucun pou se esloingnoient de l'ost ou dix ou douze, tantost leur couroient sus et les occioient et ravissoient tout quanqu'il povoient tollir ou trouver.

A grant douleur et à grant paine vindrent jusques à Perpignan; ilec s'arrestèrent pour reposer. Le roy Phelippe fu moult forment malade et enferme; si ne voult point tant attendre qu'il perdist son sens et son avis, si fist son testament comme bon chrestien et ordenna : après il receut en grant devocion le sacrement de saincte Église. Tantost comme il ot eu toutes ses droictures, il rendi la vie et s'acquita du treu de nature qui est une commune debte à toute créature. Les barons de France furent moult dolens et moult courouciés de sa mort, car de jour en jour courage et volenté luy mouteplioit de bien faire et grever ses ennemis. Nul ne pourroit penser la douleur que la royne sa femme

ot au cuer, né les plains né les larmes que elle rendi; tant mena grant dueil et si longuement que à paine pot avoir remède de sa vie.

Les Grandes Chroniques de Saint-Denis, éditées et annotées par M. Paulin Pàris.

PRISE DE SAINT-JEAN-D'ACRE PAR LES MUSULMANS. — DESTRUCTION DES COLONIES CHRÉTIENNES. — FIN DES CROISADES.

1291.

Le siége d'Acre, dit Aboulmahassen, commença un jeudi au commencement d'avril. On y vit combattre des guerriers de tous les pays. Tel était l'enthousiasme des musulmans que le nombre des volontaires surpassait de beaucoup celui des troupes réglées. Plusieurs machines furent dressées contre la ville; une partie provenait de celles qui avaient été prises auparavant sur les Francs; il y en avait de si grandes, qu'elles lançaient des pierres pesant un quintal et même davantage. Les musulmans firent des brèches en différents endroits. Pendant le siége, le roi de Chypre (1) vint au secours de la ville; la nuit de son arrivée, les assiégés allumèrent de grands feux en signe de joie; mais il ne resta dans la place que trois jours; ayant vu l'état désespéré des assiégés, il craignit de partager leurs périls, et se retira. Cependant l'attaque ne discontinuait pas. Bientôt les chrétiens perdirent toute espérance; vers le même temps, ils se divisèrent, et dès lors se trouvèrent faibles. Pendant ce temps le siége faisait toujours

(1) Henri II.

de nouveaux progrès; enfin, le vendredi 17 de gioumadi premier (milieu de mai), au point du jour, tout étant prêt pour un assaut général, le sultan (1) monta à cheval avec ses troupes; on entendit le bruit du tambour mêlé à des cris horribles. L'attaque commença dès avant le lever du soleil; bientôt les chrétiens prirent la fuite et les musulmans entrèrent l'épée à la main. On était alors vers la troisième heure du jour. Les chrétiens couraient vers le port; les musulmans les poursuivaient, tuant et faisant des prisonniers; bien peu se sauvèrent. La ville fut livrée au pillage; tous les habitants furent massacrés ou réduits en servitude.

Au milieu d'Acre s'élevaient quatre tours appartenant aux Templiers, aux Hospitaliers et aux Chevaliers Teutoniques; les guerriers chrétiens se disposèrent à s'y défendre. Cependant, le lendemain samedi, quelques soldats et volontaires musulmans s'étant portés contre la maison des Templiers et une de leurs tours, ceux-ci offrirent d'eux-mêmes de se rendre. Leur demande fut accueillie; le sultan leur promit sûreté; un drapeau leur fut donné comme sauvegarde, et ils l'arborèrent au haut de la tour; mais lorsque les portes furent ouvertes, les musulmans, s'y jetant en désordre, se disposèrent à piller la tour et à faire violence aux femmes qui s'y étaient réfugiées; alors les Templiers refermèrent les portes, et, tombant sur les musulmans qui étaient dans la tour, les massacrèrent. Le drapeau du sultan fut abattu, la guerre recommença. La tour fut assiégée en règle; on combattit tout le samedi. Le lendemain dimanche, les Templiers ayant de nouveau demandé à capituler, le sultan leur promit la vie et la faculté de se retirer où ils voudraient; ils descendirent

(1) Kelaoun Sefeddin, sultan d'Égypte et de Syrie.

donc, et furent égorgés, au nombre de plus de deux mille; un égal nombre fut retenu prisonnier; quant aux femmes et aux enfants qui étaient avec les Templiers, on les conduisit au pavillon du sultan. Ce qui porta le sultan à ne point exécuter sa parole, c'est que les Templiers, non contents d'avoir d'abord massacré les musulmans qui étaient entrés dans la tour, avaient tué un émir chargé d'aller apaiser le tumulte, et coupé les jarrets à toutes les bêtes de somme qui étaient dans la tour afin de les mettre hors de service; voilà ce qui avoit allumé la colère du sultan. Cependant, ceux d'entre les chrétiens qui tenaient encore, ayant appris le traitement fait à leurs frères, résolurent de mourir les armes à la main et ne voulurent plus entendre parler de capitulation. Leur acharnement fut tel, que cinq musulmans étant tombés entre leurs mains, ils les précipitèrent du haut d'une des tours; enfin, lorsque la tour fut entièrement minée et que les chrétiens eurent été admis à se rendre, avec promesse de la vie, les musulmans s'étant approchés pour en prendre possession, la tour s'écroula tout à coup, et ils furent tous ensevelis sous ses ruines.

Quand le combat eut cessé, le sultan fit mettre à part les hommes qui avaient échappé au massacre, et on les tua tous jusqu'au dernier; le nombre en était fort grand. Ce qu'il y eut de plus admirable, c'est que le Dieu très-haut voulut que la ville fût prise un vendredi, à la troisième heure, au même instant où les chrétiens y étaient entrés sous le sultan Saladin.

ABOULMAHASSEN, traduit par M. Reinaud dans la *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 570.

GLOSSAIRE.

A.

Abatéis, massacre, tuerie.

Achoison, raison, motif.

Acointes, familiers, qui sont en relation.

Acoisié, en repos, endormi (*quietus*).

Adont, alors.

Aféroient (de *Aférir*), appartenaient, revenaient.

Afolé, blessé.

Aguait, aguet, conspiration. — *Se mistrent en aguait*, conspirèrent, complotèrent.

Ainçois, ainsois, mais, au contraire.

Ains, avant.

Aléguoit contre lui, tournait la loi contre lui.

Aler, aller, marcher, se soulever.

Amendement, réparation, amélioration.

Amoit (de *amer*), aimait.

Anemi, pour ennemi.

Apeticier, apetisser, diminuer.

Appers, apparents, évidents (*apertus*).

Appert (Tout en), tout haut, tout ouvertement.

Appertement, ouvertement.

Archière, meurtrière, créneau.

Ardirent (de *ardre*, brûler), brûlèrent (*ardere*).

Are, aride.

Aroient, auraient.

Arrouter (S'), se mettre en marche, se mettre en route.

Ars (de *ardre*), brûlé.

Assembler à quelqu'un, engager le combat avec quelqu'un.

Asséner à, confisquer, saisir. — *Asséner à son fié comme à la seue chose;* confisquer son fief comme chose sienne (au roi).

Asseoir, assiéger.

Assis, assise, assiégé, assiégée.

Assist, assiégea.

Assouagier, soulager, guérir, se calmer.

Atourner, préparer, disposer.

Atout, avec.

Autelle, telle, pareille.

Avironner, entourer, environner.

B.

Babiloine, Babylone (Le Caire).

Barat, trahison.

Béguines, espèce de religieuses.

Beneuré, heureux.

Benoist, saint, béni.

Bouter, mettre.

Brehaigne, impuissant pour reproduire.

Butin (p. 411), lisez *Hutin*.

C.

Celle, cette.

Chaienne, chaîne.

Chaneaux, pluriel de chanel, canaux.

Char, chair.

Charière, carrière, route, chemin où passe un char.

Chéy (de *cheoir*), tomba.
Chevetaine, capitaine (même racine que le mot suivant).
Chief, capitale (la tête, le chef, *caput*).
Colée, coup sur le col.
Conduit, escorte, conduite.
Conroy, ordre, rang.
Contenement, conduite.
Contens, contestation, dispute.
Contremont, en haut, en remontant.
Convenance, **convenant**, convention.
Converser, demeurer, habiter.
Courtil, jardin, verger.
Cousts, dépenses, frais, dépens (*custus*).
Couvine, disposition.
Cuer, cœur.
Cueurt, court.
Cueurent, courent.
Cuida (de *cuider*, croire), il crut.
Cuidièrent, ils crurent.
Cuidoient, ils croyaient.

D.

Dampnés, damnés, rejetés.
De, cette préposition, qui marque aujourd'hui le génitif, ne s'employait pas autrefois : on disait *l'hôtel Dieu*, pour l'hôtel de Dieu; — *les fils Blanche*, pour les fils de Blanche; — *le service Jésus-Christ*, pour le service de Jésus-Christ; — *le père saint Loys*, pour le père de saint Louis; — *le palais le roy*, *l'oncle le roy*, *l'ost le roy*, pour le palais, l'oncle, l'armée du roi; — *le service Nostre-Seigneur*, pour le service de Notre-Seigneur; — *le consentement la royne*, pour le consentement de la reine; — *le frère Pierre*, le frère de Pierre, etc.
Déceu, déçu, trompé, séduit.
Déclinassent (**Ne se**), ne se détournassent de.
Deffaut, faute, défaut, vice, abus.
Défouler, mépriser, jeter sous les pieds, abattre.
Deissent (de dire), dissent.
Déist (de *dire*), dit.
Delès, à côté de.
Délit, joie.
Délivre (**Tout à**), complétement.
Demaine, domaine.
Désatrempé, malsain, désorganisé (*qui non habet temperantiam suam*).
Desceint, qui a ôté sa ceinture (*decinctus*).
Descord, **descort**, différend, désaccord, discorde.
Despecier, rompre.
Despens, dépenses.
Desroy (**A**) en désordre, en désarroi, avec précipitation.
Desrompi, arracha, déchira.
Desrouter, quitter la route, être en déroute.
Desserte, récompense, salaire.
Dessevrer, séparer.
Destourber, troubler, déranger, empêcher.
Destourbier, dérangement, trouble.
Destre, droite (*dextra*).
Détraction, médisance, calomnie.
Déust (de devoir), dût.
Devant, avant.
Devers (**Par**), du côté de.
Dient (de dire), disent.
Distrent (de dire), dirent.
Donroit (de donner), donnerait.
Doubtance, crainte, ce qu'on redoute.
Doubter, redouter, craindre.
Drecier, dresser.
Droictures, sacrements.

DUREMENT, beaucoup, extrêmement.

E.

EMMY, EMMI, dedans, parmi.
EMPIRIER, endommager, nuire.
EMPRENDRE, entreprendre.
EMPRIS, entrepris.
EMPRISRENT, entreprirent.
EN, on.
ENCHACIER, ENCHASSIER, poursuivre.
ENCONTRE, vers, à la rencontre.
ENDEMENTRES, pendant que.
ENFANTOSMER, ensorceler.
ENFERME, malade, infirme.
ENGIN, machine de guerre (*ingenium*).
ENGIGNÉ, trompé.
ENGREGER, augmenter.
ENQUESTEUR, inspecteur (*inquisitor*).
ENS, dedans.
ENTENDANT, *fit ou firent entendant*, fit ou firent entendre; le participe présent est employé pour l'infinitif.
ENTENTE, intention. — *S'entente*, son intention.
ENTÉRINER, approuver, mettre à exécution (*ratum habere*). Approuver ces conventions (p. 417).
ENTOUR, environ.
ENVIRON, autour.
ERRER, marcher, s'acheminer.
ÈS, dans les.
ESMER, estimer, évaluer (*Existimare*).
ESPÉCIAULMENT, principalement, spécialement.
ESPIE, espion.
ESPOIR, peut-être, vraisemblablement.
ESSOIGNE, affaire (p. 486). *Que aucune essoigne le presist*, qu'une affaire l'empêchât.
ESTABLE, stable, sur qui on peut compter.
ESTOUR, combat.
ESTRANGES, étrangers.

F.

FAILLIR, manquer.
FAILLOIT, manquait.
FAIS, faix, poids, force.
FEISSENT, fissent.
FÉRI, FÉRY, frappa (de férir, *ferire*).
FERIST (de *férir*), frappa.
FERMEMENT, en sécurité (*firmiter*).
FERMER, affermir, assurer.
FÉROIT (de *férir*), frappait.
FICHIER, ficher, planter.
FIÉ, FIÉS, fief, fiefs.
FIST-L-EN, fit-on — (pour : *l'on fit*).
FORBOUR, faubourg.
FORMENT, beaucoup, avec vigueur.
FORS TANT, excepté, si ce n'est.
FOURFIRENT (de *fourfaire*, forfaire), firent.
FU, était ou fut.
FUIE, FUYE, fuite.
FUST, fût, bois.

G.

GAIGNEURS, laboureurs.
GALIE, GALÉE, galère.
GARANT, protection, garantie.
GARNISONS, provisions.
GENT, gens, personnes.
GREIGNEUR, plus grand, plus grande.
GREVÉE, meurtrie, froissée.
GREVER, être hostile.
GRIÈVE, rude, pénible.
GUERREDON, récompense, salaire.

Guimple, guimpe.

H.

Haire, cilice en crin ou en poil de chèvre.

Haubert, cotte de mailles.

Hautement à note, à haute voix et en musique.

Homme, vassal, qui a fait hommage.

Hosteler, loger, recevoir dans sa maison, dans son hôtel.

Hostieulx, mesures de grains.

Hue, Hugues.

Huis, porte.

Hutin, bagarre, tapage.

Huy (*hodie*), aujourd'hui.

I.

Icel, ce, cela.

Ilec, illec, là.

Indignation, dédain, mépris.

Ire, colère (*ira*).

Isnelement, promptement.

Issirent (de *issir*), sortirent.

Ississent (de *issir*), sortissent.

J.

Jà, déjà, jamais.

Jut, était campé (*jacebat*). — *Jut ès prés,* était campé dans les prés.

L.

Labour, travail, fatigue (*labor*).

Laiens, léans, là-dedans; — opposé à *céans,* ici.

Largement, volontairement.

Legier (De), facilement, légèrement.

Lesignen, Lusignan.

Lie, joyeux.

Liement, avec plaisir.

Lignage, Lignaige, famille, parenté.

Loa (de *loer*), conseilla.

Loé (de *loer*), conseillé.

Loer, conseiller (*laudare*).

Logié, campé, établi, logé.

M.

Maillorgues, Mayorque.

Maladerie, maladrerie, hôpital pour les lépreux.

Male, mauvais, mauvaise.

Mautalent, mauvais vouloir, mécontentement.

Mauvestié, malice, méchanceté.

Meisme, même.

Meismement, mêmement, surtout.

Mendre, moindre, petite. (p. 199), la petite Syrie (*Syria minor*).

Meneur, mineur.

Merveilles, quantité étonnante, merveilleuse.

Mescheoir, arriver malheur.

Meschief, malheur, mésaventure.

Mesnie, officiers, domestiques qui composent la maison d'un roi, la maison.

Mesprendre, faire tort à quelqu'un, l'offenser.

Mestier, besoin.

Meust (de *mouvoir,* se mettre en mouvement pour aller faire la guerre), se mit en campagne.

Mistrent, mirent.

Montance, la valeur.

Mort, mort, tué.

Moult, beaucoup (*multum*).

Mouteplier, augmenter, multiplier.

Mouveroit (de *mouvoir*). *Voy.* Meust.

Mut, s'éleva.

N.

Navie, flotte.

NAVRER, blesser.

NÉ, ni. (*Ne* est une meilleure leçon que *né*.)

NÉANT, point.

NÉIS, même.

NOIENT, NIENT, rien.

NOISE, ennui, importunité, gêne.

O.

OCCIANT, tuant. — (de *occire*, tuer; *occidere*).

OCCISTRENT, tuèrent.

OCTROIER, octroyer, permettre, accorder.

OÏ (de oïr, ouïr, entendre; *audire*), entendit.

OÏRENT, entendirent.

OÏSSENT, entendissent.

ONCQUES, jamais (*unquam*).

ORDENER, ordonner, prescrire.

ORENT, eurent.

ORES, ORE, à présent, maintenant.

OST, armée (*hostis*).

OT, eu. — *ot eu*, eut eu.

OULTRE, au delà. (p. 408) traverser la mer.

OUVRÉ, travaillé.

P.

PALETER, escarmoucher.

PAOUR, peur.

PARCRÉU, grand, développé.

PARDONNE. (p. 417). *Pardonne-nous ton ire et ton mautalent.* — *Pardonner* est pris ici dans un sens actif. La phrase signifie : Fais-nous grâce de ta colère et de ton mauvais vouloir.

PARFONS, profonds.

PARLEMENT, assemblée, conférence.

PART, partie, côté (*pars*). — *Que l'on tournast celle part*, que l'on se dirigeât de ce côté. — *Que l'on alast celle part*, que l'on allât de ce côté.

PAVILLON, tente.

PENDANT. — *Tout droit au pendant du tertre*, sur le penchant du côteau.

PENER (SE), s'efforcer.

PERRIÈRE, pierrier, machine de guerre pour lancer des pierres.

PERS, les pairs.

PEUST (de *pouvoir*), pût.

PHYSICIEN, médecin.

PIÈCE (LA), le morceau, la pièce (p. 202); toute cette partie, tout ce morceau du corps tomba.

PIÈCE (UNE), UNE PIÈCE DE TEMPS, quelque temps, un instant.

PIÉTAILLE, troupes de pied. — La terminaison *aille* est collective et exprime le peu de valeur des choses assemblées et le mépris que l'on a pour elles : *valetaille*, *ferraille*, *canaille*.

PIS, poitrine.

PITEUX, pieux; plein de pitié, compatissant, miséricordieux; digne de pitié, pitoyable.

PLAIN, plaine.

PLANTÉ, PLENTÉ, abondance, quantité.

PLAIS, procès, assemblée où l'on juge les procès.

PLUMÉ, pillé.

POIGNÉIS, POINGNÉIS, coups, combat, empoigne.

POONS (de *pouvoir*), pouvons.

PORENT (de *pouvoir*), purent.

POT (de *pouvoir*), put (*potuit*).

POU, peu.

POURCHACIÉ, machiné, médité, (p. 207).

POURCHASCIÉ À SON POUVOIR (p. 208),

ne cessa de chercher autant qu'il était en son pouvoir.

Povoient (de *pouvoir*), pouvaient.

Povoir, pouvoir.

Povre, pauvre.

Presist, empêchât.

Prins, Prinse, pris, prise.

Pris, réputation.

Prisdrent (de *prendre*), prirent.

Privéement, en particulier, secrètement.

Promistrent, promirènt.

Prouesce, valeur, courage, promesse.

Puet, orthographe ancienne de peut; (*pueple*, peuple, *muette*, meutte).

Pueur (de *puer*), puanteur.

Puis, depuis.

Q.

Quanque, autant que (*quantum*).

Quans, combien de (*quantos*).

Quarrel, trait d'arbalète.

R.

Raler, retourner, s'en aller.

Ramentu, participe de *ramentevoir*, rappeler à la mémoire.

Ravine, déluge, grande quantité.

Religions, couvents.

Remède, salut.

Remembrance, souvenir.

Remembrant, se souvenant.

Remenant, le restant, le surplus.

Repairié, revenu.

Repostément, secrètement, en cachette.

Requistrent (de *requérir*), demandèrent.

S'en retourner en, se retourner contre.

Retraire, retirer.

Révérence, respect (*reverentia*).

Riens, chose (*res*).

Routes, bandes. — *S'enfouirent à grans routes;* s'enfuirent par grandes troupes, par grandes bandes.

S.

S. Cette lettre fut d'abord le signe constant du singulier; à l'époque où furent rédigées les Chroniques de Saint-Denis, l'*s* au singulier n'est plus conservé que quelquefois et commence à devenir le signe du pluriel.

Sacs (Frères des), religieux vêtus d'un habit grossier.

Saillie, attaque.

Saissongne, Saxe (*Saxonia*).

Sapience, sagesse.

Savoir mon, c'est-à-dire.

Scéussent (de *savoir*), sussent.

Sé, si. (*Se* est une meilleure leçon que *sé*).

Semondre, assigner, convoquer.

Semons (de *semondre*), assigné, convoqué.

Senestre, gauche.

S'enfance, pour : sa enfance, son enfance.

Séoit, était assis (*sedere*).

Sers, serfs (*servus*).

Seue, sienne (*sua*).

Siet, est placé, est situé (*sedet*).

Signer, marquer.

Six-vins, cent vingt (six fois vingt).

Sollempniex, solennels.

Sorent (de *savoir*), surent.

Sot (de *savoir*), sut.

Souffrete, souffreté, souffraite, disette; d'où *souffraiteux*, malheureux.

Souldoier, soudoier, mercenaire, soudard; homme de guerre à la

solde de quelqu'un.
Subgiés, sujets.
Surie, Syrie.

T.

Talent, désir, volonté, résolution.
Tenissent (de *tenir*), tinssent.
Termine, terme, temps fixé.
Thiois, **Tiois**, Allemands, Teutons (*Theotisci*).
Tollir, enlever. *Tollu* (part. passé), enlevé.
Touaille, serviette, essuie-mains.
À toujours mais, à toujours.
Traioit (de *traire*), tirait.
Traire, tirer, lancer (*trahere*).
Traistent (Se) (de *se traire*, se rendre), se rendent.
Trait (de *traire*), lança.
Tresbuchier, **trébucher**, renverser, détruire.
Trespasser, passer, omettre.
Trestous, tous, sans qu'il en manque.
Treu, tribut.
Tuit, tout, toute, tous, toutes (*Totus*).

V.

Vague, vacant (*vacuus*).
Vassal, homme de guerre (*vassus*).
Véer, défendre (*vetare*).
Vénissent (de *venir*), vinssent.
Venist (de *venir*), vint.
Venroient, **venroit** (de *venir*), viendraient, viendrait.
Venue, rencontre.
Véoir, voir.
Vesqui (de *vivre*), vécut.
Villenie, parole injurieuse.
Vitaille, vivres, victuaille.
Voir, vrai (de *verus*.) On prononçait *veir*.
Volenté, volonté.
Vouldent (de *vouloir*), veulent.
Voulsist (de *vouloir*), voulût.
Voulsissent (de *vouloir*), voulussent.
Voult, **vullt** (de *vouloir*), veut (*vult*).

TABLE

DES MATIÈRES DU SECOND VOLUME.

LE MOYEN AGE.

Pages.
Origines de la langue française (*A. de Chevallet*)................ 1
Serment de Louis le Germanique et des soldats de Charles le Chauve, 842................ 19
Cantilène en l'honneur de sainte Eulalie................ 19
La religion d'Odin (*J. Reynaud*)................ 21
Chant de mort de Lodbrog, 865................ 40
Le siége de Paris par les Normands, 885 (*Fragment du poëme d'Abbon*)................ 41
La féodalité (*Championnière*)................ 46
Le plaid de Kierzy, 877 (*Fauriel*)................ 62
Les Sarrasins en Provence, 889-975 (*Reinaud*)................ 71
Rollon, 912-931 (*Robert Wace*)................ 78
Élection de Hugues-Capet, 987 (*Richer*)................ 84
Arrestation de Charles de Lorraine, 991 (*Richer*)................ 88
Révolte des paysans de Normandie, 997 (*Robert Wace*)................ 91
Grande famine en Europe. — Anthropophages, 1027-1029 (*Raoul Glaber*)................ 94
Conquête de l'Angleterre par les Normands, 1066 (*Robert Wace, Guillaume de Poitiers, Matthieu Pâris, Ordéric Vital*)..... 98
Philippe Ier épouse Bertrade, 1092 (*Ordéric Vital*)................ 114
Pourquoi Pierre l'Ermite prêcha la Croisade, 1095 (*Albert d'Aix*). 116
Concile de Clermont, 1095 (*Guibert de Nogent*)................ 119
La Trêve de Dieu, 1096 (*Ordéric Vital*)................ 121
Préparatifs et départ des premiers croisés (*Guibert de Nogent*)..... 123
Départ des croisés (*Foucher de Chartres*)................ 126
Chant composé à l'occasion de la croisade (*Guillaume, comte de Poitiers*)................ 127
Massacre des juifs (*Albert d'Aix*)................ 128
Prise de Jérusalem, 1099 (*Raimond d'Agiles*)................ 131
Même sujet (*Albert d'Aix*)................ 134
Louis le Gros, 1101 (*Suger*)................ 140
Bataille de Brenneville, 1119 (*Ordéric Vital*)................ 142
Louis le Gros punit les assassins du comte de Flandre, 1127-1128 (*Suger*)................ 147

Pages.
Suger (*Guillaume*).. 151
La commune de Laon, 1112 (*Guibert de Nogent*)................ 154
Charte de la commune de Laon, 1128.......................... 177
Prise d'Édesse par Zengui, 1145 (*Aboulfarage*)................ 184
Louis VII prend la croix, 1146 (*Chroniques de Saint-Denis*)...... 187
Bataille du Méandre, 1148 (*Odon de Deuil*).................... 189
Siége de Damas, 1149 (*Chroniques de Saint-Denis*)............. 199
Philippe-Auguste chasse les juifs de France, 1181-1182 (*Rigord*).... 209
Bataille de Tibériade, 1187 (*Ibn-Alatir*)...................... 213
Même sujet (*Reinaud*, d'après les historiens arabes)............. 216
Philippe-Auguste fait paver la cité de Paris, 1186 (*Chroniques de Saint-Denis*).. 221
Saladin prend Jérusalem, 1187 (*Reinaud*, d'après les historiens arabes).. 222
Siége et prise de Saint-Jean-d'Acre par les croisés, 1191 (*Boha Eddin* et autres historiens arabes)............................ 229
La quatrième croisade, 1198-1204 (*Geoffroy de Ville-Hardouin*).. 246
La prise de Constantinople (*Nicétas*)......................... 296
Monuments détruits par les croisés (*Nicétas*).................. 307
La croisade contre les Albigeois, 1208 (*Chronique provençale*)..... 314
La prise de Béziers, 1209 (*Idem*)............................ 318
Le vicomte de Béziers pris par trahison (*Chronique languedocienne*)... 324
Simon de Montfort devient comte de Béziers, 1209 (*Chronique provençale*).. 326
Portrait de Simon de Montfort (*Pierre des Vaux de Cernay*)...... 328
Prise de Lavaur, 1211 (*Chronique provençale*)................. 329
Bataille de Muret; Simon de Montfort devient comte de Toulouse, 1213-15 (*Idem*)....................................... 330
Le comte de Toulouse rentre dans Toulouse; massacre des Français, 1217 (*Idem*)... 337
Siége de Toulouse. Mort de Simon de Montfort. Les croisés lèvent le siége de Toulouse, 1218 (*Idem*).......................... 344
Amaury de Montfort nommé comte de Toulouse, 1218 (*Idem*)...... 351
Levée du siége de Toulouse, 1218 (*Idem*)...................... 353
Mort du comte de Toulouse. Amaury cède ses domaines au roi de France, 1222-1224 (*Guillaume de Puy-Laurens*).............. 355
Traité de paix entre saint Louis et Raymond VII, comte de Toulouse, 1229 (*Dom Vaissette*).................................. 356
L'inquisition établie à Toulouse, 1229 (*Dom Vaissette*)........... 365
La croisade d'enfants, 1212-13 (*Jourdain*)..................... 373
Même sujet, 1213 (*Matthieu Pâris*)........................... 378
Bataille de Bouvines, 1214 (*Guillaume le Breton*).............. 379
Même sujet (*Matthieu Pâris*)................................. 396

Pages.

Révolte des barons contre la reine Blanche, 1226 (*Chroniques de Saint-Denis*).......... 401
Comment la sainte couronne d'épines et grande partie de la sainte croix et le fer de la lance vinrent en France, 1239 (*Chroniques de Saint-Denis*).......... 405
Guerre de saint Louis contre le comte de la Marche et Henri III, roi d'Angleterre, 1241-1242 (*Chroniques de Saint-Denis*).......... 407
Saint Louis prend la croix, 1243 (*Idem*).......... 418
Croisade de saint Louis en Égypte, 1248-1250 (*Reinaud*, d'après les historiens arabes).......... 420
Lettre du comte d'Artois à la reine Blanche, sur la prise de Damiette, 1249.......... 423
Bataille de Mansourah, 1250 (*Gemal Eddin*).......... 425
Saint Louis est fait prisonnier, 1250 (*Joinville*).......... 429
Gauthier de Châtillon (*idem*).......... 431
Lettre de saint Louis sur sa captivité et sa délivrance, 1250.......... 432
Douleur de la France en apprenant ces nouvelles (*Matthieu Pâris*).......... 443
Chant arabe sur la défaite des Français.......... 444
La reine à Damiette (*Joinville*).......... 445
La reine Blanche (*Idem*).......... 446
Les pastoureaux, 1251 (*Chroniques de Saint-Denis*).......... 448
Le roi d'Angleterre à Paris, 1254 (*Matthieu Pâris*).......... 452
De celui qui jura vilain serment, 1256 (*Chroniques de Saint-Denis*).......... 461
La Pragmatique-sanction, 1269 (*Villeneuve-Trans*).......... 462
Lettre de saint Louis à l'abbé de Saint-Denis, sur la prise de Carthage, 1270.......... 464
Instructions de saint Louis à son fils, 1270.......... 466
Saint Louis. — Ses saintes paroles et ses bons enseignements (*Joinville*).......... 472
Saint Louis (*Chroniques de Saint-Denis*).......... 484
Influence de la littérature et des arts de la France en Europe au moyen âge (*L. Dussieux*).......... 493
Guerre de Philippe III en Aragon, 1285 (*Chroniques de Saint-Denis*).......... 506
Prise de Saint-Jean-d'Acre par les Musulmans. Fin des croisades, 1291 (*Aboulmahassen*).......... 518
Glossaire.......... 521
Table des matières.......... 529

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

